3 1761 08309012 6

REVUE
D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

REVUE
D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

PUBLIÉE PAR LES SOINS

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

TRENTE-TROISIÈME ET TRENTE-QUATRIÈME ANNÉES.

PARIS 1919

KRAUS REPRINT
Nendeln/Liechtenstein
1968

Reprinted from a copy in the collections of the
University of Illinois Library

JX
3
R48
1919-21

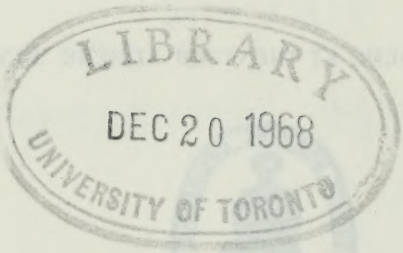

Réimpression avec accord des éditions A. Pedone
KRAUS REPRINT
A Division of
KRAUS-THOMSON ORGANIZATION LIMITED
Nendeln/Liechtenstein

Printed in Germany
Lessingdruckerei in Wiesbaden

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

POUR 1919

Président :	M. Jules Cambon, ambassadeur de France, membre de l'Académie française.
Vice-présidents :	M. le comte d'Haussonville, de l'Académie française. M. le baron de Barante. M. le comte Paul Durrieu, membre de l'Institut. M. le comte Bonin-Longare, ambassadeur d'Italie. M. Mil. R. Vesnitch, ministre du royaume des Serbes, Croates et Slovènes.
Secrétaires :	M. Edouard Rott, ancien secrétaire de législation, correspondant de l'Institut. M. le baron Ludovic de Contenson.
Trésorier :	M. le vicomte de Guichen, premier secrétaire d'ambassade honoraire.
Directeur des publications :	M. le comte Baguenault de Puchesse, correspondant de l'Institut.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Baguenault de Puchesse (comte), correspondant de l'Institut, *directeur des Publications.*

Barante (baron de), *vice-président de la Société.*

Bonin-Longare (comte), ambassadeur d'Italie, *vice-président de la Société.*

Boulay de la Meurthe (comte).

Cambon (Jules), de l'Académie française, ambassadeur ; *président de la Société.*

Contenson (baron Ludovic de), *secrétaire de la Société.*

Crozier (Philippe), ambassadeur.

Delavaud (Louis), ministre plénipotentiaire.

Dumaine (A.), ambassadeur de France.

Dunant, ministre de Suisse à Paris.

Durrieu (comte Paul), de l'Institut, *vice-président de la Société.*

Fagniez (Gustave), de l'Institut.

Gérard (Auguste), ambassadeur de France.

Greppi (comte J.), ancien ambassadeur, sénateur à Rome.

Geoffray (Léon), ambassadeur de France.

Gaiffier d'Hestrois (baron de), ministre de Belgique à Paris.

Guichen (vicomte de), premier secrétaire d'ambassade honoraire, trésorier de *la Société.*

Hanotaux (G.), de l'Académie française.

Haussonville (comte d'), de l'Académie française, *vice-président de la Société.*

Imbart de la Tour, de l'Institut.

Kermaingant (P.-L. de).

La Gorce (Pierre de), de l'Académie française.

Laudet (Fernand), de l'Institut.

Laudon (I.), ministre des Pays-Bas à Paris.

Lavollée (René), ancien Consul général.

Le Marchand (E.), ministre plénipotentiaire.

Missak Effendi (S. E. H.).

Ormesson (comte d'), ambassadeur de France.

Pallain (G.), gouverneur de la Banque de France.

Plantet (E.), secrétaire d'ambassade honoraire.

Piccioni, ministre plénipotentiaire.

Quinones de Léon, ambassadeur d'Espagne à Paris.

Rott (Edouard), correspondant de l'Institut, *secrétaire de la Société.*

Seillière (baron E.), de l'Institut.

Semallé (comte de), ancien secrétaire d'ambassade.

Thouvenel (L.), ancien secrétaire d'ambassade.

Vesnitch, ministre du royaume des Serbes, Croates et Slovènes, *vice-président de la Société.*

Waliszewski (comte K.)

Le directeur des Affaires politiques au ministère des Affaires étrangères.
Le chef de la division des Archives — —
Le chef de bureau historique — —
Le bibliothécaire du ministère des Affaires étrangères.

LE BARON DE COURCEL

PRÉSIDENT HONORAIRE

DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

Ambassadeur, sénateur, membre de l'Institut, président du Conseil d'administration de la Compagnie d'Orléans, administrateur de la Compagnie du canal de Suez, le baron de Courcel, qui vient de disparaître dans la plénitude de l'âge, fut, avant tout, un grand diplomate.

Il adorait la carrière, pour laquelle il semblait qu'il fût né et à laquelle son père, ancien secrétaire du prince de Talleyrand, l'avait préparé ; il en avait gravi tous les échelons, depuis le grade d'attaché d'ambassade à Bruxelles et à Saint-Pétersbourg jusqu'à celui d'ambassadeur à Berlin et à Londres, en passant de longues années au ministère des Affaires étrangères, où il fut sous-directeur pendant onze ans, et ensuite directeur des Affaires politiques.

Elève de Drouyn de Lhuys, il avait avec lui pressenti la tempête de 1870 ; après le désastre, il se rendit compte que la France ne serait elle-même et ne retrouverait sa sécurité et son équilibre que si sa frontière était portée au Rhin ; il savait que l'heure viendrait de la « justice immanente » ; il l'attendait sans la presser, persuadé que l'Allemagne possédait dans son énormité même le germe de sa chute, et que le formidable empire, qu'il regardait croître, mourrait un jour de sa propre grandeur. Il sentait également que notre pays devait chercher

un dérivatif à sa blessure et tourner les yeux vers l'extérieur ; partisan convaincu de la création de notre empire colonial, il a eu à ce point de vue sur Ferry et sur Gambetta la plus décisive influence. L'histoire dira un jour ce que lui doivent la Tunisie, l'Indo-Chine, notre Empire africain.

Lorsqu'en 1881, il fut nommé ambassadeur à Berlin, il sut y tenir tête à Bismarck qu'il avait déjà rencontré en Russie. La lutte qu'il soutint contre le chancelier de fer commence à peine à être connue ; il y déploya toute la souplesse, toute la fermeté, toute la science dont Talleyrand avait usé à Vienne : il sut « causer » tout en restant distant ; le fait de se regarder « en chiens de faïence », comme il le dit en propres termes à son puissant interlocuteur, ne pouvait empêcher la France de vivre et de suivre sa voie. On sait la place qu'il tînt à la Conférence du Congo et le parti qu'il en tira : sur les bases de la carte internationale de l'Afrique, l'empire colonial de la France put se développer.

Sa connaissance approfondie des questions d'outre-mer le désignait tout particulièrement pour le poste de Londres, où il fut envoyé en 1894. Il avait présidé en effet l'année précédente le tribunal arbitral chargé de régler le litige portant sur les pêches de la mer de Behring. Son autorité et son haut esprit de justice avaient produit l'impression la plus profonde sur les deux parties en présence et avaient rendu possible une solution qui a marqué dans l'histoire du Droit international. De graves questions divisaient alors la France et l'Angleterre : au Siam, en Egypte, en Afrique Occidentale, à Madagascar, les points de friction devenaient de plus en plus nombreux. L'Angleterre de Roseberry et de Salisbury était à l'apogée du règne de Victoria ; elle se savait maîtresse incontestée des mers et ne supportait que difficilement notre expansion coloniale. Mais les Anglais comprennent et admettent la contradiction lorsqu'elle est menée avec loyauté et compétence ; M. de Courcel retrouva à Londres, dans les situations les plus élevées, les hommes d'Etat et les diplomates qu'il avait connus au cours de sa carrière, et les conversations amicales qu'il eut alors per-

mirent de retarder et d'aplanir ensuite le conflit inévitable de Fachoda.

Travailleur infatigable, M. de Courcel avait une culture immense ; il possédait l'anglais et l'allemand comme le français ; et ceux qui ont eu l'insigne privilège d'être ses collaborateurs se rappellent les discours qu'il prononçait en anglais à certains banquets de Londres dans une langue d'une pureté et d'une richesse incomparables. Il avait l'amour de son métier et la passion des affaires. Après ses entretiens au Foreign Office, il allait faire un tour dans Hyde-Park dont la belle ordonnance lui plaisait ; c'est là, disait-il, qu'il faisait ses dépêches. Revenu ensuite à son bureau, il appelait un secrétaire et dictait, sans jamais y revenir, sans jamais reprendre une phrase, les longs rapports diplomatiques, merveilles de style, de clarté et de force, dont les feuillets copiés à la hâte partaient par la valise du soir. Mais c'est surtout dans ses lettres particulières au Ministre des Affaires étrangères qu'il se donnait tout entier : là, la phrase toujours élevée prenait un tour plus familier ; sa pensée intime débordait ; il faisait revivre les conversations qu'il avait eues dans la journée et il y indiquait avec une lucidité merveilleuse l'avenir qui se préparait.

Retiré depuis 1898 dans son château d'Athis-sur-Orge, M. de Courcel avait cessé de prendre une part directe à la vie diplomatique de son pays. Il partageait son temps entre l'Institut, le Sénat, la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, et son admirable bibliothèque.

Mais il affectionnait tout spécialement les travaux de la *Société d'Histoire Diplomatique*, dont il fut longtemps le président ; il prenait la parole aux séances annuelles et ses allocutions charmantes de ton et de forme, étaient pleines de vues profondes et d'enseignements précieux. Lorsque la *Société d'histoire de France* édita en 1908 les mémoires de Richelieu, il en rédigea lui-même l'avant-propos. Il y constatait « la curiosité plus avisée » qui portait vers les études historiques une « génération condamnée à se consoler des amertumes de la défaite et de la constante souffrance du démembrement, par la contemplation de l'antique honneur de la France. »

Non seulement l'histoire lui apparaissait alors comme une consolatrice, mais il en faisait le fondement même de la diplomatie ; de même qu'Albert Sorel, il la considérait comme une chaîne de montagnes dont nous longeons la crête vers laquelle nous marchons et qui est l'avenir, mais couvert d'un épais brouillard ; seuls ceux qui connaissent la structure intime de la chaîne, l'origine et le sens des soulèvements, peuvent avancer, sans risquer de se tromper, dans la nuit qui les environne ; ils savent qu'il y a des lois immuables auxquelles la nature obéit aussi bien dans le temps que dans l'espace, en histoire comme en physique, et que certains symptômes ne trompent que les ignorants.

Aussi la guerre ne le surprit-elle point ; il avait la certitude que nous en sortirions vainqueurs ; le triomphe de l'Allemagne eût été contraire à la logique de l'histoire ; et il lui suffisait de regarder en arrière et de contempler la longue suite des événements qui régissent les évolutions des empires pour conserver sa foi sereine dans l'avenir ; d'ailleurs il connaissait mieux que personne les ressources de son pays, car il en avait été l'une des forces. Il appartenait, en effet, à cette lignée de grands fonctionnaires qui a fait de tout temps l'honneur et la solidarité de la France. Nos rois étaient grands, qui s'appuyaient sur leur labeur et s'entouraient de leurs conseils ; ils tombaient dans l'erreur quand il les avaient négligés ou méconnus. Après 1870, ces grands laborieux ont reconstruit la France et permis le long effort qui a supporté la guerre et chassé l'envahisseur, effort que n'avait pas escompté l'adversaire, et dont nos amis eux-mêmes auraient pu douter. Dédaigneux des ambitions qui les entourent. Ils ne songent qu'à leur tâche, débrouillant les écheveaux, renouant les fils rompus de la trame et se passant de main en main le secret de leur dévouement. Eux seuls savent ce qu'il leur a fallu d'abnégation, de courage et de patience pour supporter sans fléchir les douleurs des quarante-cinq années d'humiliations qui ont marqué l'intervalle des deux guerres ; les gouvernements qui passaient les uns après les autres, ayant souvent à peine le temps de toucher aux affaires, se reposaient avec sécurité sur

ces serviteurs incomparables : le travail était toujours fait, la tradition maintenue, les fautes réparées.

Si ceux qui dans des circonstances plus heureuses, vont continuer leur œuvre, ont besoin quelque jour, dans une heure de lassitude ou de découragement, de se retremper dans un grand exemple, ils se pencheront sur la vie du baron de Courcel, car il fut un maître dans l'art de bien servir son pays.

Jacques Seydoux.

UNE FRANÇAISE EN ALLEMAGNE SOUS LOUIS XIV

Mme DE MECKLEMBOURG
A SCHWERIN

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE INÉDITE
AVEC DOM LUC D'ACHERY

Isabelle-Angélique de Montmorency a fait récemment l'objet de tant de travaux critiques qu'on peut dire, à bon droit, que sa vie et son caractère sont aussi connus que ceux de son frère, l'illustre maréchal de Luxembourg. En particulier, M. Emile Magne et M. Paul Fromageot (1) ont publié, à quelques mois d'intervalle, deux ouvrages consciencieux et bien informés, qui, conçus à des points de vue différents, mais pareillement sérieux et dignes de créance, expliquent par des raisons variées la carrière de cette femme remuante. M. Magne, attiré par les aventures de jeunesse de son héroïne, l'a laissée jeune plus longtemps qu'il n'eut fallu, tandis que M. Fromageot séduit par la piété des dernières années d'Isabelle-Angélique, l'a faite édifiante plus tôt qu'elle ne l'a été et forcé prématurément l'impression du lecteur. Cette divergence entre les deux auteurs est soulignée par l'opposition de leur style, mouvementé et exubérant chez M. Magne, sobre et contenu chez M. Fromageot ; car tous deux ont puisé à peu près aux mêmes

(1) L'ouvrage de M. Fromageot a paru dans la *Revue des Etudes historiques*, en 1911 et 1912.

sources et en ont usé pareillement. Enfin, tous les deux, pour donner au récit une trame plus uniforme, ont peu cité la correspondance de cette verbeuse et abondante personne, prenant volontiers la plume et la gardant longtemps. L'agrément gagne sans doute à ce procédé, mais on connaît moins directement le sujet et il semble que, parfois, il n'est pas mauvais d'agir autrement.

C'est ce que l'on se propose de faire ici. A l'aide d'une correspondance inconnue, semble-t-il, négligée assurément par MM. Magne et Fromageot, nous voudrions revenir sur quelques parties de l'existence aventureuse de celle qui fut successivement duchesse de Châtillon et duchesse de Mecklembourg. Longtemps, elle eut pour directeur de conscience le docte et pieux Dom Luc d'Achery, une des gloires bénédictines de l'abbaye parisienne de Saint-Germain-des-Prés : les lettres qu'elle adressa fréquemment à ce conseiller d'élite sont conservées en partie, à la Bibliothèque Nationale, dans la correspondance des Bénédictins (Fonds français, n° 17,687, f. 117 et suivants). C'est une suite de détails personnels, exprimés par l'héroïne elle-même avec toute la spontanéité dont elle est capable. On y prendra tout ce qui sera utile, laissant à Isabelle-Angélique son propre langage et ses manières de sentir et de dire. Si l'agrément semblera parfois y perdre, la sincérité ne pourra qu'y gagner. La verve de l'épistolière est sans mesure ; son orthographe singulière, même en un temps où la singularité était la règle. Elle écrit comme elle parle, et, de ce fait, ce qu'elle veut dire est souvent très difficile à saisir. Mais ce qu'elle dit est personnel, senti, franc d'allure et d'expression, bien fait pour justifier la boutade fameuse de Paul-Louis Courier, prétendant que la moindre femmelette, de ce temps-là, valait mieux pour le langage que les Jean-Jacques, les Diderot et les d'Alembert. Raison de plus pour reproduire exactement les termes mêmes de Mme de Mecklembourg. Son humeur à la fois primesautière et complexe a besoin, pour être bien saisie, d'être prise sur le vif et son langage la tra-

duit mieux que ne saurait le faire une interprétation moins directe .

Ce fut une destinée assez singulière, que troublèrent tout ensemble les instincts de la femme et les passions du temps. Née du mariage de François de Montmorency et d'Elisabeth-Angélique de Vienne, quelques mois seulement avant que son père fût décapité en place de Grève, la future Mme de Mecklembourg, Elisabeth — dite Isabelle — Angélique de Montmorency fut élevée dans la maison de Condé, près du grand Condé, du prince de Conti et d'Anne de Bourbon, plus tard duchesse de Longueville. Puis, à seize ans et demi, Isabelle-Angélique se laissait enlever par celui qu'elle devait épouser, Gaspard de Coligny, duc de Châtillon. Cette union romanesque ne dura guère : nouée en 1645, elle est rompue le 9 février 1649, par la mort du duc de Châtillon, tué au combat de Charenton-le-Pont, et déjà elle était fort relâchée par l'inconduite du mari et la coquetterie de la femme. Celle-ci ne s'émut pas exagérément de son veuvage et se lança dans l'intrigue, pour occuper son inaction et aussi un sentiment d'affection profonde qu'elle a voué au prince de Condé. Pendant toute la Fronde, la première et la seconde, la duchesse de Châtillon négocie, intrigue ou conspire, sans grand souci de logique dans ses actes, par besoin surtout de s'agiter, de faire l'importante, de servir ou de desservir ceux qu'elle favorise ou non.

Elle avait de l'ambition : elle-même le confesse dans un portrait fort complaisant qu'elle se consacre, comme tant d'autres le faisaient si volontiers alors, avec une franchise qui joue la loyauté et qui n'est qu'impudente. « Je n'ai pas un esprit de bagatelle, écrit-elle ; j'aime la gloire et les belles actions ; j'ai du cœur et de l'ambition. » Ce serait parfait, si, pour obéir à ce sentiment, l'héroïne eut gardé plus de bon sens ; mais son désir de gloire la conseilla souvent assez mal, et notamment lorsqu'elle choisit un second mari, en 1664, quinze ans après avoir perdu le premier. Ne s'avisa-t-elle pas

alors, elle qui ne passa jamais pour naïve et qui n'était pas novice, de distinguer un personnage assez falot, inconsistant et versatile, sur le compte de qui peu de gens avaient des illusions : Christian-Louis, duc de Mecklembourg-Schwerin, roi des Vandales ? C'était un de ces principicules germaniques que séduisait l'attrait de Versailles et de la cour de France, sans leur ôter rien de leur rudesse et de leur morgue natives. Bien fait, d'ailleurs, de sa personne et de physionomie agréable, mais, au moral, irritable, brutal, cruel, jaloux de son autorité, gobe-mouches, baguenaudier, intéressé et ladre par-dessus le marché.

Tel est le roi des Vandales qui fit la conquête de Mme de Châtillon, gagnée sans doute plus au titre qu'au caractère de la personne. Altesse sérénissime, princesse régnante, elle pourra jouer à la souveraine sur les bords de la Baltique, et cette perspective n'est pas pour répugner à cette vaniteuse. Mais la chose ne va pas sans difficultés. D'abord, Christian-Louis n'est pas libre : marié à sa cousine, issue d'un Mecklembourg-Gustrow, il ne vit pas avec sa femme, mais n'en est pas divorcé. Il faut donc rompre cette précédente union, et, d'incident en incident, la chose dura plus d'une année : le second mariage eut lieu le 3 mars 1664, à Saint-Roch, paroisse de l'épouse, qui entrevoyait ainsi la réalisation de son rêve. Il s'en fallait pourtant qu'il fût accompli : contestations imprévues et embarras diplomatiques, la bénédiction nuptiale provoqua tout cela, si bien, qu'après la cérémonie, la nouvelle duchesse de Mecklembourg ne fut pas reconnue, en France, comme telle et princesse souveraine. Autre inconvénient : elle n'avait pas tardé à apprendre, à l'usage, les instincts de lésine de son mari, et comme elle-même sait compter, elle dut vite recourir à la séparation de ses biens propres avec ceux de son mari. Bref, la mésintelligence se dessine, sur quelques points, entre ces deux étranges conjoints, l'un impétueux et inconsidéré, l'autre patiente et avisée.

Les années qui suivirent se ressentent de cette diversité d'humeur : tandis que Christian-Louis voyage et se partage entre la France, et ses états, Isabelle-Angélique demeure ferme à la cour, tantôt disgraciée et tantôt en faveur, occupée surtout à profiter de ce qui peut servir à faire reconnaître son mariage. Elle n'y réussit que le 24 novembre 1666, jour où le roi signa, à Saint-Germain-en-Laye, le contrat d'un mariage déjà vieux de plus de deux ans ; et, au commencement de janvier 1667, la duchesse de Mecklembourg est reçue à la cour avec les honneurs d'une princesse régnante. Il est vrai que, vers la fin de mois d'août précédent, la princesse Christine, première femme de Christian-Louis, était morte, faisant la situation plus favorable aux visées de celle qui l'avait remplacée.

C'était un point essentiel ; mais sans doute n'eut-il pas suffi à faire triompher la nouvelle Mme de Mecklembourg, si la politique de Louis XIV n'eut tendu, à ce moment, à rechercher des alliés en Allemagne. Le roi voulait faire la guerre à la Hollande et il importait de détacher d'elle la sympathie des princes germaniques. Christian-Louis pouvait donc rendre des services, surtout aidé et stimulé par sa femme. Il dût regagner ses états et la duchesse l'y rejoignit à la fin de 1671. Elle arrivait toute confite en dévotion, « entendant six messes par jour » et faisant jeûner ses officiers tous les vendredis, pratiques qui n'allaient guère à des estomacs tudesques. Mme de Mecklembourg les avait prises à la fréquentation de la princesse de Conti et de Mme de Longueville, qui, en se convertissant, n'avait pas manqué d'observer la piété la plus rigoureuse. Cela surprit de la part de Mme de Mecklembourg, qui ne semblait pas promettre une pénitente si zélée, et on en sourit un peu, discrètement. « Si cette aimable princesse continue ces saints exercices, remarquait malicieusement Bidal, l'agent français à Hambourg, elle allongera les litanies. » Elle les allongea en effet, mais quelques-unes des invocations allèrent à l'encontre de ce qu'elle en attendait.

En tout cas, la conversion de Mme de Mecklembourg nous a valu la correspondance qui va suivre. La néophyte s'était mise sous la direction de Dom Luc d'Achery, bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, qui menait, depuis une trentaine d'années, dans cet établissement, une vie valétudinaire et effacée, partagée entre les travaux littéraires et les exercices de piété. Sa modestie, sa dévotion lui avaient amené quelques pénitentes de marque et Mme de Mecklembourg semble avoir tenu un rang à part dans ce groupe. C'est pour cela que, passant en Allemagne, elle ne manque pas de tenir son directeur au courant de ce qui lui advient, en des lettres longues, détaillées, verbeuses même, dont le moine a conservé la plus grande partie, sinon tout l'ensemble, et qui permettent maintenant de suivre de près les déboires de cette personne impressionnable et obstinée. Mme de Mecklembourg a le tort de mal dater ses lettres : c'est une difficulté de plus, quand on les a lues tant bien que mal, de les replacer à leur véritable rang. On les donnera donc dans l'ordre le plus raisonnable, sans garantir que ce soit le plus exact.

Quand Mme de Mecklembourg écrivit la première de ces lettres, le 19 janvier 1672, elle était à Ratzebourg, sur les confins nord-ouest de sa principauté. Partie de Paris à la fin d'octobre précédent, elle s'attardait en route, nullement pressée, semble-t-il, de rejoindre son époux, toujours indécis et fantasque. Déjà, sur les conseils d'un certain abbé de Lesdignan, qui possède alors toute sa confiance, Christian-Louis coquette avec les ennemis de la France et exige de sa femme une donation immédiate de tous ses biens. La demande était pour surprendre et n'accroît pas le désir d'arriver sur les terres d'un mari si intéressé. De Ratzebourg, Isabelle-Angélique se hâte d'informer de ce qui se passe Bidal, qui engage à ne rien promettre et surtout à ne rien signer C'est alors qu'elle écrit à Paris le billet suivant, tout plein lui aussi de ses anxiétés :

« J'ai grand peur qu'à la fin la prophétie de M. de Mecklembourg ne soit véritable, car nous voyons des projets et des inqualités qui donnent lieu de tout craindre, sans que je croie fermement que Dieu ne m'abandonnera pas. Mais, pour vous parler de ce qui me touche le plus, c'est d'être privée de la Messe ; dans toutes ces dernières fêtes passées, et lorsque j'en ai voulu parler, M. mon mari m'a répondu d'aller à celle qui se dit dans l'église des Luthériens. Je répondis ce que je devais sur cela et j'y fis mon devoir, si bien que j'espère que j'aurai demain le *signor Padre*, puis que les disputes de M. l'abbé de Lesdignan le feront déserter ; et comme je suis seule depuis ce matin, je m'y confesserai et communierai, s'il plaît à Dieu. Je ne l'ai pas pu plus tôt, craignant de ne le pas assez bien faire, n'ayant pas été quittée d'un pas, et tous les prêtres que j'ai vus à Amsterdam ne parlaient point français. Du reste de mes petits exercices, j'ai tâché d'y être fidèle et à ce que j'avais promis ; d'ailleurs, vous verrez que je me suis occupée à faire consigner ce que vous m'avez donné. Pour le présent, je fais des ornements pour la petite chapelle que j'ai fait faire, et je songe fort souvent que vous ne m'oubliez pas dans vos saints sacrifices, puisque vous me l'avez promis. »

Comme on le voit, la pauvre femme est loin d'être rassurée : elle connaît au vrai maintenant les lacunes de l'esprit du mari qu'elle a choisi, et Bidal, qui le sait mieux encore, n'hésite pas à écrire à Paris que ceux qui ont embarqué la duchesse dans ce voyage lui ont donné un bien mauvais conseil. Cependant les choses paraissent s'arranger un peu La femme reprend quelque empire sur la volonté de son mari, qui s'occupe à des levées de troupes pour la France et consent à ce qu'Isabelle fasse son entrée solennelle à Schwerin. Elle a lieu, en effet, en avril, et la princesse, un peu rassurée, écrit après cela, le 12 mai, la longue lettre qui suit à Dom d'Achery :

« Je commencerai par vous dire que je suivrai ponctuellement vos ordres et que je n'écrirai point, puisque vous ne le jugez pas à propos. Pour ce qui est de l'ecclésiastique dont vous me parlez, je donne ordre à Lachèse, mon intendant, de vous aller trouver pour voir ce qu'il lui faudra pour venir ici, et le chemin qu'il

doit tenir, car je ne sais plus si, depuis la guerre, il y a sûreté par la Flandre et la Hollande. Le chemin le plus court, ce serait de venir de Rouen à Hambourg. Dans cette saison ici, l'on dit qu'il n'y a nul risque et que l'on arrive quelquefois en cinq ou six jours ; mais ceux qui craignent la mer aiment mieux être quatre ou cinq semaines en chemin. Soit pour l'un ou pour l'autre, j'écris à Lachèse de vous donner les deux routes, et ce que vous jugerez à propos du reste. Cependant, je n'en parlerai point à M. mon mari, car je suis sûre qu'il s'y opposerait. Mais, dès qu'il sera à Hambourg, je lui ferai dire par son aumônier, qui est ici, qu'il le faut faire venir, parce qu'il ne peut pas résister à dire la messe tous les jours devant moi, comme il le fait à présent. Etant proposé de la sorte, nous en viendrons à bout, et, pourvu qu'il soit tel que vous me le mandez, ce me sera un grand soulagement de toutes les manières.

« Je vous envoie une relation de mon entrée : Deschamps vous la doit porter, car j'ai dit à son frère de lui mander tout de bon. Il ne se pouvait rien voir de plus beau ni de mieux et je tâchai par tout cela d'élever mon esprit à Dieu pour le bénir de tout. En suite des grands plaisirs, l'on a toujours quelque amertume : c'est pourquoi l'on n'en manque pas. M. de Lesdignan prit la peine de faire des rapports à M. mon mari contre les gentilshommes qui auraient dit tant de bien de moi que cela allait jusqu'au point de se sacrifier pour mon service, s'il n'en usait pas bien, et que l'on ne ferait pas de même pour lui. Enfin, ce méchant esprit fit une si grande affaire de cela, que j'appris que l'on voulait envoyer des gardes chez eux et faire confisquer leurs biens. Tout cela me fit de la peine, car je n'ai, de ma vie, pu consentir que l'on souffrît pour moi. C'est une malice bien noire que d'abuser de la faiblesse des gens pour les mettre de méchante humeur contre tout le monde. Cela fait bien du désordre ici, car M. mon mari l'a amené avec lui, et l'on prétend qu'il lui donne le portrait de chaque personne selon sa méchante volonté. Pour moi, j'attends sans nulle inquiétude tout ce qu'il projette sur les choses qu'il a en tête contre moi. L'on commence déjà d'en parler et j'appréhende que M. mon mari n'aille avec cet homme en France. Cela fera de l'éclat et donnera au public ce que je prends soin de cacher ; mais il en sera tout ce qu'il plaira à Dieu, sur lequel je me confie entièrement.

« J'envoie à M. l'abbé de La Vergne un échantillon des lettres que l'on reçoit tous les jours de Paris pour M. de Lesdignan. Il faut qu'il la garde ou vous. S'il va en France, vous en ferez ce

que vous jugerez à propos. Pour moi, je ne crois pas que, si M. mon mari s'en va, que je doive rester un siècle ici, à moins que j'aie la liberté d'y faire le bien qu'il se peut facilement pour la conversion des gens et d'établir une église, ce qui sera fort aisé, si l'on me laisse le faire, avec l'ecclésiastique dont vous me parlez ; car ceux d'ici ne songent qu'à vivre, c'est-à-dire à bien boire et manger. Du reste, quoi que je leur aie pu dire, ils ne se donnent nulle peine quoiqu'il parle aller... »

Le reste de la lettre manque. Sans doute contenait-il d'autres précisions sur les projets religieux de la duchesse, qui, décidément, en venant dans ses Etats, avait l'ambition de les convertir. Ce prosélytisme ne cadrait guère avec les idées de son mari, tour à tour luthérien et catholique, changeant de religion selon les impressions du moment, partout incertain et tiède. Pour l'heure, il allait se mettre en campagne, flanqué de son inévitable abbé de Lesdignan. La duchesse n'augurait pas grand'chose de bon de ce départ ; mais elle sera seule pendant l'absence, nantie de bien des pouvoirs, et la perspective de jouer à la souveraine la grise et lui fait souhaiter l'entrée en guerre de Christian-Louis. A la tête de six cents chevaux, plus ses équipages, celui-ci quitte sa capitale et part se mettre, en pompeux appareil, aux ordres de Louis XIV, non sans avoir au préalable fait engager les pierreries de sa femme, pour payer sa dépense. En dépit de ces dispositions excellentes, il semble que Christian-Louis n'arriva pas à l'armée ; en tout cas, un fort contingent des troupes qu'il a levées reste en Mecklembourg, et sa femme ne sait qu'en faire. Pourtant lui-même est à Paris, toujours avec le Lesdignan, qui l'a circonvenu, qu'il fait passer pour son ministre et qui l'accompagne partout, même à la cour et devant le roi. Mme de Mecklembourg en est avisée et voici ce qu'elle en écrit, le 8 août, à Dom d'Achery.

« Je viens d'apprendre que M. mon mari est allé à Paris. Cela m'a un peu surprise et me donne de la peine, car il est si susceptible de toutes sortes d'impressions que j'appréhende qu'il ne fasse

quelque méchante démarche contre lui-même et contre moi. L'on dit que cet abbé le gouverne encore. Quoi que cela en soit, le bon Dieu y mettra la main et fera tout pour le mieux. C'est pourquoi je lui remets toutes choses, étant dans le fond de mon mieux ici, et espérant de vous mander dans peu la conversion de toute une famille, qui suivrait de beaucoup d'autres, si j'avais un bon ecclésiastique qui sut parler allemand ; car, pour le moine que j'ai trouvé ici, il n'est pas de trop bon exemple et si j'en avais de meilleur, je ferais en sorte qu'il retournât adroitement à son couvent. Je me sers pour l'heure d'un conseiller qui était prisonnier et que j'ai fait délivrer. Il me paraît touché de Dieu et me promet de travailler au salut des âmes. Je lui parle assez souvent, par interprète néanmoins, car il n'entend pas le français ; je vous ferai mander son histoire par une meilleure main que la mienne. Cependant, je fonde tout mon bonheur sur l'assurance que vous donnez d'avoir part en vos bonnes prières. »

Pendant que Christian-Louis s'agite vainement à Paris, sa femme est demeurée à Schwerin, avec des pouvoirs de régente, tout occupée à servir les intérêts de la France, embarrassée des troupes qui lui restent et dont elle ne sait que faire, ennuyée aussi de sa solitude et du manque de nouvelles et d'instructions. Si la conduite du mari est inconséquente et maladroite, la femme de son côté manque d'habileté, affiche des préoccupations religieuses intempestives dans ce milieu hérétique et donne son attention à des faits et à des gens qui méritent moins qu'on s'y arrête. Déjà, dans la lettre précédente, elle a fait allusion à un personnage singulier, un certain frère morave qui avait été jadis le conseiller de son mari et que celui-ci avait bientôt disgracié et traité avec une cruauté voisine de l'inconscience. On va voir l'histoire du bonhomme, comme dit la duchesse, longuement retracée à Luc d'Achery, dans cette lettre du 18 août :

« Comme vous m'avez mandé que vous aviez eu de la facilité à lire quelque chose que je vous avais fait écrire, je me sers de la même main pour vous dire que, depuis trois mois ou environ que je suis régente, il est survenu tant de sortes d'affaires que je n'ai

pas pu prendre le moindre repos. De sorte que, s'il y a quelque avantage d'avoir la régence de cet état, les peines et les inquiétudes qu'on en souffre sont infiniment plus grandes, et je puis dire que c'est une rose environnée d'un grand nombre d'épines. Et ce qui est de plus fâcheux, c'est que depuis deux mois je n'ai reçu aucunes nouvelles de M. mon mari, sur mille choses de la dernière conséquence que je lui avais écrit et que la plus grande partie des gens sont si malins et si peu dans les intérêts de leur prince, qu'il est impossible de se fier à leurs paroles. Cependant, je fais du mieux qu'il m'est possible pour contenter tout le monde et éclaicir les choses qui sont dans une grande confusion et dont il est impossible de venir à bout sans une patience extraordinaire et sans le secours de Notre-Seigneur, entre les mains duquel je me mets. C'est pourquoi je demande vos prières.

« Je vous ai promis de vous écrire touchant une personne qui est ici, lequel était conseiller de M. mon mari et fut mis prisonnier sans qu'il y eût sujet, mais par l'envie de quelques officiers de M. mon mari, duquel il était pour lors favori, et par l'appréhension qu'ils avaient qu'il ne leur fît tort par la connaissance qu'il avait de leur conduite. Cet homme est fort savant et était retenu prisonnier depuis près de six ans, et ayant souffert extrêmement. Et lors de mon entrée, comme j'en avais entendu parler en France, je demandai sa liberté comme un des privilèges qui m'étaient dûs et auquel seul je me suis attachée. J'ai eu quelque peine à l'obtenir de M. mon mari ; mais enfin, ma persévérance a fait que j'en suis venue à bout. De sorte qu'il est sorti le jour de la Pentecôte, c'est-à-dire que la liberté lui a été accordée ; car, l'ayant été voir aussitôt et lui ayant demandé ce qu'il souhaitait que je fisse afin de le rendre dans un meilleur état, parce qu'il était dans un lieu si infect qu'il était impossible d'y demeurer sans être malade, et qu'il avait besoin d'habits et autres choses ; il me fit réponse, après m'avoir remercié en des termes les plus touchants et les plus édifiants, que le temps qu'il devait être en prison et faire pénitence de ses péchés n'était pas encore fini, qu'il avait toujours été affectionné et fidèle à M. mon mari, de sorte qu'il ne pouvait pas être accusé en aucune façon à cet égard ; mais qu'ayant été un grand pécheur, il ne pouvait être assez puni, que Dieu avait permis sa prison (qu'il dit avoir été la plus sévère qu'il y a jamais eu dans toutes les histoires) afin qu'il rentrât en lui-même et qu'il fît pénitence. La conversation que j'eus avec lui et celles que j'ai eues depuis seraient trop longues à vous dire ; mais vous

saurez que c'est un homme si rempli de Dieu qu'il ne pense et ne parle d'autre chose.

« Je craignais dans le commencement qu'ayant été si longtemps enfermé sans voir ni parler à personne, sans aucun livre et sans avoir écrit, son esprit ne fût un peu affaibli. Mais depuis, j'ai été pleinement informée qu'il a été le plus sage du monde, et il est demeuré d'accord qu'après trois ans de souffrances, pendant lesquels il priait Dieu et méditait sans cesse, il a reçu des grâces incroyables ; qu'après avoir demandé par ses prières des choses qu'il ne pouvait savoir par une étude de plusieurs années, Dieu lui a envoyé des lumières en un moment, de sorte qu'au lieu qu'il passait pour savant auparavant de sa captivité, il n'était qu'un ignorant, et qu'il a plus appris pendant les six années de sa prison, sans aucuns livres et sans avoir la liberté d'écrire et parler à personne, qu'il n'a fait depuis sa connaissance jusqu'au jour de sa prison, quoiqu'il se fût entièrement adonné à l'étude. Il est vrai que tous ceux qui l'entretiennent, et avec lesquels il ne parle que de Dieu, en demeurent d'accord, entre autres M. de Brienne, qui en est si édifié qu'il ne le quitte presque point.

« Il m'a avoué que, quoiqu'il n'ait aucune affaire, il se lève dès deux heures du matin ; les jours passent sans qu'il s'en aperçoive. Il a été en si pitoyable état en sa prison qu'il n'avait plus que la peau et les os, et après avoir été plus de trois semaines sans prendre aucune nourriture, si ce n'est un peu de bière, quand il était par terre il ne pouvait se relever, mais se traînait jusques à ce qu'il eût trouvé le mur ou autre chose pour se relever, et a cru bien des fois qu'il allait rendre le dernier soupir. Cependant, il a toujours loué Dieu, pendant ces trois dernières années, et il en a reçu tant de grâces que de lui vouloir faire miséricorde. Il ne fait qu'un repas tous les jours et il prend un peu de vin, en attendant que son estomac soit plus fort ; mais il n'entre rien dans son corps depuis le jeudi midi jusques au dimanche à pareille heure, et il donne ce qu'on lui porte à un homme qui lui portait à manger pendant sa prison et duquel il a été traité le plus cruellement du monde ; et il songe très souvent au moyen de lui procurer du bien. Il bénit le jour qu'il a été captif : il a oublié tout le mal qui lui a été fait et n'a pas plus de joie que quand il s'entretient de Dieu, et jamais je n'ai vu un homme si content qu'il paraît. Il m'a engagée à prier Dieu tous les matins avec lui et une autre personne qui est à moi ; mais il prie d'un si bon cœur et avec tant de zèle qu'il donne beaucoup de dévotion. Il dit tous les jours

qu'il a une chose à me dire de grande conséquence et il en parle comme s'il l'avait sue par des lumières qu'il a reçues de Dieu ; mais il dit qu'il n'est pas encore temps et que ce ne peut être qu'à la fin de sa prison, qui doit durer jusques au mois de novembre.

« Dans les commencements, il ne communiait point, mais quelqu'un lui en ayant demandé la cause, il fit réponse qu'il avait des raisons et qu'il fallait attendre ; mais il a eu appréhension de donner quelque scandale, de sorte que, depuis un mois, il a reçu le Saint-Sacrement et n'y manque pas tous les dimanches. Je crus qu'il voulait attendre que j'eusse ici un prêtre qui fut plus dévot et qui menât une vie plus exemplaire que celui qui y est à présent, et lequel n'y doit être que jusques au jour de saint Michel prochain, parce que sa dispense n'a été continuée que jusques à ce temps, encore c'est avec le consentement des supérieurs qu'il n'a point obtenu. C'est pourquoi, comme j'avais du scrupule de voir un religieux hors de son couvent, et que d'ailleurs il ne s'acquittait pas de son devoir, ne s'attachant en aucune façon à instruire les hérétiques, je lui ai accordé son congé avec une grande facilité et avec beaucoup de joie. Mais je suis en peine où je prendrai un prêtre qui soit capable d'être ici, c'est-à-dire qui soit d'une vie exemplaire, qui sache un peu d'allemand et qui prenne plaisir à instruire et convertir ceux que je porterai à cela, comme le prisonnier dont je viens de parler a commencé, à l'égard de trois ou quatre personnes, avec assez de progrès ; mais comme il n'est pas prêtre, il ne peut ni prêcher ni faire les choses nécessaires pour cela. C'est pourquoi vous me feriez un plaisir sensible de découvrir quelque prêtre comme il le faut. A présent que je suis régente, je pourrais l'installer et l'établir sans difficulté, et lorsque M. mon mari renverra ici quelqu'un de ses gens, dont M. Deschamps vous donnera avis, il pourrait venir par la même commodité.

« J'oubliais à vous dire qu'outre la fatigue que les affaires de cet état me donnent, j'ai un grand déplaisir d'apprendre que M. mon mari est à Paris, sans savoir son dessein et sans qu'il m'écrive en aucune façon. Je vous supplie de prier Dieu qu'il lui inspire de bons sentiments et conformes à ceux qu'il avait à son départ. Je vous envoie les prières que ce bon homme nous fait dire tous les matins, que j'ai ajoutées à celle que vous m'aviez donnée. J'ai reçu vos deux lettres dont je vous rends grâces : je tâcherai d'en profiter et de suivre les bonnes intentions que j'ai reçues de vous. Cependant, je souhaite un bon prêtre pour me remettre sur lui de la conduite de moi-même. »

On le voit, la cour de Schwerin n'était pas banale : le déséquilibrement d'esprit du prince s'y faisait sentir, et parfois de dure façon. Outre l'illuminé dont il vient d'être question et que Christian-Louis avait traité avec tant de cruauté, elle possédait en ce moment un autre original, Louis-Henri de Loménie, comte de Brienne, qui, après quelques frasques à Paris, était venu se placer sous l'égide du duc de Mecklembourg. C'est un ensemble singulier, que nous retrouverons abondamment dans les lettres suivantes. Ainsi entourée, la princesse pouvait montrer parfois un peu d'impatience et de la bizarrerie. Occupée surtout à sa fonction de régente, elle écrivait beaucoup en France, soutenant une correspondance régulière, sur la politique et sur les affaires, avec Louvois et avec Pomponne, alors chargé du département des Etrangers, comme on disait. Mais on n'y saisit qu'une partie de son activité extérieure, pour ainsi dire, et non les motifs intimes de ses actions. Elle les dit seulement à son directeur de conscience et, pour cette raison, tout ce qu'elle lui mande est bon à connaître. Le 8 septembre, elle ne lui adresse qu'un court billet :

« Je crois que vous saurez plus de nouvelles de la conduite de M. mon mari, étant à Paris, que tout ce que je vous en pourrais mander, mais son procédé est bizarre.

« Le résident de France à Hambourg m'ayant donné avis d'un prêtre qui a été longtemps dans les missions, je m'en suis informée, et ayant appris qu'il parle bien français et allemand et qu'il est homme de bien, je l'ai mandé ; de sorte que je l'attends ici au premier jour de la semaine prochaine. Depuis que je vous ai écrit de ce bon homme qui est ici, il a pris la résolution de se faire prêtre ; après cela, nous aurons un petit clergé bien réglé. Je suis en peine de M. de La Vergne et de Mme la duchesse de Longueville, que l'on dit malade au Val-de-Grâce. Je fais ce mot à la hâte, parce que j'ai écrit des volumes à M. mon mari sur ce qu'il me mande et mille ordres injustes qu'il me donne pour ici. Cependant, j'espère que le bon Dieu m'assistera. Je continue mes prières et le jeune gentilhomme que vous m'avez vu est devenu si dévot

qu'il me vient chercher à la même heure pour faire nos prières, le matin, avec ce bon homme. Je lis vos deux petites prières que vous m'avez envoyées et je compte sur vos prières. »

Il se peut que toutes ces pratiques de dévotion aient paru excessives à beaucoup et aient été injustement interprêtées par les malveillants. On a parlé, notamment, des assiduités d'un jeune gentilhomme près de la duchesse. La cause en serait-elle ce qu'elle-même vient de dire ? Il se peut. Quoi qu'il en soit, Isabelle-Angélique se plonge de plus en plus dans l'observation des exercices religieux, et cette préoccupation fait toujours l'objet principal de ses missives à Dom Luc d'Achery. Voici ce dont elle l'entretient le 27 septembre :

« J'ai reçu votre lettre du 7 de ce mois, par laquelle je vois le zèle que vous avez pour mon salut, puisque vous me témoignez tant de joie de ce qu'il s'est trouvé ici un homme qui vit si bien et avec tant de dévotion qu'il sert ici d'un très bon exemple. Pour satisfaire à votre lettre, je vous dirai qu'il est de Moravie, et par conséquent Allemand ; et comme il est d'un pays où tout le monde est catholique, il l'a été dès sa naissance. Je crois vous avoir mandé qu'il avait dessein de se faire prêtre ; mais il craint qu'il n'y ait difficulté à cause qu'il n'a pas son extrait baptistaire, ni le dimissoire de l'évêque du diocèse duquel il est. Et comme il y a longtemps qu'il est hors du pays, en étant sorti dès sa jeunesse, il croit qu'il y aura de la difficulté. Il a néanmoins donné des mémoires pour cela au Père qui s'en est allé depuis huit jours, et pour savoir si M. l'évêque de Maroc (1) serait dans la volonté de lui donner les ordres en peu de temps, à cause de la nécessité qu'il y a d'avoir ici un prêtre, tant pour dire la messe que pour la conversion des hérétiques. Mais comme j'en avais demandé à Hambourg, on m'en a envoyé un qui est le chef des missionnaires du pays, lequel est très sage, parle très bien allemand et français et veut avoir une très grande application à prêcher la parole de Dieu et à la conversion des âmes. L'on m'en a mandé tout le bien imaginaire et je connais par ses actions qu'il est vrai, et que Dieu me

(1) Valère de Maccionis, évêque *in partibus* du Maroc, vicaire apostolique de l'Allemagne septentrionale, à Hambourg, du 7 septembre 1667 au 26 août 1676.

fait beaucoup de grâce de faire une si heureuse rencontre. C'est pourquoi le bon prisonnier ne se pressera pas, mais il attendra la volonté de Dieu, à laquelle il a toujours la même soumission, comme il a la même ferveur pour son service. Il communie à présent tous les dimanches, et je ne doute pas que sa dévotion n'augmente, car il a résolu de ne pas boire de vin quand il sentira son estomac fortifié, et il est dans des sentiments qui ne peuvent partir que d'un homme qui ne veut vivre que pour Dieu. Vous voyez bien qu'à moins de trouver un prêtre qui fut digne et capable de faire ici quelques progrès, il vaut mieux se contenter de ce que nous avons. Je n'ajouterai pas grand'chose à ce que je vous ai fait mander, parce que j'ai une migraine très incommode. J'apprends tous les jours de Paris que l'abbé de Lesdignan conduit M. mon mari d'une terrible manière pour sa gloire et qu'il n'y a rien qu'il ne l'oblige à faire contre moi et pour vendre les pierreries que je lui ai prêtées. Mais par la miséricorde de Dieu, je remets tout entre ses mains. »

Ces derniers mots laissent entendre tous les sujets d'inquiétude que pouvait avoir Mme de Mecklembourg, au fond de sa principauté. Si les préoccupations religieuses tiennent tant de place dans la correspondance avec Dom Luc, il n'en faudrait pas conclure, en effet, qu'elles fussent seules dans l'esprit de la duchesse. Les agissements de son mari en France l'occupaient beaucoup, au contraire, et la forçaient à entretenir, par ailleurs, un commerce de lettres nombreux et constant. On voit, dans ces lettres, le « furieux dépit » qu'elle ressent en apprenant la « figure si ridicule » que fait son mari à la Cour, sur les conseils de l'abbé de Lesdignan, qui accompagne devant Louis XIV ce prince qui aurait dû se présenter escorté de ses nombreux officiers et gentilshommes « qui ont été privés de voir le roi, ce dont ils avaient fort envie. » Tout cela, avoue-t-elle, « lui déplaît au dernier point », et elle « en souffre infiniment ». Mais cela l'autorise à détailler son action personnelle en Mecklembourg et à insister en de longues lettres, près de Louvois ou de Pomponne, sur l'appréhension que lui inspire l'attitude douteuse de l'électeur de Brandebourg et sur l'embarras que lui cause

le corps de cavalerie laissé par son mari en Mecklembourg, au lieu de le conduire à la guerre. C'est délicat, en effet, et bien fait pour préoccuper une femme prévoyante. Néanmoins, il n'en paraît que peu de chose quand la princesse s'adresse à d'Achery, qui sans doute n'y eut pas pris grand intérêt. Avec lui, elle se tient surtout à ses scrupules de conscience et l'en informe exactement. Elle lui écrit ceci, le 27 octobre, un mois juste après la lettre précédente :

« J'ai reçu vos deux dernières des 27 septembre et 5 de ce mois, par lesquelles je vois la charité que vous avez pour moi et pour le bon prisonnier auquel je les ai communiquées, afin qu'il profite de vos bons avis. Il les a pris de si bonne part qu'il m'a témoigné une joie sensible de ce que vous aviez tant de bonté, et m'a demandé la permission de vous écrire la lettre que je vous envoie. Comme vous y verrez son nom au bas, il est inutile que je vous le mande. Pour ce qui est de son âge, j'ai su de lui qu'il est né au mois de janvier 1634, de sorte qu'il a présentement trente-huit ans passés et aura au mois de janvier prochain trente-neuf ans. Il avait changé son jeûne auparavant que j'eusse reçu vos lettres ; je n'en sais pas la raison, mais il le pratique de la même manière que vous le prescrivez. Tout ce que je vous puis dire, c'est que, par toutes ses paroles et ses actions, je suis persuadée qu'il est rempli de Dieu, car sa dévotion et sa ferveur augmentent de jour en jour. Il m'a paru si satisfait de ce que vous avez écrit à son égard qu'il a déclaré qu'il suivrait vos conseils et qu'il aurait une satisfaction bien grande s'il pouvait avoir votre conversation. Si cela ne vous incommode point, je vous prie de prendre la peine de lui faire réponse. Comme le prêtre que nous avons est un fort honnête homme et d'une vie exemplaire, ce bon homme n'a plus d'empressement à se faire prêtre ; c'est pourquoi il attend la volonté de Notre-Seigneur. Lorsque je lui fis lire dans vos lettres que la lecture de plusieurs traités moraux de saint Augustin lui servirait merveilleusement, le commentaire de saint Jean, etc., il sourit et me dit que le directeur étant jésuite, il ne serait pas de cet avis et que vous sauriez bien ce que cela voulait dire. M. de Brienne a souvent ici sa conversation, dont il a un peu profité ; mais comme il a quelquefois des saillies comme il a eu des mouvements en France, qui n'ont pas été trop modérées, ce bon homme en a

été un peu fâché. Je vous remercie de la bonté que vous avez de vouloir envoyer un livre de saint Augustin. M. mon mari a une si grande bibliothèque et si belle, qu'elle est remplie des livres les plus curieux auxquels il a recours quand il veut, et l'on m'a dit qu'il avait prodigieusement lu.

« Je ne doute pas que vous n'ayez appris que l'abbé de Lesdignan a été arrêté prisonnier ; c'est pourquoi je crois que vous serez en repos de ce côté-là comme moi.

« Je vous remercie des nouvelles que vous me mandez touchant Mme de Longueville, et vous prie de faire mes compliments à M. Voisin, auquel je suis bien obligée de son souvenir.

« Vous jugerez par la lettre du bon homme s'il est dans son bon sens, comme l'on en veut douter. J'ai quitté toutes les oraisons de celles dont vous me parlez. A l'égard du pauvre M. de Brienne, il est dans des actes terribles depuis quinze jours. Cela lui est déjà arrivé plusieurs fois. Je donnerais beaucoup pour qu'il fût en France, car il me tourmente à tout moment et fait de grands désordres qui mettent ma patience à bout. »

La lettre de l'illuminé à qui Mme de Mecklembourg porte tant d'intérêt n'est pas jointe à celle-là ; de sorte que nous ignorerions le nom du personnage, si la princesse ne l'avait écrit ailleurs. Elle le nomme Eguefelfe et nous respectons son orthographe personnelle qui peut ne pas représenter la manière exacte dont le nom s'écrivait, mais en donne sûrement la prononciation. Grâce à ce détail, on pourrait, s'il en était besoin, éclaircir à Schwerin la véritable histoire d'un personnage qui tint tant de place dans les préoccupations de la princesse.

Pour le moment, son mari lui donne toujours de la tablature. Il est vrai qu'on lui a enlevé les conseils de l'abbé de Lesdignan, mis en sûreté pour Louvois. Mais cela n'a pas changé l'humeur du duc de Mecklembourg, qui oscille toujours entre l'inconséquence et l'indécision. Il ne cesse de récriminer contre sa femme, se plaint de ce qu'elle a cédé les troupes laissées sans emploi en Mecklembourg et les a fait passer au service du Danemark, qui s'est déclaré l'allié de la

France. L'opération, comme on pense, ne s'est pas conclue sans l'assentiment des ministres de Louis XIV. Christian-Louis n'en proteste pas moins et déprécie ce que fait la princesse pour servir la politique de Versailles. Mais on commence à connaître cet esprit étrange, ainsi que la valeur de ses résolutions. Au milieu des soucis qui l'accablent de ce chef, Isabelle-Angélique trouve moyen cependant de ne pas perdre de vue les intérêts religieux qu'elle prétend sauvegarder et ne manque pas d'en entretenir son directeur de conscience. Un incident lui cause un petit émoi sur ce chapitre. Le prêtre si plein de mérites qu'elle a reçu de Hambourg est, paraît-il, un Jésuite. Que faut-il en faire ? Ce cas épineux est fidèlement soumis au bénédictin de Saint-Germain-des-Prés, dans une longue lettre du 7 décembre :

« Je n'ai pas manqué, dès que j'ai reçu votre lettre, de faire tout ce que vous me mandiez touchant le Père, quoique je l'eusse déjà fait dès le commencement ; mais comme je croyais que l'autre reviendrait et que je n'avais demandé à M. Bidal un bon ecclésiastique que pour un mois, dès que je vis qu'il était de la Compagnie, je fus fort surprise, car il me mandait qu'il m'envoyait un missionnaire qui avait toutes les qualités que je lui avais demandées. Il est de très bon exemple, il fait le catéchisme, les prières, les sermons, le plus de confessions que l'on puisse voir et dit sa messe de même. Du reste, je l'ai logé dans un lieu fort séparé du monde et lui ai donné des gens pour le servir, lui conseillant de manger en son particulier, parce que l'autre ne le faisait pas et s'enivrait si souvent qu'il s'emportait ensuite à dire des choses fort déshonnêtes, de sorte que l'on en était tout scandalisé ; et comme il a vu que j'approuvaispas sa conduite, il se trouve à présent qu'au lieu d'être allé à son chapitre, à Vienne, comme il le disait, il est à Ratzbourg à mener une vie fort peu régulière. Dans le commencement, il prenait prétexte d'un rhumatisme, mais à présent il a levé le masque si bien que nous avons ici celui qui ne devait demeurer qu'un mois, lequel n'a pas lieu de faire rien paraître de la doctrine de sa Compagnie à mon égard, parce qu'il sait bien mes sentiments sur ce sujet, et lorsque je l'ai mis sur le chapitre de ceux que l'on appelait jansénistes, il me parla fort

modérément, disant qu'il avait appris que tout était d'accord. Je le mis sur ce que l'on m'avait dit autrefois d'Escobar, mais il me dit que c'était des suppositions et que l'on avait pris son nom pour dire des choses terribles.

« Je ne crois pas qu'il soit des plus opiniâtres sur ce sujet ; mais quoi qu'il en soit, comme je crois que M. mon mari doit revenir dans peu, si l'on trouvait quelque honnête homme, ce serait une commodité la meilleure du monde pour le ramener. J'ai peur que si je lui en parle, qu'il n'en fasse rien ; mais il y a des centaines de gens qui l'approchent qui le pourraient plutôt persuader, et ce qui me fait croire qu'il n'y résisterait pas, c'est que je lui avais écrit, il y a quelque temps, que j'avais fait ajuster un petit lieu qui serait propre à mettre des solitaires, et comme il aimait tant les capucins, qu'il en pouvait amener ; il me manda qu'il le ferait dans ce temps-là. Mais comme il n'est pas un quart d'heure en même assiette, je n'ose quasi espérer rien de ce que je désire, sur quoi que ce soit, et que je vous assure tant que je songe souvent que la vie est courte et qu'il faut, comme dit si bien Mme de Longueville, payer les dettes du passé. Je tomberais dans de très grands chagrins, car c'est une chose assez terrible de n'avoir qui que ce soit à qui parler. Je fais ce que je puis pour ne me laisser pas abattre ; mais néanmoins depuis quelque temps je suis dans une si grande insomnie que je passe quasi toutes les nuits sans dormir plus d'une heure, et par dessus cela j'ai de très grands maux de rate. Je vas pourtant mon chemin, et cela ne m'empêchera pas que je ne fasse un petit voyage demain, pour recevoir M. de Feuquières, ambassadeur de France, qui va en Suède et qui a ordre de me voir, à ce que l'on dit. C'est pour lui épargner la peine de venir jusques ici, parce qu'il est fort pressé. Je le vas recevoir à Ratzbourg, quoique je ne me porte nullement bien, comme je vous l'ai déjà dit ; mais il n'en faut plus parler.

« Revenons à ce que vous me mandez de Deschamps. C'est le frère d'un qui est à mon service, qui est fort honnête garçon et qui a beaucoup de piété. Je ne connais pas tant celui qui est à Paris, parce que je n'appelle pas connaître les gens que l'on ne voit qu'un moment à Paris, mais j'en ai bonne opinion. Il n'a jamais été à mon service, ni sur l'état de ma maison. Cependant, comme sa femme a désiré de venir avec moi, je lui ai adressé quelques lettres comme les vôtres et, pour la peine qu'il a prise de les rendre, je ne manquerai pas de le contenter, ainsi que tous mes gens, dès que je saurai la fin de ma destinée, c'est-à-dire dès

que l'on verra si M. mon mari sera content de la réponse que j'ai faite sur ce qu'il m'avait mandé pour M. de Vandeul, dont vous aurez peut-être ouï parler. C'est pourquoi, étant accablée de lettres, je finirai celle-ci en vous demandant la continuation de votre direction et de vos saintes prières pour me donner la patience qui m'est nécessaire. »

Il ne faudrait pas croire que ces préoccupations un peu étroites de discipline ecclésiastique fussent les premières dans l'esprit de la princesse. Elle y prêtait sans doute beaucoup d'importance, trop peut-être ; mais elle aimait aussi les négociations et la politique et ne laissait perdre aucune occasion de s'en mêler. Elle vint, comme on l'a vu, saisir au passage le marquis de Feuquières, regagnant son poste diplomatique de Stockholm et se concerter avec lui sur la conduite à tenir au milieu de ces nations septentrionales plus ou moins bien disposées pour la France. Quelques jours après, le 16 décembre, nouveau voyage d'Isabelle-Angélique à Hambourg, pour s'y rencontrer avec le duc souverain de Zell, qui se montre fort sensible aux grâces de la duchesse. Il l'est moins pourtant qu'aux attraits d'une jeune française de bonne famille du Poitou, Eléonore de Desmier d'Olbreuse, qui se trouve aussi à Hambourg comme demoiselle d'honneur de la princesse de Tarente, et qu'il va épouser morganatiquement en la faisant comtesse de Hambourg. Tous ces événements distraient la duchesse de Mecklembourg, sans faire disparaître ses appréhensions, car Christian-Louis ne s'amende pas et reste le jouet de sa fantaisie malsaine. Le 26 janvier 1673 sa femme s'en plaint longuement à Dom d'Achery.

« Comme Mme de Longueville est persécutée de la part de M. de Lesdignan par des personnes qui ne se mettent pas en peine de la suite des choses, elle m'écrit sur son sujet et me presse de consentir à sa liberté, croyant que je le dois faire pour la sûreté de ma conscience. Mais quand je fais réflexion au mal qu'il m'a fait, lequel néanmoins j'ai oublié, pour l'amour de Dieu, sans compter celui qu'il voulait faire par ses pernicieux avis, et quand l'on est averti

comme je le suis de ce qu'il a encore voulu faire depuis qu'il est en prison et des menaces qu'il a fait dans le même temps qu'il implore mon secours, je ne puis me résoudre à donner ce consentement sans me faire la dernière violence, car je suis assurée qu'étant en liberté il fera plus de mal qu'auparavant, n'étant pas de trempe à se corriger, mais à se venger jusqu'à ce qu'il n'en puisse plus avoir les moyens. Ce sont les discours qu'il tient ordinairement et dont il se servait ici non seulement contre moi, quoique je ne lui faisais aucun mal, mais contre tous ceux qui l'avertissaient de ce qui pourrait arriver, soit de la part de Dieu, soit de la part des hommes. Enfin, je n'en espère rien de bon, et j'ai déjà eu un semblable exemple d'un nommé Le Cocq, lequel n'avait pas tant de malice. Il m'avait néanmoins fait beaucoup de mal, et étant en prison j'eus un scrupule de conscience. Je remis tout mon ressentiment entre les mains de Dieu, comme j'ai fait à l'égard de M. de Lesdignan. Je consentis à sa liberté, je la sollicitai, j'en pressai moi-même les expéditions ; mais, au lieu de tenir sa parole et d'avoir de la reconnaissance, il a cherché toutes sortes de moyens pour me nuire.

« C'est un exemple qui me fait tout appréhender de l'autre, qui est cent fois plus méchant. C'est pourquoi je demande votre avis sur ce que j'ai à faire en cette occasion, ne voulant point engager ma conscience et me voulant soumettre à tout ce que vous me prescrirez. Mais, en cas que je consente ou contribue à sa liberté, il ne faut pas oublier la moindre précaution et faire en sorte d'avoir une lettre de cachet pour demeurer dans la ville de Beaucaire, d'où il est, et lui ordonner de n'en point sortir et de vivre comme doit faire un homme de son caractère. On pourrait aussi avertir son évêque d'avoir l'œil à sa conduite, comme le gouverneur, de la part du Roi. Enfin, on ne saurait prendre trop de précautions pour prévenir les malices et les artifices de cet homme. C'est pourquoi je vous prie d'en avertir et de mander vos sentiments à Mme de Longueville, à laquelle je mande que je vous en écris, pour n'avoir rien à me reprocher. Ce qui m'embarrasse le plus, c'est qu'il ne dit pas un mot de vérité, et que nous avons des volumes de ses lettres qui font dresser les cheveux sur la tête, dans quelques-unes desquelles, écrites un peu devant son départ d'ici, pour aller avec M. mon mari, il dit des choses étranges et toutes contraires à ce qu'il avait promis. C'est pourquoi je vous prie de bien faire réflexion à toutes choses et de le faire faire à Mme de Longueville, à la conduite de laquelle je me remets comme à vos bons conseils.

« Au reste, j'attends bientôt M. mon mari, car l'on m'a mandé que son équipage est en chemin, et qu'il doit partir au premier jour. J'ai reçu en même temps une lettre par laquelle on me donne avis qu'il est dans une colère incroyable de ce qu'il n'a pas eu la satisfaction qu'il espérait avoir du Roi pour ses troupes, et que je n'ai pas consenti à la cassation de la séparation de biens qu'il voulait pour disposer de mes terres, les engager et faire toutes sortes d'emprunts ; qu'il me menaçait de me faire payer la dépense qui s'était faite ici, qu'il m'ôterait la régence, qu'il me tiendrait en captivité dans une prison perpétuelle, et cent autres choses qui me feraient appréhender son arrivée si je n'avais confiance en Dieu. Il a néanmoins déjà commencé, ayant mandé à son conseil de ne me parler plus d'aucune affaire, de ne rien faire de ce que je dirais, de ne pas fournir l'argent dont je pourrais avoir besoin et de ne rien donner à mes gens. Il a même mandé qu'on lui envoyât le mémoire de la dépense que j'avais faite, tant dans les voyages qu'autrement. Mais il n'en aura que de la confusion, car j'en ai si bien usé que j'ai mieux aimé employer l'argent que j'avais rapporté de Paris et donner la plus grande partie de mes pierreries, ayant été obligée de faire beaucoup de présents, que de me servir du sien ; de sorte que ses gens mêmes en sont surpris et n'ont pu s'empêcher de lui écrire que, bien loin d'avoir employé son argent, j'avais prêté du mien pour ses affaires, lequel ne m'a pas encore été rendu. Mais toute cette conduite qui devrait le toucher, parce qu'il aime l'argent, ne fait aucun effet sur son esprit, parce qu'il voudrait avoir tout, n'étant pas content de ses Etats, quoiqu'ils soient assez considérables pour satisfaire tout autre que M. mon mari et qui aurait plus d'ambition. Pour moi, je vous puis dire que j'aurais honte de parler de toutes ces choses à personne qu'à vous, étant ce que je suis. C'est pourquoi je vous supplie de prier Dieu pour moi, afin qu'il me donne la patience nécessaire.

« Je suis surprise et touchée au dernier point de la méchanceté que l'on a faite à Mme de Longueville, et je bénis Dieu de ce que le Roi lui a répondu si honnêtement.

« Je vous envoie une grande lettre du bon homme, qui vous apprendra son état. Je voudrais qu'il me fût permis de l'envoyer à Paris, pour, dans la suite, en faire l'usage dont vous me parlez. J'en avais déjà eu le dessein, mais sur la permission que j'en demandai à M. mon mari, il en a fait de grandes défenses à tous ses gens, aussi de le laisser sortir de la ville. C'est pourquoi il faudra voir si l'on pourra obtenir quelque chose à son retour,

que l'on tient pour proche et lequel je devrais appréhender, selon tout ce que mon intendant m'écrit. Mais j'espère que Dieu ne m'abandonnera pas, quoique je ne l'aie pas mérité. Je tâcherai, en ce rencontre comme en tout autre, de profiter de ce que vous avez la charité de m'écrire.

« Au reste, pour M. de Vandeuil, il faut s'armer de patience comme sur le reste, car je ne le puis renvoyer, n'étant pas à moi et ayant la qualité de premier gentilhomme de la chambre de M. mon mari. »

On voit les gentillesses qui hantaient ce cerveau tudesque, orgueilleux et autoritaire, dès qu'on ne lui passait pas toutes ses fantaisies. Sa femme vient de les décrire, et, ce faisant, elle ne devait pas apprendre grand'chose à Dom Luc, car tout Paris maintenant connaissait les travers de ce personnage singulier, qui s'obstinait à demeurer en France, malgré le peu de sympathie qu'on lui témoignait, et à jouer la plus fâcheuse des figures, celle d'un homme qui ne sait pas ce qu'il veut et qui s'y arrête. Tout le monde s'accorde sur ce point, Mme de Sévigné comme la Palatine, la seconde duchesse d'Orléans : si la première raille « le ridicule de M. de Mecklembourg », Madame, mieux en situation de parler franc, ne manque pas de faire la leçon à cet étrange souverain qui n'est bien que hors de chez lui, qui s'exprime avec agrément et qui agit mal et ne sent pas que sa conduite contradictoire le rend partout sujet à la moquerie. Mais Christian-Louis feint de ne pas entendre et, buté, s'enferme dans son entêtement. Le 9 mars, sa femme écrit à Dom Luc que les choses n'ont pas changé :

« Je pense que vous pouvez savoir que la méchante humeur de M. mon mari continue toujours et je n'en reçois pas une lettre qui ne soit fort terrible. Je vous en envoie une de l'abbé de Lesdignan que j'ai trouvée depuis son départ et que j'ai fait copier pour que vous jugiez de l'esprit du personnage et des avis qu'il faisait donner à Paris dans le temps qu'il me faisait parler par tout le monde. Je ne lui disais pas le jour ni le temps que je voulais partir, crainte

qu'il ne s'en fit valoir, mais je le traitais assez bien pour qu'il ne me dut pas faire tant de mal. Enfin, il ne faut point que l'on sache que j'ai cette lettre et vous en voyez bien les conséquences. Je vous en ait écrit une grande la semaine passée et le bon homme Eguefelfe aussi, lequel me paraît d'un tempérament un peu violent. Je ne sais si c'est la prison qui lui a donné une si grande envie de parler, que lorsqu'il tient quelqu'un il ne le peut quitter. Pour moi, je ne suis pas assez heureuse pour l'entendre. Il nous avait fait espérer qu'il aurait le don des langues et que dans peu il nous parlerait français. Mais cela n'est pas encore arrivé.

« Nous avons reçu le jubilé. Priez Dieu que je le fasse dignement. »

Décidément, à l'exemple du prince, tout le monde perdait plus ou moins l'équilibre mental à la Cour de Schwerin. Voilà que le cerveau du pauvre prisonnier que Mme de Mecklembourg avait fait élargir continuait à se détraquer, et un autre déséquilibré de marque, Louis-Henri de Loménie de Brienne, s'agitait plus qu'auparavant. Ancien secrétaire d'Etat des Affaires étrangères, en survivance de son père, puis disgracié pour aventures de jeu et entré à l'Oratoire, Brienne, à la suite de quelque esclandre, s'était enfui en Mecklembourg, attiré par Christian-Louis, protecteur-né de toutes les démences. On ne saurait s'étonner, après cela, qu'au milieu de cet étrange entourage, Mme de Mecklembourg se soit parfois montrée inconséquente. Son mari l'en accuse, mais en a-t-il le droit ? Cette tactique paraît bien être de celles qu'affectionnent les fous, soupçonnant les autres de manquer de bon sens au lieu de s'en accuser eux-mêmes. Quoi qu'il en soit, il n'est grief dont Christian-Louis n'accable sa femme, affectant la jalousie et de s'émouvoir des assiduités d'un jeune gentilhomme, nommé Bernstorff, auprès de la princesse. On aura ci-dessous un écho de toutes les plaintes que celle-ci avait à faire, dans une longue lettre datée de Schwerin, le 9 mars, et adressée encore à Dom d'Achery :

« Je vois par votre lettre du 17 février toutes les bontés que vous avez pour moi et les peines que vous prenez en tout ce qui

me regarde. Mme de Longueville m'avait mandé ce que mon conseil de conscience avait jugé à propos, dont je suis si obligée que je ne saurais assez vous marquer ma reconnaissance. Sur cela, j'allais donner des ordres pour l'exécution de ce que vous jugiez à propos pour l'assistance de ce misérable abbé, contre lequel je n'ai pas tous les ressentiments que sa malice mérite ; mais je viens de recevoir un courrier qui m'apporte votre dernière du 24e du même mois de février, avec celle de Mme de Longueville, par lesquelles je vois la sortie du sieur de Lesdignan. La duchesse m'écrit que c'est à la sollicitation de plusieurs dévotes qui ont pressé M. le Procureur général. On me mande aussi que M. de Mecklembourg l'a fait chercher partout et que l'on dit qu'il est parti. Dieu veuille qu'il se convertisse et qu'il ne me persécute plus, car, selon ce que j'apprends, j'ai déjà assez de sujets d'affliction sans pouvoir prendre si tôt les mesures nécessaires dans un si déplorable état, afin d'éviter les censures d'un chacun.

« Je verrai lundi prochain par les lettres que je recevrai de M. mon mari les sentiments dans lesquels il sera, quoiqu'il n'y ait plus rien à espérer après ce que vous me mandez s'être passé devant M. de Pomponne, dont je suis si sensiblement touchée que je n'ai pas la force de me résoudre à partir si promptement. Je voudrais bien que cela n'eût point l'air d'une fuite et pour cela, si quelqu'un pouvait inspirer à M. mon mari de me mander, cela pourrait du moins éviter les discours du monde et il n'aurait rien à dire. Cependant, si je suis avertie de son départ, comme M. Deschamps ne manquera pas de faire et d'écrire que l'on m'envoie un courrier comme l'on a fait cette fois ici, je me tiendrai prête, sous prétexte que je vais au-devant de lui, afin qu'il ne me trouve plus dans ses états, où je n'ai point véritablement si bien fait qui lui doive faire tenir un langage si ridicule. Enfin, pour vous parler franchement, si le bon Dieu ne m'assistait, je crois que j'en aurais désespoir.

« Je trouve M. de Brienne bien heureux d'avoir suivi mon conseil. J'ai toujours bien cru que le mécontentement que M. mon mari aurait en France retomberait sur moi. J'ai fait ce qui m'a été possible pour empêcher qu'il ne partît d'ici, quoiqu'il n'y eût nulle apparence qu'il dût aller jusque-là. La duchesse m'écrit qu'il fait mille imprécations contre mon frère ; mais, pour lui, il est bien en état de ne s'en pas mettre en peine. Je tâcherai, puisque c'est votre sentiment, de me tirer des menaces perpétuelles que l'on me fait depuis si longtemps. Je ne puis pas prendre d'autre route que celle que vous me marquez ; mais si vous saviez la honte que cela

me donne, vous connaitriez que je voudrais passer sous terre, afin de n'être vue de personne du monde ; car je hais toutes les aventures, tous les éclats, si misérables comme ceux qui me vont arriver, parce que c'est un homme incompréhensible et que je n'ai eu que pour mes péchés. Je ne puis le regarder que dans cette vue, mais j'en profite fort mal. Si je n'avais craint sa dernière rage, j'aurais tâché de faire sauver le pauvre Eguefelfe par-dessus le lac, durant les glaces, quoique ce soit une chose très difficile, parce que l'on la casse tous les jours d'une largeur très grande autour du château et que de plus les sentinelles ne manqueraient pas de tirer dessus. De sorte que je suis bien embarrassée, parce que, si je le veux amener, le capitaine du château et de la garnison ne me le permettra pas, sans me demander un ordre de M. mon mari parce qu'il lui a mis en sa garde tout. Depuis peu, je le fais venir dans ma chambre très souvent, depuis que M. de Brienne est parti, et ce bon homme ne demande pas mieux que de se sauver, si il pouvait. J'ai tous les soins que l'on doit avoir de lui ; je le fais prier Dieu pour moi. Je ne vous prie pas d'en faire de même, car j'ai tout sujet de croire que vous n'y manquez pas, dont je ne puis assez vous remercier. »

C'était en effet un grand crève-cœur, pour une ambitieuse comme Mme de Mecklembourg, d'avoir réussi comme elle le faisait à ce qu'elle avait entrepris. C'est la passion de jouer un rôle qui lui avait valu un mari si singulier ; c'est le désir de négocier pour la France qui l'avait amenée en Allemagne ; et voilà que son départ causait plus de difficultés que n'en avait provoqué sa venue. Christian-Louis s'y opposait furieusement, en homme qui rend tout le monde responsable de ses mécomptes. Pour garder sa femme sous son autorité, il entend l'empêcher de sortir du Mecklembourg et compte pouvoir ainsi l'amener à accepter ses étranges volontés. C'est ce qui résulte des explications que la princesse adresse à Dom Luc, de Schwerin, le 13 mars :

« Vous verrez encore cette lettre datée de Schwerin, où je suis fort incommodée d'un mal de rate et de douleurs de rein et de jambes très grandes. Par-dessus cela, le carême qui ne m'accomode pas, avec les fâcheuses nouvelles que je reçois tous les ordinaires.

Par celui-ci, Lachèse m'écrit des choses terribles, et comme M. mon mari a donné ordre que l'on ne me laisse partir, il me fait mander par lui que je ne lui fasse point l'affront de m'en retourner et qu'il m'en priait, qu'autrement il serait obligé d'envoyer des ordres pour me garder très sûrement ; à moins que tous ses gens ne voulussent exposer leurs têtes sur l'échafaud. Il ajoute qu'il vous était allé voir et que vous lui aviez dit tout ce qui se passait à Mecklembourg, dont il vous avait bien désabusé, sur tout ce que j'avais écrit. Je ne crois pas qu'il y ait rien de si fâcheux dans la vie que d'avoir affaire à un tel esprit, car l'on ne sait à quoi s'arrêter de tout ce qu'il dit. Il a traité de sa tête Mme sa première femme et en a dit tous les tous les maux imaginables de toutes les façons. Cependant tout le monde dit ici qu'elle était très honnête et fort accomplie, mais qu'il voulait son bien. Elle fut contrainte de se sauver, de concert avec tous les parents. Pour moi, Dieu sait ce que je souffre depuis plus de huit années, et ce que je dois espérer c'est ce qu'il a dit à Lachèse, qui est mon intendant, entre autres qu'il veut avoir la sentence de séparation et une procuration générale qu'il m'avait autrefois envoyée pour mes affaires, disant qu'il veut tout faire casser ; enfin, que si je m'attarde de partir d'ici, inconnue ou autrement, il ne me répondait pas de ma vie, et que tous les jours ce sont des menaces qu'il fait contre moi si furieuses que l'on ne saurait assez s'étonner d'un tel procédé. C'est pourquoi il faut que je prenne de grandes précautions pour me tirer d'ici. Je ne vois pas d'apparence que ce soit auparavant que j'aie encore de vos nouvelles, et si depuis qu'il vous a parlé, vous êtes toujours dans les mêmes sentiments, car en ce cas je prendrai mes mesures pour suivre vos conseils, quelque difficulté qu'il s'y rencontre. Cependant ne m'oubliez pas dans vos saintes prières.

« J'avais écrit à M. Deschamps que, puisqu'il parle à tout le monde de ses prétentions contre moi, qu'il faudrait lui proposer de me mander, afin que je fisse tout ce qu'il voudrait, et que si j'étais sur les lieux cela finirait. Je donne des expédients qui pourraient être bons, s'il est vrai ce que l'on dit ici d'un page qui est enfermé à présent.

« Avant qu'il eût perdu toute espérance du côté de la Cour, il me paraissait qu'il ne s'opposerait pas si je voulais partir d'ici et il n'y a que ce côté-là qui le puisse séduire ou bien le désespérer. Je pense qu'il ne s'est jamais vu qu'un mari se prenne à sa femme de tout ce qu'il fait contre son avis, et de ce qui lui arrive sans sa participation. Il y a tant de choses extraordinaires et même incon-

nues dans un tel esprit que l'on ne pourrait pas croire que cela fût possible ni véritable, si l'on entreprenait de les raconter. C'est pourquoi je ne veux plus vous en importuner. Je vous conjure donc que j'aie au plus vite de vos nouvelles et que vous soyez bien persuadé de la reconnaissance que j'aurai toute ma vie de vos bontés et de vos charités pour tout ce qui me regarde.

« Je pense que M. mon mari fait entendre à Lachèse que vous lui avez montré de mes lettres, ce que je ne puis croire, non plus que vous ajoutiez foi à ses discours, qui sont toujours fort contraires à ce qu'il a dans l'âme. »

La correspondance de la princesse avec son directeur de conscience ne languit pas : elle a tant à lui dire qu'il faut que les lettres se succèdent à brève échéance, longues et explicites. Celle qui suit n'est postérieure que de neuf jours à la précédente, et il n'est pas besoin de commentaire préalable pour faire entendre tout ce que contient cette abondante missive de Schwerin, le 22 mars 1673.

« J'ai reçu votre lettre du 4e de ce mois, qui m'a trouvée encore ici, parce que j'ai toutes les peines du monde à donner au public matière à des conversations fâcheuses. J'ai écrit à Mme de Longueville que j'attendrais encore une fois de ses nouvelles auparavant que de m'y résoudre, quoique ce que vous me mandez me paraisse si effroyable et si cruellement méchant qu'on doit tout attendre d'une personne aussi mal intentionnée et qui est capable d'inventer des choses aussi supposées que celles qu'il dit, comme de m'entendre avec le Roi, de l'avoir mis mal dans son esprit, que je l'ai obligé de lever un régiment, que je suis d'intelligence avec ses ennemis, que M. de Pomponne est mon parent, que M. de Louvois s'entend avec M. de Luxembourg et que j'ai ruiné toutes ses affaires. Tous ces raisonnements sont si étranges et si faux qu'ils seraient capables de faire tourner la cervelle, si je n'avais moins de constance, car je puis protester que je n'ai rien négligé pour sa satisfaction, et que j'aurais sacrifié toutes choses pour ses intérêts et pour sa gloire, puisqu'il est mon mari, et que je participerais à tous les avantages qu'il aurait. Je ne puis pas avoir d'autres sentiments. C'est pourquoi il faut qu'il soit bien aveuglé, et rien ne me le devrait faire appréhender, sinon qu'il eut perdu l'esprit, et qu'après cela il n'y a plus aucune sûreté.

« A moins qu'il ne fasse faire des papiers, il ne peut avoir aucunes pièces pour le justifier. A l'égard de ses affaires, tous ses gens sont témoins que je les ai mises dans un très bon état, et que je lui ai fait de grands avantages, tant en réglant des choses qui faisaient de la confusion qu'en le mettant bien avec les princes voisins, qui étaient mal avec lui et ont déclaré que, pour l'amour de moi, ils ne feraient rien dans le temps que je serais maîtresse ici. Son conseil est bien informé de cette vérité, comme tous ceux du pays. Mais ce ne serait rien et ne me plaindrais pas, si je n'y trouvais de la calomnie, des menaces et de la mauvaise foi, qui surpasse toute celle que l'on peut imaginer. Il écrit ici à ses gens de m'obliger à signer un désistement de ma séparation, et leur mande de de ne se pas rebuter, quoique tout ce qu'il y a dans son conseil ne me conseille pas de le faire, même ceux qui sont plus ses favoris, et que dans peu je n'aurais plus rien. C'est là-dessus que M. de Vandeuil lui a mandé que je ne changerais pas. Au lieu de cela, il a l'artifice de l'expliquer d'une manière criminelle. Je ne doute point qu'il ne vous parle du désistement de cette séparation. C'est pourquoi vous aurez occasion de lui dire là-dessus que vous feriez en sorte de me porter à tout ce qu'il demande de moi et qui serait juste, parce que je suis assez facilement vos conseils ; mais que cela ne se peut faire de si loin et que vous en viendriez assez facilement à bout si vous m'aviez parlé, et en cas que les choses fussent faisables, du moins que vous sauriez le pour et le contre ; que, pour cet effet, il serait à souhaiter que je fusse à Paris et que peut-être les affaires de la Cour se feraient encore, parce que je ne manquerais pas de le faire valoir et ce qu'il peut par la qualité de ses états ; que vous ne doutez point que, si j'avais été à Paris, toutes choses n'eussent été pour sa satisfaction, par la prévoyance que j'ai et la connaissance de quelle manière il faut se comporter pour obtenir ce que l'on demande de la Cour ; de plus que vous avez eu avis de la mort de Mme d'Adington, au moyen de quoi je suis déchargée de neuf mille ou dix mille livres de pension, que l'on pourrait trouver des expédients pour lui faire avoir satisfaction des choses qu'il désire.

« Enfin vous feriez de votre mieux, sans qu'il s'aperçoive de votre dessein, ni que je vous ai écrit. Cela fera peut-être qu'il écrirait ici une lettre par laquelle il mandera qu'il serait bien aise que j'aille à Paris pour conférer ensemble ; et, par ce moyen (lequel je préfèrerais à tout autre), il ne pourrait pas se plaindre de mon départ ; tout le monde saurait qu'il m'aurait mandé pour régler

nos affaires et que ce serait la mort de Mme d'Adington qui en aurait été la cause. Vous pourriez aussi lui dire là-dessus que, comme je ne suis pas à Paris et qu'il a des meubles et papiers où j'ai intérêt, les affaires ne se feront pas si bien. Vous savez mieux que moi de quelle manière il faut persuader. C'est pourquoi je me repose sur votre bonne conduite et vous prie de vous donner toute la patience possible pour l'écouter, et prendre garde qu'il ne s'aperçoive pas que je vous ai écrit. Peut-être que, comme il n'aura pas été satisfait de votre réponse, il ne vous va plus rompre la tête : mais vous pourriez lui faire dire que vous auriez quelque chose à lui dire et prendre le prétexte de la mort de Mme d'Adington.

« J'ai fait écrire tout ceci parce que je n'ai pas voulu vous donner la peine de lire ma méchante écriture. Vous verrez ce que vous trouverez à propos de faire, et s'il n'est point d'espérance de changement, pour éviter que je ne fasse une fausse démarche, sinon, lorsque j'aurai encore reçu de vos nouvelles, j'aurai tout le temps de partir. Parce que M. mon mari ne peut sortir de Paris, il faut sans doute qu'il y ait quelque commerce avec Lesdignan et même qu'il lui ait donné un homme d'affaires, parce que l'on me mande qu'il en a un qui me va bien faire des affaires, et il envoie ici les ordres de recommencer à me parler, dont il attend les réponses. C'est pourquoi durant tout cela il ne partira pas de Paris. Il demande aussi quinze ou vingt mille écus qui ne sont pas encore partis et dont il attendait les lettres de change. Si bien que je pourrais ne me mettre pas en chemin dans le temps que j'achève le carême ; je tâcherai de me remettre un peu l'esprit et le corps, car sans mentir, le chagrin me tue, et, quoique M. mon mari dise, je n'ai rien négligé pour ses intérêts et sa satisfaction. Vous verrez comme il changera de langage si je suis obligée de me retirer. J'appréhende déjà le vacarme qu'il fera dans le monde et partout. Si Dieu veut prendre ce que je souffre pour une partie de ma pénitence, je serai bien heureuse, puisqu'il faut mourir un jour, car, sans cela, il n'y aurait pas moyen de tant souffrir. »

Pour venir à bout de l'obstination de Christian-Louis, on était obligé d'envisager tous les moyens, tenir compte de sa susceptibilité comme de sa lésine. La Mme d'Adington dont il est question et qui vient de mourir, c'est la propre belle-sœur de la duchesse de Mecklembourg, Henriette de Coligny, d'abord comtesse de La Suze, puis mariée à un gentilhomme

anglais, à qui était servie une pension viagère de neuf mille livres, cessant par le décès de la bénéficiaire. Cette considération n'était pas pour déplaire à Christian-Louis ; mais engagé comme il l'était contre sa femme, il ne pouvait pas s'en dédire facilement. De Schwerin, le 30 mars, celle-ci envoie le billet suivant à d'Achery :

« J'espère lundi de vos nouvelles pour voir si la méchante volonté dure toujours. Je mande à Mme de Longueville que je ne crois pas que l'on m'empêche de sortir lorsque le carême sera passé, quoique l'on ait eu des défenses. J'ai déjà dit que je voulais changer d'air pour ma santé, mais je n'en ai pas le courage à présent. Je vous envoie la dernière lettre que j'ai reçue de M. mon mari pour que vous jugiez de sa bonne foi et que vous voyiez si cela s'accorde à tout ce qu'il fait et dit. Tout le monde lui mande d'ici sur les ordres qu'il a donnés, que je parais fort calme, et qu'il n'y a nulle apparence que je me veuille sauver. Enfin l'on peut dire qu'il est ennemi de lui-même, puisqu'il a de quoi être le plus heureux prince d'Allemagne ; néanmoins, il a ordonné que l'on ne se rebute point pour me faire faire ce qu'il veut sur notre séparation de biens et tout le monde lui écrit qu'il n'a pas de raison et que je ne dois rien faire de ce qu'il désire. Vous aurez la bonté d'envoyer à Mme de Longueville la copie que je vous envoie. Elle vous fera savoir aussi ce que l'on m'a dit de M. de Brienne. J'ai une si grande confiance en vos saintes prières que je vous en demande la continuation. »

Pourtant, les choses s'acheminent vers un dénouement. D'ordinaire, la versatilité de Christian-Louis corrigeait son entêtement et il changeait trop facilement d'avis pour croire ses résolutions définitives. Cette fois-ci, il est trop monté contre sa femme pour renoncer à l'importuner, et Brienne, qui a quitté le Mecklembourg et se trouve à Paris, en profite pour agir de tout le poids de son déséquilibrement sur le ressentiment de Christian-Louis. Pendant ce temps, la princesse continue à se morfondre à Schwerin et fait part à d'Achery, dans une lettre du 9 avril, malheureusement incomplète, des difficultés de sa situation :

« Comme je n'ai rien de bon en moi que l'obéissance, je vas me disposer à partir aussitôt après les fêtes, croyant ne pouvoir faillir après votre avis et celui de Mme de Longueville, par la lettre de laquelle vous en apprendrez davantage, parce que le courrier que l'on m'a envoyé exprès de Hambourg me presse fort pour s'en retourner. J'ai peur, à moins que M. de Brienne ne soit plus changé qu'il ne me paraît par sa lettre, qu'il ne dise à M. mon mari des choses inutiles. Enfin j'aurais attendu ici les effets de sa mauvaise humeur et de son courroux sans ce que vous me prescrivez, ne pouvant croire qu'en usant comme j'ai fait ici, il eut le cœur de me maltraiter. Il semble néanmoins que Dieu m'envoie une occasion pour partir. Je l'explique fort longuement à Mme de Longueville et je la prie de vous en faire part, puisque je n'ai pas un moment. Vous verrez par là si on pourrait faire agréer à M. mon mari que, lorsque je serai en chemin, je l'aille trouver. Je lui écrirai comme vous verrez, que c'est par l'avis de son conseil que j'ai fait ce petit voyage, afin d'éviter les grandes dépenses qui se font en Allemagne lorsqu'il arrive des princes. Dieu me veuille consoler de tout ce que je souffre d'être réduite à une telle démarche ! J'en suis si accablée que je ne sais ce que je vous écris et, sans la confiance que j'ai en Dieu, je crois que la cervelle me tournerait. C'est pourquoi j'ai plus besoin que jamais de vos prières.

« Je ne manquerai pas de vous écrire dès que je serai partie, si l'on ne m'en empêche pas : ce que je ne crois plus, par les mesures que j'ai prises et que vous verrez. Cela même aussi m'obligera, dès que je serai en mesure, à ne pas partir si vite, pour que l'on ne croie pas que je l'eusse prémédité dès ici, mais que ce sera les lettres que j'aurai reçues. Enfin, toutes ces sortes de choses ne conviennent guère à mon orgueil. C'est sans doute cela même qui me les attire et de n'avoir considéré que la grandeur de ce monde en prenant ce [parti.] (Il manque un feuillet au moins à la lettre.)... Puisque M. mon mari tant parle de démariage, qui lui ferait entendre que par mon retour l'on verrait à m'y disposer pour le satisfaire, peut-être cela le ferait me mander ; dès qu'il saura que je serai si avancée dans le chemin, j'appréhende des déchaînements où il sera. Il dit que j'ai voulu compter... (mot illisible). De la part de mon frère, je ne sais ce que c'est ; je n'en ai pas ouï parler. »

La pauvre femme confesse combien l'état de dépendance soupçonneuse où elle était réduite pesait à sa fierté native et envisageait tous les moyens de s'en tirer. Elle supposait, d'ail-

leurs, que l'animosité de son mari était plus feinte que réelle et qu'en tout cas elle ne tiendrait pas jusqu'au bout, surtout si on ménageait en apparence la susceptibilité de celui-ci. Le meilleur expédient était, comme la duchesse l'a déjà indiqué, de prendre prétexte de la visite projetée de quelque prince allemand pour aller au-devant d'eux et, en s'éloignant de Schwerin, commencer à se rapprocher de France. C'est ce que Mme de Mecklembourg expose à Dom Luc, dans une lettre du 12 avril.

« Quoique je ne puisse croire que M. le duc de Mecklembourg fût capable de faire tout ce qu'il dit et que j'appréhende fort les vacarmes qu'il donnera au public, je ne lairrai pas de suivre aveuglément ce que Mme de Longueville et vous me conseillez ; et pour cela, je prends toutes les mesures afin de ne trouver pas de résistance en partant d'ici. Je suis sortie avant-hier et je vous ai déjà mandé, et à Mme de Longueville, comme quoi j'avais fait voir au conseil le désir que M. le duc de Lunebourg et Mme de Harbourg avaient de venir ici au premier jour, et les lettres qu'ils m'avaient écrites pour cela, mais je ne voulais pas faire de réponse sans leur en parler. Ils ont été tous d'avis d'éviter cette grande dépense, sans pourtant le fâcher, parce que c'est un prince très considérable et fort de nos voisins. Sur cela je dis que je pourrai m'approcher de chez lui, où il y a déjà longtemps qu'il me voulait donner une chasse, et où je lui ferais les excuses de ce que je n'osais pas le régaler jusques au retour de M. mon mari, outre que les peintres sont dans l'appartement que je faisais faire pour lui. Tout cela a été fort bien reçu et approuvé ; mais comme l'on l'a écrit à M. mon mari, et que, cela étant, je juge que je lui en devais aussi mander quelque chose, sans doute qu'il le défendra. C'est pourquoi je n'ai pas un moment à perdre pour suivre vos conseils et ceux des personnes qui ont un peu de bonté pour moi ; cependant je prie Dieu qu'il m'assiste et qu'il reçoive pour pénitence la honte que je sens d'être obligée à une telle démarche. Je vous assure aussi que la Cour ne me verra guère et je mande à Mme de Longueville toute l'envie de la voir. Je n'irai point à Paris, car Châtillon et Merlou me suffisent et j'irai bien de là, quelque matin, incognito, à l'abbaye Saint-Germain, pour vous remercier et vous faire connaître toutes mes misères. »

Ainsi essaya-t-on de faire, mais les choses ne marchèrent pas comme on l'avait souhaité. Voici, en réalité, ce qui avait été combiné et ce qui advint. Isabelle-Angélique devait se rencontrer, le 18 ou le 19 avril, à Domitz, aux confins du duché de Zell et du Mecklembourg, avec le duc de Zell et sa femme, et elle allait s'y rendre, lorsque le chancelier et deux membres du Conseil du duché de Mecklembourg lui firent demander une audience pour lui signifier la défense, faite par son mari, de sortir du château de Schwerin. Indignée, la duchesse proteste, veut passer outre, mais nul ne lui obéit plus. Elle est prisonnière et sans communication avec le dehors. Pourtant, elle parvient à écrire à Bidal, à Hambourg, et à Louvois, à Paris, et à les mettre au courant de cette situation. Pour la faire cesser, il faut que le roi lui-même intervienne et mande à Saint-Germain Christian-Louis qui, jouant la jalousie, veut bien laisser partir sa femme, à condition que ce soit pour entrer dans un couvent et qu'elle ne garde pas la disposition de son bien. Les choses en étaient là lorsque la duchesse de Mecklembourg écrivit, le 4 mai, la longue lettre qui suit, non pas à son directeur de conscience, mais à Mme de Longueville, pour la mettre au courant de ses angoisses :

« Comme depuis trois semaines j'ai eu de très grands vomissements qui sont causés par l'état auquel je suis, j'avais demandé de changer d'air, et, dans la vérité, je n'étais pas dans l'espérance d'être soulagée, mais de trouver le moyen de vous écrire par des amis que j'ai en ce quartier ici, qui font tout de leur mieux pour moi, jusques au point qu'ils sont déjà suspects ; de sorte qu'ils s'en vont hors du pays et me voient gardée plus étroitement qu'à Schwerin, dans un lieu fort vilain. Je m'en retourne demain, pour n'en plus partir que quand il plaira à Dieu, à qui je demande une patience à l'épreuve de ce que j'ai à souffrir ; car je vous avoue, madame, que j'ai des actes si violents contre cette vertu que je ne puis m'empêcher de m'emporter. L'on dit que mon frère n'est plus à Utrecht. Je ne crois pas pouvoir avoir de ses nouvelles, car il y a des gardes de tous côtés pour fouiller les gens, afin d'avoir les

lettres ; de sorte qu'il ne me faut écrire que ce que l'on veut qui soit vu, et si vous me faites cet honneur-là, cela ne me peut nuire que l'on voie la part que vous prenez en moi.

« Enfin j'ai de quoi les confondre de ce qu'ils disent que M. de Mecklembourg leur a mandé que je m'en allais aller en France. Il n'en a nulle preuve, ni eux non plus, et je leur en donne tout du contraire, puisque je ne l'ai pas voulu faire lorsque j'étais à Hambourg et que j'ai toujours mandé sur ces emportements que s'il me voulait envoyer un ordre de partir que je le ferais. C'est la pure vérité et lorsqu'il appréhende, c'est par le vacarme qu'il a fait lui-même sans que je l'y aie obligé et les méchants desseins qu'il a. Cependant j'aurais souffert encore dix ans comme j'ai déjà fait, parce que je ne voulais point faire d'éclat ; mais puisqu'il est fait, qu'il me faudrait être disculpée devant Dieu et le monde de me retenir d'une si grande tyrannie et quoique l'on puisse faire pour replâtrer cet outrage ici que je le ferai avec l'approbation des personnes principales à qui j'avais l'honneur d'appartenir dont je n'osais pas nommer celle du sang royal du nombre. Mais si je ne meurs point de chagrin, j'espère que Dieu m'en fera sortir haut la main et avec le regret de tout ce pays-ci. Je n'ai point encore eu de nouvelles de personne, mais quand on songe le vacarme que l'on a fait pour devoir voir la duchesse d'Osnabruck, et ensuite tous les frères et sœurs de M. mon mari savent que je leur avais donné rendez-vous pour passer une partie de l'été avec eux ; mais c'est un crime ici que de les voir, par la haine que M. le duc de Mecklembourg a pour eux. Cependant je ne vois guère de compagnie plus sortable pour moi que de telles gens, car je ne me puis encanailler.

« Je vous demande mille pardons du désordre de ma lettre et du vilain papier dont je me sers. Vous savez bien, madame, que les prisonniers n'en ont pas de plus beau. Je prétendais encore écrire au Père Dom Luc ; mais comme ce sont des gentilshommes qui passent sans faire semblant de rien, ils me pressent de partir, parce que l'on les regarde, quoiqu'ils n'aient pas paru devant moi, et comme ils ont leur bien sous la patte du prince, j'aimerais mieux mourir que de les perdre. Si bien, ma chère madame, je vous supplie de faire part au Père de ce que je me donne l'honneur de vous écrire. Au surplus, je ne vois pas qu'il peut lire ma lettre, mais l'on m'a dit aujourd'hui que c'est M. de Brienne qui a causé tout ceci : quoique je le connaisse fort malin j'ai de la peine à le croire ; mais puisqu'il m'a mandé que mon mari lui a voulu per-

suader que j'étais cause de ce qu'il était enfermé, ils sont tous deux assez disposés à mal faire pour croire un peu de ce que l'on dit, quoique que ce soit Vandeuil pour excuser ses amis. Mais enfin, quoi qu'il en soit, je prie Dieu qu'il lui pardonne et qu'il le rende plus sensé que je ne l'ai vu ici : les regrets qu'il fait paraître d'être dans le saint lieu où il est ne m'en font rien espérer de bon, et les dernières lettres de M. mon mari disent positivement qu'il sait de bonne part que je dois me sauver et il y a des ordres sur cela effroyables, qui sont entre les mains d'un lieutenant des gardes, que l'on a fait venir tout exprès parce qu'il est enragé.

« Je m'avise que pour dix pistoles l'on peut faire tout faire à M. de Brienne et que, s'il a su quelque chose, il l'aura dit. »

Les tribulations de la duchesse touchaient alors à leur fin. Quand elle écrivit cette lettre un peu décousue, l'aide qu'elle n'espérait guère était près d'arriver. Un courrier avait été expédié aussitôt de Saint-Germain, porteur de l'ordre de mise en liberté de Mme de Mecklembourg, et avec l'instruction de faire le plus de diligence qu'il se pourrait. Le courrier passe à Hambourg, où il est le 11 mai, prend les avis de Bidal, qui lui enjoint de ne point quitter la princesse « jusqu'à ce qu'elle soit en sûreté dans les Etats du duc de Zell ». Ainsi fut fait. Elle y était le 18 mai et, dès ce jour, sur les bords de l'Elbe, elle remercie le roi de France de sa libération. Pomponne et Dom d'Achery ne sont pas oubliés, et voici le billet qu'elle envoie à celui-ci :

« Je suis persuadée que je dois à vos bonnes prières, aussi bien qu'à Mme de Longueville, un secours aussi prompt que celui que j'ai reçu. J'en rends des grâces à tous moments et je suis touchée de la miséricorde de Notre-Seigneur, que je ne méritais pas. Je suis bien heureuse qu'il voie le fond de mon cœur, car j'ai tant pleuré des injustices que l'on me faisait que je ne puis pas regarder dans un livre, et de plus je suis accablée de n'avoir pu dormir ni manger depuis Pâques. C'est tout ce que je vous puis dire, crainte de perdre le courrier. Tout ce qu'il y a de princes et de princesses dans l'Allemagne viennent ou m'ont envoyé depuis tout ceci. »

Maintenant la partie est gagnée. La duchesse, en liberté, prend le chemin le plus court pour se rendre en France, à travers les duchés de Zell, de Lunebourg, de Hanovre, d'Osnabruck. Le 31 mai, elle arrive à Wesel, où commande le comte d'Estrades, et le 3 juin, à Utrecht, où elle trouve son frère Luxembourg et Condé. Le 15 juin, elle voit le roi, qui est à l'armée de Hollande et se dispose à mettre le siège devant Maëstricht. Le souverain est si satisfait de la conduite de la princesse et si peu content des billevesées du prince, qu'il le fait garder à vue pendant quelques jours, ce qui irrite Christian-Louis au dernier point. Mais personne ne conserve la moindre illusion en France, sur le peu de conséquence de ce lourdaud mécontent. S'il a eu des mécomptes, il ne les doit qu'à lui-même, et sa femme a fait tout ce qu'elle a pu pour les lui épargner.

Le voyage de la princesse en Allemagne n'a pas eu tous les bons effets qu'on en attendait, d'abord par suite de son prosélytisme intempestif, mais surtout parce que le mari a mis tous les obstacles imaginables à l'action de sa femme. Quant à celle-ci, elle n'épargna ni sa grâce ni sa peine, pour faire aimer la France à ceux qui étaient tentés de la méconnaître. Elle fit pénétrer un moment quelques rayons de courtoisie dans des régions qui l'ignoraient trop, et si cette courtoisie n'opéra pas davantage, la faute en est au peu de dispositions de ceux qui auraient dû l'apprécier.

Paul Bonnefon.

L'ORGANISATION CONSTITUTIONNELLE DU BRÉSIL

LES DÉBUTS DE LA POLITIQUE PERSONNELLE DE DOM PEDRO (1)

La réunion des Cortès nationales brésiliennes à Rio-de-Janeiro, le 17 avril 1823, semblait attester d'une manière éclatante la ratification par les populations du Brésil des actes accomplis par le Prince-Régent et ses conseillers depuis le mois de septembre 1822 : en particulier, la proclamation d'un empire du Brésil complètement indépendant du royaume de Portugal.

Or, à ce moment l'existence de ce nouvel Etat américain paraissait déjà fort compromise. Les grandes puissances européennes, absorbées par les événements d'Espagne et par l'imminente intervention française dans ce pays, se montraient, ou hostiles, ou indifférentes. La Grande-Bretagne témoignait, certes, en secret, quelque sympathie aux Brésiliens ; mais, par son attitude officielle, elle rendait tout illusoires et platoniques les encouragements occultes qu'elle leur prodiguait. Don Joas VI et le gouvernement libéral de Lisbonne, comptant sur l'appui de la Sainte-Alliance pour res-

(1) Voir la *Revue d'Histoire diplomatique*, n° 4, de 1918.

taurer leurs droits légitimes dans la colonie révoltée, feignaient de croire que les anciennes relations entre la métropole et la lointaine possession du Nouveau-Monde ne pouvaient être rompues de par la volonté de quelques révolutionnaires. De telles prétentions pouvaient être d'autant plus justement soutenues qu'aucune chancellerie ne semblait disposée à reconnaître formellement le nouvel empire créé dans l'Amérique du Sud.

A l'intérieur, la situation semblait tout aussi critique. L'expédition militaire et navale dirigée contre Bahia (1), seul point où flotta encore le pavillon portugais, absorbait la majeure partie des ressources financières du pays et immobilisait les meilleures troupes régulières de la récente armée brésilienne (2). Les impôts rentraient mal, autant par suite de la désorganisation administrative qui avait suivi le retour de la dynastie en Europe, de la crise agricole et commerciale qui sévissait depuis 1821, qu'en raison du mauvais vouloir des autorités locales. Les menées particularistes faisaient, en effet, des progrès incessants et ce courant d'opinion qui ruinait le pouvoir des gouvernants centralistes de Rio-de-Janeiro était assurément favorisé et encouragé par des agents anglais ou yankees. Ceux-ci, ayant gagné à leurs intrigues la plupart des fonctionnaires provinciaux, pouvaient impunément se livrer à leur propagande sans crainte de soulever un incident diplomatique ou d'être désavoués par le Cabinet de Saint-James ou la Maison-Blanche.

Sans doute, les passions sécessionnistes n'avaient le triomphe ni bruyant, ni brutal ; mais pour revêtir une forme vaguement respectueuse de la souveraineté impériale, elles n'en étaient pas moins redoutables. Cependant dans l'entou-

(1) L'expédition de terre était commandée par le général Labatut, ancien officier français entré au service du Brésil en 1822. La direction de la flotte était confiée à l'amiral Cochrane, anglais qui s'était illustré en luttant pour l'indépendance péruvienne et qui, depuis le mois de mars 1823, était devenu le chef de la marine brésilienne.

(2) Voir le chapitre précédent dans la *Revue* de 1918.

rage de Dom Pedro, les illusions s'épanouissaient ; on croyait à la Cour du jeune empereur avec un optimisme tenace, que l'élection presque générale de députés aux Cortès nationales était la marque d'un penchant irrésistible vers le système du centralisme monarchique.

En réalité, les juntes locales, sauf quelques exceptions (Rio-de-Janeiro, Rio-Grande-do-Sul), avaient fait procéder à ces élections bien plus pour s'opposer à la formation et à la mise en vigueur d'un régime unitaire que pour faciliter cette entreprise. Les mandataires des provinces arrivaient dans la capitale avec des instructions leur prescrivant de sauvegarder avant tout les intérêts politiques et économiques de leur région. Imbus de leur importance, inconscients de leur inexpérience parlementaire (1) et de leur ignorance des affaires publiques, ils semblaient disposés à outrer encore les recommandations de leurs commettants.

Lors de la première séance préliminaire des Cortès, le 17 avril, presque tous les délégués des provinces méridionales étaient présents et les retardataires accoururent en toute hâte quand ils apprirent que l'ouverture solennelle de la session aurait lieu le 3 mai. Si la Banda Oriental Cisplatina paraissait rester totalement étrangère à ces manifestations (2), les provinces du Nord, de leur côté, quoiqu'elles eussent adhéré en apparence au principe de la réunion d'une Assemblée générale législative et constituante, n'étaient pas encore représentées à la fin du mois d'avril et ce peu d'empressement des délégués du Bahia, du Pernambuco à gagner Rio-de-Janeiro était un symptôme significatif de l'état d'esprit des populations septentrionales. Cette affectation d'indifférence ne devait pas être sans effet sur nombre de membres des

(1) Il n'existait au Brésil avant 1823 aucune assemblée provinciale ou municipale à caractère politique ou administratif.

(2) La Banda Oriental Cisplatina, conquise par les Brésiliens en 1819, était restée soumise au régime de l'occupation militaire. Les troupes qui s'y trouvaient cantonnées étaient en grande majorité portugaises et étaient dévouées à la cause métropolitaine.

Cortès plus ou moins secrètement hostiles à la prépondérance politique de la capitale et ainsi soutenus dans leurs vagues projets fédéralistes par une portion importante du Brésil.

Tandis que les députés en attendant le début de la session s'agitaient fiévreusement, tout à la satisfaction de jouer un rôle dans les destinées nationales, et menaient grand bruit autour des travaux de la Commission chargée de rédiger un règlement intérieur, l'opinion publique à Rio-de-Janeiro était surexcitée par la curiosité et l'inquiétude. Quelles seraient en effet les tendances dominantes de l'Assemblée générale législative et constituante du Brésil ? Ce titre ambitieux éveillait mille espérances au cœur des Fluminenses et annonçait un programme aussi vaste et grandiose que difficile à réaliser. Déjà se formaient des coteries prêtes à se disputer le pouvoir ou à neutraliser les efforts tendant à la création d'un gouvernement centralisé et ces dissentiments apparaissaient avant même que le Parlement brésilien se fut réuni et eut été saisi des questions constitutionnelles.

Peut-être dans l'enthousiasme spontané et irréfléchi d'une révolution eût-on trouvé parmi les hommes politiques de chaque province assez d'abnégation pour mettre fin, au moins temporairement, aux rivalités locales. Mais la lutte pour l'indépendance se réduisait aux proportions d'un débat juridique entre la métropole et la colonie et cette situation qui contrastait étrangement avec les âpres et sanglantes guerres civiles de l'Amérique espagnole ne suscitait pas le dévouement ou l'héroïsme. Les intérêts personnels supplantaient l'ardent patriotisme qui eut fait explosion si l'avenir du pays eut été en danger. Aussi les représentants *consulaires* des puissances étrangères à Rio-de-Janeiro pouvaient annoncer à leurs gouvernements, dès les premières séances des Cortès, que celles-ci allaient se préoccuper moins de combattre le Portugal et de préparer une constitution vraiment libérale que de limiter étroitement les pouvoirs des gouvernants au profit des juntes locales.

Dom Pedro, trompé par son entourage qui ignorait lui-même le véritable état de choses, se flattait de rester maître de l'opinion publique par le seul ascendant de sa popularité ; il comptait séduire sans peine les députés et faire adopter sans opposition par une majorité presqu'unanime, docile et déférente, une constitution favorable à ses penchants à la fois despotiques et démocratiques. Sans doute, il ne croyait pas trouver dans l'Assemblée un instrument facile et souple, pouvant satisfaire ses ambitions, mais il pensait par quelques concessions de forme désarmer les adversaires secrets et peu nombreux de l'Empire et rasséréner pour longtemps le ciel politique du Brésil.

Le premier ministre, alors tout puissant, José Bonifacio d'Andrada, prétendait disposer à son gré de la faveur du prince ; aussi n'était-il point désireux de voir son omnipotence bornée par le contrôle ou les empiètements d'une Assemblée constituante et de perdre les attributions législatives qu'il avait jusqu'à présent assumées sous l'autorité suprême de l'empereur. Réduit à subir la présence des Cortès, il entreprit d'accorder à celles-ci le rôle modeste d'exécutrices de ses volontés.

Il pouvait mettre à exécution ce plan audacieux mais réalisable. Maître de toute l'administration civile par les quatre portefeuilles (1) qui étaient à son entière disposition, il était le dispensateur des fonctions et des récompenses ; chef occulte de la police, il connaissait le premier toutes les informations d'ordre public ou privé et, s'il ne possédait pas en droit le redoutable privilège d'ouvrir ou de fermer à sa fantaisie les prisons, du moins en jouissait-il en fait grâce à la domination qu'il exerçait sur son collègue, chargé du Département de la justice.

(1) José Bonifacio d'Andrada possédait, depuis le mois de mars 1822, les portefeuilles de l'Intérieur et des Affaires étrangères, auxquels il avait joint celui de la Maison de l'Empereur lors de la création de l'empire du Brésil en octobre 1822. En outre, son frère Martino Francisco d'Andrada était titulaire du Département des Finances.

D'autre part, d'Andrada conservait dans son fief politique (la province de Sao-Paolo) une influence encore considérable ; aussi était-il sûr de rallier plus ou moins complètement à ses vues la délégation pauliste. En outre, n'avait-il pas réussi par une suprême habileté à se faire élire, en même temps que ses deux frères, aux Cortès. Ainsi il apparaissait à ses collègues de l'Assemblée moins comme ministre que comme député et il évitait par là de se poser en adversaire-né du pouvoir législatif. Non seulement il endormait de la sorte les défiances possibles de parlementaires inexpérimentés, mais il avait, de plus, l'avantage de défendre en personne ses idées et ses actes sans passer par l'intermédiaire de clients ou de partisans au zèle parfois inopportun.

Le 3 mai 1823, jour impatiemment attendu par les Flumineuses, une députation des Cortès, ayant à sa tête J.-B. d'Andrada e Silva, se rendit au palais impérial pour supplier Sa Majesté de vouloir bien inaugurer solennellement la première session de l'Assemblée générale législative et constituante du Brésil. Dom Pedro répondit au discours de son premier ministre par une courte allocution où il exprimait sa satisfaction de recevoir les membres les plus éminents du nouveau Parlement et où il déclarait vouloir célébrer avec éclat cette date importante dans l'histoire nationale.

Peu après, il se rendit en grande pompe, escorté de toute sa maison, au sein de l'Assemblée et il y fut accueilli par de vives démonstrations de joie. Sa harangue, conçue dans un esprit de modération, rappelait en termes éloquents et louangeurs l'émancipation du joug métropolitain et annonçait l'intention de résister à outrance aux prétentions de la Cour de Lisbonne. Aussi fut-elle saluée par des acclamations et suivie de protestations inspirant le plus pur loyalisme brésilien.

Bref, en cette journée où tous les orateurs avaient parlé du passé et nul de l'avenir ou du présent, aucune discorde n'apparaissait et la satisfaction paraissait universelle. Seuls quelques fidèles partisans des principes monarchiques ou quelques esprits chagrins firent remarquer avec amertume que l'empereur, en pénétrant dans la salle des séances des Cortès, avait ostensiblement déposé la couronne qu'il portait pour la placer sous la garde de deux de ses gentilhommes ordinaires et ne l'avait reprise qu'en se retirant. Ce trait du cérémonial, qui fut mentionné avec autant de surprise que d'horreur dans les dépêches des consuls généraux de France, d'Autriche et de Russie, remplissait d'aise, au contraire, les députés et provoquait quelque stupeur dans l'opinion publique de Rio-de-Janeiro.

L'Assemblée, bien qu'elle ne fut point au complet, se mit néanmoins à l'œuvre avec une ardeur aussi fiévreuse que stérile. Sous la direction du bureau provisoire (1), élu le 17 avril, et après la prestation du serment par les nouveaux membres, elle porta ses premières délibérations sur la fixation de son règlement et de son administration intérieures. Le projet primitivement établi par la commisson instituée le 18 avril fut retouché, remanié à maintes reprises, et servit de thème à d'innombrables discours ; car chaque député, conscient de son importance et peu au fait des méthodes parlementaires, avait à cœur d'exposer son point de vue. Après de longs débats, il fut décidé que le bureau serait élu pour une durée d'un mois seulement avec la possibilité pour les titulaires d'être indéfiniment rééligibles ; en outre, de nombreuses commissions furent désignées pour étudier les principales questions rentrant dans la compétence législative.

En même temps que s'affirmait l'activité débordante des Cortès les tendances particularistes se manifestaient par

(1) Ce bureau, au demeurant fort insignifiant, était composé comme président de l'évêque diocésain, portugais d'origine, acquis aux idées brésiliennes ; comme secrétaire, M. J. de Souza-Franca.

l'adoption de ces deux résolutions : l'une réduisant à une courte durée le mandat du président dans la crainte qu'une forte personnalité ne s'imposât, l'autre aboutissant à la fragmentation de l'Assemblée en une multitude de comités d'études qui constitueraient des organes défendant des intérêts régionaux.

Si les députés étaient presque tous partisans convaincus du provincialisme, ils étaient non moins unanimes à désirer faire prévaloir leur autorité sur celle des ministres et même sur celle du souverain. Ces hommes, qui, moins de trois ans auparavant, étaient encore courbés sous le rigoureux absolutisme de Dom Joâs VI et de ses conseillers portugais, devaient, en se voyant appelés brusquement aux affaires par un prince jeune et peu expérimenté, réputé, en outre, fort libéral, se croire investis par le mandat de leurs concitoyens de la puissance suprême. Ils pouvaient se laisser aller à ces orgueilleuses espérances d'autant plus facilement qu'imbus du système fédéraliste ils songeaient à défendre les droits des juntes locales plus que ceux du Brésil et qu'hostiles en principe au gouvernement centralisateur de Rio-de-Janeiro, ils s'aperçevaient que celui-ci était sans forces militaires (1), sans appui diplomatique, sans soutien politique dans les provinces. Dans ces conditions l'idylle qui, au début de mai 1823, semblait régner entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif ne pouvait être qu'éphémère.

A dire vrai, J. B. d'Andrada, aidé de ses deux frères, exerçait sur les membres de l'Assemblée une pression éhontée. Les uns éprouvaient à son égard crainte et méfiance, que ne justifiaient que trop son caractère entier et despotique ou sa main-mise sur toutes les administrations de l'Etat. Les autres, le considéraient comme disposant de la faveur impériale et comme maître de toutes les places et fonctions, et se résignaient

(1) Les troupes impériales étaient dispersées sous le général Labatut devant Bahia et sous le général Lecor dans la Banda Oriental Cisplatina et n'étaient point en force sur ces deux points contre les Portugais.

à déférer à ses désirs. D'autres, croyant voir en lui l'homme indispensable au salut du Brésil ou le défenseur des prérogatives provinciales, se prêtaient sans arrière-pensée aux combinaisons de sa politique. Mais tous en secret restaient moins enthousiasmés qu'effrayés des vues de l'ambitieux ministre et ne s'inclinaient que par nécessité devant le favori qui avait su s'imposer à son maître.

Aussi la popularité des Andrada était aussi factice dans les Cortès que dans l'opinion publique et elle était aussi fragile que l'ascendant que le premier ministre semblait avoir sur Dom Pedro.

Celui-ci, s'il jouissait d'un grand prestige à Rio-de-Janeiro et dans les régions voisines de la capitale, se heurtait dans les provinces extrêmes du Nord, du Sud ou de l'Ouest de son empire à une opposition encore peu manifeste. Mais de tels sentiments d'hostilité commençant à se faire jour dans les débats de l'Assemblée, il pouvait craindre de voir se former, soit une majorité toute à la dévotion de son premier ministre, soit une majorité intransigeante contraire aux principes monarchiques ou à un système de gouvernement unitaire et centralisé.

De telles appréhensions n'étaient pas vaines ; car, dès le milieu du mois de mai, certains députés dans des discours violents critiquaient avec vivacité l'élection de l'empereur et laissaient entendre presque clairement que l'établissement d'un régime républicain, analogue à celui qui fonctionnait dans les colonies espagnoles insurgées de l'Amérique du Sud (1), comblerait leurs vœux. Ils ajoutaient même qu'une semblable modification constitutionnelle serait extrêmement favorable à la création d'un état fédéral ou de plusieurs états

(1) A cette date (1823) la plupart des républiques hispano-américaines étaient près d'être reconnues comme états indépendants ; mais si la forme républicaine était dans ces pays admise presque sans conteste, il y avait des dissensions très vives entre partisans de la république soit fédérale, soit unitaire.

unis par un lien d'amitié. La présentation et la défense à la tribune d'une telle thèse inspirée du particularisme et du républicanisme le plus pur soulevaient des colères et des protestations indignées parmi les monarchistes et les centralistes (en particulier, parmi les représentants fluminentes).

La discussion d'une question aussi capitale permettait de juger des tendances dominantes de l'Assemblée et surtout elle permettait aux défenseurs des opinions extrêmes de se compter sur le champ de bataille constitutionnel. Certes, les membres des Cortès ne constituaient pas encore de partis politiques nettement définis. Isolés et inconnus les uns des autres à leur arrivée à Rio-de-Janeiro, sans grand point de contact entre eux, sans communauté d'idées ou d'intérêts, ils se groupèrent au début par province mais, dès que les premières escarmouches parlementaires eurent lieu, on vit se dessiner les trois grandes divisions qui fatalement apparaissent dans tout corps politique à forme collégiale.

D'une part, les exaltés, les républicains, les particularistes, réunis en une masse relativement homogène, réclamaient ouvertement une constitution libérale, à caractère fortement provincialiste. Si plusieurs d'entre eux caressaient l'espérance de voir s'élever des républiques indépendantes dans le nord ou l'ouest du Brésil, du moins tous se faisaient les défenseurs des privilèges locaux en face d'un gouvernement centraliste et des mandataires d'une capitale impériale unique.

D'autre part, les monarchistes bientôt partagés en deux factions : les monarchistes éclairés, partisans convaincus d'un empire unitaire, gouverné d'une manière libérale selon une charte similaire de celle qui régissait la France et les serviles (1) qui, soutenant avec acharnement et aveuglement la

(1) Cette épithète de *serviles* avait été décernée en Espagne lors de la restauration de Ferdinand VII aux royalistes intransigeants qui secondaient avec ardeur la réaction ordonnée par le souverain. Ce terme, équivalant à celui d'*ultra* en France, était passé d'Espagne en Portugal et de là dans l'Amérique latine.

cause de l'absolutisme, combattaient toutes les concessions constitutionnelles et flétrissaient du nom de carbonari ou de révolutionnaires tous leurs adversaires indistinctement.

Entre ces deux extrêmes flottaient les indifférents, hommes soucieux de jouer un rôle sans danger et désireux de satisfaire tout le monde ; aussi étaient-ils incapables de partager les ardentes convictions des *exaltados* ou des *carcundos* (1) et restaient-ils aussi méprisés de ceux-ci que de ceux-là. Ils couvraient du nom de libéralisme modéré leur pratique d'attente et de composition entre les deux systèmes qui divisaient l'Assemblée.

Ces différents partis semblaient numériquement égaux mais ce n'était là qu'une apparence illusoire. En effet, si les royalistes étaient au nombre d'une quinzaine, les indifférents dépassaient un peu la vingtaine et les exaltés atteignaient pareil chiffre, mais ces derniers toutefois pouvaient à juste titre être renforcés par les délégations des provinces septentrionales, délégations qui intentionnellement ne se hâtaient de gagner Rio-de-Janeiro (2). Ils pouvaient, en outre, compter sur l'appui plus ou moins avoué de certains de leurs collègues, libéraux modérés qui, tout en évitant soigneusement de rompre ostensiblement avec le gouvernement impérial, étaient prêts à donner satisfaction aux vœux de leurs commettants et à leurs désirs propres en soutenant partiellement les motions particularistes.

Ainsi dans l'Assemblée générale législative et constituante du Brésil, il n'y avait pas encore grande cohésion entre les membres des divers partis mais un courant de fédéralisme et de libéralisme, nuancé suivant les cas de républicanisme ou de monarchisme, dominait peu à peu les esprits. Cependant les députés quelles que fussent leurs opinions personnelles

(1) Les *exaltados* étaient les républicains ou fédéralistes ; les *carcundos* étaient les *serviles*.

(2) Les provinces septentrionales représentaient le tiers du Brésil comme superficie et comme population.

étaient résolus à défendre avec énergie leurs droits, droits d'autant plus vagues qu'aucune constitution n'étant votée, ils dépendaient de ceux-là mêmes qui les revendiquaient.

L'antagonisme entre les pouvoirs exécutif et législatif devait éclater lorsque l'un de ces pouvoirs allait entrer dans la voie de l'application des principes ; cet antagonisme prenait de plus en plus le caractère d'une opposition entre la majorité fédéraliste et libérale des Cortès et l'empereur libéral, mais centraliste et autoritaire.

J. B. d'Andrada, par sa double qualité de premier ministre et de député, restait en dehors de ce conflit latent. En effet, il semblait posséder la confiance de l'Assemblée et, secondé activement par ses frères, feignait dans tous ses actes de gouvernement d'être moins le ministre agent de son souverain que le député, mandataire de ses collègues du Parlement. Par cette attitude, il rejetait tout l'odieux de certaines mesures gouvernementales (1) sur les autres membres du Cabinet, titulaires des portefeuilles de la Guerre, de la Marine et de la Justice. Cette manœuvre eut d'autant plus de succès que, durant le mois de mai 1823, les députés à peine investis de leurs fonctions étaient incertains de la politique à suivre et privés de tout chef de leur choix ; ils devaient fatalement accepter, du moins au début, le guide qui s'offrait à eux.

Aussi le 2 juin, lors du renouvellement du bureau des Cortès, J. B. d'Andrada fut élu président par trente et une voix contre vingt opposants et quelques abstentions, tandis que le rôle de secrétaire était attribué à Carneiro de Campos. Le premier ministre, profitant de l'ascendant qu'il exerçait

(1) Parmi les fautes qui furent commises par Dom Pedro et ses conseillers, on peut citer l'ignorance dans laquelle la population de Rio-de-Janeiro fut tenue à l'égard des événements de la Banda Oriental Cisplatina et de Bahia, de même que l'interdiction de faire paraître dans toute gazette des informations relatives au débat des Cortès. Cette sévère censure, justifiée par la violence de certains discours, n'en froissait pas moins nombre de députés, dont l'éloquence restait ignorée, malgré les promesses impériales de ne point porter atteinte à la liberté parlementaire.

sur la majorité, fit voter le 3 juin 1823 une loi de sûreté générale dirigée contre les Sociétés secrètes instituées sans l'autorisation du gouvernement. Tout membre d'une telle association devait être traduit devant les juridictions répressives et condamné à un mois d'exil hors du district. Le cas de récidive était puni pour la première fois de trois mois d'exil hors de l'arrondissement (circonscription territoriale supérieure au district) et pour la seconde fois d'un an de bannissement hors de la province (1).

Par cette mesure, J.-B. d'Andrada se faisait donner de nouvelles armes contre ses adversaires qui, s'ils agissaient ouvertement seraient impitoyablement frappés par l'administration aux mains du premier ministre, et qui, s'ils le combattaient secrètement, se trouveraient rigoureusement atteints ou menacés par la nouvelle loi. En revanche, il couvrait de son autorité et de celle de son souverain les actes de ses partisans qui, assurés de trouver un appui dans leur chef, pouvaient compter sur l'autorisation gouvernementale pour s'organiser en société politique.

La terreur qu'il inspirait à ses ennemis, de même que la confiance qu'il provoquait parmi ses séïdes, ne tardèrent pas à devenir de plus en plus manifeste. Les créatures du tout puissant favori, sûres de l'impunité, faisaient éclater à tout moment leur zèle fougueux afin d'enrayer tout mouvement d'opposition tant dans les Cortès que dans l'opinion publique. C'est ainsi qu'au début du mois de juin une tentative d'assassinat eut lieu à Rio-de-Janeiro sur la personne d'un journaliste connu par ses articles hostiles aux frères d'An-

(1) Cette loi, du reste, était une satisfaction de pure forme donnée au puissant ministre, car elle ne pouvait être mise à exécution avant que la constitution n'eût déterminé le mode de promulgation des textes législatifs et les droits publics et privés des citoyens.

Un mois plus tard, les tribunaux de Rio-de-Janeiro acquittaient les adversaires des Andrada qui, lors de la démission de ceux-ci, le 30 octobre 1822, avaient bruyamment exprimé leur satisfaction et qui, pour ce fait, avaient été jetés en prison sous l'inculpation de formation de sociétés secrètes.

drada, attentat d'autant plus odieux qu'il fut commis en plein jour et en présence de témoins. Les criminels quoique connus ne furent point inquiétés malgré les plaintes de leur victime et bravèrent la colère populaire grâce à la protection occulte qui les couvrait.

De tels événements eurent pour résultat plutôt d'affaiblir que de fortifier la popularité factice des véritables gouvernants.

L'empereur, placé entre un ministre ambitieux et une Assemblée aux intentions antimonarchiques et aux aspirations envahissantes, conservait une attitude passive et laissait à ses opposants le soin de se discréditer eux-mêmes aux regards des Brésiliens et des Fluminenses. Les défenseurs passionnés de l'indépendance nationale ne pouvaient voir qu'avec mécontentement les Andrada maîtres du gouvernement s'attacher avant tout à paralyser l'activité des Cortès, à consolider leur propre puissance, tandis que les représentants des provinces s'absorbaient en des rivaliés personnelles ou de mesquines combinaisons et ne se hâtaient pas d'élaborer la Constitution si ardemment réclamée. Du reste, le Comité de Constitution de sept membres institué au mois de mai devait pour aboutir dans ses travaux opter au préalable entre les systèmes fédéraliste et centraliste ; de là, une grave difficulté qui, en raison de l'importance de la décision à prendre, ralentissait les débats.

Ces retards peu justifiés commençaient à causer une impression dans les provinces attachées aux idées unitaires et cette impression était d'autant plus vive que l'expédition militaire et navale contre Bahia, en dépit des assurances officielles, menaçait de tourner en échec complet. D'autre part, les complications extérieures semblaient devoir accroître le désarroi intérieur : les craintes d'une violente répression métropolitaine et d'interventions étrangères dans le conflit entre le Brésil et le Portugal n'étaient point chimériques au moment

où des armées françaises franchissant les Pyrénées se faisaient l'instrument de l'absolutiste et féroce Ferdinand VII contre les libéraux espagnols (1).

*
* *

Le 17 juillet 1823, on apprenait à Rio-de-Janeiro avec stupeur que les deux frères Andrada (José Bonifacio et Ribeira Francisco) quittaient le pouvoir. Cette nouvelle, que rien, la veille encore, ne faisait prévoir, fut un véritable coup de force à la fois pour les partisans et pour les ennemis du premier ministre. Etait-ce là une disgrâce ou une retraite volontaire ? Le caractère ambitieux et autoritaire des Andrada ne paraissait point justifier cette dernière supposition. Du reste, quelques heures plus tard, on savait que la sœur des deux ministres renonçait à ses fonctions de dame d'honneur de l'Impératrice, mais ce qui ne laissa plus subsister aucun doute sur la ruine politique des deux hommes d'Etat la veille encore si puissants, ce fut l'annonce de l'arrestation de leurs principaux amis, mesure de sécurité publique qui ne fut pas maintenue.

Le sentiment général, lors de ces événements, fut, outre une surprise profonde, un véritable soulagement ; car la mainmise des Andrada sur l'administration intérieure avait été trop absolue et trop complète pour ne pas provoquer un mécontentement universel. Aussi la chute soudaine de l'homme qui peu à peu s'était rendu odieux par sa tyrannie et sa soif de domination, fut-elle saluée à Rio-de-Janeiro même par des cris de joie ; et le signal de ces manifestations

(1) L'intervention française en Espagne avait été décidée au Congrès de Vérone (automne 1822) par les cours continentales. Le Cabinet des Tuileries avait adhéré à ce projet dans le double but de reconquérir à l'extérieur quelque prestige militaire, de faire impression à l'intérieur sur le parti libéral qui devenait influent dans les Chambres.

La campagne d'Espagne, commencée en avril 1823, dura jusqu'en novembre.

de satisfaction fut donné par des écrits officieux qui se répandirent sur-le-champ dans la capitale et les villes avoisinantes (1). D'autre part, la proclamation impériale destinée à faire connaître les changements apportés dans le ministère et publiée le 18 juillet ne contribua pas peu à entretenir l'effervescence des esprits (2).

(1) Telle était la note suivante :

« Brésiliens !

« Les tyrans sont renversés ! Dieu a écouté les clameurs de la justice « et le magnanime Pedro a accompli ses décrets. La journée du 16 juillet « a vengé celle du 30 octobre et les horreurs de celle-ci sont effacées par « l'allégresse qui se manifeste. Nous ne gémirons plus courbés devant cette « horde d'agents impurs d'un ministère sanguinaire ; il n'y aura plus « d'indignes vizirs qui puissent commettre des attentats sous un nom « auguste. Une tendre reconnaissance nous attache à notre Empereur adoré. « Nous lui devions déjà beaucoup, mais nous lui devons bien plus aujour- « d'hui. Il est tout pour nous, nous sommes tout pour lui. Vive l'Empe- « reur ! »

(*Archives des Affaires étrangères. Brésil, Documents, Volume III, F° 138*)

(2) Le texte de la proclamation impériale, préparée dès le 16 juillet et publiée le 18 juillet, était le suivant :

« Habitants du Brésil !

« Le gouvernement constitutionnel qui ne prend pas pour guide l'opi- « nion publique ou qui ne la connaît pas, devient le fléau de l'humanité. « Le monarque qui ne sent point cette vérité se précipite dans les abîmes « et son royaume ou son empire est entraîné vers toutes sortes de dis- « grâces qui se succèdent les unes après les autres. La Providence m'a « accordé la connaissance de cette vérité ; c'est sur ce fondement que j'ai « basé mon système et je serai toujours fidèle à ces principes.

« J'abhorre le despotisme et les actes arbitraires ; naguère, je vous en ai « donné une preuve après tant d'autres que j'avais fournies. Nous pouvons « tous être induits en erreur, mais les monarques entendent rarement la « vérité et, s'ils ne vont pas au devant d'elle, elle ne parvient jamais « jusqu'à leur personne. Quand ils réussissent à la connaître, ils doivent « la suivre. Je l'ai connue et je la suis. Quoique nous n'ayons point encore « de Constitution qui puisse nous guider, nous avons néanmoins les bases « établies par la raison, et elles doivent être inviolables. Ces bases sont : « les droits sacrés de la sûreté individuelle, de la propriété, de l'inviolabilité « du domicile des citoyens. Si jusqu'à ce jour, elles ont été violées, c'est « que votre Empereur n'a pas su que de pareils actes arbitraires et despo- « tiques étaient mis en usage, actes hors de saison dans tous les temps et « contraires au système que nous avons adopté. Soyez convaincus que ces « bases seront dès ce jour observées religieusement. Vous vivrez heureux et « paisibles dans le sein de vos familles, dans les bras de vos tendres épouses « et au milieu de vos chers enfants. C'est en vain qu'on voudra calomnier

Dom Pedro emporté par sa nature impulsive, ne modéra pas le contentement qu'il ressentait de s'être débarrassé par un coup de surprise d'un ministre gênant. Dans ses entretiens, comme dans sa proclamation, il laissa percer trop ouvertement l'hostilité qu'il éprouvait à l'égard des Andrada, accusant ceux-ci d'avoir convoité le rôle de maires du palais ; et, avec quelque imprudence, il donna à ce changement de ministère le caractère d'une réaction vers un gouvernement personnel. Au lieu de ménager avec habileté l'opinion publique en un moment où les difficultés extérieures et intérieures assaillaient le Brésil, il mécontenta les Cortès et s'attira la haine des Andrada et de leurs partisans.

L'Assemblée, où la majorité ministérielle était toute factice, semblait disposée à bien accueillir le changement survenu dans le Cabinet car elle se trouvait délivrée d'un tuteur sévère. Mais devant les tendances à la suprématie qu'affichait avec ostentation le Prince, elle s'alarma de voir naître le régime personnel ; car, connaissant l'esprit libéral et despotique du jeune empereur, elle craignit que son rôle constitutionnel ne fut réduit à néant. Dès lors, jalouse de ses prérogatives, elle fit preuve de défiance à l'égard de son souverain.

D'un autre côté, les frères Andrada (1), principalement Carlos Ribeira et Francisco Ribeira (l'ex-ministre des Finances), étaient, non seulement mortifiés d'avoir été brutalement renvoyés et contraints de renoncer au pouvoir sans recevoir aucune compensation, mais encore ils se voyaient eux et leurs amis traités presqu'en criminels d'Etat dont on redoutait les excès révolutionnaires et qu'on faisait étroitement surveiller par la police. La rigueur même de leur

« mes principes constitutionnels, ils se manifesteront toujours avec éclat, « pareils à l'astre du jour qui dissipe les brouillards les plus épais. Comptez « sur moi comme je compte sur vous et vous verrez la démocratie et le « despotisme enchaînés par une liberté équitable. »
(*Archives des Affaires étrangères. Brésil, Documents, Volume III, F° 137*)

(1) José Bonifacio d'Andrada, atteint par la maladie, s'était retiré de la vie publique.

disgrâce les jeta à la tête de l'opposition parlementaire au moment où celle-ci se grossissait de nouveaux éléments en raison des mesures et du langage imprudents de Dom Pedro.

Ces événements imprévus détournèrent l'attention des Fluminenses des nouvelles de Bahia. La garnison portugaise, plus sous la pression de la junte locale que devant la menace des troupes brésiliennes, s'était embarqué de son plein gré pour l'Europe le 2 juillet, abandonnant derrière elle les populations coloniales à leurs seules forces. Peu de temps après, un fort convoi parti de Lisbonne au secours de Pernambouc et de Bahia, mouillait devant ces deux places et, apprenant les évacuations successives de ces deux points (1), cinglait vers le Tage, observé à distance par la petite flottille de l'amiralissime, lord Cochrane.

L'Empereur avait le 18 juillet 1823 appelé aux affaires Joaquim Carneiro de Campos et Manoel Jacinto Nogueira de Gama en remplacement des frères Andrada. Le premier, qui avait reçu le portefeuille des Affaires étrangères (2), s'était déjà signalé aux cours des dernières années comme l'un des hommes les plus attachés à la cause brésilienne. Secrétaire général de l'Intérieur sous l'administration portugaise, il avait occupé depuis la sécession un siège au Conseil des Finances ; devenu représentant de Rio-de-Janeiro aux Cortès en avril 1823, il avait été par deux fois investi des fonctions de secrétaire de l'Assemblée. Mais les qualités qui l'avaient désigné tant au choix de son souverain qu'à celui de ses collègues étaient plus son effacement politique et son désintéressement que ses vastes connaissances. Quant au nouveau titulaire du portefeuille des Finances, il avait auparavant

(1) A Lisbonne, on n'avait pas encore connaissance de l'évacuation de Pernambouc, accomplie depuis plusieurs mois (janvier 1823) ; l'ignorance des autorités portugaises à l'égard des événements du Brésil semble avoir été fort grande.

(2) A ce portefeuille étaient joints ceux de l'Intérieur et de la Maison Impériale.

occupé des postes importants à la Trésorerie d'Etat et était tout qualifié pour diriger cet écrasant Département.

Mais ces deux successeurs de José Bonifacio et de Francisco d'Andrada étaient connus comme dépourvus de fermeté et d'énergie ; en outre, ils ne disposaient d'aucune influence sur les députés et paraissaient peu aptes à se créer un parti ; enfin s'ils étaient appréciés par leurs talents ils ne jouissaient d'aucune popularité à Rio-de-Janeiro ou dans les provinces. Ainsi Dom Pedro par soin extrême d'écarter de lui tout esprit puissant et par horreur de la politique de J.-B. d'Andrada ne s'entourait que d'hommes faibles plus habitués à obéir qu'à commander et plus propres à donner des conseils qu'à les réaliser. Entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif aussi avides l'un que l'autre de s'imposer, le Cabinet était incapable de jouer le rôle d'élément conciliateur.

La faiblesse du ministère, en face d'une Assemblée confiante dans sa force et pleine de hardiesse, ne tarda pas à porter ses fruits durant les mois d'août et de septembre. Tandis qu'à Rio-de-Janeiro, les frères Andrada réunissant leurs partisans devenaient un redoutable organe d'opposition envers un prince ingrat et les gouvernants du moment, les fédéralistes dans toutes les provinces reprenaient courage en voyant écarter des affaires l'homme qui par ambition personnelle plus que par convictions réelles, avait combattu avec vigueur en faveur des idées centralistes.

L'arrivée dans les premiers jours d'août à Rio-de-Janeiro des députés bahianais était venue donner aux particularistes des Cortès un nouveau renfort en même temps qu'un stimulant aux idées de défiance envers Dom Pedro. Ce fut alors que fut délibéré, puis adopté au sein de la Constituante un projet législatif qui ne tendait à rien moins qu'à soustraire à tout contrôle du pouvoir exécutif les lois votées avant la rédaction et l'approbation de la Constitution. Cette mesure, dont le but apparent était de ne point déroger par avance aux futurs principes constitutionnels mais dont le but secret était

de restreindre au profit de l'Assemblée les prérogatives impériales, fut approuvée à une forte majorité et seuls les serviles tentèrent, mais vainement, de faire rejeter cette décision.

Les ministres, soit par goût personnel, soit par crainte de réveiller les dangereux souvenirs de la dictature ministérielle de J.-B. d'Andrada, n'étaient et ne voulaient être que les chefs des services administratifs et ils se cantonnaient dans leur mission de fonctionnaires supérieurs. Peu disposés à assumer le rôle délicat de représentants responsables du gouvernement devant un Parlement inexpérimenté et, par suite, prêt à abuser de ses droits, ils évitaient avec soin d'entrer en lutte avec les Cortès. Sans influence sur les députés, ils ne cherchaient à ramener à leurs vues, ni la majorité, ni la minorité.

Cet effacement volontaire ne contribuait pas à relever le prestige de la Couronne aux yeux des mandataires provinciaux et n'avait d'autre conséquence que d'encourager ceux-ci à persévérer dans leurs empiètements sur les attributions du pouvoir exécutif. Il en résulta bientôt que tous les actes ministériels, même les plus insignifiants ou les plus futiles, furent soumis à l'Assemblée, dont la majorité fédéraliste décidait sans appel sur toutes les branches de l'administration.

Aussi en quelques semaines (juillet-août 1823) les Cortès brésiliennes réalisèrent des progrès considérables vers la fusion plus ou moins intégrale des pouvoirs exécutif et législatif. Elles parurent disposer de la toute-puissance sans cependant se montrer dignes de l'exercer. Elles voyaient l'Empereur depuis le renvoi des Andrada s'abstraire de plus en plus des contingences politiques et concentrer toute son attention sur les questions militaires ou diplomatiques.

La rédaction de la constitution avançait avec lenteur, car la divergence entre les systèmes proposés était telle que toute conciliation apparaissait difficile. L'activité législative ne se signalait guère que par des discussions d'organisation inté-

rieure, discussions où les personnalités primaient tout. Carlos et Francisco d'Andrada ne tarissaient point dans leurs attaques contre le ministère dirigé par Carneiro de Campos, tandis que les représentants du provincialisme et les ardents défenseurs des idées républicaines critiquaient sans relâche l'attitude des autorités impériales et profitaient de l'inertie de celles-ci pour faire une propagande effrénée en faveur de leurs opinions. Aux discours violents et passionnés qui retentissaient à la tribune des Cortès et dont l'écho se faisait entendre malgré la censure exercée sur la presse, les provinces s'agitaient et, à Rio-de-Janeiro même, les esprits menaçaient de s'échauffer. Or, à ce moment, parvenait d'Europe la nouvelle de la réaction portugaise qui, quoique tenue secrète, fut bientôt connue dans les ports brésiliens et accrut encore la fermentation générale des esprits.

Depuis que Dom Pedro avait solennellement annoncé la réunion des Cortès nationales et surtout l'évacuation de Bahia et de Pernambuco par les garnisons portugaises, l'ordre avait été maintenu presque partout (1) par les juntes locales. Bien que le courant sécessionniste eût continué à croître en importance et en violence dans la partie septentrionale du Brésil, du moins les passions surexcités au lendemain de l'indépendance s'étaient peu à peu calmées par l'émigration volontaire des derniers défenseurs de la métropole. D'autre part, la rivalité entre fédéralistes et centralistes, si vive dans la capitale, était peu sensible dans les provinces où les adhérents au système particulariste dominaient aussi bien dans l'opinion publique que parmi les autorités locales.

Le renvoi des frères Andrada, la discussion des principes constitutionnels à la Commission des Cortès joints à l'écho des violents débats au sein de l'Assemblée constituante de

(1) Dans la Banda Oriental Cisplatina, dès que se produisit l'émancipation du Brésil vis-à-vis de la métropole, le conflit éclata entre contingents portugais et brésiliens, si bien qu'en mars 1823 le conflit dégénérait en lutte ouverte.

Rio-de-Janeiro furent l'occasion d'un regain d'agitation dans les provinces extrêmes de l'empire. Si le São-Paolo et le Minas Geraes voisins de la capitale ne se mirent point en opposition avec le gouvernement central, il n'en fut pas de même dans les régions du Nord et du Sud.

Au Nord, le Para, district frontière en contact avec les Guyanes européennes et les colonies espagnoles soulevées contre la mère-patrie, restait hors du rayon d'action de l'administration impériale ; les pouvoirs locaux entièrement livrés à eux-mêmes relevaient autant de Lisbonne que de Rio-de-Janeiro et avaient peine à dompter efficament les éléments suspects et turbulents qui mettaient en danger l'ordre public.

Le Pernambuco, centre du mouvement séparatiste, depuis le départ des troupes portugaises au mois de février, se gouvernait en fait lui-même et cherchait manifestement à entraîner les provinces limitrophes de Bahia vers la sécession et vers la rupture complète avec l'Empereur, tendances qu'encourageaient plus ou moins ouvertement les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

L'initiative que prit à ce moment (août 1823) Dom Pedro d'installer des représentants du pouvoir central dans ces provinces était inopportune puisqu'elle survenait peu après le renvoi des chefs du ministère. Cette mesure prise sans l'assentiment des Cortès, parut un acte d'audace insupportable et la hâte que mit le jeune souverain à instaurer son autorité au foyer même de l'opposition provinciale ne fut, en réalité, qu'une occasion de prouver combien cette autorité était précaire et contestée, voire ouvertement méprisée.

A Bahia le commandant du corps expéditionnaire envoyé au commencement de 1823, le général Labatut (1) fut arrêté sur l'ordre de la junte et on eut ce spectacle étrange de voir des soldats de l'armée impériale brésilienne obéissant aux ordres émanant d'autorités qui ne reconnaissaient point

(1) Officier français entré depuis peu au service du Brésil.

l'Empereur et participer d'une manière plus ou moins directe à la destitution de leurs propres chefs. A dire vrai, la discipline était fort relâchée parmi les troupes régulières et les convictions politiques n'y étaient point fort profondes, car les nouveaux régiments (les seuls qui fussent véritablement brésiliens), créés avec beaucoup de peine par Dom Pedro, comprenaient des éléments fort disparates parmi lesquels les nationaux étaient à peine plus nombreux que les étrangers.

Les milices provinciales, tout aussi indisciplinées et tout aussi mal recrutées, offraient, du moins, l'avantage de présenter plus de cohésion, étant composées en grande majorité des partisans ou des séïdes de politiciens locaux, véritables gardes du corps de dictateurs en miniature. D'un autre côté, la propagande séparatiste avait dans les provinces septentrionales exercé des ravages considérables dans les rangs des contingents d'occupation et seuls les officiers, appuyés sur un petit noyau de vétérans, restaient encore fidèles à leurs devoirs et à leur monarque.

L'impuissance du gouvernement central, révélée par la timidité des ministres successeurs des Andrada, encourageait toutes les audaces : le brigadier-général Moraes, nommé par Dom Pedro commandant militaire de la province de Bahia, ne put même venir prendre possession de son poste et dut retourner précipitamment à Rio-de-Janeiro sans avoir été admis à franchir les limites du Bahia.

Dans le Pernambuco, son collègue n'entra en fonctions qu'après avoir été régulièrement nommé par la Junte provisoire et après avoir officiellement prêté serment de n'obéir qu'à cette Assemblée locale. Le Rio Grande do Norte, sans aller encore jusqu'à suivre ces exemples, s'émancipait cependant de plus en plus de l'autorité impériale.

Tous ces symptômes, identiques dans les régions septentrionales, semblaient indiquer l'accord manifeste des provinces du Nord pour se constituer en un Etat indépendant de celui du Brésil méridional. Mais, même dans ce dernier, des

défections se produisaient dans la cause du centralisme : le São-Paolo s'agitait contre le gouvernement de l'Empereur et c'était là une conséquence inévitable du dernier changement de ministère. La junte pauliste, après avoir accusé les Andrada (tant que ceux-ci étaient au pouvoir) d'avoir trahi les principes du provincialisme, se posait désormais en champion de ses plus illustres représentants aux Cortès et saisissait cette occasion de revendiquer ses droits contre les prétentions de la capitale (1).

Le Minas Geraes, moins turbulent, flottait encore entre la soumission et l'insurrection, tandis que le Rio Grande do Sul envoyait au gouvernement impérial une pétition, plus inspirée que spontanée, demandant que dans la future constitution fut admis le principe du vote absolu pour le monarque.

Dans la Bande Orientale Cisplatina, la guerre civile se déchaînait avec violence depuis le mois de mars ; les contingents portugais du corps d'occupation appuyés par les populations espagnoles qu'exaspérait la tyrannie affectée des autorités de Rio-de-Janeiro, étaient entrés en lutte ouverte avec les troupes brésiliennes. Celles-ci, commandées par le général Lecor, conquérant et gouverneur de cette province, avaient dû battre précipitamment en retraite abandonnant Montevideo et se réfugiant dans l'intérieur du pays où elles étaient bloquées par leurs adversaires (2). La situation était donc fort critique pour le gouvernement impérial et bien que l'opinion publique fluminente fut tenue dans l'ignorance absolue de ces événements, les factions séparatistes de São-Paolo et de Bahia trouvaient dans le soulèvement cisplatéen un encouragement à leurs projets.

(1) Les frères Andrada, rejetés dans l'opposition par suite de leur disgrâce, s'étaient empressés de reprendre la direction du mouvement particulariste et provincialiste, comme moyen efficace de combattre l'ingrat souverain qui les avait écartés du pouvoir.

(2) Le 17 mars 1823, le général Lecor et les troupes brésiliennes étaient chassés de Pereyra (lieu situé à une soixantaine de kilomètres au Nord-Est de Montevideo). Les Portugais et Cisplatéens, sous la direction de Don Alvaro da Costa, étaient maîtres de la côte et empêchaient le gouvernement de Rio-de-Janeiro de porter secours par mer au général Lecor.

En somme, dans presque toutes les parties de l'immense Brésil régnait un état d'opposition, soit manifeste, soit déguisé, soit latent contre le régime centraliste de Dom Pedro. Les rivalités provinciales, les ambitions ardentes d'hommes politiques avides, les intérêts locaux méconnus, les excès de la domination étrangère inspiraient partout un mécontentement et un désir de réforme. Que le sentiment populaire tendit à l'indépendance comme au Pernambuco ou dans la Banda Cisplatina, qu'il fut favorable au fédéralisme comme dans le Sao-Paolo, qu'il réclamât l'établissement d'un régime d'ordre comme au Para, partout se faisaient entendre des plaintes contre l'état de choses présent, plaintes plus violentes que celles qui avaient entraîné la sécession entre la métropole et la colonie ; car l'anarchie et le désordre étaient plus durables et plus dangereux sous le règne de Dom Pedro qu'ils ne l'avaient jamais été sous la souveraineté portugaise.

Or, ce fut à ce moment où la séparation provinciale faisait des progrès de plus en plus considérables que les gouvernants de Rio-de-Janeiro manifestèrent à l'égard du Portugal leurs intentions hostiles et peu conciliantes. Jusqu'alors, en dépit de la proclamation solennelle du 12 octobre 1822 annonçant l'érection du Brésil en empire héréditaire, les rapports entre la métropole et la colonie étaient restés très flottants. Si les autorités impériales affectaient de se montrer en tous points soustraites à la domination de la mère-patrie, si les troupes brésiliennes contraignaient les garnisons métropolitaines de Rio-de-Janeiro, de Bahia et de Pernambuco à se retirer, en revanche, les Cortès portugais affirmaient à toute occasion que les liens de sujétions n'étaient nullement déliés entre les populations du Nouveau-Monde et leur souverain légitime ; aussi agissaient-elles comme si la grande possession américaine faisait toujours partie du domaine colonial lusitanien. Cette situation étrange, dont l'Espagne avait déjà donné un exemple au cours des années 1814 et 1815, fut subitement précisée par un événement inattendu qui précipita le conflit latent et rendit

celui-ci à la fois aigu et patent. Il allait être dès lors impossible à la Cour de Lisbonne de masquer son impuissance par un optimisme aussi souriant qu'indolent et de dissimuler plus longtemps à la nation les intransigeantes et dures prétentions des Brésiliens.

*
* *

Le 7 septembre 1823, le jour même où une fête nationale commémorait l'anniversaire de la proclamation de l'indépendance brésilienne à Piranga (1), un brick battant le pavillon portugais, le *Treze de Mayo* mouillait dans la rade de Rio-de-Janeiro. Un incident aussi insolite suscita une vive curiosité et bientôt on sut dans la capitale qu'à bord de ce navire se trouvait un envoyé du gouvernement métropolitain, le maréchal de camp Don Luiz Paulino de Oliveira Pinto da Franca, chargé d'une mission officielle pour le règlement des relations brasilo-portugaises. L'annonce d'une semblable initiative prise par le lointain gouvernement de Lisbonne frappa les Fluminenses d'une profonde stupeur, car, peu de semaines auparavant, Bahia, seul point de la côte occupé par les troupes de la mère-patrie, avait été évacué et l'on avait pensé à Rio-de-Janeiro pouvoir conclure de ce fait que la métropole renonçait à s'occuper des affaires coloniales tout en refusant de reconnaître ou d'accepter les changements survenus depuis l'année 1821.

Le comte de Palmella (2) qui dirigeait alors la politique

(1) Proclamation faite par le prince Dom Pedro au cours d'un voyage dans le Sao-Paolo et confirmée un mois plus tard d'une manière solennelle et officielle à Rio-de-Janeiro.

(2) *Don Pedro de Souza-Holsteen, comte de Palmella*, bien qu'il fût libéral et qu'il eût engagé le roi Joâs VI à accorder à ses sujets une charte, avait été renversé du pouvoir par les révolutionnaires portugais en 1822. Mais ayant dirigé le gouvernement de Lisbonne de 1816 à 1821 comme secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, il était l'homme indispensable à la monarchie et dans les derniers jours de mai 1823, lors de la réaction absolutiste et de la dissolution des Cortès portugaises, il redevint ministre de l'Extérieur et président du Cabinet. Peu après, il était nommé marquis. Mais pendant les treize mois de son second ministère, il allait pratiquer à l'intérieur un régime peu libéral,

extérieure du Portugal était un diplomate habile et capable, connaissant fort bien toutes les contingences de la vie publique européenne mais, comme nombre d'hommes d'Etat de cette époque, il était peu au fait des problèmes américains et des questions coloniales. Il était donc tout porté, malgré son esprit libéral et malgré le séjour qu'il avait fait dans le Nouveau-Monde lorsque la Cour s'était installée à Rio, à apprécier les événements brésiliens avec une mentalité métropolitaine.

C'est pourquoi il s'illusionnait (quoiqu'à un moindre degré que ses collègues ou ses compatriotes) sur la portée du mouvement séparatiste qui s'était propagé dans toutes les provinces de la grande colonie d'Amérique. De même que les autres membres du ministère, il croyait que Dom Pedro et les autorités locales du Brésil, à la première nouvelle de la dissolution des Cortès lisbonnaises (1), abandonneraient toute pensée d'émancipation pour rentrer sous la domination de la mère-patrie moyennant l'établissement d'un régime politique et économique nettement libéral entre la métropole et les possessions d'outre-mer. Il estimait, à tort ou à raison, que la cause essentielle et fondamentale de la répugnance des populations créoles à être gouvernées d'Europe résidait dans l'attitude et les mesures rigoureuses adoptées par l'Assemblée portugaise envers les portions extra-européennes de la monarchie ; la source de ces malentendus et de ces mécontentements disparaissant par le rétablissement de « l'absolutisme patriarcal » de Dom Joâo VI, la sécession brésilienne n'avait plus aucune raison d'être.

Ces vues n'étaient point exemptes d'une modération et d'un sens de conciliation fort remarquables étant donné la période de réaction farouche qui, à la suite des révolutions de Naples, de Piémont et surtout d'Espagne, se déclarait dans les principaux pays d'Europe. L'homme d'Etat portugais, quelles que fussent ses illusions sur l'origine des tendances séparatistes

(1) Cette dissolution avait eu lieu le 2 juin 1823.

du Brésil et sur les désirs présents de l'opinion publique d'Amérique, ne méconnaissait toutefois pas le salutaire enseignement que les possessions hispaniques du Nouveau-Monde venaient de donner durant les huit années précédentes au Cabinet de Madrid.

Pour faire aboutir ces projets de régénération de l'organisation coloniale portugaise, il importait d'entrer en contact avec les gouvernants de Rio-de-Janeiro qui, aux yeux des ministres de Dom Joâo VI, plus ou moins mal informés des affaires intérieures du Brésil (1), constituaient un pouvoir central, respecté et obéi dans les diverses provinces. Les dernières nouvelles parvenues à Lisbonne par des avisos portugais faisaient connaître l'état de blocus étroit dans lequel se trouvaient les garnisons métropolitaines de Bahia et de Pernambuco.

En conséquence, le comte de Palmella envoya en Amérique deux missions : l'une exclusivement militaire pour obtenir une suspension d'armes entre Brésiliens et Portugais ; l'autre de caractère nettement politique pour rétablir dans le Nouveau-Continent l'autorité royale et pour préparer la rédaction d'un nouveau pacte colonial destiné à donner satisfaction sur certains points aux justes réclamations des créoles. Le ministre, pour mieux assurer le succès de cette entreprise, fit appel aux bons offices de l'Angleterre et supplia Sir Beresford de faire agir son gouvernement auprès des Brésiliens pour engager ceux-ci à ne point faire preuve d'intransigeance.

Mais ces espoirs étaient fondés sur des bases fragiles et reposaient sur une égale méconnaissance des intérêts brésiliens et de la politique anglaise. D'un côté, la Grande-Bretagne, qui avait encouragé le soulèvement des Hispano-Américains contre l'Espagne, ne pouvait pour des raisons purement com-

(1) Les relations maritimes entre le Brésil et le Portugal étaient entièrement suspendues ; aussi le gouvernement de Lisbonne ne pouvait être renseigné que par des rapports envoyés par les commandants de Bahia et de Pernambuco ou par des gazettes locales apportées par des navires anglais.

merciales que voir avec plaisir l'Amérique portugaise échapper définitivement à l'attraction économique de la mère-patrie. D'un autre côté, elle voyait avec mécontentement l'influence de l'ambassadeur français à Lisbonne, le baron Hyde de Neuville (1), menacer gravement l'ascendant traditionnel que son propre représentant, Sir Beresford, exerçait sur l'esprit du roi. Dès lors, pour le *Foreign Office*, la question portugaise ne présentait d'intérêts qu'au point de vue européen, d'autant plus que le Brésil, livré à lui-même et bientôt puissance indépendante reconnue à l'égal de la Colombie ou de La Plata, devait par la force même des choses devenir le client fidèle et dévoué de l'Angleterre, premier pays maritime du globe.

Quant à l'opinion publique de Rio-de-Janeiro, elle manifestait clairement sa répugnance à voir le Brésil, contrée riche, prospère et destinée à jouir d'un brillant avenir, s'épuiser à soutenir les finances et le commerce d'une métropole besogneuse, vouée à une perpétuelle médiocrité et à une constante dépendance envers les puissances étrangères. Tout accord visant à restaurer la prépondérance portugaise dans le Nouveau-Monde devait rencontrer l'opposition unanime de la population brésilienne et sur ce point toutes les factions politiques représentées aux Cortès de Rio-de-Janeiro se réunissaient en une étroite communauté d'idées.

La combinaison préparée par le comte de Palmella ne pouvait avoir aucune chance d'aboutir mais les circonstances firent qu'elle subit un échec à la fois éclatant et outrageant. En effet, à peine Don Pinto da Franca fut-il arrivé en rade de Rio-de-Janeiro qu'il fut invité impérieusement à donner les motifs de sa présence en Amérique. Il dut donc faire connaître l'objet de sa mission : la conclusion d'un armistice pour

(1) Le baron Hyde de Neuville, ambassadeur de France à Washington, avait été désigné pour remplir ces fonctions auprès du roi de Portugal dès le 11 octobre 1820 ; mais en raison du retour en Europe du gouvernement portugais, il ne vint occuper son poste à Lisbonne qu'en juillet 1823 ; mais, à peine arrivé, il joua un rôle très actif dans la politique intérieure.

suspendre les hostilités à Bahia et à Pernambuco ; il avoua avoir trouvé ces deux places évacuées par les troupes métropolitaines et s'être résolu à gagner la capitale pour y attendre l'arrivée de deux collègues, chargés d'ouvrir des négociations politiques avec les autorités fluminentes.

Le ministre des Affaires étrangères brésilien, Carneiro de Campos, timide successeur de José-Bonifacio d'Andrada, ne put, ni ne voulut prendre de décision. Dès qu'il eut reçu les communications du maréchal de camp portugais, il se hâta de les transmettre à l'Empereur et aux Cortès. Celles-ci, qui entendaient diriger l'administration de manière effective et exclusive, invitèrent le secrétaire d'Etat (réduit au rôle de simple commis) à notifier à Don Pinto da Franca que le gouvernement impérial n'ouvrirait aucune négociation avant d'être au préalable reconnu formellement. C'était là une fin de non-recevoir catégorique, puisque les pourparlers que le Portugal désirait engager portaient précisément sur le point de savoir si la métropole reconnaîtrait l'indépendance du Brésil.

L'envoyé portugais qui, en dépit de son caractère non seulement officiel mais encore diplomatique, se voyait traiter sans égards et était contraint de demeurer à bord presque sous la surveillance de fonctionnaires brésiliens, sollicita, pour raison de santé (1), la permission d'habiter dans la capitale durant son séjour .Carneiro de Campos n'osa assumer la responsabilité de satisfaire cette requête et il dut pour donner son approbation se faire autoriser par les Cortès à agir ainsi.

Ainsi donc la mission militaire confiée au général portugais avait été parfaitement inutile et la mission politique menaçait de subir le même sort. Cependant, tout dépendait à ce sujet de la personnalité des deux commissaires royaux. Le choix du comte de Palmella s'était porté sur un grand sei-

(1) Don Pinto da Franca fut, en effet, incapable de se rembarquer à la fin de septembre à bord du *Treze de Mayo* et il dut rester quelques mois à Rio-de-Janeiro.

gneur bien vu en Cour, le comte de Rio-Mayor et sur un diplomate assez au fait des questions américaines, Francisco José Vieira qui, d'octobre 1821 à janvier 1822, avait accepté les ingrates fonctions de ministre de l'Intérieur et de l'Extérieur pour le royaume du Brésil et qui avait abandonné ce poste incompatible avec ses sentiments de loyalisme à l'égard de son légitime souverain, Dom Joâo VI (1).

Le 17 septembre 1823, les deux plénipotentiaires portugais arrivaient à Rio-de-Janeiro à bord du navire de guerre *Voador*. A peine leur vaisseau avait-il jeté l'ancre dans la rade qu'ils cherchèrent à entrer en rapport avec Dom Pedro et ses conseillers ; mais, à leur grande surprise, ils se virent traités plus en suspects qu'en ambassadeurs et ne purent débarquer même pour rendre visite à Don Pinto da Franca. Quoique déconcertés par un semblable accueil, et bien que réduits à ne communiquer que par écrit avec les gouvernants brésiliens ils tentèrent de se conformer à leurs instructions en faisant connaître au secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères les propositions relatives à une réconciliation entre la métropole et la colonie : autonomie administrative, égalité de répartition des charges financières, liberté de commerce et de navigation intercoloniale ainsi qu'entre le Portugal et le Brésil, représentation des intérêts coloniaux à Lisbonne.

La réplique brésilienne que les Cortès adressèrent en réponse à ces ouvertures fut aussi laconique que menaçante : un délai de quarante-huit heures était donné aux représentants de la mère-patrie pour reconnaître les faits accomplis au Brésil depuis 1821. La raison de cette attitude approuvée par l'Empereur était double : tout d'abord, empêcher que les émissaires portugais en prenant contact avec les Fluminenses ne se rendissent un compte exact de la faiblesse du gouvernement impérial et ne provoquassent des intrigues dangereuses en pactisant avec les partis d'opposition ; en outre et surtout,

(1) Francisco-José Vieira avait été, dans ces fonctions, le prédécesseur immédiat du fameux José-Bonifacio d'Andrada.

faire preuve de rigueur envers les envoyés de Lisbonne pour plaire à la majorité intransigeante des Cortès et pour écarter tout soupçon d'accommodement avec le régime absolutiste de la mère-patrie.

Carneiro de Campos, après avoir reçu de l'Assemblée nationale brésilienne ses instructions, adressa avec l'acquiescement de Dom Pedro aux plénipotentiaires portugais une note pour leur faire connaître les volontés des gouvernants de Rio-de-Janeiro. Ces volontés étaient d'une dureté intentionnelle : si l'indépendance brésilienne n'est pas reconnue, il y a état de guerre entre les deux pays et, en conséquence, la corvette ennemie *Voador* est considérée comme de bonne prise ; les commissaires royaux, en raison de leur caractère particulier, ne sont pas déclarés prisonniers de guerre mais ils devront regagner Lisbonne dans le plus bref délai à bord du brick *Treze de Mayo*. Le gouvernement impérial déclinait dans le présent toute négociation avec la métropole et subordonnait dans l'avenir tous pourparlers avec celle-ci à la reconnaissance préalable de son indépendance et de sa souveraineté.

Le ministre ajoutait comme commentaire de ces déclarations tranchantes que le farouche mouvement de réaction absolutiste qui se déroulait à ce moment en Portugal était de nature à détruire les derniers espoirs que les Brésiliens pouvaient fonder sur le libéralisme de la mère-patrie, car les populations américaines ne pourraient jamais se résoudre à se soumettre à nouveau à un joug qui ne correspondait plus aux besoins, ni du pays, ni de l'époque.

En vain, José Vieira et le comte de Rio Mayor invoquèrent-ils les bonnes intentions du Cabinet de Lisbonne, en vain parlèrent-ils en des mémoires tantôt conciliants et tantôt indignés de la lutte fratricide entre le Brésil et le Portugal, de la nécessité d'unir des intérêts communs, ils durent, liés par leurs instructions s'incliner devant la force tout en protestant contre les violences qu'ils subissaient. Ils quittèrent Rio-de-Janeiro le 30 septembre à bord du *Treze de Mayo*, emportant

comme preuve justificative de leurs efforts infructueux la volumineuse correspondance échangée avec Carneiro de Campos.

A leur retour en Europe, l'annonce de cet échec froissa l'amour-propre national et une explosion de mécontentement général contre les orgueilleux rebelles du Nouveau-Monde eut lieu dans toutes les provinces continentales de la monarchie. Les dissentiments de politique intérieure, quelques vifs qu'ils fussent, furent pour quelque temps atténués par le mouvement de loyalisme qui se dessina dans le royaume pour réclamer bruyamment le châtiment des ambitieux Brésiliens. Le vœu unanime était que, la paix étant impossible, la guerre fut menée à outrance.

Palmella et ses collègues qui, pour des raisons multiples (mais surtout financières), eussent préféré user de mesures pacifiques et non de moyens coercitifs, se trouvaient entraînés dans une voie belliqueuse, devenue inévitable par la témérité et les provocations des gouvernants de Rio-de-Janeiro. En conséquence, de fiévreux armements furent poursuivis dans les arsenaux de la monarchie lusitanienne quoique les conditions de la lutte fussent devenues peu favorables au Portugal en raison de l'évacuation de Bahia et de Pernambuco par ses troupes et de la présence du fameux amiral Cochrane à la tête de la marine brésilienne.

Seul le roi Dom Joâo VI et un petit groupe de fidèles serviteurs de la maison de Bragance pouvaient considérer sans trop de regrets la politique sécessionniste pratiquée par le Brésil en pensant que ce dernier, à l'opposé des anciennes possessions espagnoles voisines, restait soumis au régime monarchique et se trouvait régi par un membre de la dynastie royale.

Cependant à Rio-de-Janeiro la satisfaction était en apparence aussi complète que générale de voir écarter définitivement toute pensée d'entente avec la mère-patrie. Toutefois si l'Empereur et les Cortès avaient, en cette circonstance, agi de

concert, ce n'était là qu'une vaine apparence. L'attitude prise envers les envoyés portugais cachait de part et d'autre des arrière-pensées. Le souverain se flattait d'avoir accru sa popularité et de s'être rallié l'opinion publique des diverses provinces brésiliennes en sacrifiant ses intérêts et ses sentiments de famille à la cause de l'indépendance nationale. La majorité de l'Assemblée, hostile au système centraliste et impérial, ne pensait qu'à compromettre le jeune monarque en le lançant dans une guerre contre le Portugal, guerre aussi ruineuse pour le pays que fatale à ses ambitions.

Les fédéralistes espéraient par là porter une atteinte irrémédiable à la prépondérance de Rio-de-Janeiro et mettaient volontiers la cause du particularisme, si ce n'est même les intérêts locaux, au-dessus du patriotisme brésilien. Les républicains, d'autre part, se berçaient de l'espoir de discréditer le régime monarchique par ces querelles dynastiques et comptaient accentuer la divergence de vues entre les portions méridionales et septentrionales du Brésil pour faciliter la création d'un Etat républicain indépendant (analogue à celui de Colombie mais différent de celui de La Plata) (1) dans les provinces de Bahia, de Pernambuco (2), de Céara, toutes acquises à ce mouvement nettement séparatiste et démocratique.

***

Tandis que dans les juntes locales le courant d'opposition grandissait, tandis qu'à Lisbonne la rupture définitive était consommée et une expédition de répression se préparait, le

(1) Dans la République de Colombie fonctionnait, depuis le 30 août 1821, une constitution unitaire qui, rédigée par le Congrès de Cucuta, était appliquée avec sagesse par Simon Bolivar, le Président de l'Etat.

Quant à la République Platienne, elle était alors soumise à un régime plutôt fédératif, bien que les éléments unitaires et monarchistes fussent encore influents à Buenos-Ayres.

(2) Au courant républicain qui dominait l'opinion publique dans le Pernambuco, se combinait un mouvement très prononcé en faveur de l'émancipation des esclaves nègres.

gouvernement impérial brésilien, en présence d'une guerre extérieure prochaine et de soulèvements intérieurs imminents, se trouvait en fait réduit à l'impuissance avec des ministres timides, un Parlement turbulent, une armée faible et peu fidèle, des finances inexistantes. Sans doute, l'attitude adoptée par les gouvernants de Rio-de-Janeiro envers les envoyés portugais laissait présager une suprême tentative de la métropole pour ressaisir la colonie ; mais, d'une part, les ressources du royaume de Portugal étaient fort limitées surtout au lendemain de l'insuccès de la croisière envoyée devant Bahia et Pernambuco. D'autre part, les puissances européennes qui s'étaient faites le champion de l'absolutisme espagnol ne semblaient nullement prêtes à soutenir les prétentions du Cabinet de Lisbonne en Amérique.

La France, qui avait quelque intérêt à restaurer Ferdinand VII comme autocrate à Madrid, n'avait, au contraire, aucun avantage à agir de même au Brésil et manifestait en cette année 1823 une sympathie toute platonique au gouvernement portugais. La Grande-Bretagne, d'accord avec les Etats-Unis sur cette question, dissuadait les Cours d'Europe d'intervenir dans les affaires du Nouveau-Monde ; l'attitude des hommes d'Etat anglais ou américains était dictée par des arrière-pensées d'ordre économique et peut-être même politique.

A Rio-de-Janeiro régnait donc une confiance absolue inspirée par des illusions sur l'état d'affaiblissement de la mère-patrie et sur les forces nationales. Cependant l'anarchie dominait non seulement dans les provinces, mais encore dans la capitale (1).

Les Cortès, après cinq mois d'une existence agitée, n'étaient parvenues en octobre 1823 qu'à rédiger six textes législatifs relatifs soit à la forme de promulgation des décrets de l'As-

(1) Une de ces lois établissait les règles d'administration provinciale et une autre supprimait enfin le Conseil des Procureurs généraux provinciaux institué le 16 février 1822.

semblée (moyen de limiter l'exercice du pouvoir exécutif), soit à l'application des lois et codes provisoirement en vigueur en attendant la rédaction d'un corps de lois purement brésilien.

Quant à la constitution qui était impatiemment attendue par l'opinion publique, désireuse de jouir enfin d'un régime politique stable, elle restait à l'état nébuleux. Les travaux de la Commission chargée de l'élaborer avaient été terminés en septembre ; mais le projet comprenant 272 articles qui en était le résultat, faisait l'objet de longues et vives discussions, si bien qu'un mois après son inscription à l'ordre du jour, sept articles seuls avaient été votés.

Tous ces retards résultaient moins des divergences d'opinion des députés que du désir presqu'unanime de ceux-ci de retarder l'application de leur programme tant constitutionnel que législatif. Ce sentiment, avoué avec une naïve inconscience par des hommes nouvellement nés à la vie politique, puisait sa raison d'être en des causes diverses : tandis que les exaltés comptaient profiter de ces délais pour accroître l'influence de leur parti par une intense propagande républicaine, les monarchistes cherchaient à ajourner le moment où ce système à allures parlementaires entrerait en pratique. Quant à la majorité du centre, elle ne pensait qu'à jouer le plus longtemps possible un rôle en apparence décisif (1).

Néanmoins ce minimum d'activité accusait malgré tout la rivalité entre le jeune prince et les Cortès. Il devenait indispensable de régler, en dehors de toute question constitutionnelle, le mode d'exécution des actes pris par l'Assemblée. C'était poser dans toute sa gravité le problème de la compétence entre pouvoir exécutif et pouvoir législatif.

Les députés trouvèrent sans peine une solution en faisant adopter à une forte majorité une résolution en vertu de

(1) Il est probable que, pour de nombreux délégués provinciaux, à ces considérations politiques s'en joignaient d'autres d'un caractère moins élevé ; en particulier l'avantage de profiter de l'indemnité journalière de 6.000 reis (40 francs environ) accordée aux membres des Cortès.

laquelle toute loi votée devenait aussitôt exécutive sans intervention du souverain, celui-ci n'étant plus qu'un simple agent d'exécution privé de toute participation à l'élaboration des actes législatifs. C'était en somme l'abrogation par anticipation du droit de sanction et de veto royal si ardemment réclamé par les monarchistes ; c'était un nouveau pas vers la dictature de l'Assemblée.

Si Dom Pedro fut irrité de cet empiètement progressif sur ses prérogatives, il n'en témoigna rien et parut ratifier ces principes constitutionnels tout en aspirant, en secret, à un changement de système, changement qui, dans les conditions présentes, ne pouvait être que brusque et inopiné.

La fête nationale du 12 octobre (jour anniversaire de l'Empereur ainsi que de la proclamation de l'Empire en 1822) se déroula avec la pompe accoutumée et constitua une véritable trève des luttes intestines. Ce fut là une occasion de distribution de faveurs en particulier, l'amiral Cochrane fut comblé de distinctions qui pouvaient satisfaire son esprit orgueilleux et avide : il reçut la grand'croix de l'Ordre du Christ et obtint le titre de marquis de Maranhâo. Toutefois si les membres de la Cour et les dignitaires militaires furent l'objet d'attentions, il n'en fut point de même pour la majeure partie des députés.

Une délégation des Cortès vint prêter hommage à Dom Pedro qui, durant ces cérémonies, affecta de laisser le premier rôle aux élus de la nation. Malgré des efforts faits pour montrer une fictive union des cœurs, l'abstention des Andrada (1) et des principaux représentants de l'opposition vint souligner le désaccord profond qui subsistait dans le gouvernement.

La licence de la presse, déjà grande depuis la chute de J.-B. d'Andrada, devint alors extrême, surtout au point de vue de la politique intérieure. Les journaux, tout en faisant preuve d'une ardeur commune à attaquer le Portugal, se

(1) Seul, J.-B. d'Andrada se présenta au Palais Impérial.

divisaient en partisans et adversaires du ministère ; ils échangeaient avec une violence sans égale des invectives (1) et menaient de vives campagnes à caractère nettement diffamatoire. Aussi les Fluminenses ne prenaient-ils qu'un médiocre intérêt aux détenteurs actuels du pouvoir non plus qu'à leurs successeurs éventuels.

Du reste, cette liberté contrastait avec la vigilante surveillance et la sévère censure qui s'exerçaient à l'égard de toute nouvelle du dehors, si bien qu'à Rio-de-Janeiro on ignorait tout des événements survenus en Europe ou dans les républiques américaines. Le silence le plus absolu était observé envers les progrès de l'expédition française envoyée en Espagne pour relever l'autorité de Ferdinand VII (2) ; mais, en revanche, le gouvernement jugeait bon de donner la plus large publicité à certains incidents tels que la brutale dissolution des Cortès de Lisbonne à la suite d'un pronunciamiento absolutiste le 2 juin 1823.

Les violences ne se bornèrent point aux paroles et s'étendirent aux actes. Bientôt éclatèrent des rixes entre défenseurs d'idées opposées et le désordre dans la capitale devint chaque jour plus manifeste sous les yeux des ministres impassibles.

(1) Le *Tamoyo*, organe des frères d'Andrada, s'exprimait ainsi :

« Nogueira da Gama (ministre des Finances) est un jésuite versatile dont l'immoralité et la nullité ne peuvent être révoquées en doute ; c'est un tartuffe, un renard. — Carneiro de Campos (ministre de l'Intérieur et des Affaires étrangères) est un scélérat qui, souillé d'une apostasie religieuse, n'a pas craint d'être apostat politique en servant la cause française en Portugal. — Vieira de Carvallio (ministre de la Guerre) a une tête sans cervelle qui, si elle était distillée, produirait à peine quelques fragments de l'espièglerie d'une souris et le sédiment d'une perfidie éhontée... etc... »

Le *Correio do Rio-de-Janeiro* répondait en ces termes :

« J.-B. d'Andrada ou Tamoyo Paillasse : gestes de singe, charlatanisme, méfiance des hommes de probité, un certain penchant pour la canaille... — A. C. d'Andrada ou Tamoyo Robespierre : perfidie de loup, entrailles de tigre, exagéré dans ses gestes et ses discours, variation continuelle d'opinion... — M. F. d'Andrada ou Tamoyo Marat : aspect d'une furie, couleur verdâtre, yeux de vipère, politique de Machiavel... etc... »

(2) Les libéraux espagnols avaient dû s'enfuir de Madrid en juin 1823 et se réfugier à Cadix, où ils capitulèrent en septembre. La réaction absolutiste avait commencé dans le Nord et le Centre dès le mois de juillet.

Il est probable que le jeune empereur estimait, avec quelque imprudence, nécessaire de subir cette épreuve afin de faire retomber la responsabilité de cette situation toujours plus critique sur les Cortès et de rendre celles-ci plus impopulaires que jamais à la population fluminente.

Les passions étaient si exaltées au sein de cette anarchie, l'instabilité du régime apparaissait si grande, que le moindre incident devait déterminer une rupture d'équilibre en incitant soit le souverain, soit les chefs de l'opposition à tenter un coup de force pour se rendre maître de la force publique.

Un événement futile, conséquence de l'état de choses existant à Rio-de-Janeiro, détermina le conflit. Un journaliste maltraité par deux officiers pour avoir écrit des articles outrageants sur l'armée brésilienne, présenta le 6 novembre 1823 une pétition pour se plaindre de cette agression. A peine la pétition fut-elle déposée au bureau de l'Assemblée que des débats s'engagèrent à ce sujet. De fougueux représentants de l'opposition signalèrent avec empressement l'arrogance de la caste militaire, soulignant la méconnaissance par celle-ci des droits fondamentaux du citoyen et dépeignant comme intolérables ces atteintes aux libertés individuelles. Mais la majorité des députés, prévoyant que la personne de l'Empereur ne tarderait pas à être visée dans ces critiques, s'empressa de couper court à toute discussion en renvoyant la pétition à la Commission des questions judiciaires et en passant à l'ordre du jour.

Les esprits turbulents qui comptaient tirer de cet incident de police plus que des succès oratoires, furent déçus par cette mesure ; mais ils profitèrent d'une imprudence gouvernementale pour obtenir bientôt une éclatante revanche. En effet, les magistrats de Rio-de-Janeiro, soit qu'ils eussent reçu du ministre de Miranda-Montenegro des instructions négatives, soit que, privés d'ordres et livrés à leur seule initiative, ils eussent craint de mécontenter l'élément militaire fort en faveur auprès du monarque, loin de faire preuve de zèle pour

instruire cette affaire, parurent plutôt chercher à l'étouffer. C'était une maladresse volontaire ou inconsciente en présence d'adversaires actifs et vigilants.

Aussi fut-ce là un excellent prétexte pour les membres infatigables de l'opposition d'attaquer derechef le gouvernement soupçonné de pactiser avec la faction absolutiste et antidémocratique.

En conséquence, à la séance des Cortès du 10 novembre, Carlos Ribeira et Francisco d'Andrada (en l'absence de leur frère malade) dirigèrent l'assaut contre le ministère, organe d'oppression et de tyrannie contre les bons citoyens. En même temps, une foule presqu'uniquement composée de fervents admirateurs envahit la salle des délibérations, approuvant bruyamment les déclarations de leurs idoles et se répandit ensuite par la ville en portant en triomphe les deux chefs de l'opposition. Ces derniers, par cette manifestation, semblaient véritablement les maîtres de la capitale et du gouvernement, imprimant à l'Assemblée une direction politique conforme à leurs vœux et s'appuyant sur des groupements populaires pour déconcerter l'opinion publique et pour imposer une attitude circonspecte aux gouvernants. Toutefois ce n'étaient là que des apparences : les Andrada avaient perdu toute influence dans la province de Sâo-Paolo et n'en avaient acquis aucune dans le Rio-de-Janeiro ; ils voyaient leur mainmise sur l'administration s'affaiblir rapidement depuis leur brusque sortie du ministère. Ils se bornaient à intimider leurs collègues de la Chambre par les clameurs de quelques bandes stipendiées. Leur force était donc illusoire et ne pouvait longtemps encore tromper des yeux perspicaces, mêmes prévenus par les haines de parti.

Pourtant au milieu du tumulte provoqué par ce mouvement d'enthousiasme tout superficiel, un message impérial communiqué à l'Assemblée passa entièrement inaperçu : il annonçait le renvoi des ministres en fonction depuis le 18 juillet et leur remplacement par des personnages non moins

inconnus et sans doute non moins apathiques qu'eux-mêmes. Ainsi les hommes si vivement attaqués par l'opposition n'étaient plus au pouvoir au moment où l'agitation qu'ils avaient contribué à provoquer par leur passivité se déchaînait.

Le portefeuille des Finances était accordé à Luis Linoçao, tandis que la gestion des Affaires extérieures et intérieures passait des mains de Carneiro de Campos à celles de Villela Barboza. Quant aux Départements de la Justice et de la Guerre, ils avaient respectivement pour titulaires Ferreira Franca et Oliveira Barboza.

Ce changement de Cabinet ne produisit aucune impression en raison des événements qui se déroulaient. Si dans la capitale la démonstration en faveur des Andrada se poursuivait, une délégation d'officiers se rendait auprès de l'empereur, alors en sa résidence de Boa Vista pour l'informer des faits, le supplier de dissiper les calomnies répandues par certains journaux et si hardiment soutenues par des députés factieux. L'entrevue se prolongea et se transforma en un véritable Conseil de guerre.

Au soir, la garnison de Rio-de-Janeiro fit ses préparatifs pour évacuer la cité (ce qui eut lieu au cours de la nuit) et elle vint occuper les hauteurs méridionales de la baie et couvrir les abords du palais de Boa Vista.

Le lendemain (11 novembre), Rio-de-Janeiro était abandonné aux autorités civiles plus timorées que jamais. Par suite, les Cortès (d'où se retiraient graduellement les éléments modérés) prit figure de Convention alors que les Andrada, assumant le rôle de dictateurs, encourageaient et surexcitaient leurs enthousiastes gardes du corps.

Carlos d'Andrada présenta aussitôt trois motions de nature révolutionnaire. Dans l'une, il préconisait la nomination d'une Commission extraordinaire chargée de veiller à l'administration durant cette crise ; dans l'autre il proposait à l'Assemblée de siéger en permanence jusqu'à ce que le calme, la

légalité fussent rétablis ; enfin il suggéra l'envoi auprès du souverain d'une délégation pour se plaindre de la réunion hors de la ville de forts contingents de troupes et pour réclamer en même temps que des explications à ce sujet le départ de cette force armée, objet d'alarmes pour la tranquillité publique.

Chacun de ces projets fut adopté sans discussion par une majorité dévouée et même il fut procédé immédiatement à l'élection de la Commission spéciale de gouvernement ; naturellement J.-B. d'Andrada fut désigné comme le chef de celle-ci.

Mais le nouveau ministre de l'Intérieur, Villela Barboza, transmit aux Cortès une note relative aux intentions impériales. Dom Pedro, y était-il dit, avait enjoint aux soldats brésiliens de quitter Rio-de-Janeiro dans le but d'éviter un conflit entre l'élément civil et l'élément militaire ; il demandait, en revanche, aux membres influents de l'Assemblée d'intervenir auprès des journalistes exaltés pour faire cesser les attaques injustifiées qui motivaient cette inquiétante situation.

Cette démarche parut aux coryphées du parti révolutionnaire un aveu d'impuissance de la part du prince et de ses conseillers ; elle n'eut donc d'autre résultat que d'accroître leur confiance et leur insolence. Après une courte délibération, l'Assemblée décida d'entendre le ministre et, sous le prétexte d'examiner les mesures à prendre pour rétablir l'ordre, elle enjoignit à ce fonctionnaire d'indiquer les officiers qui avaient porté plainte ainsi que les journaux qui étaient considérés comme séditieux. La réponse que le corps entier des officiers avait remis une protestation formelle contre certains articles injurieux et la désignation des deux organes les plus fidèles à la cause des Andrada, le *Tamoyo* et la *Sentinella*, souleva de violentes tempêtes d'indignation parmi les députés.

La séance fut alors ajournée au lendemain et la soirée se

passa au milieu d'une agitation indescriptible dans le petit clan des hommes politiques attachés à la fortune du pouvoir législatif.

Le 12 novembre au matin, Villela Barboza fut derechef invité à comparaître devant les Cortès et il subit un long interrogatoire sur les projets supposés de l'Empereur. Arguant de sa récente nomination et de son ignorance complète des événements, il évita de se compromettre ; mais, pressé de questions relativement à l'attitude des troupes cantonnées à Boa Vista, il déclara que seul le ministre de la Guerre était susceptible de répondre à cet égard.

Pendant que la Commission spéciale de gouvernement après cette séance se réunissait pour envisager les mesures à prendre, Villela Barboza retourna à Boa Vista pour rendre compte de l'échec de sa mission de conciliation entre les prétentions du pouvoir législatif et les revendications du pouvoir exécutif.

Les deux autorités rivales sentaient que l'heure de la décision était arrivée : sous le couvert d'un simple incident de presse se cachait en fait la solution d'inextricables difficultés constitutionnelles : il s'agissait du triomphe soit d'un groupe de politiciens mal soutenus par l'opinion publique, soit d'un jeune souverain qui réunissait autour de lui les partisans de l'ordre, d'un pouvoir fort et centralisé.

Ce jeune souverain, bien que comptant sur l'appui de l'armée (1), avait hésité pendant deux jours avant de rompre définitivement avec l'Assemblée et de recourir aux procédés énergiques. Mais, encouragé par l'indifférence des Fluminenses à l'égard des actes arbitraires des Cortès, il se rallia enfin aux avis de sa camarilla de courtisans, camarilla désireuse de gouverner sans contrôle le Brésil méridional. Consta-

(1) Les troupes brésiliennes, de formation récente et sans préparation réelle, ne pouvaient se mesurer avec avantage contre des forces mieux entraînées, mais à l'égard d'une population désarmée, elles constituaient un élément décisif de succès.

tant que tout compromis avec les factieux était aussi inutile que dangereux, assuré de sa popularité, il ne recula plus devant la nécessité d'un coup d'Etat.

Dans l'après-midi du 12 novembre, Dom Pedro rentrait dans sa capitale à la tête de ses troupes. Il fit aussitôt afficher et répandre le décret suivant qui avait été préparé dans la matinée :

« *Moi, ayant convoqué, comme j'en avais le droit, une Assemblée générale constituante et législative par le décret du 3 juin de l'an dernier dans le but de préserver le Brésil des dangers qui le menaçaient et cette Assemblée ayant été parjure au serment solennel qu'elle a prêté à la nation de défendre l'intégrité de l'Empire, son indépendance ainsi que Ma dynastie, j'ai pour agréable en Ma qualité d'Empereur et de Défenseur perpétuel du Brésil, de dissoudre ladite Assemblée et d'en convoquer immédiatement une autre, en suivant pour celle-ci les mêmes instructions qui serviront à la convocation de la première qui vient d'être dissoute, et la nouvelle Assemblée devra discuter le projet de constitution que Je ne tarderai pas à lui présenter, lequel sera doublement plus libéral que le projet qui avait été rédigé par l'Assemblée qui vient d'être renvoyée. Mes ministres et secrétaires d'Etat des divers Départements prendront connaissance du présent décret et le feront exécuter pour le salut de l'Empire.*

« *Au Palais, le 12 novembre 1823.*

« *L'Empereur.*

« Contresigné :

« *Cl. Ferreiro Franca.* *J. de Oliveira Barbora* (1). »

Tandis que l'Empereur parcourait les rues, suscitant les acclamations de la population, le Brigadier général Moraes (2)

(1) Ministres de la Justice et de la Guerre. — *Archives des Affaires étrangères, Brésil, documents, volume III, f°s 149 et 150.*

(2) Cet officier général nommé à Bahia, n'avait pu remplir ses fonctions en raison de l'hostilité de la junte locale.

cernait le palais de l'Assemblée et notifiait à celle-ci le décret de dissolution. Les députés, frappés de stupeur, accueillirent par un morne silence la lecture de cet acte mais ils n'esquissèrent aucune tentative de résistance. Les plus compromis d'entre eux, notamment Carlos et Francisco d'Andrada, furent arrêtés sur-le-champ. J.-B. d'Andrada subit, quelques heures plus tard, le même sort, ainsi que son neveu et ses principaux partisans.

On eut pu craindre une tentative d'insurrection de la part des organisations plus ou moins secrètes dévouées aux Andrada, mais l'indifférence témoignée par les Fluminenses et l'occupation par des forces régulières des points stratégiques eussent voué à un échec certain tout soulèvement. Le calme régna donc à Rio-de-Janeiro. Dès le 16 novembre, toutes les personnes incarcérées le 12 étaient déclarées rebelles à l'Etat et frappées d'une sentence d'exil : cinq jours plus tard elles s'embarquaient pour la France où elles devaient être soumises à une étroite surveillance de la haute police.

Ainsi s'effondrait devant un piquet de soldats cette Assemblée générale constituante et législative qui, lors de sa création, avait suscité tant d'espoirs. Quant aux Andrada, ils avaient ruiné leurs plans par une trop grande présomption ; s'ils eussent fait preuve de moins de violence et d'imprudence, ils eussent pu par des moyens légaux s'assurer cette domination politique à laquelle ils aspiraient avec tant d'ardeur.

***

Au lendemain de cette rapide et facile victoire, Dom Pedro nomma de sa propre autorité un nouveau Cabinet pour remplacer les ministres provisoirement choisis le 10 novembre (1). C'étaient encore des fonctionnaires peu marquants mais des instruments dévoués de la politique autoritaire impériale qui

(1) Seul, le ministre de la Justice, Clemente Ferreira Franca, restait dans le nouveau cabinet.

se partageaient les portefeuilles. Les Affaires étrangères (séparées pour la première fois de l'Intérieur) tombaient en même temps que la présidence du Conseil aux mains de Luis José de Carvalho e Mello. L'Intérieur était confié à Joâo Severiano Maciel da Costa (fonctionnaire portugais sans emploi de 1821 à 1823), les Finances à Mariano José Pereira da Fonseca ; quant à la direction des Affaires militaires, elle était remise à un officier d'artillerie Joao Gomez de Silveira (1).

Aussitôt après la formation du ministère fut publié un manifeste impérial destiné à faire l'apologie du coup d'Etat, non seulement auprès des provinces brésiliennes, mais encore auprès des puissances étrangères. Il importait, en effet, au gouvernement de Rio-de-Janeiro de ne paraître aux yeux des Cours européennes, ni débile et incapable d'assurer l'ordre, ni acquis aux principes révolutionnaires ; mais, d'autre part, une trop forte tendance au régime absolutiste risquait de lui aliéner les sympathies de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, seuls pays qui se fussent jusqu'alors prononcés de manière favorable pour l'indépendance brésilienne. Aussi les termes du manifeste du 18 novembre 1823 étaient-ils fort mesurés. De plus, pour éviter toute fausse interprétation, le ministre des Affaires étrangères fit-il remettre aux agents consulaires étrangers, en même temps que le manifeste lui-même, une note circulaire ainsi conçue :

« *Une faction séditieuse et désorganisatrice ayant attenté publiquement à la sûreté de l'Etat et le mettant sur la voie d'une immédiate subversion, non seulement par la prépondérance qu'elle prenait dans le sein même de l'Assemblée générale de l'Empire convoquée par S. M. I., mais encore par l'appui qu'elle offrait à tous les esprits inquiets et turbulents prêts à servir ses desseins sinistres et S. M. I. ne pouvant manquer à pourvoir ainsi qu'il Lui appartient à la sûreté des peuples qu'Elle a la gloire de gouverner et de défendre, Elle*

(1) Le ministre de la Marine était Francisco Villela.

s'est résolue dans une crise si pressante et si dangereuse à mettre en œuvre l'unique moyen qui pouvait sauver la Patrie. Par le décret du 12 du mois courant, Elle a ordonné la dissolution de cette Assemblée où prévalait un parti si anarchique au scandale des gens de bien qui s'y trouvaient et non sans un danger imminent pour la tranquillité publique.

« *S. M., voulant donner jusqu'en Europe toute la publicité possible à la pureté et à la rectitude de ses intentions et de ses procédés, m'ordonne de Vous faire cette présente communication pour être adressée à Votre Cour, vous remettant comme je vous remets ci-inclus le manifeste que dans cette occurence Elle a jugé à propos d'adresser à Ses fidèles sujets et dans lequel vous trouverez en détail les puissants motifs qui ont exigé de S. M. I., malgré toute la répugnance de Son cœur Impérial une mesure la seule appropriée aux circonstances.*

« *A Rio-de-Janeiro..., etc...* (1). »

Du reste, les représentants des puissances étrangères n'avaient nulle intention de sortir en cette occasion de leur passivité accoutumée.

Le calme avec lequel avait été accueilli dans le São Paolo ou le Minas Geraes la nouvelle de la dissolution des Cortès était un indice qui permettait au gouvernement central d'agir en toute sécurité .Sans doute, les provinces du Nord (Bahia et Pernambuco) ne manqueraient point de s'agiter en apprenant l'arrestation, puis l'exil de leurs délégués à l'Assemblée mais ce n'étaient là que des incidents sans portée immédiate, tant en raison de l'éloignement de ces centres rebelles que de l'hostilité permanente dont avaient fait preuve ces régions à l'égard de la capitale.

Toute l'administration se trouvant en fait soumise à la direction exclusive de l'Empereur, celui-ci s'occupa activement durant le mois de décembre à rassurer non seulement

(1) *Archives des Affaires étrangères, Brésil, volume II, f° 376.* — Le manifeste impérial figure in-extenso à l'appendice.

les Fluminenses, mais encore les populations voisines sur ses intentions. Pour confirmer ses vues libérales et pour donner aux promesses faites par le manifeste du 18 novembre un commencement d'exécution, il fit préparer par son Conseil d'Etat une Constitution qu'il promulga vers le milieu du mois de décembre (1).

Cette Constitution, comprenant 8 titres et 179 articles (2), prévoyait l'existence de quatre pouvoirs en l'Etat : le législatif, l'exécutif, le modérateur et le judiciaire. Tout d'abord, en des pompeux articles qui rappelaient la phraséologie déclamatoire des hommes de la Révolution française, elle rappelait que tous ces pouvoirs appartenaient à la nation qui les déléguait à des mandataires.

Le *pouvoir législatif* était confié à des Cortès composées de deux Chambres : 1° la Chambre des députés dont les membres étaient élus par un système de vote à deux degrés : des citoyens actifs d'un cens de 600 francs se réunissaient en assemblée de paroisse pour désigner les délégués provinciaux ; ceux-ci, possédant un cens double, constituaient le corps électoral qui choisissait les députés, les sénateurs, les représentants aux assemblées locales. Le cens d'éligibilité était de 5.000 francs.

2° Le Sénat. — Les sénateurs étaient nommés à vie par l'Empereur sur une liste de trois candidats établie par les collèges provinciaux (3) et devaient avoir au moins quarante

(1) Le texte intégral de la Constitution se trouve aux *Archives du Ministère des Affaires étrangères, Brésil, documents, volume IV, f°s 324 à 344.*

(2) Les huit titres de la Constitution avaient respectivement pour objet : Titres I et II, principes généraux ; titre III, pouvoir judiciaire ; titre IV, pouvoir législatif ; chapitres 1) règles générales, 2) Chambre des Députés, 3) Sénat, 4) vote des lois, 5) administration provinciale, 6) système électoral ; titre V, chapitres : 1) pouvoir modérateur, 2) pouvoir exécutif, 3) famille impériale et liste civile, 4) succession au trône, 5) régence, 6) ministère, 7) conseil d'Etat ; titre VI, pouvoir judiciaire ; titre VII, administration ; titre VIII, garantie des droits civils.

(4) Il n'est point nécessaire d'expliquer le fonctionnement du pouvoir judiciaire en raison de son absence de caractère politique.

ans d'âge. Leur nombre devait être égal à la moitié de celui des députés.

Les Cortès devaient siéger au moins quatre mois par an et elles avaient le privilège d'élire leur bureau, mais les deux fonctions des présidents restaient à la nomination de l'Empereur. Leurs attributions étaient fort vastes : la rédaction et l'interprétation des lois, le vote du budget, le contrôle des actes administratifs, l'autorisation de contracter des emprunts, la nomination à de hauts emplois (1).

La Chambre des Députés était élue pour quatre ans. L'inviolabilité parlementaire figurait parmi les principes constitutionnels.

Le *pouvoir exécutif* appartenait à l'Empereur et à ses ministres. Il s'exerçait par la promulgation et l'exécution des lois, par la convocation du corps législatif en session ordinaire, par le droit de déclarer la guerre, de conclure la paix, de signer des traités, etc.

Quant au *pouvoir modérateur*, également possédé par l'Empereur, il consistait en le droit de sanction pour les lois, le droit de convoquer les Cortès en session extraordinaire, le droit de suspendre les résolutions adoptées par les organes locaux, le droit de dissoudre les assemblées électives.

Enfin, à côté du souverain, se trouvait un Conseil d'Etat de dix membres nommés à vie, qui devait être consulté par le souverain dans les affaires importantes tels que les cas relevant du pouvoir modérateur.

La Constitution ne se bornait pas à réglementer l'organisation centrale de l'Etat ; elle fixait aussi le mode d'administration provinciale sur la base d'une semi-autonomie. Chaque province devait être dotée d'un Conseil général, sorte de petit Parlement élu par les collèges provinciaux, tandis que les

(1) Système analogue à celui fonctionnant en France sous le Consulat et l'Empire.

(2) Cette dernière attribution était évidemment empruntée à la Constitution Fédérale des Etats-Unis de 1787-89.

fonctions d'ordre exécutif étaient remises à des représentants de l'autorité centrale : le président ou gouverneur, son secrétaire, le commandant d'armes. Ces conseils devaient avoir une compétence purement locale et être composés de 21 ou de 13 membres suivant qu'il s'agissait de subdivisions territoriales plus ou moins étendues.

Cet acte constitutionnel, de plus, déterminait le fonctionnement de la Régence, posait comme règle successorale la loi salique et définissait en de très longs articles (dont l'un avait trente-cinq paragraphes) les droits des citoyens.

Telle était cette œuvre inspirée assurément par les constitutions américaine et françaises. Elle paraissait dans sa structure théorique extrêmement libérale et préparait une large, quoiqu'illusoire, décentralisation. En revanche, elle permettait dans son application pratique d'éluder les promesses faites ; en particulier, le sévère régime censitaire institué pour les élections législatives limitait en des classes peu nombreuses de la population (classes évidemment conservatrices et monarchistes) l'usage des droits politiques. D'autre part, la réduction du nombre des membres de Conseils provinciaux donnait l'assurance au gouvernement central de paralyser et d'anéantir les passions particularistes. Dans ces conditions, le Parlement avec sa Chambre Haute et sa Chambre élue devait être à la dévotion du monarque ; et l'étendue de ses attributions, tout en ne risquant point de porter atteinte aux prérogatives du pouvoir souverain, permettait cependant de couvrir d'un voile légal l'arbitraire impérial.

Toutefois, si le jeune Empereur menait une active propagande pour prouver son libéralisme et effacer tout soupçon de despotisme, il ne pouvait s'empêcher de frapper durement les adversaires du régime qu'il méditait d'instaurer, exilant les partisans des Andrada aussi bien que les républicains, les particularistes ou les fédéralistes, sous le prétexte spécieux d'assurer l'ordre en poursuivant les complices des agitateurs, héros des 10-12 novembre.

C'était un contraste piquant mais éloquent que ces appels aux libertés publiques ou aux droits du citoyen pour appliquer des mesures arbitraires. Aucune protestation ne s'éleva, tant par crainte des forces militaires toutes dévouées au prince et échelonnées dans la ville et les environs, que par apathie et désir de changement. C'était donc plus par espoir de trouver un régime stable que par réel enthousiasme que cette constitution impériale et impérialiste, octroyée et non votée par les représentants de la nation, fut acceptée par les Fluminenses.

En cette année 1823, Dom Pedro avait obtenu directement ou non le renvoi des garnisons métropolitaines établies dans la colonie et il avait maintenu avec énergie et hauteur les droits du Brésil en face des prétentions du Portugal, attitude qui, espérait-il, lui concilierait les sympathies des puissances étrangères.

Au point de vue intérieur, il avait remporté de plus éclatants succès en se débarrassant de deux redoutables organismes de tutelle qui menaçaient de monopoliser à leur profit exclusif l'Empire du Brésil : les frères d'Andrada, atteints tout d'abord, avaient été disgraciés, puis exilés éprouvant le même sort que le comte dos Arcos en 1821 ; les Cortès ensuite, élues sous le ministère d'Andrada et soumises à celui-ci, avaient été totalement dispersées. Pour faire réussir ces deux coups de force, il avait suffi de faire montre de hardiesse et de recourir à l'armée qui, comblée de faveurs, devenait un instrument de gouvernement.

Si Dom Pedro dominait désormais sans conteste Rio-de-Janeiro et les provinces avoisinantes, il n'avait pu encore vaincre les résistances particularistes des régions septentrionales et des confins platéens. Là était un obstacle redoutable qui mettait toujours en péril — plus même que l'hostilité de la mère-patrie — l'existence du Brésil comme Etat indépendant.

F.-P. Renaut.

UN DIPLOMATE LORRAIN AU XVIIIE SIÈCLE

LE BARON DE MONTUREUX

Jean-Louis, comte de Bourcier, baron de Montureux, était fils d'un premier Président à la Cour souveraine de Lorraine et de Barrois. Le duc Léopold lui ayant promis la survivance de son père, il débuta comme avocat général en 1712 et put assister cette année même au Congrès d'Utrecht, puis fut envoyé en Angleterre, revint se marier en Lorraine avec la fille de François de Barrois, conseiller d'Etat et envoyé extraordinaire du duc à la Cour de France. Maître des requêtes, conseiller au Conseil des finances, il fut chargé en 1773 d'une difficile négociation pour arranger à Rome de graves démêlés du pape Benoît XIII avec le duché, et il réussit à l'entière satisfaction de son souverain.

Aussi le duc François l'appela-t-il en 1736 à Vienne, en Autriche, pour l'aider de ses conseils dans les délicates négociations de la paix. Il fit plus tard le récit détaillé de son voyage et du rôle qu'il a joué dans les arrangements concernant la Lorraine qui préparèrent la cession de cette province à la France. Ce long mémoire, encore inédit, mériterait d'être publié.

Ayant eu communication des papiers du comte de Bourcier grâce à l'obligeance de son arrière-petit-fils, le vicomte de Bourcier de Montureux, nous en détachons aujourd'hui un chapitre intéressant relatif à l'élection du duc François à la couronne impériale.

L'auteur est un écrivain qui a publié, en dehors d'une vie de son père, trois volumes d'un recueil d'ordonnances et de

règlements de Lorraine sous les règnes du duc François et du roi Léopold. Personne n'était mieux au courant que lui d'une histoire qu'il a en quelque sorte vécue. Il mourut à Nancy le 14 mars 1751, âgé de 64 ans.

RÉFLEXIONS
SUR L'ÉLECTION DE L'EMPEREUR FRANÇOIS Ier

Léopold premier, duc de Lorraine et de Bar, ayant été rétabli dans ses états par le traité de Riswick du mois d'octobre 1697, s'aperçut bientôt que son sort était infiniment à plaindre, et qu'en Europe, il n'y avait pas de souverain plus mal placé que lui. Il savait que ses prédécesseurs s'étaient trouvés dans une position toute différente et que lorsque la France ne possédait pas encore les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun, l'Alsace et la Franche-Comté, la Lorraine se trouvait immédiatement contiguë à l'Allemagne et aux terres de la domination d'Espagne, ce qui procurait à ces Princes l'appui de la Maison d'Autriche et des états de l'Empire, dont la Lorraine faisait elle-même partie par rapport à différentes portions, et rendait leur condition d'autant plus avantageuse que plusieurs places fortes de leur souveraineté les mettaient à l'abri de l'insulte et en état de se défendre, tant par leurs propres armes que par celles de leurs alliés.

Mais la France ayant acquis incommutablement l'Alsace et les trois évêchés par le fameux traité de Munster en 1648, la Franche-Comté par le traité de Nimègue de 1678, la ville et forteresse de Strasbourg tant par la trève de 1684 que par le traité de Riswick de 1697, la Lorraine se vit dès lors environnée de toutes parts de cette puissance formidable qui n'avait point oublié ses anciennes prétentions sur cet état, qu'on sait être infiniment à sa bienséance et dont la possession étendait sans aucun intervalle sa domination jusqu'au Rhin.

Le duc Charles IV, grand oncle du duc Léopold, contribua lui-même malheureusement à les réveiller et à les faire valoir. C'était un prince entreprenant, variable, ennemi du repos, et aussi jaloux de son indépendance qu'il l'était peu de ses engagements. Tout faible qu'il se trouvait, il osa se déclarer contre la France, qui lui fit bientôt sentir toute sa supériorité.

En 1632, il fut d'abord contraint de mettre en dépôt, entre les mains de Louis XIII la ville de Marsal, de même que les villes de Stenay et Jametz. En 1633, il fut également forcé de mettre en dépôt entre les mains du même monarque, sa ville capitale de Nancy et après avoir vainement protesté contre le traité, il sortit de ses états. En 1641, par un autre traité, il céda au roi le Comté de Clermont, Jametz, Stenay et Dun et ayant paru un instant en Lorraine, il en sortit une seconde fois. En 1659, le Barrois mouvant et le non mouvant furent démembrés de ses états par le traité des Pyrénées ; mais ce Prince ne l'ayant pas accepté, il fit en 1661 un autre accord portant cession de la partie de Murville qui lui appartenait de Moyenvic, de Sierk avec trente villages de Cauffinar, Parbourg, Phalsbourg, Mars-la-Tour et plusieurs autres lieux, et notamment des villages qui se rencontrent dans la route de Verdun à Metz, et de là jusqu'en Alsace sans interruption dans la longueur et d'une demi-lieue de Lorraine en largeur, et par le même acte il se soumit à la démolition de Nancy. En 1662, il céda tous ses états par le traité de Montmartre qui n'eût point d'exécution. En 1663, il abandonna à certaines conditions la ville de Marsal, enfin en 1670, s'étant de nouveau rendu suspect et prêt à être arrêté, il s'échappa une troisième fois de ses états pour n'y plus rentrer.

C'est ainsi que Charles IV fut toujours le jouet de son inconstance et que, par l'inobservation continuelle des traités, il autorisa son ennemi à lui enlever successivement différentes portions de ses provinces et à traverser les autres parties de manière qu'elles étaient coupées de toutes parts dans l'intérieur et entièrement exposées à la discrétion de cette puissance qui sut la réduire d'autant plus aisément que, pendant le cours de la guerre, Louis XIV avait encore pris la précaution de faire détruire les châteaux et les forteresses, en sorte qu'au traité de Ryswick le duc Léopold, à qui on vendait la Lorraine et le Barrois, ne trouva qu'un état totalement décharné pour ainsi dire et qu'il ne se vit pas même en sûreté dans sa capitale, dont les fortifications, que la France avait établies pendant sa jouissance, furent toutes démolies en vertu du même traité à l'exception du corps de la place de la ville vieille, dont on stipula la conservation.

Une situation si critique fit bientôt sentir à ce prince qu'il ne jouirait que très imparfaitement des avantages de la souveraineté, et il en fut encore bien plus convaincu lorsqu'au commencement

de la guerre survenue pour la succession d'Espagne et un peu d'années après son rétablissement, il fut obligé de se retirer à Lunéville, après avoir abandonné Nancy, où Louis XIV, pour maintenir ses armes, ne put se dispenser de mettre des troupes, de même que dans le reste de la Lorraine. D'ailleurs, une partie du Barrois relevant du Parlement de Paris, Léopold voyait son autorité continuellement compromise avec ses propres sujets qui, par la voie du ressort, trouveraient le moyen de secouer fréquemment le joug de l'obéissance, et de se soustraire impunément aux charges de l'Etat.

Enfin ce prince, l'un des grands politiques de son siècle, fit réflexion que depuis le monstrueux traité de la Ligue, enfanté en 1576, la maison de Lorraine étant devenue tout à fait suspecte à nos rois qui depuis ce temps s'étaient fait un principe inviolable de l'abaisser et de la mettre hors d'état de nuire, il ne conserverait que le vain titre de souverain et qu'à jamais ses successeurs vivraient dans une espèce de dépendance et seraient exposés à toutes les mortifications qu'un petit prince ne saurait éviter quand il est environné et confondu avec un état puissant et jaloux de son autorité. Il est vrai que pour éviter personnellement ces inconvénients, il avait épousé une princesse de France, mais l'expérience lui fit bientôt connaître que la raison d'état est la suprême loi, et que les intérêts d'une couronne prévalent aisément aux sentiments du cœur et aux liens du sang.

Il s'était vu prêt à jouir d'un sort plus heureux, lorsqu'après le traité de partage de la monarchie d'Espagne du mois d'août 1700, il eût accepté le Milanais en échange de ses duchés de Lorraine et de Bar, mais le testament de Charles II, qui appelait le duc d'Anjou à la succession indéfinie de tous ses états, en détruisant le projet de partage, fit en même temps évanouir toutes ses espérances. Dans ces circonstances, il jugea qu'il n'avait d'autre parti à prendre que celui de s'attacher absolument à la maison d'Autriche, en conservant habilement avec la France tous les ménagements qu'exigeait la situation ; et il s'y porta d'autant plus volontiers que son inclination, à cet égard, se trouvait d'accord avec ses intérêts. Indépendamment des anciennes alliances qui subsistaient entre les deux maisons, Charles V, son père, avait épousé la sœur de l'empereur Léopold, dont il sut illustrer le règne, par quantité de conquêtes sur l'empire ottoman. Léopold ayant lui-même été nourri à Vienne, y avait sucé avec le lait un penchant

décidé pour toute la nation germanique. Mais ce qui l'entraînait encore plus fortement, c'est que suivant les nouvelles découvertes des historiographes, Gérard d'Alsace, auteur de la Maison de Lorraine, se trouvait avoir une tige commune avec Rodolphe d'Habsbourg, chef de celle d'Autriche et, pour donner encore plus de faveur à ce système et le rendre plus constant et plus public, il fit composer et imprimer un ouvrage qui non seulement mettait cette opinion dans tout son jour, mais où l'auteur prétendait encore prouver que c'était la branche de Lorraine qui avait le droit d'aînesse.

Les exemplaires de cet ouvrage ne furent point épargnés en Allemagne, où bientôt ils parvinrent par la voix de certains ministres qu'on avait gagnés, jusqu'à la connaissance de l'empereur Charles VI, qui n'avait pas oublié les obligations de l'empereur Léopold, son frère, envers le duc Charles V et qui aimait personnellement le duc de Lorraine, avec qui il avait été élevé. On joignit à l'imprimé les négociations secrètes et les intrigues de cour et insensiblement les choses furent portées au point que Charles VI consentit au mariage de l'âinée des archiduchesses, ses filles, avec le fils aîné du duc Léopold.

Ce dernier trouvait dans une pareille alliance d'autant plus d'avantages que la pragmatique sanction de 1713, à défaut de mâle, transmettait tous les biens héréditaires de la maison d'Autriche à l'aînée des archiduchesses, Caroline, que l'empereur régnant manquait d'enfant mâle, et qu'on le croyait communément hors d'état d'augmenter sa postérité. Le duc Léopold jugeait donc avec fondement que le prince son fils épousant l'unique héritière de la maison, il pourrait après la mort de son beau-père aspirer avec succès au trône impérial comme le prince le plus puissant de l'empire, qu'en tout cas l'aîné qui naîtrait de cette union y parviendrait aisément.

Avant toute cette négociation, il avait formé le projet d'un mariage entre son frère, le prince François et l'archiduchesse Marie-Magdeleine, l'une des sœurs de Charles VI. C'était même à ce dessein qu'il l'avait tiré de l'état ecclésiastique et cette alliance était prête à se conclure lorsque le futur époux mourut de la petite vérole en 1715.

Le prince Léopold-Clément, fils aîné du duc Léopold, avait quatorze ans lorsque, en 1712, il fut question de l'envoyer à Vienne pour y être élevé jusqu'au temps de son mariage avec l'archiduchesse Marie-Thérèse, alors âgée de quatre ans.

C'était un prince grand et bien fait, d'une physionomie extrêmement intéressante ; il avait de la sagesse, de l'esprit, de la douceur et de l'affabilité. Il s'appliquait soigneusement aux sciences convenables à son rang, et le succès répondait parfaitement à son travail ; enfin, il faisait le principal objet de la tendresse et des espérances de son père et les délices du peuple dont il était adoré.

Tout se préparait pour son voyage et l'on ne se consolait de son éloignement que parce que la Lorraine ne paraissait pas une carrière assez vaste pour suffire à toutes ses vertus, et qu'on ne doutait pas qu'avec le temps elles ne le portâssent aux plus hautes destinées.

Le jour de son départ était déjà fixé lorsque, tout à coup, il fut également attaqué de la petite vérole, qui presque toujours a été fatale à sa maison et dont il fut malheureusement emporté après quelques jours de maladie, nonobstant les ressources de sa jeunesse et la bonté de son tempérament. Cette perte inopinée fut un coup de foudre pour le duc Léopold ; elle répandit une consternation générale dans tout l'Etat et jamais prince ne fut plus regretté ; mais comme l'amour et la douleur ne ressuscitent pas les morts, il fallut chercher quelque remède à un mal qui paraissait déconcerter tous les projets du souverain.

Le prince Clément était le troisième fils qu'une mort prématurée lui avait enlevé, mais il lui en restait encore deux, dont l'aîné nommé François était âgé de treize ans : il avait de l'esprit et de la beauté, mais sa pétulance était étonnante ; il paraissait incapable de toute application ; il était volage, indocile et susceptible de la plupart des défauts de son âge, ce qui mettait le comble aux regrets de la perte qu'on venait de faire.

Il fallut cependant écrire à l'empereur, tant pour lui faire part de la mort du prince Clément que pour le sonder au sujet du frère ; la réponse fut favorable et S. M. I. consentit que ce dernier remplaçât le défunt.

Il partit donc pour Vienne, où il fut reçu avec beaucoup de distinction et de grandes marques de tendresse et comme il lui était important de se concilier le cœur des Hongrois, dont les privilèges et les vastes prétentions avaient jusqu'alors causé tant de troubles, de désordres et d'embarras à la Maison d'Autriche, on l'envoya à Presbourg pour y être élevé parmi eux, pour se former de bonne heure à leurs lois et à leurs coutumes et pour se faire goûter d'une nation sur laquelle il devait régner.

Pendant ce temps, le duc Léopold employait encore plus exactement qu'il n'avait fait depuis le commencement de son règne, tout son art et tous les efforts de sa politique pour se bien maintenir en France. Il avait sans cesse un ministre à Paris, il y députait de temps en temps des envoyés extraordinaires, tous les Français étaient reçus à sa cour d'une façon distinguée et avec toutes les marques de sa bienveillance la plus sincère, il les mettait de toutes ses fêtes et de tous ses plaisirs, il les gagnait par des largesses, et s'il ne parvenait pas à persuader que le cœur répondît aux apparences, il se procurait du moins des créatures qui dans l'occasion ne manquaient pas de faire son éloge au Roi et à ses ministres ; et c'est ainsi que ce grand prince, dans la situation du monde la plus épineuse, s'est toujours conduit, avec autant de prudence que de bonheur, jusqu'à la fin de ses jours, arrivée au mois de mars 1729.

Quelque temps après le duc François, son fils et son successeur revint en Lorraine pour prendre possession de ses Etats et se montrer à ses nouveaux sujets, qui furent d'autant plus charmés de le recevoir qu'il s'était fait à son avantage un changement immense dans son caractère et dans sa conduite. Il parut doué de toutes les vertus morales et chrétiennes ; il se livra tout entier aux affaires et surtout à l'arrangement de ses finances, il donna en plusieurs occasions des preuves éclatantes de sa justice et, dans les plaisirs qu'il prenait rarement, il ne témoigna de goût que pour la chasse, les instruments et la musique.

Il fit un voyage à Versailles, où il rendit hommage pour le Barrois et, comme il était continuellement occupé du grand objet de son établissement qu'il lui importait de ne perdre point de vue, après un séjour d'environ six mois en Lorraine, il retourna en 1730 à Vienne, en passant par la Hollande et par l'Angleterre, où il sut tellement se concilier tous les cœurs et principalement celui du roi Georges que dans la suite il en tira de très grands avantages, tant pour les secours efficaces que ces deux puissances donnèrent à la maison d'Autriche que pour l'appui qu'il en reçut lui-même pour l'élever au trône impérial.

Mais en 1733, la guerre s'étant allumée, par rapport au trône de Pologne dont l'empereur avait injustement fait exclure le roi Stanislas, beau-frère de Louis XV, pour le procurer à l'électeur de Saxe, il arriva que Charles VI, à qui elle ne fut point avantageuse, pour avoir la paix se vit réduit à passer des articles préliminaires

de 1735, par lesquels il consentait que le roi de Pologne, beau-père de S. M. T. C., fut mis en possession du duché de Bar et qu'après sa mort ce duché fut incommutablement uni à la France.

Peu après, l'on y joignit la cession actuelle de la Lorraine et pour échange de l'une et de l'autre, il fut stipulé que le duché de Toscane appartiendrait au duc François après la mort du grand duc régnant, moyennant quoi la France s'engageait à la garantie de la pragmatique.

Dès lors, le duc François se vit dans la situation du monde la plus embarrassante. Il est vrai qu'on ne pouvait pas valablement disposer de ses états sans sa participation, mais en même temps il sentait parfaitement que ce n'était qu'en faisant lui-même volontairement ce sacrifice qu'il pouvait parvenir à la possession de l'archiduchesse. On prétend même que lorsqu'il fut question de conclure son mariage avec cette princesse, l'empereur lui fit promettre qu'il accéderait à la cession que l'on exigeait de lui et l'on ajouta qu'avant les préliminaires il s'était déjà soumis à tout abandonner pour le bien de la paix.

Quoiqu'il en soit, tout se disposant pour les noces, le prince Charles, son frère, se rendit à Vienne, parce que l'empereur qui avait une seconde fille se proposait dans la suite de faire un double mariage pour mieux assurer à sa branche les biens de sa maison. La célébration de celui du duc François se fit le 12 février 1736 et, aussitôt après, ce prince ayant été sommé de tenir sa parole, il se trouva dans de cruelles agitations. Il sentait d'un côté ce que sa gloire et ses intérêts exigeaient de lui et, de l'autre, il était pénétré de ce qu'il devait à son beau-père et à son épouse. En se soumettant, il abandonnait le patrimoine de ses ancêtres qui subsistait dans sa maison depuis près de sept cents ans, dans l'espérance éventuelle d'un échange incertain, sur lequel d'autres princes prétendaient avoir des droits légitimes. En résistant, il livrait à la continuation de la guerre et aux funestes effets qui l'accompagnent un beau-frère, auquel il était redevable de l'alliance la plus avantageuse qu'il pût faire dans l'Europe et méprisait les empressements d'une épouse pour laquelle il avait une tendresse infinie et qui le méritait par les avantages du corps et de l'esprit que le Ciel lui avait prodigués.

Il est vrai que dans les commencements cette princesse parut entrer dans ses vues et seconder sa résistance, mais l'autorité paternelle et la situation de l'empereur l'obligèrent bientôt à

changer de langage et dès lors ce jeune prince se vit livré à des chagrins domestiques qu'on ressent avec d'autant plus de vivacité qu'ils sont continus par la présence de ceux qui les occasionnent et que, près d'une épouse justement alarmée, le repos même de la nuit ne l'en exemptait point.

Il se serait porté avec moins de répugnance à la cession de Barrois à charge de conserver la Lorraine jusqu'à la mort du grand duc de Toscane, mais comme la France exigeait en même temps l'un et l'autre, ce prince réfléchissait qu'en y consentant il se verrait réduit à la condition de simple particulier, et qu'après avoir été souverain, son sort serait plus à plaindre que celui du dernier de ses sujets. D'autant plus que par son contrat de mariage avec l'archiduchesse, ils avaient renoncé l'un et l'autre aux pays héréditaires, au cas que l'empereur eût des enfants mâles ; qu'il y était encore stipulé que l'empereur mourant sans enfant mâle, le duc François n'y aurait l'administration des mêmes états que jusqu'à la majorité de ses enfants qui devait être acquise à dix-huit ans et que, si lui-même n'avait pas d'enfant, toute la succession passerait à la seconde archiduchesse, conformément à la pragmatique. Dans ces circonstances, il se voyait d'abord dans ses états jusqu'à la mort du grand duc qui, quoique âgé de soixante-six ans, pouvait encore vivre longtemps.

Bien que l'empereur fût d'un âge moins avancé, cependant il était encore possible que le grand duc lui survécut, auquel cas le duc François non seulement était réduit à la condition d'un homme privé jusqu'au décès de S. M. I., mais il risquait de se trouver au même état après la mort de ce prince au cas que pour lors, il n'eût pas le droit de recueillir les biens héréditaires de la maison d'Autriche, ce qui pouvait arriver si, dans ce temps, l'archiduchesse, son épouse, était morte sans enfant, si l'empéreur laissait des mâles ; si, à l'ouverture de sa succession sans enfant mâle, cette princesse était décédée et que ses enfants se trouvâssent majeurs de dix-huit ans, si l'empereur ne laissait point de mâle et l'archiduchesse point d'enfant, l'archiduchesse, sa sœur, venait à en avoir, auquel cas le duc François se verrait abandonné à cette seconde archiduchesse et à ses descendants si elle épousait le prince Charles suivant la destination des deux familles, le frère cadet de ce duc et son premier sujet deviendrait son souverain.

Il pourrait encore arriver que, n'ayant point d'enfant d'un pre-

mier lit, il en aurait d'un second, auquel cas lui et ses enfants tomberaient infailliblement dans l'état de simples personnes privées. Il réfléchissait encore, qu'en écartant même tous les inconvénients dont on vient de faire le détail, il ne règnerait que du chef de son épouse et de ses enfants auxquels il serait obligé de céder, comme simple particulier, s'il abdiquait tous ses états avant que d'être en possession actuelle d'une autre souveraineté ; enfin que la qualité de souverain était si précieuse qu'on ne pouvait, sans une imprudence impardonnable, y renoncer, quand ce ne serait que pour un jour.

Toutes ces considérations répandaient continuellement dans son âme une amertume inconcevable, à laquelle il fut souvent près de succomber. Aussi, ne pouvant soutenir davantage les reproches violents de l'empereur et les vives remontrances des ministres, qui taxaient sans cesse son procédé de manquement de foi, et cédant aux tendres et fréquentes instances de l'archiduchesse, il fit enfin en la même année 1736, par un acte secret, la cession absolument indéfinie de la Lorraine et du Barrois.

Mais le Ciel, qui destinait ce prince à la plus éclatante fortune, nonobstant tous les obstacles qu'il devait rencontrer pour y parvenir, ne permit pas qu'il restât longtemps dans une situation si violente. Le grand duc mourut l'année suivante 1737, et dès lors son successeur désigné prit possession d'un état beaucoup plus important par ses revenus, par son commerce et par sa situation que celui qu'il venait de perdre.

Par suite de la même fortune, l'empereur étant mort en 1740, quoiqu'il ne fût âgé que de cinquante-cinq ans, l'archiduchesse prit aussitôt le titre de Reine de Hongrie et de Bohême. Le nouveau grand duc, déclaré co-régent, se vit en possession de tous les grands états de la maison d'Autriche et se trouva dès lors en situation de pouvoir aspirer au trône de l'empire, d'autant plus qu'il sut intéresser en sa faveur l'Angleterre et les Etats-Généraux de la reine, son épouse.

Mais son temps n'était pas encore venu : la mort de Charles VI renouvela la guerre avec la France qui, pour maintenir l'équilibre de l'Europe, avait intérêt d'affaiblir la puissance d'Autriche et surtout d'empêcher que la couronne impériale ne tombât sur la tête de celui qui venait d'épouser l'héritière de la même maison, et qui avait encore ajouté au patrimoine de son épouse celui qu'il avait eu en échange de la Lorraine.

La France, pour parvenir à son but, joignit à la force de ses armes les secours de la négociation et ce fut si efficacement qu'elle parvint à faire élire pour empereur l'électeur de Bavière, avec le concours de tous les suffrages, à l'exception de la voix de Bohême dont on avait suspendu, pour cette fois, l'activité dans le collège électoral. Ce choix paraissait priver, du moins pour longtemps, le grand duc de l'objet de son ambition et de ses espérances, non seulement parce que le nouvel empereur Charles VII n'avait que quarante-trois ans, mais encore parce que la couronne impériale se trouvant dans sa maison, elle pouvait s'y maintenir pendant plusieurs siècles, comme dans la maison d'Autriche. Mais Dieu qui dispose comme il lui plaît de la vie des hommes et du sceptre des rois et qui rapproche et facilite les événements qui paraissaient les moins croyables et les plus éloignés, permit que, deux ans après, Charles VII termina avec sa vie un règne plein d'agitation et d'infortunes sans être un instant paisible possesseur de la couronne qui lui avait été déférée.

Cette mort inopinée qui redoubla les fureurs de la guerre qu'on n'avait point vu cesser depuis 1740, remit le grand duc sur les rangs et en même temps obligea la France à faire de nouveaux efforts pour l'écarter.

Pendant ce temps le grand duc, pressé par les services importants que le prince Charles, son frère, avait rendus à la reine de Hongrie comme général de ses armées, et plus encore, à ce qu'on prétend, par les instances réitérées des puissances maritimes qui agissaient fortement en faveur de ce jeune guerrier, consentit à son mariage avec la seconde archiduchesse, après y avoir témoigné jusqu'alors une répugnance infinie pour ne voir point augmenter le nombre des prétendants aux biens de la maison d'Autriche et dans la crainte de trouver un jour un ennemi déclaré dans son propre sang. La célébration s'en fit en 1743, mais l'année suivante la nouvelle épouse, âgée de vingt-six ans, mourut en couches d'une princesse qui périt avec elle. Alors tout était dans une très grande fermentation pour l'élection d'un nouvel empereur. La France avait fait pressentir à ce sujet l'électeur de Bavière qui, ne voulant point s'exposer aux mêmes disgrâces que feu son père, aima mieux se voir un puissant et riche électeur qu'un faible et pauvre empereur. On prétend que l'électeur Palatin fut aussi sollicité et qu'il pensa de même. On fit d'autres tentatives près de l'électeur de Saxe, roi de Pologne, qui d'abord parut effectivement comme un

des prétendants de l'empire, mais après avoir réfléchi qu'il n'était pas plus en état que les autres d'en soutenir le poids, il déclara qu'il renonçait à ses vues, en sorte que par sa retraite le grand duc s'étant trouvé sans compétiteur, l'élection fut faite à Francfort en sa faveur le 13 septembre 1745, nonobstant l'opposition de l'électeur de Brandbourg et du Palatin qui jugèrent à propos de faire leurs protestations à ce sujet.

Toutes les voies par où ce prince est ainsi parvenu jusqu'au faîte de l'empire sont si extraordinaires, qu'elles paraîtront peu croyables à la postérité et quoiqu'on en ait fait mention dans le détail des faits, cependant, pour leur donner encore plus de force et d'éclat, il importe non seulement de les rassembler sous un seul point de vue, mais encore d'en augmenter le merveilleux par de nouvelles réflexions.

Le duc François n'était que le quatrième fils du duc Léopold. Les trois premiers moururent comme pour lui faire place, et celui d'entre eux qui le précédait immédiatement non seulement avait déjà atteint la pleine puberté, mais il était encore personnellement destiné à la première archiduchesse et même les choses à cet égard avaient été si fort avancées, qu'il se voyait à la veille de partir pour Vienne, lorsque la mort le mit précipitamment au tombeau à l'âge de quatorze ans.

Le cortège et les équipages qu'on avait préparés pour lui sont aussitôt après employés pour son frère puiné, auquel on ne pensait nullement, et qui même ne paraissait pas avoir le mérite et les qualités nécessaires pour pouvoir aspirer à une si heureuse et si noble alliance, mais en peu de temps ce prince change de mœurs et de conduite dans la nouvelle cour où il est élevé, et où il se distingue bientôt par sa sagesse et son application, quoique l'un des plus petits souverains de la chrétienneté, il épouse, avant même de régner, une archiduchesse dont les plus grands potentats auraient brigué l'alliance qui lui apporta en dot de grandes et de nombreuses souverainetés et qui se trouve une des princesses les plus parfaites de corps et d'esprit qui soient dans l'Europe.

Il est vrai que pour le bien de la paix, il se voit contraint à la dure nécessité d'abandonner ses états pour devenir un homme privé, mais peu de temps après la mort du grand duc de Toscane, il récupère une autre souveraineté plus riche et plus importante, ensuite l'empereur, son beau-père, dans un âge encore peu avancé, paye le tribut à la nature et par son décès lui transmet tous ses

grands biens et s'il trouve des obstacles qui ne lui permettent pas de le remplacer immédiatement sur le trône impérial, il arrive par un événement bien singulier que l'empereur qui lui succède meurt après deux années de règne dans la force de son âge et même plus jeune de dix ans que son devancier et qu'alors, par un événement plus extraordinaire, le duc François se trouve seul prétendant à l'empire et seul en état d'en soutenir la dignité, sans que la France, dont la puissance est si formidable et qui, jointe à l'Espagne, avait employé toute l'habileté de sa politique et toutes les impressions de son pouvoir pour s'opposer à son élévation n'ait pu obtenir d'aucun prince de se mettre sur les rangs pour lui disputer cette couronne impériale, qu'un seul émule, secondé si efficacement, n'aurait pas manqué de lui ravir. Il y a plus : le duc François ayant un frère destiné à épouser la seconde archiduchesse prévoyait les suites dangereuses de cette union par rapport aux prétentions que la cadette aurait pu former dans la suite au nom de son époux sur la moitié des biens de la maison d'Autriche, nonobstant la pragmatique sanction dont les dispositions, quoique garanties par bien des puissances, ne pouvaient donner d'atteinte aux droits inviolables de la nature.

L'importance de l'objet avait déterminé ce prince à s'opposer à ce mariage. Pressé longtemps d'y consentir, enfin, il se rend aux instances publiques. L'union se conclut, elle est même suivie d'une prompte fécondité, mais qui devient funeste à la mère et à l'enfant. Tous les deux périssent et, par leur mort commune, dissipent toutes les inquiétudes que cette alliance avait causées ; en un mot, il a fallu qu'il tombât jusqu'à huit têtes pour faire triompher sa bonne fortune : celles de ses trois aînés, du grand duc de Toscane, des empereurs Charles VI et Charles VII, de la seconde archiduchesse et de sa fille, la plupart jeunes et avec cette nouvelle circonstance, qu'il les a vues toutes moissonnées, n'ayant encore que trente-six ans.

D'ailleurs, il est élu, quoique précédemment la reine de Hongrie, son épouse, ait perdu contre le roi de Prusse les batailles de Molwits, de Craslau et Stophen Viedberg ; cette dernière était même toute récente et ne permettait pas de croire qu'un prince affaibli par tant de pertes, pût être du goût des électeurs et en état de faire honneur à leur choix. Il est élu dans le temps même que cette reine était encore maltraitée en Italie, et au prix des victoires de Louis XV qui l'année précédente avait pris sur elle

Ypres, Furnes, et Menin et qui venait de faire la conquête de Tournay, d'Oudenarde, de Gand, de Bruges, de Terremonde, d'Ostende et de Nieuport ; qui, dans l'intervalle, avait encore remporté sur cette reine et sur ses alliés la célèbre victoire de Fontenoy et qui les avait ensuite battus à la journée de Melle, près de Gand, sans que, pendant toute la campagne, ses ennemis atterrés aient pu être en état de secourir les places, que tant de succès ont fait tomber successivement entre les mains du roi et dont la plupart n'ont capitulé qu'avec la perte des garnisons qui ont été faites prisonnières de guerre.

Le duc François est élu, quoiqu'il ne soit pas Allemand de naissance ni d'origine et, par conséquent, au préjudice des constitutions de l'empire. Il est élu, quoiqu'il ait été le vassal de la France par rapport au Barrois et qu'en cette qualité on lui ait vu rendre en personne, à Louis XV, ses foi et hommages, avec toutes les humiliations dont un pareil cérémonial est accompagné. En sorte que l'on voit aujourd'hui sur le trône de l'Empire un prince qui a prêté, à genoux et désarmé, serment de fidélité à ce monarque et qui a promis de le servir envers et contre tous sans nulle exception, et on le voit supérieur en dignité, à celui même auprès duquel il a été contraint de se reconnaître homme du roi et de le nommer son souverain seigneur. Que toutes ces réflexions sont frappantes et avec quel étonnement la postérité ne lira-t-elle pas un jour l'histoire de ce prince que la Providence a conduit comme par la main et par des voies toutes particulières jusqu'au faîte des grandeurs, nonobstant une infinité d'obstacles qui paraissaient devoir s'opposer invinciblement à son élévation ! Son bonheur est d'autant plus grand qu'il a déjà, de son mariage, plusieurs princes et princesses destinés à soutenir l'éclat de sa maison et à en perpétuer la gloire et la félicité.

En même temps, combien n'a-t-on pas eu lieu d'admirer les suites heureuses des vastes projets du duc Léopold qui, par la force de son jugement, par l'étendue de sa prévoyance et de sa politique, a su habilement préparer les voies qui ont conduit heureusement son auguste fils jusqu'à la plus haute fortune qu'il pouvait espérer ?

On prétend à la vérité que ce prince comptait qu'en élevant son aîné ou le fils qui en naîtrait sur le trône impérial, le cadet, en continuant de régner en Lorraine, pourrait conserver à ses descendants le bien de ses ancêtres. Mais il n'est guère à présumer

qu'un prince si sensé ait pu croire que la France verrait jamais tranquillement dans le sein même du royaume un souverain dont l'aîné serait en même temps possesseur de l'Empire et de tous les états de la maison d'Autriche, et quand même il eût pensé de la sorte, on peut dire que la fortune plus favorable a encore passé au delà de ses vues ; dès lors ses successeurs, en perdant une souveraineté qu'ils ne pouvaient plus conserver, en récupèrent une autre qui est infiniment préférable à tous égards, comme on l'a remarqué, et dont on ne pourrait les dépouiller qu'en restituant leur ancien patrimoine, d'autant plus que la France leur en a garanti la possession de même que les principales puissances de l'Europe.

Après toutes ces observations, il ne reste plus qu'à faire le portrait de la personne et du caractère du nouvel empereur.

Il est de taille médiocre, sa démarche est simple et sa figure n'a rien que d'ordinaire, mais en même temps il est parfaitement beau, son front est grand et élevé, il a le regard plein de douceur, les yeux bleus et bien fendus, la physionomie également heureuse et spirituelle, le nez proportionné, les couleurs admirables ; la bouche vermeille est bien faite et, ce qui est rare chez les princes, les plus belles dents du monde. Il est grave sans affectation, froid sans hauteur et réservé sans contrainte ; il est vertueux, prudent, sobre, plein de justice et de religion, sa modération est inaltérable, sa pénétration étonnante et son secret inviolable ; il a été bon fils, il est bon mari et bon père, il vit sans favoris et ne donne sa confiance qu'avec circonspection.

Il y a beaucoup d'arrangements dans ses affaires et du penchant à l'économie, mais il est grand dans les occasions qui exigent de l'éclat et de la magnificence.

Enfin, il est plus politique que guerrier et son goût pacifique fait espérer que, de concert avec son auguste épouse, il se prêtera volontiers aux intentions de la France, qui, quoique victorieuse de toutes parts, n'a pour but que d'éteindre une guerre dont on se lasse et de faciliter la paix après laquelle tous les peuples soupirent et dont toutes les puissances ont besoin.

CATHERINE DE MÉDICIS ET LE DUC DE NEMOURS

UNE ROYALE VITRIOLEUSE

Très important fut le rôle joué pendant quelques années à la Cour de France par Jacques de Savoie, duc de Nemours, dont le grand-père avait été duc de Savoie et que sa mère, Charlotte d'Orléans, avait fait très français. Il était pourtant en même temps comte de Genevois, et c'est à Annecy qu'il est mort en 1575. Sa conduite avait été brillante durant les campagnes des Flandres et du Piémont, et, bien que de dix ans plus jeune, il était l'ami très intime de Henri II. Après avoir assisté à la mort malheureuse de son roi, faisant partie du fameux tournoi, il continua ses services à sa veuve, quand Catherine de Médicis devint régente après le règne éphémère de François II. C'était le plus séduisant cavalier de l'époque : et ses succès ne se comptaient pas. Mais, très attaché aux vieilles traditions, il regardait la religion catholique comme un des fondements de l'Etat et souffrait des condescendances qu'on semblait avoir pour les chefs huguenots. La politique de bascule de la reine-mère lui semblait un vrai danger public ; et bien que lui étant très dévoué il s'unissait au roi d'Espagne pour lui reprocher sa faiblesse, constatant que même le jeune Charles IX semblait incliner vers les nouvelles doctrines. Quel danger si les héritiers du trône allaient imiter l'exemple des souverains anglais et précipiter la France dans le schisme ! C'est alors que lui vint la pensée de soustraire le jeune duc d'Orléans, « Monsieur », à ces funestes influences, en le conduisant chez sa sœur la duchesse de Lorraine, ou près

des princes de la maison de Savoie qui l'éleveraient assurément dans la plus pure orthodoxie.

Cet épisode historique mal connu a été récemment l'objet d'une très complète étude du regretté membre de l'Académie des Inscriptions, M. Noël Valois (1), et il n'y a pas grand' chose à glaner après lui. Cependant il est un point accessoire qui n'est pas encore éclairé, c'est la pensée qu'aurait eu Catherine de Médicis de se débarrasser de sa rivale, Diane de Poitiers, en la défigurant par un toxique ; car le duc de Nemours aurait été mêlé à cette affaire qui remontait à quelques années. C'est lui-même, comme nous allons le voir, qui semble l'avouer.

Pour la défense de la religion catholique, un triumvirat fut formé avec l'appui de l'Espagne, qui comprenait les Guises et le connétable de Montmorency et dont Nemours était un des plus chauds adhérents. Mais la reine-mère, effrayée pour son pouvoir, s'étant rejetée vers les Condé et les Coligny, les Guises se décidèrent à abandonner momentanément la lutte et à attendre les événements. Le 20 octobre 1561, ils quittèrent la Cour avec une suite de plus de six cents gentilshommes à cheval (2). Et deux jours auparavant le connétable s'était retiré dans ses terres, d'autant plus gêné que les Châtillons étaient ses neveux. C'est alors qu'éclata l'affaire mystérieuse du projet d'enlèvement du jeune duc d'Orléans et que Catherine de Médicis en eut connaissance. Elle ne sut pas d'abord à qui l'attribuer. Mais son enquête établit que le premier qui en avait parlé à son fils était assurément le duc de Nemours. Avant son départ de la Cour dans la brillante cavalcade des Guises, il avait essayé de persuader au frère du roi de partir clandestinement avec lui. Un plan de ce complot fut envoyé en Angleterre par l'ambassadeur de la reine Elisabeth, et plus tard imprimé et mis en circulation. Suivant ce rapport les Guises étaient ouvertement impliqués dans l'affaire. En particulier, le prince de Joinville, le camarade d'enfance du jeune Valois — le futur Henri III, qui, vingt-sept ans plus tard,

(1) *Projet d'enlèvement d'un enfant de France en 1561*, dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. LXXV, (1914).

(2) Lettre de Claude de Laubespine du 21 octobre 1561.

devint son meurtrier, — était accusé d'avoir tenté de faire partir Monsieur avec lui. Cette version de la conversation du jeune prince, qui est réimprimée dans les *Lettres de Catherine de Médicis* (1), diffère beaucoup de l'original et me paraît porter toutes les marques d'un faux huguenot publié pour des buts de controverse (2). Le vrai compte rendu de ce qui arriva se trouve dans le document adjoint à cet article, qui est la copie originale de la déposition de Monsieur devant le Conseil royal. Catherine, en toute probabilité, avait eu connaissance de la conversation rapportée peu de temps après qu'elle eût

(1) Tome Ier, p. 246.

Bibl. Nat. Fonds Français, 6.608.

XXIX jour d'octobre 1561, Monseigneur le duc d'Orléans, appellé au Conseil du Roy ou estoient présents le Roy, la Royne sa mère, le Roy de Navarre, Messieurs le Cardinal de Bourbon et le Prince de Condé, les Cardinaulx de Tournon, Armagnac et Chastillon, duc de Montpensier, le Chancelier, l'Admiral, les sieurs du Mortier, Evesque d'Orléans, Avanson, Evesque de Valence, les sieurs de Selve, de Gonnor et de Crussol.

Après serment faict par mondict Seigneur le Duc d'Orléans de dire vérité sur ung propos que lui tint Monsieur de Nemours le samedy unzième jour de ce mois ;

Dict que mondict Sr. de Nemours le mena auprès d'un coffre en la chambre du Roy et luy demanda de quelle religion il estoit, et s'il estoit huguenot. Respondit que non et qu'il estoit de la religion de la Royne sa mère. Estoient prochaines de là derrière la tapisserie Denise et Marguerite, femmes de chambre de la Royne.

Après le mena auprès du cabinet du Roy contre la tapisserie et luy dict : je veoy beaucoup de troubles en ce royaume et vous n'y estes pas en seureté, car le Roy de Navarre et le Prince de Condé se veullent faire Roys, et vous veullent tuer : si vous voulez je vous meneray en Lorraine ou en Savoie là où vous serez si aise.

Il répondit qu'il ne vouloit point laisser le Roy, ne la Royne sa mère.

Luy dict aussi, souvienne-vous, monsieur, quant Monsieur de Guise partira, de luy dire : Mon cousin, quant j'auray affaire de vous je vous supplie venez, si vous ne me pouvez emmener à ceste heure.

Luy dict aussi qu'il n'en parlast point à la Royne et luy demanda s'il se fyoit bien en Carnavalet et Villequier, et respondant que ouy, lors il lui dict, si est-ce qu'il ne fault pas que vous leur en dites rien, et s'ilz vous demandent que c'est que je vous disois, dictes que je vous parloys de Comedies.

Avant ledict Sr. de Nemours s'en alla, luy dict : Monsieur, souvenez-vous de ce que je vous ay dict.

Signé : ALEXANDRE.

(2) Le rapport de l'ambassadeur se trouve au British Museum, *Cotton, Mss. Vespasien.*

eu lieu ; mais elle amena l'enfant devant le Conseil douze jours plus tard, après que les Guises eurent abandonné la Cour. Elle écrivit alors à son gendre, le roi d'Espagne, qu'elle avait remis le moment d'agir parce qu'elle avait peur et attendait le développement du plan de Nemours (1).

Avant qu'elle n'éveilla sur la conspiration l'attention du Conseil royal, elle envoya arrêter Nemours qui était avec les Guises, au château de Nanteuil, à une journée de trajet de Paris. Mais un messager des amis de Nemours à la Cour prévint celui-ci ; les hommes des Guises sortirent en armes et le prévôt et ses troupes se cachèrent dans les bois (3).

Après que cette affaire eut été soumise au Conseil, la reine envoya M. de Crussol (2) à Nanteuil, où il arriva à huit heures du matin. Il raconta le fait au cardinal et au duc et leur demanda leur avis. Ils répondirent que Nemours était parti et ils ajoutèrent que l'affaire ne leur semblait pas vraisemblable en raison du caractère et des services qu'il avait toujours rendus à la Couronne ; mais que s'il était coupable, il devait être très sévèrement puni pour une entreprise qui, en cas de succès, aurait pu avoir les conséquences les plus graves. Un mandat d'arrêt fut publié contre Nemours, avec les ordres formels de lui refuser abri partout (3). Mais il échappa à l'arrêt en se cachant et en voyageant par des chemins secrets (4). Apparemment il trouvait un bon accueil et des chevaux frais qui attendaient son arrivée à chaque relais. De ses retraites inconnues il écrivit deux lettres, déniant qu'il eût jamais entrepris quoi que ce soit contre les intérêts de la reine-mère. Il lui demandait pardon et il lui rappelait son dévouement et ses services passés (5).

C'est à l'occasion d'une de ces lettres que l'idée du plan manqué de Catherine de Médicis pour supprimer sa rivale se

(1) Lettre de l'ambassadeur de Venise. State papers Foreign, 1561, p. 406.

(2) Rapport B. N. fds fr. t. 6608. — C'est Antoine de Crussol, le futur duc d'Uzès, qui était chevalier d'honneur de la reine-mère.

(3) Lettres de Guise, B. N. f. fr., t. 6608.

(4) B. N. fds fr. 15542 Archives nat. K. T. 1494-114.

(5) B. N. fds fr. 6608.

fait jour dans le passage suivant : « *Et pour ce que, Madame, que je me souvienne que il vous a pleu vous fier et servir de moy en beaucoup de choses que j'aystimoys à grant honneur pour estre choses que je veoyès que vous me montriez de vous toucher bien fort et qu'il souvient aussy du plaisir que je prenoys à vous y faire service et de la dévotion et affection de quoy je me essayais de faire chose quelle fust agréable sans vous mectre devant les yeux le danger et l'inimitié que se pouvoit ensuivre pour moy de cest effect.....*

Cette lettre se trouve dans une collection de documents concernant *l'enlèvement* du duc d'Orléans, faite apparemment à la fin du XVIIe siècle ou au commencement du XVIII- siècle.

Dans la copie, les mots importants sont soulignés et sur la marge le copiste a écrit cette note : A la fin des lignes soulignées vient un renvoi dans la copie envoyée à M. de Limoges et au bas de la page se trouvait un post-scriptum de la main de Claude de l'Aubespine (1) : « *La Royne a bien riz quand elle a veu dans la lettre de Mon^r de Nemours ces lignes marquées, se souvenante qu'elle le vouloyt employer lorsque Mad. de Valentinois la faschoyt tant à luy faire jecter par luy d'une eau-forte comme par manière de jeu sur le visaige, de quoy elle feust toute sa vie demeurée défigurée et ainsi elle pensoyt en retirer le feu roy son mari : ce que ne fut pas faict car elle y pensa depuis. Bruslez cette lettre après l'avoir leue s'il vous plaist.* » La page originale sur laquelle ces notes étaient écrites par Claude de l'Aubespine existe encore. Elle est au fonds français n° 6618, f° 52, à la Bibliothèque nationale. Au mois de juillet 1910, j'ai publié un fac-similé de cette pièce dans *Scribner's Magazine*, montrant la marge irrégulière où la note originale avait été coupée depuis l'époque où le copiste l'avait vue. Par un hasard très curieux, ce fragment volé a été depuis 1910 acquis par la Bibliothèque nationale, mais on l'a fixé non pas sur l'original mais sur la copie (2).

(1) C'est à tort que Throckmorton rapporte que Lignerolles avait avoué le dessein de son maître. (*State papers*) 1561.

(2) Le document est, à coup sûr, curieux. Suffit-il pour accuser Cathe-

Philibert de Lignerolles, le messager de Nemours, quand il fut arrêté et très étroitement interrogé, continua à protester de son ignorance d'aucun mauvais dessein de la part de son maître (1). Tous les interrogatoires suivants, des capitaines et des amis de Nemours, n'aboutirent à aucun résultat, sauf certaines indications que, pour une raison inconnue, quelques-uns de ses amis avaient reçu ordre de le rencontrer à Lyon. Mais la reine était disposée à prendre l'affaire très sérieusement. Il était certain que l'attentat avait été tenté et on pouvait facilement en déduire qu'il avait des complices d'importance. On soupçonnait qu'il existait une ligue entre le Pape, l'Espagne et la Savoie, et tous les autres potentats catholiques et la noblesse qui était de l'ancienne religion(2), et que cette ligue voulait enlever le petit prince pour le mettre plus tard à la tête de leur parti en France. Cette idée fut confirmée par le rapport d'un agent secret, qui avait eu dans un lieu inconnu une conversation avec « le personnage devers lequel j'estois allé ». L'agent dit : « Au surplus me contant tout au long le faict de M. de Nemours et qu'il n'avoit faict de luy mesme que cela prenoit sa source de plus grande, je luy demandai quels le roy d'Espagne ou Monsieur de Savoye ou Lorraine il secoua les épaules, etc. (3) »

Le roi d'Espagne suggéra que les troubles avaient lieu parce que Catherine tolérait les divergences de religion, et l'ambassadeur de France en Espagne écrivit qu'il ne trouvait aucune complicité de la part de l'Espagne, bien qu'on eût dit déjà longtemps avant que l'un des princes devrait être élevé hors de la France, pour éviter la contagion de l'hérésie (4). Il est certain que l'idée de deux princes de la Maison de Valois

rine de Médicis d'avoir été une vitrioleuse ? L'Aubespine dit qu'elle se mit à rire en l'entendant. Ce rire était-il un assentiment ou un désaveu ? Il ne faut pas oublier qu'elle était florentine. — N. de la R.

(1) Throckmorton écrit par erreur dans son rapport que Lignerolles avait confessé. (*State Papers Foreign. 1561*). Il répétait ce que les anti-Guise lui en avait dit.

(1) B. N. fonds fr. 6608. Lettres C. de M., t. I., p. 258.

(2) Claude de l'Aubespine à son frère, B. N. fonds fr. 6618, f. 18.

(3) B. N. fonds fr. 6620, f. 130 et 6618, f. 23.

(4) B. N. fonds fr. 6626 f. 51.

luttant pour la couronne pourrait ne pas être étrangère à la mentalité des conseillers de Philippe, car dix ans plus tard (1571) le duc d'Albe écrivait à son maître : « Plaise à Dieu que je n'aie pas été prophète quand je disais à Bayonne à la reine-mère que si elle différait le châtiment des rebelles, le duc d'Anjou ferait tomber la couronne de Charles IX, ou bien Charles IX ferait tomber la tête du duc d'Anjou (1) ».

Les dépêches de Chantonnay, l'ambassadeur d'Espagne en France, qu'on a citées comme donnant la preuve de la complicité de l'Espagne à vrai dire ne la suggèrent même pas (2).

Quant à Philippe II il écrivit une lettre très sympathique dans laquelle il donnait avis à Catherine d'avoir bien garde sur ses fils, parce que l'enlèvement de l'un d'eux pourrait ouvrir la porte à des troubles très graves. Un envoyé de Savoie, se rendant en Angleterre par la France, dit à la reine-mère qu'il aurait été impossible d'emmener un enfant si jeune pour un voyage si long avec si peu de préparatifs. Ceux qui avaient essayé de l'enlever avaient probablement l'intention de l'amener à Paris pour le mettre à la tête du parti catholique (3). L'affaire augmenta seulement l'aversion de Catherine pour les Guises et sa peur et sa haine de l'Espagne, et l'incita à s'appuyer sur Condé, Coligny et le parti protestant. Guise écrivit au connétable que lui et son frère passaient tout leur temps à la chasse, « et je ne parle, ajoutait-il, que de chiens et de faucons (4). » Mais, en réalité, les deux partis essayaient de se fortifier pour la guerre religieuse, vers laquelle la France dérivait en dépit de tous les efforts de Catherine pour l'enrayer. Quand cette guerre éclata le printemps suivant, les Huguenots pensaient que la reine-mère prendrait parti pour eux, mais en dépit de son aversion pour les Guises, elle jugeait et avec raison que la couronne de France ne pourrait pas être portée par un roi hérétique. Ostensiblement, elle se joignit au Triumvirat et au roi de Navarre pour la défense de l'or-

(1) Baron Kervyn de Lettenhove *Les Huguenots et les Gueux I* : p. 255. — Archives nationales, K. 1519, 7 mars 1571.

(2) Arch. nat. Chantonnay à Philippe, 9 nov. 1561.

(3) B. N. fonds fr. 6626 f. 51.

(4) B. N. fonds fr. 3157, f° 9.

thodoxie. Néanmoins elle manifesta bientôt qu'elle n'avait pas l'intention, si elle pouvait l'empêcher, de permettre la destruction entière du parti de Condé. Le soldat brillant qu'était Nemours était beaucoup trop utile pour être laissé en défaveur au beau milieu d'une guerre civile. Le connétable, la reine Elisabeth d'Angleterre et la duchesse de Savoie avaient déjà intercédé pour lui. En mai 1562, Catherine lui pardonna et on lui restitua tous ses honneurs.

Paul Van Dyke.

COMPTES-RENDUS

Auguste Gauvain. — *L'Europe au jour le jour. — T. V. La deuxième guerre balkanique;* t. VI. *Les préliminaires de la guerre européenne.* 2 vol. gr. in-8, Paris, édit. Bossard, 1918. — *L'encerclement de l'Allemagne.* Paris, 1919, édit. Bossard, in-12 de 165 p.

M. Gauvain continue à réunir en volume les études journalières qu'il fait avec tant de précision et de compétence, sur les événements contemporains, ceux particulièrement qui ont trait à la transformation politique de l'Europe. Les présents volumes portent sur l'année 1913 et la partie de 1914 qui précéda la déclaration de guerre.

L'affaire de Serbie aurait dû éclairer la diplomatie de l'Entente. L'hostilité irréconciliable de l'Autriche éclate après les victoires serbes, et elle lui enlève tout profit à la paix de Bukarest, préludant à l'attaque brutale qui déterminera le grand conflit, préparé et voulu par les empires du Centre. Le mérite de l'auteur est d'avoir rapproché, dans l'ordre chronologique, tous les faits pouvant fixer l'opinion.

L'imbroglio albanais, la mission allemande à Constantinople, les incidents de Saverne, la chute du Cabinet Giolitti, la crise du Home Rule, avivée par les Allemands, l'entrevue des deux empereurs, les difficultés quotidiennes soulevées au Maroc, la politique même de M. Caillaux, tout était fait pour donner des inquiétudes, que ni la France ni l'Angleterre ne ressentirent jusqu'à la veille de la rupture.

Quand on voudra écrire l'histoire diplomatique de ces deux ou trois années, il faudra se reporter à ces articles si frappants et parfois si courageux qui sont reproduits avec leur date et qui pourront servir de fil conducteur lorsqu'on aura sous les yeux les documents officiels.

— On n'en aura jamais fini avec les mensonges allemands. On a beau les avoir pris sur le fait, d'après leur propres témoignages, ils ne se déclarent jamais convaincus.

Ils prétendent avoir été menacés, par la France et l'Angleterre, d'un « encerclement » qui eût ruiné leur commerce ; d'autre part, ils affirment que ce ne sont pas eux qui ont voulu la guerre. Double contradiction, que M. Aug. Gauvain relève encore une fois dans une petite brochure, où il analyse le mémoire du prince Luchnowski et le mémorandum du docteur Muehlon, le collaborateur de Krupp.

C'est une discussion serrée de textes incontestés et une démonstration irréfutable. Gageons que la mauvaise foi ne sera pas encore convaincue.

B. P.

Les intrigues germaniques en Grèce. — par Mrs Kenneth Brown, née Demetra. — Paris, librairie Plon, 1918, in-12. — *Les étapes de la crise grecque*, 1915-1918, par Charles Frégier ; préface de M. G. Fougères. Editions Bossard, Paris, 1919, in-16. — *L'armée grecque et la victoire d'Orient*, imprimerie Berger-Levrault, 1919, in-4°.

Une Américaine, native de Grèce et n'ayant jamais oublié ses origines, suit de loin, avec passion, les événements de la grande guerre. Elle apprend en février 1915 la chute de Venizelos et le manque de parole de sa patrie à l'égard de la Serbie ; indignée de cette trahison, elle veut savoir la vérité et n'hésite pas à partir pour l'Europe avec son mari. Elle arrive non sans peine à Londres et plus difficilement encore à Athènes. Mais, grâce à de vieilles connaissances, à de puissantes protections, elle peut s'entretenir avec les chefs politiques, avec le roi Constantin lui-même, et elle se rend compte exactement de tout ce qui s'est passé. C'est le récit minutieux de son enquête qu'elle publie dans un petit volume très rempli de faits, élégamment traduit par M. Desfeuilles. Il ressort de ses observations et de ses entrevues que c'est le roi qui est le grand coupable, dominé par l'influence de l'Allemande passionnée qu'il a épousée, entêté dans sa conviction que son beau-frère le Kaiser ne peut pas être battu, poussé de plus par trois hommes néfastes qui l'entourent : le général Dousmanis, soldat brutal et ignorant, le colonel Metaxas, ambitieux aigri, et le bavarois Streit, l'homme de l'Allemagne, sans parler de Gounaris et de Rallis, politiciens sans conscience qui redoutent avant tout l'intelligent patriotisme de Venizelos.

Mrs Kenneth Brown les visita tour à tour et leur arracha quelques aveux. C'est surtout M. Rallis qui s'épancha avec elle et lui révéla le caractère véritable de la dynastie danoise. Pendant cinquante ans, le roi George ne gouverna que pour lui-même, se souciant peu de la Grèce et cherchant à annihiler tous les hommes d'état d'un pays qu'il n'aimait pas et dont il détestait surtout la constitution. Quant à Constantin, il était imbu de son pouvoir absolu et despote dans l'âme. A ce titre, il n'avait aucun courage et méritait d'être appelé un « poltron »...

Quand la hardie voyageuse revint à Paris, elle informa le gouvernement de ce qu'elle avait observé en Grèce et vit M. Clemenceau, M. Briand et M. Ribot. Elle apprit de leur bouche que M. Jonnart était parti pour Athènes avec pleins pouvoirs ; et un matin la voix désolée de M. Romanos, « l'aimable et distingué ministre de Grèce en France » lui annonça par le téléphone que Constantin avait été forcé d'abdiquer et « qu'il n'était plus notre roi ». C'était l'heure véritable de Venizelos, « l'idole du peuple » que l'effondrement des Empires centraux et de leurs alliés allait faire monter au premier rang.

Le livre de cette patriote grecque est écrit avec verve, avec une finesse spirituelle, et contient une suite de révélations piquantes qui sont certainement vraies.

— Beaucoup plus historique, — si on peut s'exprimer ainsi, — est le petit volume de M. Ch. Prégier sur « la Crise grecque ». L'auteur fait jour par jour le résumé des événements intérieurs de ces trois années, qu'il divise en deux périodes : Le triomphe de Constantin et le retour de Venl-

zelos. La plupart de ces faits sont connus ; mais tout le monde n'a pas compris ce qu'étaient « les deux Grèces » ; et les observations de M. Frégier, aussi bien que l'élégante préface du directeur de l'Ecole française d'Athènes, donnent toutes les précisions désirables.

— Enfin, il a été publié, sans nom d'auteur, un très complet tableau de la réorganisation de l'armée grecque à Salonique, sous la direction de Venizelos, autour du général Danglis et de l'amiral Coundouriotis, armée qui ne tarda pas à se distinguer lors de la grande offensive de Macédoine, de la prise de Monastir, de la capitulation bulgare, premier signe de la défaite générale des Empires centraux. Ce récit est accompagné de nombreuses gravures, qui mettent sous les yeux les personnages eux-mêmes et les hauts faits militaires, dans une luxueuse édition, qui se termine par tous les témoignages rendus à l'efficacité valeureuse de l'intervention grecque.

The Royal Navy, 1815-1915, by **the marquess of Millord Hove** 1918, in-12.

Après avoir brièvement retracé l'histoire de la marine royale pendant le XIXe siècle, utilisée soit pour bombarder les côtes et les forts, soit pour combattre d'autres unités, soit pour effectuer des débarquements de troupes et même de canons, soit comme simple démonstration devant produire un effet moral, l'auteur expose sommairement les modifications que les progrès de la science ont apportées dans la marine : la découverte et l'utilisation de la vapeur, et les nombreux changements qui en ont résulté ; l'électricité, qui a permis la T. S. F. ; les canons, dont le nombre, la force et la portée augmentent sans cesse ; les blindages, qui ont rendu nécessaires ces engins destructifs ; et, grâce aux moyens de communications modernes, la mobilisation pouvant s'effectuer fort rapidement. Au moment de la déclaration de guerre, la marine royale anglaise se trouvait dans d'excellentes conditions. Mais la guerre, elle aussi, a exigé de nouvelles modifications : la marine a dû assurer, autant que possible, la liberté des mers, afin de permettre le commerce et le transport des troupes. Pour cela, elle eut à lutter contre un nouvel ennemi, dont elle ne soupçonnait ni la force, ni le nombre. Grâce au courage de ses marins, grâce surtout à l'aviation, elle en a triomphé comme de ses autres adversaires.

L'auteur termine son brillant exposé en faisant remarquer que, malgré les changements dans l'air, sur l'eau et dans l'eau, cet esprit qui animait autrefois Drake et Nelson se retrouve aujourd'hui chez ceux qui utilisent ces nouveaux navires et ces nouveaux engins.

Cette élégante publication est faite par l'Université de Cambridge.

Simon Goulart. (1543-1628), par Léonard Chester Jones. — Genève-Paris, 1917, gr. in-8°.

Un historien français du XVIe siècle a trouvé chez un savant américain un biographe très informé, qui n'a négligé pour son travail aucune source de

renseignements, qui a compulsé les bibliothèques et les archives, se bornant à mener à bonne fin, sans polémiques, la tâche spéciale qu'il s'était imposée.

Simon Goulard était un Senlisois, comme il aimait à s'intituler S. G. S., qui de bonne heure avait quitté son pays en embrassant le protestantisme. Tout le reste de sa vie, il fut pasteur à Genève, faisant partie de l'état-major de cette capitale conquérante, souvent chargé de missions religieuses, même en France, ayant consacré beaucoup de volumes à la défense de ses coreligionnaires, très épris en même temps des lettres grecques et latines, coreligionnaires, très épris en même temps des lettres grecques et latines, une traduction des *Œuvres morales de Plutarque*, qui n'eut pas moins de dix-huit éditions.

Ce qui nous intéresse particulièrement, ce sont ses recueils concernant l'histoire de son temps. Plusieurs ne sont pas signés, et il a fallu beaucoup de recherches pour en découvrir l'auteur. Le premier ouvrage a pour titre les *Mémoires de l'Etat de France sous Charles IX*, imprimé à Meidelbourg (Bâle) en 1576. Le second est une édition très augmentée du *Martyrologe de Crespin ;* puis vient le « Recueil des choses mémorables », connu sous le nom de *Mémoires de la Ligue* et dont l'édition la plus connue est celle de l'abbé Gouget, en six volumes in-4°, de 1758. Le recueil intitulé *Histoire des Cinq Rois* (Henri II, François II, Charles IX, Henri III et Henri IV), n'est qu'une compilation des travaux parus précédemment. Enfin, M. Chester Jones a démontré que le principal auteur de l'*Histoire ecclésiastique des Eglises réformées du royaume de France*, de Th. de Bèze, n'était autre que son grand ami, Simon Goulart, pasteur alors à Saint-Gervais.

Tous ces écrits sont naturellement des apologies protestantes beaucoup plus que de la grande histoire ; mais l'érudition de l'infatigable écrivain est incontestable ; et la bibliographie, si amplement dressée dans cette vie de Goulart, en est la meilleure preuve. On y a ajouté des lettres inédites intéressantes et des tables analytiques et alphabétiques qui font de cet ouvrage un livre de travail des plus utiles aux historiens futurs.

G. Baguenault de Puchesse.

A. Gérard, ambassadeur de France. — **Ma Mission en Chine.** — 1893-1897. — Un vol. in-8 de LI-342 p. Librairie Plon-Nourrit, Paris, 1918.

L'empire chinois, dont l'origine fabuleuse remonterait à près de trois mille ans avant notre ère, était demeuré, jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle, volontairement isolé du reste du monde civilisé et il fallut les circonstances impérieuses dont le récit captivant fait la matière de ce livre, pour qu'il se rapprochât de l'Europe.

Cet immense pays est, prétend-on, peuplé de plus de quatre cents millions d'habitants ; sa superficie territoriale est évaluée à onze millions de kilomètres carrés et sa configuration géographique suffirait à marquer l'une des causes, sinon la principale, de cette réclusion ; si l'on examine, en effet, sa situation sur le globe terrestre, on le voit comme un bloc intangible, contenu et flanqué au Nord par les vastes espaces désertiques de la

Mongolie, à l'Ouest par les hauts plateaux et les montagnes aux grandes altitudes du Thibet, défendu par ailleurs à l'Est par la grande mer qui baigne des rivages peu accessibles. Il semble que cette situation unique ait inspiré à l'âme des peuples qui y vivent le sentiment intime et la conviction profonde que la Chine ne dépendait de personne et se suffisait à elle-même ; aussi, tout contact avec l'étranger était jugé abject et dégradant. Il fallut donc de bien grandes conjonctures pour que le mystérieux pays de Chine traitât avec des puissances que son orgueil considérait en vassales.

L'expression d'*Empire du milieu* (Tchoung-Kouo), dont les Célestes aimaient à décorer leur pays, n'était pas une métaphore poétique, mais traduisait réellement leur croyance qu'il était le centre et comme l'ombilic du monde, dont relevaient toutes les nations.

Ces considérations ne sont pas inutiles pour montrer que ce ne fut pas sans une impérieuse nécessité que la Chine renonça à ses illusions ; et elle ne s'y décida que contrainte, après que le Japon lui eut infligé de cruelles défaites, en s'emparant de la Corée, sur laquelle de tout temps elle avait affirmé sa suzeraineté et la menaça des plus grands périls en s'avançant vers Péking par les routes de la Mongolie.

Ces événements se produisirent en coup de foudre en 1894 ; la Chine, surprise et désemparée par les coups de l'ennemi, se vit forcée de demander l'assistance de l'Europe. La France, la Russie et l'Allemagne répondirent à son appel et, par le traité de Shimonoski, réussirent à la retirer des étreintes de l'ennemi.

L'auteur de cet ouvrage était ministre de France en Chine lorsque le conflit éclata, et il y relate avec la probité de l'historien les négociations auxquelles il prit part pour procurer à la Chine une paix réparatrice, au lendemain de laquelle elle put conclure une alliance avec la Russie et, par celle-ci, avec la France.

Les voyageurs et notamment les missionnaires qui ont vécu en Chine observaient que, depuis longtemps et notamment depuis l'invasion de la race Tartare-Mantchoue en 1644, la nation chinoise, absorbée par l'amour du lucre et des jouissances matérielles, semblait se complaire dans une profonde indifférence politique. La guerre avec le Japon forme donc un tournant décisif dans l'histoire de ce pays, jusque-là fermé aux influences extérieures, et l'évolution que subit alors la politique rétrograde de la Cour de Chine fut principalement marquée par le voyage en Russie, au printemps de 1896, du vice-roi du Tche-Li, le fameux Li-Hong-Tchang, qui avait été le négociateur de la paix avec le Japon.

On trouvera dans le livre de M. Gérard un portrait, ou plutôt une psychologie très fine de cet homme d'Etat qui, malgré ses singularités, s'imposa ainsi aux yeux de l'étranger comme le représentant le plus qualifié du colosse Chinois. C'est pour ce mérite qu'il fut choisi comme ambassadeur extraordinaire pour représenter son pays au couronnement de Nicolas II à Moscou ; et, sa mission ayant été étendue à une ambassade générale auprès des gouvernements d'Occident, qui avaient aidé la Chine dans ses périls de l'année précédente, il visita les principales capitales de l'Europe. Puis (1902) le Japon ne tarda pas à conclure un traité d'alliance avec l'Angleterre. Les deux grands Empires d'Extrême-Orient entrèrent dans la

politique européenne, et c'est ainsi que, lentement, se posèrent les premières assises de l'Entente qui devait, en 1914, faire bloc contre l'agression allemande.

Bien que la mission de M. Gérard à Péking ait pris fin en juillet 1897, il en a complété la relation, — et c'était nécessaire, — par le récit succinct des graves événements qui survinrent en Chine dès le moment de son retour en France.

L'Allemagne, qui n'avait joué qu'un rôle de second plan dans la paix de Shimonoski, mais avait pourtant contribué à sauvegarder l'intégrité de l'empire chinois, fut la première à le rejeter dans les troubles et les catastrophes, en s'emparant brutalement de la baie de Kiao-Tchéou, et ce fut le signal d'emprises territoriales qui suscitèrent la guerre entre la Russie et le Japon et qui, ayant blessé le sentiment national, provoquèrent l'insurrection des Boxeurs.

Les ambassades dans le genre de celles du marquis de Nointel aux pays d'Orient ne seraient plus de mise en notre siècle de vapeur et de télégraphie sans fil ; et M. Gérard n'insère dans sa Relation aucune aventure qui ressemble aux expéditions de son lointain prédécesseur du Grand Siècle (1) ; elle n'en constitue pas moins, avec le charme d'un récit sans longueurs, une intéressante contribution aux origines de la guerre mondiale, et nous attendons la suite qu'il nous en promet dans la relation de sa mission au Japon.

A. Pommier.

Les Hommes d'État de la République italienne. (1802 - 1808), *Notice et documents biographiques*, par Albert Pingaud. — 1 vol. in-8°, XV-236 pages. Paris, *Champion*, 1918.

Après avoir magistralement exposé ce qu'a été *Bonaparte, Président de la République Italienne*, ce qu'il a fait et ce qu'il aurait voulu faire, M. Albert Pingaud a pensé que sa tâche n'était pas achevée. Comme il le fait si justement remarquer, lorsque Bonaparte, après avoir fondé en 1797 la République Cisalpine, entreprit en 1802 de la constituer sur le modèle de la France Consulaire, il eut non seulement à lui donner des institutions nouvelles, mais, ce qui était pour le moins aussi important et peut-être même plus délicat encore, à trouver des hommes capables de les appliquer. Ce sont ces personnages, dont quelques-uns comme Melzi, Marescalchi et Prina se révélèrent comme de véritables hommes d'Etat et qui, pour la plupart, animés d'un zèle réel, d'un patriotisme ardent, ont exercé sur la marche des affaires une influence prépondérante et souvent bienfaisante, que l'auteur a eu l'heureuse idée de nous présenter dans une série de notices biographiques. Un pareil travail ne pouvait être conçu et mené à bonne fin que par un chercheur aussi expérimenté et aussi consciencieux

(1) M. Albert Vandal les raconte dans son agréable ouvrage « L'odyssée d'un ambassadeur, les voyages du marquis de Nointel » (1670-1680). — Un volume in-8°, Plon, 1900, publié pour la *Société d'Histoire diplomatique*.

que M. Pingaud, que par un homme connaissant à fond non seulement tout ce qui a été publié sur cette époque, mais aussi tout ce que renferment de sources inédites nos Archives et nos Bibliothèques, les Archives Royales et les Bibliothèques d'Italie, et enfin certaines Archives autrichiennes et même Suisses.

On se fera une idée exacte de la méthode adoptée par M. Pingaud rien qu'en lisant les pages par lesquelles s'ouvre la biographie du plus célèbre des hommes d'Etat, Melzi, et aussi la longue et curieuse notice sur Marescalchi, plus connu en raison des fonctions qu'il exerça sans interruption pendant toute la durée de la domination française.

Après Marescalchi, qui dès le lendemain de la chute du Royaume entra sans l'ombre d'un scrupule au service de Marie-Louise, à vrai dire au service de l'Autriche, apparaissent les étoiles de deuxième grandeur du Ministère des Relations extérieures : Félici, qui ne fit guère qu'y passer avant d'être chargé, malgré son insuffisance, du portefeuille de l'Intérieur ; Lambertenghi, sur lequel Marescalchi, son chef, porte un jugement tellement sévère qu'il est permis de l'attribuer au moins en partie à de l'incompatibilité d'humeur et à des préventions personnelles ; enfin Testé, que Melzi notait de la façon suivante en 1805 : « Du talent, du tact et du caractère ; distingué à tous égards, mais plus fait pour le travail que pour la représentation. » Melzi aurait pu ajouter qu'il ne fut pas le seul des serviteurs du régime français auquel une extrême prudence personnelle servit de règle de conduite pendant toute cette période.

Passons maintenant à la Secrétairerie d'Etat, nous allons faire rapidement connaissance avec les trois personnages qui s'y succédèrent au cours même de la première année : Guicciardi, à la physionomie aussi complexe qu'insaisissable, qui n'y passa que cinq mois, mais qui joua plus tard un rôle si louche lors de l'émeute du 20 avril 1814 ; Nobili, qui y resta moins longtemps encore, à peine trois mois, et enfin celui que, dès 1802, Melzi représentait comme un homme très sûr, grand travailleur, d'une capacité décidée, Veneri, qui n'échangea que bien plus tard ces fonctions contre le poste de Ministre de l'Intérieur.

Veneri, le Ministre du Trésor de ce département, dont la création est assurément une des innovations les plus heureuses du régime français est, lui aussi, comme son compatriote Spannochi, un spécialiste qui, sans jouer un rôle politique de premier plan, sut faire apprécier ses réelles qualités d'administrateur. Homme foncièrement intègre, il n'était malheureusement pas à la hauteur du rôle qu'en sa qualité de Président du Sénat il lui appartenait de jouer au cours de la mémorable séance du 17 août 1834, qui décida du sort de ce qu'allait devenir le royaume lombard-vénitien. Il se contenta d'être le témoin des délibérations qu'il aurait dû diriger ; il manqua de l'énergie, de la fermeté grâce auxquelles il aurait pu sans trop de peine déjouer les manœuvres des partisans de l'Autriche.

Napoléon s'est chargé de juger en peu de mots le plus remarquable des ministres qu'aient eus la République italienne et le Royaume d'Italie, Prina, l'homme d'Etat, mais surtout l'homme de devoir, le martyr du régime dont il avait été le principal soutien : « Il n'y a ici qu'un homme essentiel, écrit Napoléon au Prince Eugène, le Ministre des Finances. C'est un travailleur qui connaît bien sa partie. » Et renchérissant encore dans sa correspondance, il ajoutera : « Le Ministre des Finances est le seul

homme de sens et de caractère. » A côté de cette appréciation si flatteuse et si rare de l'empereur, l'auteur a eu la bonne idée d'emprunter à Shendhal un curieux jugement d'ensemble qu'il porte sur les mérites et les défauts de Prina : « La France n'a rien produit d'égal à ce Piémontais dans l'art d'extorquer et de dépenser de l'argent au profit d'un despote. Cet homme a laissé de grands établissements. Il avait du grandiose dans la tête. Il travaillait jour et nuit et volait peu ou point. »

Prioulzi mourut si peu de temps après avoir pris possession du portefeuille de la Guerre qu'on ne saurait parler d'une carrière ministérielle aussi courte. Choisi par Melzi, le ministre des Cultes, Bovara était (c'est Melzi lui-même qui le dépeint ainsi) un homme capable et expérimenté, fatigué sans doute, mais non décrépit et encore à hauteur de la tâche à remplir. »

La mort prématurée de Serbelloni, qui ne put même pas prendre possession de ses fonctions et qui fut remplacé par Guicciardi, ne laissait plus, en dehors de Marescalchi, dans les cadres du grand Conseil de gouvernement qu'aurait dû être la Consulte d'Etat, que des personnages secondaires, y compris Luosi qui, à cause de sa valeur très nette comme jurisconsulte, conserva de 1805 à 1814 le portefeuille de la Justice. Quant à Moscati, il était plus un homme de science qu'un homme d'Etat. Paradisi était bien à sa place à la Direction générale des Ponts et Chaussées, ce grand service auquel le gouvernement napoléonien attachait, avec raison, une importance toute particulière et auquel il sut imprimer une vigoureuse impulsion.

« Des six agents diplomatiques au service de la République italienne, le plus connu est sans contredit Tassoni, qui occupa de 1800 à 1813 les postes les plus en vue et se trouva mêlé aux affaires les plus importantes. Scarabelli Pedocca ne fit guère que passer dans la carrière diplomatique. Cometti y joua un rôle encore plus effacé ; Venturi est, comme Moscati, un savant égaré dans la politique. Bossi est bien plus connu par ses écrits que par l'apparition, du reste assez courte, qu'il fit dans la diplomatie. Le dernier des ministres membres du corps diplomatique de la République italienne offre cette particularité, relevée à juste titre par l'auteur, qu'il était aussi étranger au pays qu'il représentait qu'aux fonctions auxquelles il fut appelé : « Napolitain de naissance, Galdi, qui s'était distingué comme publiciste, devint en 1799 agent diplomatique de la Cisalpine à la Haye, où il resta dix ans, pendant lesquels il sut se faire apprécier par ses connaissances et ses talents ».

Dans l'intéressante étude à laquelle Albert Pingaud s'est livré avec la conscience et le soin qu'il apporte toujours à ses recherches, il ne pouvait passer sous silence les généraux. Mais naturellement il n'a pu faire figurer dans cette galerie que ceux qui étaient déjà arrivés à de hautes situations dans la période comprise entre 1802 et 1805. Il nous sont d'ailleurs déjà si connus qu'il suffira de citer leurs noms : Pino, qui aurait bien voulu être un Bernadotte italien ; Teulié, que sa fin prématurée devant Cobberg a entouré d'une telle auréole que Stendhal l'a comparé à Desaix.

Comme M. Albert Pingaud le fait remarquer, la figure de Fontenelli, ainsi que celle de Teulié s'oppose par son vigoureux relief à celles de Pino et de Lechi. Mais le beau caractère et les rares qualités de celui qui fut non seulement un brillant et vaillant officier, mais un administrateur de premier

ordre, ne nous seront complètement et exactement connus que le jour où il sera enfin possible de consulter les précieux papiers laissés par le Ministre de la Guerre du Vice-Roi et qu'il y a quelques années encore, la volonté de celle de ses héritières qui les possède actuellement, dérobait à tous les regards et gardait avec un soin jaloux au fond de son château, près de Rubiera.

Enfin, pour que rien ne manque à la si utile contribution à l'histoire de cette période de la domination française en Italie, l'auteur a consacré les dernières pages de son livre à « trois français qui furent appelés à intervenir, comme acteurs ou comme témoins, dans les destinées de la République italienne » : Jacob, Méjan et Murat.

Commandant Weil.

La Politique extérieure de l'Autriche-Hongrie (1875-1914), par M. Jean Larmeroux, t. II (1908-1914), Paris 1918, librairie Plon, 1 vol. gr. in-8 de 476 pages.

Avec le second volume, M. Jean Larmeroux termine la publication de ce grand ouvrage ; il y étudie, avec le sous-titre général de *Politique d'asservissement*, la période mouvementée qui s'étend de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine à la date fatale (28 juin 1914) de l'assassinat de l'archiduc-héritier François-Ferdinand.

L'Autriche, en s'attribuant ainsi des droits de souveraineté sur les provinces dont l'Europe au Congrès de Berlin ne lui avait confié que l'administration, faisait un premier pas décisif dans cette marche vers le golfe de Salonique, que Bismarck lui avait laissé entrevoir en compensation de son exclusion du corps germanique. L'Europe, par crainte, et la sachant soutenue par l'Allemagne, ne protesta pas, mais les conséquences ne tardèrent pas à se produire : la Bulgarie se déclara indépendante, mais surtout la vivace Serbie, forte de l'appui moral des Croates Yougo-Slaves, qui pourtant dans le passé avaient été les plus fidèles soutiens de la monarchie, se dressa comme un obstacle devant les projets d'asservissement de la Péninsule. L'historien expose avec grands détails les persécutions dirigées contre le Serbisme, puis les guerres balkaniques qui, sans la trahison de la Bulgarie, pouvaient définitivement contrecarrer l'ambition de l'Autriche. Enfin se produit le drame de Sérajevo, prélude du plus grand bouleversement que le monde ait connu depuis que les événements qui le remuent trouvent des narrateurs.

Tel est l'objet assez vaste de ce second volume, consacré à une histoire déjà ancienne, on serait tenté de le dire, puisque depuis l'apparition du premier volume (1) de cet ouvrage, la monarchie des Habsbourg et la domination des Hohenzollern sur l'Allemagne confédérée ont été renversées sous le souffle puissant de la victoire de l'Entente.

Notre génération aura ainsi assisté à ce miracle de l'abolition des deux grands Empires qui paraissaient les plus solides du monde, l'ayant trop

(1) Il en est rendu compte au fascicule n° 3 du tome XXXII (1918), p. 509 de la Revue.

souvent fait trembler. Belle matière pour des développements oratoires qui appelleraient la sublime éloquence d'un Bossuet, que le fracas de leur chute, suivant à peu d'intervalle celle du tzarisme, et délivrant l'univers de l'oppression du Germanisme envahisseur ! Les peuples qui composaient le singulier amalgame que, depuis 1867, l'on était convenu d'appeler l'Autriche-Hongrie, mais qui réellement formaient une unité de nation sous le sceptre héréditaire des Habsbourg, se sont donc désagrégés pour obéir à leurs affinités de race.

Les réflexions inspirées par les graves événements survenus depuis que cet important ouvrage fut écrit n'enlèvent rien de sa valeur historique et des enseignements qu'il comporte. Selon la vision de son auteur, — et puisse-t-elle se vérifier, — les germes de conflit dans notre Europe civilisée seraient à jamais supprimés, puisque l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie n'existent plus.

A. Pommier.

Le quatrième centenaire de la Réforme — Paris, 1918, Armand Colin, édit., 1 vol, in-8° de 426 p.

La *Revue de Métaphysique et de morale* a réuni dans un même fascicule une quinzaine d'études sur la Réforme religieuse du XVIe siècle à propos du quatrième centenaire de la révolte de Luther contre la papauté. L'histoire proprement dite ne joue pas un grand rôle dans ce groupe peu homogène de travaux très divers par leur inspiration et leur mérite. C'est plutôt une série de considérations philosophiques qui prétendent juger à ses fruits une révolution dont les conséquences avaient besoin de plusieurs siècles pour se manifester. La terrible guerre dont le monde sort à peine a même fourni à la plupart des collaborateurs indépendants de la *Revue* des conclusions singulièrement frappantes.

On peut observer tout d'abord que la Réforme a très vite dévié de son but primitif. Elle avait été préparée par l'Humanisme ; elle ne voulait pas attaquer le dogme, elle prétendait améliorer la discipline et supprimer les abus. Ses apôtres les plus éloquents, un Erasme, un Lefèvre d'Etaples, ne tardèrent pas à renier Luther et ses sectateurs ; et ils revinrent tristement au catholicisme, où on ne les accueillit du reste que comme des transfuges.

Pareille tragique aventure arriva aux esprits distingués qui avaient préparé par leurs écrits, par leur influence, la Révolution française. Pas un seul, au début, n'avait l'idée de renverser l'édifice social, tout au plus souhaitaient-ils d'établir une royauté constitutionnelle analogue à celle de l'Angleterre. Ils furent bientôt contraints de se retirer découragés hors de leur patrie, ou de payer de leur vie la fidélité à leurs illusions. Le libéralisme aboutit à la démocratie, comme le protestantisme amena la suppression des croyances et la négation des dogmes acceptés par toute l'Europe civilisée depuis douze ou quinze siècles.

Les études métaphysiques sur les doctrines de Luther, comme celles de M. Ehrhardt ou de M. Imbart de la Tour, expliquent à merveille le caractère à la fois mystique et autoritaire du moine allemand ; il déteste la philosophie, il méprise l'humanisme ; il regarde toute pratique morale

inutile puisque la nature humaine n'est susceptible de cultiver que le mal ; et dans son horreur du dogme et de la papauté, il met le pouvoir civil au-dessus de l'Eglise : il le divinise en quelque sorte et l'incarne dans la patrie allemande dirigée par ses chefs qui sont les princes, les rois et les empereurs, seuls représentants de Dieu sur la terre. De là le devoir d'exterminer ses ennemis et tous ceux qui font obstacle à l'hégémonie allemande. Luther n'a donc fondé qu'un « christianisme allemand ».

Tout autre a été l'influence exercée par Calvin, moins peut-être sur son temps que sur les siècles qui ont suivi. Partis tous les deux de leur dogme de la prédestination, ils ne l'entendent pas de même.

Calvin établit une discipline des mœurs et de la pensée absolument rigide, qui va jusqu'à persécuter ceux qu'il regarde comme hérétiques. Mais en même temps, il est resté l'humaniste de l'*Institution Chrétienne*, de la traduction des Livres Saints en français, l'apôtre, sans le vouloir, de la liberté de conscience, le défenseur des Eglises sans chefs, que ce soit le pape ou le roi, si bien qu'il est au fond l'inspirateur de la grande Révolution anglaise, œuvre des puritains (1), et que toute l'Amérique protestante le regarde comme son apôtre et que son centre vénéré est toujours Genève.

La tolérance, ou la liberté de conscience, n'est venue qu'après ; mais elle dérive aussi bien de ce qu'on a appelé la Préréforme, des idées de Descartes, de l'introduction en France par Voltaire des doctrines anglaises, de Bayle et des philosophes du XVIIIe siècle que du protestantisme, qui commença par lui être absolument contraire.

Aussi s'est-il établi à la longue une différence fondamentale entre les peuples ayant adopté le Luthérianisme et ceux qui sont restés fidèles à la doctrine Calviniste : les uns ont adhéré de plus en plus au despotisme de l'Etat et au culte de la force qui suffisent à leur religion ; les autres ont développé la liberté individuelle, en y ajoutant une idée d'association ou de congrégation sous l'œil de Dieu. Et ces principes se traduisent dans la pratique journalière de la vie. Un Allemand, *Rhodes scholar* d'Oxford, ne disait-il pas à un camarade anglais : « Vous vous prétendez libre, et cependant vous êtes tenus d'assister à un service du dimanche. Nous autres, Luthériens, nous allons à nos offices *quand cela nous dit* ».

Dans quelques pages d'introduction, on n'hésite pas à déclarer que l'entreprise collective qui va suivre est une « réplique à la célébration allemande du quatrième centenaire de la Réforme », et qu'il est utile de constater que « dans la guerre des peuples, les croyances religieuses jouent un rôle effectif, d'autant plus intéressant à étudier qu'il est plus complexe. » Ces études, en effet, expliquent bien des choses. Le protestant président Wilson lutte au nom de sa foi contre le protestant empereur allemand Guillaume II ; l'Angleterre Calviniste s'accorde avec ses anciens adversaires américains ; et la Société des Nations choisit Genève pour siège social, la regardant une fois de plus comme la ville sainte de la Réforme, on pourrait presque ajouter de la *Réforme française*, dont elle a toujours conservé les mœurs, la culture et la langue.

G. B. de P.

(1) M. Jacques Chevalier a analysé avec de très fines observations la différence absolue des « deux réformes ». C'est un des plus remarquables morceaux du recueil.

L'Entente et le Problème Autrichien, par le Comte de Fels, Paris, Bernard Grasset, 1918.

Le comte de Fels a tenu à réunir en un petit volume les articles de politique étrangère consacrés à l'Autriche, qu'il fit paraître durant l'année 1917 dans un journal quotidien. Défendant une thèse d'une importance capitale, il a pensé avec raison que par là l'influence exercée par ses arguments serait plus durable et son action plus efficace. Il a entrepris de ruiner ce préjugé, devenu dogme intangible, que pour le bonheur de l'Europe l'Autriche devait être morcelée en vertu du principe des nationalités. Jamais tâche ne fut plus ardue que de combattre une doctrine officielle reposant sur les théories et des traditions datant de trente ou cinquante ans, doctrine toujours en vogue malgré les conséquences d'erreurs passées.

La leçon de l'histoire du XIXe siècle, celle plus récente des remaniements balkaniques, ont été impuissantes à battre en brèche la foi, d'ailleurs naïve et souvent irraisonnée, qui animait les adversaires convaincus de la grande monarchie dualiste. Pour eux, bouleverser l'Europe Centrale, aviver haines et rivalités des petits peuples jaloux les uns des autres, était faire œuvre pie et méritoire, contribuer à la pacification universelle. Pour apprécier avec justice de telles illusions, il convient de se souvenir que ceux-là qui subissaient cette attraction des grands principes et de la tradition étaient impressionnés par la propagande non moins habile qu'intense des cercles activistes représentant parmi l'Entente les petites nations opprimées par l'odieuse Autriche.

Mais à ces sympathies, à ce respect des grands principes, faut-il sacrifier les plus claires notions de l'intérêt national français ? C'est à dégager ces notions, à les faire apparaître dans le maintien d'une Autriche libérale, austrianisée et non plus germanisée, que s'est employé avec zèle et dévouement M. de Fels, zèle et dévouement d'autant plus grands que bien des porte-paroles des petites nationalités austro-hongroises se sont acharnés à travestir ses intentions aussi patriotiques que sincères et à formuler des accusations non moins méprisables que ridicules. Il y a lieu de souhaiter que ce petit volume, portant ses fruits, amène la diplomatie française à renoncer aux formules invariablement stéréotypées et à admettre que certaines puissances sont susceptibles d'évolution en dépit des théories et des aphorismes.

F. P. R.

Le Gérant : BOURDEL.

DISCOURS PRONONCÉS
A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

LE 20 NOVEMBRE 1919

PAR MM. J. CAMBON ET RIBOT[1]

DISCOURS DE M. JULES CAMBON

MESSIEURS,

L'honneur que vous m'avez fait en m'accueillant parmi vous, m'est d'autant plus précieux que je ne saurais oublier dans quelles circonstances votre choix s'est porté sur moi. Vous m'avez élu au mois de mai 1918, quand l'armée ennemie s'avançait sur Paris. Nos cœurs, confiants dans la valeur de nos armées et dans les talents de leurs chefs, n'en étaient pas moins dans l'angoisse. La guerre semblait devoir être sans fin.

Pendant de bien longues années, nous avions tout fait pour l'éviter. Au prix de négociations pénibles et quelquefois mal comprises par le sentiment national exaspéré, nous avions écarté des provocations répétées, l'Europe rendait hommage à la loyauté de notre attitude et à notre volonté de paix. Cependant, il s'était formé dans certains milieux politiques et mon-

[1] Les discours de MM. J. Cambon, ancien ambassadeur à Berlin, et A. Ribot, ancien ministre des Affaires étrangères, présentant au point de vue de l'histoire diplomatique la valeur de documents de premier ordre, nous nous faisons un devoir de les reproduire dans la *Revue*.

dains je ne sais quelle habitude de la défaite, et nos ennemis, abusés, méconnaissant la virilité de notre race, osaient espérer que nous serions, à l'heure du péril, infidèles à nous-mêmes et à nos alliés. Aurions-nous des alliés? Ils se flattaient de les détacher de nous et prenaient à tâche de leur dénoncer nos institutions et jusqu'au relâchement de nos mœurs. Ils subissaient eux-mêmes le prestige de leur propre force et comme tous ceux qui font de la terreur un instrument de politique, ils méprisaient la nature humaine. Leur erreur fut profonde. Quand ils donnèrent à leurs troupes l'ordre d'envahir la Belgique, ils furent surpris, scandalisés — ils en ont fait l'aveu — que la voix de la conscience se fît entendre dans le cabinet des hommes d'État. C'est elle qui a sauvé le monde, mais rien ne s'improvise ici-bas, et pour qu'il en fût ainsi, il nous avait fallu patiemment susciter autour de nous les sympathies des peuples, les rassembler en un faisceau d'amitiés solides et les rattacher par le lien des alliances qui se sont resserrées quand nos ennemis croyaient les rompre. Ce fut l'œuvre de la diplomatie française. Je ne sais rien de plus remarquable dans l'histoire de la diplomatie. Il y a cinquante ans, la France était vaincue, isolée, abandonnée au vainqueur par l'aveugle indifférence des cabinets européens : peu à peu, jour par jour, heure par heure, elle s'est relevée; un travail persévérant a tissé autour d'elle ce réseau d'amitiés qui s'est trouvé un solide rempart. Voilà ce qui sera la gloire des hommes qui se sont succédé à la direction de nos affaires extérieures et dont plusieurs, et des plus illustres, siègent parmi vous. Pendant un demi-siècle, ils ont poursuivi le grand dessein d'assurer à notre pays les garanties nécessaires à sa sécurité et à la liberté de l'Europe. Leur succès est la plus chère récompense des agents qui ont été leurs collaborateurs. J'ai été un modeste ouvrier de ce grand ouvrage et à l'heure où vos suffrages distinguaient les soldats dont l'épée a sauvé le pays, vous avez voulu que la diplomatie française, dont l'action prévoyante lui avait procuré le concours de ses alliés, ne fût pas oubliée. Permettez-moi donc de reporter à cette maison du quai d'Orsay où vous m'avez trouvé,

et à ceux qui furent mes chefs, mes collègues et mes collaborateurs, quelque chose de la reconnaissance que je vous dois.

Vous avez ajouté, s'il se peut, à l'honneur de vous appartenir en me désignant pour remplacer parmi vous un homme qui fut mon intime ami. Témoin et compagnon des travaux de Francis Charmes, ce n'est pas sans une profonde émotion que je me vois appelé à vous parler de lui et à vous conter une vie qui, cinquante ans durant, a été étroitement mêlée à l'histoire de notre nation.

M. Francis Charmes venait du pays d'Auvergne, dont la race est naturellement forte et rude et s'affine parfois jusqu'à l'extrême délicatesse, sans rien perdre de ses qualités de vigueur. Après avoir fait largement son devoir pendant la guerre contre l'Allemagne, comme officier des mobiles du Cantal, il vint à Paris avec ses deux frères, Xavier et Gabriel, dont je veux rappeler ici le souvenir. C'est, je le sais mieux que personne, une grande force qu'une amitié fraternelle. Jamais on ne vit, entre frères, une union plus étroite que celle des trois Charmes. Ils vivaient tous les trois dans une sorte de communauté, sous le même toit, au milieu de leurs livres, serrés autour de leur mère, partageant tout, ayant les mêmes goûts, défendant les mêmes idées, animés des mêmes passions, car sous la froideur des apparences, ils étaient tous trois des passionnés. Le cadet était Xavier, si homme de bien, ami si sûr, et, aux jours de sa jeunesse, si séduisant que ses camarades l'avaient surnommé le Prince Charmant — et le plus jeune était Gabriel, enthousiaste, emporté, redoutable polémiste, écrivain brillant, qui semblait dévoré par le mal qui nous l'enleva ; nous l'appelions entre nous le Charme des Charmes.

Nous n'avions pas donné de surnom à Francis Charmes. Il n'avait ni l'aspect fragile, ni la parole ardente de ses frères. De petite taille et d'apparence solide comme un chêne de ses montagnes, il exerçait dans sa famille l'autorité de l'aîné. Bien qu'il fût d'origine janséniste, son humeur était enjouée : il se plaisait dans le monde et dans la société des femmes ; il était sensible à

tout ce qu'elles apportent de grâce et de délicatesse dans la vie.

C'était un ami incomparable, discret, sûr et de bon conseil. Il possédait cette qualité rare qu'on appelle le sens commun. Avisé et subtil, il aimait à railler, mais il enveloppait sa raillerie d'un vêtement qui en dissimulait la pointe aux yeux des gens non avertis; il apportait en tout, dans ses opinions et dans la forme qu'il leur donnait, un calme et une volonté de mesure qui étaient l'expression même de la nature de son esprit.

Comme il était sans fortune, il entra, à son arrivée à Paris, dans l'administration de l'Assistance publique. Mais son goût le disposait à écrire et il aimait la politique; le journalisme le tentait; tout l'y entraînait et il débuta dans le *XIX*e *Siècle* que dirigeait alors M. Edmond About. C'était un journal plus modéré dans ses idées que dans ses allures et qui parfois faisait vivement le coup de feu à l'avant-garde. Un jour, Francis Charmes fut surpris de trouver dans un de ses articles un paragraphe qu'il n'avait pas écrit et qui plaidait en faveur de l'amnistie pour les condamnés de la Commune. Il se rendit aussitôt chez son rédacteur en chef et lui déclara tout net qu'il n'acceptait pas de prêter sa signature à des idées qui n'étaient pas les siennes et qu'il quittait le journal. M. Edmond About, piqué au vif, lui répliqua qu'il s'en félicitait, car il ne lui trouvait pas de talent. Cette querelle eut un épilogue qui fit honneur à M. About. Quelques années après, sous le régime du 16 Mai, les principaux journalistes républicains étaient réunis chez M. Jules Simon et chacun y rendait grâces au *Journal des Débats*, dont la vive et brillante campagne servait de caution à celle des journaux d'opinions plus accentuées. Soudain, M. Edmond About qui se trouvait là, traversa le salon et, s'approchant de Francis Charmes, lui prit la main : « Monsieur Charmes, lui dit-il, vous souvient-il qu'un jour je vous ait dit que vous n'aviez pas de talent? Je me suis, ce jour-là, bien trompé. Vous en avez, et beaucoup, et je tiens aujourd'hui à vous faire amende honorable. »

Francis Charmes n'avait point hésité à rompre avec le

*XIX*e *Siècle* et à reprendre son emploi à l'Assistance publique, tout excédé qu'il fût des besognes auxquelles il y était astreint, parce qu'il se faisait une idée très haute de la profession de journaliste. Il n'en connaissait pas qui engageât davantage la conscience d'un honnête homme.

Quelque temps après, un homme qui a laissé à tous ceux qui l'ont approché le souvenir d'une âme chrétienne associée à un esprit tout parfumé de la grâce des lettres antiques, M. de Sacy, prouva à M. Francis Charmes l'estime qu'il faisait de son talent. Il aimait le *Journal des Débats,* dont il était l'ornement, et, d'accord avec Mlle Louise Bertin, il en ouvrit les portes à Francis. Celui-ci devint bientôt un collaborateur régulier du journal et commença ainsi d'acquérir dans le public une réputation d'écrivain politique.

Cette vieille maison de la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, d'aspect si pittoresque, est vraiment représentative de tout un ensemble de traditions dont s'accommodait bien l'esprit de Francis Charmes. Tous ceux qui ont touché aux lettres, à l'art ou à la politique connaissent ce cabinet de rédaction qu'ont illustré, avec tant d'autres, Chateaubriand et Taine, Weiss et Prévost-Paradol. On était sûr d'y trouver tous les jours, vers cinq heures, la compagnie la plus gaie et la plus libre. Les jeunes gens de notre génération y prenaient l'air de la maison : c'étaient, avec les Charmes, Georges Patinot, Jules Dietz, Heurteau, Georges Michel. On parlait là à langue débridée, car on s'y trouvait entre honnêtes gens, très sûrs les uns des autres : on y jouissait d'une indépendance inimaginable. Il n'y avait là rien qui sentît la clique ou la petite chapelle, ni l'antichambre. On s'y égayait volontiers des autres et un peu aussi de soi-même.

L'esprit du *Journal des Débats* était celui de la vieille famille des Bertin; c'était l'esprit de la moyenne de la société française depuis la fin du dix-huitième siècle. La maison était surtout, et avant tout, libérale; libérale en politique, libérale dans ses doctrines économiques, libérale dans ses doctrines philosophiques. M. Renan et M. de Sacy s'y rencontraient avec M. Léon Say et

M. John Lemoinne et tous y étaient chez eux. Les *Débats* ont l'horreur de la religiosité, mais ils ont le respect des droits de la conscience; ils ne sont point révolutionnaires, mais ils aiment critiquer le pouvoir en toute indépendance; ils ne sont point réactionnaires, mais leur goût de l'ordre leur donne le sentiment de l'autorité. Enfin, ils sont en tout du parti de Montesquieu et de Voltaire contre celui de Rousseau. M. Bertin aîné était un bourgeois de Paris, éclairé, honnête homme et qui se défiait des aventures.

Cet esprit-là, c'était précisément l'esprit de Francis Charmes, et l'heure à laquelle il entrait aux *Débats*, 1872, était un de ces moments de l'histoire où notre pays fait appel à ces énergies latentes qui étonnent toujours ceux qui ne le connaissent pas. A une guerre dans laquelle nous n'avions éprouvé que des déboires, à une paix qui nous avait enlevé deux provinces et imposé une indemnité de guerre qui paraissait énorme à cette époque, la guerre civile était venue ajouter son horreur.

L'Assemblée de Versailles était profondément divisée. Jamais plus grande Assemblée, plus noble, ni plus patriote, ne s'était réunie, mais les passions des partis et leurs regrets inutiles stérilisaient ses efforts. La nation avait d'autres soucis, d'autres espoirs que les siens. Un immense besoin de repos et de réparation entraînait le pays à chercher l'abri d'institutions définitives. Or ses tendances, ses idées, ses besoins, tout se résumait dans l'homme qui avait ramassé dans ses mains toutes les rênes. M. Thiers était fort d'une autorité morale qu'à l'origine nul ne contestait; il se montrait égal à son immense tâche et, dans ces heures de reconstitution nationale, la France avait pour lui quelque chose des sentiments qu'elle a toujours eus pour les grands réparateurs du pays, pour un Henri IV ou pour un Premier Consul, et il en avait conscience. Le *Journal des Débats* le soutenait énergiquement. A Bordeaux, la force des choses avait imposé la trêve des partis. Aussi M. Thiers avait-il pu réunir dans le même cabinet M. Jules Favre et M. de Larcy; mais cette trêve ne pouvait subsister que dans un gouvernement anonyme.

La République, qui s'était montrée contre l'émeute un instrument puissant, se constituait donc d'elle-même, et l'erreur était égale, des aveugles qui la combattaient avant même qu'elle fût née aux yeux de l'Europe, et des impatients qui avaient plus de hâte de lui donner son nom que de la laisser grandir dans la paix des partis.

Le *Journal des Débats* faisait campagne contre les uns et les autres : fidèle à ses traditions, il luttait contre toutes les mysticités politiques. Lui-même poursuivait ce qu'on appelait alors l'union des centres et cela aussi était peut-être une chimère ; son échec devait coûter à ce pays bien des heures de troubles.

Que ces jours sont lointains ! Des hommes animés d'un patriotisme égal, et qui, depuis, se sont retrouvés sous les mêmes drapeaux, se combattaient furieusement. Lors de la tentative née d'une illusion désespérée que fut le 16 Mai, le *Journal des Débats* était à l'avant-garde pour lutter contre les politiques convaincus, mais imprévoyants, qui la risquaient ; Francis et Gabriel Charmes y faisaient campagne au nom des idées véritablement conservatrices ; si l'ardeur de leur patriotisme donnait à leur polémique une éloquence de colère, c'est qu'ils sentaient ce qu'il y avait de profondément dangereux dans cette entreprise et que, comme l'a écrit Étienne Lamy, bien loin de sauver l'ordre, elle le compromettait irrémédiablement. Qui pourrait en effet mesurer les revanches et les réactions qui en ont été la suite ?

Dans le feu de cette bataille si vive, la plupart des Français ne se montrèrent attentifs qu'à la crise intérieure ; mais quelques hommes d'un esprit plus réfléchi étaient préoccupés des répercussions que cette crise pourrait avoir sur la situation de la France au dehors.

Il en est des nations comme des individus ; elles ont besoin d'inspirer autour d'elles estime et confiance, et ce pays-ci plus qu'un autre, car c'est le propre de la France, par la nature de son génie et par l'effet même de sa situation entre l'Allemagne, l'Angleterre et l'Italie, que tout ce qui la touche intéresse l'univers. Quoi qu'elle fasse, elle ne cesse pas d'être, pour ainsi par-

ler, sur le devant de la scène du monde. Francis Charmes commença à ce moment d'écrire sur la politique extérieure. Il y était préparé et, du premier coup, il y montra de telles qualités que M. Thiers, frappé des articles que publiaient les *Débats*, désira en connaître l'auteur. Il fut surpris de voir arriver devant lui ce jeune homme dont la pensée était déjà si mûre.

M. Thiers accueillit, encouragea, conseilla Francis Charmes et, dans les derniers jours de sa vie, il lui confia ses pensées les plus intimes. Lorsqu'il mourut, il se croyait à la veille de ressaisir le pouvoir et il lui avait fait part de ses projets. Il voulait prendre dans son gouvernement, comme collaborateurs principaux, Gambetta et Jules Ferry, pour qui il professait une estime particulière, et à Francis Charmes lui-même, il réservait un grand emploi. Il rappelait volontiers ce que, dans sa jeunesse, il avait dû au prince de Talleyrand et au baron Louis, qui lui avaient ouvert les portes des salons politiques d'autrefois, et il se flattait d'en agir de même avec quelques jeunes gens qu'il aimait à voir autour de lui.

Les hommes de ce temps avaient encore le sentiment de la continuité dans le gouvernement du pays et ils souhaitaient de faire profiter de leur expérience ceux qu'ils jugeaient devoir être, après eux, mêlés aux affaires publiques.

Ils cherchaient à s'associer même les plus jeunes parmi ceux qui les entouraient. Leur autorité, toute grande qu'elle fût, les enveloppait de bonne grâce, comme s'ils voulaient les retenir auprès d'eux. Ils les rattachaient ainsi à leur propre passé et forgeaient un maillon dans la chaîne de la tradition française. C'est grand'pitié de voir comme les générations qui se succèdent sont souvent étrangères l'une à l'autre, et combien nous nous préoccupons peu de ceux qui viendront après nous. La jeunesse a sur la vie, sur l'art, sur la politique des idées ou plutôt des sentiments que nous ne comprenons pas : ses goûts et ses dégoûts, ses enthousiasmes et ses haines, tout chez elle nous paraît excessif. Et la jeunesse elle-même, le plus souvent, que connaît-elle de nous? Elle sait le gros des événements aux-

quels nous avons été mêlés, et voilà tout. Il semble, en vérité, que nous habitions des mondes différents.

Quelques-uns peut-être parmi les jeunes gens accusent notre indifférence : qu'ils se trompent! Ils sont ce que nous étions à leur âge. Enivrés de tout l'inconnu de la vie qu'ils découvrent, ils croient que personne avant eux n'a vu l'univers comme ils le voient, que personne n'a conçu les idées qui les exaltent, n'a éprouvé les sensations qui les émeuvent. Leur imagination crée le monde où ils vivront et ils mettent une sorte de pudeur à en garder le secret. N'est-ce pas à nous de faire tomber le mur qui nous sépare, et de les approcher, et de nous faire connaître d'eux, puisque rien ne survivra de nous que ce que nous leur aurons confié?

C'est ainsi que M. Thiers, sous couleur de consulter Francis Charmes, lui donnait quelque chose de lui-même. Il s'abandonnait souvent aux hasards de la conversation la plus étincelante et la plus pleine d'imprévu qui fut jamais; rien n'était pareil à la vivacité non plus qu'à la fantaisie de son esprit. Il interprétait volontiers l'histoire, et il la faisait vivre à sa façon : il évoquait ses propres souvenirs, laissant ses jeunes auditeurs se saisir du rapport des choses et se pénétrer de l'atmosphère qui les enveloppe. Il aimait à éveiller en eux ce qu'il appelait l'intelligence des affaires. L'inexpérience, qui les aborde avec une sorte de timidité, a tendance à croire que chacune d'elles est isolée, sans précédents et sans entours. M. Thiers en jugeait tout autrement : il estimait qu'il ne convient ni de dédaigner les affaires ni de s'en laisser imposer par elles, qu'il importe de prendre du recul, d'en voir l'ensemble, de les mettre, pour employer une expression de peintre, à l'échelle, et qu'afin de les traiter comme il faut, il n'est pas mauvais de les manier avec bonne humeur et en toute liberté d'esprit.

Ce qui avait frappé M. Thiers dans les articles de Francis Charmes sur la politique étrangère, c'était la convenance et la propriété de son style. « Un gouvernement, disait-il, se manifeste de deux manières : par le langage de ceux qui le représen-

tent devant les Chambres et par le style de ceux qui le représentent aux yeux de l'étranger. » D'après lui, c'était une partie essentielle dans un gouvernement que la figure qu'il fait au dehors par ses notes et ses dépêches, et il soutenait que chaque gouvernement, depuis le commencement du siècle, avait mis sur la littérature diplomatique l'empreinte de son caractère. Il y trouvait, sous le second Empire, du décousu, de l'hésitation, de l'imprécision ; — sous le gouvernement de Juillet, des longueurs et un je ne sais quoi de diffus, qui manquait d'énergie et de couleur ; — sous la Restauration, de la pompe, de la grandeur, mais de la bouffissure qui allait bien à M. de Chateaubriand. « Il faut, disait M. Thiers, dans cette littérature-là, n'être pas trop littéraire, mais avoir le sens des faits, de la netteté, de la précision, de la force. Voilà, ajoutait-il, comme on écrivait sous le premier Empire : dans le style du dernier des commis d'alors, on sentait le souffle du génie du Maître. »

Trois ans après, M. Barthélemy Saint-Hilaire prit le portefeuille des Affaires étrangères. Il appela près de lui Francis Charmes, qui put ainsi connaître la plupart des hommes d'État de l'Europe et nouer avec quelques-uns d'entre eux de véritables relations d'amitié.

C'était pour lui une bonne fortune. Pour négocier avec l'Europe, ce n'est pas assez de savoir son histoire, les intérêts des divers États et les détails de leur politique intérieure ; il est tout aussi nécessaire, il est même indispensable d'être en contact personnel avec ceux qui la conduisent ; grâce au ciel, l'action des individus n'est pas encore entièrement bannie de ce monde.

S'imaginer que les rapports des nations peuvent se passer des relations particulières de ceux qui les représentent et se réduire à de simples échanges de notes, c'est faire de la société des hommes un mécanisme et en supprimer la vie et les passions. Un agent au dehors doit être animé de l'esprit de son pays, en être comme pénétré. Mais il importe, à un degré presque égal, qu'il soit intelligent de l'esprit des autres, de leurs susceptibilités, de leurs préjugés et qu'il ait le respect de leur honneur. Sa fonc-

tion essentielle est de faire comprendre, mais aussi de comprendre, et de trouver, entre des intérêts d'apparence opposés, les accommodements qui évitent ces blessures d'où finissent parfois par sortir les conflits graves. La diplomatie est par-dessus tout l'art des transactions. C'est par là qu'elle est absolument inintelligible pour les esprits absolus qui ne voient jamais qu'un côté des choses et qui traitent de faiblesse la recherche de l'accord entre le possible et le désirable.

Il est devenu de mode de médire de la diplomatie. On l'accuse volontiers de ne rien prévoir et de ne rien préparer. Le secret dont elle s'entoure paraît suranné dans le temps de publicité où nous vivons et, à tout propos, on la soupçonne d'intrigues.

Je ne connais pas d'idée plus fausse: L'intrigue est justement le contraire de la diplomatie. Celle-ci a besoin, il est vrai, de discrétion et de secret, de finesse et de patience, de prévoyance et de contrôle de soi; mais la loyauté lui est plus nécessaire encore, car il n'y a pas de force plus grande pour un diplomate que d'inspirer confiance au gouvernement auprès duquel il est accrédité. Ce qu'on appelle la diplomatie occulte est toujours le fait de ces agents officieux qui font de la diplomatie à côté et qui sont nécessairement les adversaires souterrains des agents officiels de leur pays.

Il faut se méfier des assembleurs de nuées, des intrigants de cabinet et de tous les hommes d'État marrons qui bourdonnent dans les couloirs des chancelleries et qui y professent, pour l'ébahissement des écouteurs aux portes. On ne se doute pas du trouble qu'ont jeté dans les esprits au dix-huitième siècle les hommes à système, comme un Duclos, un Favier, un Dumouriez, ces admirateurs de la politique fédéricienne, non plus que des traces que leurs sophismes ont laissées jusque dans les idées de notre temps, comme nous l'avons vu en 1866. Non, il n'y a point de mystère dans l'œuvre des chancelleries. Les destinées des États sont régies par des lois que les hommes ne peuvent pas modifier; c'est la géographie qui les leur impose. L'art des diplomates est de savoir les dégager, y conformer leurs vues et

les appliquer dans la mesure où les mœurs et les circonstances le permettent. La forme des gouvernements ne change rien aux nécessités de l'histoire. J'imagine que si Louvois, revenant sur la terre, fût entré au Comité de Salut public, il s'y fût trouvé chez lui, et Merlin de Douai écrivait en 1795 à son collègue de la Convention, Merlin de Thionville : « J'appréhende toujours qu'il y ait parmi nous des gens plus attachés au genre humain qu'à leur patrie. » Voilà des appréhensions que nous-mêmes avons éprouvées, par où l'on voit bien que les hommes ne changent pas non plus que le fond des choses.

M. Francis Charmes avait passé près d'un an au ministère des Affaires étrangères, quand ses compatriotes l'envoyèrent pour la première fois à la Chambre en 1881. Il y resta jusqu'en 1885. Il y rentra de 1889 à 1898 et enfin il siégea au Sénat de 1900 à 1912. Il prit une part active aux travaux du Parlement. Secrétaire de la Commission de l'armée dont M. Gambetta était le président, il subit la séduction de cet homme éloquent et généreux dont l'âme était ardente et qui portait en lui un sentiment si vif de la grandeur de la France.

M. Francis Charmes combattit vivement la réduction de la durée du service militaire; mais ses études et ses goûts le ramenaient toujours à la politique internationale. Sa préoccupation constante était le maintien et le développement de notre influence au dehors et particulièrement en Orient, où il semblait que nous ne pouvions nous effacer sans renier notre histoire. Au Parlement, il défendit passionnément nos intérêts en Égypte : il y était incité par son frère Gabriel, qui passait tous ses hivers au Caire. C'était l'époque où l'opinion française, qui savait parfaitement bien ce qu'elle désirait, n'osait pas toujours aller jusqu'au bout de ses tendances et poussait et retenait en même temps le Gouvernement. Nous ne cessions pas de négocier avec le Cabinet de Londres, mais par crainte d'abandonner quelque chose de nos droits, nous n'allions jamais jusqu'à conclure; nous nous exposions ainsi à tout perdre. Ces hésitations n'avaient pour effet que d'affermir de plus en plus la situation de fait de l'Angleterre

sur les bords du Nil. M. Francis Charmes sentait tous les périls de ces atermoiements; il appuyait énergiquement M. Gambetta. Cependant il se refusait à poursuivre une politique de « tout ou rien », et lorsque M. de Freycinet demanda au Parlement de sauvegarder l'avenir et de faire l'effort réduit qui aurait maintenu notre pavillon en Égypte, il trouva Francis Charmes à ses côtés.

Un peu plus tard, en 1885, M. de Freycinet reprenait le portefeuille des Affaires étrangères et il confiait à M. Francis Charmes la direction politique. Celui-ci put ainsi participer à l'évolution de notre politique étrangère, qui, sous la direction de cet homme d'État, changea alors de caractère et d'objet.

En effet, pendant les premières années qui suivirent 1871, la France s'était reconstituée au milieu d'une Europe encore étourdie des succès de l'Allemagne, et la République, sortie des difficultés de ses commencements, avait montré d'abord qu'elle était véritablement un gouvernement. Elle sentit bientôt la nécessité, non seulement de développer notre influence au dehors et d'ouvrir à notre commerce et à notre industrie de nouveaux débouchés, mais encore, mais surtout, de rendre au pays le sentiment de sa valeur. Il y a longtemps qu'on l'a dit, le monde appartient aux optimistes. Un peuple qui cesse d'avoir confiance en lui-même est bien près de s'abandonner et d'abdiquer. Il doit vouloir grandir, s'il ne veut pas déchoir, et cela est plus vrai pour le peuple français que pour aucun autre. L'imagination a toujours joué un grand rôle dans notre histoire; notre souci de porter partout avec nous la liberté et la justice a quelque chose d'apostolique, et il y a, à n'en pas douter, moins de différence qu'il ne semble entre les croisés qui suivaient Pierre l'Hermite et les grenadiers de l'an III, qui promenaient en Europe, au bout de leurs baïonnettes, la déclaration des droits de l'homme. Refaire cet empire colonial que nous avions perdu au dix-huitième siècle, c'était montrer à l'univers que la France avait en elle d'inépuisables ressources d'énergie et qu'elle était toujours prête à jeter sur le monde la semence féconde de ses idées;

c'était réparer en partie les pertes de territoire qui nous avaient été imposées en 1871; c'était nous rendre l'orgueil de nous-mêmes; c'était nous consoler.

Les temps étaient propices : un mouvement, dont le pareil ne s'était pas vu depuis le seizième siècle, ouvrait à l'activité humaine un continent jusque-là inexploré. La France devait avoir sa place dans cette œuvre de civilisation : elle ne voulait pas en être absente.

Un homme se trouva pour incarner cette politique : M. Jules Ferry. C'était un Lorrain : il avait une fermeté d'âme peu commune et le cœur haut placé; d'accès peu facile, il ne se souciait pas des sympathies banales, mais dans le cercle étroit de ses amitiés il se donnait tout entier et il était presque tendre. Quoi qu'il fît, il le faisait sans y mêler aucun calcul personnel et il a toujours voulu servir les intérêts supérieurs du pays. Peu d'hommes ont été plus impopulaires et plus calomniés. Il supportait les injustices de l'opinion avec une dignité silencieuse : au fond du cœur, il en souffrait, mais jamais je ne l'ai entendu laisser échapper ni une plainte ni une récrimination. Par un de ces accidents, qui sont fréquents dans les guerres coloniales, nos troupes subirent un échec au Tonkin, à Lang-Son. On en fit un désastre. M. Jules Ferry, fidèle à sa parole donnée à la Chine, dédaigna de dire qu'il avait en poche l'arrangement qui mettait fin à notre conflit avec elle. Il fut renversé. L'opinion l'abandonna avec la même violence qu'elle avait mise à le soutenir. Le peuple souverain ressemble à beaucoup de souverains : il se croit irresponsable et est volontiers ingrat. M. Jules Ferry, se retirant, laissait à la France le Tonkin et la Tunisie. C'est assez pour lui assurer la reconnaissance du pays. J'en eus plus tard une preuve singulière.

Pendant que j'étais gouverneur général de l'Algérie, M. Jules Ferry vint à Alger. Je l'accompagnai chez le cardinal Lavigerie auquel il rendit visite. Ces deux hommes ne s'étaient jamais rencontrés, mais ils avaient collaboré à l'œuvre de l'expansion française dans la Méditerranée. Quand le vieux cardinal aperçut

M. Ferry, il lui ouvrit les bras : « Permettez-moi, lui dit-il, de vous embrasser en bon Français. »

La chute de M. Ferry marque une date et comme un tournant dans l'histoire de notre action au dehors. Nous ne renoncions pas à la politique coloniale, mais nous n'en devions plus faire, comme l'écrivait Francis Charmes, l'objet principal et presque exclusif de notre politique extérieure. Cette politique, remarquait-il, a provoqué contre nous des susceptibilités de plus en plus vives. Il importait de les apaiser : il importait davantage de nous assurer au dehors des sympathies et des concours ; nous en avions senti le besoin. C'est aux nations aussi bien qu'aux individus que s'applique le mot de l'Ecclésiaste : *Væ soli*. Il n'est pas bon d'être seul. Ainsi, par la force des choses, la politique des alliances succéda à la politique coloniale.

Sans y paraître, la France revenait ainsi à la conception classique de sa diplomatie, car la politique des alliances, qu'est-ce, sinon la politique d'équilibre? Beaucoup de beaux esprits se plaisent à railler « l'équilibre européen ». J'ai entendu, dans les cabinets de l'étranger, les hommes qui poursuivaient l'hégémonie de l'Europe condamner cette conception qu'ils traitaient de vieillerie démodée, parce qu'elle était la sauvegarde des faibles ; ils soutenaient que les petits États devaient disparaître : ainsi le voulait la loi du progrès telle qu'ils l'enseignaient pour leur grand avantage.

Et d'autres, à l'opposé, rêvent d'une société nouvelle qui, plaçant toutes les nations sur le pied de l'égalité, rendrait inutiles les unions politiques destinées à fortifier les plus faibles d'entre elles et à les protéger contre les appétits des plus fortes. Assurément, c'est une noble tentative que celle qui cherche à maintenir la paix dans le monde en créant une sorte de lien social entre les peuples. Tous ceux qui ont le sentiment de la pitié humaine doivent, de toutes leurs forces, aider à la réalisation de ce dessein généreux, mais les noms nouveaux qu'on donne aux institutions ne les transforment pas autant qu'on pense. Les républiques de la Grèce antique formaient entre elles une

société; et dans les amphictyonies comme dans toutes les assemblées, il se constituait des groupes, des partis et des ligues. Pour être plus vaste, une société qui s'étendra aux républiques de plusieurs continents obéira aux mêmes lois qui s'imposaient aux républiques de l'Hellade et qui sont la condition même de la société des hommes. Dans la Société des nations, chacun entrera avec ses traditions, ses préjugés, ses intérêts et surtout avec le poids de sa force, et il se formera entre ses membres les groupements que nous voyons se dessiner dès à présent et qui auront pour effet d'en équilibrer les parties.

La politique d'une nation est nécessairement une des expressions de son génie, et comme l'esprit français est fait de mesure, les vraies traditions de sa diplomatie sont celles d'une politique de pondération, c'est-à-dire d'équilibre. Depuis François Ier jusqu'à M. de Talleyrand au Congrès de Vienne, tous les hommes qui ont eu l'honneur de représenter la France ont été animés d'un même esprit : « Le roi de France, écrivait Vergennes, est le tuteur des princes faibles et cette politique, depuis plusieurs siècles, a fait la grandeur, la sûreté et la gloire de la couronne. » A certaines heures, la nation, exaspérée par une lutte sans merci contre des coalitions successives, s'est laissée emporter par le génie d'un Napoléon, mais allez au fond des choses : il n'est pas jusqu'à cette Confédération du Rhin dont l'Allemagne fait encore grief à l'Empereur, qui ne soit un retour à la ligue du Rhin de Mazarin, dans laquelle les petits princes de l'Allemagne cherchaient, pour la sauvegarde de leur liberté, l'abri des fleurs de lis.

On avait accoutumé, dans les chancelleries allemandes, de représenter la France comme une perturbatrice de l'ordre européen. C'était tout le contraire de la vérité : Rivarol remarquait, à la fin du dix-huitième siècle, que nul en Europe n'était intéressé plus que la France au maintien des rapports existant entre les nations, et que, par suite, la politique française était, par essence, conservatrice, c'est-à-dire pacifique. Ce qui était vrai il y a cent cinquante ans, l'est encore aujourd'hui. En réalité,

l'Europe était dans l'inquiétude parce que M. de Bismarck avait bouleversé l'ordre européen.

Au reste, l'Allemagne a beau s'en défendre, c'est elle qui a forcé l'Europe à revenir au système des alliances. M. de Bismarck avait pour principe de maintenir une union étroite entre la Russie et l'Autriche, mais il n'était pas fâché que l'une et l'autre eussent besoin, pour être d'accord, de passer par son cabinet. C'est pourtant lui qui, au Congrès de Berlin, porta les premiers coups à son système. Voilà ce qui fait de ce Congrès le moment décisif de l'histoire des cinquante dernières années. Il a été le carrefour où l'Europe rassemblée, comme dans une nouvelle Babel, s'est reconnue, s'est divisée et d'où chacun a pris son chemin.

Au Congrès de Berlin, M. de Bismarck subissait la conséquence de sa politique proprement allemande. Il devait payer à l'Autriche-Hongrie l'abandon de son rôle historique en Allemagne. Il la paya d'espérances en Orient, dans cet Orient dont la Russie s'était toujours montrée passionnément jalouse. Ainsi, et peut-être à son corps défendant, il dirigeait l'une contre l'autre les deux puissances qu'il prétendait associer. Tant qu'il fut au pouvoir, il pratiqua ce qu'il appelait la politique des contre-assurances, et il put cacher, de sa forte main, la fissure qui allait tous les jours s'élargissant dans l'édifice qu'il avait construit; mais le jour où il fut chassé par un prince infatué, on put prévoir l'issue vers laquelle la politique orientale de la triple alliance conduisait le monde.

M. de Bismarck avait substitué à la Russie, dans son système d'alliances, une puissance qui nous était voisine, car ce réaliste trouvait que l'Autriche n'était d'aucune utilité contre nous. La triple alliance au milieu de l'Europe, M. de Bismarck l'appelait une position stratégique. Cette expression militaire suffisait à la caractériser. Il était donc conforme au simple bon sens que les puissances menacées par cette stratégie diplomatique s'en inquiétassent.

Or, par une sorte de chassé-croisé, dans les années où la poli-

tique des alliances tendait chez nous à se substituer à la politique purement coloniale, à Berlin il se faisait une évolution contraire. Assurément, pendant les dernières années du gouvernement de M. de Bismarck, l'Allemagne avait commencé de montrer quelques ambitions coloniales, mais le chancelier, qui trouvait que toutes les richesses de l'Orient ne valaient pas les os d'un grenadier poméranien, maintenait à la politique de l empire un caractère éminemment continental. Une autre politique lui paraissait une politique de vanité; et d'après lui, l'Allemagne devait rester indifférente aux séductions de la vanité. Tout le monde n'était pas de taille à dédaigner, comme lui, les séductions de la vanité, si tant est qu'il les dédaignât. M. le prince de Bülow a glorifié son souverain d'avoir abandonné les chemins tracés par M. de Bismarck. Il lui a paru que l'Allemagne, parvenue au but qu'elle avait donné à sa politique européenne, pouvait se lancer dans un monde plus vaste avec des forces accrues et sans cesse grandissantes. « A mesure, a-t-il écrit, que notre vie nationale se transformait en vie mondiale, la politique de l'empire allemand devenait dans les mêmes proportions une politique mondiale », — et il ajoutait : « L'amitié comme l'hostilité de l'empire allemand, appuyées par une flotte puissante, ont maintenant pour l'Angleterre, cela va de soi, une importance autre que l'amitié ou l'hostilité de l'Allemagne dépourvue de moyens d'action sur mer comme elle l'était précédemment. »

On le voit, dans la pensée de la chancellerie allemande, la direction nouvelle imprimée à la politique de l'empire soulevait par elle-même la question des rapports de l'Allemagne et de l'Angleterre. Le gouvernement impérial était donc conscient du trouble qu'il apportait dans le monde et des défiances qu'il devait éveiller. Il eût été surprenant que ces défiances ne se traduisissent pas à Londres, et partout, par des mesures de prudence. Les publicistes de Berlin ont parlé d'une politique d'encerclement qu'ils prétendaient dirigée contre l'Allemagne, comme si, au moment où les successeurs de M. de Bismarck sortaient de cette

position stratégique que l'Allemagne occupait au centre de l'Europe et menaçaient l'ordre du monde, il n'était pas naturel que ses voisins se sentissent tous solidaires les uns des autres. Le sentiment commun du danger inspirait seul leur politique, qui n'avait aucun caractère agressif.

C'est ainsi que la France et la Russie se rencontrèrent dans une même pensée, que M. Ribot réalisa.

La paix était précaire : des incidents comme l'affaire Schnæbelé survenaient à tout moment. Il en était de l'Europe comme de ces volcans qui, même aux jours où ils ne font pas éruption, font entendre leurs tonnerres souterrains. Le sol était brûlant et tremblait sous les pieds.

La diplomatie française ne se crut pas quitte envers l'Europe par l'alliance russe. Elle liquida ses vieilles querelles coloniales avec le gouvernement britannique par des accords où la dignité et les intérêts de chacun étaient respectés. Et l'on vit reparaître l'entente cordiale qui assurait définitivement l'équilibre des forces en Europe. On en connut aussitôt l'efficacité : il vous souvient de l'incident de Hull, quand la flotte russe canonna des bateaux pêcheurs anglais. Une heureuse et rapide intervention de la France écarta le conflit qui allait naître entre la Grande-Bretagne et la Russie et prépara ainsi les voies à leur rapprochement. C'était l'objet que notre diplomatie poursuivait et le couronnement de son œuvre.

Ainsi se préparait l'évolution définitive de la politique anglaise. M. Francis Charmes la jugeait inévitable et nécessaire. « Qu'on ne s'y trompe pas, écrivait-il en 1909, la diplomatie n'est efficace que lorsqu'elle agit dans le sens où les choses tendent naturellement et où la destinée les pousse; elle supprime alors les obstacles ou les tourne : elle facilite et accélère l'accomplissement de ce qui doit arriver; en un mot, elle régularise un courant qu'elle a reconnu mais qu'elle n'a pas créé. »

Il faut noter cette observation de M. Francis Charmes : à ses yeux, la part de l'action individuelle était considérable en politique, mais elle était loin d'être tout : les hommes aiment à s'at-

tribuer l'honneur des résultats obtenus : ils devraient aussi tenir compte de la force des choses et du sentiment public. Ce n'est pas diminuer la gloire d'un Richelieu ou d'un Cavour, c'est au contraire comprendre leur génie, que de dire qu'ils ont réalisé exactement la pensée de leur temps et de leur pays. Tel était l'esprit qui inspirait les chroniques politiques que, de 1894 à 1916, Francis Charmes donna à la *Revue des Deux Mondes*, avec une autorité universellement reconnue. Dans tous les pays, et quelle que fût leur constitution, les courants de l'opinion lui semblaient dominer et entraîner les gouvernements; et cela, d'autant plus que le triomphe universel de la démocratie lui paraissait de nature à diminuer le sens de la responsabilité personnelle chez les hommes d'État.

Sa prévoyance s'en inquiétait : dès 1909, il jetait un cri d'alarme, et pendant la crise de 1911, il faisait effort pour gagner du temps et retarder l'heure du risque suprême. Si jamais la guerre s'imposait à nous, il souhaitait que notre prudence eût mis le plus de chances possible de notre côté. Il savait que de tout temps la politique prussienne s'était appliquée à jouer l'innocence dans les conflits qu'elle suscitait, et, conscient de la nécessité de nous concilier l'opinion des peuples, il tenait pour nécessaire d'éviter tout ce qui pouvait faire peser sur nous l'apparence d'une responsabilité. Certaines impatiences irréfléchies le préoccupaient. Hélas! il y a des tentateurs partout, mais l'événement devait prouver que ce n'était pas chez nous que les imaginations se laisseraient emporter par l'esprit d'aventure.

A la mort de Ferdinand Brunetière, Francis Charmes lui succéda à la direction de la *Revue des Deux Mondes*. Il se trouvait là à sa vraie place. S'intéressant à tout, instruit de tout, impartial et accueillant, il ouvrait la porte de la *Revue* à tous ceux qui avaient quelque chose à dire, et l'impartialité de son libéralisme ne s'est jamais démentie. Ainsi il gardait à ce grand organe de la pensée française le caractère d'universalité que son fondateur lui avait donné, que ses successeurs lui ont tous conservé et qui est la tradition même de la *Revue*. Il y maintenait aussi cet esprit de

clarté qui est la marque de l'esprit français. Tout le monde connaît l'anecdote de M. Buloz, refusant d'insérer un article de M. Cousin sur Kant parce qu'il ne le comprenait pas, et que le public, dont il était, ferait certainement comme lui. A la réalité, M. Buloz laissait aux revues spéciales le soin de donner l'hospitalité aux études techniques; il jugeait que les savants sont des ignorants par bien des endroits et que pour s'adresser à la masse des honnêtes gens, il était à propos de lui parler la langue de tout le monde.

Entre les mains de M. Francis Charmes, la *Revue* resta ce recueil où les plus grands dans le monde des lettres ou de la science, comme Sainte-Beuve ou Claude Bernard, ont écrit et qui donne à un public cultivé des lumières sur toutes choses. On trouverait difficilement à l'étranger quelque chose d'analogue. Elle est l'expression d'une société qui est proprement la société polie et où, comme au temps de Mme du Deffand, les femmes tiennent la place qui leur est due, d'une société qui aime la conversation et qui cherche à tout comprendre sans avoir la vanité de tout savoir.

Il était difficile d'imaginer entre deux hommes un contraste plus marqué qu'entre M. Brunetière et M. Francis Charmes. Le premier, décisif et systématique, si éloquent et si entraînant qu'il semblait que près de lui on respirât un air de tempête, exerçait une sorte d'apostolat. La vigueur de ses idées, la profondeur de son érudition, le tranchant de ses jugements s'exprimaient dans un style tout imprégné du dix-septième siècle, mais d'une éloquence où l'on sentait l'effort de la pensée.

Au contraire, Francis Charmes écrivait tout uniment, comme de source. Il dissimulait la personnalité de ses idées sous une forme qu'il rendait aussi peu personnelle que possible, pratiquant ainsi la règle de M. Thiers qui voulait que le style fût comme une glace transparente, laissant voir les objets dans tous leurs contours et dont la perfection est de n'être pas elle-même aperçue.

La façon d'écrire de Francis Charmes reflétait exactement la

conception qu'il se faisait de son rôle : il ne recherchait que l'exactitude et la propriété de l'expression, parce qu'il était plus préoccupé de la justesse que de l'éclat des idées. Il désirait convaincre : il dédaignait de séduire.

Vous voulûtes récompenser une vie tout entière consacrée aux lettres et au service du pays, en appelant M. Francis Charmes à remplacer parmi vous M. Berthelot. Ce lui fut une grande joie, et de succéder à un pareil homme, un honneur dont il sentit le prix. Le discours qu'il prononça en prenant possession de son fauteuil fut remarqué tant il mit de clarté et de compréhension dans l'exposé qu'il fit de l'œuvre de son prédécesseur. L'étendue de son esprit faisait de lui un des citoyens de la République des esprits cultivés dont aimait à parler Voltaire.

Cependant, l'Allemagne continuait d'inquiéter le monde. Est-il besoin de rappeler les incidents successifs que sa politique semblait accumuler à dessein? Ils sont en vérité trop nombreux.

L'Autriche annexait la Bosnie et l'Herzégovine et l'Allemagne refusait de soumettre à l'Europe assemblée les changements apportés, par l'initiative de son alliée, à un état de choses constitué par l'Europe elle-même. L'Europe y consentait et l'Allemagne triomphait de la résignation des puissances : « Le savant encerclement, a écrit à ce propos M. de Bülow, épouvantail passager des esprits pusillanimes, se dévoila comme une fantasmagorie diplomatique, établie sur des conceptions politiques dénuées de réalité. La tentative de donner à l'antagonisme anglo-allemand l'ampleur d'un système général de politique internationale ne se produira plus. »

Telle était la façon dont la chancellerie de Berlin interprétait les sacrifices que l'Europe faisait au maintien de la paix. Elle méprisait l'apparente confusion de ceux qui n'étaient que patients, et dans son aveuglement, elle ignorait la seule réalité contre laquelle la force ne peut rien, le sentiment de la justice dans la conscience des hommes.

En Afrique, aussi, l'Allemagne semblait poursuivre des succès de prestige. Elle continuait contre nous une politique de chi-

canes. Il m'est arrivé plus d'une, fois lorsque j'étais gouverneur de l'Algérie, de suivre notre frontière marocaine et de recueillir les malheureux qui venaient chercher à l'ombre de nos trois couleurs un peu de sécurité et la paix française. Ce voisinage nous créait des obligations et des droits. A Algésiras, tout le monde l'avait reconnu : cependant l'Allemagne nous montra qu'elle ne considérait pas la question marocaine comme réglée. Elle envoya une canonnière devant Agadir. Nous dûmes dégager notre situation au Maroc de toutes les entraves qui l'embarrassaient encore, au prix de pénibles sacrifices.

Nous les faisions — c'est notre honneur — pour le maintien de la paix; mais ce n'était là qu'un dernier relais : de plus en plus, on sentait la guerre venir, inévitable. Soudain, elle apparut aux yeux du monde effrayé. L'attentat de Serajevo fut le prétexte qui mit le feu à l'Europe. Tout le monde, hormis à Berlin, s'efforça pour étouffer l'incendie. Rien n'y fit.

Bossuet parle quelque part des heures où Dieu juge qu'il est nécessaire de réveiller, par quelque coup surprenant; le genre humain endormi. Cette fois le réveil était tragique, Francis Charmes, quant à lui, n'avait pas été une sentinelle endormie. Il s'était toujours montré vigilant; malheureusement la vigilance est trop souvent importune à ceux qu'elle veut avertir. « Notre embarras, disait-il en 1905, en présence de la politique allemande, c'est que, malgré toutes les gloses qu'on nous a prodiguées, nous ne comprenons pas encore très bien. Nous demande-t-on seulement de ne pas songer à isoler l'Allemagne et de parler avec elle de toutes les affaires où nous avons un intérêt commun? Alors, rien de plus simple. Mais s'il s'agit de nous rattacher étroitement, intimement, forcément à sa politique, c'est ce qu'aucune suggestion, aucune pression, ni même aucun exemple, d'où qu'il vienne, ne saurait nous déterminer à faire. »

En parlant ainsi, Francis Charmes résumait en quelques mots le problème que l'orgueil allemand posait sans cesse à toutes les chancelleries de l'Europe.

C'était en effet un singulier état d'esprit que celui qui dominait à Berlin. L'Allemagne était surprise qu'on ne l'aimât pas : elle ne faisait pas de distinction entre les relations auxquelles le voisinage oblige et celles qui proviennent de la communauté des idées et des sentiments; elle ne savait pas qu'il n'est pas de puissance ici-bas qui puisse imposer à l'homme l'oubli et cet abandon de toute espérance dont le Dante a fait la devise de *l'Enfer ;* enfin, elle ignorait qu'il y eût une dignité humaine et qu'il est un point où les plus pacifiques, les plus faibles et les plus petits, disent : non.

En 1914, M. Francis Charmes ne se faisait aucune illusion; il savait les terribles épreuves que notre pays allait traverser, mais il se montrait résolu et confiant; il n'a jamais désespéré, et à toutes les heures, même aux plus critiques, il donnait à tous autour de lui, avec simplicité et force d'âme, l'exemple et l'encouragement d'une volonté qui avait foi dans la fortune de la France.

La mort surprit Francis Charmes avant que la guerre fût finie. Ainsi il a été privé de la grande joie qui eût été sa récompense. C'est à ses amis qu'il appartient de se souvenir et de dire la part qu'il a prise pendant tant d'années à la formation morale de cette France qui, aux heures du péril, ne s'est montrée inférieure à aucun devoir.

La génération à laquelle il appartenait avait connu d'amères tristesses. Elle était entrée dans la vie publique au milieu des désastres; elle avait vu l'armée prussienne descendre les Champs-Élysées; elle avait senti dans sa chair la blessure de l'arrachement de nos deux provinces et, pendant près d'un demi-siècle, elle avait vécu dans l'inquiétude. Aujourd'hui, la France a retrouvé un empire colonial. Les pas de nos soldats ont effacé, sur le sol de notre voie triomphale, les traces de nos ennemis, et nos provinces nous sont revenues.

La gratitude du pays ira à tous ceux qui, soit à la tête de l'État, soit au Gouvernement, soit aux Armées, ont soutenu cette grande lutte. Pendant plus de quatre années, tous les cœurs ont

battu d'accord, et comme pour mieux marquer la communion française, la gloire a été réservée à celui qui fut l'adversaire de Gambetta et de Ferry de réaliser leur pensée la plus chère. Ainsi l'union sacrée s'est faite jusque par delà les tombeaux. Que notre piété patriotique unisse tous les grands serviteurs du pays, et ceux qui ne sont plus, et ceux d'aujourd'hui, dans un même sentiment de reconnaissance.

Il semble que notre génération ait achevé sa tâche.

Ceux qui viendront après nous se souviendront de nos épreuves, de nos efforts, de notre fidélité à nos alliances, de l'enthousiasme de notre jeunesse courant à la frontière, du sacrifice de tant de nobles vies.

Que seront les jours prochains? Nous entendons parler d'une humanité nouvelle qui ignorerait nos passions. Hélas! ni l'orgueil, ni la rancune, ni l'envie ne disparaîtront du cœur des hommes. Les Français qui nous succéderont auront à veiller sur l'héritage que nous leur laissons et que nous leur rendons, cette fois, tout entier. Qu'ils le gardent! Nous avons passionnément aimé une France vaincue, envions nos fils qui auront la joie de l'aimer victorieuse.

RÉPONSE DE M. ALEXANDRE RIBOT

Monsieur,

Votre discours est rempli de vues élevées, de sentiments délicats, tel qu'on devait l'attendre de vous. L'Académie savait ce qu'elle faisait en vous appelant à succéder à M. Francis Charmes. Qui aurait pu, à votre place, tracer de notre regretté confrère un portrait d'une si parfaite ressemblance? Vous avez eu tous deux les mêmes origines et, appartenant à la même génération, vous vous êtes liés de bonne heure d'une étroite

amitié. Vous avez suivi, sinon les mêmes routes dans la vie, du moins les mêmes directions. Vous avez observé d'un même œil les évolutions de notre temps. Vous vous êtes accordés presque toujours dans vos jugements sur les hommes et sur les événements. Si M. Francis Charmes avait eu à choisir son successeur parmi nous, c'est à vous sans doute qu'il eût tout de suite songé.

J'ai moi-même, vous le savez, connu dans l'intimité notre confrère. J'ai gardé de lui un souvenir très cher, comme de l'homme le plus fidèle à ses amis, du jugement le plus sûr, de l'esprit le plus fin et de la modestie la plus rare chez un écrivain. S'il y avait, ainsi que vous l'assurez, un reste de jansénisme dans ses traditions de famille, il n'avait rien de l'intransigeance d'un Saint-Cyran, ni de la raideur des doctrinaires. Son abord était plein de bonne grâce et de simplicité toujours avenante. Il s'échauffait rarement dans la discussion; il parlait d'un ton calme où on sentait une grande maîtrise de lui-même, un équilibre bien établi de sa pensée, une absence presque complète de préoccupations personnelles et, en même temps, une sincérité, une force de conviction et une passion contenue qui inspiraient le respect autant que la sympathie. Dans le monde où il aimait à fréquenter, il était un causeur agréable parce qu'il savait écouter, et qu'ayant beaucoup vu il avait beaucoup retenu. Personne ne connaissait mieux que lui l'Europe et rien de ce qui se passait en France ne lui était étranger. Aussi sa conversation était-elle abondante en aperçus rapides et souvent originaux, en anecdotes amusantes et instructives. Ses opinions, bien assises, avaient quelque chose de la solidité de son pays natal. Le fond de ses idées était celui d'un Français de vieille souche en qui se retrouvent tous les instincts, tous les sentiments que des siècles de vie nationale ont développés et fondus ensemble. Il était conservateur, si l'on entend par là qu'il aimait l'ancienne France, qu'il ne voulait pas qu'on en altérât les traits essentiels, qu'on la défigurât. Mais il avait trop étudié l'histoire pour ne pas comprendre que les sociétés humaines obéissent à certaines lois d'évolution. Dans le camp des conservateurs, il y a toujours eu place pour

des amis sincères du progrès. M. Francis Charmes était de ces conservateurs qui ne s'attardent pas dans leurs préjugés ni dans les regrets du passé. Il ne se serait jamais obstiné contre la volonté du pays. S'il eût vécu en Angleterre, il eût été, au siècle précédent, un libéral de l'ancienne école, c'est-à-dire un conservateur décidé à marcher avec son temps et à se prêter aux changements nécessaires.

Ce tour d'esprit, ce goût des réalités, cette absence de tout dogmatisme étroit ne devaient pas déplaire à M. Thiers. C'est après sa retraite du pouvoir qu'il avait fait la connaissance de M. Francis Charmes et de son frère Gabriel. Il se prit vite d'amitié pour eux. Vous nous avez rappelé, après notre confrère lui-même, ces visites du matin à l'hôtel de la place Saint-Georges, ces longs entretiens où M. Thiers se mettait en frais pour raconter sa propre histoire en même temps que celle du pays, et où il mêlait aux vues les plus hautes sur le passé et sur l'avenir les propos les plus piquants sur le présent. S'il ne ménageait pas ses adversaires, il n'épargnait pas toujours à ses amis d'assez dures vérités. Sa conversation était si vivante, on y découvrait un sens si élevé des grands intérêts du pays qu'on ne se lassait pas de l'écouter. M. Francis Charmes ne jouait pas seulement le rôle d'auditeur. M. Thiers l'interrogeait, l'invitait à donner son avis, le consultait sur ses projets de manifestes à l'adresse du pays. Notre confrère avait gardé des notes de quelques uns de ces épanchements familiers. Ce serait dommage qu'elles fussent détruites; elles seront un régal pour ceux qui les liront, après qu'auront disparu tous les auteurs de cette histoire déjà si lointaine.

M. Francis Charmes est entré au *Journal des Débats* à l'heure où ce journal dessinait son évolution vers la République. Il devait y passer presque toute sa vie et y revenir avec bonheur après son séjour au ministère des Affaires étrangères. Comme l'a dit M. Émile Faguet, un de ses condisciples du lycée de Poitiers, dans l'article qu'il a écrit après la mort de notre confrère : « Il était si bien dans le cadre grave et de bon goût du *Journal*

des Débats qu'il semblait qu'il était né pour ce journal ou plutôt que ce journal était né pour lui. » Vous avez parlé comme il convient, monsieur, de cette vieille maison où se conservent quelques-unes des meilleures qualités de l'esprit français : la mesure, la politesse, l'ironie légère, où l'amour de l'ordre se confond avec l'amour du progrès et où la bourgeoisie française n'a cessé de trouver de sages directions. Le *Journal des Débats* peut revendiquer l'honneur d'avoir été au premier rang des journaux qui ont le plus contribué à la fondation de la République. C'était, a dit M. Francis Charmes, l'âge héroïque du centre gauche. Il n'y eut jamais dans notre pays de luttes plus ardentes. Mais comme nous oublions vite ce qui a passionné nos devanciers! Qui se souvient aujourd'hui de la Commission des Trente et de ses « chinoiseries »? Qui songe encore à cette fameuse conjonction des centres presque aussi difficile à réaliser que la quadrature du cercle? Quelle leçon de modestie peuvent en tirer ceux qui ont été mêlés à toute cette histoire! Lorsque survint le 16 Mai, M. Francis Charmes et son frère Gabriel menèrent une campagne des plus vives contre le gouvernement. Ah! les beaux coups de plume, et quel entrain, quelle verve endiablée! Quand les modérés se donnent carrière, rien ne peut les arrêter. Notre confrère n'avait qu'un désir, c'était — lui-même l'a écrit — qu'on poursuivît le *Journal des Débats*. Quel éclat eût fait un tel procès! On ne lui donna pas cette joie. Après que le feu de la bataille eut commencé de s'éteindre, un esprit pondéré comme celui de M. Francis Charmes ne pouvait pas ne pas se demander si ces luttes ne laisseraient pas des traces qu'il serait difficile d'effacer. La France n'aurait-elle pas besoin de rassembler un jour toutes ses forces contre l'ennemi qui l'avait vaincue? L'union n'était-elle pas le grand devoir de tous les Français? Il put constater avec joie, avant de mourir, que ces anciennes querelles, si violentes qu'elles aient été, n'ont pas empêché qu'en présence de l'invasion la France n'ait eu qu'une seule âme, qu'une seule volonté, celle de refaire l'unité morale du pays pour refaire l'intégrité de la patrie.

S'il a été, quand il le fallait, un homme de parti, M. Francis Charmes n'a pas cessé, durant toute sa vie, d'être un des fidèles représentants de l'esprit libéral. A travers toutes nos révolutions et tous les changements qu'elles ont amenés, il y a toujours eu dans notre pays des hommes d'origines, de croyances, de conditions diverses, fortement attachés à la liberté, décidés à la réclamer pour eux-mêmes et résolus à ne pas la refuser à leurs adversaires. Ce n'est pas seulement chez eux affaire de tempérament ou d'éducation; c'est aussi la conviction réfléchie que la liberté accordée à toutes les opinions, à tous les intérêts, est une des meilleures garanties d'ordre et de paix au sein de la nation. Un gouvernement ne perd rien de sa vigueur à respecter chez ceux qui le combattent le droit de propager leurs doctrines. Il n'en est que plus fort pour réprimer toute atteinte aux lois, tout appel à la violence. L'unité de la nation ne se maintient que par le consentement de tous à faire, s'il le faut, à la patrie le sacrifice de leurs biens et de leur vie, et ce consentement s'obtient d'autant plus facilement que les citoyens ont le sentiment qu'ils ne sont pas opprimés ni gênés dans la manifestation de leurs préférences. Liberté de la presse, liberté d'association, liberté des cultes et de l'enseignement, voilà le trépied sur lequel repose de nos jours la liberté générale. Notre pays a vu des combats ardents et opiniâtres se livrer autour de ces libertés. Des défaites partielles, des reculs momentanés n'ont fait que retarder leur victoire sur les anciennes défiances et les timidités des pouvoirs publics. Si le parti libéral est moins un parti organisé, ayant ses cadres et ses traditions, qu'un groupement qui se forme en quelque sorte d'instinct à certains moments entre des hommes divisés en beaucoup de points, ce parti ne laisse pas d'avoir dans l'histoire de notre pays des pages assez glorieuses. Il compte de grands orateurs, des écrivains illustres et aussi quelques hommes d'action et de gouvernement. M. Francis Charmes a mérité par toute sa vie publique d'y tenir une place des plus distinguées.

Notre confrère n'a pas écrit seulement dans le *Journal des*

Débats. Ce n'est pas trahir son secret que de dire qu'il a, ainsi que son frère Gabriel, prêté sa plume au journal *le Parlement*, où M. Paul Bourget se souvient d'avoir publié, avec quel éclat! ses premiers articles de critique littéraire et d'où sont sortis des écrivains de grand talent. A la *Revue des Deux Mondes*, M. Francis Charmes a fourni pendant plus de vingt ans des chroniques politiques dans un style d'une clarté, d'une transparence sans égales. On peut dire de ces chroniques ce que M. Francis Charmes a lui-même écrit à propos de la correspondance diplomatique de M. de Talleyrand : « La parfaite simplicité mise au service des grandes choses devient la distinction suprême. » Les chroniques de notre confrère ont été un véritable enseignement pour tous ceux qui s'intéressent en France aux affaires publiques. Au dehors, elles ont été encore plus appréciées que chez nous. M. Francis Charmes a été une sorte d'ambassadeur de l'esprit français auprès de l'opinion publique à l'étranger. Bien qu'il ne se fît pas d'illusions sur la destinée de ces feuilles écrites au jour le jour, il avait consenti à réunir ses chroniques du temps de la guerre, ainsi qu'un article sur le livre de M. de Bülow. On y trouve à chaque page les témoignages de sa clairvoyance, de sa fermeté d'âme, de l'ardente conviction qu'il avait de notre victoire.

Les idées de notre confrère sur la politique extérieure s'étaient fixées de bonne heure. Il a toujours soutenu, avec son frère Gabriel, que la France manquerait d'un point d'appui solide si elle ne s'efforçait pas de marcher d'accord avec l'Angleterre. En 1817, nos voisins avaient laissé M. de Bismarck établir sur l'Allemagne l'hégémonie de la Prusse, sans apercevoir que l'Allemagne façonnée par le militarisme prussien voudrait un jour étendre sa domination sur le monde. L'Angleterre ne tarderait pas à sentir la menace contre elle-même. En attendant, il fallait ne pas aigrir les difficultés que nous avions avec elle, les liquider peu à peu, maintenir fortement notre accord en Égypte, nous efforcer d'associer partout aux traditions libérales de l'Angleterre les idées de progrès que la France s'est toujours fait hon-

neur de propager. C'était la politique de Gambetta. M. Francis Charmes et son frère l'ont défendue avec une véritable passion aux heures où elle a semblé perdre chez nous du terrain et faire place à une autre politique qui s'inspirait un peu trop étroitement des intérêts et des nécessités de notre expansion coloniale...

Ce qui rendait M. Francis Charmes merveilleusement apte, comme vous l'êtes vous-même, à traiter ces questions de politique extérieure, c'est qu'il voyait les choses telles qu'elles sont, sans les dénaturer au gré de ses désirs. C'est une qualité aussi rare que le bon sens dont a parlé Descartes. Combien n'y a-t-il pas d'hommes d'esprit qui se croient nés pour être diplomates et à qui il ne manque que de savoir prendre l'exacte mesure des événements et des forces qui les produisent! M. Francis Charmes, tout en ayant des vues d'ensemble bien arrêtées, et si éloigné qu'il fût de toute sorte d'indifférence ou de scepticisme, était assez maître de lui pour tout observer avec calme et avec sang-froid. Il ne se laissait ni emporter ni troubler par la passion. Aussi, quel conseiller admirable était-il dans les affaires difficiles, dans les moments où un ministre appelé à prendre des décisions graves éprouve le besoin d'avoir auprès de lui un témoin à qui il puisse confier ses embarras, qu'il puisse interroger sans crainte et écouter avec la certitude de n'en recevoir que des avis salutaires! Quel repos d'esprit de sentir qu'on est d'accord avec un tel conseiller! S'il nous fallait ici le témoignage d'un illustre vétéran de la politique, je suis sûr qu'il ne nous ferait pas défaut.

Comment, en nous retraçant la vie de M. Francis Charmes, n'auriez-vous pas, monsieur, évoqué l'intimité si touchante qui a existé entre lui et ses deux frères : Xavier qui vient d'être enlevé à l'Académie des sciences morales et politiques, d'une volonté si ferme, plus administrateur et moins versé que ses frères dans l'art d'écrire, mais élevé dans les mêmes disciplines, et Gabriel, écrivain d'un rare talent, polémiste redoutable, si séduisant et si passionné, en qui une mort prématurée a ravi

tant d'espérances et de promesses de gloire? En vous écoutant, nous pensions à ce bel exemple d'amitié fraternelle que vous avez donné vous-même avec votre aîné. Il est rare que deux frères aient pu suivre dans la vie les mêmes sentiers sans se gêner mutuellement, en se soutenant, au contraire, en s'aidant de toutes façons. Quelle similitude de vos deux carrières! Il semble que l'une soit le pendant symétrique de l'autre. Vous avez eu tous deux les mêmes débuts. Vous avez été les administrateurs du même département. Vous avez poursuivi votre œuvre, l'un en Tunisie, l'autre en Algérie, dans cette Afrique du Nord, véritable joyau de la France. Vous avez occupé tous deux des ambassades et vous vous êtes succédé dans le même poste avec un égal bonheur. Votre intimité est telle que vous ne faites rien sans vous écrire. Cette correspondance, si elle est un jour publiée, nous mettra au courant de bien des secrets. Elle éclairera des points obscurs de notre histoire diplomatique. Quelle force et aussi quelle douceur dans cette amitié! Vous m'en voudriez si, en ce jour où vos mérites apparaissent en pleine lumière, je ne rendais pas hommage à ce frère aîné que l'Institut compte depuis longtemps parmi ses membres. Il fallait, monsieur, que vous fussiez des nôtres pour que ce dernier trait de ressemblance avec votre frère vînt achever le parallèle.

Vous êtes sorti, comme M. Francis Charmes, d'une de ces familles de bourgeoisie de l'ancienne France où les vertus domestiques étaient en honneur, où s'accumulaient tant de réserves de savoir, d'intégrité, d'amour de notre pays et où se préparaient de bons serviteurs de la patrie française. De même que M. Francis Charmes, vous avez perdu votre père de bonne heure et vous avez été élevé par une mère admirable qui s'est consacrée tout entière à vous et à votre frère. Vous avez quelques liens de parenté éloignée avec le célèbre conventionnel qui a créé le Grand Livre de la Dette publique et laissé un renom de sévère probité. C'est presque la seule ressemblance qu'il y ait entre lui et la branche d'où vous êtes issu. Votre mère était

de la Bourgogne et c'est de là que vous êtes venu à Paris tout enfant, après la mort de votre père, ainsi que votre frère aîné. Je n'ai pas connu le foyer modeste où vous avez été élevé, mais des témoins de votre enfance m'ont parlé de cette maison de la rue de Fleurus qui avait des airs de province, avec son petit jardin, dans ce quartier alors si tranquille et de mœurs plus ecclésiastiques que mondaines. Votre oncle, vicaire à Saint-Sulpice et qui devait être plus tard évêque de Langres, habitait avec votre mère. La paisible demeure s'ouvrait discrètement à des amis dont vous écoutiez avidement les conversations. Le ton de la maison n'était pas celui d'une grande indulgence pour le régime impérial. On était de l'opposition libérale; on ne pardonnait pas à l'Empire d'avoir sacrifié les droits du Saint-Siège à l'unité italienne et on applaudissait aux discours de M. Thiers. L'oracle était le *Journal des Débats* et aussi *le Correspondant*. Votre mère était une bonne catholique, mais de ce catholicisme ouvert, pas du tout étroit, qui ne l'empêchait pas d'aimer l'Université. Vous fîtes vos études, ainsi que votre frère, au lycée Louis-le-Grand et, n'étant pas trop pressé de choisir une carrière, vous entrâtes à l'École de droit d'où l'on sort tout qualifié pour être avocat ou notaire, ou pour faire partie d'un des états-majors de l'armée immense des fonctionnaires publics...

Pendant la guerre de 1870, de même que M. Francis Charmes, vous avez rempli votre devoir à la tête d'une compagnie de mobiles qui se distingua dans plusieurs combats autour de Paris. La guerre finie, M. Jules Simon vous accueillit dans son cabinet au ministère de l'Instruction publique et vous fit entrer comme auditeur à la commission provisoire qui remplaçait le Conseil d'État. Vous êtes resté un des collaborateurs de M. Jules Simon presque jusqu'à la chute de M. Thiers. Votre santé était alors délicate; on vous conseilla de faire un séjour dans le midi de la France, puis en Algérie. Le général Chanzy, dont le nom mérite d'être associé à ceux des vainqueurs de 1918 pour la belle résistance qu'il opposa à l'invasion en 1870, était gouverneur de notre grande colonie. Il vous reçut avec bienveil-

lance; vous sûtes vite gagner sa confiance, si bien qu'il vous chargea d'exposer ses idées à la petite commission qu'avait constituée M. Dufaure pour étudier les problèmes algériens. Je vous vois encore dans ce rôle où vous commenciez votre apprentissage de futur gouverneur général. Vous étiez déjà tout enveloppé des sortilèges de cet admirable pays, de cette nouvelle France qui doit nous consoler de la perte du Canada et de la Louisiane. Quand nous regardons ce magnifique empire, aujourd'hui heureusement flanqué de la Tunisie où votre frère a fait une œuvre si française et du Maroc où notre confrère le général Lyautey mérite tant de reconnaissance par ses talents d'homme de guerre associés à de rares qualités de politique et d'administrateur, nous sentons nos cœurs battre d'une légitime fierté et s'ouvrir à toutes les espérances. Nous n'avons pas seulement développé les richesses du sol conquis par nos armes. Nous avons voulu aussi gagner le cœur des indigènes en les traitant avec bienveillance, en les associant de plus en plus à l'administration des intérêts communs. L'élan avec lequel ils ont répondu à nos appels pendant la guerre et mêlé leur sang à celui de nos fils montre que cette œuvre de rapprochement est déjà presque réalisée.

Mais, pour y réussir, il a fallu lutter contre la tendance fâcheuse qui nous poussait en quelque sorte d'instinct à soumettre aux mêmes règles le gouvernement de la vieille France et celui de la jeune colonie. N'a-t-on pas eu un jour l'idée de rattacher l'Algérie à chacun de nos ministères, comme si les provinces algériennes étaient de simples départements français? C'était le triomphe de la fausse symétrie et aussi de la routine administrative. Que devenait l'autorité du gouverneur général? Il userait son énergie à vaincre les résistances des bureaux, habitués à ramener toutes les affaires au même niveau, incapables de comprendre qu'un pays si différent du nôtre ne peut être administré de loin suivant les règles que nous appliquons, avec un succès d'ailleurs médiocre, à nos propres affaires.

Vous n'êtes arrivé, monsieur, au gouvernement de l'Algérie qu'après avoir été préfet de Constantine, secrétaire général de la préfecture de police, préfet du Nord, où vous avez laissé après votre frère de si bons souvenirs, et enfin préfet à Lyon où vous avez achevé de vous préparer à la diplomatie par votre constante préoccupation de concilier entre eux vos administrés, au lieu d'entretenir leurs divisions. Votre œuvre en Algérie a été toute de fermeté pour réclamer des pouvoirs publics l'indépendance nécessaire du gouvernement général, et toute de bienveillance à l'égard des indigènes. Votre nom figure avec honneur sur la liste des gouverneurs qui ont bien mérité de l'Algérie.

C'est seulement après avoir fait ce long apprentissage que vous entrez en 1897 dans la diplomatie. Vous êtes envoyé à Washington, où la légation française a été récemment élevée au rang d'ambassade. On s'est aperçu un peu tard que ce peuple de cent millions d'âmes, lié à la France depuis plus d'un siècle par une sympathie que les années n'ont fait qu'accroître et qui est devenue une part de ses traditions nationales, de son tempérament, de sa sensibilité, allait prendre de jour en jour une plus grande place dans les affaires du monde. Il reste attaché à la fameuse doctrine de Monroe; mais si cette barrière continue de défendre les États-Unis contre toute immixtion de l'Europe dans les affaires américaines, elle s'abaisse d'elle-même pour permettre aux États-Unis de prendre part aux réunions où se débattent des intérêts européens élargis aux proportions d'intérêts du monde entier. On ne prévoyait pas encore que la guerre déchaînée par l'Allemagne amènerait, à un jour prochain, les États-Unis sur les champs de bataille de France et d'Italie et qu'au président de la grande République américaine appartiendrait l'honneur de tracer les conditions d'une paix fondée sur la justice et de dessiner les premières lignes de la future Société des nations. Ce grand événement dont on ne peut encore mesurer toute l'importance est un des faits les plus considérables de l'histoire. Mais quand vous arrivâtes à Washington, les

États-Unis étaient presque à la veille de s'engager dans la guerre avec l'Espagne au sujet de l'indépendance de Cuba et c'était une première manifestation de ce rôle agrandi qu'ils allaient revendiquer dans la conduite des affaires du monde. Vous avez été choisi par l'Espagne comme plénipotentiaire pour signer les préliminaires de paix, et les États-Unis n'en ont pris aucun ombrage. Vous avez laissé, en quittant ce pays, des regrets et des sympathies qui ne sont pas effacés. Vous vous êtes appliqué, pendant votre mission, à faire mieux connaître la France aux États-Unis. Vous avez inauguré ces voyages à travers le continent américain si heureusement continués par votre successeur. Si j'en avais le loisir, je parlerais de vos conférences, qui ont été publiées en anglais, et aussi de cet essai de critique littéraire où, à propos du chef-d'œuvre de notre confrère M. Pierre Loti, *Pêcheur d'Islande*, vous expliquez pourquoi le sentiment de la nature a pris plus de place dans notre littérature au dix-huitième siècle avec Rousseau et au dix-neuvième avec Chateaubriand qu'au siècle de Louis XIV. Je ne doute pas que vos lecteurs des États-Unis n'aient goûté cette étude, écrite d'une plume élégante, même s'ils n'en ont pas saisi toutes les finesses.

De Washington vous allez à Madrid où vous retrouvez les souvenirs de votre frère. Nos relations avec l'Espagne, avant l'arrangement pour le Maroc, étaient souvent délicates malgré les sympathies qui survivent entre les deux pays à tous les différends. L'Allemagne s'employait, parfois avec succès, à exciter les inquiétudes de l'Espagne, à la mettre en défiance contre nos ambitions. Tout cela nous obligeait à beaucoup de prudence, à d'infinis ménagements, et personne ne pouvait pratiquer cette politique avec plus de souplesse, de bonne grâce et de succès que vous n'avez fait pendant votre ambassade.

Mais voici, monsieur, que vous êtes nommé ambassadeur à Berlin sans l'avoir désiré. Nous sommes en 1907, presque au lendemain de la visite de Guillaume II à Tanger, de ce coup de théâtre que le chancelier M. de Bülow se vante de lui avoir con-

seillé, après avoir reconnu devant le Reichstag que nos accords de 1904 avec l'Angleterre au sujet du Maroc ne portaient pas atteinte aux droits de l'empire. La Conférence d'Algésiras n'avait pas été un succès pour la diplomatie allemande. La France en était sortie à son honneur et y avait eu, en même temps que le concours empressé de l'Angleterre, l'appui discret des États-Unis et, à certains jours, l'approbation sympathique de l'Italie. Nous ne cherchions pas à abuser de notre avantage. Vous aviez reçu les instructions les plus conciliantes. On attendait beaucoup de votre habileté pour détendre les relations des deux pays, tout en restant fidèle aux grandes directions de la politique française qui ne permettaient pas de lier partie avec l'Allemagne tant que l'iniquité du traité de Francfort n'aurait pas été réparée. L'heure était critique pour l'Allemagne. Se rendrait-elle compte qu'il y avait quelque chose de changé dans notre situation vis-à-vis d'elle, dans la distribution des forces en Europe, dans l'état des esprits chez nous et dans le monde entier?

L'Allemagne n'a pas senti le danger qui la menaçait. Ce danger ne venait pas du dehors; il était dans l'infatuation qui avait succédé à la politique dure, impitoyable, sans générosité, mais supérieurement intelligente de M. de Bismarck. Avec quelle satisfaction sans mélange nous pouvons relire aujourd'hui les belles pages de M. Francis Charmes sur le livre de M. de Bülow! De quels traits notre confrère a marqué cette politique qui, visant à l'hégémonie et pratiquant l'égoïsme le plus étroit, devait aboutir à la guerre générale! L'erreur de l'Allemagne a été de se figurer qu'on n'oserait jamais lui résister. Quels aveux a relevés notre confrère de la part de l'ancien chancelier! « Pour nos intérêts, comme pour notre dignité et notre honneur, écrivait en 1914 M. de Bülow, il nous fallait tâcher de conquérir à notre politique dans le monde l'indépendance que nous avions assurée à notre politique en Europe. L'accomplissement de ce devoir national pouvait être rendu plus difficile par la résistance éventuelle de l'Angleterre ; mais aucune résistance au monde ne

pouvait nous en dispenser. » On comptait que l'Angleterre, tout absorbée dans ses luttes intérieures au sujet de la réforme fiscale et de l'Irlande, n'entrerait pas dans une guerre continentale où la France et l'Allemagne seraient engagées. On se croyait tout permis depuis que l'Autriche-Hongrie avait décrété, au mépris du traité de Berlin, l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine, sans que ni la Russie, ni l'Angleterre, fissent entendre de protestations. Pourquoi l'Allemagne ne s'en est-elle pas tenue à ce succès qui flattait son orgueil? Pourquoi a-t-elle encouragé l'Autriche à jouer ce coup de partie qui devait amener fatalement la guerre, s'il y avait encore une Europe, si le sentiment du droit n'était pas mort dans toutes les consciences? Pourquoi, jusqu'à la dernière minute, a-t-elle manœuvré pour faire avorter toutes les tentatives de conciliation? La main de l'empereur n'a-t-elle pas tremblé avant de signer l'ordre qui enverra à la mort des millions d'hommes? Mais non : on est si sûr de la victoire qu'on compte sur elle pour tout absoudre. L'état-major allemand a décidé froidement de violer la neutralité de la Belgique. On ne se réveillera qu'au bord de l'abîme, et les politiques inconscients qui ont laissé jeter ce défi à l'Angleterre seront alors si effarés qu'ils ne comprendront pas que l'Angleterre se lève pour la défense d'un chiffon de papier. Quel drame eût tiré de là le génie d'un Shakespeare!

L'Allemagne se plaint aujourd'hui d'avoir été trompée. Mais quand un peuple a été entretenu pendant un demi-siècle par la presse, par l'enseignement dans les universités et les écoles, par toute l'action de ses chefs, dans la conviction qu'il était supérieur à tous les autres peuples, que ce qu'il nomme sa culture est d'une essence telle que rien ne peut en approcher et que son devoir est de l'imposer au monde, ce peuple est prêt à laisser commettre toutes les folies et tous les crimes. Si l'Allemagne reprend conscience d'elle-même, elle ne pourra que maudire ceux qui l'ont nourrie de ces rêves malsains. M. Renan espérait que dans ses vieux jours il verrait la réconciliation intellectuelle de la France et de l'Allemagne. Qu'aurait-il pensé du manifeste

des intellectuels allemands? Combien faudra-t-il d'années pour effacer ces souvenirs, pour préparer un rapprochement, pour rouvrir la voie à une marche commune dans la civilisation fondée sur la justice et l'égalité des peuples?

Vous avez suivi, monsieur, jour par jour, les évolutions de la pensée de l'Allemagne et de celle de son empereur. Vous avez fidèlement rempli vos devoirs d'observateur; vos dépêches qui ont été publiées et celles que j'ai pu consulter attestent votre vigilance et votre clairvoyance. Je me suis attardé volontiers à la lecture de ces dépêches. Vous avez une façon qui est bien à vous de rendre compte de vos impressions. On ne vous reprochera pas d'avoir trop de solennité dans votre langage. Vous y mettez au contraire de la simplicité, du naturel et souvent de l'esprit. Vous avez parfois surpris vos interlocuteurs par votre ton dégagé, par l'aisance avec laquelle vous savez vous retourner, par la bonne humeur que vous gardez dans les moments difficiles. « Un ministre des Affaires étrangères, disait M. de Talleyrand, ne doit pas cesser dans les vingt-quatre heures d'être ministre des Affaires étrangères. » C'est en vérité beaucoup lui demander. Vous êtes toujours ambassadeur quand c'est votre devoir de l'être; mais vous faites en sorte qu'on sente en vous l'homme de goût qui n'exagère rien, pas même le rôle qu'il joue. Vous n'avez rien ni du diplomate figé dans ses formules, ni du parvenu. Vous êtes toujours sérieux, mais avec grâce et parfois avec enjouement. N'est-ce pas là vraiment faire de la diplomatie à la française?

Vous avez tout tenté pour écarter, pour retarder du moins la guerre que depuis 1913 vous jugiez inévitable. Vous avez mis toute votre habileté à résoudre les incidents qui se multipliaient et à gagner du temps. Vous ne répudiez pas la responsabilité que vous avez prise, après le coup d'Agadir, de conseiller un arrangement qui devait coûter quelque chose au sentiment national en France, mais que la sagesse nous commandait d'accepter. C'eût été une folie de nous laisser acculer à une guerre où nous n'aurions pas été sûrs d'être soutenus sans réserve par nos

alliés et nos amis. Il fallait aussi que le monde sentît que nous ne voulions pas mettre sur nos épaules l'effroyable responsabilité d'avoir contribué à déchaîner l'horreur d'un tel conflit. On ne peut relire sans émotion vos dépêches des derniers jours avant la guerre. Quelles minutes tragiques vous avez vécues jusqu'au moment où vous avez quitté Berlin, entouré des égards que nous savons! Il était juste que vous fussiez associé aux travaux de la Conférence de la paix. Vous avez signé le traité qui met fin aux hostilités avec l'Allemagne. C'est la revanche à laquelle vous aviez droit.

Ce que sera le monde après l'horrible tempête qui vient de le secouer, qui oserait, monsieur, le dire avec assurance? Trois empires se sont écroulés, et sur leurs débris s'élèvent des nations qui veulent être libres. Que deviendront ces peuples? Auront-ils la force et la sagesse de se développer dans la paix? Le militarisme de la Prusse, qui depuis deux siècles a été le tourment de l'Europe, est-il descendu pour toujours au tombeau et son ombre ne se réveillera-t-elle pas pour venir nous inquiéter? Saurons-nous maintenir entre les grandes puissances victorieuses l'étroite union qui a été la condition du succès et qui demeure la véritable garantie de la paix? Que serait la Société des nations, sublime espérance, pendant des siècles, de l'Humanité meurtrie et lasse de se déchirer elle-même, si elle n'avait pas pour soutien cet accord permanent des puissances qui ont lutté ensemble pour fonder le droit des peuples et la justice dans le monde? La guerre n'a pas seulement abattu des empires; elle a remué jusque dans ses couches profondes une société en évolution, inquiète de son avenir, en marche vers un équilibre nouveau. Elle a mis en liberté des espérances, des ambitions qui ne s'ignoraient pas, mais qui étaient contenues, qui n'osaient pas croire à leur prochain avènement. Le monde des travailleurs est troublé, jeté en dehors des voies anciennes. Il croit, après tant d'écroulements de choses qui apparaissaient hier comme puissantes, que la société peut se refaire comme les nations, que la révolution ne s'arrêtera pas à des modifications de frontières.

C'est l'ordre social qui est en question après l'ordre politique. Comment s'étonner de ces agitations? L'Océan, après la tempête, ne se calme pas en un instant. Ses vagues continuent à rouler en de larges balancements. Il ne faut pas trop s'effrayer de ces longues vibrations. Une société habituée à pratiquer les mœurs viriles de la liberté a en elle-même les moyens de se défendre. Elle ne périrait que le jour où elle s'abandonnerait. Voyez plutôt ce qui s'est passé récemment en Angleterre!

La France n'a jamais été plus haut dans l'imagination et dans la reconnaissance des peuples. Elle a forcé l'admiration de ceux-là mêmes qui la soupçonnaient d'être en décadence. Mais elle cherche ses enfants, toute cette jeunesse qui lui a été enlevée; elle se demande comment elle pourra restaurer ses ruines et reprendre son existence de labeur. Une France blessée, atteinte dans ses forces de reconstitution, en face d'une Allemagne presque intacte qu'on va aider à se relever pour qu'elle puisse payer une partie de sa dette, une France qui resterait seule pour panser ses blessures, quels remords ce serait pour le monde qu'elle a sauvé de la barbarie! La France veut vivre; elle n'a pas achevé sa mission. Dans les grands changements qui s'opèrent sous nos yeux, elle a quelque chose à dire et à faire qui n'appartient qu'à elle. S'il le faut, elle trouvera en elle-même, comme après toutes les grandes crises, des ressources qui feront l'étonnement du monde.

Ah! monsieur, quel dommage que nous soyons arrivés vous et moi à cet âge où on ne peut se promettre de vivre assez pour assister, pour prendre part à ce relèvement de notre pays, à ces transformations qui se feront dans sa manière de vivre, de se gouverner, de s'administrer, dans ses méthodes de travail! Cela ne me console pas, comme vous, de penser que le rôle de notre génération est achevé. Nous avons vu de grandes révolutions dans la politique et aussi dans la science. Nous avons assisté à d'admirables découvertes et aussi à quelques progrès dans l'ordre social. Il nous manquera d'avoir vu ce que sera la France dans

vingt ou vingt-cinq ans. Nous n'avons jamais désespéré d'elle, même aux jours les plus sombres.

Notre vie a été une longue attente des réparations nécessaires. Nous avons eu la joie immense de pouvoir saluer la revanche non de la force sur la force, mais du droit sur la violence, de voir reconstituer la France telle que nous l'avons connue dans notre jeunesse. Il nous manquera de suivre l'évolution qu'elle est en train d'accomplir comme tous les pays. Puisse cette évolution être toujours pacifique, se poursuivre dans l'ordre et dans le calme : puisse notre victoire aider à maintenir l'union et, si l'union doit faire place à des luttes plus ou moins âpres, puisse le souvenir de nos souffrances et de nos efforts communs en adoucir la rigueur, en tempérer la violence! Il y a, entre tous les Français qui ont partagé les angoisses de la lutte, les espérances et les joies de la victoire, quelque chose d'ineffaçable.

Vous n'avez pas à vous plaindre, monsieur, de la destinée. Votre vie a été remplie de grandes charges que vous avez occupées avec une distinction à laquelle tout le monde rend hommage. Vous avez largement satisfait votre curiosité toujours en éveil. Vous avez pu jouir de votre esprit et de l'esprit des autres. Vous entrez aujourd'hui parmi nous sous d'illustres patronages en même temps que le chef du gouvernement et les chefs de nos armées qui ont su forcer la victoire. Vous y entrez pour représenter les grandes traditions de la diplomatie française. C'est un honneur dont vous pouvez être fier. Au nom de l'Académie, je vous souhaite la bienvenue.

LE DUC DE LUCQUES

LA VENTE DE SA GALERIE ET SES EMBARRAS FINANCIERS

On connaît peu l'histoire des petits princes italiens aujourd'hui disparus et qui, il y a moins d'un demi-siècle, jouaient encore leur rôle. Celui qu'en 1840 on appelait le duc de Lucques était un infant d'Espagne, Charles-Louis de Bourbon, né en 1799, qui devint duc de Parme en 1847 et ne mourut qu'en 1883. L'épisode de sa vie que nous allons raconter n'a pas besoin de préambule :

« ... La position financière du duc de Lucques, mandait de Florence, le 9 mai 1840, Bellocq à M. Thiers [1], est devenue tellement critique qu'il a pris la résolution de vendre sa galerie de tableaux. Elle va être transportée à Londres où l'on présume que l'acquisition sera faite pour le compte de la Cour de Russie. Cette collection, qui n'excède pas le nombre de quatre-vingt-quatorze à quatre-vingt-seize tableaux, en renferme vingt-cinq ou vingt-six de premier ordre (ci-joint une indication) et quelques chefs-d'œuvre des premiers maîtres, notamment *la Vierge aux Candélabres* de Raphaël, *la Descente de Croix* de Francesco Francia et *le Massacre des Innocents* de Nicolas Poussin [2].

Ce dernier tableau mériterait assurément de figurer au Musée Na-

[1] Toscane. Vol. 175, fol. 147-148. Bellocq à M. Thiers. Florence, 9 mai 1840. Direction politique, n° 373.

Bellocq (Louis-Pierre-Vincent-Castor-Gabriel), attaché aux Affaires étrangères (1807), troisième secrétaire à Madrid (août 1814), deuxième secrétaire (1817) et premier secrétaire sur place (1821), à la Haye (1824), à Rome (1827), ministre à Hambourg (1832), à Florence et à Lucques (1833), ministre plénipotentiaire à Florence (1841). Mis à la retraite (avril 1845). Rappelé à l'activité et ministre à Bruxelles (avril 1848). Mort à Paris le 9 avril 1853.

[2] Ce dernier tableau fait actuellement partie du musée de Chantilly. Il a été acheté, en 1854, par le duc d'Aumale, à Londres, chez Colnaghi.

tional de Paris. Il sera mis devant les yeux de Votre Excellence, ainsi que les deux autres, par M. Galvani, chargé par Son Altesse Royale d'aller diriger la vente. Les prétentions du duc, quant au prix total de la collection entière, seraient de 40 à 50 000 livres sterling. L'origine des tableaux est bien constatée. Ils proviennent, en grand nombre, de la Galerie Borghèse[1]; ils ont été achetés à M. Lucien Bonaparte. Ils sont la propriété particulière du duc. »

LISTE DES PRINCIPAUX TABLEAUX

DE LA GALERIE DE S. A. R. LE DUC DE LUCQUES[2].

Raffaello d'Urbino	La Madone dite « des Candélabres ».
Pietro Perugino	Madone avec l'Enfant Jésus et deux saints.
Gherardo delle Notti	Le Christ devant Pilate.
Annibale Caracci	La Cananéenne aux pieds du Rédempteur.
Ludovico Caracci	Il Cieco nato (l'aveugle de naissance).
Agostino Caracci	Le Fils de la Veuve.
Francesco Francia	La Madone avec l'Enfant Jésus, saint Jean et quatre saints.
— —	Descente de Croix.
Nicolas Poussin	Le Massacre des Innocents.
Il Dominichino	La Sainte Cécile au violon.
—	Translation de la « Santa Casa de N. D. di Loreto » et trois saintes.
Annibale Caracci	La Madone, l'Enfant Jésus, saint Jean et deux saintes.
Federico Baroni	« Noli me tangere ».
Simone da Pesaro	Repos en Égypte.
Guercino	La Samaritaine.
Fra Bartolomeo	La Naissance du Seigneur.
Mazzolino da Ferrara	Même sujet.
Pietro della Francesca	La Madone avec l'Enfant Jésus.
Benvenuto Garofalo	La Paresse et la Vigilance.
Holbein	La Vierge.

[1] D'après Ridolfi, *Relazione sulla Galleria del R. Istituto di Belle Arti in Lucca*, une partie de ces toiles provenait de la Galerie Albani.

[2] Toscane. Vol. 175, fol. 149. Annexe à la dépêche n° 375.

Carlo Massei, dans sa *Storia civile di Lucca dall' anno 1796 all' anno 1848*, donne, à la page 465 de son deuxième volume *(Documento n° 16)*, une liste

Obligé d'aller peu après à Lucques pour remettre au duc la lettre par laquelle Louis-Philippe lui notifiait le mariage du duc de Nemours, Bellocq revenait, dans sa dépêche du 9 juin, sur la vente de la galerie :

« ... Le Duc, écrit-il[1], n'a pas fait tomber le discours sur ses embarras financiers. Je sais seulement qu'il est blessé de la critique que ses sujets ont exprimée à l'occasion de l'envoi de sa galerie de tableaux à l'étranger. « Ils n'ont pas senti, dit-il, ce qu'il y avait de généreux dans le sacrifice auquel je me suis résigné plutôt que de leur imposer de nouvelles taxes. »

Au reste, cette opération est extrêmement mal conçue. Les tableaux sont envoyés au hasard à Londres, sans qu'on se soit assuré à l'avance d'un acquéreur. Tous les frais de transport sont à la charge de Son Altesse Royale. L'argent nécessaire pour couvrir les premières dépenses n'ayant pu être réalisé à Lucques, un capitaliste de Florence

plus complète des principaux tableaux de cette galerie. Je dois à l'obligeance de M. Luigi Volpicella, alors directeur du *R. Archivio di Stato de Lucques*, aujourd'hui appelé à la direction des Archives d'État de Gênes, la communication de cette liste, dans laquelle j'ai relevé celles des toiles que Bellocq n'a pas fait figurer dans l'état ci-dessus :

Rubens	Saint Georges.
B. Murillo	La Vierge et l'Enfant Jésus.
Bronzino	Hercule sur le bûcher.
—	Portrait d'Annibal Caro.
Guido Reni	Le Sauveur.
—	Saint Joseph.
Paolini	Les Fiançailles de sainte Catherine.
Angelica Kaufmann	Portrait d'Amarilli Etrusca.
Guido Reni	Le Christ sur la Croix et deux saints.
—	La Madone des neiges.
Paolo Veronese	Portrait en pied d'un Magistrat vénitien.
Ribera	Saint Jérôme.
Salimbeni	La Visite de saint Charles Borromée aux Pestiférés.
Guido Reni	Mariage de sainte Appolonia.
Guercino	La Madone et l'Enfant Jésus.
—	Hérodiade.
Van Dyck	Portrait de Charles-Quint.
Tintoretto	La Cène (dessin).
Paolo Veronese	Le Rapt d'Europe (dessin).
Guercino	Saint Jean.

[1] Toscane. Vol. 175, fol. 152. Bellocq à M. Thiers. Florence, le 9 juin 1840. Direction politique, n° 375.

a fait une avance de 25 000 écus [1] à prélever sur le produit de la vente, et la joie d'avoir trouvé une pareille somme a été si grande que le prêteur a reçu de la main du Duc lui-même les insignes de l'ordre de Saint-Louis...

A mon retour de Lucques, j'ai reçu la dépêche n° 86 que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser le 27 mai. Ce que j'ai dit plus haut répond à la recommandation qu'Elle veut bien me faire relativement à la galerie de tableaux mise en vente par le Duc. La collection entière a été expédiée pour l'Angleterre, à l'exception des trois tableaux que j'ai indiqués dans mon rapport du 9 mai et que M. Galvani doit présenter à Votre Excellence en passant à Paris. J'ai remis à cet artiste une lettre pour lui servir d'introduction et j'espère qu'il en aura fait usage à l'heure qu'il est..... »

Galvani s'arrêta-t-il à Paris? Y vit-il M. Thiers? Je ne saurais le dire. J'en doute fort cependant, mais, en tout cas, ce qui est absolument certain, c'est que les embarras financiers de Charles-Louis devenaient de plus en plus sérieux, ses besoins d'argent de jour en jour plus pressants. On s'en convaincra en lisant ces quelques lignes de Bellocq :

« Le duc de Lucques, écrit-il à M. Thiers le 19 juillet 1840 [2], a ordonné à son ministre des Affaires étrangères, le baron Ostini [3], de se rendre de Vienne à Berlin pour complimenter le roi Frédéric-Guillaume IV de son avènement. On mande que Son Altesse Royale a le désir de

[1] Cent quarante mille francs. L'écu de Toscane valait, en 1840, 5 fr. 60.

[2] Toscane. Vol. 175, fol. 194. Direction politique, n° 380.

[3] Ostini (Fabrice, baron) (1787-1865), représentant du duc de Lucques à Vienne, conseiller d'État honoraire du duché par décret du 22 décembre 1839, ministre secrétaire d'État pour les Affaires étrangères après la mort du marquis Manzi, par décret du 20 mars 1840, n'en continua pas moins de rester titulaire du poste de Vienne où il passa plus de temps qu'à Lucques. Relevé de ses fonctions, le 17 décembre 1843, il fut révoqué le 28 du même mois et privé de son titre et de son grade de conseiller d'État.

« Ostini, lit-on à la page 28 du tome IV de la *Storia della Diplomazia Europea in Italia* de Nicomede Bianchi, était en réalité un agent secret de Metternich. Cet homme qui avait commencé par être un simple domestique au service de Mgr Leardi, avait, grâce à son absence totale de scrupules et en consentant à se prêter à n'importe quelle besogne, réussi à monter si haut dans les bonnes grâces de Charles-Louis que, non content de lui conférer la noblesse et le titre de baron, celui-ci l'avait accrédité en qualité de ministre auprès de la Cour de Vienne. »

Voir plus loin ce que, dans sa dépêche du 5 novembre 1836, le comte de Sambuy mande à son gouvernement sur le compte du baron Ostini.

faire Elle-même une visite à ce souverain; mais ce voyage dépendra sans doute du résultat de la vente de sa galerie de tableaux en Angleterre. Jusqu'ici, il n'avait été question que d'une course aux eaux d'Ischl. »

Trois mois plus tard, Charles-Louis n'était guère plus en fonds, puisque, le 19 octobre, Bellocq rendait compte que : « l'Infant-Duc a renoncé pour le moment à ses projets de voyage en Allemagne [1]. »

Loin de s'améliorer, la situation financière du duc ne faisait au contraire que s'aggraver. Les semaines et les mois se passaient et, en attendant une solution qui ne venait pas, on en était réduit aux expédients.

« M. Kakoschkine [2], ministre de Russie, est de retour à Turin depuis avant-hier d'un voyage qu'il vient de faire à Florence et à Parme, mande à son tour un peu plus tard, le 3 avril 1841, le comte Eugène Ney [3]. Il a eu l'honneur d'être reçu par S. M. l'archiduchesse Marie-Louise et de dîner avec elle la veille de son départ. Il l'a trouvée très bien portante. Il prétend que c'est le duc de Lucques qui fait courir des bruits fâcheux sur la santé de Sa Majesté, lorsqu'il a besoin d'argent; qu'il fait insérer des articles dans les journaux où on laisse pressentir sa fin prochaine et que grâce à ce moyen, il obtient de l'argent à meilleur marché... »

Il faut croire que ce moyen assez peu délicat commençait à être usé et ne valait plus au duc de Lucques que d'assez maigres ouvertures de crédit.

[1] Toscane. Vol. 175, fol. 213. Direction politique, n° 391.

[2] Kakoschkine (Nicolas-Alexandrovitch) avait, au début de sa carrière, alors qu'il n'avait encore que le titre d'assesseur de collège, été attaché à la légation de Pozzo di Borgo durant son séjour en Belgique pendant les Cent-Jours. Conseiller d'ambassade à Londres, puis à Paris avant d'être envoyé à Florence comme chargé d'affaires, conseiller d'État en 1833, ministre de Russie à Turin en 1837, conseiller intime en 1842, ministre à Naples en 1853, à Dresde en 1863, il fut mis à la retraite en 1864.

[3] Turin. Vol. 315, fol. 158. Comte Eugène Ney à Guizot, Turin, le 10 août 1841. Direction politique, n° 32.

Ney (Eugène, comte) (1806-1845), troisième fils du maréchal. Attaché à Nauplie (5 décembre 1833), secrétaire par intérim à Rio-Janeiro (19 juin 1837), secrétaire sur place (4 mars 1839), à Turin (1840). Chargé d'affaires pendant l'absence du marquis de Dalmatie, premier secrétaire sur place (29 juillet 1842).

« L'Infant-duc se trouve toujours dans une extrême pénurie d'argent, écrit Bellocq à Guizot dans une dépêche de Florence en date du 31 décembre 1841[1]. Il eut besoin dernièrement d'une somme de 9000 écus pour les dépenses les plus urgentes de sa maison. Un seul banquier s'offrit à la lui prêter, moyennant un taux d'intérêt très élevé et une créance hypothécaire sur les biens personnels du marquis de Boccella, grand-maître de la Cour.

Madame la Duchesse[2], instruite d'une exigence aussi humiliante pour le souverain de Lucques, fournit à propos cette somme sur son pécule privé, que l'on dit être fort considérable et surtout tenu en très bon ordre.

Un personnage parfaitement instruit des revenus de la principauté expose la situation financière de l'État et celle du Prince comme il suit :

La totalité des produits du duché est de 5 millions de lires lucquoises (3 750 000 francs).

Les contributions annuelles s'élèvent au delà de 2 millions de lires (1 500 000 francs).

On calcule l'impôt territorial à 33 pour 100 des revenus.

Sur les 2 millions de lires (1 500 000 francs), total des recettes, le Duc prélève pour sa dotation 500 000 francs. Il reçoit en outre 500 000 francs de la cour de Vienne, ce qui porte sa liste civile à un million de francs.

La totalité des dettes du Prince est évaluée à 3 millions de francs, soit trois ans de son revenu, non compris ce qu'il retirait autrefois de l'Espagne[3].

Ce tableau fait voir qu'il serait aisé de rétablir les affaires de l'infant-duc de Lucques, s'il pouvait pendant quelque temps se résoudre

[1] Toscane. Vol. 176, fol. 115. Direction politique, n° 7.

[2] Marie-Thérèse-Ferdinande-Félicie-Gastane-Pia de Savoie, fille de Victor-Emmanuel Ier, roi de Sardaigne, née en 1803, morte en 1879, avait épousé en 1820 le duc Charles II — Louis de Bourbon, infant d'Espagne (1799-1883), duc de Lucques de 1824 à 1847, duc de Parme de décembre 1847 au 14 mars 1849.

[3] « Un autre sujet de préoccupation pour le Duc, écrivait de Livourne, le 10 novembre 1841, Bellocq à Guizot (*Ibid.*, Toscane. Vol. 176, fol. 103. Direction politique, n° 3), m'a paru être la situation actuelle de l'Espagne qui, non-seulement a tari une source principale de ses revenus, mais lui fait craindre qu'elle ne soit à jamais perdue pour lui. Les produits annuels des commanderies dont il était investi s'élevaient à 58 000 piastres, environ 300 000 francs, lesquels, en raison des vices et des abus de l'administration, dans les dernières années ne représentaient plus, lorsqu'ils arri-

à des règles strictes d'économie et se confier à des mains pures pour opérer une liquidation. »

Ce n'était pas la première fois que la Duchesse avait dû intervenir et essayer, quoique bien inutilement, de conjurer une catastrophe. Le pauvre Duc, s'il était incorrigible, était malheureusement aveugle et, comme le montre la dépêche confidentielle que le comte de Sambuy, ministre de Sardaigne à Vienne, adressait, le 5 novembre 1836, au comte Solaro della Margarita, cinq années s'étaient écoulées sans ébranler la confiance que Charles-Louis s'obstinait à avoir dans le dévouement du singulier diplomate chargé de le représenter à Vienne et d'y défendre ses intérêts, du triste sire qui dut un peu plus tard, à la faveur de son maître, de cumuler jusqu'en 1843 ces fonctions avec celles de ministre des Affaires étrangères du duché.

« Quoique les dettes contractées par S. A. R. le duc de Lucques, lit-on dans cet instrument, rendissent nécessaires, du moins en partie, l'emprunt qu'il a conclu ici l'été dernier à la connaissance, et, je crois même, avec l'intervention de S. A. R. Madame la Duchesse, on m'assure pourtant qu'il n'a pu en retirer lui-même beaucoup d'argent d'après les plaintes qu'il en a faites. On prétend qu'il aurait pu avoir de la banque Sina[1] les fonds qui lui étaient nécessaires au 5 pour 100 au pair, et, qu'au lieu de cela, on lui a fait faire une négociation fort embrouillée, comme le sont souvent celles de pareils emprunts dans lesquels les primes, commissions et pots-de-vin absorbent quelquefois une partie du capital.

On va même jusqu'à dire que le baron Ostini, chargé d'affaires du Prince, a prélevé pour son compte 80 000 florins, ce qui en fait le

vaient en ses mains, qu'une somme de 18 000 piastres, environ 100 000 francs. Cette pénurie, parvenue aujourd'hui à un degré extrême, force le Duc à rentrer dans ses États pour faire des économies; mais ces économies ne sauraient être de quelque importance aussi longtemps qu'il aura autour de lui des créatures intéressées à le jeter dans la dissipation pour en profiter elles-mêmes. »

[1] Il s'agit ici du baron Georges Sina (1782-1856) d'origine grecque, chef à ce moment de la grande maison de banque fondée à Vienne par son père et auquel, en reconnaissance des services très réels qu'il avait rendus au commerce de l'Autriche et des nombreuses œuvres de bienfaisance qu'il avait fondées, l'empereur François Ier avait conféré la noblesse et le titre de baron hongrois.

10 pour 100. J'ignore jusqu'à quel point cela peut être vrai, mais il est sûr que le train de maison qu'il tient n'est nullement en rapport avec ses appointements et que, ne possédant rien, il y a quelques années, et ayant épousé une femme sans fortune, il a pourtant acheté un hôtel à Vienne, qu'il a loué à son souverain, et acquis en outre dans les environs une maison de campagne, où il fait forer à grands frais un puits artésien. Ces différentes circonstances font supposer qu'il a des ressources dont l'origine n'est pas connue, et les uns les attribuent à l'emprunt en question, tandis que d'autres pensent qu'il pourrait aussi les tenir du Gouvernement autrichien, soit du prince de Metternich dont il passe pour être l'espion en société, assertion à laquelle je ne sais quel degré de foi on doit ajouter [1]. »

D'ailleurs, bien plus encore que son orgueil, l'insouciance, qui était le fond de son caractère, aurait empêché l'Infant-Duc d'accepter une combinaison, qui seule cependant avait chance de le sauver en lui permettant de rétablir, au bout d'un laps de temps relativement assez court, l'équilibre de son budget personnel. Mais pour cela, il lui eût fallu remettre entre les mains d'un mandataire sûr et compétent la gestion et le règlement de ses affaires. Il ne put s'y résoudre et, comme le prouvent ces quelques lignes d'une dépêche en date de Florence, le 9 septembre 1842, de Bellocq à Guizot, la situation n'avait fait naturellement qu'empirer :

« ... M. le baron Ostini, ministre des Affaires étrangères de la Principauté de Lucques, est passé à Florence se rendant à Vienne. Il m'a dit que son voyage avait pour but de faire des arrangements pour tirer le duc de Lucques de l'état de pénurie d'argent où il se trouve. Ce prince songerait à faire un voyage en Allemagne, *mais les moyens lui manquent totalement...* [2]. »

[1] Dès 1829, le duc de Montmorency-Laval avait signalé au comte Portalis le fait que le comte de Sambuy relevait à son tour sept ans plus tard. Parlant du duc de Lucques dans sa dépêche de Vienne, le 28 juillet 1829 (Archives des Affaires étrangères. Autriche. Vol. 411, n° 97, fol. 102), Laval lui disait : « Son chargé d'affaires, M. Ostini, qu'il traite d'ailleurs avec peu d'estime et de confiance, est dans la classe de cette diplomatie subalterne entièrement au service du prince de Metternich. »

[2] Toscane, vol. 176, fol. 209. Bellocq à Guizot, Florence, 9 septembre 1842. Direction politique, n° 31.

J'aurais pu à la rigueur me contenter d'ajouter que, malgré l'intérêt personnel qu'Ostini avait à procurer à son maître l'argent dont il avait plus que jamais besoin, ses démarches à Vienne avaient une fois de plus été infructueuses, mais les faits, que Bellocq enregistre dans sa dépêche du 25 janvier 1843[1], sont tellement curieux, si étranges même, que j'ai cru devoir la publier sans en retrancher un seul mot :

MONSIEUR LE MINISTRE,

« Lorsqu'il y a quinze jours, M. le baron Ostini arriva de Vienne à Florence, ce retour imprévu causa une grande surprise, surprise d'autant plus légitime que lui-même avait écrit récemment qu'il passerait tout l'hiver à la Cour d'Autriche. Cependant on a su par les gens du Palais Pitti qu'il y était attendu. On a remarqué que le lendemain de son arrivée, il avait été reçu par le Grand-Duc[2] en audience privée et qu'il n'était parti pour Lucques qu'après avoir séjourné ici trois fois vingt-quatre heures. Aussi était-il naturel de penser qu'il y avait quelque chose de mystérieux dans ce voyage.

Pour moi, je ne pouvais m'en tenir strictement au motif que M. Ostini alléguait dans une visite qu'il s'était empressé de me faire. Il me dit qu'ayant trouvé ses instructions insuffisantes pour l'arrangement des affaires des finances de Son Altesse Royale, il avait mieux aimé venir en prendre d'autres personnellement que d'entrer en explications par une correspondance lointaine. J'ai donc cru nécessaire de me livrer à quelques investigations et je vais avoir l'honneur de communiquer à Votre Excellence le résultat que je tiens pour certain.

Une des fantaisies du duc de Lucques est de se faire servir par de jeunes et beaux valets. Il avait une prédilection particulière pour son barbier qu'il se proposait d'avancer à l'emploi de valet de chambre

[1] Toscane, vol. 177, fol. 10-12, Bellocq à Guizot, Florence, 25 janvier 1843. Direction politique, n° 43.

[2] Léopold II, grand-duc de Toscane (1797-1870) avait succédé à son père le grand-duc Léopold Ier en 1824. La douceur de son gouvernement, jointe à la fermeté avec laquelle Fossombroni résista à la pression de l'Autriche lui valut une certaine popularité. Il n'osa pas soutenir Charles-Albert en 1848, et dut en 1849, devant l'attitude menaçante des libéraux, s'enfuir à Vienne avant de se réfugier peu après à Gaëte où il rejoignit Pie IX. Dès son retour dans ses États, il inaugura un régime de réaction qui lui aliéna définitivement ses peuples. Aussi la Toscane se souleva-t-elle dès le mois d'avril 1859 et Léopold II, chassé de Florence, abdiqua le 21 juillet en faveur de son fils Ferdinand.

au commencement de la nouvelle année; mais tout à coup ce favori présomptif est saisi de violentes douleurs d'entrailles et meurt, à peine âgé de 21 ans. Un autre domestique, que le Prince voulait aussi rapprocher de sa personne, est atteint du même mal et succombe pareillement. Des bruits d'empoisonnement circulent dans l'intérieur du Palais et au dehors. Les soupçons semblent s'arrêter sur les valets de chambre en exercice, dont l'un, Anglais de nation[1], accompagne constamment Son Altesse Royale. On agite la question de savoir s'il conviendra d'ouvrir une enquête judiciaire; mais le Prince, frappé d'épouvante et craignant pour sa propre vie, exige que l'affaire soit étouffée.

Pour comble d'intimidation, des lettres menaçantes, dictées par un emportement jaloux, lui sont adressées par le comte de Syracuse[2]. J'ai indiqué, dans ma dépêche n° 36, que le prince napolitain, rappelé par le Roi, son frère, au mois d'octobre dernier, avait laissé à Lucques une dame étrangère, dont il était vivement épris. Soit que les visites journalières du Duc chez cette dame, jusqu'au moment de son départ pour Naples où elle se trouve maintenant, eussent déplu au comte de Syracuse, soit qu'elle-même eût quelque sujet de ressentiment, il est de fait que le comte de Syracuse écrivit à l'Infant-Duc dans des termes qui achevèrent de troubler son esprit pusillanime et superstitieux. L'existence de ces lettres m'a été confirmée par M. Ostini, tout en ajoutant que la bonne harmonie était rétablie entre les deux cousins.

Il paraît que le Duc, tourmenté de sinistres pensées, entretint Mme la Duchesse de ces divers événements et c'est à cette confidence qu'on attribue l'aggravation survenue alors dans l'état de la Princesse qui semblait se reprendre à la vie.

Les choses étant ainsi, un avis, transmis je ne sais de quel endroit, mais non de Lucques, fit connaître à Vienne qu'aucune des personnes qui formaient l'entourage du Duc n'était en mesure de lui fournir des ressources dans son abattement moral et que le baron Ostini seul pouvait avoir assez d'ascendant et de dextérité pour bannir de l'esprit du prince les fantômes qui l'assiégeaient et pour y ramener le calme. Alors fut décidé le départ de ce ministre. Il quitta Vienne le 3 janvier, arriva dans la nuit du 10 à Florence, d'où il écrivit à son

[1] Il s'agit là d'un certain Ward, qui ne cessa d'être en faveur auprès du Duc et finit même par être comblé d'honneurs et appelé à de hautes fonctions. Cf. plus loin une note complémentaire sur Ward.

[2] Léopold-Benjamin-Joseph des Deux-Siciles, comte de Syracuse (1813-1860), troisième fils de François Ier, frère du roi Ferdinand II. Il épousa en 1837 Victoire-Louise-Philiberte de Savoie-Carignan (née en 1814).

maître qu'il était venu, d'après le conseil du Cabinet autrichien, trouver le grand-duc de Toscane pour des incidents de la négociation dont il avait été chargé et qu'il croirait offenser Son Altesse Royale si, se voyant aussi rapproché d'Elle, il ne sollicitait la permission d'aller lui présenter l'hommage de son profond respect. Le Duc s'empressa de le mander auprès de lui et M. Ostini se rendit, le 14 dans la matinée, à Lucques où il est encore.

Dans la conversation que j'ai eue avec lui sur les affaires de l'Europe en général, il a exposé avec sagacité la question qui préoccupe aujourd'hui toutes les têtes politiques de l'Allemagne, je veux dire *la lutte de prépondérance entre les deux grandes monarchies qui pèsent sur la masse du Corps Germanique, l'une, la Prusse, active, entreprenante, favorisant ouvertement le progrès, par là attirant vers elle dans les temps de paix et de prospérité sociale les États d'un ordre inférieur, l'autre, l'Autriche, immobile, lente dans ses opérations, essentiellement conservatrice et voyant à son tour, dans les temps de malheur et de guerre, se diriger vers elle les vœux de ces mêmes États.* Là un monarque plein d'énergie, aimant la célébrité, ici, un grand homme d'État, attiédi par l'âge, ennemi de toute secousse violente et n'aspirant qu'à maintenir son œuvre jusqu'au terme de sa vie. De tels éléments agissant, même de loin, les uns sur les autres, on peut prédire que le côté du mouvement l'emportera à la longue sur celui du repos. Mais que le personnage éminent qui dirige le Cabinet impérial vienne à disparaître de la scène politique, la balance penchera aussitôt vers la Prusse. Tel est du moins le sentiment qui, d'après M. Ostini, paraît dominer en Allemagne. »

Trois semaines plus tard, Bellocq rentrait dans le vif du sujet. Sa dépêche du 15 février 1843 est en effet tout entière consacrée à la transmission de renseignements aussi curieux que précis sur la situation financière de l'Infant-Duc, aggravée encore par les incartades et les pertes au jeu de son fils, et sur quelques singulières réformes, très dures pour ceux qui subissaient de ce fait de pénibles réductions, sur de mesquines économies d'autant plus vexatoires qu'on ne pouvait se flatter de rétablir ainsi l'équilibre du budget de la principauté.

« Depuis l'envoi de ma dépêche n° 43, écrivait-il [1], j'ai appris que la négociation, dont le baron Ostini s'était chargé auprès de la Cour de

[1] Toscane, vol. 177, fol. 13. Direction politique, n° 44.

Vienne, afin de procurer une avance de fonds au duc de Lucques, avait échoué. On désirait obtenir un emprunt, ou du moins l'anticipation d'une ou plusieurs annuités de la rente de 500000 francs que l'Autriche et la Toscane se sont engagées, par le traité de Vienne, à payer régulièrement à l'Infant-Duc jusqu'à l'époque de la réversion du duché de Parme. Le Cabinet impérial a jugé que cette demande était inadmissible, comme s'appuyant sur la durée hypothétique d'une situation qui peut varier d'un moment à l'autre. Quelques personnes prétendent qu'on a même essayé de mettre en avant la proposition, plus d'une fois suggérée par l'orgueil des patriciens lucquois, d'abandonner au grand-duc de Toscane les droits de réversibilité des États de Parme et de conserver la souveraineté de Lucques moyennant une compensation financière; mais on a bien vite reconnu que cette question d'échange ne pouvait être traitée sans l'assentiment et le concours des puissances signataires des actes de Vienne.

Ainsi le voyage de M. Ostini en Autriche n'a produit aucun changement favorable dans la position financière de l'Infant-Duc. En arrivant à Lucques, le ministre a trouvé ce prince en proie à de nouvelles contrariétés. Il venait d'être informé que son fils avait perdu une somme considérable au jeu avec les officiers de son régiment [1] et que le roi de Sardaigne, fort courroucé de cette conduite, se montrait fort disposé à le congédier de son service. Il a fallu d'abord pourvoir au payement de la somme due par le jeune prince. Elle a été fournie par S. A. R. Madame la Duchesse. Ensuite le duc s'est résolu d'aller à Turin. Il est parti depuis quelques jours et s'était fait précéder par le baron Ostini. Je ne serais pas surpris que l'Autriche, qui avait vu avec déplaisir le prince héréditaire de Lucques entrer dans les rangs de l'armée sarde, voulût saisir cette occasion pour l'attirer au service de l'Empereur. Le bruit se répand que le duc de Lucques se rendra directement de Turin à Vienne.

Pendant l'absence de Son Altesse Royale, il sera procédé à de sérieuses réformes dans sa maison. Malheureusement, elles frapperont un grand nombre de vieux serviteurs, dont les pensions de retraite ont déjà subi des réductions. On a calculé qu'il était absolument nécessaire d'effectuer une économie de 600 piastres [2] par mois dans le département du grand-maître et de 400 dans celui du grand-écuyer.

[1] Il servait alors au régiment de Novare-Cavalerie. Celui qui devait devenir, en 1849, le duc Charles III de Parme et mourir assassiné en 1854, était à ce moment connu en Piémont sous le nom de « *il Duchino* », le petit Duc.

[2] La piastre valait 5 fr. 43.

Cette mesure fera éclater de très vives plaintes sans atteindre toutefois aux véritables sources des abus. »

Dans toutes ces dépêches, il vient encore d'être tant de fois, presque à tout moment, question du baron Ostini, du singulier personnage, du cynique aventurier, dont une étrange fantaisie princière avait eu la prétention de faire un diplomate, de l'intrigant parvenu qui a, pendant trop longtemps, exercé une si déplorable influence sur les actes et la conduite de l'Infant-Duc que, pour le faire connaître plus complètement encore que ne l'a fait une première dépêche confidentielle du comte de Sambuy, je ne recule pas devant une nouvelle digression et n'hésite pas à remonter à trois ans en arrière. On me le pardonnera si, comme je l'espère, on trouve quelque intérêt à lire l'emprunt que je fais à une autre dépêche confidentielle (LVII) du comte de Sambuy au comte Solaro della Margarita, en date de Vienne, le 10 septembre 1840 [1].

« Revenant au baron Ostini, il y a tant de contradictions dans sa conduite et dans tout ce qu'il dit, qu'on ne peut absolument pas savoir à quoi s'en tenir sur son compte. Il prétend qu'il va rester à Lucques jusqu'au mois de mars [2] et qu'il n'accompagnera pas le duc dans le voyage qu'il va faire en Allemagne. Il paraîtrait donc qu'il va s'établir à Lucques comme ministre des Affaires étrangères; mais, pas du tout, il assure qu'il n'a accepté cet emploi ou, pour mieux dire, ce titre, uniquement que pour empêcher son souverain de le donner à Schmucker [3] ou au général Werklein [4], sur l'un desquels il voulait

[1] Comte Mario degli Alberti. *Carteggio Sambuy*, II, 346-347.

[2] Ostini avait à ce moment annoncé qu'il allait partir de Vienne pour se rendre à Lucques et Sambuy pensait qu'il allait travailler à l'établissement de la souveraineté de l'Autriche à Parme.

[3] Schmucker (Édouard-Pierre), un des agents de Metternich, envoyé par lui à Naples avec la mission spéciale d'obtenir les faveurs de la reine douairière des Deux-Siciles, Isabelle de Bourbon, qu'il ne tarda pas à dominer si complètement qu'elle n'eut plus de secrets pour lui. (Cf. pour plus de détails, Bianchi, *Storia documentata della diplomazia Europea in Italia*, III, 380.)

[4] Werklein (Joseph, baron), colonel autrichien, commissaire impérial chargé, de 1815 à 1818, de l'administration du duché de Lucques, secrétaire particulier de Marie-Louise depuis 1820. Secrétaire d'État des duchés de Parme, Plaisance et Guastalla en 1829, il exerça ses fonctions jusqu'aux troubles de février 1831 et quitta, à ce moment, définitivement le duché.

faire tomber son choix, le plus mauvais qu'il pût certainement faire; que cette place ne lui convient nullement, parce qu'elle lui fait perdre les appointements qu'il reçoit du duc de Nassau[1] et *plusieurs autres avantages pécuniaires dont il jouit à Vienne*, tandis que les émoluments en sont fort modiques, de manière que, s'il peut la faire donner par le duc à un honnête homme, il s'en débarrassera pour venir à son poste ici. C'est donc ici qu'il veut se fixer définitivement. Pas le moins du monde. Il avoue qu'il ne peut rester à Vienne où sa femme n'est pas admise dans la société (c'est une ancienne entretenue du feu prince Esterhazy), tandis qu'en Italie elle est reçue partout comme dame de la duchesse de Lucques[2], et que la petite société, à laquelle elle est obligée de se restreindre ici, ne convient pas à ses fils et à sa fille destinés à en fréquenter une autre. Remarquez que le baron Ostini, précepteur en Sardaigne du marquis de la Planargia[3], ensuite maître d'italien à Cagliari, est venu ici avec le nonce Leardi[4], comme une espèce de secrétaire, valet de chambre, qui dînait à l'office. Il soutient après cela qu'il n'accompagnera pas le duc à Parme, ce qui ne peut être parce que n'étant pas Lucquois, il n'y a pas de motif pour que la Toscane l'employe, lorsqu'elle acquerra ce petit duché.

[1] Le dernier duc de Nassau, Adolphe-Guillaume-Auguste-Charles-Frédéric, né en 1817, venait de succéder en 1839 à son père, le duc Guillaume. Le duché de Nassau a cessé d'exister en 1866, époque à laquelle il fut réuni à la Prusse.

[2] L'essai ne fut pas heureux, et la société de Lucques n'avait, il faut le croire à en juger par ce que nous apprend une dépêche de Bellocq à Guizot, de Florence, le 9 avril 1841 (Toscane, vol. 416, fol. 35. Direction politique, n° 407), guère mieux reçu Ostini et sa femme que celle de Vienne : « Dans les derniers jours du mois de mars, M. le baron Ostini, ministre des Affaires étrangères de la principauté de Lucques, est passé à Florence en se rendant à Vienne où il se propose de reprendre temporairement l'exercice de ses fonctions diplomatiques qu'il réunit encore à celles de sa première charge. Ce personnage, du reste, paraît être très peu satisfait de sa position à Lucques. Étranger aux familles ainsi qu'aux intérêts matériels du pays, *il y est regardé comme l'instrument docile du Cabinet autrichien*, et la confiance publique s'éloigne de lui en même temps qu'il sent décroître auprès du prince son crédit qui n'est plus en effet à comparer avec celui que lui donnaient autrefois son séjour permanent à la Cour de Vienne et la faveur marquée du chancelier d'Empire et d'État. »

[3] Planargia (Marquis Jean-Antoine Paliacciu della) (1783-1860), lieutenant-colonel en 1821, avait été à ce moment attaché à la division de Sardaigne. Lieutenant-général en 1839. Général d'armée en 1848.

[4] Leardi (Mgr Paul) (1763-1828), nonce apostolique à Vienne en 1819. Ce fut lui qui lut, au Consistoire du 17 juin 1793, l'oraison funèbre de Louis XVI. Il mourut au moment où il avait les plus grandes chances de succéder à Pie VII.

Tant il y a qu'il est impossible de déduire quelque conséquence un peu plausible de tout ce qu'il dit et qu'on ne sait vraiment ce qu'il est permis d'en croire. C'est à coup sûr peu de chose, peut-être même rien du tout.

Au reste, il ne serait nullement étonnant que toutes les circonstances survenues depuis que j'ai eu l'occasion de vous entretenir des vues de l'Autriche sur Parme, ne l'eussent décidé à en remettre l'exécution à un moment plus opportun. »

Qu'était devenue, au milieu de toutes ces tergiversations, de toutes ces manœuvres, de toutes ces difficultés, de toutes ces courses à la recherche d'avances et de prêts, la galerie de tableaux dont, dès le printemps de 1840, le duc de Lucques avait cependant dû prendre la cruelle résolution de se séparer? Je l'ignorerais probablement encore maintenant, sans les précieuses communications que je dois à la bienveillance du chevalier Luigi Volpicella, directeur du *R. Archivio de Stato* de Lucques [1]. Grâce à lui, je me trouve en mesure, non seulement de compléter les indications contenues dans les dépêches de Bellocq, mais de résumer ici l'histoire de la création et de la dispersion de l'éphémère *Galleria Palatina* de Lucques.

L'infant-duc Charles-Louis n'était pas rien qu'un prodigue, ne se souciant guère du lendemain, c'était aussi, c'était même surtout, un fantasque, un être capricieux, une espèce d'enfant gâté, désireux de faire parler de lui, ayant bon cœur, mais faible, impulsif et impressionnable, toujours prêt à se laisser aller presque instinctivement à des élans regrettables ou généreux, ne manquant pas d'un certain goût artistique, voulant enfin, quoique, et même parce que, souverain d'une minuscule principauté, faire grand à tout prix. A peine monté sur le trône, dès le moment où il lui fut possible d'agir à sa guise, bien que ne possédant encore que les quelques toiles trouvées dans l'héritage de sa mère, l'infante Marie-Louise, l'ex-reine d'Étrurie, et qui, pour la plupart, avaient appartenu à son grand-père, le roi

[1] M. Volpicella vient d'être l'objet d'une promotion bien méritée et d'être appelé en qualité de surintendant à la direction du *R. Archivio di Stato* de Gênes, bien autrement riche et important que celui de Lucques.

d'Espagne, Charles IV, il avait conçu le projet de créer à Lucques une galerie de tableaux, peut-être, et même presque certainement, parce que hanté par ses rêves de grandeur et de splendeur il avait honte d'être à peu près le seul des princes italiens dont la capitale ne possédât pas un musée. A vrai dire, même au point de vue purement politique, l'idée n'était pas mauvaise, puisqu'en flattant ainsi l'amour-propre de ses sujets, Charles-Louis s'assurait du même coup une popularité, à laquelle il aspirait, dont, plus que tout autre, il avait d'ailleurs besoin pour se faire pardonner ses faiblesses, ses légèretés, ses boutades, ses fautes, mais qui, pour cette raison même, ne pouvait être que fragile et passagère. D'autre part, le moment n'était assurément pas mal choisi. Bien servi par les circonstances, il put en effet, sans trop de difficultés et à des prix réellement avantageux, devenir en peu de temps propriétaire d'un certain nombre d'œuvres d'art provenant, soit d'églises désaffectées et de congrégations dissoutes en 1805, soit des ventes auxquelles avaient dû se résigner des familles nobles plus ou moins complètement ruinées par les crises que l'Italie avait traversées à la fin du dix-huitième siècle et pendant les vingt premières années du dix-neuvième siècle. Au bout de quelques années, grâce à ces acquisitions, la *Galleria Palatina*, propriété personnelle du Duc, ne renfermait pas moins de cent cinquante toiles, dont quelques-unes de tout premier ordre et d'une valeur incontestée[1].

Malheureusement, le duc Charles-Louis manquait de caractère, de suite dans les idées, de sens politique et plus encore de sens moral. Dès le jour où il prit en main les rênes du gouvernement, l'Autriche, bien servie par des agents de toutes sortes et de tout rang, bien renseignée sur le compte du jeune souverain, mit tout en œuvre pour le tenir sous sa coupe. Elle n'eut pas de peine à l'entourer presque exclusivement de créatures,

[1] Cf. Cesare Sardi, *Lucca e il suo Ducato dal 1814 al 1859*, chap. vii. — Carlo Massei, *Storia civile di Lucca dall'anno 1796 all'anno 1848*, t. II. — E. Ridolfi, *Relazione sulla Galleria del R. Istituto di Belle Arti in Lucca.*

toutes absolument dévouées ou plutôt gagnées à la politique du Chancelier, auxquelles on avait donné pour consigne, d'abord de pousser le jeune Prince, puis de l'enfoncer de plus en plus dans la voie des dépenses exagérées et des plaisirs faciles, mais coûteux, enfin et par-dessus tout, de l'amener en même temps à s'éloigner le plus souvent et le plus longtemps possible de ses États en faisant naître et en développant en lui le goût des voyages[1].

La tâche de ces agents était d'autant plus aisée que le pauvre Prince, il n'est que juste de le reconnaître, ne trouvait ni appui ni consolation auprès de la Duchesse, tout entière à ses pratiques de dévotion exagérée, plus austère que jamais et ne pensant qu'au salut de son âme. Loin de chercher à ramener à elle son volage époux par quelques témoignages de tendresse et d'affection, de lui manifester quelque intérêt, de lui donner quelques sages conseils et de le mettre en garde contre les dangers de sa conduite, elle ne se plaisait que dans la société, dans l'intimité spirituelle de son confesseur, dont l'influence avait pris de telles proportions, que le Duc demanda, en vain il est vrai, au Pape le rappel de cet encombrant et dangereux directeur de conscience.

Pour se distraire, pour s'étourdir, Charles-Louis, espérant trouver, à défaut de l'oubli, tout au moins un soulagement momentané, dans les fêtes et les folies de toute espèce, se remit avec une espèce de rage à mener une existence plus vagabonde, plus désordonnée que jamais et se complut à ne plus reculer devant aucune extravagance. Aigri et profondément blessé par

[1] Malgré ses séjours prolongés et fréquents en Allemagne, malgré les frais anormaux de ces déplacements, Charles-Louis échappait encore, à de certains moments, à l'influence autrichienne et avait parfois des lueurs de raison. C'est ainsi qu'afin de calmer le mécontentement, qui commençait à devenir inquiétant, de ses sujets, il reconnut la nécessité d'alléger les charges qui pesaient sur eux. C'est ainsi encore que, sans prendre conseil de qui que ce soit, il avait, *motu proprio*, donné asile dans ses États à des réfugiés de Modène et des Romagnes et promulgué même, en 1833, une amnistie en faveur des condamnés politiques. Il se disposait à cette époque à donner à son gouvernement une forme constitutionnelle et aurait même tenté cette expérience, s'il n'en avait été empêché par les représentations, par les menaces même de l'Autriche. (Cf. Poggi, *Storia d'Italia*, t. II, p. 130.)

l'attitude nettement hostile de la Cour de Rome, il n'hésita plus à donner libre cours à son dépit contre la Duchesse, à sa haine contre le dominicain, son confesseur, à ses rancunes contre le Saint-Siège. Ce serait alors que, cédant aux conseils du duc Charles de Brunswick [1], le sinistre tyranneau, le fou couronné, « l'homme aux diamants et aux perruques », pour lequel il s'était, malheureusement pour lui, pris d'amitié au cours de ses voyages, il se serait converti au protestantisme. Malgré les dénégations formelles que le duc Charles-Louis opposa à ce prétendu changement de religion [2], Metternich s'empressa de profiter de l'incohérence trop réelle de ses idées, des contradictions qu'on ne remarquait que trop souvent tant dans sa conduite que dans les singulières manifestations de sa volonté. Le chancelier d'Au-

[1] Né en 1804, mort en 1873, chassé à deux reprises, en 1829 et en 1830, par ses sujets exaspérés, déposé en 1831 par ses agnats, ce triste sire vécut, jusqu'à la guerre de 1870, où il alla se fixer à Genève, presque tout le temps à Londres et à Paris.

[2] « Le duc de Lucques, lit-on dans une dépêche qu'Eugène Ney adresse à Guizot de Turin, le 16 juin 1841, qui vient de céder, dit-on, aux instances de Mme la duchesse de Lucques, est rentré dans le giron de l'Église romaine ». (Arch. des Aff. étrang., Turin, vol. 315, fol. 204. Direction politique, n° 49.)

On ne s'était du reste pas contenté de répandre dans toutes les Cours l'histoire vraie ou fausse de la conversion du duc de Lucques au protestantisme. Au moment même où Ney parlait de son abjuration, le département enregistrait dans une dépêche qu'il adressait à Bellocq de Paris, le 18 mai 1841 (Toscane, vol. 176, fol. 44, n° 94), des informations venues de Vienne et qui paraissaient mériter toute confiance : « Le voyage de l'impératrice d'Autriche à Modène aurait, à en croire ces informations, un autre but que celui qu'on lui assigne. L'Impératrice serait allée à Modène afin de travailler à prévenir, de la part du prince héréditaire de Lucques, l'abjuration qu'à l'exemple de son père il serait sur le point de faire du catholicisme. »

Quelque invraisemblable que lui parût cette nouvelle, Guizot désirait néanmoins savoir à quoi s'en tenir et, le 5 juin (*Ibid.*, fol. 52, Direction politique, n° 414), Bellocq lui répondait : « La version qui a trait à un changement de religion de la part du prince héréditaire de Lucques ne pourrait être admise que comme hypothèse secondaire, car ce jeune prince n'a manifesté jusqu'ici qu'une tendance à la controverse, fruit de l'irréflexion et de l'indifférence plutôt que d'un doute de conscience sur le mérite ou le choix des croyances. »

Le comte Ney ne fait de son côté que confirmer et rééditer une nouvelle que Bellocq avait déjà donnée dans sa dépêche de Florence du 9 avril 1841 (Toscane, vol. 176, fol. 27. Direction politique, n° 40) : « La santé du duc

triche « crut (ou plutôt il fit semblant de croire) avoir trouvé la clef de l'énigme dans une *maladie mentale* qu'il est d'autant plus permis de supposer dans Mgr le duc de Lucques que son père et son grand-père en ont été affectés[1] ». Non content d'ailleurs de prescrire à ses agents « de surveiller avec soin, mais sans qu'il y paraisse, la conduite du Duc à son retour dans ses États », il n'avait pas manqué d'ajouter à la dépêche qu'il adressait au comte de Senfft-Pilsach, le représentant de l'Autriche en Toscane, la recommandation d'engager confidentiellement Fossombroni « à surveiller, lui aussi, la conduite ultérieure de Mgr le duc de Lucques ». Pour mieux s'assurer ce concours, auquel il attachait un grand prix, et parvenir à trouver « la clef qui lui manquait encore », Metternich avait cru utile de rappeler en quelques mots au gouvernement grand-ducal les raisons qui devaient le pousser à observer de près l'état mental de Charles-Louis. « Personne, écrivait-il, ne peut le faire avec plus de soin que la Cour de Florence qui est spécialement appelée par l'intérêt de la réversion future et par ses rapports de voisinage[2]. »

de Lucques a souffert d'une atteinte de coqueluche. Durant sa maladie, la crainte d'un danger grave, qui pourtant n'a point existé, et peut-être aussi les exhortations de Mme la Duchesse, qui pendant deux jours n'a pas quitté le chevet de son lit, lui ont inspiré son retour vers le catholicisme et le désir de s'entretenir avec le confesseur de la Princesse. »

Il est pour le moins curieux de rapprocher ces lignes qu'on vient de lire des premières phrases d'un rapport que le comte de Buol adressait à Metternich, de Karslsruhe, le 15 août 1833 : « Je ne crois pas devoir passer sous silence l'apparition de S. A. R. le duc de Lucques à Bade et les bruits auxquels son séjour a donné lieu. L'arrivée de ce Prince avait été précédée *par la nouvelle, répétée dans plusieurs journaux, de son changement de religion et a coïncidé avec la réfutation qui a été publiée depuis.* Interpellé par plusieurs personnages de sa connaissance, il a hautement désavoué le fait, qualifié de calomnies les bruits qu'on faisait circuler sur son compte et même adressé une lettre dans ce sens à Mme la duchesse de Rohan-Chabot avec l'autorisation d'en faire l'usage qui lui conviendrait... »

Et cependant, ce ne serait que huit ans plus tard que le Duc aurait abjuré le protestantisme.

[1] Bianchi. *Storia della Diplomazia Europea in Italia*, IV, 26-28.

[2] Comte de Buol au prince de Metternich, Karlsruhe, 15 août 1833, et prince de Metternich au comte de Senfft. Königswart, 24 août 1833.

Dans sa dépêche, Metternich avait naturellement appelé l'attention sur le duc de Brunswick : « Les liaisons d'amitié qui, depuis qu'ils se rencon-

Metternich avait d'ailleurs d'autres griefs, plus anciens et plus sérieux, contre le duc de Lucques. Comme le prouvent surabondamment ces quelques phrases extraites d'une dépêche du duc de Montmorency-Laval au comte Portalis[1], le chancelier ne pardonnait pas à l'infant Charles-Louis un élan de généreuse commisération qui l'avait poussé à témoigner une véritable amitié au duc de Reichstadt.

« Ce n'est pas avec moins de surprise, mais avec un sentiment plus pénible encore, lit-on en effet dans cette dépêche en date de Vienne, le 28 juillet 1829, que j'ai appris ce qui se passait à Lucques et le jugement sévère qu'on doit porter sur un prince de la Maison de Bourbon. J'ai eu l'honneur de vous informer cet hiver de l'absence totale de dignité et de considération dans laquelle ce jeune Prince traînait sa triste vie dans cette capitale. La Cour, la haute société, le prince de Metternich surtout, s'en expliquaient hautement sans le moindre ménagement. L'objet de prédilection pour l'Infant Don Louis était le duc de Reichstadt, avec lequel il se plaisait à se montrer en public, au théâtre, avec les apparences de l'intimité. Dans les commencements, je lui avais parlé de cette inconvenance, mais avec le sentiment de l'inutilité de mes avis et avec les réserves qu'on doit avoir à l'égard d'un Prince qui présente si peu de solidité dans le jugement et tant de légèreté dans le discours. »

Il est aisé de se représenter ce que devait être, dans de pareilles conditions, l'existence d'un prince jaloux de sa liberté, fier et méfiant, mais léger, aveugle et par trop accessible à la

trèrent la première fois, se sont formées entre ce prince et le duc Charles de Brunswick (dont la conduite extravagante doit être attribuée à la même cause), sont une nouvelle preuve que ma conjecture est fondée. »

Senfft-Pilsach (Frédéric-Christian-Louis, comte de) (1774-1853). Ministre de Saxe à Paris (1806). Ministre des Affaires étrangères du roi Frédéric-Auguste Ier (1809); comme Électeur de la Prusse, il avait rêvé de faire de la Saxe un des plus grands États de l'Europe centrale. Retiré des affaires après Lützen, réfugié à Lausanne, il accourut à Francfort après Leipzig pour y plaider auprès des souverains alliés la cause de son Roi qui refusa ses services. L'Autriche ne tarda pas à les accepter et à le nommer conseiller intime. Rentré dans la vie privée après l'insuccès des démarches dont il s'était chargé auprès de l'aristocratie bavaroise, il vécut pendant quelques années à Paris, se convertit au catholicisme et devint ministre d'Autriche à Turin (1826-1831), à Florence (1832), à la Haye (1836-1840), avant de terminer sa carrière diplomatique à Munich où il resta de 1840 à 1847.

[1] Arch. des Aff. étrang. Autriche, vol. 413, fol. 101-102, n° 97.

flatterie, dont toutes les démarches étaient épiées, dont les actes les plus insignifiants étaient relevés, dont les moindres paroles étaient immédiatement rapportées, qui se sentait, qui se savait entouré d'espions. Sa vie à Lucques n'était, et ne pouvait être, qu'un enfer dont il avait hâte de sortir à peine y était-il rentré. Mais pour s'en éloigner quand et comme il le voulait, il lui fallait précisément ce qui lui faisait de plus en plus défaut, de l'argent, beaucoup d'argent.

C'est alors que dans un de ces moments de découragement et de détresse, dans un de ces moments où se voyant dans l'impossibilité de contracter le moindre emprunt et à la veille de la ruine, il se crut forcé d'en venir à une résolution désespérée, résolution à laquelle il songeait déjà depuis quelque temps, mais devant laquelle il avait toujours reculé, — et se résigna à vendre sa galerie de tableaux.

Ce sacrifice, devenu indispensable, aurait dû le tirer d'affaire et servir à remplir, au moins momentanément, sa cassette particulière. Mais la légèreté avec laquelle il traitait toutes les affaires, celles de l'État aussi bien que les siennes propres, l'empêcha, cette fois encore, de prendre les précautions les plus élémentaires. Au lieu de faire choix de mandataires sûrs et compétents, honnêtes et dévoués, il se laissa séduire par les belles paroles d'individus qui, guidés uniquement par l'appât du gain, par la perspective d'un bénéfice qu'ils étaient bien décidés à grossir le plus possible à l'aide de tous les moyens que, libres d'agir à leur guise, il leur était si facile de mettre en œuvre, ne songeaient qu'à leurs propres intérêts et se souciaient fort peu de défendre ceux que le Duc avait eu la faiblesse de remettre entre leurs mains. Ils manœuvrèrent si habilement, gagnèrent si complètement sa confiance que non seulement il rejeta, au mois de juillet 1841, les ouvertures des envoyés de la *National Gallery* de Londres, mais que, malgré ses besoins si urgents d'argent, il n'hésita pas à refuser la somme de 300 000 écus[1]

[1] Environ 1 700 000 francs.

que Galvani était chargé de lui offrir au nom et pour le compte du duc de Northumberland[1].

Cédant aux conseils d'un certain Cotrell, auquel il aurait même témoigné sa reconnaissance en lui faisant don de la « Madone des Neiges », de Guido Reni, mais surtout à ceux de Galvani, grisé par leurs beaux discours, Charles-Louis, comme le mandait Bellocq, se décida alors à envoyer sa collection à Londres, où on lui avait fait croire qu'il en tirerait des sommes bien supérieures à celles qu'il n'aurait tenu qu'à lui d'encaisser sur l'heure même et sans le moindre risque.

On emballa donc les tableaux qu'on expédia à grands frais par la voie de France. Il fallut ensuite louer à Londres, et on le fit sans marchander, les locaux dans lesquels les toiles à vendre restèrent exposées pendant nombre de mois. Quelques-unes d'entre elles y trouvèrent acquéreurs dans de bonnes conditions. Mais Galvani, que le Duc avait investi de pleins pouvoirs illimités et dans lequel il continuait à avoir une confiance aveugle, avait si étrangement dirigé l'installation et organisé la surveillance de la collection, que l'on ne sut jamais comment en sortirent plusieurs tableaux, entre autres la « Madone des Candélabres », de Raphaël. Il est vrai que, s'il faut en croire Carlo Massei[2], ce ne serait nul autre que le conservateur de la Galerie, le fidèle Galvani lui-même, qui se serait chargé de cet escamotage. Ce qui est en revanche hors de doute, c'est que les dépenses atteignirent un chiffre si élevé, que le gaspillage, le gâchis, les malversations avaient pris de telles proportions, que,

[1] Hugh Percy, troisième duc de Northumberland (1785-1847), représenta à ses frais l'Angleterre en 1825 lors du couronnement de Charles X. Vice-roi d'Irlande de janvier 1829 à novembre 1830 dans le cabinet Wellington, il se consacra à partir de ce moment presque exclusivement à tout ce qui avait trait à la littérature, aux arts et à l'éducation. Devenu en 1834 l'un des commissaires du gouvernement dans le Conseil de Direction du British Museum, nommé la même année haut-commissaire de l'Université de Cambridge, il fut appelé à en être le chancelier en 1840, époque à laquelle la *Society of Arts* le choisit pour vice-président.

[2] Cf. Carlo Massei. *Storia civila di Lucca dall' anno 1793 all' anno 1848*, II, 283.

lorsque l'heure fut venue de procéder au règlement final et à la reddition des comptes, il ne resta guère à l'infortuné vendeur que la douleur d'avoir accompli un sacrifice inutile et d'avoir achevé de se perdre et de se discréditer aux yeux de ses sujets.

Berné et trompé par les mandataires qu'il avait chargés de la vente de sa galerie, l'Infant-Duc avait été encore bien plus mal servi par l'homme qu'il avait comblé de faveurs, dans lequel il avait eu le tort de mettre toute sa confiance au point de l'appeler, comme nous l'avons déjà fait remarquer, à cumuler par une singulière anomalie les fonctions de représentant du duché à Vienne et celles de ministre des Affaires étrangères, d'y ajouter encore celles d'agent d'affaires et d'administrateur des biens qu'il possédait en Autriche. Éclairé enfin, mais bien tardivement, soit par l'état de plus en plus mauvais de ses affaires, soit par les bruits qui circulaient sur le luxe et les dépenses du baron Ostini hors de toute proportion avec sa position et sa fortune connue[1], Charles-Louis se décida enfin à faire rentrer le triste personnage, qui avait trop longtemps abusé de lui, dans une obscurité dont il n'aurait jamais dû le tirer. Peu important en lui-même, ce fait est d'autre part si instructif sous bien des aspects, il caractérise si bien l'état d'esprit de la plupart des petits princes italiens de cette époque, la nature du régime qu'ils avaient rétabli dans leurs États, que je n'ai pas cru pouvoir me dispenser de laisser une fois encore la parole à Bellocq. Ses dépêches méritent d'ailleurs d'autant plus de fixer un moment l'attention qu'on y trouvera, à côté du curieux exposé des circonstances qui ont amené et accompagné la disgrâce et la destitution d'Ostini, le texte même de la surprenante démarche que Metternich n'hésita pas à faire en sa faveur et enfin des renseignements peu connus et d'une rigoureuse exactitude sur les embarras financiers au milieu desquels, en dépit de la vente de sa galerie de tableaux, l'Infant-Duc continuait à se débattre à la fin de l'année 1843.

[1] Cf. Autriche, vol. 431, folio 148. Comte de Flahaut à Guizot, Vienne, 10 janvier 1844. Direction politique, n° 1.

« Le retard qu'éprouve l'envoi de l'acte de ratification du duc de Lucques[1], — c'est en ces termes que Bellocq commence sa dépêche en date de Florence, le 28 décembre 1843[2], — tient sans doute aux déplorables circonstances qui se sont produites à Vienne contre la personne du baron Ostini et qui tendent à renverser son existence ministérielle.

Depuis six ans, M. Ostini était chargé d'administrer la rente de 500 000 francs que l'Autriche et la Toscane se sont engagées, par le traité de Vienne de 1815, à payer au duc de Lucques, c'est-à-dire de recevoir ces sommes et de les employer selon les mandats et autres dispositions de Son Altesse Royale. Ses embarras pécuniaires allant toujours en croissant, son ministre était également autorisé à négocier des emprunts; mais ce dernier moyen de crédit s'épuisa à son tour et, dès le commencement de cette année, les banquiers se refusèrent à faire des avances de fonds sans la garantie expresse de l'Empereur. La présence de l'Infant-Duc à Vienne n'ayant pu déterminer Sa Majesté Impériale à renouveler une garantie qu'Elle avait eu l'obligeance d'accorder une première fois, les envieux de M. Ostini ne manquèrent pas de faire remarquer le contraste de l'opulence du ministre avec la détresse dans laquelle se trouvait le Prince. Son Altesse prit tout à coup la résolution de confier l'administration de ses intérêts à l'archiduc Ferdinand d'Este[3], qui déclina cet office mais voulut bien accepter la mission d'examiner tous les comptes des exercices passés et d'établir clairement les ressources qui restent pour l'avenir. C'est donc du résultat de cet examen que devrait dépendre le jugement à porter sur la gestion de M. Ostini.

Cependant des bruits défavorables prennent déjà de la consistance et, ce qui paraîtra bien extraordinaire, mais qui d'ailleurs ne serait qu'un trait de caractère assez fréquent à la Cour de Lucques, c'est que, le même jour où il arrivait ici une lettre de M. Ostini, en date de Vienne, du 19, annonçant que sa cause était en bonne voie et qu'il en sortirait avec honneur, on mandait très confidentiellement de Lucques que le secrétaire du Cabinet venait de recevoir un décret du Duc qui

[1] Il s'agit là de la ratification d'une convention d'extradition.

[2] Toscane, vol. 177, folio 104-105. Direction politique, n° 79.

[3] « L'archiduc Ferdinand d'Este, lit-on dans une dépêche de Flahaut à Guizot, de Vienne, le 10 janvier 1844, passe pour être très intelligent en affaires. Le Prince l'a prié de se charger, sous prétexte d'un emprunt auquel ce dernier n'aurait pu consentir sans avoir auparavant pris connaissance de l'état de sa fortune, de recevoir les comptes de M. Ostini, de les examiner et d'en vérifier scrupuleusement la régularité et l'exactitude..... » (Autriche, vol. 431, fol. 148. Direction politique, n° 1.)

ôtait à M. Ostini le portefeuille des Affaires étrangères. Ainsi ce ministre aurait été destitué sans qu'il en fût informé et *peut-être aussi à l'insu de M. de Metternich, qui a donné pendant cette épreuve des témoignages d'intérêt a M. Ostini,* puisque dès l'origine il écrivit à la légation d'Autriche en ce pays de se défier des opinions trop précipitées qui se manifestaient sur cet incident et de faire connaître l'état véritable des choses en ce qui regardait l'intervention de l'archiduc Ferdinand. Nous attendons avec anxiété que des rapports authentiques viennent nous éclaircir ce mystère.

Post-scriptum du 29 décembre. — Je reçois aujourd'hui une lettre officielle de M. Raffaelli, président de grâce et justice, datée de Lucques le 27, par laquelle il me prévient que, le baron Ostini ayant cessé ses fonctions, S. A. R. l'Infant-Duc avait daigné lui confier le portefeuille des Affaires étrangères..... »

« La disgrâce de M. le baron Ostini est complète, mande-t-il le 9 janvier [1]. Après avoir été dépouillé du portefeuille des Affaires étrangères de Lucques et du poste de ministre résident à Vienne, deux nouveaux décrets de l'Infant-Duc lui enlèvent le titre de conseiller d'État et même la clef de chambellan. Ce dernier acte de rigueur, jusqu'ici sans exemple, est tellement opposé au naturel plein de bonté de Son Altesse Royale que bien des personnes voudraient y reconnaître l'empreinte du caractère sévère et raide de l'archiduc Ferdinand d'Este. On en conclut que de graves malversations ont été commises, et cependant on sait que le jugement de l'Archiduc sur la comptabilité de M. Ostini n'est pas encore prononcé. Les formes mêmes que l'on employe pour blâmer un personnage naguère si puissant révèlent qu'il est autant la victime d'une coalition de *camarilla* que d'une prévention réelle et bien établie dans l'esprit de son maître. Ainsi, la destitution de ses fonctions ministérielles est venue à sa connaissance par la lecture des feuilles publiques, plusieurs jours avant qu'elle ne lui eût été notifiée. Les derniers décrets ont été rendus le 28 décembre et M. Ostini, écrivant le 31 que l'archiduc Ferdinand lui avait assuré la veille que jusqu'alors il n'avait trouvé aucune irrégularité marquante dans ses comptes, ignorait la dégradation qui lui était antérieurement infligée.

M. le prince de Metternich vient de faire en sa faveur une démarche publique, bien significative de la part d'un homme d'État aussi consommé. Sous la date du 30 décembre, M. de Metternich manda au

[1] Toscane, vol. 177, fol. 110-111. Bellocq à Guizot. Florence, 9 janvier 1844. Direction politique, n° 81.

chargé d'affaires d'Autriche à Florence que *le duc de Lucques l'a honoré le 23 d'une lettre autographe*, par laquelle il lui annonçait qu'il avait confié à M. Raffaelli le département des Affaires étrangères, géré jusqu'alors par le baron Ostini et qu'il se réservait de prendre de nouvelles dispositions quant à sa mission près la Cour de Vienne.

M. de Metternich ajouta à peu près ces paroles : « Ne pouvant être juge des motifs qui ont donné lieu à cette détermination, il est de mon devoir de la respecter, mais il est aussi de mon devoir de déclarer ici que dans les relations nombreuses et variées que j'ai entretenues pendant maintes années avec le baron Ostini, je n'ai eu qu'à me louer de lui et de la manière loyale et honorable dont il a toujours traité les affaires. »

M. de Schnitzer[1] s'est empressé de communiquer cette lettre au Grand-Duc, au ministère toscan et aux divers membres du corps diplomatique. »

M. Guizot, qui était loin d'avoir comme Metternich des obligations à Ostini et qui pouvait, et devait par conséquent, se dispenser de rompre les lances en faveur de ce triste sire et de lui délivrer un certificat de bonne vie et mœurs, avait au contraire approuvé la rigueur et la sévérité, bien tardives du reste, de l'Infant-Duc. « J'ai remarqué, répond-il à Bellocq le 25 janvier 1844[2], ce que vous m'avez mandé sur les causes et les circonstances de la disgrâce de M. Ostini, disgrâce méritée, si j'en crois ce qui me revient d'ailleurs[3]. »

Quinze jours plus tard, le 9 février 1844, dans une dépêche qui montre bien quel avait été le lamentable résultat de la vente de la galerie de tableaux, Bellocq revenait une dernière fois sur cette affaire qui, bien oubliée aujourd'hui, peut-être même absolument inconnue, n'en avait pas moins fait grand bruit alors tant à Vienne qu'en Italie.

« La position financière de Son Altesse Royale a été mise au clair par l'archiduc Ferdinand d'Este à Vienne. Il résulte de l'apurement des comptes qu'il existe une masse de dettes à solder s'élevant à un mil-

[1] Chargé d'affaires d'Autriche en Toscane.
[2] Toscane, vol. 177, fol. 114, n° 116.
[3] Allusion aux rapports relatifs à l'affaire Ostini que le comte de Flahaut avait envoyés de Vienne au département.

lion de florins (2 500 000 francs). En conséquence, un emprunt de pareille somme a été négocié sous la garantie de l'archiduc Ferdinand. Pour satisfaire au service des intérêts de cet emprunt ainsi qu'à l'extinction graduelle du capital, il sera prélevé annuellement, sur la dotation que les Cours d'Autriche et de Toscane payent au duc de Lucques, une somme de 80 000 florins (200 000 francs). Le restant de la dotation, soit 300 000 francs, ajouté aux 700 000 francs de l'impôt de Lucques et au produit des domaines privés, formera le total des ressources dont le Duc pourra disposer à l'avenir. Il est évident que de grandes réformes et un ordre strict dans l'administration seront nécessaires pour y maintenir l'équilibre rétabli. C'est là l'écueil de la situation.

Comme l'archiduc Ferdinand ne peut se charger de l'administration, ce qui constituerait une véritable tutelle, il est à craindre que le duc de Lucques, dégagé des embarras qui l'accablaient, ne retombe dans ses habitudes de désordre et de fausses libéralités vers lesquelles ses alentours ne sont que trop intéressés à le ramener.

C'est peut-être plus encore par cette condescendance à flatter les goûts de dissipation du Prince que par des malversations à son propre avantage que le baron Ostini s'est attiré l'éclat de sa disgrâce. Il paraît en effet qu'un jugement formel n'a pas été rendu par l'archiduc Ferdinand sur la comptabilité de cet agent; mais il a reconnu des torts graves dans sa conduite, bien qu'ils eussent été pour la plupart couverts ou sanctionnés par la parole ou par la signature du Duc.

L'étonnement a été extrême en voyant M. Ostini arriver à Florence avec sa famille et annoncer l'intention d'y fixer son domicile, Il a été reçu en audience particulière par le grand-duc Léopold, qui paraît n'avoir recu d'autres communications sur ce qui s'est passé à Vienne que celles dont le chargé d'affaires d'Autriche lui a fait part d'après la correspondance du prince de Metternich. Quoi qu'il en soit, la Cour de Lucques ne peut voir qu'avec déplaisir le séjour de M. Ostini dans une capitale aussi voisine de la sienne. »

En janvier 1845, l'intervention de l'archiduc Ferdinand d'Este n'avait pourtant pas encore réussi à rétablir l'équilibre dans les finances du duc Charles-Louis. Voici en effet ce que mandait de Turin, le 11 janvier 1845, le comte Mortier[1] à Guizot (Turin,

[1] Mortier (Hector, comte) (1797-1886), attaché au Département (1815), à Londres (août 1818), troisième secrétaire à Vienne (octobre 1819), deuxième secrétaire à Madrid (juin 1823), premier secrétaire à Rome (février 1825),

vol. 317, fol. 210-211) à propos du bruit répandu, dans les cercles bien informés de la cour piémontaise, de la retraite imminente de Marie-Louise dans un couvent : « Il m'a été affirmé par des hommes graves du pays et du corps diplomatique que, chaque fois que le duc de Lucques avait besoin d'argent (et il paraît que le malheureux Prince est souvent dans cette position), il fait répandre le bruit, afin de se procurer plus facilement les fonds dont il a besoin, qu'il est en arrangement tantôt avec le grand-duc de Toscane, tantôt avec un autre souverain, pour aliéner ses droits souverains en faveur d'un tiers..... »

Quelques jours plus tard, la situation financière de l'Infant-Duc semble s'être sensiblement améliorée, et, le 29 mars 1845, Bellocq en rendait, en ces termes, compte à Guizot (Toscane, vol. 178, fol. 46-47) : « L'archiduc Ferdinand, qui a garanti l'emprunt ouvert pour acquitter les dettes particulières du duc de Lucques, ne néglige aucun effort afin d'accroître les moyens d'amortissement. On peut d'ailleurs dire aujourd'hui qu'avec les sommes qui restent à sa disposition, le duc de Lucques ne s'est jamais trouvé dans une position de fortune mieux ordonnée et plus tranquille. »

L'Infant-Duc n'allait pas jouir pendant longtemps de cette tranquillité dont parle Bellocq. Au moment même où, grâce à l'intervention de l'archiduc, il pouvait se croire à l'abri des soucis, où l'équilibre devait peu à peu se rétablir dans son budget, un concours de circonstances inattendues, conséquences d'un événement de famille qui logiquement semblait de nature à le délivrer définitivement de ses préoccupations financières, allait au contraire le replonger dans des embarras pécuniaires plus graves et plus insolubles que jamais. Il n'est toutefois que juste de reconnaître que la conduite tenue par Charles-Louis est cette fois toute à son honneur. Si l'on peut lui reprocher de

à Berlin (décembre 1827), ministre plénipotentiaire à Munich (décembre 1830), à Copenhague (juin 1832), à Lisbonne (1833), à La Haye (1835), ambassadeur en Suisse (octobre 1838), à Turin (février 1844).

s'être par insouciance, par entêtement, peut-être aussi par orgueil, refusé à écouter le langage sage et raisonnable de certains de ses conseillers, de n'avoir pas hésité à outrepasser ses droits, à violer même les lois du duché, il importe toutefois de constater que, pour nous servir des termes mêmes employés par La Rochefoucauld, il a été poussé « par un sentiment chevaleresque exagéré », parce qu'il tenait à prouver coûte que coûte que loin d'être guidé par un motif d'intérêt, il avait résolu de pousser la générosité jusqu'à se sacrifier lui-même en affectant ses propres biens à la constitution d'un majorat qu'on allait instituer en vue de faciliter le mariage projeté du prince héréditaire.

« M. le duc de Lucques est attendu ici d'un moment à l'autre, mandait de Turin, le 23 juin 1845, le comte Mortier à Guizot [1]. Il vient chercher son fils qu'il emmène ensuite avec lui à Vienne, où il paraît bien certain que le mariage de ce jeune prince avec la sœur du duc de Bordeaux [2] aura lieu. M. de Sambuy, ministre de Sardaigne en Autriche, m'a confié que c'était le prince de Metternich qui aurait préparé cette union, dont le prince héréditaire de Lucques paraît peu se soucier. Le seul avantage que s'en promette le jeune prince est de se voir à la tête d'une fortune de 500000 francs de rente qu'on accorde à la princesse, de près de cinq ans plus âgée que lui.

Lorsque pour la première fois, on a parlé au roi Charles-Albert de ce mariage, il n'a fait entendre que ces paroles : « *Je plains la jeune princesse.* » Il est vrai que le prince héréditaire de Lucques a fort peu de tenue et qu'il a une disposition à dépenser inutilement de l'argent qui est vraiment effrayante pour son avenir, quelles que soient les destinées qui lui sont réservées. »

Si Charles-Albert n'avait que trop bien jugé le caractère de celui que ses camarades de régiment (alors qu'il servait au régiment de « Novara-Cavaleria ») avaient, comme nous l'avons fait remarquer plus haut, surnommé *il Duchino*, et si Mademoiselle

[1] Turin, vol. 318, fol. 57.

[2] Mademoiselle (Louise de Bourbon) (1819-1864). Régente de Parme au nom de son fils mineur, le duc Robert, après l'assassinat de son mari, le duc Charles III, en 1854, elle se retira en 1859, après l'annexion du duché de Parme au Piémont, auprès de son frère, le comte de Chambord.

n'allait en effet pas trouver le bonheur dans ce mariage, qui fut célébré à Frohsdorf le 10 novembre 1845, le renseignement que Sambuy avait donné à Mortier était, lui aussi, absolument exact. Metternich, non content de préparer cette union, avait, comme le prouvent les documents qu'on va lire, surveillé et inspiré la rédaction du contrat de mariage, dans lequel il avait eu soin de sauvegarder les droits éventuels et les intérêts de l'Autriche.

« Il m'a été fourni ces jours-ci, lit-on dans une dépêche de La Rochefoucauld, de Florence, le 6 mars 1846 [1], par quelqu'un qui a de fréquents rapports avec la Cour de Lucques, des renseignements sur certaines dispositions de fortune à l'occasion du mariage de Mlle de Berry avec le prince héréditaire de Lucques, dispositions qui, d'après ces renseignements, se trouveraient au contrat de mariage signé à Vienne.

« Voici ce que porte la note confidentielle qui m'a été communiquée :

« On aurait institué à l'occasion de ce mariage un majorat de tous les bien présents et futurs des époux et *de ceux de Son Altesse Royale l'Infant-Duc*.

A la succession de ce majorat sont appelés :

1° Les princes qui naîtront de cette union ;

2° Le duc de Bordeaux et sa descendance ;

3° Les fils de don Carlos ;

4° La Maison d'Autriche.

Une moitié des revenus de l'épouse doit être destinée à augmenter annuellement ledit majorat et l'autre moitié doit rester à sa disposition, déduction faite d'une rente annuelle de 80 000 francs assignée à la Maison ducale en compensation des nouvelles dépenses dont elle prend la charge. On m'a ajouté verbalement, en me l'affirmant, que la dot constituée à la princesse s'élève au chiffre de 7 millions de

[1] Toscane, vol. 179, fol. 71-72. Direction politique. Confidentielle.

La Rochefoucauld (Hippolyte, comte de), attaché à Vienne (mai 1824), à Berlin (décembre 1825), troisième secrétaire à Saint-Pétersbourg (août 1826), deuxième secrétaire à Londres (août 1829), premier secrétaire à Berlin (janvier 1831), à Vienne (mars 1833), chargé d'affaires à Darmstadt mai 1835), ministre plénipotentiaire sur place (août 1841), en disponibilité (décembre 1843), ministre à Florence (avril 1845) et à Lucques (mai 1845).

francs et que pareille somme lui est assurée par contrat de mariage...

Si cette note est exacte, il y aurait lieu de s'étonner de voir la Maison d'Autriche appelée à hériter en quatrième lieu du majorat à l'exclusion de la Maison d'Orléans, de la Maison de Naples et de la branche de la Maison de Bourbon régnant en Espagne.

La personne, de qui je tiens ce renseignement, me dit que cette prétention de l'Autriche tenait probablement à ce que la majeure partie des biens présents et futurs de la jeune princesse provenait, du chef de la duchesse d'Angoulême, de la succession de l'archiduchesse Christine, gouvernante des Pays-Bas, et que l'Autriche avait des droits à leur retour éventuel.

Il m'a aussi été parlé d'une circonstance qui, au point de vue autrichien, expliquerait ces prétentions. L'impératrice d'Autriche [1] aurait institué le prince héréditaire de Lucques héritier futur de ses biens personnels comme princesse de Sardaigne et, en compensation de cet avantage, le Cabinet autrichien aurait exigé la condition du retour. Le prince héréditaire de Lucques est en effet le moins riche des héritiers de sa tante, l'impératrice d'Autriche, et on sait de plus l'intimité qui la lie à sa sœur, la duchesse de Lucques. Il serait donc possible que, pour favoriser le mariage de son neveu, elle ait pris l'engagement de lui laisser sa fortune privée en l'absence d'héritiers directs, à la condition qu'une clause de retour soit stipulée dans le contrat de mariage. »

Les conséquences de cet engagement n'allaient pas tarder à se faire sentir.

Deux mois à peine s'étaient écoulés et déjà le duc de Lucques était obligé de regretter son imprudent élan de générosité, de reconnaître, mais trop tard, qu'il aurait dû suivre les sages avis de ceux de ses conseillers qui avaient prévu la grandeur et la gravité de la crise que devaient fatalement faire naître les engagements qu'il avait contractés sans même vouloir prendre la peine d'examiner et sa propre situation et les charges que son beau geste allait faire peser sur son malheureux duché.

« Les embarras financiers, dans lesquels le duc de Lucques est retombé, lit-on dans la dépêche de La Rochefoucauld, de Florence, le

[1] Marie-Anne-Caroline-Pie (1803-1884), fille de Victor-Emmanuel Ier, roi de Sardaigne.

9 mai 1846[1], tiennent en grande partie à la dépense considérable qu'entraîne le train de la maison de son fils et de sa belle-fille. L'allocation de 80 000 francs prélevée sur la dot de la princesse héréditaire est loin de suffire pour couvrir ce surcroît de dépenses du jeune ménage et, comme, excepté cette somme, tout le reste de la dot est constitué en majorat en vertu du contrat de mariage signé à Vienne, *impossibilité légale est pour le duc d'exiger davantage.*

De plus, en consentant à ce que ses biens propres fissent également partie du majorat de famille, le duc s'est interdit toute opération, tout arrangement particulier à l'aide duquel un emprunt eût été possible. De lui-même il s'est fait mineur et ce n'est que maintenant qu'il reconnaît la déplorable facilité avec laquelle il a souscrit à Vienne ce contrat onéreux.

Son ministre, M. Raffaelli[2], a fait d'inutiles efforts avant le mariage pour le dissuader de s'engager aussi imprudemment. En vain, il lui a représenté que les lois du duché de Lucques interdisaient la fondation de majorats et de fidéicommis et que l'engagement qu'on lui faisait prendre à Vienne serait nul devant la législation du duché. Le duc, guidé par le désir de prouver qu'aucun motif d'intérêt ne l'avait porté à solliciter pour son fils la main de Mlle de Berry, n'a voulu rien écouter et, par un sentiment chevaleresque exagéré, non seulement il n'a exigé du futur ménage qu'une allocation très minime en raison des dépenses dont il prenait la charge, mais encore il a trouvé bon d'ajouter ses biens personnels à ceux de sa belle-fille et de laisser constituer le tout en majorat.

Ce n'est que depuis son retour à Lucques que les réflexions et les regrets lui sont venus à la suite des nouvelles difficultés d'argent dont il se trouve entouré et qu'il a cherché à sortir du cercle de fer que sa faiblesse avait tracé autour de lui.

[1] Toscane, vol. 179, fol. 132-133. Direction politique, n° 44.

[2] « Par une récente disposition, écrivait Bellocq le 8 mars 1844, M. Raffaelli reste définitivement nommé ministre des Affaires étrangères. Ce choix est très agréable à l'aristocratie lucquoise, qui voyait avec jalousie un étranger à la tête du Cabinet et qui blâmait amèrement le faste dont M. Ostini aimait à s'entourer. La place de conseiller d'État vacante par sa destitution est donnée au fils du marquis Manzi. L'administration de la Maison ducale s'établit sur un pied de réforme considérable... *On reconnait dans ces arrangements l'influence et les conseils du premier valet de chambre anglais qui recrute aujourd'hui une nouvelle camarilla dans les rangs de la domesticité.* Le temps fera voir si, passant dans d'autres mains, les abus seront moins nombreux et moins graves. » (Toscane, vol. 177, fol. 126. Bellocq à Guizot, Florence, 9 mars 1844. Direction politique, n° 85.)

A cet effet, deux hommes de sa confiance intime, l'avocat de la Couronne et un certain Thomas Ward [1], Anglais qui dirige sa Maison, ont été envoyés à Vienne avec mission d'essayer de faire modifier le contrat de mariage. On croit qu'ils obtiendront que l'allocation de 80000 francs soit augmentée; mais il est fort douteux qu'ils parviennent à dégager les biens personnels du duc et à faire annuler la clause qui les rattache à la constitution du majorat. L'argument principal des avocats lucquois est que le duc lui-même a dépassé la limite de ses droits en consentant à un arrangement que réprouve la législation de son propre pays. Mais l'Autriche, intéressée dans cette question puisqu'elle s'est réservé une éventualité dans la succession au majorat, admettra-t-elle ce que cet argument peut avoir de plausible et de sincère? Ne se retranchera-t-elle pas derrière la signature du duc? C'est probable. L'inconcevable légèreté du duc lui aura coûté cher, sans compter que sa considération comme souverain en aura bien souffert. Car que dire en effet d'un prince qui, malgré les avis de son ministère, engage sa signature en contradiction flagrante avec la législation de son pays?

Je crains qu'il ne résulte de tout cela que le duc ne se trouve plus que jamais à la dévotion, et peut-être à la disposition de l'Autriche, et que le jour où l'application du traité de 1817 le mettra en possession du duché de Parme, il ne soit forcé à quelque cession onéreuse

[1] « Thomas Ward, écrit La Rochefoucauld, Ecossais rusé, cache sous des formes rudes de l'habileté et beaucoup d'ambition. Actuellement maître absolu de la confiance du prince, il dirige sans contrôle ses affaires personnelles et n'est pas étranger aux affaires de l'État. »

Revenant quelques jours plus tard sur ce personnage : « J'ai déjà fait connaître ce personnage, écrit-il. Palefrenier des écuries du duc, il y a peu d'années encore, il est devenu son valet de chambre, son intendant, ensuite l'administrateur de ses revenus privés et, enfin, à la retraite volontaire de M. Torselli, il l'a remplacé intérimairement aux Finances! C'est une de ces fortunes, une de ces élévations grotesques comme on n'en voit qu'à Lucques!... Le caprice les fait, l'intrigue les soutient... Je ne veux pas croire aux motifs honteux, auxquels sans doute la malveillance attribue sa faveur. J'aime mieux penser qu'elle n'est que la conséquence de la déplorable faiblesse du duc auprès de qui, malheureusement, tous les intrigants ont chance de réussir. »

Enfin, comme le commencement de l'élévation de Ward avait eu pour prétexte tout un plan d'améliorations et d'économies qu'il se faisait fort d'apporter dans les affaires de son maître et les dépenses de sa maison, La Rochefoucauld rapporte de quelle façon les Lucquois s'exprimaient à ce sujet : « On dit à Lucques (je demande pardon à Votre Excellence de lui citer ce trait satirique, un peu vulgaire) que jamais le duc n'a été si aussi mal nourri que depuis qu'il est *étrillé* par un palefrenier anglais ».

pour sortir de l'état détestable qu'un mélange bizarre de fierté, de légèreté et d'ignorance lui a fait. »

« Les deux fondés de pouvoirs, que le duc de Lucques avait envoyés à Vienne dans l'espoir d'obtenir quelques modifications à l'acte qu'il a si légèrement souscrit, ajoute La Rochefoucauld dans une nouvelle dépêche [1], postérieure seulement de dix jours à la précédente, sont revenus depuis peu sans avoir pu réussir à se concilier l'appui du Cabinet de Vienne. Les réponses ont été négatives et on m'assure que l'influence personnelle de M. le duc de Bordeaux dans cette affaire n'a pas peu contribué à faire rejeter les observations de la Cour de Lucques.

Le Duc est fort mécontent de ce triste résultat, et ce mécontentement a déjà eu pour effet de ranimer la mésintelligence entre lui et son fils, dont les dépenses personnelles pèsent lourdement sur son budget. Aussi paraît-il décidé que les maisons vont se séparer et que dorénavant le Prince et la Princesse héréditaires vivront de leur côté. Pour subvenir seul à ses dépenses le jeune ménage aura environ 240 000 francs à sa disposition annuelle. Ce serait assurément bien suffisant pour vivre honorablement à Lucques; mais le Prince héréditaire, qui marche à grands pas sur les traces de son père, ne saura pas s'en contenter, et déjà l'on dit que ses créanciers sont nombreux. On croit au surplus que la Princesse héréditaire, qui jusqu'ici a cherché, mais vainement, à prendre de l'influence sur son mari, désire la séparation des maisons dans l'espoir que cette circonstance l'augmentera. Cette chance paraît fort douteuse à tous ceux qui connaissent le jeune Prince, et il est plutôt à prévoir que l'indiscipline naturelle de son caractère ne se soumettra pas plus à l'influence de sa femme qu'à celle de son père. »

Elle avait si peu duré, cette éclaircie signalée par Bellocq dans sa dépêche du 29 mars 1845, qu'au commencement de l'été de 1846, il ne restait plus la moindre trace de l'équilibre budgétaire momentanément rétabli par l'archiduc Ferdinand. Jamais au contraire la situation de l'Infant-Duc et de son duché n'avait été si critique. L'attitude des populations mécontentes et pressurées devenait menaçante. Il avait fallu recourir à la force pour étouffer les troubles sur certains points. Les rapports se tendaient de

[1] Toscane, vol. 179, fol. 139-140. Direction politique, n° 44. La Rochefoucauld à Guizot, Florence, 19 mai 1846.

plus en plus entre Charles-Louis et son fils, dont l'impopularité croissait de jour en jour. Le trésor était vide, la détresse extrême, le crédit entièrement épuisé. Dans l'impossibilité de faire face à une situation désespérée et qui lui paraissait, avec raison, sans issue, depuis l'échec complet de la démarche suprême qu'il avait tentée à Vienne, le Duc était absolument déconcerté et désemparé. Il résolut de se tirer d'affaire par un coup de tête, par une mesure qui fut bien près de consommer sa perte. La résolution qu'il prit à ce moment est si grave et donna lieu à une série de négociations si compliquées que je me propose de les exposer en détail dans une étude, qu'il me semble utile de consacrer au mariage du Prince héréditaire, mariage qui, par les engagements onéreux arrachés à la faiblesse et à la générosité du Duc, provoqua la crise dont je me bornerai à passer ici rapidement en revue les moments les plus importants.

Ne sachant plus où trouver les fonds dont il a un besoin immédiat, le Duc, par un premier *Motu proprio* du 6 novembre 1846, puis par un second, en date du 20 novembre, décrète l'émission d'un emprunt de 800 000 *scudi* (environ 4 millions de francs) destiné, était-il dit dans le préambule, à éteindre tout le passif qui pèse sur l'État et à faciliter la marche régulière de l'administration publique ». Pressentant la réponse que n'aurait pas manqué de lui faire le gouvernement toscan dont, comme il l'avait fait à deux reprises différentes en 1839 et en 1844, il avait eu à cette époque la prudence de « s'assurer l'acquiescement », il se dispensa cette fois de lui communiquer ses intentions, de lui faire part des graves motifs qui l'obligeaient à recourir à cette émission. Il arriva ce qui ne pouvait manquer de se produire. Par un *Motu proprio* en date du 16 décembre, le gouvernement grand-ducal déclina toute responsabilité et déclara nettement qu'il protestait contre le décret lucquois afin qu'on ne pût pas « prendre son silence pour une approbation tacite du décret du duc de Lucques [1] ».

[1] Toscane, vol. 179, fol. 343-345. Direction politique, n° 73. La Rochefoucauld à Guizot, Florence, 24 décembre 1846.

Conçue en termes formels et précis, la réponse du Cabinet de Florence ne pouvait laisser subsister l'ombre d'un doute. Pressé d'aboutir, comme il l'était chaque jour de plus en plus, Charles-Louis aurait logiquement dû se décider à rechercher sur l'heure même les termes d'un accommodement avec le Grand-Duc. Mais son entêtement, sur lequel venaient encore se greffer son orgueil et sa légèreté, ne lui permettait pas de renoncer aussi vite à ses espérances, à ses illusions. Se cramponnant à ce qu'il croit être sa planche de salut, il se flatte de voir les représentants des puissances signataires de l'acte final du Congrès de Vienne consentir à lui prêter un appui qui seul pourrait peut-être vaincre les légitimes résistances que la Toscane oppose à ses prétentions. La réponse que firent, au cours de la réunion tenue au Palais le 16 décembre, les représentants d'Autriche, de France, de Prusse et de Suède à la question que leur posa le Duc désireux d'être fixé sur ce point essentiel pour lui et capital en la circonstance : « *Si ses actes de souverain étaient valables ou non après la réversion du duché* », fut loin d'être telle qu'il la désirait. Les représentants des puissances, en lui promettant de transmettre la question à leurs Cours, furent unanimes à lui déclarer qu'à Florence les dispositions à son égard étaient plus conciliantes qu'il ne le pensait et que, par conséquent, il y avait lieu d'espérer que la difficulté présente ne serait que passagère.

Comme le faisait remarquer La Rochefoucauld dans une longue dépêche en date du 24 décembre 1846 [1] :

« La visite diplomatique, à laquelle le Duc avait donné à dessein une forme solennelle afin de faire impression à Florence, avait déjà eu quelques bons résultats. Les ouvertures, faites par le gouvernement toscan et auxquelles il n'avait pas encore été répondu de Lucques, semblent avoir été acceptées, et je suis informé que M. Raffaelli doit se rencontrer à Pise avec le conseiller d'État toscan Baldasseroni.

En examinant de près les rapports de la Toscane avec Lucques, tels que les ont établis les traités de réversion, ajoutait encore La

[1] Toscane. vol. 179, fol. 343-348. Direction politique, n° 73. La Rochefoucauld à Guizot, Florence, 24 décembre 1846.

Rochefoucauld, il faut reconnaître qu'au point de vue financier ces traités ont jeté le germe des complications qui se présentent aujourd'hui entre les deux États. Conférer au duc de Lucques un droit souverain (article 101 de l'acte final) sur un pays qui doit revenir à la Toscane (article 102), n'est-ce point avoir fondé une sorte d'anarchie? Car, qu'est-ce qu'un droit souverain qui ne peut en définitive s'exercer que sous le contrôle et avec l'agrément d'un autre? Les choses cependant sont telles que le duc de Lucques ne peut, *en fait*, créer une nouvelle dette publique qu'autant que le grand-duc de Toscane veut bien la garantir. Pas de garantie, pas de prêteurs. »

Un autre fait ne contribua pas peu au règlement de la question. On savait que l'état de santé de Marie-Louise était des plus précaires, que sa disparition désormais imminente allait amener les modifications territoriales prévues par le traité de Paris du 10 juin 1817. La Toscane avait donc tout intérêt à ne pas se montrer irréductible. Le 2 juin 1847, les représentants des deux souverains signaient une convention par laquelle le gouvernement toscan s'engageait à garantir un emprunt lucquois s'élevant à 600 000 *scudi* moyennant la cession à son profit des revenus des douanes, de la gabelle, des tabacs et de la loterie du duché et la suppression des frontières douanières entre les deux Etats.

La convention du 2 juin n'eut d'ailleurs qu'une durée bien éphémère. Le 17 décembre de la même année, Marie-Louise mourait à Parme. Charles-Louis échangeait pour bien peu de temps la couronne ducale de Lucques contre celle de Parme et son ancien duché passait du même coup à Léopold II.

Avant de terminer, je n'ajouterai qu'un mot. Il ne m'est jamais venu à l'esprit, je tiens absolument à le déclarer, d'être l'apologiste ou le détracteur du triste souverain qu'était le duc de Lucques, Charles-Louis. Mais, quelles qu'aient été ses inconséquences, ses faiblesses, ses fautes même, on ne saurait, il me semble en bonne justice, lui refuser les circonstances atténuantes. Pour peu qu'on fasse entrer en ligne de compte les conditions toutes spéciales dans lesquelles il s'est trouvé, les difficultés contre lesquelles son inexpérience et sa légèreté n'étaient pas de taille à lutter, son isolement, et plus encore le

soin tout particulier avec lequel on avait choisi les personnages qu'on avait placés autour de lui en les chargeant de gagner sa confiance et de le guider, on ne pourra s'empêcher de reconnaître qu'il a tout au moins droit à quelque indulgence et ne mérite assurément pas le jugement aussi sévère qu'injuste que Metternich[1] portait sur lui le 19 octobre 1847 : « Le Duc, écrivait-il au comte Apponyi, est personnellement un composé singulier de qualités et de défauts, de force et de faiblesse morale et matérielle. »

Metternich aurait eu bonne grâce à ajouter qu'il n'avait pas peu contribué à faire de l'éphémère successeur de Marie-Louise à Parme l'être lamentable qu'il venait de dépeindre. En réalité, pendant qu'il traçait ces lignes, le chancelier d'Autriche avait dû, dans son for intérieur, se féliciter du beau travail qu'à force de patience et de manœuvres habilement déguisées, il avait accompli, non seulement à Lucques, mais dans la plupart des petites Cours de l'Italie septentrionale. L'asservissement moral et physique de ces souverains était en effet un des facteurs essentiels de sa politique, un des articles fondamentaux du programme dont le vieil homme d'État avait poursuivi sans relâche, et dont il se croyait même sur le point

[1] L'austère Charles-Albert, pour d'autres raisons il est vrai, avait été encore plus dur et plus sévère que Metternich. On en jugera par ces quelques lignes que j'emprunte à une dépêche en date du 30 juin 1841 que Tellier de Blanriez, notre consul général à Gênes, adressait à Guizot :

« M. le duc de Lucques est depuis quelques jours à Quarto, villa du marquis François Spinola. Le Prince a paru hier soir au théâtre.

« Votre Excellence sait sans doute que, lorsqu'on apprit son arrivée à Turin, on se hâta d'envoyer à Moncalieri M. le duc de Savoie (le futur roi Victor-Emmanuel) et M. le duc de Gênes, *afin de les préserver de tout contact avec un homme aussi léger que le souverain de Lucques.* L'Infant, ayant été averti de cette circonstance, refusa le dîner qui lui avait été offert à la Cour et invita chez lui plusieurs personnes qu'il connaissait à Turin. » (Turin, Correspondance politique des Consuls, n° 2, Direction politique, n° 263, fol. 125.)

Tellier de Blanriez (Pierre-Louis-François) né en 1785, rédacteur à la division du Midi (décembre 1818), commis principal (novembre 1828), sous-directeur (décembre 1830), consul de Barcelone (mars 1831), premier secrétaire à Londres (mai 1831), consul général à Amsterdam (octobre 1832), à Gênes (juillet 1834), admis à la retraite (décembre 1843).

d'assurer la réalisation, un des principaux éléments de ce vaste plan qui, grâce à la pénétration progressive de l'influence autrichienne, à l'absorption successive des petits États si ingénieusement reconstitués de l'autre côté des Alpes par l'acte final du Congrès de Vienne, ne tendait à rien moins qu'à faire passer la Péninsule sous le joug des Habsbourg.

Commandant Weil.

LA MAISON D'AUTRICHE

ET

LA POLITIQUE FRANÇAISE

AU TRAITÉ DE WESTPHALIE

(NOTES DIPLOMATIQUES RÉDIGÉES APRÈS L'ANNÉE 1852)

Il ne m'a pas été possible d'identifier l'auteur du présent *Mémoire*, dont j'ai rencontré deux copies manuscrites à peu près concordantes, l'une dans un recueil de la Bibliothèque nationale, aujourd'hui conservé parmi les manuscrits du fonds français au numéro 8996, l'autre dans la collection Tralage de la bibliothèque Mazarine (A 15426) au tome II intitulé *Pièces pour l'histoire de France*. Ces deux copies sont de bonne main, mais celle de la bibliothèque Mazarine est particulièrement calligraphiée. Elle occupe les soixante-deux premiers folios de ce recueil factice in-4° [1] et j'ai noté en bas de pages les quelques variantes par lesquelles elle diffère du texte conservé à la Bibliothèque nationale.

C'est un manuscrit in-folio donné par le comte de Caylus à Capperonnier le 6 juin 1761, et formé, dans la première partie du dix-septième siècle, de trois études distinctes, foliotées à part, bien que d'écriture assez semblable :

1° Celle qui nous occupe, comportant soixante-dix folios, sous le titre : *Plan des affaires d'Allemagne*. 1648.

2° Le *Discours sommaire de l'Empire d'Allemagne et des Royaumes*

[1] Sous le titre : *Plan des affaires d'Allemagne depuis Charles V jusqu'à la paix de Munster.*

et Pays en dépendans, remplissant cent folios. C'est le texte de la description rédigée par Théodore Godefroy, faussement attribuée à l'an 1619, que cet historiographe avait mise au point vers 1640 pour les diplomates de Richelieu et dont le texte fut complété et mis à jour jusqu'en 1664 par Denys Godefroy, son fils[1].

3° Un travail ayant pour titre *Recueil des Conseils du Roy, de l'Origine et Reiglemens d'iceux*, qui ne semble guère conduire la matière beaucoup au delà de 1626 et comprend cent vingt-deux folios répartis en six chapitres.

Bien que le rédacteur anonyme du *Plan des affaires d'Allemagne* se défende quelque part d'avoir été mêlé directement aux négociations de Munster et dise n'en avoir appris que par ouï-dire quelques particularités, il ne serait pas impossible, pour risquer un nom, d'attribuer ce mémoire à Henri de la Cour Groullart qui fut adjoint à Abel Servien à Munster après le départ du comte d'Avaux et du duc de Longueville et qui avait succédé comme résident à Osnabruck à M. de La Barde. Ce n'est là du reste qu'une pure conjecture, fondée sur le soin que met notre narrateur à faire valoir les mérites de M. de Servien et sur la connaissance parfaite qu'il montre des services rendus par ce diplomate.

Même anonyme, ce mémoire a l'avantage d'apprendre un bon nombre de particularités des laborieuses négociations de Munster. Il est d'ailleurs d'allure apologétique, destiné à venger la politique française et l'œuvre de Mazarin contre les griefs colportés par les frondeurs et les partisans de l'Espagne.

Il montre nettement que la maison d'Autriche, dans la branche allemande comme dans l'espagnole, a, sous de beaux dehors de zèle pour la religion catholique, sans cesse trahi la cause de la religion et qu'au contraire la France, sous Richelieu comme sous Mazarin, a revendiqué avec soin, parfois au détriment de ses alliés protestants, les droits du catholicisme.

[1] Je prépare en ce moment une édition de ce travail d'après le texte revu et corrigé de la main de Théodore Godefroy, conservé au tome 487 des Portefeuilles de ce nom à la bibliothèque de l'Institut.

C'est la thèse, poursuivie d'un bout à l'autre avec chaleur et non sans un luxe d'arguments souvent ingénieux, toujours appuyés sur des faits palpables.

Écrivant postérieurement à l'année 1652, l'auteur ne néglige aucune occasion de s'élever contre les ennemis de Mazarin, dont il défend avec zèle l'œuvre et les intentions.

Aussi, bien que voilée sous un anonymat qu'il m'a été impossible de déchiffrer, la personnalité de notre mémorialiste inconnu est fort vivante et l'on pourrait tirer de son œuvre une sorte de portrait d'un « Mazarin » convaincu, fermement attaché au trône et s'exprimant sur le compte des fauteurs de la Fronde avec une verdeur née de convictions profondes.

Quelques traits suffiront à indiquer dans notre auteur tout autre chose que le froid rédacteur d'un mémoire impersonnel.

Après avoir montré dans un tableau d'ailleurs fort bien venu « en quelle considération se trouvait la France dans la fin de l'année mil six cens quarante six et dans le commencement de la suivante » et rappelé la puissance et les victoires de Louis XIV à son avènement et l'influence de notre politique sur les électeurs de l'Empire, — celui de Brandebourg entre autres qui se liait à nous par un emprunt, en garantie duquel il engageait une de ses forteresses de Prusse, — il s'emporte contre la Fronde parlementaire. « Les affaires de France, sans aucune exagération, dit-il, se trouvèrent en cet état florissant quand huit ou dix pédants du Parlement de Paris qui n'avaient jamais ouï parler que d'exploits et de productions, suppôts de quarante ou cinquante jeunes hommes qui devraient encore être sous le fouet du collège, par un attentat qui n'eut jamais d'exemple, entreprirent de ruiner cette glorieuse administration regardée des sages de Venise et de tous les ministres étrangers avec autant de respect que de crainte et quand, aidés de tous les méchants et factieux esprits, ils sollicitèrent la charité des Espagnols de venir travailler avec eux à la réformation de l'État. »

Et invoquant la loi qui tient responsable des fâcheuses conséquences de son acte « l'artisan qui se mêle de faire un métier

qu'il n'entend pas », il demande quelle peine n'ont point méritée ceux « qui par leur faute nous ont plongés en tant de dangers que nous avons courus » et ont entraîné « tant de morts, de brûlemens, de pilleries, de violences et de sacrilèges », suites de « leurs mauvais et pernicieux conseils ». Car, ajoute-t-il, « ils peuvent bien se vanter d'avoir plus contribué pour l'Espagne que tous les secours de l'Empereur et tout l'or qui est venu des Indes et d'avoir rétabli ses affaires déplorées partout ».

Leur donnant acte toutefois « de n'avoir pu réussir » et d'avoir, malgré eux, été « heureux seulement en ce point », il se résigne à l'amnistie que leur a value « une bonté et une clémence que les siècles passés n'ont point connue. » Mais, conclut-il, « si le roi à sa prière leur a pardonné, la postérité ne leur pardonnera jamais. »

C'est la main de l'Espagne encore qu'il dénonce « à nos lâches et ignorants français », auxquels il entend faire voir « les véritables causes de la paix de l'Empire et de la rupture du traité d'Espagne, contre lesquelles ils ont tant malicieusement déclamé, sans s'informer des raisons qui nous ont obligés à faire l'une, ni de celles qui nous ont empêchés de parvenir à l'autre. » L'indignation contre ceux qui se laissent émouvoir par les arguments des Frondeurs alliés de l'Espagne l'amène à conclure sa démonstration de leurs menées perfides par une nouvelle apostrophe contre leurs partisans si crédules sur « cette paix que les Espagnols ont tant publié qu'ils nous avaient offerte et que les badauds de Paris ont tant dit dans les ruelles et les carrefours que nous avions refusée ». « Misérables esprits, s'écrie-t-il, ennemis de la grandeur de leur patrie, qui s'étaient donnés aux Espagnols lorsqu'ils étaient abandonnés de tous et prêts à recevoir la loi! »

Cependant, plus encore que les sorties vigoureuses par lesquelles notre anonyme manifeste la ferveur de son loyalisme et le caractère de sa personnalité, les anecdotes dont il sème son mémoire ou, si l'on veut, son plaidoyer, fournissent à l'histoire plus d'un détail oublié ou inconnu, présenté du reste avec une

vigueur de touche qui révélerait tout au moins un témoignage auriculaire.

La scène qui décrit la défection des Hollandais, grâce aux intrigues de Pinaranda, est d'une puissance dramatique de premier ordre, en dépit des longueurs auxquelles s'attarde le narrateur, jaloux de fournir tout ce qu'il a pris soin d'apprendre.

On lira dans le texte ces différents morceaux qui, même noyés dans un récit complaisamment étendu, y gardent tout leur intérêt. Signalons seulement, à cause de leur actualité, les débats sur la cession de l'Alsace, auxquels notre auteur donne large place pour ruiner entièrement la prétention émise en 1652 par les archiducs d'Inspruck, ravis de profiter de nos embarras. Avec une netteté parfaite, il en expose toute la genèse à propos des objections soulevées par le comte de Lamberg dans les conférences de Munster. Notons aussi certains portraits fort vivants, celui de la Landgrave de Hesse, notre alliée fidèle, femme de tête et de cœur, celui du duc Maximilien de Bavière et de ses palinodies, la description si alerte de l'armée suédoise, qui nous montre un peuple militarisé dès l'enfance, la mort du général Meilander, la carrière si constamment heureuse du vainqueur de Prague, Kœnigsmarck, ce Brandebourgeois passé au service de la Suède et devenu, de page indolent et endormi, un des plus actifs et habiles manœuvriers de cette guerre, fertile en généraux d'élite, enfin l'aventure peu connue qui, aux derniers jours des pourparlers de Munster, faillit remettre en question toutes les affaires de la paix, lorsque Turenne et son état-major pensèrent être enlevés par Jean de Werth dans une partie de chasse, à laquelle le Suédois Vrangel avait convié les officiers français. Le récit est peu connu, bien vivant, et l'on nous saura gré d'en détacher quelques traits pour illustrer cette Introduction.

« On ne peut omettre de parler, écrit-il, d'un accident qui eût peut-être bien éloigné les espérances de la paix, si les généraux français et suédois ne l'eussent évité par miracle. » Le miracle fut surtout le dévouement des six cents dragons qui servaient d'escorte aux généraux et la chance qu'eut l'état-major enve-

loppé de découvrir un gué dans le marais, passage que leur révéla un cerf de ceux qu'ils avaient forcés le jour même.

L'armée franco-suédoise étant campée près de l'Iser et se gardant moins bien depuis qu'on attendait de jour en jour la signature de la paix, le maréchal Vrangel songea à organiser une partie de chasse, « étant fort proche d'une forêt où il y avoit quantité de bêtes fauves ». On n'accédait à ce bois, environné de marais, que par une langue de terre où Turenne et les généraux laissèrent, comme par manière d'acquit et heureusement, tant ils croyaient leur retour assuré, quelques escadrons de dragons. Mais un espion avait averti de l'entreprise Jean de Werth, qui avec ses Impériaux, passant le fleuve à Munich, vint avec deux mille chevaux attaquer la petite escorte. Sans la généreuse constance des dragons « qui donna moyen aux chefs de quitter la chasse pour retourner dans leurs quartiers », Jean de Werth eût, d'un beau coup de filet, capturé tous nos généraux. Encore leur retour était malaisé, la chaussée étant barrée par l'ennemi. Par un endroit guéable dans les marais, où « Dieu leur suscita un guide : un grand cerf, qui passa heureusement le marais devant eux,... ils se trouvèrent délivrés de ce danger, et Jean de Werth de son côté voyant les quartiers de l'armée s'assembler fut obligé de penser à sa retraite. Cette action a été la dernière de la guerre ».

Même abrégé, ce récit, cité à titre de spécimen, suffit à montrer que le mémoire inédit, d'où qu'il sorte, est loin de manquer d'intérêt. Nous le donnons presque en entier, accompagné d'une sobre annotation historique.

Eugène Griselle.

MÉMOIRE

Ceux qui ont voulu injurieusement décrier la conduite et les actions de la France dans les guerres de l'Allemagne ont faict publier par toute l'Europe que « les confédérations avec le feu Roy de Suède[1] et les Princes et estats de l'Empire avoient mis en péril la

[1] Gustave-Adolphe.

religion Catholique dans l'Allemagne et relevé un party abbattu, lorsque le defunct Roy de Suède commença une guerre de laquelle Dieu a authorisé la justice par une grande quantité de victoires que les Confédérez ont remporté sur la Maison d'Autriche[1], qui avoit entrepris la ruine de la Liberté Germanique et de changer la forme de l'Empire.

Cependant il n'y a rien si facile que de justifier le contraire et de faire voir à ceux qui ne seront pas préoccupez qu'il n'y eut jamais une guerre si saincte et si juste qu'elle a esté entreprise pour empêcher la servitude de l'Europe, que ç'a esté une guerre pure d'Estat et que l'on y a toujours considéré et conservé les intérests de la religion catholique aussy soigneusement que si les Catholiques avoient esté dans le mesme party. Au contraire, on fera voir que la Religion n'a servy que de prétexte et de manteau pour couvrir les ambitieux desseins de la Maison d'Austriche qui, sous les apparences d'une feinte piété, vouloit changer la forme de l'Empire et le rendre héréditaire dans sa Maison, suivant les Memoires de l'Empereur Charles-Quint.

Charles V. 1519. Comme ce Prince a esté sans contredict le plus grand et le plus puissant de tous les successeurs de Charlemagne, ses desseins furent proportionnez à la grandeur de son courage, et par les conseils de Perrenot premièrement et puis du cardinal Granvelle, il se forma l'idée de cette Monarchie universelle de laquelle les Espagnols se flattent encore aujourd'huy, et crut la chose possible par la jonction de tant de grands Royaumes escheus en peu de temps paisiblement et successivement à la Maison d'Autriche. Les moyens d'y parvenir s'y rencontroient difficiles et presque impossibles tant que les Princes et l'Estat de l'Empereur demeuroient dans l'union et dans la correspondance. Il falloit donc les diviser et prendre le prétexte de la Religion nouvelle de Luther, qu'il fut cent fois en son pouvoir d'estouffer dans sa naissance, afin que dans cette diversité de religions, l'esprit de division se glissast parmy les Princes et les Estats pour les embarquer dans une guerre civille, qui lui faciliteroit et à ses successeurs le moyen de changer la forme de l'Empire.

Mais comme ces grandes mutations arrivent lentement, il crut que c'estoit assez pour luy que d'avoir estably les Protestans par la paix

[1] Si l'on admet ce principe, il faut avouer que Dieu a authorisé la justice des conquestes des Turcs sur les Chrestiens depuis la prise de Constantinople et l'établissement de l'Empire Ottoman en Europe.

religieuse, qui fut receue avec tant de joye par ceux de cette Religion, qu'ils estimèrent que cette inclination passoit de leur costé, de sorte qu'un autheur Allemand a écrit de luy après cette action : *Credibile sane est sapientissimum Carolum cum jam longo unam Religionem Lutherianam forte conspexisset, posteaquam in Comitiis Wormacensibus ipsi primum depicta fuerat*[1]; et depuis ce temps-là les deux Religions ont esté permises et tolérées dans l'Empire et il laissa le reste à ses successeurs.

Ferdinand Ier. 1558[2]. Ferdinand, son frère, luy succéda, qui favorisoit ouvertement la Religion de Luther.

Voicy ce qu'en escrit Joannes Cratto, son médecin : *Illud, inquit, retinere non debeo quod Dominus Ferdinandus Imperator crebris sermonibus ante obitum usurpavit inter summa beneficia quæ Deus in gubernatione imperii concessisset primum atque maximum vero animi judicio optimaque conscientia hoc se dicere quod ad sedandas discordias publicas animum adjecisset et tolerentiæ in Religione formulam benignissimus Deus sibi in mentem dedisset*[3]. Et de faict il se voit de ses lettres à l'Électeur de Saxe par lesquelles il paroit qu'ils estoient fort d'accord sur les poincts de la Religion; et les instances qu'il faisoit faire par ses ambassadeurs au Concile de Trente pour le mariage des prêtres et pour la communion sous les deux espèces monstrèrent bien quels étoient ses sentimens qui donnèrent plus de peine au Pape que tout le reste du Concile.

Maximilien II. 1564. Il ne resta à Maximilian son successeur que la profession ouverte de cette religion; toute l'Allemagne n'ayant jamais douté de sa créance. Ce fut luy qui accorda cette constitution favorable aux Protestans en l'année mil cinq cens soixante et sept, dans laquelle il disposa souverainement de tous les biens ecclesiastiques malgré la résistance des meilleurs catholiques[4].

[1] Il est à croire que le très sage Charles avait de longue date vu à l'œuvre la religion luthérienne, dès qu'elle lui fut d'abord exposée à la diète de Worms, etc. La diète de Worms se tint en 1521.

[2] Charles V avait été élu roi des Romains en 1519; son frère le fut en 1531. Tous deux étaient fils de l'archiduc d'Autriche Philippe, mort en 1506, époux de Jeanne d'Aragon, fille de Ferdinand V et d'Isabelle de Castille. Leur grand-père était Maximilien Ier, mort en 1519.

[3] Je ne dois pas omettre que le seigneur Ferdinand, dans les fréquents entretiens qui précédèrent sa mort, répétait que parmi les éminentes faveurs que Dieu lui avait accordées, il tenait pour la première et la plus importante, — et cela d'un jugement certain et en bonne conscience, — de s'être appliqué à apaiser les discordes et a été inspiré par Dieu pour trouver un formulaire de tolérance religieuse.

[4] Dans une Relation sur les pays du Nord, datée de 1580, qui sera publiée

Rodolphe II. 1576, mort en 1612.

Rodolphe son frère ne leur fut point contraire dans les terres héréditaires. Mesmes il prit soin de faire venir du duché de Brunswick le plus grand docteur de cette religion, à qui il donna de grandes pensions pour instruire les peuples; les ambassadeurs de l'Empereur, le comte de Lamberg et le Docteur Cran furent les premiers qui, en déplorant les malheurs de l'Allemagne et de la Religion, donnèrent connoissance au sieur comte de Servien des sentimens sur la Religion de ces trois princes dans le logis du comte de Lamberk à Osnabruck au mois de septembre mil six cens quarante huict[1].

Sous ces trois Princes, la cour d'Espagne n'avoit aucun crédit dans l'Empire, les deux premiers s'estans déclarez ennemis de la Couronne et Rodolphe indigné du refus qui luy avoit esté faict de luy donner en mariage l'Infante d'Espagne, que l'Archiduc Albert son frère, espousa depuis, conserva toujours une haine secrette contre les Espagnols, quoyqu'il eust esté nourry dans la cour auprez de Philippe Second, avec lequel fut toujours si mal, qu'un jour sur quelques contestations que luy faisoit imprudemment l'Ambassadeur d'Espagne, il luy donna un soufflet et le chassa de sa Cour. Un Ministre de France a appris cette dernière particularité à Nüremberg de Volmar plénipotentiaire de l'Empereur[2].

avec la *Description de l'Allemagne* de Godefroy, on trouve sur ce prince de curieux détails. L'auteur, calviniste français, qui avait voyagé en Danemark, peut-être même séjourné en cette Cour à titre de résident, rend Maximilien responsable « du schisme qui est entre nos Églises et celles d'Allemagne ». Il le montre ayant « abusé les Électeurs, leur faisant accroire qu'il estoit de la confession d'Ausbourg pour se faire eslire Empereur », puis, par le moyen du docteur Chyfrœus et quelques autres, dupant les princes protestants d'Allemagne et obtenant, sous prétexte d'unité confessionnelle, l'expulsion des Calvinistes, enfin circonvenant au lit de mort le duc de Saxe qu'il vint trouver à Dresde. Celui-ci, non content « de chasser ceux de nostre Religion de son pays,... contre l'advis de tous ses parens feit eslire l'Empereur Rodolphe, qui à ceste heure [regne] pour Roy des Romains ». Ainsi, un témoignage contemporain atteste l'hypocrite conduite de ce Habsbourg et son habileté infâme à user de la religion comme instrument de règne.

[1] Jean-Maximilien, comte de Lamberg, plénipotentiaire de l'Empereur à Osnabruck, avec Jean Crane, a donc été entendu à ce sujet, à une date bien précise, sinon directement par l'auteur du *Mémoire*, au moins par Servien qui l'a documenté. Il mourut âgé de soixante-douze ans, le 12 décembre 1682, exerçant encore la charge de Grand-Maître de la Maison à Vienne de l'Empereur. (*Gazette de France*, 1683, p. 5.)

[2] L'auteur cite ses références et indique ses sources. Isaac Volmar était, au traité de Westphalie, plénipotentiaire de l'Empire à Munster avec Maximilien, comte de Trautmansdorff, et le comte Jean-Louis de Nassau.

Pendant tout ce temps la Couronne d'Espagne ne reçut aucun secours de l'Empereur ny de l'Empire et quoyque le Cercle de Bourgogne eust esté nouvellement fait Cercle de l'Empire par l'Empereur Charles-Quint dans la diète de Nüremberg en l'année mil cinq cens quarante huict, jamais néanmoins, dans toutes les guerres civiles de Flandres, l'Empereur ny l'Empire ne s'intéressèrent; au contraire ils souffrirent toujours que Monsieur le Duc d'Alençon, fils et frère du Roy, se déclarast Duc de Brabant et des dix-sept Provinces, et il luy avoit esté permis en cette qualité d'envoyer ses ambassadeurs à la diète d'Ausbourg en l'année mil cinq cens quatre vingts deux, Monsieur le duc de Bouillon La Mark et le sieur du Plessis Mornay. L'instruction de ce voyage se trouve dans les Mémoires du dict sieur du Plessis [1], ce qui fut empêché seulement par le désordre qui arriva aux Français dans l'entreprise d'Anvers.

Au contraire les Princes protestans favorisèrent la levée que le Prince d'Orange et autres voulurent faire en Allemagne, l'Espagne n'ayant jamais eu ny le crédit ny le pouvoir de faire passer le moindre soldat pour le secours de ce Cercle [2], quoyqu'ils y fussent obligez par les constitutions de l'Empire, si l'on eust véritablement considéré le Cercle de Bourgogne pour Cercle de l'Empire. Mais comme il n'avoit esté faict que par l'autorité et la violence de Charles-Quint, on luy a toujours laissé demesler ses querelles jusques en ce temps que, contre la foy promise par un Traitté solennel, l'Empereur aujourd'hui vivant assiste l'Espagne ouvertement lorsqu'il ne le peut sous quelque pretexte et occasion que ce soit. Ils se déclarèrent aussy peu dans nos guerres civiles de France dans lesquelles tous les princes Protestans assistèrent d'hommes et d'argent le Roy Henry le Grand de glorieuse mémoire. Au contraire, l'Empe-

[1] Voir t. 487, de Godefroy.

[2] Les dix Cercles de l'Empire étaient :

1° Celui d'Autriche;
2° de Bourgogne;
3° des quatre Électeurs du Rhin;
4° de Haute-Saxe;
5° de Franconie;
6° de Bavière;
7° de Silésie;
8° du Rhin-Supérieur;
9° de Westphalie;
10° de Basse-Saxe.

Celui de Bourgogne comprenait le Comté de ce nom et les Provinces des Pays-Bas suzeraines de l'Empire : Brabant, Luxembourg, Gueldre, Hainaut

reur demeura toujours neutre, quoyqu'il eut la liberté de se déclarer en faveur de qui bon luy eut semblé, en qualité d'Archiduc d'Autriche. Car comme Empereur il ne peut avoir aucune confédération avec aucun Prince étranger sans l'avis et consentement des Électeurs, Princes et Estats de l'Empire.

Dans cette esgalité de justice que ces trois Empereurs observèrent religieusement, l'Empire a esté maintenu dans la paix et la tranquillité l'espace de soixante et tant d'années, depuis mil cinq cens cinquante huict que l'Empereur Ferdinand I fut parvenu à l'Empire jusques en mil six cens douze que mourut Rodolphe, et les constitutions furent exactement gardées parce que l'Ambassadeur d'Espagne n'avoit aucune part dans les conseils. Mais les choses changèrent de face sous Mathias. L'intelligence et la correspondance se forma entre les deux Maisons d'Allemagne et d'Espagne et l'Ambassadeur de cette couronne commença ses cabales pour parvenir à une division dans l'Empire, suivant les mémoires de Charles Quint Empereur et il y travailla si heureusement que la Bohème se révolta après avoir receu quelques mauvais traitemens dans la Cour de l'Empereur, qui ont excité toutes les sanglantes tragédies que nous avons vecues, lesquelles ont duré par reprises jusqu'en l'année mil six cens quarante huict que la paix a esté conclue à Munster et à Osnabruck.

La premiere donques commença en l'année mil six cens dix huict, les estats de Bohème ayant appellé l'Electeur Palatin [1] qu'ils couronnèrent Roy dans Prague; les commencemens de cette Royauté furent les plus beaux du monde. Jamais roy n'avoit esté proclamé avec tant d'applaudissement. Mais il monstra n'avoir pas les espaules assez fortes pour soustenir une couronne royalle. Son establissement ne dura que dix houict *(sic)* mois et il fut defaict dans cette grande bataille de Prague (8 novembre 1620), qui fut le commencement de la grandeur de la Maison d'Austriche, parceque l'Empereur demeura armé et commença d'entreprendre sur la liberté de l'Empire par les conseils d'Espagne et cette puissance se rendit si formidable que l'Empereur Ferdinand avoit cent cinquante mil hommes sur pied dans ses armées qui avoient réduit l'Empire au poinct qu'il ne res-

[1] Frédéric V, fils de Frédéric IV et de Louise-Julienne de Nassau, sœur de Pierre-Maurice. Il avait épousé, en 1613, Élisabeth, fille de Jacques Ier et sœur de Charles Ier d'Angleterre. De ses six enfants, l'aîné, Charles-Louis, fut rétabli dans l'électorat par le traité de Munster, sous la régence et tutelle de Louis-Philippe, duc de Simmeren, père de Frédéric. Frédéric V était mort en 1632.

toit plus que Stralsund qui empeschast l'Empereur d'estre maistre absolu de toute l'Allemagne.

Le duc de Baviere[1] commença le premier à appréhender cette grande puissance et entreprit la ruine du duc Walstein, et y travailla avec tant de vigueur et de prudence que l'Empereur Ferdinand son maistre fut enfin contrainct de lui oster le commandement de ses armées qui passèrent entre les mains de Tilly, mais avec moins de bonheur, et ces grandes armées commencèrent lors à se séparer et à diminuer, parce que le Walstein se retira dans sa maison avec trois cens des principaux officiers de l'armée et que les Espagnols forcèrent l'Empereur d'envoyer trente mil hommes en Italie pour occuper Mantoue et Casal sous son nom et il en licentia trente autres mil tous Protestans, croyant être assez fort avec quarante mil hommes pour conquérir le reste de l'Empire.

Ce fut lors que la France commença à s'intéresser dans les guerres et dans les affaires d'Allemagne dans lesquelles elle a purement considéré la liberté Germanique et de toute l'Europe. Mais elle agit avec tant de circonspection qu'elle se contenta de faire des confédérations pour la liberté des Protestans et réserva la déclaration ouverte de la guerre en l'année mil six cens trente quatre en faveur d'un Prince Catholique et Ecclesiastique, Electeur de Trèves[2], que les Espagnols et Impériaux tenoient prisonnier parce qu'il s'étoit brouillé avec l'Empereur pour la liberté de l'Empire. Si bien qu'elle a eu vingt ans durant l'espée à la main pour la cause publique pour remettre les Princes dans leurs estats et empescher qu'il n'y eut changement dans la forme de l'Empire, et elle s'est heureusement armée dans la fin de la guerre pour la conservation de la Religion catholique, n'ayant rien faict dans la conclusion du traité que de concert avec les ambassadeurs de l'Archevêque de Mayence[3] et du duc de Ba-

[1] Maximilien de Bavière, né en 1573, fils de Guillaume V et de Renée de Lorraine, épousa d'abord Elisabeth, fille de Charles II, duc de Lorraine, morte sans enfants, puis Marie-Anne, sœur de l'Empereur Ferdinand III. L'Empereur Ferdinand II le créa Électeur en 1623. Il mourut en 1651.

[2] Lothaire de Metternich, successeur de Jacques d'Els, mort en 1599, était entré dans la Ligue catholique; lorsqu'il mourut en 1623, son successeur, Philippe-Christophe de Sotern, fut pris par les Espagnols et c'est à l'occasion de cet attentat que Louis XIII déclara la guerre à l'Espagne. Rétabli par les victoires de Condé et Turenne, il vécut jusqu'en 1652, et atteignit l'âge de quatre-vingt-sept ans.

[3] L'archevêque de Mayence, Anselme-Casimir Vambold d'Hunstad, qui avait succédé en 1629 à George-Frédéric de Greiflendau, principal instigateur de l'Édit de la restitution des bénéfices, avait été chassé de son siège

vière [1], sans manquer de fidélité aux Suédois avec lesquels elle demeura toujours unie inséparablement avec tant de fermeté que l'on leur déclara toujours que l'on demeureroit plustost dans une guerre immortelle si l'Empereur ne leur donnoit une satisfaetion proportionnée aux advantages qu'ils avoient dans l'Empire. Aussy la paix fut conclue sans offenser les Suédois, en obligeant ces deux Princes les plus puissants parmy les Catholiques qui doivent à la France la meilleure partie de leur establissement.

Ces soins officieux de la France pour la Religion commencèrent dez le premier Traitté que nous fismes avec le defunct Roy de Suede, dans lequel on traitta avec tant d'équité et de justice, que nous nous intéressâmes pour remettre les Princes despouillez dans leurs Estats. On empècha en mesme temps la perte des autres, la premiere condition ayant esté que ce Prince conserveroit la Religion Catholique au mesme estat qu'il la trouveroit dans tous les lieux où il pourroit estendre ses conquestes, sans y rien changer ny innover, quand mesme il se trouveroit que la Religion Catholique y eut esté depuis peu restablie, la guerre estant purement une guerre d'estat à notre égard et non de religion; et afin que cet article fust observé plus religieusement Sa Majesté a toujours entretenu son Resident dans l'armée de Suède, le baron d'Avaugour, gentilhomme de condition, mais surtout zelé et passionné Catholique, qui en a pris un soin si particulier, que tous les Catholiques d'Allemagne rendront ce tesmoignage que dans toutes les prises des villes, ils ont esté conservez et n'ont souffert dans le malheur public que comme les autres de différente Religion sans aucune violence ny mauvais traitement, Sa Majesté leur ayant toujours faict declarer qu'il romproit plustost l'union et la confederation avec ses alliez que de souffrir le moindre prejudice dans la Religion.

Il seroit inutile de faire voir icy comme la France a vescu dans toutes les places qui ont esté occupées par ses armes, parce qu'elle ne doit tirer aucun advantage d'une action à laquelle elle estoit obligée. Il se peut dire seulement que tous les Religieux qui se sont

par les Suédois; il mourut en 1647. Son successeur fut Jean-Philippe de Schœnborn, qui mourut en 1673.

Les députés de l'Électeur de Mayence : étaient à Munster, Nicolas-Georges de Reigersberger, et à Osnabrück Hugues-Évrard Cratz, comte de Scarffenstein, Jean, baron de Brambser, et Jean Adam Krebs.

[1] L'Électeur de Bavière avait envoyé à Osnabrück Nicolas Drachter et à Munster le baron George-Christophe de Hastang, Jean-Adolphe Krebs et Jean Ernest.

trouvez à la prise des places trouvèrent bien du changement entre la domination françoise et l'imperiale ou espagnolle, et si quelque fois la commodité de la guerre luy a faict mettre entre les mains de ses alliez quelque place occupée par ses armes, quel soin n'a-t-elle point pris pour la conservation particuliere des Religieux? Comme quand elle fut priée par Mme la Langrave de Hesse de luy remettre neuf villes de l'archevesché de Cologne, ce fut à des conditions si expresses de n'y rien innover, que l'Electeur de Cologne n'y trouva aucun changement lors qu'elles luy furent restituées par la paix.

Et comme cette guerre a esté purement une guerre d'Estat et non de religion, la France ne s'est jamais entremise dans les griefs des Protestans qu'elle a laissé decider entre les Ambassadeurs Imperiaux et Suedois qui ont réglé le tout, sans en prendre aucune connoissance que quand les Ambassadeurs Impériaux ont voulu se relascher trop liberalement en faveur des Protestans, ce qu'ils faisoient à deux fins, l'une de rejetter sur la France l'envie du préjudice que pourroit recevoir la Religion Catholique dans le traitté, l'autre pour nous brouiller avec nos alliez quand nostre zèle nous feroit opposer aux advantages qu'ils offroient eux mesmes aux Protestans, n'ayant jamais perdu l'esperance de nous séparer jusques au dernier jour du traitté.

Et afin que toute l'Europe connoisse que la France a toujours souhaitté sincèrement la paix et la tranquillité publique et que les Imperiaux et les Espagnols s'y sont toujours opposez, il faut sçavoir que quand on fut demeuré d'accord que la paix generale se traitteroit à Munster et à Osnabruck, qu'ils envoyerent (comme la France et les autres Princes) des Ambassadeurs en ces deux lieux qui y furent deux ans pour la forme seulement, s'estant reservez d'en envoyer d'autres plus considerables non pour faire la paix, mais seulement pour separer les alliez de la France, faire la paix avec eux à telles conditions qu'ils l'eussent desiré pour après continuer conjoinctement la guerre contre la France pour l'opprimer.

Pour cet effect le comte de Transmandolf, premier Ministre de l'Empereur et le comte de Pigneranda ambassadeur d'Espagne ne partiront que sur la fin de l'année mil six cens quarante cinq pour venir à Munster travailler à cette séparation, à laquelle du costé de l'Espagne l'archevesque de Cambray et Brun ambassadeurs subalternes avoient dejà travaillé avec les Ambassadeurs de Hollande à Munster. Pour Transmandolf s'il fut venu avec un veritable dessein de faire la paix, il se fût arresté à Munster lieu principal de la residence de tous les Ministres.

Au contraire il passa droit à Osnabruck où estoient les ambassadeurs Suedois et y fut six mois entiers pour travailler à cette séparation. Il ne se peut dire avec quelles bassesses et soumissions il traitta avec eux et ce qu'il leur offrit pour cela. Tous les biens ecclesiastiques furent mis à l'encan ou pour eux, ou pour récompenser les autres de qui les Suedois demandoient les terres pour leur satisfaction; enfin si la fidélité suédoise eut pû se mettre à prix, elle avoit trouvé son marchand, à ces deux conditions de se séparer de la France et de ne demander pas un seul village des terres hereditaires de la Maison d'Austriche.

Après ce temps [là] de six mois inutilement consommez, Transmandoff passa à Munster, où il ne parla point aux françois de séparation d'avec ses alliez, dans la certitude qu'il avoit que cela seroit fort inutile, mais il traista de leur satisfaction qui fut reglée. Après cela un des ambassadeurs Suedois passa à Munster où il traitta quelques jours pour la satisfaction de la Couronne de Suede, mais comme il falloit traitter ainsy avec l'Électeur de Brandebourg et des griefs de l'Empire, Transmandolf retourna à Osnabruck avec Wolmar.

Ce fut lors que l'on commença de nouvelles brigues et de nouvelles caballes pour brouiller la France avec ses alliez. La couronne de Suede, avec cette longue et périlleuse guerre, demandoit pour sa satisfaction la moitié de la Poméranie, le port et la ville de Weismar du duc de Mekelbourg, l'archevesché de Breme et l'évesché de Verden. Elle ne pouvoit demander d'autres pays parce qu'ils sont voisins de la mer Baltique et qu'ils peuvent estre facilement secourus par la Suede au cas qu'elle fût troublée par l'Empire. Mais il falloit contenter l'Électeur de Brandebourg, auquel on donna l'évesché d'Alberstat pour en jouir présentement et l'archevesché de Masdebourg après la mort du fils du Duc de Saxe. On crut qu'il seroit satisfait de ces grands biens ecclesisastiques qui sont contigus à ses terres. Mais l'Empereur, le voulant gagner et l'obliger, luy donna encore l'évesché de Meuden possedé par l'Evesque d'Osnabrug, le plus passionné pour l'Espagne de tous les Princes d'Allemagne. Neantmoins on luy faisoit une injustice manifeste et c'estoit payer une satisfaction aux depens des biens ecclésiastiques. Le sieur d'Avaux qui estoit lors à Osnabruck s'y opposa et en faveur de nostre ennemy mesme fit tous ses efforts pour empêcher cette resolution si prejudiciable à la Religion, mais enfin les estats Catholiques y ayant consenty, il fut contrainct de ceder voyant le murmure des Princes protestans qui ne pouvoient souffrir que la France s'opposast à leurs

interests après les avoir maintenus avec tant de vigueur et de fermeté pendant la guerre.

Pendant tout ce Traitté les Deputés catholiques desespérés de voir cette prostitution des biens ecclésiastiques n'avoient recours qu'aux Ministres de France pour se plaindre de ceux de l'Empereur. Ils n'estoient point aussy satisfaicts de Sa Majesté Imperialle qui avoit donné la principalle direction de ses affaires à des personnes qui avoient fait profession de la Religion de Luther.

Ils nous apprenoient que les comtes de Transmándolf et de Nassau avoient esté luthériens, que Wolmar avoit luy mesme presché cet Evangile, que tous n'avoient changé que pour les intérests de leur fortune et qu'ils conservoient toujours quelque inclination pour le party, veu le mespris qu'ils faisoient des biens ecclésiastiques. On nous donna advis aussi que le docteur Crac avoit eu de grandes prises contre Wolmar, auquel il avoit reproché sa Religion et d'estre venu à Osnabrug traitter des griefs de l'Empire pour favoriser les Protestans quoyqu'il eust sa residence à Munster, qu'il n'avoit pû quitter sans luy faire injure, puisque c'estoit luy qui avoit toujours traitté depuis cinq ans avec les Ambassadeurs de Suède. Pour peu que les Ministres de France eussent eu de curiosité, il leur auroit esté facile d'en apprendre dadvantage. Mais ils ne voulurent point se mesler dans ces affaires-là et en laissèrent la connoissance aux Suédois pour ne leur donner pas la moindre jalousie.

Ce mauvais pas passé, Transmandolf ne perdit point courage et prit l'occasion que les ducs de Brunswic demandoient l'évesché d'Osnabrug pour les recompenser de quelques prétentions imaginaires qu'ils avoient sur l'Evesché d'Alberstat. De trois Eveschez que possedoit l'évesque, il ne luy restoit plus que celuy d'Osnabrug. Verden estoit donné aux Suedois, Menden à l'Electeur de Brandebourg. Il estoit grand amy de Transmandolf et nostre ennemy capital à cause des Espagnols. Les Suedois maistres de la ville d'Osnabrug le haissoient, et neantmoins au lieu d'estre protegé par les Imperiaux, ils l'abandonnèrent, et la France prit sa protection. Alors, pour nous brouiller avec nos alliez, Transmandolf declara que l'Empereur s'accorderoit volontiers à la maison de Brunvic, mais que la France s'y opposeroit, comme en esfect le sieur d'Avaux n'y voulut point consentir et declara qu'il s'y opposoit formellement.

Ce fut alors que Transmandolf crût avoir obtenu sur la fin du traitté ce qu'il avoit tasché depuis deux ans, la France ayant esté un mois entier brouillée avec les Ambassadeurs de Suède, et les Protestans par leurs Deputez faisant tous les jours de nouvelles plaintes de

nostre abandonnement. Enfin pour sortir de cet embarras l'ambassadeur Salvius, qui connoissoit de quelle importance estoit nostre separation, proposa l'expedient de l'alternative entre un Evesque catholique nommé par le Chapitre et un cadet de la Maison de Brunswic, à condition que l'Evesque demeureroit sa vie durant en possession. L'expedient parut à la France insuportable et ridicule, mais il n'y avoit plus de party à prendre. Il falloit ou l'accepter ou le perdre en rompant avec nos alliez, auxquels Transmandolf faisoit de nouvelles offres et plus grandes que celles qu'il leur avoit faictes en passant à Osnabrug. De sorte que l'alternative fut resolue à nostre grand regret pour empêcher nostre ruine et un plus grand prejudice pour la religion catholique que les Imperiaux offroient en mesme temps à nos alliez et autres Princes Protestans, estant certain qu'ils offroient aux Suedois l'Evesché de Munster qui joignoit par le Rhin l'Archevesché de Bremen, et les rendoit par ce moyen maistres depuis le Rhin jusques à la Mer Baltique.

Il n'y a personne qui puisse douter que si la France eust pu se dispenser de cette sevère resolution, qu'elle avoit prise de s'opposer à cette prostitution indigne des biens ecclesiastiques, qu'elle l'auroit faict en consideration de Madame la Landgrave. Sa generosité, sa fermeté pour le bon party et son affection particuliere pour la France meritoient toute reconnoissance. Elle ne put jamais flechir ses Ministres au consentement qu'elle demandoit pour luy faire obtenir quatre Baillages de l'archevesché de Mayence qui sont dans le cœur de la Hesse, ou Warbourg et trois baillages qui dependoient de Paterborne ou quelque partie de l'abbaye de Fulde. Elle avoit de longue main pris les mesures pour cela et comme elle estoit industrieuse et adroite, ces terres là estoient tellement desolées qu'il sembloit en les luy accordant qu'on ne luy eut presque rien donné. Elle croyoit aussy la chose juste; car, en se declarant avec les couronnes estrangères, elle avoit hazardé toute la Hesse qui eut tombé dans la ligne de Darmstat si l'Empereur eust esté le maistre. Mais toutes ces considerations se trouvèrent trop faibles au prix des ordres continuels qu'on recevoit de Monseigneur le Cardinal de ne point souffrir l'alienation des biens Ecclesiastiques, si bien qu'elle fut obligée de prendre une autre satisfaction.

Si l'estime et l'amitié ne purent rien obtenir de nous en faveur de Madame la Landgrave, l'aversion et le juste ressentiment que nous pouvions avoir contre le vieil archevesque de Mayence firent aussy peu d'effect. C'estoit un prince obligé à la France qui devoit suivre ses sentimens. Tout son pays estoit entre ses mains et il tiroit une

partie de sa subsistence du bien qu'on luy avoit laissé pour maintenir sa dignité. Mais rien ne le pouvoit separer de l'Espagne qui lui donnoit quelques pensions et luy faisoit tous les jours, quoyqu'il fût dans la neutralité, entreprendre sur la ville de Mayence. Si bien que nous n'estions pas obligez de le favoriser dans une affaire qui n'estoit pas sans difficulté et qui pouvoit passer pour une action purement civile et non ecclesiastique. Le faict estoit que les anciens archevesques de Mayence, ayant mal reussy dans une guerre qu'ils avoient entreprise contre le Langrave de Hesse, se trouvèrent chargez de grandes debtes. qui les obligèrent il y a deux cens ans d'engager le Bergstat à l'Electeur Palatin pour la somme de cent mil ducats. Ce pays est dans le Bas Palatinat et en faisoit une belle partie et leur estoit si nécessaire que depuis les archevesques de Mayence n'avoient pû y rentrer que dans la déroute de la Maison Palatine, dans laquelle les Espagnols les remirent en possession sans bourse deslier. L'Electeur Palatin demandoit à estre restitué par l'amnistie generalle, et il n'y avoit pas difficulté à sa restitution. La question seule dependoit si apres une si longue possession l'Electeur Palatin seroit obligé de remettre ce beau et fertile pays pour une somme si modique de cent mil ducats. Il remonstroit que ce pays faisoit partie du Bas Palatinat dans lequel il estoit restitué par la paix, que l'on ne pouvoit moins faire que de luy laisser pour la consolation et l'adoucissement de toutes ses pertes, que tous les princes generalement estoient restituez et que luy seul perdoit et la première dignité de l'Empire et le Haut Palatinat et qu'il ne luy resteroit presque rien si on le depouilloit de ce païs. L'autre au contraire maintenoit que c'estoit un bien ecclesiastique inalienable pour lequel il avoit une faculté de le retirer de laquelle on ne pouvoit le priver justement. Les Suedois qui donnoient la loy dans le Traitté estoient pour l'Electeur Palatin, les Imperiaux se laissoient aller et les ambassadeurs de Baviere, dans la crainte qu'ils avoient que l'on ne touchast au Haut Palatinat, sollicitoient ouvertement pour achever cette affaire en faveur de l'Electeur Palatin. Il n'y eut que la France seule qui prist la protection de son ennemy pour l'interest de la Religion. Ces contestations durerent long temps ; et comme la chose n'estoit point encore terminée, l'Electeur de Mayence mourut et par sa mort l'évesque de Weisbourg ayant esté nommé archevesque, les Suedois furent aussytost gagnez par des raisons peut estre que les Ambassadeurs de France n'ont point pratiquées en Allemagne. et la faculté luy fut donnée de retirer le Bergstrat, comme il a faict depuis.

Voilà quelle a esté la politique des Imperiaux pendant tout le traitté, de payer la satisfaction des Suédois aux despens de l'Em-

pire et des biens des Catholiques, quoyque ce fust l'Empereur qui deust payer cette satisfaction, la guerre n'ayant jamais esté entreprise contre les Estats de l'Empire, mais contre luy seul. Et de faict on avait proposé de donner à l'Electeur de Brandebourg pour sa recompense la Silesie, province où il n'y a pas un seul catholique et voisine de son Electorat. Mais les Imperiaux menacèrent de se retirer si l'on continuoit cette proposition et declarèrent que pour cette fois les terres de la Maison d'Austriche seroient sacrées et les Ecclesiastiques profanés en les accordant si liberalement aux Protestans.

Par toutes ces considerations, ceux qui ne sont point preoccupez jugeront que la France, dans la suite de la guerre d'Allemagne et des traittez, a pris tous les soins possibles de sa religion et que les plus grands Princes de l'Empire ont esté satisfaicts de sa conduicte, qui n'a eu d'autre object que de conserver la liberté germanique de laquelle depend le salut de l'Empire. Aussy à l'égard de la Maison d'Austriche, ce ne sont pas nos crimes, mais seulement les foibles pretextes dont ils se servent pour demeurer nos ennemis irreconciliables. Car les veritables causes de leur haine, qu'ils se gardent bien d'advouer, sont d'avoir rompu leurs mesures, d'avoir empesché la ruine des princes et estats de l'Empire et de changer la forme de gouvernement, d'avoir pris l'Alsace patrimoine sacré de la Maison d'Autriche pour sa satisfaction et d'avoir voulu faire une paix avec l'Espagne proportionnée aux advantages que nous avions lorsqu'elle fut traittée. C'est pour cela qu'il faut que toute l'Europe patisse et que nous soïons presque sans esperance de pouvoir obtenir jamais une paix solide et asseurée, parce que l'Empereur n'est pas maistre de l'Empire et que les Espagnols ne nous donnent pas la loy comme ils ont faict à nos prédécesseurs dans les autres traittez.

S'ils osoient, ils feroient bien le mesme reproche à Monsieur le Duc de Bavière qui a toujours esté armé avec la Maison d'Austriche sans suivre aveuglement ses interests et sa passion; ce Prince ayant voulu seulement empecher sa ruine, sans leur permettre un advantage assez puissant pour changer la forme de l'Empire, à laquelle il a toujours asseuré sa seureté, n'ayant voulu entendre aux propositions qui luy ont esté faictes de luy donner Ausbourg et toute la Suabe, pour consentir à la ruine des Protestans, sachant bien qu'après cela on reviendroit à compte et que l'on l'auroit despouillé de ses Estats comme les autres, aussy comme il estoit bien informé des sainctes et catholiques intentions de la France, quoyqu'il ait esté armé contre elle, il n'a pas laissé d'entretenir toujours commerce avec elle et s'est heureusement servy de sa protection pour éviter sa ruine, et en sa per-

sonne celle de la Religion Catholique. Il ne desadvoue pas que la France a tout contribué pour le faire premier Electeur, action dans laquelle a bien paru le zele que nous avons pour la Religion puisqu'elle establit dans l'Empire toute sa puissance et sa seureté, estant le seul Prince Catholique considerable, et les Électeurs ecclesiastiques n'estant pas considerez, par ce qu'ils changent tous les jours et que l'on ne peut faire aucun fondement sur leur puissance.

Il faut esperer que le fils suivra l'exemple et les conseils du père qui a toujours esté catholique, mais non pas au gré de la Maison d'Austriche, qui s'est toujours bien mieux accommodée avec la religion du duc de Saxe qu'avec la sienne.

Car elle se soucie peu qu'on soit catholique ou non, pourveu qu'on soit de ses amis, et certainement si les ambassadeurs Imperiaux avaient pu contredire le consentement que la France donnoit à l'élévation de ce Prince dans la dignité de premier Electeur, ils l'auroient faict sans doute, et leur consentement n'a pas esté donné liberalement comme le nostre, mais achepté à beaux deniers comptans, l'Empereur s'estant faict décharger de la somme de treize millions de richedalles qu'il devoit au Duc de Bavière pour consentir à cette dignité et à la retention du Haut Palatinat.

Comme la France jugeoit de quelle importance estoit pour la Religion Catholique de conserver ce prince dans la première dignité de l'Empire, elle l'a opiniastré avec tant de fermeté contre ses alliez qu'enfin elle l'emporta sur leur resistance. Ils ne vouloient point au commencement ouir parler de ce Prince leur ennemy capital, qui avoit toujours esté armé avec l'Empereur. Ils se croyoient intéressez d'honneur au retablissement du Prince Palatin, cousin du Prince heritier de la couronne de Suede. Les Impériaux ne les pressoient que foiblement sur cet article, si bien que dans les grands advantages qu'ils avoient sans l'Empire et qu'il falloit retirer de leurs mains, il est certain que le Duc de Baviere n'eust jamais esté conservé dans cette dignité sans la protection de la France, qui est le plus grand coup qui ait jamais esté frappé pour la Religion catholique, parceque, dans l'Election de l'Empereur et dans le College Electoral, les Catholiques seront toujours les maistres. Et en effect les Protestans le reconnoissent si bien, qu'ils ont desjà proposé dans la diette de Ratisbonne que la voix des trois Princes Electeurs Protestans fust comptée comme s'ils étoient autant en nombre que les Catholiques. Mais cette proposition a esté eludée, si bien qu'il faut advouer que c'est à la France seule à qui est deu ce signalé advantage en faveur de la Religion.

Voilà quelle a esté nostre conduicte dans toute la suite du Traitté. Il reste maintenant à faire voir comme la France a sauvé le Duc de Bavière et l'Empereur même de leur ruine certaine. En l'année mil six cens quarante six les armées Imperiale et Bavaroise se trouvèrent campées dans la Hesse devant celle de Suede qui avoit quitté ses quartiers de la Basse Saxe pour essayer de porter ses armes dans la Franconie et dans la Bohesme. Cette-cy beaucoup plus foible que les deux autres se trouva en peril. Le Mareschal de Turenne qui estoit auprès de Mayence, de l'autre costé du Rhin, ne pouvoit joindre l'armée confederée; les Imperiaux estans entre les deux, empêchoient la jonction, si bien qu'il fallust descendre le Rhin jusques à Wezel, où Monsieur de Turenne passa sur le pont de batteaux que Monsieur le Prince d'Orange luy presta. Estant passé, il joignit facilement l'armée de Suede. Après leur jonction ils commencèrent à leur tour à pousser les armées imperiale et bavaroise qui se retirerent sur le bord du Mein, où les quatre armées se trouverent. Les ennemis avoient l'advantage d'une journée, mais la vigilance françoise et suedoise l'emporta : cela par l'adresse de Sainct-André françois et general Major dans l'armée de Hesse, qui trouva un passage gardé de trois cens Mousquetaires, qu'il força facilement. Ainsy les Confederez passerent les premiers le Mein et à grandes journées allerent aussy passer le Danube et le Lech, prirent Rham place considerable sur le Lech, assiegèrent Ausbourg quelques jours et passèrent leurs armées dans la Baviere avec tant de diligence et de promptitude que le Duc, n'estant point adverty de leur marche, pensa se trouver enveloppé dans une Maison de Campagne et se retira avec peine dans Munich, d'où voyant ses affaires perdues et deplorées il envoya promptement à ses ambassadeurs à Munster pour demander la protection de la France et offrit tout pour obtenir une neutralité, à condition d'abandonner l'Empereur. Et certes il n'y eut jamais de condition de prince si deplorable, voyant après avoir jouy d'une longue felicité deux armées florissantes dans son pays sans leur pouvoir opposer les moindres forces. Il n'avoit plus de general Mercy pour la conduite de son armée : elle estoit extraordinairement diminuée, ayant esté obligée de passer par les mesmes lieux que les armées des confederez avoient ruinez dans leur marche. Les Imperiaux d'un autre costé, ne se trouvoient pas plus assurez On ne voyoit plus venir à Munster et à Osnabrug chez les François les Ambassadeurs Imperiaux que la larme à l'œil pour deplorer la perte de la Religion Catholique conjoincte avec celle de l'Empereur et du duc de Bavière. Ils advouoient leurs misères et leurs faiblesses et convioient la France de se souve-

nir qu'elle estoit Catholique et par consequent interessée à ne point souffrir un si grand establissement des Protestans dans l'Empire, les Suedois estant lors en pouvoir de faire nommer Empereur un de leur Religion. Transmandolf envoyoit tous les matins son secretaire au sieur d'Avaux pour recevoir ses ordres. Les Jesuites venoient de toutes parts pour le prier de prendre la protection de la Religion et de conserver à la France la gloire d'avoir sauvé la liberté des protestans en un temps et la religion catholique dans un autre.

Quoyque l'on sceut que ces larmes estoient feintes et qu'ils ne seroient pas moins nos ennemis irreconciliables après les bons offices que nous leur rendions, neantmoins le zele de la Religion Catholique l'emporta, et non leurs raisons et leurs larmes. Et pour monstrer ce grand estonnement où ils estoient, on leur promit de retirer l'armée de Monsieur de Turenne d'Allemagne afin de ralentir la prosperité des Suedois, et on le fit. Mais ils nous le rendirent incontinent après, quelques-uns ayant crû avec beaucoup d'apparence qu'ils avoient grand'part à la défection de deux mil reistres de l'armée de Monsieur de Turenne qui se revoltèrent contre luy après qu'il eut passé le Rhin pour les mener dans le Luxembourg, sous le pretexte de n'estre pas obligez par leur serment de sortir hors des terres de l'Empire et pour la cause commune.

Pour Monsieur le Duc de Bavière, on l'assura de la protection de la France et de la neutralité qu'il demandoit, et aussy tost on nomma les deputez qu'on envoya à Ulm pour traitter.

Mais quel moyen de faire gouster cette proposition aux Suedois qui ne respiroient que la perte du Duc de Baviere? C'estoit un ouvrage de la derniere difficulté. Neantmoins on le tenta. On leur en fit la proposition qu'ils rejetterent d'abord. Alors la France estoit l'arbitre des affaires et des conseils de l'Europe. Tous les princes révéroient et redoutoient sa puissance; l'Empereur estoit ruiné, et les Espagnols humiliez apres la prise de Dunkerque et de Portolongone, si bien qu'ils estoient en pouvoir de faire tout ce qu'elle vouloit, puisqu'enfin elle obtint des Suedois leur consentement d'envoyer leurs deputez à Ulm, où la neutralité avec Bavière fut resolue, au grand regret des Suedois qui avoient toujours la foy de ce Prince suspecte, et encore plus de l'Empereur qui voyoit ses affaires ruinées et sans ressource après avoir esté abandonné du Duc de Baviere.

Le reste du mémoire relate les difficultés que rencontrèrent à Munster les plénipotentiaires français d'Avaux et Abel Servien, qui ne purent obtenir toutes les conditions qu'ils souhaitaient à

cause du tort que fit à la France la révolte du Parlement et la guerre civile qui en fut la conséquence.

« Nos affai es, sans aucune exagération, se trouvoient dans un estat florissant, quand huict ou dix pédans du Parlement de Paris, qui n'avoient jamais ouy parler que d'exploict et de production, suivis de quarante ou cinquante jeunes homme, qui devoient encore estre sous le fouet du collège, par un attentat qui n'eut jamais d'exemple, entreprirent de ruiner cette administration ragardée des sages de Venize et de tous les ministres étrangers avec autant de respect que de crainte. Ils peuvent bien se vanter d'avoir plus contribué pour l'Espagne que tous les secours de l'empereur et pour l'or qui est venu des Indes et d'avoir restably des affaires déplorées par tout. »

En effet, les Espagnols élevèrent leurs prétentions et usèrent de tous les moyens pour que le traité fut pour eux aussi avantageux que possible.

« Quand nous voulons nous servir d'un mesme droit, ils disent que nous voulons leur imposer des conditions rudes et insuportables et Pigneranda, pour nous obliger à rendre nos conquestes et de faire avec eux une paix à leur mode, alleguoit toujours ce beau mot de Privernates qui est dans Tite-Live : *Si bonam dederitis, perpetuam : si malam, hand diuturnam.* Il appelait *bonam* ne rien retenir de nos conquestes; *malam* de vouloir profiter d'une guerre qui a cousté tant de millions et de sang. Aussi ledict sieur comte de Servien proposa une alternative aux médiateurs qui embarrassoit entierement les Espagnols et les mettoit dans l'impossibilité d'y respondre, en leur disant que la France estoit preste de remettre toutes ses conquestes par la paix, pourveu que les Espagnols voulussent nous rendre ce qu'ils avoient profité dans les paix que nous avions faictes sous François premier et Henry second, estant très juste par une espèce de compensation de nous rendre ce qu'ils tenoient du domaine de la France et du patrimoine de nos Rois s'ils voulaient qu'elle leur rendist ce qu'un retour de fortune qu'ils n'avoient point encore esprouvé leur avoit osté. Mais cela les toucha aussy peu et nous fumes contraints d'en demeurer là, puisqu'il ne se trouva aucun moyen honneste de traitter avec eux.

Voilà l'estat au vray de cette paix que les Espagnols ont tant publié qu'ils nous avoient offerte, et que les badaux de Paris ont tant dict dans les ruelles et dans les carrefours que nous avions refusée,

pour décrier une administration qui estoit révérée dans toute l'Europe, sans s'informer plus avant des véritables causes qui ne sont connues qu'à ceux qui ont quelque part dans les affaires. Misérables esprits, ennemis de la grandeur de leur Patrie, qui s'estoient donnez aux Espagnols lorsqu'ils estoient abandonnez de tous, et prests à recevoir la Loy. Il faut quitter ce triste souvenir et retourner maintenant à la paix de l'Empire et faire voir les raisons qui nous ont obligés de conclure. »

La suite est connue. On traita avec l'Empire d'une paix séparée qui augmentait notablement le domaine de la France dans le Nord; et on resta longtemps encore en guerre avec l'Espagne, dont l'influence en Europe ne cessa de diminuer jusqu'au jour lointain encore où elle se livra à Louis XIV, en prenant son petit-fils pour roi.

COMPTES RENDUS

Lendemain de victoire, par M. René Lavollée, ancien consul général de France. Paris, Alcan, 1919, in-12.

M. Lavollée a mis à profit sa grande expérience, ses connaissances spéciales, son patriotisme pour exposer dans un livre très vivant tous les problèmes que soulèvent les réformes nécessaires à introduire dans nos mœurs publiques si nous voulons profiter de la victoire. Tout est à réorganiser : les finances, l'administration, la vie économique et morale, l'enseignement à tous les degrés, l'éducation militaire.

Toutes ces questions sont traitées en autant de chapitres, qui sont à la fois une critique du passé et un programme pour l'avenir, et méritent, par leur précision, d'attirer l'attention. B. P.

History of modern France (1815-1913), by Émile Bourgeois, Cambridge University press, 1919, 2 vol. in-12.

Sous la direction de M. G.-W. Prothero, la « Cambridge University Press » publie une série d'histoire politique de l'Europe, qui comprend déjà nombre de volumes sur l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, la Russie, l'Empire ottoman, l'Écosse, l'Irlande, les colonies anglaises. La France n'a point été négligée : M. A.-J. Grant a traité de la Monarchie de 1483 à 1789; M. J. Holland-Rose de la Révolution et de l'Empire. Aujourd'hui c'est un Français, professeur d'histoire à la Sorbonne et bien connu par d'importants travaux, M. Émile Bourgeois, qui a écrit en anglais l'histoire de la « Modern France » de 1815 à 1913. Ces cent années, si fertiles en événements, qui ont changé la face du monde, ont amené chez nous de telles transformations qu'il fallait un écrivain très au courant du mouvement social pour en faire l'exposé complet en deux petits volumes.

M. Bourgeois se plait à mettre en relief l'avènement définitif de la démocratie bourgeoise en 1830, populaire en 1848, libérale d'abord, radicale ensuite depuis la troisième République. Il est impossible de résumer en quelques lignes cet important travail, qui est écrit dans une langue facile, et donne d'ordinaire des appréciations très justes sur les événements et les hommes. C'est un honneur pour la France d'être ainsi représentée dans une collection estimée d'histoire étrangère.

La Tchécoslovaquie, par V. Dedecek. Préface de M. J. Chopin. Paris, 1919. Éditions Bossard. Un vol. in-18.

Si les Tchécoslovaques réussissent à se refaire une nation, ils le devront assurément à leur persévérance et à la propagande incessante de leurs

amis. Absorbés depuis longtemps par l'Autriche, ils lui seraient restés fidèles si la double monarchie ne les avait sacrifiés aux Magyars et si les Hongrois ne leur avaient pas imposé la langue et surtout la soi-disant civilisation allemande. Au milieu de la guerre ils avaient déjà formé une armée nationale qui vint combattre avec l'Entente. Confiants dans la victoire, ils se préparaient à déclarer leur indépendance. Sans attendre la capitulation de l'Autriche, dès le 28 octobre 1918, le comité national prenait le pouvoir et l'organisait avec M. Kramar comme président du Conseil. Le 14 novembre, une Assemblée nationale proclamait la dynastie des Habsbourg déchue du trône et statuait que la forme de l'État serait républicaine. La France la première avait déjà reconnu l'indépendance de la nation tchécoslovaque, le gouvernement britannique suivit, et le président Wilson signifia à l'Autriche le droit définitif du Conseil national de Prague. Il ne restait plus qu'à délimiter la nouvelle République et à lui donner une constitution.

Elle se compose de trois parties : la Bohême, entièrement tchèque; la Moravie, pays pauvre et montagneux; la Silésie dont la Prusse s'était en partie emparée à la paix de Breslau en 1742. La capitale dont les Tchèques sont particulièrement fiers est Prague, la Prague d'or, qui réunit toutes les beautés de la Bohême. Assise sur les pentes de riants coteaux, baignée par une jolie rivière, elle joint au charme de sa situation l'attrait d'une histoire glorieuse qui se trouve écrite sur les monuments du passé. Plus de soixante-dix églises et couvents, une centaine de palais aristocratiques, l'immense château des rois de Bohême, le Belvédère, l'Hôtel de Ville, de nombreux musées et d'admirables galeries artistiques font de cette ville une des plus curieuses d'Europe.

C'était bien l'occasion d'en donner une description complète, ainsi que des renseignements sommaires sur la population, sur l'industrie et le commerce, l'agriculture, la vie économique, la littérature, la peinture et même la musique.

Un écrivain tchèque, M. Dedecek, a rempli cette tâche dans un petit volume tout plein de faits et de souvenirs. M. Chopin a fait ressortir dans sa préface la haine héréditaire que les Tchèques entretenaient contre les Germains, et l'avantage qu'il y aurait pour nous à avoir au centre de l'Europe un allié, que l'Allemagne trouvera toujours sur sa route comme un de ses plus énergiques adversaires, si jamais les idées de conquête lui reviennent. Amie de la France, la nation tchécoslovaque sera l'intermédiaire le plus sûr entre la civilisation occidentale et le monde slave oriental. Il y aura tout profit à favoriser sa résurrection définitive. B. P.

L'opinion publique dans les provinces rhénanes et en Belgique (1789-1815), par Louis Engerand. Paris, 1919. Éditions Bossard, in-8°.

Voici un livre où les raisonnements et les considérations politiques sont très heureusement remplacés par des recherches historiques approfondies et des documents d'archives incontestables.

L'auteur, enlevé trop tôt à de multiples travaux qu'il poursuivait avec succès, a voulu nous faire juger par des témoignages sincères de l'état

de l'opinion dans les provinces voisines de la France pendant les vingt années d'occupation au commencement du dix-neuvième siècle.

C'est du dépouillement consciencieux des pièces conservées aux Archives nationales que M. L. Engerand a tiré ses conclusions qui sont en somme très favorables à l'influence française dans les régions de la rive gauche du Rhin. Non pas qu'il n'y ait eu bien des hésitations et des fautes commises et partant des variations dans l'état des esprits. Mais dans ces pays qui ont subi successivement tant des maîtres, les habitants, n'ayant guère de nationalité propre, sont toujours disposés à accueillir le pouvoir qui sauvegarde leurs intérêts et qui les gouverne le mieux. La République et Napoléon Ier l'ont compris le plus souvent : et de là l'attachement de ces populations qui s'est traduit par de multiples pétitions demandant leur annexion à la France. Plus indépendante, la Belgique a presque toujours aspiré à l'autonomie et a fini par former un peuple.

Ce qui est remarquable, c'est le succès obtenu partout par l'installation des Conseils généraux. Si on les avait étendus dans les provinces conquises, si surtout on les avait écoutés, on aurait obtenu une administration excellente. N'en est-il pas de même en France, où le pouvoir central a bien tort de craindre cette décentralisation rationnelle, qui serait la meilleure garantie de l'ordre public? On s'attachera toujours un pays en favorisant les pouvoirs locaux. B. P.

La Mission du baron de Courcel, par M. Ernest Daudet. Paris, librairie Plon, 1919, in-12.

Nous avons rendu à la mémoire de M. le baron de Courcel un hommage mérité et rappelé le grand rôle qu'il a joué dans la diplomatie française pendant près d'un demi-siècle. Tout récemment, un publiciste autorisé vient de détacher de sa longue carrière un épisode des plus importants : sa mission à Berlin sous la présidence de Grévy, lorsqu'il succéda au comte de Saint-Vallier, dont l'auteur avait déjà raconté la très habile ambassade.

C'est dire que nul n'était mieux placé que M. A. Daudet pour apprécier les services rendus à la France par ces deux éminents diplomates. Les souvenirs politiques qu'il résume, les personnages qu'il met en scène sont retracés avec beaucoup d'éclat et font revivre toute une époque. Mais l'écrivain — et c'est un de ses mérites, — est plus encore polémiste qu'historien. Il aime les titres de chapitre à effet. Ainsi, quand il intitule son dernier tableau : *Bismarck déchaîné*, on s'attend à des scènes violentes, et on est tout étonné d'assister entre le chancelier et l'ambassadeur à une lutte courtoise, à des conversations perfides peut-être, sous leur apparence bienveillante, et dont l'auteur a quelque peine à découvrir le but véritable, qui était plutôt une préparation qu'une agression.

Ces révélations sont curieuses. Les commentaires que Bismarck et son fils donnent aux articles violents des journaux allemands sont évidemment peu sincères, mais ni l'un ni l'autre ne sont *déchaînés*. M. de Courcel peut facilement garder son calme et sa dignité patriotique ; et, quand vient l'heure de son rappel, le chancelier, comme son empereur, couvrent de fleurs l'ambassadeur.

Ce livre est une introduction, plutôt qu'un résumé historique, et on peut

regretter que les citations de documents soient faites sans aucune référence et sans indication d'origine. Ce qui n'enlève du reste aucun attrait à une étude très passionnante et présentée avec le talent bien connu de M. Daudet.

The Congress of Vienna (1814-1815), by C.-K. Webster, professor of modern history in the University of Liverpool. Un vol. in-8°, Oxford University Press, 1919.

Il fallait, pour entreprendre de résumer en un aussi petit nombre de pages les péripéties et l'œuvre du Congrès de Vienne, un historien préparé de longue main par ses études à un pareil travail. On ne pouvait faire un meilleur choix que celui auquel s'est arrêté le savant que le *Foreign Office* a placé à la tête de l'*Historical section*. Nul en effet n'était plus qualifié que le professeur C.-K. Webster, qui a pu composer en onze semaines sur un aussi vaste sujet un livre d'une lecture facile et d'une remarquable clarté.

Avant d'exposer le résultat des premières conférences des *quatre* à leur arrivée à Vienne, l'auteur a tenu à remonter jusqu'aux instruments diplomatiques qui ont scellé l'alliance des différents États de l'Europe et à retracer à grands traits la marche politique suivie par les Alliés lors des ouvertures de Francfort, du Congrès de Châtillon, de la rédaction des bases de Troyes, de la signature du traité de Chaumont du 18 mars 1814, l'œuvre de lord Castlereagh.

Il a voulu aussi, à l'aide de quelques mots frappants, tracer le portrait des principaux personnages appelés à prendre part au Congrès. Ne se contentant pas de passer en revue les événements qui se déroulèrent à Vienne à partir du mois de septembre 1814, il a souligné les multiples difficultés que rencontra l'organisation du Congrès, les crises qui ne cessèrent de se produire pendant le mois de novembre et qui furent sur le point d'aboutir à une rupture de la coalition.

M. Webster s'est borné à esquisser tout ce qui a trait à l'organisation du Congrès, au fonctionnement des différents comités, aux campagnes de presse, aux procédés employés d'une part par Lieven pour combattre l'influence de Castlereagh, de l'autre par Metternich pour miner la position de jour en jour plus forte de Talleyrand. Puis, il a avec raison tenu à appeler l'attention sur la portée de l'évolution politique exécutée par le cabinet de Saint-James au lendemain de la signature du traité de Gand, laquelle amena le rapprochement inattendu de la Grande-Bretagne, de l'Autriche et de la France et permit de trancher pacifiquement les grandes questions de Saxe et de Pologne. Malheureusement, dans le but d'empêcher le retour ambitieux de la tentative napoléonienne, on voulut rendre la Prusse plus puissante que jamais pour en faire un des éléments essentiels de l'équilibre européen. Grave erreur, qui, en donnant aux Prussiens la rive gauche du Rhin, favorisa leurs appétits pangermanistes, que la princesse Louise de Prusse ne dissimulait pas dès le 18 février 1815 en écrivant que « si le royaume nouveau qui nous est reconnu touchait à l'ancien », nous ne pourrions plus désirer autre chose. Et le but du Congrès de Vienne était ainsi nettement marqué par la décision prise de mettre aux portes de la France comme autant de sentinelles : 1° le roi des Pays-Bas; 2° le roi de Prusse,

voisin de la Meuse et de la Moselle; 3° l'Empire germanique, gardien de la forteresse de Luxembourg; 4° l'Autriche par la cession de Mayence. Plus prévoyant, lord Castlereagh n'hésitait pas à déclarer au Parlement d'Angleterre que « cette conception, pour être anti-française, n'en était pas moins anti-européenne et que la vue d'un danger peut quelquefois faire passer sur la crainte d'un autre ». Et préoccupé vivement de la question, il ajoutait que « dans un bon système, la Prusse n'aurait jamais dû dépasser le Rhin ».

Le « vol de l'aigle », le débarquement de l'Empereur au golfe Jouan, précipita singulièrement les choses en faisant signer aux plénipotentiaires le second traité de Paris, qui suivit l'acte final du 9 juin 1815.

Prussiens et Autrichiens rivalisèrent de violence et de rapacité; mais l'Angleterre et Alexandre s'unirent pour ménager la France et s'opposèrent ouvertement à son démembrement; ils montrèrent au duc de Richelieu la ligne à l'encre bleue tracée sur la carte, qui enlevait à la France l'Alsace, la Lorraine, la Savoie, la Franche-Comté et la Bourgogne. Il n'y manquait que la signature du tsar, et Alexandre Ier déclara qu'elle n'y serait jamais.

Pour que rien ne manque à son œuvre si complète et si impartiale, l'auteur l'a augmentée de huit documents tirés des séries étrangères du Record Office. Il a de plus placé en tête de son petit volume une carte d'une extrême clarté, grâce à laquelle on peut voir non seulement ce qu'étaient en 1792 et 1815 la frontière des différents Etats, mais aussi à quelles puissances le Congrès de Vienne et le deuxième traité de Paris ont attribué certains territoires. C^t M.-H. W.

Un Diplomate d'il y a cent ans : *Frédéric de Gentz*, par M. Adrien Robinet de Cléry. Payot et Cie, 1917.

Ce titre est quelque peu fallacieux. L'auteur, en effet, s'est attaché, non à retracer les péripéties de la vie de Gentz, passant d'un obscur emploi prussien à un poste éminent, quoique officieux, de la chancellerie autrichienne, non à faire ressortir le rôle de Gentz dans la politique de Metternich, mais à suivre la formation et l'évolution psychologique du célèbre publiciste qui, d'ailleurs, ne fut jamais à proprement parler un diplomate. Il a préparé avec un soin minutieux, avec méthode, cette tâche ardue autant qu'aride et monotone en lisant tous les ouvrages de Gentz, ainsi que l'abondante bibliographie de ce personnage dont l'histoire contemporaine a révélé l'importance.

Toutefois n'est-ce point faire œuvre illusoire que d'entreprendre ce travail, de dresser scrupuleusement le catalogue des influences diverses qui ont pu s'exercer sur un esprit cultivé en 1780-90, influences bien nombreuses qui ne se bornent assurément pas aux leçons de Kant, aux enseignements de l'école rationaliste ou au mouvement de l'Aufklärung. L'action du milieu berlinois, puis autrichien, au sein desquels Gentz évolua pendant plusieurs décades, ne doit pas être négligée; et il eût été intéressant d'avoir un tableau de la vie à Berlin sous Frédéric-Guillaume II et son successeur ou de celle des cercles politiques gravitant à Vienne autour du Hofburg.

Il est non moins factice de délimiter le domaine de chacune de ces influences par une marqueterie savante de textes, en contrôlant les mémoires à l'aide de correspondances et vérifiant celles-ci au moyen d'articles ou d'ouvrages contemporains. Suivre l'évolution des idées d'un homme qui, comme Gentz, est à la fois cosmopolite et passionné, c'est faire une œuvre louable, mais vaine; quel résultat, quelle conclusion obtenir d'une patiente instruction de chacun des états d'âme successifs qu'offre Gentz de 1789 à 1815, après avoir convoqué des témoins et réuni des preuves? Sur quelle base réelle peut-on fonder des jugements? On ne rencontre que des apparences, des présomptions, car aucun journal intime, même retouché pour la postérité, ne vient fournir des éléments d'appréciation ou tout au moins un guide.

Quoi qu'il en soit, il n'est pas sans intérêt, en parcourant ces pages écrites en un style clair — quoique atteint parfois par l'ambiance philosophique — d'assister aux variations d'opinion de Gentz : de grand admirateur de la Révolution française à ses débuts, il se transforme en 1792 en un adversaire irrémédiable de ces doctrines qu'il préconisait, puis il adopte en définitive une attitude plus calme et plus impartiale; de même à l'égard de Napoléon. Mais des réserves doivent être faites quant à la sincérité de ses appréciations lorsqu'il fut devenu la plume diplomatique de la chancellerie autrichienne : alors, des considérations politiques durent modifier et altérer la réelle expression de ses sentiments. La partie de l'ouvrage consacrée à la théorie de l'équilibre, professée par ce publiciste, est l'une des plus attrayantes, mais, là comme ailleurs, on ne peut regretter que les lointaines allusions faites au rôle joué par Gentz avant, pendant et après le Congrès de Vienne, soient les seuls vestiges de ce point de vue particulièrement intéressant.

En somme, malgré des chapitres aux titres bien nets, on ne peut s'empêcher de rester désorienté à la lecture de ce livre : on recherche un fil conducteur au milieu de ces citations, de ces comparaisons de texte, et on attend avec impatience une conclusion qui n'apparaît point. Tout au plus aperçoit-on, en tableaux souvent imprécis, les conceptions de Gentz sur le gouvernement, le droit de la guerre, ses sentiments politiques envers la France, mais tout est froidement classé sous une rubrique et sous une date. Le tableau est fragmentaire et se présente comme les débris épars d'un mouvement : il faudrait un coup d'œil d'ensemble. D'autre part, si ces conceptions, ces sentiments sont minutieusement présentés, on ne peut guère s'y intéresser, connaissant mal leurs causes très complexes et soumises aux conditions sociales ou intellectuelles du monde du dix-huitième siècle, ignorant surtout leurs résultats, leurs répercussions sur la chute de Napoléon, sur la formation de l'Europe du Congrès de Vienne, sur l'administration intérieure de l'Autriche de Metternich.

Cette étude, si complète, si fouillée qu'elle soit, reste une contribution plutôt platonique et toute philosophique à l'histoire diplomatique de l'Europe centrale sous la Révolution et l'Empire.

F.-P. Renaut.

Le Traité de Versailles du 28 juin 1919, par M. G. Hanotaux, de l'Académie française. Paris, librairie Plon, 1919, in-8°.

Le Traité de paix de Versailles, par M. Léon Bourgeois. Paris, librairie Alcan, 1919, in-12.

Le livre le plus important sur le traité de paix avec l'Allemagne est à coup sûr celui que vient de publier M. Hanotaux. Sa qualité d'historien très érudit et très averti, son long passage au quai d'Orsay comme ministre des Affaires étrangères, ses travaux sur la guerre depuis le commencement des hostilités jusqu'à l'armistice lui donnaient une compétence toute spéciale. Aussi avait-il été appelé plusieurs fois par les plénipotentiaires de la paix à fournir des mémoires écrits, ou des explications orales. Aujourd'hui que les divers Parlements des puissances alliées ont discuté ouvertement les traités, et quand bien des points restent en litige, il pouvait dire ce qu'il aurait fallu faire et pourquoi on ne l'a pas fait à temps. Selon lui, dès qu'on a vu que l'Allemagne allait être définitivement battue, on aurait dû préparer les conditions de l'armistice pour n'avoir point à les improviser le jour donné. C'était la besogne de la diplomatie, des hommes au courant des situations européennes, de ceux qui marchaient à un but déterminé, — la nécessité d'empêcher à jamais l'Allemagne de recommencer la sauvage et ambitieuse agression qui a bouleversé l'Europe. Comme il est établi que le signe même de la défaite est l'occupation militaire du pays vaincu, il fallait exiger la marche des Alliés jusqu'à l'Elbe. La Prusse aurait mieux compris qu'elle était vaincue; et l'Allemagne se serait plus facilement séparée de la dictature bismarckienne. Cela n'impliquait pas les frontières du Rhin; mais cela indiquait qu'on était disposé à conclure une paix séparée avec les États vassaux qui composaient la Confédération et que l'Allemagne prussienne avait entraînés dans son désastre.

Par une autre conséquence, les frontières de la France auraient pu être meilleures que celles de l'ancien régime en 1789, celles de 1814 et 1815, celles de 1870. C'est beaucoup d'avoir reconquis l'Alsace et la Lorraine; ce n'est rien si nous restons exposés à une invasion qui peut en cinq jours arriver aux portes de Paris. C'est ce qu'avait très bien compris Édouard VII ; c'est ce dont Lloyd George ne s'est pas souvenu; c'est encore ce que les diplomates de métier auraient pu enseigner aux plénipotentiaires.

M. Wilson ne l'a pas voulu. « Il a montré, dans le débat de la paix, un idéalisme intransigeant; il n'a, dit-on, écouté personne. Le voilà maintenant obligé d'écouter tout le monde; car les peuples ont leur tour. Ses adversaires américains sont ardents et veulent l'abattre sur le texte même du traité. Se mettre à la remorque de l'expansionisme britannique, ce n'est pas un sort pour la démocratie des États-Unis. »

— Le livre de M. Bourgeois est simplement le rapport qu'il a présenté au Sénat le 3 octobre 1919 au nom de la Commission des Affaires étrangères, chargée d'examiner le traité de paix. C'est une analyse qui ne comprend pas moins de onze chapitres. L'auteur y a joint le discours prononcé par lui quelques jours après pour résumer son rapport et commencer la discussion. Ce sont des documents de premier ordre plutôt qu'un ouvrage personnel comme celui de M. Hanotaux. G. Baguenault de Puchesse.

Le Gérant : J. BOURDEL.

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 24468.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

Le lundi 28 juin 1920, à neuf heures du soir, a eu lieu l'assemblée générale de la Société, sous la présidence de M. Jules Cambon, de l'Académie française.

Un public nombreux et élégant de dames, accompagné de membres de la Société, d'ambassadeurs étrangers, de publicistes se presse dans la salle de la rue d'Athènes.

Après l'exposé financier très clair et très rassurant de M. Jean de Boislisle et le rapport du secrétaire, M. le baron de Contenson, sur les travaux de la Société depuis 1914, et aussi les pertes nombreuses qu'elle a subies, la parole a été donnée à M. le comte L. de Voïnovitch, qui a lu un travail sur *le Traité franco-serbe de 1308*.

Puis, M. A. Gérard, ambassadeur de France, a parlé sur *la tradition française dans la politique des frontières et le système classique de notre diplomatie.*

On a procédé au vote pour le renouvellement du Conseil, dont les élus sont : MM. Jean de Boislisle, comte Bonin-Longare, Jules Cambon, Alfred Dumaine, Alphonse Dunant, baron de Gaiffier d'Hestroy, Léon Geoffray, Auguste Gérard, vicomte de Guichen, J. Loudon, Camille Piccioni, baron E. Seillière, H.-L. Thouvenel.

Enfin, M. le Président a prononcé une allocution fort applaudie; et la séance s'est terminée à près de minuit, renouant brillamment les traditions d'avant la guerre.

RAPPORT DE M. LE TRÉSORIER

Mesdames, Messieurs,

La Société d'Histoire diplomatique, et ses finances, dont la guerre nous avait empêchés de vous entretenir plus tôt, ont souffert naturellement, du fait même des circonstances. Nous avons subi des pertes de toute nature, en personnes et en argent. Il est de mon devoir particulier de mentionner la disparition de M. Octave Noël, qui s'était dévoué si longtemps et avec tant de cœur au service de la trésorerie (1). Quand la confiance de notre conseil m'appela, à la fin de l'année dernière, à recueillir cette charge, elle avait passé déjà en plusieurs autres mains, et c'est pourquoi je ne puis aujourd'hui vous rendre compte que de l'exercice 1920, ou, plutôt, des recettes et des dépenses enregistrées depuis le 31 octobre 1919.

A cette date-là, nous n'avions, à la Société Marseillaise de Crédit industriel et commercial et de Dépôts, qu'un crédit de 2615 fr. 55 en compte courant. Mais grâce au système des rachats que mon honorable prédécesseur, M. le vicomte de Guichen, avait préconisés, et qui se montent à présent au chiffre de quarante-sept, nous pûmes d'abord faire un nouveau fonds de bourse de 9 800 francs. Puis, vint le versement de la subvention ministérielle que nous avons touchée au milieu de l'hiver, sur un ordre bienveillant de M. Paléologue, notre éminent collègue, qui

(1) Cf. le fascicule n° 3 de la vingt-huitième année 1914, p. 322 et suiv.

venait d'être nommé au secrétariat général du ministère des Affaires étrangères. Ajoutons à cela le produit de cent trente-sept cotisations à 30 francs, soit 4 110 francs, enfin une somme de 439 francs, comprenant un don anonyme de 100 francs, et 339 francs de cotisations arriérées. Mais ce n'est pas tout. L'inventaire de la librairie Plon-Nourrit et Cie, que j'ai reçu ce matin même, m'a montré que dans la caisse de cette grande maison, chargée des abonnements à la *Revue d'Histoire diplomatique* et de la vente des exemplaires séparés des publications de la Société, nous possédons encore, en plus, à notre crédit, une somme de 3 407 fr. 50 d'argent liquide.

Ainsi, en moins d'un an, sans avoir recours à aucune pression, car il y a près d'une centaine de membres titulaires éprouvés par la guerre ou domiciliés au loin, à qui j'ai cru ne pas devoir réclamer leurs cotisations, en moins d'un an, nous avons pu nous assurer un fonds de roulement total de 22 413 fr. 05.

C'est une telle situation budgétaire qui nous a permis de souscrire pour 5 000 francs au dernier emprunt national, et d'acquérir un titre de 250 francs de rente, qui s'ajoute aux autres titres de rente et aux obligations de chemins de fer déjà déposés au nom de la Société dans la banque de la Société Marseillaise.

A ce capital en portefeuille, il convient de vous rappeler qu'il faut joindre encore un capital commercial, en quelque sorte, bien supérieur et bien plus précieux, que constitue le stock des publications de la Société d'Histoire diplomatique, dont l'inventaire a été établi tout récemment, et qui ne compte pas moins de 7 700 volumes. Si nous savons apprendre à mieux exploiter ce patrimoine commun, par l'organisation nouvelle d'un service de propagande, dont j'ai déjà parlé en conseil, j'ose dire que bien des espérances d'un avenir meilleur s'offriront à nous, alors qu'il parut sombre quand le prix des impressions montait et que nous manquions de ressources fraîches pour les ordonner.

Après avoir énuméré nos recettes, je dois, en effet, vous découvrir maintenant la somme de nos dépenses.

Les frais de trésorerie, qui, en 1914, ne dépassaient pas 1 200 francs, ont dû être sensiblement augmentés, en raison de la cherté de la vie. Quelle que soit notre économie, et quels que soient nos efforts, nous devons d'ailleurs soutenir notre renommée, faire vivre nos publications, régler l'imprimeur (notre dernier fascicule a ainsi coûté à lui seul 1 846 francs), payer tout au moins l'encre, le papier et les timbres, puisque nous avons eu, pour un temps, la sagesse de renoncer à toute rémunération des auteurs, dont le mérite est d'autant plus grand et doit être loué ici. Cependant, je ne trouve, sur nos livres de comptabilité, pour ces huit derniers mois passés, qu'un total de 4 592 fr. 10 de dépenses, et, sur ceux de la librairie Plon, des frais d'administration de 150 francs seulement, plus 146 fr. 50 d'affranchissements et divers.

Il est vrai que nous aurons à prévoir, pour le budget de l'année courante, une somme minima de 7 000 francs, que les frais de l'assemblée générale, qui ne figuraient que pour une somme de 320 francs dans les dépenses de 1914, peuvent être estimés au double, que les frais de recouvrement, de correspondance, de timbrage des reçus de cotisations, d'avis d'encaissement, alors de 501 fr. 40 pour tout un exercice, sont déjà bien dépassés, que nous devons créer un fonds de propagande qui n'existait pas autrefois, et de nouveau songer à la récompense de ceux qui veulent bien écrire dans notre *Revue*. Mais au lieu d'un déficit qu'avouait, le 19 juin 1914, le très regretté M. Octave Noël, j'ai la satisfaction, grâce à votre concours à tous, mes chers collègues, et à un comité de dames, en formation, dont nous éprouvons déjà la bienfaisante influence, j'ai la satisfaction de vous prouver aujourd'hui, par les chiffres que je vais récapituler ici, qu'une ère de prospérité nouvelle peut s'ouvrir, avec la victoire des Alliés, pour les finances de notre Société et que votre trésorier, malgré son pessimisme naturel, est prêt, pour son humble part, à encourager toutes les initiatives capables de développer l'action de l'Histoire diplomatique.

Voici le bilan que nous pourrions établir en fin de compte et que je soumets à vos suffrages.

DÉPENSES

Impression du fascicule n° 2 de 1919	1 846	»
Reliquat de l'impression du tome Ier du *Ministère de Talleyrand en 1814*, par M. Charles Dupuis	770	»
Circulaires, envois de publications, frais de recouvrement, correspondance, timbrage des reçus de cotisations, avis d'encaissement, dépenses de trésorerie	4 738	60
Frais d'administration versés à la maison Plon-Nourrit et Cie	150	»
Assemblée générale et frais divers	665	20
Achat d'un titre de 250 francs de rente de l'Emprunt national de 1910	5 000	»
TOTAL DES DÉPENSES	13 164	80

RECETTES

Reliquat en banque à la Société Marseillaise au 31 octobre 1919	2 615	55
Rachats de quarante-sept membres, quarante-trois à 200 francs, quatre à 300 francs	9 800	»
Produit de cent trente-sept cotisations annuelles à 30 francs (frais de poste déduits)	4 041	»
Cotisation ministérielle	2 000	»
Don anonyme	100	»
Cotisations arriérées	339	»
Recettes et avoir à la librairie Plon-Nourrit et Cie	3 407	50
TOTAL DES RECETTES	22 413	05
BALANCE	13 164	80
	9 248	25

Nous avons donc l'honneur de vous prier, mesdames et messieurs, de bien vouloir approuver ces comptes. Mais, en même temps, afin d'éviter à l'avenir de retomber dans les difficultés pécuniaires dont nous avons pâti ces derniers temps, je viens vous demander de voter la suppression éventuelle du paragraphe 3 de l'article 13 de nos statuts qui est ainsi conçu : « Fonds de réserve et ressources annuelles. Le fonds de réserve comprend : 1° la dotation ; 2° le dixième au moins du revenu des biens meubles et immeubles de la Société » — ceci, nous n'y touchons pas ; — « 3° les sommes versées pour le rachat des cotisations... » et c'est ce que nous vous demandons de supprimer, par précaution, en vue des jours mauvais, qui, je veux le croire, nous seront désormais épargnés.

RAPPORT DE MM. LES SECRÉTAIRES

Mesdames, Messieurs,

Dans un des rapports qui furent lus avant la guerre dans l'Assemblée générale annuelle de notre Société, M. le marquis de Barral signalait, en 1913, que la voix de la diplomatie s'était constamment mêlée à celle du canon pendant l'année écoulée et il ajoutait que les annalistes de l'avenir auraient fort à faire pour débrouiller un écheveau si compliqué de convoitises et de rivalités.

Il parlait en 1913, mais qu'eût dit mon regretté prédécesseur s'il eût assisté à la grande tourmente de ces dernières années, s'il lui eût été donné de noter jour par jour non seulement les efforts des plus grandes armées que le monde ait connues, mais aussi de suivre les négociations ininterrompues des diplomates, d'abord pendant la guerre, et surtout après, quand il fallut apporter des conclusions à la lutte mondiale au moyen du sceau des traités?

La Société d'Histoire diplomatique, malgré les difficultés nées des circonstances, a bien aussi compris, pendant la guerre, que sa tâche, loin de diminuer, n'en acquerrait que plus d'importance au sortir de la crise, et ses efforts n'en ont pas été diminués, au contraire, dans la poursuite des buts qui constituent sa raison d'être.

Notre dernière assemblée générale annuelle eut lieu le 19 juin 1914 et, peu de semaines après, les membres de la Société, français et étrangers, répandus sur les deux continents, se trouvaient séparés par les événements. Vous pouvez juger de la

difficulté qui surgissait de maintenir entre eux un lien effectif, de réunir les cotisations indispensables à la vie de notre institution. L'activité de la Société en fut quelque peu diminuée pendant la période de six années qui vient de s'écouler, mais elle n'en fut pas pour cela réellement atteinte malgré les pertes nombreuses qui sont venues l'affecter dans la personne de ses membres. La liste en serait trop longue si nous voulions l'établir en entier et consacrer quelques lignes à chacun. Nous nous bornerons à adresser un souvenir personnel aux membres de notre conseil d'administration qui, au nombre de douze, ont disparu depuis notre dernière assemblée générale.

M. Jules Cambon vous dira tout à l'heure l'éloge qu'il convient de faire de ses deux éminents prédécesseurs, le baron de Courcel, président honoraire, et le marquis de Reverseaux, président de la Société. Nous avons également à regretter la perte de deux de nos vice-présidents : le marquis de Vogüé et le comte d'Antioche.

Qui ne connaît la carrière si féconde et si noblement remplie du marquis de Vogüé ? La Société d'Histoire diplomatique pouvait le revendiquer depuis longtemps comme l'un des siens, puisqu'il figurait dans la composition du premier conseil d'administration de notre Société. J'ajoute que, dans la liste de ce premier conseil, nous voyons déjà figurer les noms de quatre de nos collègues que nous sommes encore heureux de saluer aujourd'hui parmi nous : MM. Durrieu, Lavollée, Rott et de Semallé.

Né en 1829, le marquis Melchior de Vogüé accomplissait en 1853 un voyage de plus d'un an en Syrie et en rapportait une riche documentation qui lui permit de publier ses *Églises de Terre-Sainte* et d'autres ouvrages.

Dès sa jeunesse, M. de Vogüé aimait à le répéter, il avait été mordu par l'Orient, par la grandeur de ses souvenirs, par le charme de son ciel, par les monuments anciens qui couvrent encore le pays, par les populations de ces contrées, derniers vestiges de civilisations disparues, par l'étude du rôle traditionnel que la France, lui semblait-il, était encore appelée à

jouer dans le pays des Croisades. Ses travaux sur l'Orient lui ouvrirent les portes de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1868, après le décès du duc de Luynes.

En 1871, M. de Vogüé, nommé ambassadeur à Constantinople par M. Thiers, put y faire profiter notre pays de son expérience des choses du Levant, car nul mieux que lui n'était capable d'y maintenir notre politique dans la ligne séculaire de notre diplomatie. Envoyé ensuite à Vienne également comme ambassadeur, M. de Vogüé donna sa démission en 1879 et quitta définitivement la carrière.

D'autres tâches s'ouvraient alors devant lui. Président de la Société de Secours aux blessés militaires, président de la Société des Agriculteurs de France, membre de l'Académie française, il apporta dans les grandes institutions et œuvres françaises l'appui de son nom et de son autorité.

Sans jamais abandonner ses études d'archéologie orientale ni son *Corpus inscriptionum semiticarum,* M. de Vogüé publia les *Mémoires du maréchal de Villars* pour la Société de l'Histoire de France. Vous vous souvenez de la discussion qu'il entreprit, en 1903, dans *le Correspondant*, dans son article : « Le véritable vainqueur de Denain », y ajoutant des commentaires sur les résultats de cette bataille. Du moins le marquis de Vogüé a-t-il connu avant de mourir, dans la victoire de la Marne, qui rétablit les affaires de la France en 1914, le pendant de cette victoire de Denain qui sauva un jour, elle aussi, la France.

Puis-je enfin passer sous silence *Une Famille vivaroise*, histoires d'autrefois racontées par l'auteur à ses petits-enfants, cette monographie d'une famille type de l'ancienne noblesse française? Mais, à l'encontre de tant d'autres, cette famille d'autrefois n'a pas disparu dans la tourmente révolutionnaire, car elle a su s'accommoder à la France nouvelle avec une remarquable facilité d'adaptation pour rendre encore au pays de signalés services plus d'un siècle après la Révolution.

Le comte d'Antioche était un autre vice-président de la Société d'Histoire diplomatique. Il est permis de dire que la guerre hâta

sa fin, car, né en 1852 et ayant déjà combattu en 1870, il reprit du service en 1914, malgré son âge et un état de santé précaire. Je me souviens de l'avoir rencontré, vers la fin d'août 1914, à Châlons-sur-Marne, alors que les armées françaises se repliaient devant l'invasion et que la douleur et l'inquiétude montaient au cœur des plus solides.

Fils d'un ministre plénipotentiaire des rois Charles-Albert et Victor-Emmanuel, Adhémar d'Antioche était en outre gendre du comte de Talleyrand-Périgord, qui fut ambassadeur à Berlin et à Saint-Pétersbourg. Il possédait donc de nombreuses attaches dans le monde diplomatique. Il sut en profiter et faire profiter les autres des documents qu'il put s'y procurer. En 1880, il publia son premier ouvrage : *Deux diplomates; le comte Raczynski et Donoso Cortès,* puis, quelques années plus tard, l'intéressante monographie du général Changarnier. En 1912, il fit paraître : *Chateaubriand, ambassadeur à Londres en 1822*, d'après des dépêches inédites. La figure du grand écrivain, devenu un instant diplomate officiel, ressort à travers les enseignements prophétiques que, du haut de sa forte personnalité, il se plaisait à déverser sur ses contemporains.

Le dernier service que M. d'Antioche rendit à la Société d'Histoire diplomatique fut de proposer à M. Charles Dupuis de traiter un sujet dont l'intérêt l'avait frappé et dont il renonçait lui-même à s'occuper. Il s'agit du rôle de Talleyrand à l'issue de la crise napoléonienne et lors de la restauration des Bourbons. Nous reviendrons plus loin sur cette importante publication de la Société d'Histoire diplomatique.

Le marquis de Barral-Montferrat, secrétaire de notre Société, était déjà touché par la maladie lors de notre dernière assemblée, en 1914, à laquelle il ne put prendre part. Il disparaissait au mois d'octobre suivant. Issu d'une vieille famille dauphinoise, mais fils d'une dame d'honneur de l'impératrice du Brésil, il fut élevé à la cour de Dom Pedro. Il entra ensuite dans le corps diplomatique français; mais ses intérêts le ramenaient au Brésil où il avait épousé la fille d'un sénateur. Il fut donc pro-

fondément atteint par la chute de la maison de Bragance en 1880 et il se mit courageusement au travail en France pour se refaire une situation.

C'est alors qu'il contribua à la fondation de la *Revue du Monde Latin*, publication qui eut quelque succès et qui eût mérité d'être fortement encouragée, car elle répondait à un besoin qui, depuis cette époque, se fait encore chaque année plus vivement sentir : resserrer les liens entre les nations de race latine pour le plus grand profit de chacune. Aujourd'hui que l'importance et le rôle de la Roumanie ont singulièrement grandi par suite de la guerre, que l'Italie, d'autre part, a étendu son domaine aux dépens de l'Autriche-Hongrie et que la France elle-même a libéré définitivement du germanisme l'Alsace et la Lorraine, il semble que l'idée d'une revue reliant les sœurs latines dans leur mouvement intellectuel et social et dans leurs aspirations, redevient singulièrement opportune,

M. de Barral avait publié au début de sa carrière diplomatique plusieurs travaux intéressants, notamment des *Études sur l'histoire diplomatique de l'Europe de 1648 à 1791*.

Vous vous souvenez sans doute de la sympathie qui l'entourait quand, dans nos assemblées annuelles, il résumait les travaux de la Société et distribuait, avec le tact et l'élégance qui lui étaient naturels, les éloges des membres disparus.

La perte de notre trésorier, M. Octave Noël, a été également des plus sensibles pour notre Société. Ayant pour aïeul le marquis Amyot, receveur général des Finances, Octave Noël n'avait cessé de s'occuper de questions économiques et financières. Professeur à l'École des Hautes Études commerciales, administrateur de sociétés financières et maritimes, il publia de nombreuses études historiques et économiques sur l'organisation financière de la France, sur les chemins de fer, sur les banques. Son principal ouvrage fut une *Histoire du commerce du monde depuis les temps les plus reculés*. Elle se compose de quatre importants volumes et s'arrête en 1871. Nous n'oserions prendre à notre compte toutes les considérations que suggère à notre

auteur l'étude des relations commerciales chez les peuples de l'antiquité comme chez les modernes et toutes les déductions qu'il sut en tirer, mais, telle qu'elle se présente, son œuvre est pleine d'aperçus originaux et ouvre le champ à de nouvelles investigations pour les économistes de demain.

Les économistes! Quel rude démenti la guerre mondiale de ces dernières années, n'a-t-elle pas donné aux prévisions d'un certain nombre d'entre eux. Nous nous souvenons de ce que nous répétaient les docteurs en 1914. La guerre! Mais comment saurait-elle durer au delà de quelques semaines, de quelques mois? Les trésors vont rapidement se vider. Les caisses des petits États surtout seront vite épuisées.

Les événements ont répondu aux économistes par cet invraisemblable paradoxe, c'est que l'on pouvait faire la guerre sans argent pendant des années; or, il s'agit non seulement des grands États aux finances jadis prospères, mais encore des petits États qui n'eussent jamais rêvé autrefois d'entretenir des effectifs égaux, sinon supérieurs à ceux des armées napoléoniennes. Et cependant, c'est ce que nous avons vu, et ce que nous voyons encore à l'heure actuelle.

En la personne de M. Octave Noël la Société a perdu l'un des membres les plus sympathiques de son bureau et les plus dévoués à ses intérêts. Dès 1887, à la demande du duc de Broglie, il avait accepté d'assumer la charge de notre trésorerie. On pouvait craindre que la multiplicité de ses occupations ne l'empêchât de nous consacrer l'assidu concours que nous attendions de lui. Il n'en fut rien. Pendant trente années il ne cessa de nous donner la plus fructueuse des collaborations et de mettre à notre service les nombreuses relations qu'il avait su se créer à l'étranger. Il fut en même temps pour nous le plus affable des collègues et vous ressentirez tous avec nous la peine que nous cause sa disparition.

Le conseil de notre Société a perdu d'autres membres aussi illustres par le savoir que sympathiques par l'œuvre qu'ils avaient poursuivie. M. le marquis de Ségur était né écrivain et

historien comme son aïeul, Philippe de Ségur, comme tant d'autres de sa famille où le talent était héréditaire. Les tenants de l'histoire diplomatique trouveront peut-être peu à glaner dans *le Royaume de la rue Saint-Honoré* et dans *Julie de Lespinasse,* mais quelles heures charmantes l'on passe en pareille compagnie! Cependant les mêmes historiens rencontreront des documents bien précieux, environnés d'un style toujours aimable et facile dans *le Maréchal de Ségur, la Dernière des Condé, Gens d'autrefois* et surtout dans *le Maréchal de Luxembourg* qui ouvrit définitivement à son auteur les portes de l'Académie française.

A l'Académie française, également, appartenait M. Étienne Lamy qui, tout jeune encore, revenant de la campagne de 1870-1871, fut élu député à l'Assemblée nationale. A la suite de sa lutte contre Jules Ferry à propos de la liberté de l'enseignement, la fidélité de ses électeurs francs-comtois lui fit défaut en 1881. Il prit part alors, dans les journaux et les revues, aux luttes politiques et religieuses du temps et devint par la suite directeur du *Correspondant*. Au point de vue de la politique extérieure, il exposa dans *la France du Levant* les différentes phases de la lutte historique de la chrétienté contre l'islam, puis l'alliance de cette même chrétienté avec l'islam, qui resta à la base de notre politique depuis François Ier; mais il estimait que le rôle du mahométisme était lui-même singulièrement modifié. La société musulmane, écrivait-il, semble se laisser pénétrer lentement par les idées occidentales et éprouver le sentiment confus d'une autre civilisation. Quant aux sectes chrétiennes de l'Orient, Étienne Lamy entrevoyait leur émancipation dans une extension plus grande du catholicisme en Orient, car le catholicisme, religion internationale, lui semblait devoir être toléré plus facilement que d'autres par les vastes groupements musulmans, toujours en défiance contre certaines communautés chrétiennes schismatiques indigènes, à nationalité déterminée et dont le nom est pour les Turcs notamment synonyme d'irrédentisme.

M. Lamy souhaitait donc de la part des diverses communautés chrétiennes un mouvement uniforme vers Rome, seule capable

de réaliser, pensait-il, l'union des Églises d'Orient et de les conduire aux plus hautes destinées de la civilisation; mais le grand obstacle à cette unité lui paraissait être la Russie, pesant sur les chrétientés d'Orient du poids de ses deux cents millions d'orthodoxes, et il l'appelait « cette Église géante qui sonne pour le monde slave les cloches de Moscou ». Devant le chaos qui s'est depuis lors élevé en Russie, devant ces forces nouvelles et contradictoires qui y luttent maintenant, Étienne Lamy estimerait-il aujourd'hui qu'une tâche nouvelle s'ouvre pour le catholicisme, non seulement dans l'empire ottoman, mais encore dans la Russie elle-même?

Dans le cours de ses travaux, Étienne Lamy a touché, comme en se jouant, à un point d'histoire qui nous intéresse particulièrement, puisque j'aurai tout à l'heure, vous ai-je dit, à vous parler de la Restauration des Bourbons à propos de la publication de M. Pierre Dupuis : *le Ministère de Talleyrand en 1814;* or, M. Lamy nous a fait connaître, en effet, sous un jour nouveau, un curieux personnage qui contribua à sa manière à cet événement de la Restauration, c'est celui d'Aimée de Coigny, connue seulement jusqu'alors comme l'héroïne qu'André Chénier, son compagnon de prison pendant la Terreur, a immortalisée dans sa poésie *la Jeune Captive.* Étienne Lamy a publié pour la première fois les mémoires de cette dame d'autrefois que l'on a quelque difficulté à appeler une grande dame, mais qui reste bien représentative de l'époque où elle vécut, et il lui a consacré, en tête de cette publication, une préface qui compte parmi ses meilleures pages. Qui eût dit que la jeune captive d'André Chénier, cette frêle et douce figure, faite de tendresse et d'amour, déjà illustrée par la poésie, deviendrait la rivale ou plutôt la collaboratrice des plus grands négociateurs de cette époque classique de la diplomatie? Car ce fut elle qui, profitant des relations de son ami, le marquis de Boisgelin, avec Louis XVIII, mit ce dernier en rapport avec Talleyrand. Il faut lire la scène où, dans son entrevue avec Talleyrand, Aimée de Coigny finit par le décider à donner son concours au rappel des Bourbons et quand, débordante de

joie et jugeant sa cause gagnée, elle sauta au cou du diplomate. Un peintre nous représentera-t-il un jour cette scène historique?

M. Émile Picot, membre de l'Institut, appartenait également à notre conseil d'administration. Il avait débuté par la carrière consulaire dans les pays danubiens; ainsi consacra-t-il des travaux aux Serbes de Hongrie et publia-t-il la *Chronique de Moldavie*, par Grégoire Urechi. Il était professeur à l'École des langues orientales, mais la littérature et la philologie du moyen âge, ses études sur l'italien au seizième siècle et sur les Français italianisants montrèrent la variété et l'étendue de son érudition.

Il y a peu de temps encore, M. de Kermaingant assistait à une des réunions mensuelles de notre conseil, auxquelles il se montrait assidu chaque fois que ses devoirs à la tête de plusieurs sociétés industrielles et d'assurances lui laissaient les loisirs nécessaires. Par la compétence qu'ils dénotaient, ses avis nous étaient particulièrement précieux.

Élève de l'École des Mines, engagé volontaire en 1870, Paul de Kermaingant fut nommé chevalier de la Légion d'honneur pour fait de guerre; mais l'histoire l'attirait. Élève de l'École des Chartes de 1875 à 1878, il mit au jour le *Cartulaire de Saint-Michel du Tréport*, et s'adonna à des recherches sur les relations diplomatiques de la France au temps de Henri IV. Il publia les *Mémoires de Beaumont, seigneur d'Harlay*, ambassadeur en Angleterre de 1602 à 1605, des *Lettres de Henri IV à l'ambassadeur d'Espagne*, ainsi qu'une étude sur l'ambassade envoyée par Henri IV à la République de Venise. M. de Kermaingant avait toujours eu le projet d'établir un travail complet sur la diplomatie française au temps de Henri IV et avait déjà réuni à cet effet de nombreux documents et lettres diplomatiques. On saisit l'importance d'une telle publication, bien faite pour tenter un historien; puis, le projet était singulièrement vaste; il s'y attacha quelque temps, mais les loisirs lui manquèrent pour mener ce travail à bonne fin.

Quelques années avant la guerre, M. de Kermaingant termina

pour la Société d'Histoire contemporaine la publication des *Mémoires du marquis de Bouillé*, dont le souvenir est inséparable du drame de Varennes.

Un nom qui restera longtemps cher à la Société d'Histoire diplomatique est celui du chevalier de Stuers, qui, depuis 1885, représentait les Pays-Bas en France. Nous nous rappelons encore ce beau et robuste vieillard qui ne comptait parmi nous que des amis. Il avait hérité lui-même de son père sa sympathie pour la France, car ce dernier, commandant de l'armée des Indes néerlandaises, s'était enrôlé dans sa jeunesse comme volontaire dans la Grande Armée et il était devenu officier dans les lanciers rouges de Napoléon.

Le chevalier de Stuers, en 1870, étant chargé d'affaires des Pays-Bas auprès du gouvernement de la Défense nationale, accompagna celui-ci à Tours et à Bordeaux. En 1914, pour la deuxième fois, par une singulière coïncidence, il dut suivre le même gouvernement français à Bordeaux. Ces liens établis avec notre pays dans des circonstances douloureuses, M. de Stuers ne les oublia pas. Malgré son âge, car il était né en 1841, il se dépensa sans compter pendant la guerre pour rendre service aux prisonniers de notre nation et à leurs familles. Passionné de l'art français, il possédait, dans son bel appartement de l'avenue Kléber, une collection des plus remarquables. Lui-même était fin sculpteur dans ses moments de loisir. Il était particulièrement connu dans le monde artistique de Paris et se montrait fier de son titre de membre correspondant de l'Institut, Académie des Beaux-Arts.

M. de Stuers eut à accomplir sa tâche diplomatique dans des circonstances parfois difficiles. Constamment soutenu par l'appui du gouvernement néerlandais et la confiance personnelle de la reine, il ne cessa de favoriser les bons rapports entre la France et la Hollande.

Un compatriote du chevalier de Stuers, que nous avons eu également le regret de perdre, était M. Willem Hendrick de Beaufort, correspondant de notre Société. Il descendait

d'une famille huguenote d'origine française, établie depuis 1645 dans les Pays-Bas, où elle ne cessa depuis lors de remplir des fonctions publiques.

M. de Beaufort montra dès sa jeunesse un goût prononcé pour les voyages et les études historiques. Il parcourut l'Europe et l'Orient et, rentré en Hollande, publiait, outre ses *Essais historiques*, divers ouvrages fort remarqués : *la Maison d'Orange et la démocratie*, *les Premières années du règne du roi Guillaume Ier*, *Trente années d'histoire contemporaine néerlandaise* (1863-1893).

M. de Beaufort était non seulement historien, mais aussi homme d'État. Il appartenait au parti libéral, mais était libéral modéré ; si modéré qu'il ne fut pas froissé un jour, lorsqu'un diplomate étranger, accrédité à la Haye, lui dit qu'à son avis une des choses les plus remarquables dans la vie politique néerlandaise est qu'aucun ministre ne veut jamais s'avouer conservateur, bien que le conservatisme soit un des traits saillants du caractère national hollandais. Mais ce trait est-il bien particulier à la Hollande et ne pourrait-il pas s'appliquer à d'autres pays?

Ministre des Affaires étrangères en 1895, M. de Beaufort est élu président d'honneur de la première conférence de la paix en 1899 et assiste comme premier délégué des Pays-Bas à la seconde conférence en 1907. C'est surtout au cours de ces deux conférences que, par sa vive intelligence doublée d'érudition, par son tact et son charme personnel, M. de Beaufort sut gagner tous les cœurs.

Après avoir salué nos morts, hélas! trop nombreux, ce qui est explicable par la longueur du temps écoulé depuis notre dernière réunion, venons-en maintenant à l'état des travaux de la Société d'Histoire diplomatique.

Vous savez que celle-ci manifeste son action de deux façons, d'abord par la publication d'une revue périodique, et ensuite par l'édition d'ouvrages historiques en nombre variable suivant l'état des ressources de la société. Or, malgré des difficultés de tous genres, la *Revue d'Histoire diplomatique* n'a cessé de paraître pendant le cours de la guerre. Elle n'a pu continuer son service

que deux fois par an, il est vrai, en ces dernières années, au lieu de quatre, mais nous espérons bien ramener peu à peu la publication à son ancienne périodicité, dès que le coût des impressions, extrêmement élevé en ces derniers temps, sera revenu à un taux plus raisonnable. Combien de revues historiques ont dû d'ailleurs, pendant la guerre, suspendre leur publication, et l'on ignore quand il sera possible de les reprendre. La vie chère s'étend à tous les domaines; mais le public lettré, soucieux des progrès de la science historique, qui est nécessaire à la vie et à l'éducation des peuples, doit particulièrement regretter une telle occurrence. Les revues d'une érudition contrôlée comme la nôtre ne sauraient être remplacées, en dépit de la tendance actuelle, par des revues à images, par des magazines, par ces sortes de cinémas ne donnant que le côté superficiel des choses, sans en fouiller les causes profondes qui échappent à l'œil nu : travail qui constitue, à proprement parler, la tâche du véritable historien.

Depuis notre dernière réunion, M. Charles Dupuis, professeur à l'École libre des Sciences politiques, a publié, pour la Société d'Histoire diplomatique, *le Ministère de Talleyrand en 1814*. C'est le premier volume d'une œuvre qui doit être continuée plus avant. Nous pouvons dès maintenant annoncer l'apparition prochaine du second volume. Peu d'ouvrages semblent arriver à une heure plus favorable. Dans sa remarquable préface l'auteur ne peut s'empêcher de souligner que, plus tard, les historiens et les philosophes se complairont sans doute à établir des comparaisons entre les débuts du dix-neuvième et ceux du vingtième siècle, bien que, par l'ampleur de la lutte, par l'horreur des destructions, par la férocité des procédés, comme par la gravité de l'enjeu, la guerre de 1914-1918 ait singulièrement dépassé les guerres de l'épopée révolutionnaire et impériale. Mais est-ce une raison pour s'abandonner à l'illusion de croire que des événements sans précédents appellent, pour ouvrir un avenir meilleur, des méthodes diplomatiques sans précédents? M. Charles Dupuis ne le pense pas, et, en cela beaucoup seront de son

avis; la diplomatie, qu'on l'appelle un art ou une science, est de tous les temps avec ses procédés et ses méthodes qui restent le fruit de l'expérience. Les diplomates de la coalition de 1813-1814 possédaient toutefois un avantage notable sur ceux de 1918, c'est qu'ils pouvaient mettre à profit les leçons d'événements alors récents et qu'ils étaient avertis contre les périls auxquels avaient succombé les coalitions successives depuis vingt ans contre la prépondérance de la puissance française.

Parmi les diverses parties de son œuvre, remarquons le récit du drame et des négociations que nous décrit M. Pierre Dupuis et qui se déroulèrent à Paris depuis le 30 mars, jour de la capitulation de la capitale, jusqu'au 30 mai, date du traité de Paris. Il présente un intérêt poignant tant par lui-même que par les rapprochements qu'il suggère : « Les vainqueurs de 1918 ont eu la noble ambition, dit M. Dupuis, de tenter de bannir la guerre de l'univers sur l'hypothèse de la réconciliation générale des peuples, admis à disposer d'eux-mêmes. C'est sur cette hypothèse qu'ils ont voulu édifier la paix et reconstruire l'Europe. Les alliés de 1814 se sont tenus à des vues plus modestes et se sont attachés à des garanties moins illusoires. Ils ont commencé par fixer les frontières de la France et par établir pour vingt ans l'union dont le pacte de Chaumont faisait l'instrument du maintien de la France dans les limites arrêtées ».

Quant à la figure elle-même de Talleyrand qui forme le point central autour duquel évolue toute l'œuvre de M. Dupuis et qui lui donne son unité, en sort-elle diminuée ou agrandie? Peu importe, car reste-t-il encore quelque chose à dire, en bien ou en mal, de ce type d'un des plus grands diplomates de notre histoire? On ne se lasse pas de suivre la carrière de cet homme, qui fut singulièrement intéressante, il est vrai, jusqu'en 1809, mais, jusque-là, M. Dupuis ne fait que l'effleurer, comme antérieure à son sujet : il la prend à ce moment, époque de la disgrâce du maître, quand Napoléon, dans la salle du Trône, en présence de plusieurs grands officiers et de presque tous les ministres, infligea à Talleyrand cette scène violente, « un torrent d'invectives, sui-

vant le chancelier Pasquier, dont il n'y avait peut-être jamais eu d'exemples entre gens de cette sorte et dans un pareil lieu ».

A dater de ce jour le parti de Talleyrand fut arrêté. Il s'engagea contre l'Empereur dans les voies de la rébellion sourde et du dénigrement discret. Prévoyant la chute de Napoléon, il prit une contre-assurance personnelle vis-à-vis de ses ennemis et fit comprendre adroitement aux souverains de l'Europe que, le cas échéant, ils le trouveraient là, à leur disposition, pour les solutions éventuelles. Quand arrivèrent les événements de 1814, il ne fut donc pas saisi au dépourvu. Dès 1812 il avait pressenti le commencement de la fin. N'ayant « jamais eu la vocation de s'ensevelir dans les crépuscules, il préférait préparer les aubes et présider aux aurores ». Il savait que nul ne pouvait se flatter de diriger Napoléon et resta, dès 1813, persuadé que jamais l'Empereur ne consentirait à traiter avec l'Europe aux conditions exigées par les Alliés. Puis, quand la chute définitive arriva, il sut s'interposer entre la France et Louis XVIII, d'une part, et les souverains alliés, d'autre part. C'était la suite logique d'un travail souterrain qu'il poursuivait depuis des années.

Le grand art de Talleyrand consista alors à se rendre nécessaire à tous. Quel diplomate français d'ailleurs eût-on pu opposer à une autorité telle que la sienne, à une expérience plus consommée des hommes et des choses depuis vingt-cinq ans? Ce fut sans entrain que Louis XVIII accepta ce mariage de raison et il le fit fréquemment sentir à l'ancien évêque d'Autun; mais qu'importait à celui-ci? Lui-même a expliqué dans ses mémoires les raisons politiques qui l'avaient rallié aux Bourbons et il faut avouer qu'il sut jouer d'une façon merveilleuse de ce principe de la légitimité qui permettait à la France, envahie de tous côtés par l'étranger, de revendiquer les frontières de 1792 et d'obtenir même davantage, et qui mettait en communauté d'intérêts avec les princes de la maison de Bourbon les autres maisons souveraines de l'Europe. Au traité de Paris du 30 mai 1814, Talleyrand, qui ne faisait que soupçonner les vertus de ce principe de la légitimité, ignorait encore les développements qu'il

sut lui donner plus tard pour modérer les prétentions trop envahissantes des Alliés.

Ainsi Talleyrand put signer un traité qui, au point de vue territorial, non seulement conservait à la France les frontières de 1792, mais encore les élargissait, en lui donnant, en outre, des territoires peuplés de 630 000 habitants, dont la moitié était prise sur l'empire germanique et les Pays-Bas. Ces frontières, il est vrai, furent de nouveau perdues après Waterloo. Même après 1918, la France ne devait plus les revoir.

Selon l'opinion de M. Charles Dupuis, le traité de Paris du 30 mai 1814 était honorable et bienfaisant. Talleyrand, dans ses négociations, s'était montré bon Français et bon Européen. Malgré les concessions qu'il fut forcé de faire aux Alliés, il y défendit les intérêts de son pays avec le souci de les mettre en harmonie avec l'intérêt général.

Le traité de Paris eut, en outre, des conséquences considérables comme un retour à la politique d'équilibre, délaissée par Napoléon. Nous avons eu l'insigne bonne fortune de pouvoir insérer, dans le dernier numéro de la *Revue d'Histoire diplomatique*, le magistral discours de réception de M. Jules Cambon à l'Académie française, où notre éminent président définit justement cette politique d'équilibre : « La politique d'une nation, nous dit M. Cambon, est nécessairement une des expressions de son génie et, comme l'esprit français est fait de mesure, les vraies traditions de sa diplomatie sont celles d'une politique de pondération, c'est-à-dire d'équilibre. Depuis François Ier jusqu'à M. de Talleyrand au Congrès de Vienne, tous les hommes qui ont eu l'honneur de représenter la France ont été animés d'un même esprit », et M. Cambon termine par ce mot de Vergennes : « Le roi de France est le tuteur des princes faibles, et cette politique, depuis plusieurs siècles, a fait la grandeur, la sûreté et la gloire de la couronne ».

Vous le voyez, mesdames et messieurs, ne serait-ce que pour recueillir et divulguer de tels enseignements d'une nécessité et d'une actualité évidentes, la Société d'Histoire diplomatique mé-

rite d'être étendue, favorisée et encouragée. Fournir des documents aux historiens, coordonner les travaux provenant de toutes sources, en procurer la connaissance au public, faire appel au concours de collaborateurs français et également étrangers en vertu de la confraternité internationale, tels sont ses buts. Peu à peu, dans la suite des temps, la postérité assignera aux diplomates, qui auront représenté les nations dans les grandes époques de crise comme la nôtre, la place juste et équitable qui leur conviendra : redoutable jugement assurément, mais que peuvent attendre sans crainte ceux qui se seront toujours efforcés d'être les bons ouvriers de la paix entre les peuples.

LUDOVIC DE CONTENSON.

LE TRAITÉ FRANCO-SERBE DE MELUN

DU 27 MARS 1308

Ce m'est un très grand honneur, messieurs, de vous adresser ce soir la parole à l'Assemblée générale de votre, je veux dire de notre chère Société.

Tout arrive! Il y a bien des années, — je pense quelque trente-cinq ans, — le duc de Broglie écrivait à son ami, Mgr Strossmayer, pour attirer sa bienveillante attention sur la Société naissante, dont il était le fondateur.

Je me trouvais, jeune homme, à Diakovo, résidence de l'illustre évêque, avec mon père, son grand et fidèle ami. Et j'entends et je vois encore Mgr Strossmayer disant à mon père : « Ceci est pour ton fils, quand il sera plus grand. »

Mon père est mort, Mgr Strossmayer — sans avoir entrevu la terre française — l'a suivi de près au tombeau. Et moi, j'ai eu, en effet, l'honneur d'entrer dans votre Société, présenté par le marquis Mac Swiney et feu le marquis de Barral, et de collaborer à votre intéressante Revue. Me voici ce soir, à l'issue des années terribles qui ont vu la réalisation du grand rêve unitaire yougo-slave de Mgr Strossmayer et de mon père, voici parmi vous ce jeune homme de Diakovo, sur lequel depuis lors il a beaucoup neigé, pour vous entretenir d'un épisode diplomatique de l'histoire de France et de Serbie, de cette Serbie qui, tel le pélican d'Alfred de Musset, a donné jusqu'à la dernière goutte de son sang pour entretenir la flamme de la vie dans ses enfants.

Le traité franco-serbe de 1308! Un ami m'a dit : « Cela a l'air d'une erreur d'imprimerie!... » Je lui ai répondu : « Mais non, mais non, venez et vous entendrez que c'est bien de l'an de

grâce 1308 qu'il s'agit et, chose plus étrange encore, vous verrez que cette date, presque fabuleuse pour les acteurs et les spectateurs de la Grand Guerre, n'est pas le moins du monde si éloignée que cela. Bien au contraire, elle a une piquante saveur d'actualité. Décidément, les siècles s'enchaînent. Et « le mort saisit le vif ».

C'est ce que je vais prouver ce soir, en faisant un pressant appel à toute votre indulgence.

*
* *

La fin du treizième et les premières années du quatorzième siècle — l'époque de saint Louis, de Dante et des cathédrales — président dans les Balkans à l'éclosion d'une grande puissance slave, celle-là même qui sous le nom de *Serbie* fut anéantie, mutilée, chicanée et opprimée par deux grands Empires, ressuscitée après cinq siècles de martyre et, quoique meurtrie et presque défaillante, victorieuse et agrandie de tous ses frères en 1920.

La monarchie serbe — sous l'impulsion énergique d'une maison de génie, les Nemagnides — se trouva être de 1196 à 1371 la grande puissance balkanique par excellence et l'une des grandes puissances de l'Europe sud-orientale.

Grâce à sa situation plus balkanique et plus centrale que ne l'était celle du vieux royaume croate — sombré sous l'invasion magyare — grâce à l'ambiance historique plus favorable à la formation de grands États que ne l'avait été l'époque du féodalisme à outrance, grâce aussi au génie constructeur de ses souverains, l'élément serbe s'était condensé en un État puissant et viable.

Hélas! à la fin du quatorzième siècle, les vagues de l'invasion ottomane déferlèrent sur le roc serbe et le submergèrent entièrement. Elles tranchèrent la tige. La fleur magnifique ne put plus jamais s'épanouir avec cette progression harmonique, cette marche parallèle et ascendante de tous les éléments qui ont formé au quinzième siècle l'âme des grands États européens.

Mais, dans les premières années du quatorzième siècle, la

Serbie est encore en pleine floraison. Vers le déclin de ce même siècle elle aura des empereurs. Elle n'aura toutefois plus cette fécondité, cette puissance d'attraction et, pour tout dire, cette vitalité dont on entend un écho jusque dans les vers de la *Divine Comédie*.

Étienne Ouroch Ier (1243-1276) ouvre la série des grands souverains. Il inaugure la belle période d'expansion et d'unification inconsciente des pays yougo-slaves. Avec quelques hésitations et quelques contradictions — il faut bien que la nature slave s'affirme ! — il donne de grands coups de hache dans la futaie balkanique.

Un grand prince de race française se tient presque aux confins de son royaume, le propre frère de saint Louis, Charles Ier, comte d'Anjou, roi de Naples et de Sicile. Ce souverain, batailleur s'il en fut, cet homme toujours bardé de fer, appelé en Italie par la Papauté contre les Allemands des Hohenstaufen, bouscule en l'espace de deux ans les derniers rejetons de la toute-puissante descendance de Frédéric Barberousse.

En fonction de bras droit du Saint-Siège, il prive le chevaleresque roi Manfred, à la bataille de Bénévent, en 1266, du trône et de la vie. Deux ans de là, Conradin, le dernier des Hohenstaufen, est écrasé à Tagliacozzo et traîtreusement décapité à Naples.

En 1267, Charles conclut à Viterbe — ville pontificale — un traité d'alliance avec Baudouin II de Courtenay, empereur — hélas ! titulaire — de Constantinople, titulaire, puisque les Grecs, sous Michel Paléologue, dès 1261, avaient repris Byzance aux Latins.

Baudouin avait accordé à Charles l'investiture d'une partie de la Grèce et un tiers du despotat de l'Épire « dans le royaume — nous dit l'acte de donation — d'Albanie et de Serbie ».

Et voilà comment les intérêts de Charles de France et ceux du roi de Serbie se touchaient et se compénétraient.

Mais Étienne Ouroch Ier tenait le parti des Grecs. Raison de plus pour surveiller les évenements en Serbie.

Au moyen âge les hommes circulaient bien lentement. Mais les éléments allaient d'autant plus vite. On a de la peine à les suivre. L'esprit de suite — ou ce que nous appelons tel — faisait presque entièrement défaut à ces hommes. Quand ils en avaient, on les élevait sur les autels. En moins de cinq ans, l'alliance serbo-grecque appartenait déjà à l'histoire, et pour ainsi dire comme si elle n'avait jamais existé!

A Foggia, dans l'Italie méridionale, Charles Ier recevait, en 1273, les ambassadeurs du roi de Serbie et du tsar des Bulgares. On conspira et on signa des parchemins pour une alliance éternelle contre les Grecs.

La reine de Serbie était une princesse française, Hélène d'Anjou. Elle était parente du roi Charles, qui l'appelle *consanguinea nostra carissima*. Comme de raison, Hélène était très catholique. Cette grande figure de femme française — qui mourra chargée d'années et de gloire en 1314 — était l'âme de l'alliance. Elle souhaitait vivement le rapprochement de son mari avec la chaire de Pierre. Elle érigeait des monastères et des églises catholiques et orthodoxes un peu partout — convaincue qu'entre les deux Églises il n'y avait que des malentendus et que tout s'arrangerait. Elle protégeait la catholique République de Raguse contre les terribles colères de son mari. Elle se réjouissait de la nouvelle alliance avec son cousin d'Anjou.

Le but de l'alliance? Mais l'éternel mirage de Constantinople, messieurs, l'Empire peut-être, la pourpre, mais aussi chez le souverain serbe le sentiment confus — et qui se retrouvera chez tous ses successeurs et conduira l'empereur Étienne Ouroch IV, le grand Douchan des chants nationaux, sur la route de Byzance — le sentiment que l'Italien Mazzini formulera avec une clarté éblouissante, d'une centralisation fédérale des Balkans autour de la ville impériale, rendue à la chrétienté!

En 1276, à la mort du roi Étienne Ouroch Ier, — ce nom d'Étienne appartient en propre à tous les dix souverains serbes qui se suivirent au cours de deux cents ans, — à la mort, disais-je, du mari d'Hélène d'Anjou, l'armée serbe était devenue un

facteur de premier ordre dans la péninsule des Balkans.

Tout comme chez nous de nos jours, le degré de puissance militaire dictait les alliances. Nous le verrons bien tout à l'heure, sous le fils d'Hélène, Étienne Ouroch II, surnommé Miloutine, par les chroniqueurs serbes, qui fut un grand souverain et dont parle avec admiration l'*Histoire générale* de MM. Lavisse et Rambaud.

L'œuvre de l'unité serbe fut, sous le règne de ce prince, singulièrement avancée : continuant la politique paternelle, le roi Miloutine réussit à établir définitivement la domination serbe dans la vallée du Vardar aux dépens de l'Empire byzantin[1].

Il resta fidèle à l'alliance de son père avec Charles d'Anjou.

En 1281, la République de Venise, le roi Charles et le roi de Serbie signèrent une alliance offensive pour rétablir sur le trône de Constantinople, Philippe de Courtenay, le fils de Baudouin II et le beau-frère de Charles d'Anjou.

Tout s'acheminait donc vers une campagne énergique, dont l'issue n'était pas douteuse. C'était l'encerclement de Michel Paléologue.

La guerre entre les Anjou et les Paléologues profita au roi de Serbie. En 1282 Ouroch II entreprit la conquête de toute la Macédoine. Skoplie fut définitivement arraché aux Byzantins. Élevée plus tard au rang de ville impériale, résidence de l'empereur Douchan, cette ville fut, comme on sait, âprement disputée aux Serbes par les Bulgares et ce n'est que de nos jours qu'elle devint pour toujours ville serbe, ville yougo-slave.

L'empereur Michel se sentait perdu. Il fit un pressant appel — le malheureux! — aux Turcs d'Asie Mineure qui suivaient attentivement les discordes des chrétiens et guettaient le moment favorable pour traverser l'Hellespont. — Grand Dieu, quel aveuglement! — Sur ces entrefaites, la Sicile s'insurgea contre le régime angevin. Cette révolte sanglante contre la domination française dans la grande île semi-italienne, bien connue dans l'histoire sous le nom de *Vêpres siciliennes*, infligea un rude coup

[1] M. Novanovitch dans l'*Histoire générale*, cit., t. III, p. 907-908.

aux projets ambitieux de Charles qui dut se mettre sur la défensive contre la maison rivale d'Aragon et renonça à l'expédition de Constantinople.

Michel Paléologue était sauvé. Son faible successeur, Andronic II, demanda la paix au roi des Serbes.

Un danger épouvantable se dressait devant l'Empire d'Orient, comme ce mystérieux *Mane*, *Thécel*, *Pharès* qu'une main inconnue avait tracé sur la muraille du palais de Balthazar. Seulement, cette fois-ci la main n'était que trop connue! C'était le Turc, qui, à coups redoublés, dès cette époque, plus d'un siècle et demi avant la prise de Constantinople (qui n'est que l'épilogue sanglant du drame), essayait d'enfoncer les ouvrages extérieurs de l'Empire byzantin.

Le ci-devant État de Nicée se trouvait déjà enveloppé de tous côtés par les forces de ces nouveaux Huns, fanatisés par une interprétation arbitraire du Coran.

Il faut fixer à l'an 1301, messieurs, la date fatidique.

En cette année, les émirs turcs — les prédécesseurs des sultans de Brousse — prirent résolument l'offensive et refoulèrent les troupes byzantines jusqu'à la côte. Ils étaient, pour ainsi dire, en vue de Constantinople.

Il se passera bien des années avant la traversée de l'Hellespont. La prise de Gallipoli ne date que de 1359, suivie de près de celle d'Andrinople. Mais cela n'empêche qu'à partir de 1301 toute la politique orientale ne tourne déjà autour de l'angoissant problème de la résistanee de la civilisation chrétienne contre la nouvelle vague asiatique. La question d'Orient est posée et n'est pas encore résolue!

Pour Andronic II, il fallait aller au plus pressé : s'entendre avec la seule grande monarchie militaire des Balkans, avec la Serbie.

Le roi Miloutine — qui avait, au point de vue érotique, quelque ressemblance avec Henri VIII Tudor — se laissa amadouer par la perspective d'un quatrième mariage avec la fille d'Andronic, Simonide, une charmante enfant de huit ans! Encore que nous soyons en plein moyen âge et entre souverains, tout de même

il faut avouer que le mariage avec une enfant de huit ans avait quelque chose d'immoral et — en tout cas — de prématuré! Mais la raison d'État l'emporta sur des considérations d'ordre moral et physiologique.

La gracieuse Simonide — sur laquelle un éminent poète yougo-slave, M. Rakitch, a composé un ravissant poème — fut livrée au roi serbe par une ambassade grecque au gué du Vardar, et la troisième femme du Roi, une princesse bulgare, plus heureuse qu'Anne Boleyn, fut renvoyée à son père.

On aurait pu et dû croire que cette alliance entre Némanydes et Paléologues inaugurerait la paix dans les Balkans et une longue période de collaboration entre les deux monarchies pour la défense de la chrétienté menacée. Hélas, il n'en fut rien!

Le mirage constantinopolitain continuait à exercer ses ravages en Europe. Bientôt, le souverain serbe trouvera une occasion propice pour arracher encore des provinces aux Byzantins. Il va conclure une alliance, sinon pour la conquête serbe de Constantinople, à tout le moins en vue du partage de l'influence en Orient avec un nouveau prétendant au trône de Constantinople, moins dangereux que les Paléologues.

Charles de Valois entre en scène.

*
* *

Charles, comte de Valois, d'Alençon, de Chartres et d'Anjou (1270-1325), frère puîné de Philippe IV le Bel, roi de France, fut « une nature artiste et brillante, mais superficielle, caractère cruel et ambitieux, tenant plus de l'aventurier que du grand capitaine[1] ». C'est un prince que les chroniques du temps nous montrent chevauchant sans cesse d'une extrémité à l'autre de l'Europe « à grand chevalerie ».

« Ce fils de roi, frère de roi, oncle de trois rois, gendre de roi, père de roi, élu roi d'Aragon, et tige d'une postérité de treize

[1] M. Frantz Funck-Brentano dans la *Grande Encyclopédie*. Art. Charles de Valois.

rois qui ont gouverné la France trois cent soixante ans », c'est ainsi que s'expriment de lui les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* — cet ancêtre de Charles V le Sage, de Louis XI, et, hélas, aussi de Charles IX et d'Henri III, n'a eu dans toute sa vie ni trêve, ni repos.

Il appartenait à cette étrange lignée de Capétiens qui ont toujours tourmenté eux-mêmes et les autres et qui n'ont jamais su tenir en place et sur lesquels l'Italie et l'Orient ont exercé une fascination qui, tout compte fait, a été fatale à la France et surtout à ses relations avec la nation ultramontaine.

Certes, je n'oublie pas la politique étrangère conservatrice de François Ier dont s'inspire encore la France dans un monde radicalement changé.

Et je sais aussi qu'un autre descendant de Charles de Valois, Louis XI, a été le grand rassembleur du pays de France. Mais à côté de ces grands souverains il y eut d'autres descendants de Charles qui créèrent de sérieux embarras à la France, en détournant les forces vives du pays d'une surveillance soutenue de ce qui se passait outre-Rhin, pour courir les grandes routes à la suite de l'ombre du héros de ma lecture de ce soir.

L'occasion se présenta à Charles de Valois pour entreprendre une grande expédition en Orient et continuer la politique de son cousin d'Anjou.

« En ce temps-là on ne séparait presque pas la question de l'Empire grec de celle de la Croisade. On ne voyait, dans la conquête de Constantinople, qu'une première étape à celle de la Terre sainte. On savait assez quelles difficultés les Byzantins avaient créées au royaume latin de Jérusalem pour être convaincus qu'en commençant par les réduire on faciliterait la reprise de la Palestine [1] ».

Je me permettrai de proposer aux historiens une distinction entre ce que j'appellerais volontiers la *croisade idéaliste* et la *croisade scientifique*. La première prit fin en 1192 par l'aventure

[1] Cf. J. Delaville Le Roulx, *la France en Orient au quatorzième siècle*, Paris, Thorin, 1886, t. I, p. 43-44.

de Richard Cœur de Lion et de Philippe-Auguste. Elle consistait dans l'offensive directe. On visait à Jérusalem. On négligeait tout le reste. Les trois tentatives de ce genre échouèrent sous la poussée arabe, non sans avoir bouleversé le monde féodal, manifesté toute la puissance de la race française et donné au monde le spectacle d'un royaume latin et féodal à Jérusalem.

Les Vénitiens — ces Anglais du moyen âge — inaugurèrent en 1202 les croisades que j'appellerais *scientifiques* ou *politiques*.

Un mouvement tournant, la recherche d'une base solide d'opération pour la conquête ultérieure de la Terre sainte. Elles devaient servir de porche à l'entrée triomphale des chrétiens dans la ville sainte.

Ces croisades à diversion et « à retardement » eurent pour résultat la prise de Constantinople par Baudouin de Flandres et le doge Henri Dandole en 1202 et consécutivement la fondation de l'Empire latin qui vivota un demi-siècle, ainsi que les désastres de Jean de Brienne et de saint Louis en Égypte et en Tunisie.

Or, ces croisades réalistes furent traversées par des tentatives de croisades, avortées avant même qu'elles eussent pu être mises à exécution.

La plus retentissante de ces tentatives fut l'entreprise de Charles de Valois.

Il avait des droits à faire valoir au trône de Constantinople. Par une femme naturellement !

Philippe de Courtenay, fils aîné de Baudouin II, dernier empereur latin de Constantinople, empereur lui-même mais titulaire de Byzance, avait en mourant transmis à sa fille Catherine les droits à la couronne impériale.

Élevée à la cour de son cousin Charles II de Sicile, elle vint en France en 1294 pour demander un mari au Roi. Elle n'avait comme dot — en dehors des domaines de Courtenay et de Chantecoq en France — que des droits, purement nominaux, sur l'Empire d'Orient. Mais les droits nominaux avaient beaucoup de prise sur les gens du moyen âge. Les parchemins exerçaient sur eux une sorte de fascination, d'envoûtement. Que de

fois on s'est battu au cours du moyen âge pour des droits, illusoires, certes, mais dûment parafés sur de magnifiques parchemins enluminés !

Un des candidats à la main de Catherine fut Michel, fils de l'empereur Andronic, qui aurait ainsi ajouté à la possession réelle des droits nominaux. Vous voyez la fascination, la superstition du droit!

Il aurait ainsi enlevé tout prétexte aux tentatives de rétablissement de l'Empire latin. Mais ce fut justement ce que les princes occidentaux ne voulaient pas. Le Pape et le Roi de France s'y opposèrent. Le projet échoua.

Sur ces entrefaites, Marguerite de Valois, la femme de Charles, mourut (31 décembre 1299). Cette mort donna à Catherine le mari qu'il lui fallait : prêt à tout entreprendre pourvu qu'il sortît de France, riche, frère du Roi, très influent à Paris et à Rome[1].

Tout le monde se mit d'accord et le mariage de Charles de Valois avec Catherine de Courtenay fut célébré à Saint-Cloud, le 28 janvier 1301, en présence des évêques d'Amiens et d'Auxerre, délégués du Pape.

Boniface VIII accorda les dispenses nécessaires, mais sous cette condition que Charles viendrait d'abord reconquérir la Sicile sur la maison d'Aragon et abattre les ennemis du Saint-Siège en Italie.

En revanche, le Pape devait solennellement proclamer les droits de Catherine sur l'Empire d'Orient.

C'est ici que se place l'expédition de Charles de Valois en Italie. Le pape Boniface le nomme « pacificateur de la Toscane au nom du Saint-Siège ». En effet, Florence, déchirée entre les deux factions guelfes des noirs et des blancs, avait grand besoin d'être pacifiée.

Charles descend en Italie, vient à Florence, favorise les noirs et leur terrible chef, Corso Donatin, contre les blancs. Il immor-

[1] Joseph Petit, *Charles de Valois (1270-1325)*. Paris, Picard. 1900, *passim*.

talise son passage dans la ville du Lis rouge — dont il vida le trésor — par l'exil de l'auteur de la *Divine Comédie*. Dante Alighieri est en effet la victime illustre et indirecte de cette mission qui aboutit à l'expulsion et en partie au massacre des blancs, dont le divin poète faisait partie.

En Sicile, Charles ne fut pas plus heureux. Il fut obligé de signer le désastreux traité de Caltabellotta (21 août 1302), aux termes duquel il renonçait à la conquête de la Sicile.

Mais — hypnotisé par la ville impériale — il stipula avec Frédéric III d'Aragon — son ci-devant adversaire — que celui-ci l'aiderait dans son projet avec 20 galères et 200 cavaliers soudoyés pendant quatre mois. Frédéric s'engageait en outre à ne pas traiter avec Andronic avant que Charles de Valois n'eût traité lui-même avec l'Empereur.

Le chroniqueur florentin, Giovanni Villani, a dit fort spirituellement : « Charles vint en Toscane pour faire la paix et il la laissa en guerre; il alla en Sicile faire la guerre et il y fit une honteuse paix. »

Le mot est peut-être excessif. Il s'était assuré l'appui du puissant Frédéric d'Aragon (il pouvait difficilement prévoir que Frédéric le trahirait, et quant à la Sicile, l'affaire avait de tout temps été mauvaise, et, après tout, en lâchant la proie pour l'ombre, il n'abandonnait que la proie du Pape.)

A vrai dire, l'ombre lui restait. Charles se mit à préparer la croisade. Que fallait-il faire pour en assurer le succès?

Voilà : d'abord une *flotte;* donc Venise, de l'*argent*, c'est-à-dire le Pape, c'est-à-dire les dîmes énormes qu'il pouvait seul imposer sur les propriétés ecclésiastiques, et enfin, *last not least*, une *armée*. Qui la livrerait? Mais — la Serbie!

Négligeons les compagnies catalanes, turbulentes, pillardes, infidèles. Négligeons les soudards et mercenaires, hommes de sac et de corde qui fourmillaient à cette époque. Négligeons aussi les quelques contingents français. Car Philippe le Bel, encore qu'il approuvât l'entreprise de son frère, n'avait rien de moins pressé que de se priver de sa bonne armée qui lui per-

mettra d'écraser les Flamands à Mons-en-Puelle (18 août 1304), où il fut admirablement secondé par son frère, et à faire face aux séditions de ses sujets et aux intrigues du comte de Savoie.

Non, messieurs, il y a une puissance militaire redoutable et présente sur le théâtre même de la future croisade. C'est l'armée serbe — alors, comme aujourd'hui, comme demain peut-être encore!

La République de Saint-Marc était en paix avec les Grecs depuis 1302, mais depuis longtemps elle cherchait des alliés contre eux.

Elle avait traité en 1301 avec l'empereur Philippe, le beau-père de Charles ; elle lui avait promis d'armer quinze galères, s'il en armait le même nombre.

Venise était toujours prête à renouveler la fructueuse opération qu'elle avait faite lors de la fondation du premier empire de Constantinople[1]. Les pourparlers furent rapidement menés. Les instances du Pape et de Charles favorablement accueillies.

Tandis que les Génois — ces ennemis irréconciliables des Vénitiens — se rapprochaient des Grecs, les Vénitiens, représentés par le doge Pietro Gradenigo, scellèrent un traité d'alliance avec Charles de Valois le 19 décembre 1306.

L'expédition devait prendre la mer au mois de mars 1307. Le rendez-vous général était à Brindisi.

Le pape Clément V, le premier Français élevé à la chaire de Pierre, accorda toutes les dîmes qu'on lui demanda. En 1307 le ci-devant archevêque de Bordeaux, Bertrand de Goth, assigna à Charles les décimes sur la Sicile. Il fit excommunier l'empereur Andrinoc. Ses sujets furent déliés du serment de fidélité (encore une mesure illusoire dans Byzance grecque!)

L'année 1308 devait être l'année décisive. Mais elle ne trouva plus Catherine de Valois. Elle mourut en décembre 1307. La disparition de cette princesse n'arrêta pas les préparatifs militaires. Catherine avait cédé à son mari tous ses droits à l'Empire. Ceux-ci passaient à leur fille, Catherine.

[1] Petit, *op. cit.*, *passim*.

Les premières troupes, avec Thibaut de Cépoy, partirent en février pour l'Orient.

Et c'est encore en février que les ambassadeurs du roi de Serbie arrivèrent en France. L'acte diplomatique, dont dépendait tout le succès de l'entreprise, allait enfin se réaliser.

Pour la première fois dans l'histoire, un État slave du sud venait traiter d'égal à égal avec une grande puissance occidentale. et cette entrée en scène se faisait sous les auspices de la France.

Le roi Miloutine, en dépit de sa jeune femme, avait dénoncé l'alliance byzantine. Tout en faisant sa part au caractère primesautier de tous ces princes slaves, nous ne serons peut-être pas trop éloignés de la vérité en attribuant cette volte-face à la politique d'agrandissement que le Roi poursuivait avec une ténacité digne d'un Louis XI aux dépens de la monarchie byzantine.

Le Roi ne se faisait pas faute de profiter de l'immense désarroi créé dans les Balkans par ces terribles bandes catalanes dont M. Schlumberger nous a conté dans un livre bien vivant les prodigieuses aventures.

Précisément, en 1307, les Catalans ou Almogaraves, comme on les appelait, avaient dévasté le rivage macédonien tout entier et avaient campé devant Salonique. Les couvents grecs du mont Athos furent à deux doigts de leur destruction. Un des couvents les plus illustres, Chilandar, fondation d'un roi serbe, fut assailli par ces forcenés et victorieusement défendu par l'abbé Daniel, le Froissard des souverains serbes.

Profitant de ces troubles, le roi Miloutine dépêcha en France ses envoyés qui au mois de mars descendirent à l'abbaye de Lys, près de Melun, pour se rencontrer avec Charles de Valois et ses conseillers.

Qui étaient les ambassadeurs du roi serbe? Des Serbes de Serbie, évidemment. Eh bien! non, messieurs, c'étaient deux Dalmates : Marc de Loukaravitels (ou Luccari), patricien de Raguse, et Triphon Michel, noble de Cattaro. Ainsi, dès ce temps reculé, s'affirmait notre unité nationale.

Il y aurait tout un chapitre bien intéressant à faire sur la

diplomatie serbo-yougo-slave antérieure au dix-neuvième siècle.

Pièces à l'appui, il en ressortirait que les souverains serbes et les Serbo-Croates de Dalmatie — surtout les ressortissants de la république aristocratique de Raguse — ont intimement et constamment collaboré à la vie internationale de notre nation.

Fait d'autant plus éloquent qu'on ne se réclamait à cette époque-là ni du principe des nationalités, ni du droit des peuples de disposer d'eux-mêmes. Le sang parlait tout seul.

Depuis les ambassadeurs dalmates de 1308 jusqu'à ce Louis Goutchatitch, ambassadeur de Raguse, qui au bois de Vincennes assista à la mort de Charles IX, jusqu'à ce Benoît Stay qui fit jouer l'influence dont disposait Mme de Pompadour pour sauver Raguse du danger russe, que de diplomates ont attesté l'immanence des liens ethniques qui, par-dessus les incompréhensions des temps, préparaient lentement une affirmation collective, taxée par nos ennemis d'artificielle et transitoire! La vérité c'est que la Serbie du moyen âge, État féodal et militaire, avait recours pour toute négociation diplomatique de caractère délicat, voire même pour toute opération financière de grande envergure, à ses frères de Dalmatie, rompus aux affaires diplomatiques et aux opérations financières internationales.

Les plénipotentiaires de Charles de Valois étaient : son neveu, Louis, fils du roi Philippe, depuis roi de France; Louis X le Hutin, les chevaliers Herpin d'Erqueries et Jean de Grès, Guillaume du Perche, chancelier de Charles; messire Albert de Fulgose de Plaisance, maître Jean de Montluc, chanoine de Chartres.

Les tractations serbo-françaises aboutirent le 27 mars au traité de Lys ou, si vous préférez, de Melun.

On y lit au début une invocation touchante qui fut beaucoup plus tard remplacée par la formule : « Au nom de la Très-Sainte Trinité », abolie de nos jours par l'Europe — éclairée.

Ad honorem Dei et gloriosæ Matris ejus — pas n'est besoin de vous dire que le texte était rédigé en latin — *Orthodoxæ fidei divinique cultus augmentum et perpetuam memoriam* (En l'honneur de Dieu et de sa glorieuse Mère, en l'honneur de la Foi ortho-

doxe, de l'augmentation du culte divin et en souvenir éternel).

L'alliance fut jurée sous l'obligation des États respectifs à recourir à l'arbitrage du Saint-Siège en cas d'infraction aux stipulations du traité.

Andronic Paléologue, les princes de sa race et ses partisans sont spécifiés dans l'acte comme des ennemis avec lesquels il n'y aura pas de réconciliation.

Le caractère des engagements contractés est celui d'une alliance offensive et défensive qui sera continuée entre les successeurs des deux souverains, et que chacun pourra invoquer envers et contre tous, sauf toutefois le cas d'une guerre entre la Serbie et le prince Philippe de Tarente, possesseur d'une partie de l'Étolie grecque[1]. A l'égard de ce prince, qui était son cousin, Charles de Valois entendait garder la neutralité.

Il résulte encore de la teneur de cet instrument diplomatique que les ambassadeurs serbes, en vue de resserrer l'alliance, apportèrent la proposition d'un mariage entre le second fils de Charles de Valois, Charles, et la princesse *Zorica* (ce qui en français veut dire *Aurore*), fille du roi Ouroch.

Que la reine mère Hélène ne fût pas étrangère à cette proposition, nous pouvons nous en douter. Elle était toute-puissante auprès de son fils. Elle était catholique ardente et Française. Elle ne pouvait pas ne pas souhaiter ardemment un mariage qui aurait fait entrer la Serbie définitivement dans le giron de la foi et de la civilisation de l'Occident.

N'avait-elle pas obtenu, à trois reprises (1291, 1303 et 1306), que le pape la prenne sous la protection spéciale de saint Pierre avec tout le royaume de Serbie et avec son fils aîné le roi Étienne Dragontin?

Par contre, les appels de Nicolas IV en 1288 et de Benoît XI en 1303 au roi Ouroch II tombèrent dans le vide. Et voilà qu'une nouvelle occasion se présentait pour réaliser le grand rêve de la princesse française montée sur le trône de Serbie.

[1] Nom du royaume hellénique actuel, chef-lieu *Missolonghi*.

Aux ouvertures des ambassadeurs d'Ouroch, Charles répondit que les ambassadeurs qu'il se proposait d'envoyer en Serbie seraient investis de pouvoirs suffisants pour y donner suite; mais il fallait d'abord que ces ambassadeurs l'assurassent que le roi Ouroch rentrerait dans le giron de l'Église romaine, ainsi qu'il l'avait promis aux envoyés du Saint-Siège. Dans ce cas seulement on traiterait de la dot et on arrêterait les accords qui seraient renvoyés à l'approbation du prince français.

Celui-ci d'ailleurs (et ce n'est pas la moindre originalité de sa réponse) ne s'offenserait pas si, dans l'intervalle, la princesse de Serbie était mariée à un *autre*, pourvu que cet autre ne fût pas Andronic de Byzance ou quelqu'un des siens.

Passons maintenant aux clauses les plus importantes, c'est-à-dire purement politiques,

Le Roi promet au futur Empereur d'Orient tout son appui militaire.

En retour, il obtient de Charles de Valois la cession irrévocable de la Macédoine, alors politiquement byzantine. A vrai dire — en bon et prévoyant homme d'État — il avait procédé, bien avant la conclusion du traité, à l'occupation de cette région yougo-slave.

Les contrées de *Prilep*, de *Ootchiepolie*, de *Stip*, de *Dibar*, de *Kotchane*, de *Kitchevo*, toute la contrée de la rivière albanaise *Mati* et le pays des *Gogs*, tous ces noms qui nous sont familiers par les bulletins de la Grande Guerre, par les victoires serbes de 1912, par les discussions à la Conférence de la Paix, tous ces noms rappelant le passé et l'avenir de la race yougo-slave se retrouvent dans ce traité de 1308. Et notre roi Étienne Ouroch II, en en demandant l'investiture à un prince français, préludait au rôle magnifique et généreux que la France jouera dans les revendications nationales des Yougo-Slaves en 1918-19!

Dans le traité de Lys, Charles, qui habituellement signait : « Charles, fils de roy de France, comte de Valois, d'Alençon, de Chartres et d'Anjou », s'intitule pour la première fois et, hélas! pour la dernière fois : « *Carolus Imperator Constantinopolitanus*

et Romeorum moderator semper Augustus (Empereur de Constantinople et Chef des peuples Romans toujours Auguste. »

Le roi Étienne Ouroch dans le traité est dénommé simplement « par la grâce de Dieu, roi de Rassie » (Serbie) [1].

Mais dans l'acte solennel de ratification daté de Gilane en Macédoine, juillet 1308, il s'intitule lui-même : *par la grâce de Dieu, roi de Dalmatie, de Croatie, de Dioclée, de Serbie et de Rascie et Seigneur de toute la région maritime;* et je ne veux pas insister ce soir sur la saveur toute moderne de ces titres de nos anciens rois [2].

J'ai le regret d'ajouter que ce traité si plein de promesses mourut de sa plus belle mort en 1310.

Pourquoi? Nous nous trouvons encore une fois devant l'angoissant pourquoi? du moyen âge! Que de choses ne faudrait-il pas dire pour expliquer l'avortement de tant d'actes importants, de tant de projets amorcés, organisés à grands frais, soumis à tant d'approbations, examinés en tant de conseils et qui du soir au lendemain s'écroulent, ne laissant qu'une trace légère comme ces phosphorescences de certains animaux apparus un instant dans la nuit.

Mais, contrairement à ce qu'on pourrait penser de la versati-

[1] Dans tout le moyen âge, jusqu'à l'empereur Douchan, qui sera dénommé en Europe *Empereur d'Esclavonie*, la Serbie était connue sons le nom de *Rassie*, de l'ancien petit royaume traversé par la rivière *Ras* dans le ci-devant sandjakat de Novi-Bazar et qui fut le noyau, la matrice de l'État serbe. C'est comme si on avait désigné la France par le nom de *Lutèce* ou de la *Seine*, ou l'Empire romain par celui d'*Alba-Longa*, la patrie de Romulus. Étrangetés moyenâgeuses. Dante appelle aussi la Serbie *Rassie* (Rascia) dans un fameux vers du *Paradis* (XIX, 139).

[2] Charles de Valois confia ces pièces à son gendre sous la promesse qu'elles ne sortiraient de ses mains que pour faire retour à ceux des héritiers qui s'y intéressaient.

Comme il mourut jeune sans laisser d'enfants, et que sa femme ne tarda pas à le suivre au tombeau, l'héritier définitif de ces titres fut Philippe de Valois, fils aîné de Charles.

A la mort de celui-ci, les pièces originales furent déposées aux archives du Roi.

C'est là qu'ira les chercher un érudit français M. Ubicini. Il en donnera la primeur en 1870 à l'Académie royale de Belgrade, et M. Jules Quicherat en fera une analyse intéressante dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* de 1873.

lité des princes slaves, il est bien avéré cette fois-ci que le premier fléchissement vint d'Occident.

Venise manqua au rendez-vous de Brindisi.

Puissance amphibie, la République de Saint-Marc se souvenait à tour de rôle de sa double nature. Tantôt elle se rappelait qu'elle était née des ondes comme Vénus Anadyomène : alors, à grands renforts de galères, battant son oriflamme rouge et or, le livre de l'Évangéliste fermé dans les griffes du lion ailé, elle se lançait dans la Méditerranée et dans les mers d'Orient et faisait une politique purement maritime et coloniale. Tantôt, par un choc en retour de sa double nature, la politique purement continentale italienne la préoccupait au point d'oublier entièrement que toute sa raison d'être était inscrite sur les flots et que tout agrandissement du côté de la terre ferme ne pouvait être pour elle qu'une cause de faiblesse, comme on l'a bien vu lorsque Bonaparte lui lança le suprême défi.

Cette fois-ci encore, elle manqua une occasion unique (et voilà comment les nations les plus sages ont des éclipses!) de reconquérir en Orient cet immense prestige que le grand doge Henri Dandolo lui avait assuré par la prise de Constantinople un siècle auparavant.

Stupidement, elle déclara la guerre au duc de Ferrare. Elle fut excommuniée par le pape. Dès lors, il n'y avait plus qu'à liquider l'expédition maritime. C'est ce qu'elle fit [1].

D'autre part, Charles pensait de moins en moins au grand rêve de sa vie.

Remarié en juillet 1308 à Mahaut, fille de Gui de Saint-Pol, Charles de Valois était entraîné vers d'autres ambitions par une jeune femme qui n'avait aucun intérêt à conquérir l'héritage des enfants du second lit [2].

Philippe de Tarente, qui s'était marié à Fontainebleau en

[1] Pour obtenir la levée de l'interdit, le doge Pierre Gradenigo accorda au pape la prorogation jusqu'au 1er février 1310 de la date fixée pour le serment dû par Charles de Valois à Venise. Mais la flotte n'appareilla plus.

[2] Petit, *op. cit.*, *passim*.

juillet 1313 avec la fille de Charles et de Catherine de Courtenay et qui avait soumis à la ratification du Roi le traité de 1308, se chargeait — oh ! bien mollement — de reconquérir Constantinople [1].

Ayant ainsi posé sur un autre front sa vaine couronne impériale, Charles de Valois acheva la liquidation des préparatifs faits à Venise.

Sur ces entrefaites, le roi de Serbie, dont les premières opérations contre Salonique n'avaient pas été couronnées de succès, — il avait prudemment commencé l'offensive avec un corps de mercenaires, — se réconcilia avec ses beaux-parents, Andronic et Jolante de Montferrat, la célèbre impératrice Irène. Une guerre civile éclata entre Ouroch et son frère Étienne Dragoutin, cependant que Clément V envoyait au Roi de pressants appels à se réconcilier avec la chaire apostolique.

L'heure avancée me prive du plaisir d'analyser les bulles pontificales si intéressantes [1]. Je me bornerai à vous dire que le patriarche de Grado devait remettre en personne au Roi l'*Étendard papal* pour la guerre contre les schismatiques byzantins. Condition préalable, le roi de Serbie devait admettre le fameux *Filioque* — dont il se souciait d'ailleurs très peu et auquel assurément il ne comprenait rien, — il devait, ce qui était le plus important, reconnaître la suprématie du successeur de saint Pierre, comme il l'avait jadis fait.

Mais le fil était rompu. La géographie reprenait ses droits. Byzance triomphait. La reine Hélène s'acheminait rapidement vers la tombe. Encore une fois dans l'histoire, un grand souverain serbe, l'empereur Douchan, sollicitera du pape le titre de *capitaine général de la chrétienté* pour la marche sur Byzance, mais il a été écrit quelque part dans le ciel que la Serbie, en matière confessionnelle, suivrait les traditions byzantines, ce qui ne l'a d'ailleurs pas empêchée de devenir le centre et le foyer d'un

[1] Cf. *Regestum Clementis Papæ V*, Romæ, 1885-1892, vol. III, p. 347-352. Tous les documents pontificaux sont datés de Poitiers, 1er avril 1308 (un seul du 13 juin).

grand mouvement national respectueux de toutes les formes du christianisme.

*
* *

Quelles sont les conclusions politiques qu'on peut tirer de cet épisode de l'histoire de vos et de nos rois?

Constatons d'abord que le *traité de Melun* a été le seul traité politique conclu entre la France et la Serbie.

La vieille monarchie française — dont on ne pourra jamais assez admirer un trait surprenant de jeunesse et d'humanité et qui n'a jamais rien ignoré de ce qui pouvait contribuer à la splendeur et au rayonnement de cette nation incomparable — la vieille monarchie, disions-nous, a conclu à vrai dire encore un traité avec un État de nationalité serbe, avec la République de Raguse, négocié en 1772 par le grand encyclopédiste Roger Boscovitch, notre et votre concitoyen.

Mais le traité de 1772, quoique politique dans le sens qu'il canalisait — sur l'initiative de ce très grand diplomate et homme d'État que fut le comte de Vergennes — la reprise des rapports diplomatiques entre la France et Raguse, où depuis François Ier résidait un « agent du Roy », réglait surtout les relations commerciales entre les deux États.

Le traité de 1308 fait ressortir ensuite deux faits dont peu de gens se sont doutés avant la Grande Guerre et qui se trouvent lumineusement confirmés par ce document vieux de six siècles.

La Serbie — et à plus forte raison le nouvel État yougo-slave cristallisé autour d'elle — a été et est un des facteurs les plus importants — peut-être le facteur le plus important — du proche Orient.

C'est elle, la Serbie, qui barre la route à l'envahisseur. Le sort de la ville impériale sur le Bosphore fut décidé il y a cinq cent quarante et un ans par la glorieuse défaite serbe de Kossovo, dont nous célébrons aujourd'hui même l'anniversaire : le sort de Constantinople et de l'équilibre oriental a été par deux fois décidé dans les années terribles que nous venons de vivre.

une fois par l'écrasement de la Serbie, une autre fois par son glorieux relèvement.

Avec une Serbie-Yougo-Slavie démocratique et puissante, le *Drang nach Osten* est relégué définitivement à l'arsenal des vieilles pièces d'artillerie avec cette autre maxime funeste qui a déclanché la guerre : « L'État, c'est moi. »

Le traité de Melun nous enseigne aussi que la Serbie a de tout temps réclamé la *Macédoine*, comme l'héritage incontesté de sa race. En quoi les souverains serbes du quatorzième siècle ont inconsciemment préparé le vingtième, en proclamant la volonté inébranlable de la partie la plus évoluée du monde yougo-slave à l'unité politique et nationale intégrale, gage certain d'une future entente avec nos ennemis balkaniques et slaves de la veille.

Et j'aime enfin voir dans ce très vieux traité franco-serbe un symbole et un avertissement dans la grande crise que nous traversons. Une paix durable ne saurait être *garantie* sans la collaboration active des jeunes forces surgies sur les décombres des empires du mensonge.

Une alliance défensive autour de la France, pivot de la politique mondiale, formée de toutes les jeunes puissances fortes et organisées est, me semble-t-il, une condition de paix tout aussi nécessaire et urgente que le règlement des réparations avec le peuple d'outre-Rhin, — si elle ne l'est davantage.

La monarchie française du quatorzième siècle avait reconnu l'importance du facteur Serbie dans le règlement de ce que nos ancêtres appelaient à bon droit *la chrétienté*. Puisse-t-elle inspirer la France de Verdun et de la Marne!

Et rompant avec des traditions diplomatiques surannées et avec des distinctions futiles, puisse-t-elle, la France victorieuse du vingtième siècle, reprendre l'œuvre de 1308, non plus en vue de conquêtes chimériques, mais à seule fin de défendre le droit et la liberté dont elle sera toujours le gardien vigilant et sublime.

Comte L. de Voïnovitch.

LA TRADITION FRANÇAISE

DANS LA

POLITIQUE DES FRONTIÈRES

LE « SYSTÈME CLASSIQUE » DE NOTRE DIPLOMATIE

Il y a dans les destinées de la France, comme dans la nature et les conditions de son sol, comme dans la suite des événements qui l'ont faite ce qu'elle est, une tendance vers la mesure, l'ordre, l'achèvement, la perfection, qui donne à son histoire le caractère d'une œuvre d'art, autant que de la manifestation de sa conscience nationale et de sa foi.

César et Strabon avaient été les premiers à définir le cadre physique dans lequel devait se développer notre pays et à marquer par avance les limites naturelles du champ qu'entre les Pyrénées, les Alpes, le Rhin et les deux mers nous assurait « l'heureuse disposition des lieux ou plutôt la Providence ». Le sens plastique du géographe grec et le génie politique de l'historien romain avaient pressenti et, d'instinct, formulé ce que seraient notre vie, notre histoire déjà écrites et circonscrites en traits indestructibles et inévitables sur notre sol. Notre race, elle aussi, notre peuple et ceux qui l'ont successivement régi et gouverné, depuis les premières dynasties royales, mais surtout depuis l'avènement des Capétiens, jusqu'aux comités et conseils de la Convention nationale, ont eu le sentiment profond, l'intuition et la volonté de l'œuvre qu'il y avait à accomplir, du but qu'il fallait viser et atteindre pour que la France fût et pour qu'elle se conservât. Cette harmonie entre la nature, l'action des hommes et l'histoire est constante et ininterrompue, malgré les

épreuves passagères et les revers, dans toute la suite des siècles écoulés. Ce que je voudrais montrer aujourd'hui, à cette date si glorieuse et si décisive de notre vie nationale, et en m'inspirant des maîtres qui ont établi la loi de notre histoire comme des grands ouvriers de notre destin, c'est combien la France, fidèle à elle-même, à son passé et à sa tâche, ainsi qu'à ses devoirs envers l'Europe et le monde, poursuit, dans le règlement de la paix de 1919, le but auquel elle n'a cessé de tendre depuis ses origines, par les mêmes méthodes de liberté, de modération et de justice qui, après avoir été celles de Henri II, de Henri IV, de Richelieu, de Mazarin et de Louis XIV, sont demeurées celles de la Révolution, et qu'à présent encore nous considérons les plus propres à assurer, avec la sécurité de notre frontière, les relations nouvelles et l'équilibre de l'Occident. C'est l'esprit de 1552, de 1648, de 1668-1678, avec cette différence qu'en recherchant ce qui est, comme disait Sully, « de la bienséance de ses limites », la France a désormais fait reconnaître ces limites comme étant, non seulement sa bienséance, mais la bienfaisance, la nécessité, la garantie de l'Europe et du monde.

I

Albert Sorel, au tome Ier de son grand ouvrage *l'Europe et la Révolution française*, a magistralement exposé comment, dès les Capétiens, la politique française a eu, dans sa suite et dans sa tradition, deux objets principaux : à l'intérieur, former une nation homogène et un État cohérent; à l'extérieur, assurer par de bonnes frontières l'indépendance de la nation et la puissance de l'État. Dans la pensée de nos rois, des conseillers et des légistes, comme des chefs militaires et des hommes d'État qui les servent, les deux tâches ne se séparent point. Alors que l'empire de Charlemagne, diversement sollicité entre l'Est et l'Ouest, ne pouvait affecter encore une forme nationale, la royauté capétienne s'était, dès le principe, assigné les deux tâches intérieure et extérieure de l'accomplissement desquelles dépendait la des-

tinée intégrale de la France. Avec Philippe Auguste et Philippe le Bel se précisèrent les premiers linéaments du plan qui allait être celui de toute notre histoire. Les chroniques de Guillaume de Nangis et de plusieurs de ses contemporains font honneur à Philippe le Bel d'un traité qu'il aurait en 1299 signé avec Albert d'Autriche, empereur d'Allemagne, et d'après lequel « le royaume de France, qui, de ce côté, ne s'étendait que jusqu'à la Meuse, porterait jusqu'au Rhin ses limites ». Bien que considéré comme apocryphe et non entré en exécution, le traité, souvent invoqué par les légistes, les avocats au Parlement, les avocats de la cause royale, nous apparaît comme l'ébauche et l'augure de ce qui devait être notre droit. Pierre de Blois, conseiller de Philippe le Bel, auteur du *Traité de l'abrègement des guerres et des procès*, et Guillaume de Nogaret, qui s'intitulait « chevalier ès lois », ne faisaient que prévoir et annoncer l'heure où le traité de 1299 serait une réalité.

Au quinzième siècle, lorsque le royaume de France, après la guerre de Cent ans, s'est reconstitué, c'est l'Allemagne elle-même ou plutôt ce sont les Allemagnes qui invoquaient l'alliance du roi Charles VII. Charles VII, répondant à cet appel, avait pénétré en Lorraine où Toul et Verdun le reconnurent pour protecteur (1444), tandis que le dauphin, le futur Louis XI, se mettait en marche pour la Suisse, battait les ligues, puis, faisant la paix avec elles, se repliait sur l'Alsace et déclarait qu'il y venait « revendiquer les droits du royaume des Gaulois qui s'étendait jusqu'au Rhin ». Dans le Saint-Empire, comme toujours, et selon sa loi invariable, profondément divisé, les princes luttaient contre l'Empereur, les villes contre les princes, l'Empereur contre les uns et les autres. Le roi de France, ainsi appelé à l'aide, poursuit dans des conditions meilleures ses propres revendications qu'il appuie sur le secours prêté aux sollicitations germaniques en même temps que sur ses droits qu'il a grand soin de faire vérifier et consacrer, et qui, selon la démonstration des légistes, constituaient son domaine insaisissable, indivisible et imprescriptible. Louis XI avait déjà fort avancé sur cette voie

en Bourgogne et dans les Flandres, lorsque le mariage de Philippe le Beau, fils de Maximilien et de Marie de Bourgogne, qui, en 1496, épousa Jeanne la Folle, héritière des couronnes d'Espagne, et lorsque surtout l'avènement à l'empire en 1519 de Charles-Quint, issu de cette union, concentrait entre ses mains, avec l'Allemagne même, l'Espagne, Naples, la Sicile, les Pays-Bas, la Franche-Comté, les Indes, créaient en Europe une puissance prépondérante et dominatrice devant laquelle la France, ni le reste du monde, ne pouvaient se soumettre sans abdiquer et sans renoncer à toute indépendance.

La lutte entre les maisons de France et d'Autriche qui commença à cette date, et dans laquelle la France, dès alors, défendait, en même temps que son existence, la liberté de l'Europe, a été pendant près de trois siècles la crise décisive de notre histoire. C'est parce que la France, avec François Ier, Henri II, Henri IV, Louis XIII et Louis XIV, par ses armées et sa politique, opposa un front irréductible à la première grande tentative d'hégémonie, qu'il y a eu une France et une Europe. Et déjà c'est sur le Rhin, de même que subsidiairement en Franche-Comté et dans les Flandres, que se posait et devait se résoudre la question d'avenir de notre pays et de l'Europe elle-même. « Le grand problème qui se posait, écrit Albert Sorel, était de savoir vers lequel des deux empires et des deux peuples qui se disputaient ces territoires intermédiaires (de l'ancienne Lotharingie), les populations disputées se sentiraient assez attirées pour se former avec lui en corps de nation et d'État. » A ce problème vital, et malgré la fâcheuse déviation que furent un moment, sous Charles VIII et Louis XII, nos « guerres de magnificence » en Italie, la France, par ses rois, ses grands ministres, ses diplomates, ses hommes de guerre, sut, de 1552 à 1659, trouver, maintenir et faire triompher la solution de modération, de raison et de légitime intérêt qui a mérité d'être appelée le « système classique » de notre politique. Cette solution consistait, pour écarter le danger de monarchie universelle que menaçait d'être l'empire de Charles-Quint, et pour fonder en Europe un

ordre stable, à étendre le royaume jusqu'à sa frontière naturelle, jusqu'au Rhin, mais en ouvrant d'abord les routes, en séparant les deux branches, l'allemande et l'espagnole, qui avaient failli étreindre et étouffer la France, en cherchant moins la conquête et les territoires que l'influence, le patronage, les alliances, en créant entre l'empire et le royaume un réseau de clients, en faisant de l'Empire même, dont les diverses souverainetés et libertés seraient protégées et garanties, un instrument de paix. « La France, écrit encore Albert Sorel, accroissait ainsi son pouvoir plus que ses terres; ce pouvoir, en dehors de la maison d'Autriche, ne faisait point de jaloux, car il semblait destiné à protéger les droits de chacun, et la France, au moyen de ses ligues, intéressait l'Europe même à la consécration de sa puissance. La politique extérieure était ainsi ramenée au principe qui avait fait, à l'intérieur, la prospérité de la monarchie française : la modération dans la force. »

C'est ce système qui, après avoir inspiré Sully, Richelieu, Mazarin, eut sa consécration dans les traités de Westphalie et dans la paix des Pyrénées, de même qu'un peu plus tard dans les traités d'Aix-la-Chapelle (1668) et de Nimègue (1678). Les traités signés à Munster et à Osnabrück le 24 octobre 1648 mettaient fin à l'absolutisme souverain, territorial et religieux de l'Empire et de la maison de Habsbourg réduite à ses domaines propres et séparée de la monarchie espagnole. Deux cent quarante-trois États allemands recouvraient leur souveraineté et leur liberté, sous la garantie de la France et de la Suède, qui elles-mêmes acquéraient dans l'ancien domaine de l'Empire la souveraineté, l'une, des évêchés de Metz, Toul et Verdun, de Pignerol, de la plus grande partie de l'Alsace; l'autre, de la Poméranie citérieure avec Stettin, Riga, Usedom, l'île de Wollin, la ville de Wismar, les évêchés de Brême et de Verden. Liberté était garantie aux catholiques comme aux protestants, aux réformés (calvinistes) comme aux membres de la confession d'Augsbourg. La France était intervenue avec la Suède comme protectrice des libertés et souverainetés germaniques, comme

garante de l'indépendance et de l'équilibre de l'Europe. Pour mieux assurer la séparation entre les branches autrichienne et espagnole et pour mettre les États germaniques à l'abri de nouvelles tentatives de domination de l'Empire, elle prépara et constitua de 1648 à 1658 la Ligue du Rhin, dans laquelle entrèrent les États de Cologne, de Trèves et de Mayence, le comte palatin du Rhin, le comte palatin de Deux-Ponts, le landgrave de Hesse, l'évêque de Munster. Il ne manquait à la chaîne de confédérés entrant ainsi dans la clientèle du roi de France que le Brandebourg, à cause du désaccord survenu entre l'électeur Frédéric-Guillaume et la Suède au sujet de l'héritage de la Poméranie. Le traité de la Ligue fut signé à Mayence le 14 août 1658.

II

Ces traités de 1648 et de 1658 qui sécularisaient le *status* politique de l'Europe, qui disloquaient l'unité spirituelle et la hiérarchie féodale, c'est-à-dire les deux assises et piliers de l'Empire, en même temps qu'ils consacraient les libertés germaniques et l'équilibre de l'Europe, créaient le vrai régime appelé, selon la conception et le vœu de la France, à rendre possible et stable l'état de paix entre l'Allemagne et l'Occident.

Pour que cet état soit possible et stable, il faut en effet, comme l'expérience de l'histoire n'a cessé de le prouver, que l'Allemagne, au lieu de prétendre, par l'unité spirituelle et temporelle, à la domination et à la maîtrise, trouve dans la diversité, la particularité, l'indépendance des éléments dont elle est formée, sa vocation, la docilité à son vraie génie, le secret de sa prospérité, de son articulation et de son entente avec les autres puissances du monde. Si la nature a prédestiné la France à l'unité physique et organique que j'ai essayé de définir et si cette unité, en s'étendant au domaine moral et politique, au lieu de viser à la domination et à l'Empire, recherche surtout des succès de clientèle et d'influence, si la France, comme l'a dit Rivarol dans son discours couronné par l'Académie de Berlin sur l'universalité de

la langue française, « agit contre ses intérêts et méconnaît son génie quand elle se livre à l'esprit de conquête, si son influence est telle dans la paix et dans la guerre que, toujours maîtresse de donner l'une ou l'autre, il doit lui sembler doux de tenir dans ses mains la balance des Empires et d'associer le repos de l'Europe au sien, s'il faut donc que la France conserve et soit conservée », l'Allemagne, au contraire, de son propre aveu, n'est pas faite pour l'unité et s'y pervertit. Elle est un pays sans frontières naturelles, habité par des races diverses, qui n'a trouvé jusqu'ici ni son centre, ni ses limites. Elle est au milieu de l'Europe comme une masse longtemps molle et plastique. Elle est ainsi, pour l'histoire européenne, la plus grosse des difficultés. Cette difficulté ne serait résolue, comme M. Gabriel Hanotaux vient de le démontrer à nouveau dans son livre sur la paix de Versailles, que si l'Allemagne consentait à s'articuler à la vie commune. Mais une disposition si accommodante n'a jamais été la sienne. Par sa nature même, par sa frontière physique et psychologique, elle déborde. Dans la série des siècles, elle est d'abord l'invasion et la ruée des Barbares, puis la lutte de l'Empire féodal contre Rome, puis, avec l'Autriche, le premier rêve, la première ébauche d'un système de domination universelle, enfin, avec la Prusse, qui n'est ni une race, ni une nation, mais uniquement une armée, et, comme la définissait Michelet, « un estomac avec griffes », sorte de poulpe, cadre assimilateur et sans corps. Dans toutes ces périodes, elle a fait en Europe office de trouble-fête : inquiète et malheureuse elle-même, pour l'inquiétude et le malheur des autres. « Par ses frontières, écrit M. Hanotaux, par ses montagnes, par ses fleuves, par son ciel même, l'Allemagne est divisée. Elle est divisée à l'intérieur, et elle ne peut s'unir que sous une autorité de fer qui devient fatalement une menace à l'extérieur. Pour avoir la paix au dehors et au dedans, il faut qu'elle se désenchaîne de la Prusse. Ce n'est pas autrement qu'elle se rattachera au reste du monde. Il suffit de rappeler le verdict de l'histoire : l'Allemagne sera particulariste et fédéraliste, ou elle ne sera

pas. » C'est ce que l'ancien chancelier allemand, le prince Clovis Hohenlohe, avait lui-même écrit dans ses *Mémoires* : « Le particularisme a ses racines profondes dans le caractère national allemand, et ce n'est pas par des théories qu'on s'en affranchira. »

Cette Allemagne amorphe et débordante n'a été à peu près articulée à l'Europe et rendue relativement inoffensive qu'à trois reprises : au huitième siècle par Charlemagne qui lui a opposé la digue du Weser et de l'Elbe; au dix-septième siècle, par la politique de Richelieu, de Mazarin et de Louis XIV qui affranchit l'Europe du joug de la maison d'Autriche et, sous la garantie de la France et de la Suède, ouvrit l'ère des libertés germaniques; au dix-neuvième siècle, par la Révolution française et Napoléon Ier qui, continuant la politique de Richelieu, et par leurs alliances avec les princes et États de l'ouest et du sud de l'Allemagne, introduisirent au delà du Rhin les principes et le régime du droit nouveau de la liberté des peuples.

De Henri IV à Louis XIV, fut solidement fondé et établi ce qui a été reconnu comme le « système classique » de notre politique, à savoir cette articulation de l'Allemagne ou des Allemagnes à l'Europe par la liberté assurée ou garantie aux divers États souverains de l'Allemagne de se lier entre eux ou avec des États étrangers pour le maintien de leurs droits et prérogatives et la défense de leurs intérêts. La France, en se prêtant à la formation de ces liens, en contractant des alliances avec les princes, États ou villes, en créant la Ligue du Rhin, servait tout ensemble sa propre sécurité et indépendance, l'équilibre de l'Europe et la cause des libertés germaniques. Le joug de l'Empire et de la monarchie universelle était brisé. L'Allemagne, au lieu d'être une menace pour ses voisins et pour tous les Etats, entrait dans le plan et le cadre de l'Europe et facilitait les combinaisons d'équilibre.

La France sut, d'ailleurs, respectueuse des droits, des juridictions et des usages, ne procéder qu'avec prudence, en faisant appel à ses légistes, en établissant solidement les motifs de ses revendications, en ne poursuivant aucune décision que par les voies de justice, de persuasion, de conciliation, de réunion vo-

lontaire. La procédure des Chambres dites de réunion qui, en complément de l'œuvre des traités de Westphalie, lui procura le rattachement et l'incorporation à la couronne de la ville de Strasbourg et d'autres fiefs soit en Alsace, soit en Lorraine, fut, non une politique d'annexion, mais la reconstitution du territoire que les documents juridiques et les dossiers légaux, autant que les traditions et les limites de l'ancienne Austrasie, démontraient appartenir au domaine royal. Dans cette procédure de rattachements comme dans tous les actes de notre politique à l'égard de l'Allemagne, la pensée du souverain, de ses conseillers, de ses légistes, de ses ministres, eut de même le concours et l'appui des princes, États, villes, seigneuries, ordres des Allemagnes et de l'Empire, soit réunis au domaine français, soit alliés à la maison de France. Les négociations qu'il y eut lieu d'engager avec les princes, États ou villes témoignèrent, non pas seulement du consentement, mais de l'empressement de chacun d'eux dans la conclusion des accords, tant la protection française leur apparaissait comme le gage de leur sécurité et de leur liberté recouvrées.

Parmi les hautes personnalités du royaume dont, après la signature des traités de Westphalie, et surtout après la mort de Mazarin (1661), Louis XIV aima, dans les affaires d'Allemagne, prendre et suivre les conseils, était l'un des chefs de nos armées qui a été, semble-t-il, le partisan le plus convaincu et le plus résolu du « système classique » ici exposé et défini. C'est le maréchal comte de Turenne que je veux dire : et quoique la collaboration de Turenne dans cette politique ait été depuis longtemps signalée dans les mémoires et correspondances du temps et, plus tard, dans les ouvrages de Chéruel, Valfrey et autres, le livre récent de M. Camille-Georges Picavet, *les Dernières Années de Turenne*, l'a mise en une lumière plus vive et lui a rendu plus ample justice. Turenne était, par ses origines de famille, par ses relations avec ses voisins des provinces rhénanes, par la connaissance approfondie qu'il avait du caractère allemand et notamment de ces princes et seigneurs affranchis

désormais du joug de l'Empire, le plus apte peut-être des Français à sentir ce qu'il y avait à faire pour créer sur le Rhin, entre l'Allemagne et la France, un régime de sécurité et de paix, pour nouer des liens entre les deux pays, pour contenir enfin les débordements, l'esprit d'invasion et d'offensive de l'Allemagne, pour associer quelques-uns au moins de ses princes et de ses États à une politique d'ordre, de conservation, d'équilibre. Turenne, cadet de la famille de Bouillon, qui avait le rang et la dignité de « princerie » étrangère, fils de la princesse Élisabeth de Nassau et petit-fils de Guillaume le Taciturne, avait avec les familles allemandes du Rhin, comme avec la maison de Hollande, des parentés, alliances, affinités, qui, en lui facilitant ses rapports avec la plus haute aristocratie germanique et néerlandaise, lui permettaient de mieux comprendre et interpréter l'état d'esprit, les ambitions, espérances et intérêts des princes ou seigneurs dont la France pouvait faire ses clients. Tout en demeurant très ferme dans les mesures de défense militaire et dans la garde des routes stratégiques par lesquelles nos armées devaient se maintenir libre et ouvert l'accès au Rhin, il estimait que les conventions et arrangements avec les souverains territoriaux des États rhénans, affranchis par les traités de 1648, seraient le mode le plus pratique et le plus efficace de notre action sur l'Allemagne et les régions de l'Empire dont il nous était nécessaire de nous assurer l'innocuité ou le concours. Après s'être convaincu qu'il avait sur cette doctrine et méthode l'entière approbation du roi et qu'il avait, dans le conseil, l'appui de Le Tellier et de Hugues de Lionne, il acceptait le rôle d'intermédiaire auprès des princes confédérés ou qu'il était encore possible de gagner, tels que le landgrave de Hesse, l'électeur de Mayence et surtout l'électeur de Brandebourg, dont l'accession lui paraissait le plus désirable. C'est lui qui, malgré les hésitations et défiances des négociateurs français et les variations ou contradictions de l'électeur Frédéric-Guillaume et de ses agents, parvenait, après trois ans d'efforts, à obtenir en septembre 1664 la conclusion d'un accord par lequel l'électeur s'en-

gageait, entre autres, à assister la France contre l'Empereur, « en cas que le roi fût attaqué dans les évêchés de Metz, Toul et Verdun, et l'Alsace ». Turenne eut de même une utile et active influence dans les diverses démarches préliminaires par lesquelles fut préparée la guerre dite de « dévolution » au sujet de la succession d'Espagne. S'il ne réussit pas à déterminer la Suède à intervenir dans la campagne contre la Flandre, il sut maintenir à la France les services de l'électeur de Cologne, du duc de Neubourg, du comte de Waldeck, du duc de Luxembourg et d'autres princes allemands. Vis-à-vis de l'électeur de Brandebourg, si déconcertant, si fuyant, toujours prêt à passer d'un parti à l'autre, Turenne combine heureusement ses vertus d'homme de guerre et ses ressources de diplomate : la campagne successivement et presque simultanément militaire et diplomatique de 1673 à 1674, qui détacha le Brandebourg de l'Empire et couronna la victoire de Louis XIV sur les Impériaux, est une des plus belles et des plus fructueuses qu'il ait conduites. Quelques mois après, il est vrai, l'Empereur ayant déclaré la guerre à la France, l'électeur de Brandebourg joignait ses troupes à l'armée impériale, et cherchait à unir toute l'Allemagne contre le roi Louis, son allié d'hier. Mais Turenne, dans une nouvelle et brillante campagne qui se termina par les victoires de Mulhouse et de Türckheim (24 décembre 1764-5 janvier 1675), infligea aux Impériaux une défaite décisive. Si la Ligue du Rhin n'était pas, à cause du caractère des princes allemands et surtout de l'électeur de Brandebourg, à l'abri des accidents et des défections, l'intérêt de ces princes était si manifestement contraire à celui de l'Empire, et la France, de son côté, exerçait avec tant de fidélité et de vigueur ses devoirs de protection et de garantie, que, malgré les défaillances temporaires de certains confédérés, le pacte subsistait et ne tardait pas à rétablir l'union nécessaire. C'était un ménage assez difficile et exigeant une constante vigilance, mais la politique française n'en prenait pas ombrage et se résignait à la patience comme aux sacrifices que le souci de sa sécurité lui imposait.

III

Les traités de Westphalie et la Ligue du Rhin qui furent, non seulement la charte de paix et de bon voisinage entre la France et l'Allemagne, mais le droit public de l'Europe depuis 1648 jusqu'en 1814-1815, ne furent, certes, pas toujours inviolablement observés. Dès le lendemain de la signature, les manquements, les infidélités, les ruptures se produisirent, non du fait de la France qui n'a encouru aucun reproche à cet égard, mais du fait de l'Empire ou des membres confédérés de la Ligue qui, dans les divers conflits, d'abord entre la France et l'Espagne, puis entre la France, la Hollande et la coalition formée par Guillaume d'Orange, se déliaient sans scrupule de leurs engagements les plus précis. La France n'en maintint pas moins, quoi qu'il pût lui en coûter, le « système classique », par lequel elle entendait préserver l'équilibre, et qui consistait à faire des libertés germaniques défendues et garanties, soit contre l'Empire, soit contre les confédérés défaillants, le rempart de la paix et du repos de l'Europe, comme de sa propre tranquillité. Il suffit de lire les instructions données à nos représentants et agents auprès de la Diète germanique et de récapituler les clauses des divers traités et accords passés avec les États germaniques pour constater combien la politique française a, en toute circonstance, veillé à l'observation et au respect du pacte fondamental de 1648 et de la Ligue de 1658. Il convient d'ajouter que certains des membres de la Ligue, tout en mettant le prix à leur fidélité et à leur concours, restèrent attachés au « système » qu'ils avaient accepté. Il n'est pas douteux enfin que les populations, malgré les troubles et dommages auxquels les exposèrent à plusieurs reprises les conflits dont la région rhénane fut le théâtre, s'habituèrent au régime instauré sous les auspices et la garantie de la France et s'en trouvèrent infiniment mieux que de l'ancien gouvernement de l'Empire ou de leurs princes.

Les guerres de la succession d'Espagne, en donnant un regain

à la lutte entre la maison d'Autriche et la France, et en provoquant la coalition redoutable contre laquelle Louis XIV eut à résister pendant la dernière partie de son règne, eussent ébranlé et ruiné peut-être le « système » établi par les traités de Westphalie si la France n'avait su, au plus fort même du péril, éviter tout ce qui aurait été une atteinte aux souverainetés et libertés germaniques. Dans sa résistance contre la coalition qui la menaçait, elle ne porta ses coups que contre les ennemis qu'elle avait déjà vaincus avant 1648 : elle épargna jusque dans leurs défaillances temporaires ceux qui avaient été et qui allaient redevenir ses alliés ou protégés,

Lorsque, après les traités d'Utrecht et la mort de Louis XIV, la France, ayant atteint ou à peu près ses frontières naturelles, environnée d'États plus faibles qu'elle qui la recherchent ou la redoutent, peut poursuivre « le beau rôle de modératrice de l'Europe et de tutrice de la paix que Richelieu lui avait préparé », c'est toujours, malgré les diverses périodes entre lesquelles se partage au dix-huitième siècle notre politique extérieure, aux traités de Westphalie et au système de l'équilibre que cette politique demeure attachée. Même à la date du « renversement des alliances », et quand en 1756 la France, abandonnée par Frédéric II qui s'est allié à l'Angleterre, se retourne vers l'Autriche et s'allie à Marie-Thérèse, c'est à l'esprit du traité de Münster qu'elle reste fidèle. Dans les Instructions rédigées en 1757 pour le baron de Mackau, notre nouvel envoyé à la Diète de Ratisbonne, il est nettement spécifié que « la liberté de l'Empire et nommément les droits des trois religions sont assurés par l'attention que Leurs Majestés Très Chrétienne et Impériale ont eue de prendre la paix de Westphalie pour base du traité de Versailles ». « Il est donc évident, ajoutent ces Instructions, que l'intention de Sa Majesté, de concert avec l'Impératrice-Reine, a été de pourvoir, dans ce traité, à la conservation des lois et constitutions germaniques, des libertés des États de l'Empire, et nommément du droit précieux qu'a la France de participer à leur maintien comme garant des traités de Westphalie. » C'est Fré-

déric II et c'est la Prusse qui sont devenus les ennemis de l'Empire et du repos de l'Europe, c'est contre eux que doit être mis le ban de l'Empire, que doivent être protégés les libertés germaniques et le repos de l'Europe. Puisqu'une nouvelle puissance s'est élevée en Allemagne, et que la rivalité s'est désormais déclarée entre la Prusse et l'Autriche, c'est contre la Prusse que la France est aujourd'hui amenée à prendre la défense des libertés germaniques et de la paix de l'Europe qu'elle défendait jadis contre la maison d'Autriche.

L'alliance franco-autrichienne ne devait, d'ailleurs, avoir qu'une brève existence. Le roi Louis XVI, qui n'en avait jamais été partisan, n'aspirait qu'à s'en dégager. La France, qui venait sous le règne précédent, par le traité conclu à Vienne en 1738, de compléter, par la réunion de la Lorraine, l'œuvre territoriale que sa dynastie s'était assignée, qui, par le « pacte de famille », s'était assuré en 1761 l'alliance de l'Espagne, qui assistait l'Amérique du Nord dans sa lutte pour l'indépendance et qui, à la veille même de la Révolution, concluait des traités de commerce avec l'Angleterre et la Russie, la France travaillait en même temps à la paix générale et à son propre bien. « La France, constituée comme elle l'est, écrivait M. de Vergennes au roi dans son fameux Mémoire de 1777, doit craindre les agrandissements plus que les ambitionner. Elle a en elle-même tout ce qui fait la puissance réelle. Placée au centre de l'Europe, elle a le droit d'influer sur toutes les grandes affaires. Son roi, semblable à un juge suprême, peut considérer son trône comme un tribunal institué par la Providence pour faire respecter les droits et les propriétés des souverains. Si, en même temps que Votre Majesté s'occupe à rétablir l'ordre intérieur de ses affaires domestiques, elle dirige sa politique à établir l'opinion que ni la soif d'envahir, ni la moindre vue d'ambition n'effleurent son âme et qu'elle ne veut que l'ordre et la justice, son exemple fera plus que ses armes. La justice et la paix régneront partout, et l'Europe entière applaudira avec reconnaissance à ce bienfait qu'elle reconnaîtra tenir de la sagesse, de la vertu, de la magnanimité

de Votre Majesté. » Tel était le langage que tenait la diplomatie française au moment même où la Prusse, l'Autriche et la Russie se partageaient la Pologne Ce n'est pas seulement, comme l'a dit Albert Sorel, quelque chose de l'*Esprit des lois* qui pénétrait dans la diplomatie. C'était le droit nouveau qui, en confirmant et consolidant le « système classique » de notre politique, couronnait et consacrait notre doctrine des frontières et justifiait l'œuvre de toute notre histoire. Les populations allemandes bénéficiant de notre régime, de nos idées et de nos lois, étaient d'ailleurs les premières à s'en louer et à désirer n'en être point privées. Les documents du temps, y compris les *Mémoires* de Gœthe et les impressions d'esprits tels que Klopstock, Herder, Kant et Schiller, attestent combien la loi et la culture françaises avaient conquis nos voisins du Rhin. Nulle part, peut-être, l'avènement de notre Révolution ne devait être salué avec plus d'enthousiasme, d'espérance et de foi.

C'est la Révolution qui, héritière à cet égard de la tradition et de la doctrine de l'ancien régime, eut la haute fortune de clore et parachever l'œuvre de notre politique nationale. Le traité de Bâle signé en 1795 avec la Prusse, les traités de Campo-Formio et de Lunéville signés en 1797 et 1801 avec l'Autriche et l'Empire, le traité d'Amiens signé en 1802 avec l'Angleterre, nous reconnaissaient comme frontière le Rhin, c'est-à-dire le thalweg du fleuve depuis sa sortie de Suisse jusqu'à son entrée dans les Provinces-Unies de Hollande (territoire batave). Et le droit, la légitimité de cette frontière s'étaient si bien imposés à nos adversaires eux-mêmes qu'au jour des revers, à l'heure où l'Empire napoléonien allait succomber sous la coalition, c'était cette acceptation des « frontières naturelles » que, pour décider la France à conclure la paix, ils faisaient miroiter aux yeux de nos plénipotentiaires. Il est vrai que sous ce mot de « frontières naturelles » qui paraissait impliquer l'extension des limites jusqu'au Rhin se cachait, dans la pensée des Alliés, une équivoque qui ramenait la France aux limites de 1792. « Les souverains alliés, disait l'empereur Alexandre dans sa déclaration de

Paris du 31 mars 1814, respectent l'intégrité de la France, telle qu'elle a existé sous ses rois légitimes; ils peuvent même faire plus, parce qu'il faut, pour le bonheur de l'Europe, que la France soit grande et forte. » Au mépris de cette déclaration et de ces promesses, le territoire de la France devait être, par le traité de 1814, et plus encore par le traité de 1815, réduit aux limites de l'ancienne monarchie. Mais surtout, ce qui allait détruire l'équilibre établi depuis 1648, ce qui allait faire du centre de l'Europe et de la Confédération germanique substituée à l'ancien Empire une cause de troubles incessants, de luttes intestines et extérieures, une menace perpétuelle pour l'ordre et la paix, c'est que sur le Rhin était installée par la Sainte-Alliance la Prusse destinée à surveiller la France et à lui faire obstacle, et qui cependant ne songeait qu'à s'agrandir encore, à écarter et éliminer toutes les puissances propres à gêner ses desseins et à reconstituer à son profit l'Empire dont les traités de Munster et d'Osnabrück avaient affranchi l'Allemagne et l'Europe. Le siècle qui s'ouvrit ainsi en 1814-15 pour se prolonger jusqu'en 1914-18, et qui peut être défini comme le règne et l'apogée des puissances centrales et germaniques, en ruinant l'œuvre de Richelieu et de Mazarin, en frappant d'une série d'atteintes mortelles l'intégrité du territoire français (1870-71), les libertés de l'Allemagne et la paix du monde, eût, en 1914, sous le nom, la devise et l'étendard de la « Mittel-Europa », achevé d'édifier le système d'absolutisme et de tyrannie le plus redoutable si l'Entente et les Alliés qui graduellement se sont joints à elle n'eussent abattu le pangermanisme et ses complices.

Le devoir qui maintenant s'impose à nos efforts, c'est de reprendre et de poursuivre notre tâche séculaire et traditionnelle, c'est, le territoire de la France ayant été récupéré, tel du moins qu'il était en 1870, et notre frontière devenant, par le traité du 28 juin 1919, la frontière même que les puissances alliées et associées ont reconnue nécessaire à la sécurité et à l'équilibre de l'Europe, et que le président Wilson a nommée « la frontière de la liberté », non seulement de monter la garde

au Rhin, mais autant et plus encore que jadis, et en dehors de toute idée d'annexion, de créer dans la région sise entre l'Allemagne et la France une zone de sécurité et une garantie de paix, une base de protection à la fois internationale et nationale.

IV

La France n'est plus seule garante, comme elle l'était avec la Suède par les traités de 1648, du régime de paix et d'ordre qui doit rendre l'Allemagne inoffensive et la mettre en articulation avec l'Europe, l'Occident et le monde. Les puissances signataires du traité de 1919 et la « Société des nations » instituée par la partie première de ce traité sont « engagées à respecter et à maintenir contre toute agression extérieure l'intégrité territoriale et l'indépendance politique présente des membres de la Société ». C'est la généralisation et l'extension au monde entier des obligations et garanties que les traités de Westphalie avaient créées vis-à-vis du Saint-Empire et de ses prétentions d'hégémonie. C'est l'admission et la reconnaissance que la frontière du Rhin est une de celles que les puissances alliées et devenues membres de la « Société des nations » ont le devoir de protéger contre toute menace et tout danger d'agression. La France n'en demeure pas moins le membre de cette Société et la puissance sur qui pèse, plus que sur toute autre, par sa situation géographique et politique, le fardeau de la protection contre la menace et le danger ainsi désignés. Et dans la situation nouvelle créée par la « Société des nations », le « système classique » de notre politique n'en garde pas moins toute sa nécessité. C'est toujours à la France qu'il appartient de faire de cette frontière du Rhin et de la région sise entre elle et l'Allemagne la zone de protection et de paix, la garantie contre la reconstitution au centre de l'Europe d'une puissance de domination et d'agression. Le problème ardu, la rude tâche de toute notre histoire subsiste, et la paix signée à Versailles devra, selon le mot du président

Poincaré, et plus encore que la paix de Westphalie, être une « création continue », une œuvre de vigilance et d'attention sans trêve ni relâche.

La France aura-t-elle, dans l'accomplissement de cette œuvre, outre le concours et l'appui de ses alliés et de la « Société des nations », la collaboration de la puissance pour qui les obligations du traité du 28 juin sont le plus impératives et le plus strictes, je veux dire l'Allemagne elle-même? L'Allemagne, en demandant et signant la paix, s'est engagée à ne plus troubler le repos du monde, à réduire ses effectifs militaires et navals et sa flotte aux chiffres fixés par les puissances alliées et associées, à abolir le service militaire universel obligatoire. Elle s'est engagée, de plus, à réparer selon des conditions définies tous les dommages causés à la population civile de chacune des puissances alliées et associées et à ses biens pendant la période de belligérance. Cette dernière obligation, particulièrement onéreuse envers la France et la Belgique, et qui peut comporter suivant les cas des réparations en argent ou en nature, pourrait amener l'Allemagne à collaborer directement par ses matières, produits et matériaux, par son travail et sa main-d'œuvre, à la restauration matérielle des régions envahies. Il en pourrait résulter entre la France et l'Allemagne, ainsi que de la solidarité économique qui, par les relations de voisinage, la force des choses, l'acquittement des obligations contractées, s'établirait entre les deux puissances, un rajustement de rapports par lequel l'Allemagne témoignerait et prouverait son désir, non seulement de satisfaire à ses engagements, mais d'être une voisine d'humeur maniable, traitable, comme l'ont été et sans doute le sont encore les populations de la Rhénanie, de la Hesse, du grand-duché de Bade.

L'avenir de l'Allemagne, de nos relations avec elle, et de la paix de l'Europe serait là. L'exemple du passé, le souvenir des « survivances françaises », évoqué par M. Julien Rovère dans le livre récent qui porte ce titre atteste combien avait été profonde, tenace et bienfaisante dans une large région de l'Allemagne du

sud l'empreinte de notre culture, de notre droit, de nos mœurs. Les hommes, le parti qui, en Allemagne, s'orienteraient, eux et leur pays, dans ce sens, qui restitueraient l'Allemagne à elle-même, à la liberté et à l'indépendance qu'elle a jadis connues, avant de subir la loi prussienne, ces hommes et ce parti serviraient heureusement leur cause, celle de la paix et de l'humanité, celle de cette « Société des nations » dans laquelle les signataires du traité de Versailles avaient mis tant d'espoir. Les partis qu'il faudrait souhaiter voir constituer le gouvernement allemand seraient ceux qui se rendraient compte que c'est sous la discipline du traité de Versailles que le monde va s'ordonner, et que c'est des relations entre la France et l'Allemagne que doit continuer à dépendre le destin de l'Europe.

La France a fait ses preuves en ce qui concerne les principes et l'esprit dont elle s'est inspirée dans sa politique des frontières, et notamment de sa frontière de l'Est. Sa tradition, son « système classique », elle y est demeurée et elle entend y rester fidèle. Aux motifs qui la lui avaient fait adopter dès ses origines et qu'avaient successivement confirmés ou étendus, du seizième au dix-huitième siècle, la nécessité de se défendre contre l'hégémonie de l'Autriche, à la fin du dix-huitième et au début du dix-neuvième les doctrines des droits de l'homme et des nationalités, se sont, depuis lors, ajoutés les principes auxquels elle est, comme ses Alliés, attachée sur la défense commune des démocraties et le droit des peuples de disposer d'eux-mêmes. C'est au nom de ces principes qu'a été menée la résistance contre l'agression germanique, qu'a été assurée la victoire et maintenue l'Entente. Plus que jamais, en conséquence, la France garde son espoir et sa foi dans la politique qui, après avoir été la sienne pendant tant de siècles, est devenue désormais celle de l'Europe, du monde et de la « Société des nations », et qui a mérité d'être consacrée comme la charte même, le pacte *(covenant)* de cette Société.

A. Gérard,
Ambassadeur de France.

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT

Mesdames,
Messieurs,

Je répondrai au vœu de votre assemblée en remerciant en son nom MM. les Secrétaires de la Société d'Histoire diplomatique et M. le Trésorier des communications que nous venons d'entendre.

Vous savez les difficultés auxquelles la Société a eu à faire face pour vivre et continuer son œuvre au travers des épreuves qui, depuis six ans, ont atteint particulièrement les Sociétés savantes. Dans des années où le devoir de tous était d'agir et de se dépenser, il eût été naturel que des études désintéressées et d'ordre purement critique, comme celles de cette Société, fussent un peu délaissées. Grâce au dévouement de votre Conseil, rien n'a été abandonné, et les lectures de M. Voinovitch et de M. Gérard nous prouvent que la Société continue sa marche, et que les travaux auxquels elle s'est consacrée trouveront toujours chez elle des écrivains qui, dans l'étude de l'histoire, sauront unir au respect scrupuleux des sources, et à la conception générale des lois qui régissent les rapports des nations, l'expérience pratique des affaires.

J'ai souvent été frappé de ce qu'il y avait, même chez les plus éminents des historiens, de hasardé et de conjectural dans leurs conclusions. L'histoire, au fond, n'est qu'une interprétation du passé, mais qui parmi nous oserait dire qu'il peut s'abstraire du moment présent? Les circonstances, les courants de l'opinion, le tempérament des écrivains, les intérêts de leur parti, tout

influe sur leur esprit. Nous sommes, malgré nous, portés à condamner ou à absoudre, suivant les arrêts de notre conscience contemporaine, des hommes qui obéissaient à d'autres passions que les nôtres. Aussi l'histoire ne sera jamais une science définitive et ses jugements seront toujours soumis à la revision des générations qui se succéderont. Mais, vous conviendrez avec moi que si quelque chose peut donner de la précision ou de la justesse à ces jugements, c'est l'expérience de la diplomatie, car, si on ne peut être un bon diplomate sans avoir le sentiment de l'histoire, on ne saurait écrire sérieusement sur les choses d'autrefois quand on n'a pas pénétré dans la familiarité des négociations, quand on n'est pas à même de rechercher les mobiles qui ont pesé sur les décisions des gouvernements, quand on ne tient pas compte du caractère des agents et de ces passions obscures qui conduisent les peuples sans même qu'ils osent les avouer et dont il y a six ans nous avons vu l'explosion embraser le monde.

J'ai moi-même à remercier la Société tout entière de l'honneur qu'elle m'a fait en m'appelant à la présider et à succéder ainsi aux hommes distingués qui ont occupé ce fauteuil. Je ne saurais assez dire combien cette marque d'estime m'a été sensible et je ne souhaite que de pouvoir répondre entièrement à la haute confiance que vous m'avez témoignée.

Mon premier devoir est de rendre hommage à ceux qui ont avant moi occupé ce fauteuil. J'ai été trois fois le collègue et le confrère de M. le baron de Courcel; dans la carrière diplomatique, à l'Institut et au Conseil d'administration de la Compagnie d'Orléans; partout il se montrait égal à la tâche qui lui était confiée, mais il fut avant tout un diplomate.

Né en 1835, il entra jeune dans la carrière et en gravit tous les échelons depuis le grade d'attaché d'ambassade à Bruxelles où il débuta jusqu'à celui d'ambassadeur à Berlin et à Londres. Directeur politique au ministère des Affaires étrangères, il y marqua son passage par le mélange singulier de prudence et de fermeté qu'il sut apporter dans la conduite des affaires et par

l'impulsion qu'il donna à tous nos agents au dehors. Enfin il fut nommé en 1881 à Berlin : il devait s'y rencontrer avec l'homme extraordinaire qu'était M. de Bismarck. M. de Courcel était un interlocuteur digne de lui, qui le comprenait mais qui ne se laissait pas entraîner par les séductions dont le grand chancelier aimait à l'envelopper. « Assoupir nos souvenirs, écrivait le baron de Courcel, le 20 janvier 1885, détourner nos regards du passé vers un avenir indéterminé, afin de mieux nous habituer aux conditions rigoureuses du présent, nous entraîner ainsi d'une façon presque insensible à l'acceptation définitive des faits accomplis en 1815 et en 1871, de manière que la France, résignée à ses démembrements successifs et prenant une bonne fois son parti de l'hégémonie de la Prusse, gravite désormais dans l'orbite du nouvel Empire allemand, tel est le programme que le prince de Bismarck suit à notre égard, et nous devons lui rendre la justice de reconnaître la franchise et la sincérité entrevues avec lesquelles il l'expose lui-même. » Et dès 1882, M. de Gourcel envoyait à notre gouvernement des dépêches prophétiques où tout l'avenir se dessine déjà : « Les horizons, écrivail-il, que découvre l'ambition de l'Allemagne sont à peu près infinis : il n'est pas de grandeur à laquelle elle n'aspire. Elle rêve d'être la première puissance commerciale, industrielle et coloniale du monde, comme elle en est déjà la première puissance militaire et continentale. »

M. de Courcel avait présidé, en 1893, le tribunal arbitral chargé de mettre fin au litige de la mer de Behring avec une telle distinction qu'en 1894 il fut envoyé en Angleterre pour y régler les graves questions qui divisaient les deux pays au Siam, en Afrique, à Madagascar. Quand il quitta l'ambassade de Londres, la plupart de ces difficultés étaient aplanies et, comme l'a remarqué M. Hanotaux, notre empire colonial était constitué.

Sénateur, M. de Courcel se consacrait alors aux travaux de la haute Assemblée, mais celle-ci ne le détournait pas des études qui lui étaient chères. Il aimait notre Société et sa collaboration ne nous a jamais fait défaut.

La mort, qui enlevait à la France ce grand et illustre serviteur, s'était déjà montré cruelle pour notre Société en nous enlevant, en 1916, M. le marquis de Reverseaux qui fut, lui aussi, un diplomate de la bonne école. Consul général au Caire, ambassadeur à Madrid, puis à Vienne où se termina sa carrière, M. de Reverseaux montra partout cette bonne grâce, cette abondance de ressources et cette souplesse qui, sous les dehors les plus attrayants, cachait un négociateur avisé et singulièrement pénétrant. En Égypte, M. de Reverseaux s'attacha à développer nos établissements d'enseignement et particulièrement cette École française de droit, créée en 1890 par son prédécesseur : il y voyait « le meilleur moyen de défendre nos intérêts juridiques en Égypte », et l'événement lui a donné raison.

En Espagne, M. de Reverseaux sut conquérir, avec l'estime des hommes d'État de la péninsule, l'affection de cette spirituelle société madrilène qui rend le séjour de Madrid si aimable aux diplomates qui ont la bonne fortune d'être accueillis par elle.

Mais c'est en Autriche que M. de Reverseaux devait exercer avec le plus de bonheur cet art savant du diplomate qui répondait si bien à la finesse de son esprit. Sa sympathie ouverte pour l'Autriche, qu'il considérait comme une pièce essentielle de l'echiquier européen, assurait son autorité. Il se trouvait à Vienne pendant la Conférence d'Algésiras, dont l'orgueil allemand comptait faire le tombeau de l'influence française au Maroc. Il sut convaincre le Cabinet autrichien de la loyauté de notre politique. *Le brillant second* reprit autour du tapis vert de la Conférence une certaine indépendance et finalement l'Allemagne fut déçue de voir la Conférence fortifier dans nos mains ces titres qu'elle avait espéré nous ravir.

Ce fut pour la France un succès et l'honneur en revint pour une grande part à notre ambassadeur à Vienne.

Depuis 1907, M. le marquis de Reverseaux vivait dans la retraite, partageant son temps entre son château de Montaigne et Paris. Il mourut en septembre 1916, heureux des victoires de

la Somme, confiant dans l'issue du conflit, mais ne dissimulant pas combien il était soucieux des solutions qui seraient données à l'heure de la paix aux problèmes multiples que les alliés victorieux auraient à résoudre dans l'Europe centrale.

Je ne saurais oublier parmi ces grands ambassadeurs de la République, aujourd'hui disparus, le marquis de Vogüé qui nous représenta à Constantinople de 1871 à 1875 et à Vienne de 1875 à 1879. Constantinople et Vienne, toute la politique orientale se noue et se dénoue dans ces deux capitales : les puissances s'y affrontaient, et celles qui ont dans la Méditerranée des intérêts séculaires à défendre, et celles, nouvelles venues dans la politique mondiale, qui cherchaient à se substituer à elles. M. de Vogüé, par ses études antérieures, était préparé à traiter ces hautes questions. Ses recherches archéologiques en Palestine lui avaient valu d'être nommé, en 1869, membre de l'Académie des Inscriptions. Ses ouvrages sur le maréchal de Villars lui ouvrirent, en 1911, les portes de l'Académie française.

Le monde change moins qu'il ne semble aux yeux distraits qui ne voient dans le cours des événements que l'accident immédiat et qui n'en saisissent pas la suite et l'enchaînement. Les problèmes que nous avons à résoudre en Orient et sur le Rhin agitaient l'âme inquiète de nos pères au treizième comme au dix-septième siècle, et c'est notre gloire que d'avoir comme eux ces grandes inquiétudes. J'ai eu l'honneur de voir souvent le marquis de Vogüé pendant les dernières années de sa vie. Il présidait avec un dévouement sans égal l'œuvre de la Croix-Rouge et, pendant la guerre, ce grand gentilhomme épuisait ce qui lui restait de force à faire le bien et à servir le pays.

Les grands serviteurs de l'État dont je viens de vous parler appartenaient à cette génération qui a eu la lourde tâche de relever la France des désastres de 1871 et de la préparer aux épreuves de l'agression allemande de 1914. Ils se demandaient quelquefois si la démocratie saurait faire la guerre ; elle leur a répondu par la victoire ; mais la question est de savoir à présent si, après avoir fait la guerre, elle saura reconstituer le pays dans

la paix, car dans la guerre on montre la force de son cœur, mais dans la paix il faut donner la mesure de sa raison.

Cependant, le monde qu'ont connu M. de Courcel et M. de Vogüé ne sera pas si modifié qu'on pourrait croire. Dans nos pays d'Occident, où l'esprit national est l'expression de la volonté commune des populations, les frontières que nous disputons à nos ennemis séculaires se déplacent suivant la fortune des combats ; mais le fond de la politique ne change pas. Nous avons repris notre bien, mais nous aurons toujours besoin de veiller pour n'être pas forcés de le défendre comme à Bouvines, comme à Denain, comme sur la Marne.

En Orient, au contraire, tout n'est que catastrophe, mais cela même n'est pas une nouveauté. La question d'Orient, qui, je le crois bien, a commencé de naître avec les successeurs d'Alexandre, restera toujours ouverte; elle ne sera jamais réglée, car en Orient l'incertain et le provisoire résultent de la nature même des choses. Combien de fois les chancelleries n'ont-elles pas cru qu'elles pouvaient en finir avec cette éternelle question? C'était une illusion. L'écroulement des trois empires qui, à Pétersbourg, à Vienne et à Constantinople, avaient enfermé dans leurs cadres artificiels les races qui se combattent depuis des siècles, nous a fait toucher du doigt le fond du problème. Dans des régions où se rencontrent l'Europe et l'Asie, sur les bords d'une mer qui est le passage obligé des flottes de tout l'univers, se trouvent réunis, comme apportés par les alluvions des révolutions de l'histoire, les restes de tous les peuples dont l'humanité a conservé le nom. Il n'y a là ni esprit national, ni union des âmes, ni communauté d'intérêts : la religion maintient dans chaque race les traditions et la langue, et c'est ainsi que parfois sur un espace de quelques kilomètres carrés, on peut voir des hommes qui représentent les traditions les plus antiques et que les siècles n'ont pu assimiler.

Nos traditions à nous, Occidentaux, sont bien récentes à côté de celles de ces vieilles races, mais notre devoir est de les maintenir et de les conserver; nous ne devons pas être infidèles à

l'esprit de nos pères. C'est en lui que réside notre force et notre grandeur.

Le service éminent que rend la Société d'Histoire diplomatique est justement de nous faire connaître les efforts politiques de ceux qui sont venus avant nous et de permettre ainsi de les mieux continuer.

Jamais les circonstances n'ont montré davantage l'utilité de la tâche à laquelle votre Société s'est consacrée.

LA SUÈDE

ET

LA POLITIQUE ALLEMANDE

La mer Baltique a de tout temps joué un rôle de premier ordre dans la politique suédoise. C'est autour de cette « mer orientale » que la Suède, à l'apogée de son influence militaire et internationale, s'était bâti un empire magnifique formé par la Suède, la Finlande, les provinces baltiques et la Poméranie et qui lui permit de faire figure de grande puissance dans la société d'États européenne. Avec la perte de la domination sur cette mer intérieure et ces rivages orientaux et méridionaux concorde l'écroulement de sa grandeur et de son influence politique. Ainsi tous les changements qui se produisent dans l'équilibre des puissances riveraines et leurs pouvoirs respectifs ont ou devraient logiquement avoir une répercussion immédiate et fatale sur l'attitude de la Suède et son orientation politique. Cette mer, qu'elle put autrefois fièrement appeler la sienne, est toujours restée le facteur dominant de sa politique étrangère.

Le souci de la domination ou de la liberté sur cette mer fait que la figure historique de la Suède s'est tournée particulièrement vers l'Est comme sphère d'action préférée où devait s'accomplir sa mission civilisatrice et se jouer sa destinée historique. Mais ses regards vigilants se sont aussi dirigés vers les rivages méridionaux : c'est de là qu'est partie la seule domination étrangère dont jamais la Suède ait eu à souffrir. Le danger du Sud et la menace de l'Est ont cela de commun qu'ils dérivent tous les deux de l'emplacement géographique du pays, car si la Russie se trouve unie à la Suède par une frontière terrestre, la mer qui

sépare l'Allemagne de la patrie de Gustave Vasa n'est pas toujours une barrière qui divise, mais parfois un pont qui unit, d'autant plus important dans le passé que les communications maritimes étaient presque les seules à exister alors.

Le péril slave s'est toujours révélé sous la forme brutale et énergique d'une conquête territoriale, le danger allemand s'est au contraire masqué sous les formes plus souples et insidieuses de la pénétration pacifique, de la conquête de l'esprit et des ressources économiques. Les cosaques sont bien venus porter la destruction et la terreur sur les côtes suédoises : les Allemands ont dominé pacifiquement, mais encore plus efficacement, la capitale et de vastes régions du pays. Au moyen âge, des marchands allemands ont dicté des lois au commerce suédois, des centurions allemands ont commandé de nombreux châteaux forts, des lansquenets allemands ont disposé cavalièrement de Stockholm et des princes allemands ont porté la couronne de Suède. La ligue hanséatique surveillait le réseau du commerce du Nord, comme l'araignée la proie prise dans sa toile. La ville de Lubeck s'était alors assurée, par la force et le chantage, le monopole du commerce. L'infiltration et l'emprise allemandes furent tellement fortes que le roi Magnus Eriksson ordonnait que la moitié des maires et conseillers municipaux devraient être Allemands. Ils étaient installés comme chez eux dans le pays des descendants des Vikings. En somme, la Suède était sur le point de devenir une province allemande.

Ce ne fut que vers l'époque de Gustave Vasa, le héros libérateur suédois, que cette domination étrangère et cette oppression commerciale de la Hanse furent définitivement bridées.

Un siècle plus tard, une nouvelle menace allemande apparut. La Suède et avec elle l'Europe ne pouvaient pas voir sans crainte la maison des Habsbourgs transformer en un vaste État au sens moderne du mot la fédération allemande sans unité ni direction qui existait jusque-là. La réalisation du rêve de Charles-Quint pour la création d'un État aussi puissant, largement pourvu de ressources militaires et financières, apparaissait

comme une menace pour toute l'Europe. « Entre nous et l'Empereur, la guerre était inévitable », dit Gustave-Adolphe devant le Sénat suédois.

La guerre de Trente ans écarta le danger et fit de la Suède une puissance baltique allemande par la possession de la Poméranie, de Stettin, Rügen, Wollin, de Brême, de Wismar et de Verden. Les victoires de Gustave-Adolphe inaugurèrent l'époque de sa grandeur militaire et politique où elle devait briller d'un éclat si vif et parfois même merveilleux, mais aussi bien court : un siècle plus tard, nous assistons déjà à l'écroulement de sa puissance. Parmi les causes extérieures qui ont précipité la ruine de l'État suédois, la Prusse et les princes allemands ont joué un rôle de tout premier ordre. L'électeur de Brandebourg excitait habilement la rivalité suédo-polonaise, et pendant que ses voisins de Pologne et de Suède s'entre-détruisaient pour sa plus grande gloire, il s'éleva rapidement et arrondit ses territoires.

Au moment où Pierre le Grand fondait sur la ruine des puissances baltiques ses desseins de grandeur future, les princes allemands l'y aidèrent. Ce sont eux qui ont introduit les Russes en Europe. La France, seule, pratiqua alors une politique clairvoyante. Elle pressentit les ambitions de la Russie. Au lieu de les encourager, elle voulait leur opposer une ligue des États qui les favorisait en se divisant : la Suède, la Pologne et la Turquie. Elle réservait aux Russes le sort qu'ils préparaient aux Turcs et prétendait les rejeter en Orient pour accomplir une transformation lente et pacifique de l'Empire ottoman. Vers 1712, les Allemands donnèrent au Tsar ce que n'avaient pas su lui retirer ses ennemis. Le roi de Prusse, après s'être fait livrer Stettin et la Poméranie, maître de Brême et de Verden, l'électeur de Saxe heureux d'avoir ressaisi la Pologne, occupèrent les Suédois tandis que les flottes russes bloquaient la Finlande, prenaient Aland et menaçaient Stockholm. Les princes allemands besogneux et cupides, séduits par l'espoir de produits immédiats, remettaient au Tsar les clefs de cette mer Baltique sur les rivages

de laquelle la Suède avait appuyé sa grandeur. Ils consommaient ainsi la ruine de la puissance suédoise. Le royaume de Gustave-Adolphe était aux abois.

Les Suédois achevèrent eux-mêmes l'œuvre de leurs ennemis : après le démembrement, l'anarchie. Ils se vengèrent de leur défaite sur leur propre royauté et démembrèrent à leur tour le pouvoir royal, perdant du même coup la Baltique et le moyen de la recouvrer jamais. Ils n'eurent plus qu'une royauté nominale. En 1720, on introduisit le principe funeste de l'élection qui fit de la Suède une République dont le Sénat était le seul arbitre. La couronne, et la Suède avec elle, devenait un objet de trafic entre les princes allemands, le prince de Hesse-Cassel et le duc de Holstein en quête d'établissements royaux, et les factions aristocratiques qui vendaient avec la royauté leur pays à l'étranger. Les princes allemands étaient venus à Stockholm achever la même œuvre qu'à Varsovie. Le prince de Hesse-Cassel avait allumé et satisfait les convoitises des seigneurs. Le duc Charles-Frédérik de Holstein, neveu de Charles XII, tandis qu'il intriguait en Suède, était allé demander un asile aux Russes. Ce fut aux pires ennemis des Suédois qu'il s'adressa pour appuyer le parti qu'il avait formé chez eux. L'exemple de la Pologne aurait dû les avertir des conséquences funestes de ces marchandages entre les princes allemands et le Tsar de Moscou. Le jour paraissait proche où la Suède serait réduite à n'être plus qu'un protectorat russe, non seulement par l'ambition slave, mais par la complicité des Allemands et leur trafic fatal de la royauté suédoise.

Les diplomates français à Stockholm essayèrent souvent d'éclairer les victimes désignées de l'ambition des Russes et de la cupidité des Allemands. « Un gouvernement dont les opérations sont lentes et tardives, une nation partagée entre différentes factions, l'autorité du prince nécessairement dirigée par les résolutions de la Diète, un ministère préoccupé de ne se rendre responsable de rien aux yeux de la nation, un Sénat composé de membres dont les uns sont attachés à l'Angleterre,

les autres, par rapport à la situation de leurs biens, craignent de déplaire aux Moscovites » : voilà le triste tableau du pays vers le milieu du dix-huitième siècle, tableau dressé par un diplomate français perspicace, et qui n'a encore rien perdu de sa valeur.

Ainsi la ruine de l'Empire baltique suédois, l'écroulement consécutif de la Suède comme grande puissance fut le double effet des ambitions russes et des complicités allemandes. Si les pertes territoriales infligées par la Russie ont été plus cruellement ressenties, cela ne tient pas seulement à leur plus vaste superficie, mais au fait qu'elles portaient sur des régions ouvertes à la civilisation européenne au prix des labeurs acharnés et du sang versé de nombreux Suédois. Entre la Finlande et la Suède, il y avait des liens intimes qui attachent la mère à son enfant. C'est pourquoi la séparation parut d'autant plus douloureuse. Mais le fait demeure que ce n'est que sous les coups répétés et concertés des Russes et des Allemands que la Suède vit sa grandeur disparaître dans un démembrement territorial et dans une anarchie intérieure que les deux larrons s'entendaient pour maintenir et exploiter.

Au dix-huitième siècle, les Allemands avaient maladroitement remis au Tsar les clefs de la Baltique et ainsi consommé la ruine de la Suède, placée sous la menace d'un débarquement russe et de bombardements des côtes par la marine du Tsar, devenue la plus forte de la Baltique. Après les Suédois, ce fut le tour aux Russes de posséder la maîtrise maritime dans ces parages, et ils en ont joui en maîtres incontestés jusqu'en 1905. En effet, les changements importants qui s'opérèrent dans la situation générale de l'Europe par la fondation de l'Empire allemand, n'eurent pas sur la Suède et son orientation politique une répercussion profonde et immédiate. Ce n'est qu'avec l'apparition dans la mer Baltique d'une grande puissance maritime allemande que les résultats de la guerre de 1870 sont devenus un facteur important dans la politique extérieure du gouvernement de Stockholm. Jusqu'alors le problème diplomatique de la Suède

avait consisté à manœuvrer avec plus ou moins d'habileté entre l'Angleterre et la Russie. La seule menace à la sécurité du pays, provenant des complications de la politique des grandes puissances, semblait exister dans un conflit anglo-russe où la mer Baltique deviendrait par la force des choses et la logique géographique un théâtre de guerre important. La défense de l'île de Gotland, la perle de la Baltique, constituait son problème fondamental.

L'année 1894, qui marque dans l'histoire diplomatique une date très importante par la conclusion définitive de l'alliance franco-russe, a aussi une certaine valeur symptomatique pour la Suède. Pour la première fois apparut une escadre allemande dans l'archipel suédois. Elle rendit ensuite une visite officielle à la capitale, parée des glaces froides de l'automne. La réception n'avait rien de la chaleur communicative dont avait bénéficié peu d'années auparavant l'escadre de l'amiral Gervais de retour de Cronstadt, quand les « Français du Nord » avaient, par des discours enthousiastes pour la liberté des peuples et en honneur de Paris, flambeau de la civilisation, marqué leur attachement séculaire pour la France glorieuse et belle.

Pour l'Allemagne, l'opinion publique n'avait en général qu'une aversion marquée, surtout à l'égard de la Prusse, l'adversaire victorieux du Danemark. Quand les Danois furent obligés de combattre seuls et la Suède hors d'état de les aider, les habitants de ce dernier pays se vengèrent de leur inaction forcée par une violente animosité contre la Prusse et son représentant détesté, M. de Bismarck. Le roi de Suède, Charles XV, était demeuré jusqu'à sa mort fidèle à l'amitié française. D'accord avec l'opinion publique, il ne vit dans la politique du grand hobereau prussien qu'une conquête brutale menaçant dans l'avenir l'indépendance scandinave d'une hégémonie oppressive. En 1866, il proclama que « les derniers événements ont démontré incontestablement le danger qui menace l'indépendance des petits États ». Et en 1871, il se prononça dans le même sens, en disant que « les traités conclus en vue de régler les rapports

mutuels des États ne sont plus entourés du même respect qu'autrefois et l'on est ainsi fondé à soutenir que la situation politique conventionnelle repose sur une base incertaine ».

Avec l'avènement d'Oscar II commence une orientation nouvelle de la politique étrangère de la Suède. Elle évolue dans un sens moins germanophobe. L'enseignement du français, la langue de l'élégance aristocratique, de la clarté latine, par conséquent le privilège des classes supérieures, cède sous la poussée démocratique la place à l'allemand. N'oublions pas que c'est la *démocratie* suédoise qui a chassé le français de sa place privilégiée! L'importance de cet événement a été considérable. Le fait que, depuis cinquante ans bientôt, les générations successives qui sont venues s'asseoir en grand nombre sur les bancs des écoles secondaires ont appris et se sont familiarisées surtout avec la langue de Gœthe, a mis entre les mains de l'Allemagne un instrument précieux de rapprochement politique et économique. La science allemande, ses manuels, ses méthodes de travail, ses habitudes de penser, s'infiltrèrent sous peu dans les Écoles supérieures et les Universités, donnant ainsi à la pensée suédoise une certaine coloration allemande. Dans le royaume d'Oscar II, on ne restait pas non plus insensible aux mesures, remarquables celles-là, de prévoyance sociale, de législation ouvrière, dont le nouvel empire donnait un exemple à suivre. L'armée allemande supérieurement organisée et méthodiquement améliorée, la naissance d'une grande marine, l'éclosion rapide de l'industrie et du commerce mondial, toute cette image imposante d'activité fébrile et de discipline sociale, ne manquèrent pas d'exercer leur séduction.

Oscar II et son ministre Bjornstjerna firent sortir la Suède de l'impasse du scandinavisme déclamatoire. De par son mariage et ses relations personnelles, le Roi se rapprocha de plus en plus de sa puissante voisine du Sud. C'est pendant son règne également que non seulement les ressources économiques du pays prirent un essor marqué, mais qu'aussi les soins nécessaires furent donnés aux forces militaires du royaume, si négligées jusqu'alors. La

politique de russification en Finlande provoqua une réforme militaire importante par l'introduction du service militaire obligatoire et universel en 1901. La marine, en complète décadence, fut également l'objet de l'attention soutenue du Roi et elle prit un renouveau comme on n'en avait pas vu de fort longtemps. C'est dans ces conditions que l'Europe et la Suède s'acheminèrent vers l'année 1905, qui fut pour les deux une année de crise profonde, une de ces dates qui, tel un flambeau, jette une lumière crue et révélatrice sur les transformations subies et qui force les peuples de faire retour sur eux-mêmes dans un examen de conscience douloureux.

La tension anglo-allemande, qui datait déjà de plusieurs années, prit vers cette époque un caractère d'acuité insoupçonné. Dans un discours officiel, lord Rosebery lança son cri d'alarme : « Nous sommes menacés par cet adversaire redoutable qui nous grignote de la même façon que l'océan émiette les parties fragiles d'un rivage. » La rivalité économique s'envenimait encore davantage par l'accroissement rapide et méthodique de la marine allemande, organe de la Wetpolitik, manifestation éloquente de la diplomatie énergique et nouvelle de « la place au soleil ». Pour assurer la cohésion de son immense empire colonial, dispersé aux quatre coins du monde, l'Angleterre avait un besoin absolu de la maîtrise des mers et des voies maritimes sûres. En face de l'accroissement continu des forces navales allemandes, elle pouvait à juste titre craindre une pression dangereuse sur sa liberté de mouvement et de décision le jour où elle se trouverait acculée à des difficultés. Le commerce mondial de l'Allemagne de son côté se cabrait également contre la suprématie maritime de l'Angleterre qui pouvait lui fermer à son gré les océans, poumons de sa vie industrielle.

La diplomatie allemande faisait tous ses efforts pour maintenir et élargir le plus possible le fossé entre Londres et Saint-Pétersbourg. Pour y réussir elle favorisa ouvertement les plans russes dans l'Extrême-Orient de nature non seulement à créer une surface de friction entre les Slaves et les Anglo-Saxons, mais

aussi de détourner l'attention du Cabinet de Saint-Pétersbourg de la Turquie, des Balkans et d'amoindrir efficacement la pression militaire que les armées du Tsar exerçaient sur les frontières orientales de l'Austro-Allemagne. La réalisation du plan russe en Extrême-Orient affaiblirait la puissance d'action du Tsar en Europe et occuperait ailleurs les poussées panslavistes, si périlleuses pour l'Allemagne et son « brillant second ». Un échec de la politique extrême-orientale de Nicolas II signifierait infailliblement la reprise d'une politique nettement européenne dans laquelle l'Allemagne et la Russie avait les plus grandes chances de se rencontrer en ennemis mortels, car l'intégrité et le prestige de la monarchie des Habsbourgs sont une condition vitale pour la grandeur de l'empire des Hohenzollern. C'est pourquoi, pendant la guerre russo-japonaise, l'Allemagne observa une attitude de neutralité bienveillante envers la Russie et forma pour les armées du Tsar des souhaits sincères de succès, prouvant une fois de plus la force de cette alliance toute morale qui existait traditionnellement entre les trois empereurs du Nord.

Mais les efforts de Bülow et de son successeur pour le maintien de cette alliance furent mis en échec par l'habileté diplomatique remarquable d'Édouard VII, sorte de Talleyrand britannique moderne. Des nuages menaçants s'amassèrent peu à peu sur l'horizon de l'Europe occidentale, la course aux armements et aux ententes diplomatiques reprit de plus belle; et l'Europe se prépara au grand conflit qui devait un jour l'ensanglanter horriblement.

C'est dans cette atmosphère lourde et menaçante que s'opéra la sécession de la Suède et de la Norvège. Les Norvégiens choisirent avec un soin marqué le moment favorable pour la réalisation de leur plan. Au 7 juin 1905, l'on pouvait déjà se rendre compte de l'importance de la défaite russe à Tsoushima. Le our précédent Delcassé avait démissionné et le conflit marocain était pour le moment vidé de son venin.

L'Angleterre, dans sa lutte diplomatique contre l'Allemagne,

cherchait partout des alliés utiles. Une Norvège indépendante et forcément anglophile valait à ce point de vue mieux qu'une Suède-Norvège unies, où la diplomatie suédoise prédominante tournait ses regards inquiets surtout vers l'Est, son ennemi héréditaire et l'allié futur de la Grande-Bretagne. Ne croyait-on pas du reste que ce serait dans les parages du Skager-Rack que le Trafalgar de l'avenir se produirait? On voit aisément l'intérêt de l'Angleterre et de la Russie à la séparation de la Suède et de la Norvège.

Ainsi, tandis qu'ailleurs dans le monde, des alliances et des ententes furent nouées, dans la péninsule scandinave on travaillait ardemment au profit des dissensions et de la séparation. On y réussit merveilleusement, grâce à la politique quinteuse de la Norvège et aux maladresses psychologiques de la Suède.

Dans l'été de 1905, les Allemands étaient devenus les maîtres de la Baltique et ils le manifestèrent par une croisière le long des côtes suédoises. En Danemark l'inquiétude grandit. L'illustre écrivain Georges Brandès dit « que le mieux pour son pays était de devenir une indépendance anglaise ». La presse se plaignit amèrement de ce que la voisine du Sud était en train de faire de la Baltique un lac fermé allemand. Pour calmer ces inquiétudes et encourager les sentiments anglophiles, le gouvernement de Londres envoya dans ces parages une escadre.

Ces deux faits : la rupture de l'union de la péninsule scandinave d'un côté, la maîtrise allemande désormais absolue de la Baltique, résultat de la ruine de la marine russe, exercèrent sur l'orientation politique de la Suède une influence des plus notables. La séparation de la Suède et de la Norvège fut pour la première un coup d'éperon qui en la blessant l'a obligée à s'examiner et à reprendre conscience d'elle-même. Cette brusque rupture l'a humiliée. Pourtant ce n'était pas un membre vital qu'on lui enlevait. Lorsqu'en 1809 on lui avait arraché la Finlande, on l'avait privée de sa plus chère enfant... Les événements de 1905 lui enlevèrent avant tout la direction de la politique extérieure de la péninsule, qu'elle avait concentrée entre

ses mains depuis 1814. C'est sous le coup de cette humiliation qu'une poussée nationaliste est sortie, qu'un renouveau patriotique s'est manifesté avec une force imposante. Un souffle de jeunesse passa sur ces vieilles terres, un élan de vie et de force se communiqua aux générations nouvelles par la renaissance du sentiment patriotique et le réveil de l'instinct national.

Ce mouvement avait commencé par un nationalisme de l'imagination, par une réaction contre le positivisme et le naturalisme. Ils furent remplacés par un romantisme nationaliste qui, dans la personne de Heidenstam par exemple, apportait à l'esprit suédois une nourriture spirituelle qui lui convenait davantage. Dans un milieu différent d'autres forces préparaient depuis longtemps une élite à son retour à des idées nationalistes. M. Hjärne, professeur d'histoire à l'Université d'Upsal, a été l'un des maîtres les plus écoutés de la jeunesse qui l'entoure et de la Suède entière. Ce qui pour lui fait la grandeur et la force d'un peuple, c'est l'esprit largement et sainement national, la prépondérance des classes supérieures dirigeantes, et le soin qu'elles mettent à entretenir et développer cet esprit. Elles sont le centre réel de la nation. Peu importe que le patriotisme soit très répandu dans les autres couches de la nation. En somme, c'est la prépondérance de l'élite conservatrice et traditionaliste qu'il demande.

Des trois nations scandinaves, c'est la Suède, en effet, qui est la plus conservatrice. Elle n'est pas pour cela figée dans de vieux moules. Au contraire, elle adopte très vite et très facilement les formes d'organisation nouvelle. Dans cette nation très religieuse, le patriotisme a pris pour beaucoup un caractère religieux. Par la lecture de ses annales elle a vu que son Église a été fondée par ses prêtres et par le peuple, que ses grands hommes ont été des héros religieux et ses guerres glorieuses des guerres de religion. Elle en conclut que la religion a eu et doit encore avoir un rôle dans l'histoire du monde. Comme tant d'autres peuples, elle s'est dit que l'histoire contient aussi un Évangile.

C'est dans cet état d'esprit de renouveau patriotique que la

Suède en 1908 s'est heurtée à l'activité grandissante de la Russie en Occident, activité se manifestant surtout dans la question des îles d'Aland et par la fin des libertés constitutionnelles finlandaises. En même temps, et à mesure que l'horizon politique général s'assombrissait, l'Allemagne prêtait une attention sans cesse accrue à la politique suédoise et à son rôle éventuel dans le jeu de la diplomatie européenne. Une Suède dont l'hostilité grandissante contre la Russie irait jusqu'à la guerre, signifierait une diversion puissante dans la direction de la Finlande, proche de la capitale russe, et où un mécontentement sourd grondait contre les mesures oppressives du gouvernement de Petrograd. Une neutralité suédoise simplement bienveillante aurait pour effet d'immobiliser une armée russe de 250 à 300 000 hommes et allait gêner ainsi considérablement la menace slave contre les régions avancées de la Prusse, contre sa partie orientale. On voit donc nettement l'intérêt que l'Allemagne portait à l'attitude politique de la Suède. Elle le prouva en nommant un attaché militaire pour toute la Scandinavie, mais placé à Stockholm.

Contre les inquiétudes provoquées par la politique russe, la Suède de son côté ne devait-elle pas chercher une garantie par un rapprochement avec l'Allemagne, maîtresse de la Baltique, barrière germanique opposée au débordement menaçant de la mer slave? L'Allemagne semblait aussi être le pays du devoir, du labeur, de l'ordre monarchique et de la religion, c'est-à-dire des éléments qui traditionnellement avaient fait la force de la Suède. L'organisation méthodique et remarquable de toutes les ressources nationales était également un exemple à suivre. Le danger commun en face de la Russie, qui avait déjà indissolublement uni les deux empires germaniques et virtuellement entraîné la Turquie dans la même alliance, ne devrait-il pas achever cette constellation diplomatique par l'adjonction de la Suède comme pendant septentrional à la Turquie dans la ligue antirusse? Voici ce que d'aucuns se demandèrent.

La politique extérieure de la Suède est une politique secon-

daire dans ce sens qu'elle dépend essentiellement des constellations diplomatiques des grandes puissances. En général, elle ne peut pas prétendre à changer par ses initiatives individuelles la surface du monde, ni à faire pencher la balance du côté où elle jette le poids de son épée. C'est pourquoi elle doit être éminemment attentive aux fluctuations qui se produisent dans la politique mondiale pour tâcher de les faire tourner à son avantage et de remplacer sa faiblesse par une vigilance d'autant plus forte.

L'importance pour la Suède de la maîtrise des flottes allemandes sur la mer Baltique a déjà été indiquée. Après 1905, la Russie était irrémédiablement inférieure au point de vue naval à sa grande voisine baltique. D'un autre côté, l'Allemagne avait accentué encore davantage sa supériorité écrasante dans ces parages par l'amélioration du canal de Kiel. Sans avoir besoin de passer par les Belts et le Jutland, elle pouvait rapidement déplacer ses grands cuirassés de sa base maritime de Wilhelmshafen, dans la mer du Nord, à Kiel dans la mer Baltique, et d'y concentrer la presque totalité de ses forces navales. C'était l'avantage des opérations sur les lignes intérieures. Pour la Suède, cela signifiait au dire de M. Ryden, ministre de l'Instruction publique dans le cabinet libéral, que la Suède pouvait défendre sa neutralité contre tous, excepté contre l'Allemagne.

La renaissance du sentiment patriotique, religieux et monarchique, l'éveil consécutif de l'esprit militaire, l'épouvantail du danger russe et les maladresses du gouvernement de Saint-Pétersbourg en Finlande, tous ces éléments, adroitement mis en lumière, constituèrent aux mains des Allemands des cartes précieuses dans leur jeu diplomatique, pour entraîner la Suède dans l'orbite de leur politique. Ils les jouèrent avec assez d'adresse et d'habileté, mais sans aucun succès réel. Ils essuyèrent un premier et grave échec lorsqu'en 1912, le Tsar de Russie et le Roi de Suède, accompagnés de leurs ministres des Affaires étrangères, se rencontrèrent dans le golfe de Finlande à Pitkapassi. Le résultat politique de cette entrevue fut consigné dans

un communiqué officiel où la Suède et la Russie affirmaient ne pas vouloir entrer dans des combinaisons politiques qui pourraient troubler les bonnes relations des deux pays. C'était non seulement une déclaration très nette du Roi et du ministère suédois de ne pas vouloir enchaîner leur liberté d'action par une alliance quelconque et d'observer en cas de conflit la neutralité si cela ne dépendait que d'eux. Il y avait aussi une preuve implicite, mais non moins concluante, de la loyauté absolue de la politique suédoise à l'égard de la Russie, permettant à ce dernier pays d'écarter toute hypothèse d'une diversion militaire suédoise en Finlande et d'employer ailleurs une partie des troupes qui s'y trouvaient.

Malgré toutes les déclarations de neutralité, partie de la place Gustave-Adolphe, la Wilhelmstrasse comptait toujours sinon sur une opération immédiate et effective de la Suède, au moins sur sa neutralité bienveillante. Au fur et à mesure que l'isolement diplomatique de l'Allemagne s'accentuait, la déception provoquée par l'attitude suédoise s'accrut. Même après avoir mobilisé le patriotisme fougueux d'un Sven Hedin au profit de la future fraternité d'armes suédo-allemande, elle n'y réussit pas mieux. Déjà au printemps de 1914, M. Wallenberg, le ministre des Affaires étrangères, dans le cabinet modéré de M. de Hammarskjold, déclara officiellement qu'il ne connaissait pas l'illustre explorateur, pas plus qu'il ne partageait ses idées, mais qu'il professait le meme attachement à la neutralité que son honorable prédécesseur.

C'est dans ces conditions qu'éclata la grande guerre mettant aux prises entre autres l'Allemagne et la Russie. Par sa déclaration prompte et sincère qu'il entendait observer dans le conflit une politique de stricte neutralité, le gouvernement de Stockholm rendit à l'Entente un service signalé. En effet, la neutralité suédoise permit à la Russie de dégarnir la Finlande d'une grande partie des troupes qui s'y trouvaient et de lancer ainsi dans la Prusse orientale une armée nouvelle de 250 000 hommes, ce qui allégeait la pression de l'armée allemande sur la France

et facilitait l'invasion russe en Allemagne. Au lieu d'une réponse favorable aux demandes pressantes de collaboration, le gouvernement allemand n'obtint qu'une prudente déclaration de neutralité dont les effets premiers n'avaient rien d'une bienveillance particulière à son égard.

La raison de cette attitude du gouvernement suédois était son désir de pratiquer une politique opportuniste de bascule et d'équilibre entre ses deux puissantes voisines pour opposer l'une à l'autre. Ainsi elles se neutraliseraient et useraient leurs forces pour le plus grand bénéfice de la tranquillité de la Suède et la conservation de son indépendance.

Le voisinage des grandes puissances comme l'Allemagne et la Russie comporte des risques certains. Si la Russie était pour la Suède un danger réel, quoique pas absolument actuel, l'Allemagne d'autre part ne pouvait pas prétendre à se voir absoute de toute tendance expansionniste ou impérialiste. La menace russe se manifestait plus brutalement sous la forme d'une conquête territoriale éventuelle et la destruction violente des libertés constitutionnelles en Finlande. Le péril allemand revêtit des formes plus souples et plus insidieuses d'une domination économique et intellectuelle, s'établissant insensiblement sous couleur de culture et d'affinité germanique. Déjà la jeunesse suédoise avait contracté l'habitude d'aller chercher la science dans les Universités ou manuels allemands. Les journaux puisaient en majeure partie leurs nouvelles dans les quotidiens allemands. L'infiltration économique, la pénétration pacifique et industrielle des commerçants allemands suivaient en Suède une marche ascensionnelle, cachant adroitement un impérialisme agressif et très tenace, d'autant plus dangereux à cause des éminentes qualités d'organisation et de discipline sociale du peuple qui le soutenait. Les capitaux allemands avaient mis la main sur une partie importante de richesses minières de la Suède centrale.

Il n'y avait pas là seulement la concurrence naturelle d'un peuple doué de brillantes qualités industrielles et commerciales,

mais un danger réel de domination économique pouvant facilement devenir politique. Sous la pression de l'Allemagne, la Suède s'était déjà vue dans l'obligation de souscrire à des conventions commerciales où la réciprocité d'avantages n'était guère observée. L'entrée de la Suède dans une union douanière avec « ses cousins de Berlin » serait le premier anneau de la chaîne qui détruirait sa liberté et transformerait l'indépendance du pays en une fiction, une apparence trompeuse. Les Allemands n'ont guère la main plus douce que les Russes.

Au cas où l'Allemagne remporterait une grande victoire il n'y aurait aucune raison d'espérer une interruption dans sa formidable expansion économique. Au contraire, le gouvernement de Berlin ne manquerait certainement pas de faire un usage très efficace des moyens de persuasion qu'un accroissement de puissance et de prestige confèrent inévitablement. Une Allemagne victorieuse avait de grandes chances de transformer la mer Baltique en un lac fermé, d'entraîner dans son orbite les provinces baltiques et même la Finlande, d'opposer une barrière infranchissable à l'expansion économique de la Suède en Russie, expansion sur laquelle on fondait de brillantes espérances d'avenir. L'immense marché russe se verrait frappé d'un monopole d'exploitation allemand, et serait ainsi pratiquement fermé à la concurrence suédoise.

Au cas où l'extension de la puissance allemande irait depuis le Sund jusqu'en Finlande, la Suède ne tarderait pas à gémir sous la pression économique et militaire de l'Allemagne. L'hégémonie allemande présentait donc de réels dangers. Il importait aux Suédois de ne pas se laisser séduire par le prestige de la force ni de se laisser conquérir moralement et économiquement par une politique impérialiste.

Mais si au point de vue des intérêts suédois l'on ne pouvait pas souhaiter une grande victoire de l'Allemagne, l'on ne pouvait pas non plus désirer sa défaite, son écrasement. La dislocation des Empires germaniques et de la Turquie signifierait à ses yeux la destruction de la barrière européenne contre le débor-

dement du monde slave, lui assurant une hégémonie indiscutable. Le groupement politique : Allemagne-Autriche-Hongrie-Turquie a été créé sous l'influence de l'expansion slave. C'est la pression russe qui en forme le ciment. Or, la Suède a la même voisine puissante que ces trois États. Par la force de son évolution historique et la logique de sa position géographique elle appartient, dans une certaine mesure, à cette même combinaison diplomatique, à l'existence de laquelle elle a le plus grand intérêt aussi longtemps qu'il existe une Russie puissante et expansionniste. Aider à abattre la barrière germano-turque, — à condition qu'elle conserve son rôle de bastion défensif, — serait pour la Suède fermer les oreilles à la voix puissante du passé, plein d'enseignements utiles et douloureux. Ce serait même s'exposer à participer à son propre suicide politique.

Ainsi la menace russe et le péril allemand apparurent aux yeux de la Suède comme deux vases communicants également dangereux, comme les deux plateaux de la balance diplomatique suédoise dont la baisse de l'un entraînerait fatalement la hausse de l'autre. L'ours et l'aigle sont tous les deux des animaux de proie. Par peur de l'un il ne fallait pas se jeter dans les griffes de l'autre.

C'est pourquoi il faut chercher la clef de l'action diplomatique suédoise, en face du conflit germano-russe, dans le souci d'une sage pondération des forces en présence, d'une habile opposition des convoitises et impérialismes contraires. Dans cette attitude on espérait voir se maintenir, au profit des intérêts légitimes et de l'indépendance sacrée du pays, une espèce d'égalité et d'équilibre entre les deux grandes nations voisines. En effet, une politique d'équilibre, maxime de prudence politique devant les deux menaces à peu près égales, n'était-elle pas la meilleure conduite à adopter par le gouvernement de Stockholm ? Combiner les différents intérêts, neutraliser les diverses ambitions en les opposant, leur imposer silence en leur procurant satisfaction au meilleur compte est souvent un procédé habile dont l'ingéniosité des diplomates sait quelquefois tirer un parti excel-

lent. Encore faut-il savoir y apporter non seulement de la souplesse et du doigté, mais aussi ce mordant de l'instinct national et d'un caractère trempé, qui provoque au besoin des décisions rapides, et une perception très nette des fluctuations dans la situation politique. On est ici dans le domaine mouvant et élastique de la grande politique. C'est peut-être à ce dernier point de vue que la diplomatie de la place Gustave-Adolphe s'est trouvée quelquefois en défaut.

Quoi qu'il en soit, c'est pour une politique d'équilibre et de défense énergique de l'indépendance politique et économique du pays, que le gouvernement suédois avait opté en présence du duel politico-militaire de l'Allemagne et de la Russie. La solution idéale pour la Suède semblait consister dans une Russie où la Finlande, les provinces baltiques, la Pologne et l'Ukraine deviendraient libres et formeraient d'utiles barrières entre l'empire des *Romanoff* et *celui des Hohenzollern*. Avec ces nouveaux États tampons, la Suède serait heureuse d'entretenir les meilleures relations politiques, surtout avec la Finlande. Cet affaiblissement de la Russie ne devrait pas signifier l'écroulement complet de sa puissance, seulement son retour à des frontières moins étendues et moins périlleuses pour ses voisines. D'un autre côté cette issue du conflit ne devrait pas avoir pour effet la fondation d'un immense empire baltique, bâti par une Allemagne victorieuse et dangereusement agrandie. Dans tous les cas, c'est aux transformations politiques s'accomplissant autour de la mer Baltique que la diplomatie suédoise devrait être particulièrement attentive et vigilante sans vouloir pour cela aspirer secrètement à la création illusoire d'un empire scandinave-baltique.

La lutte germano-russe débuta sous des auspices favorables pour les armées du Tsar qui envahirent rapidement la Prusse-Orientale, y portant la terreur de la guerre et de l'invasion dont l'écho se prolongeait jusqu'au centre de l'Empire. En Suède aussi ces événements eurent une forte répercussion. Quand on annonça l'arrivée des premiers cosaques à Wirballen, l'imagination patriotique suédoise reçut comme un coup de fouet et des

ténèbres du passé montèrent les images des luttes héroïques que jadis les rudes combattants de Charles X et de Charles XII avaient soutenues dans ces mêmes régions contre la même ennemie. Ne se trouvait-on pas en présence d'une gigantesque récapitulation du passé? La formidable coalition qui s'était dressée contre la politique de Berlin ne serait-elle pas en état d'écraser l'Allemagne au plus grand profit de la Russie qui porterait sa puissance jusqu'au cœur de l'Europe? Voilà ce que quelques-uns, sous l'émotion du premier moment, se demandèrent avec angoisse. Derrière les revers allemands semblait se projeter l'ombre immense d'une Europe cosaque, réalisant ainsi la prédiction célèbre de Napoléon Ier. Sous l'impression de ces événements le sentiment national alarmé se retournait instinctivement contre la Russie, en même temps qu'on vit avec stupeur l'épée de Damoclès germanique suspendue sur Paris, cœur de la France, ou en tout cas son cerveau.

Peu à peu les premières émotions disparurent et l'esprit public se ressaisit; la brutalité des méthodes de guerre allemandes fut révélée à la Suède par un échantillon choisi, je veux parler de la pose des mines à Mäntyluoto. Trois navires suédois dont deux appartenaient à une compagnie de navigation, qui avait conclu une convention spéciale avec la légation allemande pour le rapatriement de ses ressortissants, se trouvant en Russie, heurtèrent des mines et coulèrent entraînant la perte de plusieurs vies humaines, et cela à un endroit où la même légation fait ensuite savoir que des mines avaient été posées immédiatement après la conclusion de la convention. N'était-ce pas là une preuve péremptoire d'un mépris cynique pour la vie des marins et sujets suédois, qui aurait dû provoquer une révolte unanime de l'opinion publique.

La seconde déception de la diplomatie allemande quant à l'orientation politique du gouvernement de Stockholm fut l'entrevue des rois de Suède, de Norvège et de Danemark à Malmoe, sorte de continuation et de complément naturel de l'entente suédo-norvégienne du mois d'août 1914. Son but le plus immé-

diat fut la défense des intérêts communs des trois royaumes, de leur neutralité indépendante et libre contre les pressions étrangères. On espérait ainsi pouvoir fortifier leur situation politique et par des démarches en commun donner plus de poids et d'autorité aux réclamations émises, surtout en matière d'échanges internationaux. C'était un programme restreint, précis, d'une sagesse indiscutable. Mais il signifiait aussi la ruine des espérances allemandes en faveur d'un empire scandinave placé sous l'égide du gouvernement de Stockholm et qui aurait poussé une pointe offensive vers l'Est. C'était une politique de collaboration et d'entente nettement scandinave où les intérêts communs des trois royaumes seraient sauvegardés à l'encontre de n'importe lequel par un appui diplomatique mutuel. Dans ce triumvirat politique, l'Entente avait pour ainsi dire deux voix et demie, à savoir celles du Danemark, de la Norvège amie et de la Suède strictement et loyalement « neutre », partagée entre le souci de la menace russe et le péril allemand, placée entre l'enclume et le marteau : le contrôle commercial anglais et les torpillages allemands.

Le mois d'août 1915 marque dans le duel germano-russe une date importante. Après les premières victoires russes qui s'annoncèrent brillantes et qui menacèrent les riches plaines de la Hongrie d'une invasion par les troupes du Tsar descendant des Carpathes avec la lenteur irrésistible d'une force de nature, vint la grande trouée de Mackensen en Galicie, la retraite précipitée des armées du grand-duc Nicolas et l'invasion allemande en Pologne. Ces revers inattendus, au moins par leur étendue, provoquèrent dans l'empire russe et surtout à Petrograd une émotion profonde, une fissure redoutable dans l'armature morale du peuple. Ils eurent forcément leur répercussion à l'extérieur, particulièrement en Suède où une minorité énergique, se basant sur le danger traditionnel de l'Est, demanda à la nation et au gouvernement de tirer avantage de ces conjonctures politiques, propices à une attitude énergique en faveur de la libération de la Finlande. Au moment où la situation militaire et morale de la

Russie fut profondément ébranlée sous le rude choc des armées de Mackensen, « l'adhésion courageuse de la Suède aux puissances centrales » ne pourrait-elle pas avoir les plus vastes conséquences politiques, en commençant par la probabilité d'une paix séparée de la Russie, la création d'une Finlande libre, des provinces baltiques indépendantes, « ce qui formerait d'utiles États-tampons, des boulevards avancés pour la protection de l'indépendance suédoise, tôt ou tard menacée par l'expansion russe? Ce ne serait pas là une guerre de conquête, mais de défense préventive et de libération de peuples, auxquels la Suède autrefois avait apporté les bienfaits de la civilisation. Quant aux dangers d'une intervention suédoise qui romprait l'entente scandinave et entraînerait fatalement le gouvernement de Stockholm à une alliance avec le bloc germano-turque, les activistes voulurent les réduire par l'argumentation suivante :

« C'est un fait que pendant la durée de la guerre la marine russe de la Baltique n'a pas été bien remuante. Presque continuellement elle est restée sur la défensive, s'abritant derrière les barrages de mines du golfe de Finlande ou enfermée par les glaces hivernales dans son port de guerre. La flotte allemande agissait à son aise et prouvait qu'en fait la mer Baltique était devenue un lac allemand. Grâce à l'existence du canal de Kiel qui fait profiter l'Allemagne de l'immense avantage des communications intérieures, cette puissance peut concentrer pour un temps plus ou moins long dans la mer Baltique des forces d'une écrasante supériorité sans pour cela risquer d'exposer ses côtes de la mer du Nord à une attaque de la marine anglaise. Les nombreux barrages de mines y constituent une défense temporaire suffisante. La faiblesse de la marine de Suède, comparativement à l'étendue de ses côtes, fait qu'on doit toujours compter avec des possibilités de descentes ennemies. Il en résulte des difficultés notables au point de vue du groupement des armées. Au cas d'alliance suédo-allemande, le danger de descentes ennemies et de dispersion défavorable des forces armées disparaît. Si la Russie prenait l'offensive, la Suède aurait toutes les chances

de la repousser. Mais cette offensive russe est peu probable. Au contraire, grâce à une étroite collaboration suédo-allemande, c'est une descente suédoise en territoire russe qui serait dans la nature des choses, les côtes de l'est et du sud du royaume étant en sécurité. Serait-ce de même pour le littoral ouest? Une descente de troupes anglaises n'est pas à prévoir dans ces parages. Mais il est évident qu'il faudra compter avec la marine anglaise et une tentative de sa part de bombarder Gothenbourg dont les défenses ne valent pas celles des Dardanelles. Mais pour y réussir les navires anglais seraient obligés d'entrer dans le Skagerack pour approcher les côtes et alors ils offriraient des cibles excellentes aux attaques des sous-marins. C'est pourquoi on est fondé à croire que le littoral occidental ne sera guère plus inquiété que le littoral allemand de la mer du Nord. L'importance de la maîtrise dans la mer Baltique d'une Allemagne alliée de la Suède s'accroît davantage par le fait que leurs rapports stratégiques et mercantiles pourraient être maintenus. Il est évident que le transit anglo-suédois qui passe par la mer du Nord peut être beaucoup plus troublé par l'Allemagne que le transit suédo-allemand par la Baltique ne peut être inquiété par l'Angleterre. De la même façon l'Allemagne peut empêcher le trafic russo-suédois bien plus efficacement que la Russie ne pourra entraver celui de la Suède avec l'Allemagne. D'un autre côté une Allemagne hostile serait en état d'imposer sa volonté bien plus rapidement et efficacement que l'Angleterre et la Russie.

Mais est-ce que l'Allemagne a un intérêt quelconque à protéger la Suède contre une attaque russe? Chaque renforcement des forces armées des puissances centrales est naturellement vu avec une faveur particulière par l'Allemagne. Une intervention suédoise doit être appréciée tout au moins autant qu'une participation roumaine. La valeur des armées suédoises réside en ce fait qu'elles peuvent intervenir dans les régions les plus importantes au point de vue stratégique de l'immense Empire russe. La Suède alliée de l'Allemagne signifierait aussi un resserre-

ment additionnel du cercle de fer autour du commerce extérieur de la Russie.

Une poussée russe vers Narvik ne pourrait guère être considérée comme dirigée contre l'Allemagne. Au point de vue militaire, c'est pour le moins indifférent à cette dernière puissance si, à la fin de la guerre mondiale, la Scandinavie septentrionale se trouve en possession russe ou suédo-norvégienne. Il n'en résulterait probablement pas de changements, de regroupement notables des armées russes. La construction d'un port de guerre dans la Norvège septentrionale et la création d'une marine militaire dans ces parages est stratégiquement moins désagréable à l'Allemagne qu'à l'Angleterre, d'autant plus qu'il en résulterait un affaiblissement des forces navales russes dans la Baltique, très favorable à l'Allemagne qui a la possibilité de se concentrer contre son adversaire. Il est donc évident que l'Allemagne n'a pas un intérêt vital d'assurer l'indépendance de la Scandinavie septentrionale. La conclusion politique de ces prémisses stratégiques ne peut être autre que la Suède, par son adhésion sous une forme ou sous une autre aux puissances centrales, pourrait influer sur l'issue de la guerre d'une façon décisive. La paix viendrait ainsi plus rapidement, serait fondée sur des bases plus stables. On ferait revivre une Finlande libre, des provinces baltiques indépendantes, une Ukraine autonome, boulevards européens contre l'Est, Moscou et les grands Russes reprendraient la place dans le monde slave que la géographie et l'ethnographie leur indiquent. Y a-t-il un Suédois, dont l'imagination et la pensée aient pénétré dans l'histoire de sa patrie, qui ne sente pas devant une pareille perspective son cœur battre plus ardemment? De reprendre l'œuvre de Gustave-Adolphe, de voir flamboyer de nouveau les idées qui furent éteintes une sanglante nuit de juin à Poltava, d'expier le sacrifice de la patrie à Frederikshamn il y a cent ans, de montrer à nos frères du Nord que la Suède, dix ans après la séparation d'avec la Norvège, veut racheter ses faiblesses passées et se vouer à l'œuvre d'avenir qui lui échoit en Scandinavie, est-ce que ce ne sont pas là des tâches

dignes de sacrifices? Nos ancêtres en ont fait de plus grands.

Si jusqu'à présent nous avons dû conserver la neutralité, cela dépend de l'incertitude devant l'attitude de l'Allemagne vis-à-vis de la Russie. Si le gouvernement de Berlin ne désirait qu'une paix séparée aussi prompte que possible avec Pétrograd pour pouvoir se retourner avec la totalité de ses forces contre les puissances occidentales pour lesquelles nous n'avons pas de sentiments d'inimitié, alors ce serait une affaire très douteuse que d'entraîner la Suède dans une guerre. La paix de Tilsit coûta à la Suède la Finlande, au Danemark, la marine. Elle courrait le risque de voir ses intérêts sacrifiés au cas d'une paix soudaine; sa position contre la Russie en serait considérablement aggravée en même temps que la malheureuse Finlande serait encore plus exposée qu'avant. Une condition obligatoire d'une action guerrière suédoise consiste dans la certitude des intentions allemandes à l'Est.

Depuis le début de la guerre il y avait en Allemagne un conflit d'opinions quant aux buts de guerre si l'on devait chercher la compensation des sacrifices à l'Est ou à l'Ouest, au détriment de la Russie ou de la Belgique. Dans le dernier cas, c'est l'Angleterre qui est l'ennemi principal: et la réalisation du but de la guerre entraînerait la mutilation d'un petit peuple libre. Au premier cas c'est dans la Russie qu'il faut voir l'adversaire principal et l'Allemagne devrait alors lutter pour l'indépendance des peuples opprimés de la Finlande, des provinces baltiques et de la Pologne. D'un autre côté, c'est la Russie qui a provoqué la grande guerre; c'est pour assurer une meilleure défense de l'Empire allemand et de ses frontières orientales ouvertes, si exposées sous la pression formidable des masses russes, que l'on a fait la guerre. Les provinces baltiques sont déjà pacifiquement pénétrées de l'esprit allemand. Ce sont des provinces agricoles avec une population peu dense, ce qui permet une émigration allemande; les régions agricoles seront de la plus grande utilité pour l'Allemagne industrialisée et lui assureraient dans l'avenir une indépendance relative au point de vue des importations

alimentaires. Le premier programme est celui des hobereaux prussiens qui pour cela se sont montrés peu favorables à une intervention suédoise de nature à compliquer la conclusion rapide d'une paix séparée avec la Russie. Le second projet est celui des libéraux. Or, par le succès de l'offensive allemande en août 1915, la Russie était devenue par la force des choses l'ennemie principale. C'est sur le front oriental que les grands résultats avaient été obtenus, c'est là où se trouvaient les généraux victorieux avec leur influence sur l'imagination populaire. Une adhésion de la Suède avait les plus grandes chances d'être vue avec une faveur particulière qui accorderait sans aucun doute des garanties réelles pour une continuation énergique de la guerre contre l'Est. C'est pourquoi la Suède, fidèle à son passé et à son rôle historique, et soucieuse de son avenir, devait se joindre à ceux qui combattaient la Russie demi-asiatique. »

En somme pour les activistes la menace russe était une certitude absolue, qui devait entraîner la Suède dans une intervention aux côtés de l'Allemagne. Cette intervention pouvait revêtir la forme ou d'une simple mobilisation générale de nature à immobiliser une armée russe en Finlande et ainsi faciliter la tâche allemande sur le front oriental, ou une demande suédoise adressée à la Russie d'accorder à la Finlande l'indépendance, ce qui équivaudrait à une déclaration de guerre. Le danger d'une paix séparée dont la Suède paierait les frais comme objet de compensation serait écarté par une alliance avec l'Allemagne, ce qui donnerait comme avantage positif une Finlande indépendante, État tampon contre l'est. Si le gouvernement de Stockholm ne voulait pas adopter une telle attitude politique pour le présent, dans l'avenir il exposerait le pays à lutter seul contre la Russie et de perdre la guerre. La sagesse politique demandait d'attaquer préventivement l'adversaire de l'Est, pendant qu'il était occupé ailleurs. La sécurité future du royaume exigerait les durs sacrifices qu'une guerre entraînerait fatalement.

Mais ce n'était pas tant l'indépendance de la Finlande que son retour à la Suède que les activistes désiraient. Or, dans les con-

ditions de l'année 1915, une guerre, même de simple libération finlandaise, ne pourrait pas se faire sans l'aide de l'Allemagne. Et cette alliance menaçait trop de souder la politique suédoise à celle de Berlin au plus grand détriment de sa liberté d'action et de son indépendance nationale. Ce ne serait peut-être pas tant l'esprit suédois, mais celui de Berlin qu'on risquait d'installer de l'autre côté de la Baltique et du golfe de Bosnie.

Quand les activistes prétendent que le meilleur moyen d'éviter la pénétration pacifique de l'Allemagne en Suède se trouverait dans une alliance des deux pays, c'est mettre la charrue devant les bœufs, c'est vouloir pratiquer une politique à la Machiavel. Même pour les descendants de l'illustre Florentin qui avec leurs ennemies : Allemagne et Autriche, avaient la triple alliance, et avec leurs amies : France et Angleterre la bonne entente, l'essai ne s'est pas toujours trouvé heureux. A plus forte raison pour une puissance aussi dénuée de machiavélisme et de subtilité diplomatique que la Suède.

Il ne fallait pas négliger le péril qui venait de l'Allemagne. La guerre et son développement avaient démontré l'existence de ce danger. La ténacité infatigable, les remarquables qualités d'organisation méthodique, la discipline sociale des particuliers qui subordonnent tout aux intérêts supérieurs de la patrie, ces divers talents dont l'Allemagne contemporaine offre un exemple sont fort intéressants à étudier, mais très périlleux à subir. L'entrée de la Suède dans une union douanière allemande signifierait, en même temps que la perte de son indépendance écononomique, celle de son autonomie politique et morale. Plus que jamais la nation avait besoin de vigilance et d'union pour réparer les erreurs du passé et justifier les espoirs d'avenir.

Les dangers de l'isolement politique, que les activistes ont eu le mérite de mettre en lumière, sont indéniables. La faiblesse militaire des États secondaires les force parfois à s'allier avec les puissants de ce monde. Mais ces alliances ont une tendance fâcheuse à ressembler à celle de l'homme et du cheval. Aussi longtemps qu'on peut les éviter, la sagesse vous invite à le faire.

Une alliance des deux pays en question ne pourrait guère avoir pour effet de rendre plus sûrs leurs rapports mercantiles par la Baltique, dont la sécurité était déja assurée par la maîtrise de la marine allemande. D'autre part, une rupture avec les Alliés aurait eu, au point de vue de la vie industrielle et commerciale du pays, de très graves conséquences par l'arrêt du commerce d'exportation et d'importation de la mer du Nord et une sujétion commerciale probable vis-à-vis de l'Allemagne. Encore pire, la situation géographique de la Suède présente au point de vue militaire plusieurs côtés vulnérables. Une guerre à côté de l'Allemagne signifierait la ruine de l'entente scandinave, inaugurée à Malmoe et qui jusqu'à présent a protégé les trois pays contre les dissensions intestines qui en auraient fait un second Balkan. L'Angleterre et la Russie feraient tous leurs efforts pour exercer une forte pression sur les voisins scandinaves de la Suède, ce qui pourrait la placer dans une situation très délicate. La convention suédo-norvégienne du mois d'août 1914 de ne pas porter les armes l'une contre l'autre pendant la guerre mondiale aurait peut-être été soumise à une épreuve tellement rude qu'elle se serait écroulée, d'autant plus que la Norvège est un peu dans la situation du Portugal. Par conséquent la guerre aurait probablement amené une scission fâcheuse de l'armée et de la marine suédoises.

Dans l'opinion des activistes la sécurité future de la Suède exige la création d'un Etat-tampon finlandais, de sorte qu'une guerre contre la Russie ne serait pas réellement une attaque, mais simplement une défense, et le droit de légitime défense appartient indéniablement aux États aussi bien qu'aux individus. « Si la Suède attaquait la Russie dans les circonstances présentes, c'était pour ne pas être obligée de se défendre seule dans l'avenir, dans une lutte autrement inégale. » A cela l'on pourrait faire remarquer que la théorie des États-tampons, placés comme des boulevards avancés, est d'une élasticité si redoutable qu'il n'est pas toujours sage de l'adopter sans réserve et d'en faire la clé de voûte de la politique. L'utilité d'un État-

tampon finlandais semble toutefois indéniable; seulement la réalisation du plan offrait trop de risques et pas suffisamment d'avantages en 1915 pour qu'on pût y penser sérieusement.

Quant à la théorie des guerres préventives, elle présente des dangers réels, car elle vous place sur les sables mouvants. La menace de l'Est, le danger russe, est un soupçon et comme tel très fondé; ce n'est pas une certitude. Pendant le siècle dernier, la Russie a par deux fois été prête à réaliser son programme atlantique. Grâce aux circonstances, plus que par l'habileté diplomatique du gouvernement suédois, il faut l'avouer, le danger a été évité et avec lui la guerre. La guerre n'est légitime qu'« en cas d'offense subie ». Quand il n'y a que des craintes plus ou moins précises, il vaut mieux, autant que possible, s'en rapporter aux mesures préventives, à une observation attentive et soutenue de l'État dangereux, en faisant jouer les ressorts d'une diplomatie habile et vigilante. La hardiesse peut devenir un crime contre la patrie quand elle ne s'appuie pas sur des calculs froids et pondérés.

En fin de compte, quand on dresse le bilan définitif des pertes et profits d'une intervention suédoise en Finlande au mois d'août 1915, même en se plaçant simplement sur la base désormais fameuse, mais pas toujours si heureuse, du « sacro-égoïsme », il ne fait pas doute que les risques et les désavantages l'emportaient. Et puis, parmi les ressources dont dispose ordinairement un État pour faire prévaloir sa volonté, il y a cette force de nature, inerte et puissante, impondérable comme l'air et irrésistible comme l'océan, qui s'appelle l'opinion publique. Or l'unanimité de l'esprit national autour d'un idéal ou d'un but commun, la contagion morale générale vis-à-vis d'une grande idée du peuple entier n'existaient pas en Suède. La quasi-unanimité de la nation suédoise, à laquelle une tranquillité séculaire avait fait apprécier les douceurs de la paix, en demandait énergiquement la continuation, répudiait avec force toute tentative de « politique courageuse », capable de jeter le pays dans des aventures. Les canons et les soldats constituent une force. Avec du

tact et de l'habileté on arrive, en matière diplomatique, à arranger bien des choses que le recours aux armes ne fait qu'embrouiller.

C'est pourquoi le programme activiste, qui n'avait jamais réussi à séduire l'opinion publique ni à conquérir la raison des hommes d'État, ne parvint pas à se faire prévaloir. L'interpellation du député socialiste Steffen au mois de mai 1916 au sujet de la politique suédoise en ce qui concerne les fortifications alandaises, fut sans doute un essai de secouer la torpeur de l'opinion, endormie sur le mol oreiller de la neutralité à tout prix. D'aucuns crurent y voir, non les soucis d'un patriote alarmé, mais une amorce allemande, une manœuvre du gouvernement de Berlin pour entraîner la Suède dans une guerre contre la Russie.

En tout cas le résultat pratique de l'interpellation ne fut guère considérable.

L'on se contenta de poursuivre les négociations diplomatiques stériles avec la Russie. Le gouvernement suédois, tout en affirmant sa volonté se sauvegarder l'indépendance du pays, déclara qu'il considérait comme un devoir de conserver son attitude de neutralité stricte et loyale.

Mais en dehors de sa ténacité et de son esprit fertile en expédients, la diplomatie de Guillaume II a plus d'un tour dans son sac. La dernière invite allemande, discrète et adroite à la fois, à une collaboration avec la Suède, date des négociations de paix séparée avec la Russie à Brest-Litovsk, où le sous-secrétaire aux Affaires étrangères impériales mit en lumière, de façon insinuante, l'intérêt pour la Suède d'une solution du problème alandais.

Le comte de Kuhlmann tendit adroitement au gouvernement de Stockholm son petit doigt avec l'espoir qu'on saisirait bientôt toute la main. Mais il en fut pour ses frais d'amabilité. La diplomatie allemande, après avoir épuisé avec si peu de succès toutes les ressources du mirage, en vint à recourir à celles de la force en occupant militairement les îles d'Aland et en réalisant ainsi d'un coup un succès diplomatique considérable.

L'éminent légiste de la place Gustave-Adolphe qui présidait aux destinées de la Suède envoya bien une protestation énergique contre cette façon d'agir, si préjudiciable aux intérêts vitaux de la Suède. Mais l'efficacité d'une action diplomatique dépend avant tout de la capacité d'action militaire, surtout auprès des maîtres de la Realpolitik berlinoise. Dans un conflit entre la diplomatie brutale à coups de canon et celle plus élevée à coups de doctrines juridiques, c'est toujours la première qui l'emporte. La protestation réservait simplement la liberté d'action future du gouvernement suédois. C'est pourquoi l'attitude du gouvernement fut jugée par d'aucuns comme trop juridique et pas suffisamment réaliste.

Le pistolet braqué sur le cœur de la Suède avait changé de possesseur. Aux mains fermes et énergiques de l'Allemagne, il était devenu encore plus dangereux. La déclaration du président du Conseil, M. Eden, à Lindköping, au mois de mars 1918, que par la transformation de la situation dans la Baltique la Suède se trouvait placée en face de nouveaux problèmes de la plus haute importance et que son gouvernement restera attaché à une politique de neutralité inébranlable, n'était qu'une triste constatation pour le présent et une maigre consolation pour l'avenir. La politique d'équilibre et de balance avait été rompue. Au lieu de deux grandes puissances baltiques dont la rivalité constituait une certaine garantie d'indépendance, il n'y en avait dorénavant, dans ces parages, qu'une seule formidablement puissante, et contre laquelle la Suède était impuissante.

L'indépendance nationale n'est pas maintenue par la simple conservation des frontières territoriales. Elles peuvent rester intactes en même temps que la liberté d'action se trouve pratiquement annihilée par les changements survenus. « Les grandes pensées viennent doucement et sans bruit », a dit un philosophe. Les grands périls politiques se présentent parfois de la même façon.

Si c'était déjà un danger pour l'indépendance de la Suède d'avoir pour voisins deux États, d'une faible importance il y a

quelques siècles, mais qui par des conquêtes ultérieures sur presque tous leurs voisins se sont transformés en immenses Empires, combien plus menaçant n'était pas le péril avec le voisinage d'une seule grande puissance?

La grandeur allemande, depuis l'effondrement de la Russie, signifiait indubitablement la fin de l'indépendance suédoise, tandis que la victoire de l'Entente, des puissances libérales, et l'abaissement consécutif des visées germaniques sur l'hégémonie absolue de la mer Baltique, transformée en lac fermé allemand, ne pouvait être que profitable au royaume de Gustave V. L'issue de la guerre mondiale est venue expliquer et justifier l'apparente immobilité du gouvernement libéral dont la confiance inébranlable dans la victoire de ceux qui se font une gloire d'être les chevaliers du droit et de la justice a désormais obtenu son éclatante confirmation.

OBSERVATOR.

CHARLES XII ET L'UKRAINE

La diplomatie s'occupait peu de la Russie au dix-septième siècle, et c'est à peine si les foudroyants succès de Charles XII avaient intéressé Louis XIV vieillissant. Nos représentants à l'étranger envoyaient cependant de temps à autre à Paris des nouvelles de ce qui se passait dans ces pays trop ignorés; et on trouve aux archives des Affaires étrangères quelques dépêches relatives à la dernière campagne du héros suédois, celle où, manquant de soldats, il crut devoir contracter une sorte d'alliance avec le fameux Mazeppa, l'hetman de cosaques de l'Ukraine. Ce pays, vassal de la Russie et entretenant peu de rapports avec l'Europe occidentale, avait cependant encore quelques velléités d'indépendance que Charles XII aurait pu réveiller si son intervention s'était produite autrement qu'à la veille de la catastrophe. L'histoire en est trop peu connue en France; et il semble curieux de relever les rares témoignages contemporains qu'il est possible de retrouver dans les documents diplomatiques [1].

Naturellement, la Pologne, qui regardait toujours le Russe comme son ennemi héréditaire, était fort préoccupée par la marche des Suédois dans son voisinage ukranien.

Le roi Stanislas, qui comptait beaucoup de sympathies à Paris, écrivait, le 12 décembre 1706, au ministre des Affaires étrangères, le marquis de Torcy, le neveu du grand Colbert :

Lettre du roi Stanislas (10 décembre 1706).

Les dernières nouvelles que nous avons de l'armée du roy de Suède portent que le roy estoit encore en Ukraine dans toute l'abondance possible, que Mazeppa s'étoit rendu dans les quartiers du roy de Suède

[1] Ces extraits nous ont été communiqués par M. le comte Michel Tyszkiewicz, président de la délégation de la république d'Ukraine à la Conférence de la paix.

avec les principaux officiers du pays, se mettant sous sa protection et offrant cent mille cosaques qui se tenoient prets pour donner sur les Moscovites. Voilà la meilleure situation des affaires en Moscovie qu'on pourroit souhaiter et à quoy j'ai travaillé avec le dit Mazeppa depuis cinq ans. J'espère que celà rabattra encore la fureur de nos adversaires et que celà servira beaucoup à la réunion de la Pologne, laquelle ne pourroit estre en estat d'amener au roy de Suède un secours de soixante mille hommes. En ce cas, le roy de Suède estait sûr de pouvoir donner la loix à son ennemi.

Bientot sera la paix générale du Nord [1].

L'année suivante, notre représentant en Suède, M. Marron, envoyait à son gouvernement les dépêches suivantes :

« *20 janvier 1708.* — ... On ne parle pas, Monsieur, de la jonction de Cozaques et Moscovites avec l'armée de Pologne, tout ce que vous me faites l'honneur de me dire là dessus est fort juste... »

Continuant sa lettre, le correspondant annonce différentes nouvelles provenant de diverses villes du royaume (Varsovie, Vilna, Léopol) et enfin de

« *Miendzybor.* — ... On dit que les Cozaques Saporosiens s'opposent aux quartiers d'hyver que des compagnies Polonais voulaient prendre dans l'Ukraine, par ordre de M. le Palatin de Belz [2] et que lesdits cozaques avaient envoyé à Baturyn demander ceux de Mazeppa sur cette affaire. »

Puis, le 22 février 1708 [3].

Le Roy de Suede a trouvé le moyen de satisfaire sa gloire et de remédier à l'affreuse misère où son armée estait réduite, en se jettant, comme il a fait en Ukraine. Les lettres de Mohilow du 8 de ce mois marquent qu'il avait déjà passé Starodube, que le Pulck ou la légion du district de ce nom, qui faisait au moins 8 mille hommes, s'était, avec quatre autres de pareil nombre, déclaré en sa faveur, que hormis les fourages il payait argent comptant tout que son armée consomait et

[1] Aff. étr., Pologne, nos 528-530.

[2] Belz est une ancienne ville de Galicie, à 72 kilomètres de Lemberg, capitale fortifiée d'une principauté ruthène, réunie à la Pologne depuis 1462.

[3] Suède, vol. 117, p. 160.

que le General Levenhaupt, en ayant passé Le Boristhene sur son pont de Sklow, avait pris la route de Crause pour l'aller joindre. L'on pourrait douter de la verité de ces nouvelles, étant sûr qu'on continue à ne plus reçevoir à Mohilow des lettres de l'armée, si plusieurs considérations ne les rendaient évoquables. Il est certain que Le Palatinat de Smolensk a esté brulé jusques aux portes de la ville de ce nom, et que la famine était si grande dans l'armée, que les soldats, réduits à vivre d'un peu de blé bouilli sans sel, couraient par troupes à la tente du Roy de Suède et, prosternés à ses pieds, le conjuraient par des cris douloureux de les mettre en estat de mourir en braves gens l'épée à la main plustot de les laisser périr de faim. Si ce prince dans une pareille extrémité avait mieux aimé continuer sa marche par un pays entièrement désolé et perdre ainsi son armée que la conserver en la menant dans une province fertile, abondante et voisine, il aurait péché contre toutes les maximes de la prudence et d'un intérêt aussi pressant que celuy de sa propre conservation. Or, comme on ne le doit point croire capable d'une pareille faute, on ne doit point douter de son passage en Ukraine. On ne doutera pas non plus de ce qu'on ajoute à la nouvelle de son entrée dans ce pays, si l'on considère que les Cozaques ont naturellement dû pencher au changement, et si l'on fait attention aux Universaux. que ce prince a publié à son approche des frontières de Moscovie. Je ne vous parlerai pas, Monsieur, des démarches que vous savez que Mazeppa a faites auprès du Roy de Pologne, et qui font voir qu'il a trouvé dans ses cosaques beaucoup de disposition à entrer dans le dessein qu'il a formé de secouer le joug, je vous diray seulement que le contenu des Universaux du Roy de Suède est. que, s'il cherche le Czar dans ses états, ce n'est que pour luy demander raison d'une guerre aussi injuste et aussi cruelle que celle qu'il luy a faite et qu'en entrant dans les provinces de la Moscovie, il n'y portera pas le fer et le feu, comme le Prince a fait en envahissant celles de la Suède. mais des sentiments de douceur à l'égard de tous ses sujets et particulièrement de ceux qui y voudront répondre et s'y conformer. Il a fallu qu'en mettant le pied dans un pays qui est sous l'obéissance d'un Czar, il ait, pour persuader et attirer les peuples, confirmé ces asseurances par des effets, dont le plus agréable et le plus convaincant certainement, est de ne leur être pas à charge. Il en a usé à peu près de cette sorte avec les Polonais au commencement de cette guerre, et je me souviens de ceux qui comparaient pour lors la conduite des Saxons avec celle des Suédois . . . . . .

Avant que d'envisager la sortie du Roy de Suède de chez les cosa-

ques, il faut considérer de quelle manière il se conduira à leur égard. S'ils se déclarent en sa faveur et que ce Prince veuille se contenter de vivres, ils lui en donneront sans difficulté, même avec une espèce de plaisir, leur pays en produisant de toutes les sortes en si grande abondance, que ne pouvant les consommer ni s'en défaire entièrement par le commerce, ils en ont toujours des provisions pour plusieurs années dont ils ne savent que faire; mais si les belles fourures, que ces paysans portent sous des robes de damas et de satin, et les richesses immenses que leurs pères leur ont laissé des dépouilles de la noblesse polonaise, et qu'ils ont considérablement augmentées eux mêmes depuis si longtemps par le trafic de leur bétail et de leur vivres à Dantzuk, à Breslau et ailleurs, tentent le besoin que ce Prince a toujours d'argent, et qu'il leur en demande, je ne dis point qu'ils oseront luy en refuser, ni prendre les armes à cet effet, comme quelques-uns pensent, mais je demande si par ce procédé, il ne traversa pas l'intérêt que le Roy de Pologne a de voir rentrer ce peuple sous son obéissance....

Le 15 décembre 1708[1], on mandait au marquis de Torcy :

MONSEIGNEUR,

... Les nouvelles qu'on vient d'apprendre ici de l'armée du Roy de Pologne à Tieshoczin, de la continuation de la marche de ce Prince pour aller en Volhinie pourra apporter du changement pourvu qu'elles soient véritables, puisqu'il me semble qu'elles obligeront le Palatin de Beltz à chercher les voies à se raccommoder avec ce Prince, à moins qu'il ne veuille combattre contre lui, ou qu'il ne prenne le parti d'abandonner la Russie, et les grands biens qu'il possède dans ce Palatinat pour aller dans la Grande Pologne se joindre aux Saxons. En cas qu'il y vienne, comme on continue de le publier, je ne sais pas s'il prendra ce dernier parti : mais, tout violent qu'il serait, le Palatin ne doit pas en être éloigné, si l'on peut juger par les discours qu'il tenait au sujet du Roy Auguste[2], sa prévention pour ce Prince est cause qu'il n'a pas voulu écouter les offres que Mazeppa lui a faites. Ce général, qui est mécontent du Czar, a fait proposer au Palatin, par une voie très secrète, que s'il voulait se joindre à lui, avec l'armée Polonaise, il lui donnerait le commandement sur 6.000 cosaques dont

[1] Aff. Étr. Suède, vol. 119, p. 236.

[2] Auguste II, électeur de Saxe, avait été élu roi de Pologne en 1697; il s'allia avec les Russes contre Charles XII et fut dépossédé par le roi de Suède et remplacé par Stanislas Ier (Leczynski) en 1704.

il était sûr d'être suivi et d'agir ensuite pour conquérir l'Ukraine et la remettre sous la domination de la Pologne, que la barbarie des Moscovites avait tellement rebutté les Cosaques, qu'ils étaient entièrement disposés à se soulever, que c'était une affaire pour laquelle il ne fallait que se présenter, qu'elle serait glorieuse pour lui, avantageuse à la République, et à lui en Ukraine, puisqu'il rentrerait par ce moyen dans la possession de plusieurs domaines considérables, et qu'il pourrait espérer d'être ensuite le bienvenu du Roy de Suède par le service qu'il lui rendrait en otant à son ennemi un pays vaste et dont la privation éloignerait considérablement ses frontières de celles de la Pologne. Le Palatin a paru être aussi peu sensible à cette proposition qu'à celle d'une suspension d'armes, qu'on m'a dit lui avoir été faite pour six mois, par le Roy de Pologne.....

..... Étant revenu hier de Labieces sur le Boristhène, je vais vous informer de tout ce que j'ai pu y apprendre. Il est très certain qu'il y a déjà huit jours que Mazeppa a été trouver le Roy de Suede, accompagné de cinq cents hommes et de douze de ses principaux conseillers, après avoir donné ordre à son armée de se séparer et de le venir joindre par petites troupes et après avoir mis six régiments de Cosaques en garnison à Saturin; les deux légions de Cosaques apellées Mizine et Starodoub qui sont ordinairement de 6 000 hommes chacune se tiennent à Starodoub, celle de Czernikove est obligée par les Moscovites de travailler aux fortifications de la ville de ce nom, celui qui la commande a été obligé de renouveler le serment de fidélité au Czar. Il y a 8.000 Moscovites dans cette place, ils font abattre toutes les maisons et jardins qui l'environnent pour en rendre l'approche plus difficile et tirent de la campagne tout ce qu'ils peuvent y trouver de vivres et de fourrages. Les Moscovites ont envoyé les Calmuques en Ukraine pour y apaiser les troubles; Mazeppa a écrit aux Tartares orientaux pour leur demander 40 000 hommes de secours et il a invité aussi à la révolte les cosaques qui habitent l'embouchure du Boristhène et qu'on appelle des Zaporogues. Les habitants de l'Ukraine, épouvantés de l'arrivée des Moscovites, transportent leurs meilleurs effets où ils peuvent. Le Sr. Voynarovski, neveu de Mazeppa, étant allé auprès du Czar pour lui faire des représentations qui ne lui étaient pas agréables, avait été condamné par ce Prince à se donner lui-même la mort, mais un de ses gardes l'ayant fait sauver, il est venu retrouver son oncle.

Le Roy de Suède est à Septati, maison de campagne de Mazeppa, qui est belle et fortifiée par l'art et par le fleuve Desna qui l'environne, elle est à douze lieux de Czernikove, à douze de Starodoub, à douze

des frontières de Moscovie et à deux lieux de Novogrodek, ville fortifiée où le Czar se trouve avec son armée et ses ministres. Les Suédois ont tout en abondance où ils sont. On croit que ce qui a obligé les Moscovites à approcher est moins la crainte des Suédois que l'inquiétude que leur donnent les mouvements de l'Ukraine et des Cosaques. Ceux-ci se plaignent de ce que les Polonais et les Lithuaniens ne se pressent pas de les secourir, prétendent que rien ne serait plus facile que d'abimer les Moscovites. Il n'y a que trente Cosaques à Lubiecz pour garder le passage du Boristhène, qui, se trouvant plus bas qu'à l'ordinaire, peut être quasi traversé à gué ; les Cosaques sont persuadés que s'ils étaient secourus à temps par les Polonais et par les Tartares, rien ne serait plus facile que de repousser les Moscovites qui croient tenir les Suédois comme investis.

Extrait d'une lettre de Podolie, 26 novembre 1708.

..... Quant à ce qui regarde Monsieur le Général Mazeppa, nous avons avis qu'après la destruction de Baturine les Moscovites se sont retirés et que Monsieur Mazeppa étant entré dans cette ville ruinée avec des Suédois, il y a retrouvé les trésors qu'il y avait fait enterrer. J'ai eu aussi avis de l'Ukraine que les Cosaques marchent vers le bas Boristhène, qu'ils tiennent le parti de Mr. Mazeppa et que Colonel Apostol, ce nom signifie apôtre, très affectionné à Mr. Mazeppa s'est enfermé dans Czeherin avec plusieurs milliers de Cosaques. Il semble aussi beaucoup de Cosaques dans les Porogues ayent en exécration la domination moscovite.

Les nouvelles du 18 janvier 1709 sont toujours bonnes[1] :

M. Maniecky arriva ici hier venant de la frontière de l'Ukraine. Comme il n'a pu pénétrer jusque dans l'armée de Suède, ni dans celle de Mr Mazeppa, il y a envoyé un de ses gens, qui est un cosaque né dans la ville de Baturyn. Ce serviteur est parti du camp suédois deux jours avant celui de saint Nicolas en vieux style, c'est à dire le 15 décembre; il en a rapporté une lettre du secrétaire de Mazeppa, et ce qui suit : que Menzyk avait assiégé les Cosaques dans Hadziac, malgré le froid, qui est dans le mois de décembre, qu'on a fait marcher au secours de cette place 10.000 Suédois et un pareil nombre de Cosaques de Mazeppa; que ce secours a trouvé que les Moscovites atta-

[1] Suède, vol 119, p. 310.

quant Hadziak depuis trois jours par assaut et qu'il leur a donné bataille, dans laquelle Menzyk de 40.000 Moscovites dont son armée été composé en a perdu 20.000 sur la place; les Suédois 2.000 des leurs, et les Cosaques trois mille. Que pendant cette heureuse action Scheremet, marchant au secours de Menzyk, avait rencontré le Feldmareschal Reinschield qu'il a entièrement défait, en sorte qu'il a eu de la peine à sauver sa personne avec 80 à 100 chevaux. Ces deux actions sont confirmées par le secrétaire de Mazeppa, après lesquelles le Roy de Suède a dû se mettre en marche vers la Capitale de Moscovie, et se trouver dans la vallée Lipa. Il ajoute, que l'armée est dans un état abondant en vivres et en toute sorte de commodités, de façon que les troupes suédoises ne se souviennent pas d'avoir jamais eu de bons quartiers, ni d'avoir été moins à charge à aucun pays qu'elles le sont à celui des Cosaques. Des marchands revenus présentement de Kiovie ont rapporté les mêmes choses sur ce qui regarde la victoire signalée que le Roy de Suède a remportée sur les Moscovites.

Le 3 mai 1709, M. de Bonnac[1] avait écrit au Roi, de Wissocko[2] :

SIRE,

L'attente du secours d'infanterie suédoise qui doit venir des duchés de Poméranie et de Brême pour joindre le Roy de Pologne suspendra pendant quelque temps les mouvements que pourrait faire le général Krassau, qui emploie cependant fort utilement son temps par les grandes contributions qu'il exige de tous côtés.

Le Palatin de Beltz est toujours en Volhinie environ à quarante ou cinquante lieues d'ici, son armée a esté sur le point de se révolter; et, quoi qu'il ait été assez heureux pour apaiser ce premier mouvement, il n'est pas sûr qu'il s'en forme d'autres surtout s'il continue à faire retirer son armée vers l'Ukraine et à l'éloigner de la Pologne. Ce Palatin a écrit qu'il attendait toujours le secours des Moscovites, mais je ne sais si le Czar, sous prétexte de le prier de venir au-devant de ce secours, n'est pas ennuyé de l'engager insensiblement à s'approcher du Boristène et de se servir de lui contre les Suédois; cela est d'autant plus vraisemblable que le Palatin de Beltz écrit lui-même que les Cosaques Zaporogues, qui habitent les îles de l'embouchure du

[1] Jean-Louis Dusson, marquis de Bonnac, ambassadeur près de Charles XII depuis 1701.

[2] Suède, vol. 120, p. 44

Boristène et qui sont les plus puissants et les plus estimés de cette nation, se sont soulevés contre les Moscovites et se sont joints au Roy de Suède, si cela est, le Czar aura plus besoin du secours polonais qu'il ne sera en état de leur en donner. La plupart des confédérés qui n'ignore pas l'état des affaires en Moscovie et qui ne voient que des espérances fort incertaines du côté de l'Allemagne, songent à se réconcilier avec le Roy de Pologne.....

Puis, le 29 juin 1709, de Vignavy, près Patovica :

SIRE,

..... J'ai l'honneur d'envoyer à V. M. la copie d'une lettre du général Allart au Palatin de Beltz, que Madame la Palatine de Beltz m'a envoyée. Il est arrivé auprès du Roy de Pologne un courrier de l'armée du Roy de Suède qui n'a point apporté de lettre ayant été obligé de les jeter en chemin. Il est parti le 21 juin. Il rapporte qu'à la vérité le Roy de Suède est embarassé entre des rivières, comme le dit le général Allart, mais il assure qu'il a une subsistance très abondante, que son armée est en bon état et nombreuse encore, à ce qu'il a entendu dire aux principaux officiers, de vingt-cinq mille combattants sans compter les malades et les estropiés par le froid, il dit que le Roy de Suède était encore occupé au siège de Poltawa qu'il avait déjà emporté le Château de cette place, où il avait passé au fil de l'épée dix-neuf cents hommes qui y étaient en garnison, qu'il y en avait sept à huit mille dans la ville, mais que les travaux étaient si avancés que le Roy de Suede pensait pouvoir s'en rendre maître un jour ou deux après son départ. Il assure que Mazeppa a sept à huit mille Cosaques de bonnes troupes, qu'il y a outre cela un corps de douze mille Zaporogiens et que quatre mille Tartares étaient sortis de leur pays pour venir joindre le Roy de Suède mais qu'ils ne l'avaient pas pu faire encore à cause de la difficulté du passage des rivières, qu'il n'était pas possible de traverser ni à la nage ni autrement avant le mois de juillet.....

Le 19 août 1708, c'est M. Beluze, l'agent français en Pologne, qui écrit au marquis de Torcy [1] :

MONSEIGNEUR,

Je me suis éloigné de Varsovie pour éviter le danger de la contagion et tout scrupule pour mes lettres. Je me trouve à quatorze lieues

[1] Jean-Casimir Beluze. Aff. étr. Suède, vol. 119, p. 80.

de la ville sur la Vistule, à sept lieues de Lublin dans une terre de Monsieur le Prince Zamoyski, fils aîné du grand général dernier mort, qui est sur le point de retourner en France.

L'on fait courir le bruit de la marche du général de Lewengaupt en Volhinie et l'on veut croire que c'est pour combattre les Cosaques commandés par Monsieur Mazeppa. L'on me mande de Camienice que tout était tranquille et que les avis de l'Ukraine assuraient que ce général s'était mis en marche pour retourner dans son pays par Kiowie; comme les opinions sont toujours différentes, il se trouve des gens qui se persuadent qu'il y a quelque intelligence entre les cosaques, leur général et les Suédois. Je sais de science certaine, Monseigneur, que ces peuples préféreraient la domination des Polonais à celle de Moscowie pour peu de liberté que les premiers voulussent leur accorder.

La Reine Louise-Marie avait fait proposer ci-devant à la République d'établir l'Ukraine Polonaise sur le pied d'une quasi-partie du Royaume, c'est-à-dire qu'étant partagée en Grande et Petite Pologne, et le Duché de Lithuanie, l'Ukraine serait aussi une pareille partie, moyennant qu'on y annoblirait les principaux cosaques, et y établirait des dignités de Sénateur des Starosties et des charges de Province qui fussent distribuées aux Cosaques : mais la noblesse et les Seigneurs qui y avaient de grands biens ne voulurent pas donner leur consentement à la proposition qui aurait pu épargner une longue guerre, beaucoup de sang et de désolation.

Mais, dès le mois suivant, la situation avait changé. Voici la dépêche du 29 avril[1] :

..... Il se répand un bruit, sans beaucoup de certitude, que le Roy de Suède se rapproche de Kiow avec son armée à dessein de soumettre aux ordres du général Mazepa tous les cosaques avant de continuer son entreprise contre le Grand-Duc de Moscowie.....

8 juin 1709.

..... Les nouvelles que nous avons ici de l'armée du Roy de Suède en Ukraine ne sont que des circonstances ramassées de plusieurs lettres particulières que le dernier courrier a apportées. Il paroist par tout ce que j'ai pu apprendre, que les troupes suédoises ont souffert une diminuation considérable et que l'assistance des cosaques

[1] Suède, vol. 121.

et Tartares est maintenant regardée comme un moyen principal de les soutenir dans ce pays là.....

Mais, dès le 22 juin, une lettre adressée au ministre des Affaires étrangères laissait percer quelques doutes :

..... Nous ne recevons ici des nouvelles de l'armée du Roy de Suède que par des passagers, et par des avis toujours également incertains, tous néanmoins disent que les forces du Roy de Suède en Ukraine, quoique diminuées, sont encore en assez bon état, que ce Prince ayant des vivres et des fourrages en abondance, manque cependant des choses que le pays ne produit point; que son intention est d'y séjourner jusqu'à ce que le Roy de Pologne soit arrivé pour contenir, par sa présence et par les troupes qui le suivent, les Cosaques dans l'obéissance qu'ils tiennent de jurer en son nom, que Mazzepa avec une troupe considérable de Cosaques et un détachement de Suédois doit passer le Boristhène pour venir au devant du Roy de Pologne.....

Puis, le 12 juillet :

MONSEIGNEUR,

Vous êtes informé des diverses nouvelles qui se publient dans ce pays-ci touchant les affaires du Roy de Suède en Ukraine, qui paraissent fort partiales de part et d'autre; ce qu'il y a de plus vraisemblable est que le Roy de Suède fait le siège de Pultawa, sur quoi l'on prétend que ce Prince a dessein de détruire tous les lieux fermés où les Moscovites tenaient garnison et délivrer les cosaques et Tartares de la crainte de leur donner en même temps plus de liberté à exécuter les promesses qu'ils lui ont faites de désoler la Moscovie par leurs courses; il espère aussi qu'à leur exemple tous les peuples voisins, particulièrement ceux d'Astrakan se révolteront contre le Czar.

Et le 22 août 1709 :

..... J'apprends aussi de l'armée des confédérez en Pologne que le Roy de Suède avec une très petite suite est arrivé à Bender, autrement Tukin sur le Niester, et que le général Mazzepa est avec lui, ce qui fait juger que ce Prince ne tardera pas à regagner la Pologne, à moins que sa blessure ne le retienne. Mazzepa a des amis dans le pays et ne manquera pas de rendre au Roy de Suède tous les services qui dépendront de lui, ayant pris le parti de le suivre.

Enfin, le 14 août 1709, de Léopol :

..... Il est arrivé deux députés du Grand Seigneur auprès du Czar, qui lui avaient ramené Mazzepa avec Venerdaski son neveu et Orlik, grand juge des Cosaques, et trois cents cosaques; que les trois premiers auraient été mis dans une étroite prison et que les trois cents cosaques auraient souffert une mort très cruelle; qu'on aurait pris tous les papiers de Mazzepa, par lesquels on avait commencé de découvrir les correspondances qu'il entretenait avec les Polonais, et qu'on avait trouvé que quelques Dames y étaient mêlées. Je ne doute pas qu'il n'ait voulu parler principalement de Madame la Palatine de Beltz laquelle a toujours cru pouvoir s'entretenir avec les deux partis, donnant souvent des avis à l'un au préjudice de l'autre dans le même temps qu'elle marquait à celui-ci les moyens de s'en garantir...

A cette date était déjà survenue la grande défaite qui termina la fortune de Charles XII. Son armée avait été singulièrement réduite par les maladies et, mal nourrie, ne pouvait plus supporter un froid exceptionnellement rigoureux. Il n'en voulut pas moins, avec les contingents de Mazeppa, assiéger Pultava; mais le Czar, amenant des forces supérieures, vint l'obliger à accepter la bataille dans laquelle il fut battu, blessé et faillit être pris, ainsi que son allié. C'était le 8 juillet 1709. Charles XII put se réfugier à Bender en Bessarabie et de là près des Turcs, tandis que Mazeppa mourait près de lui, d'une simple maladie, transformée par la légende.

M. Beluze, qui avait été gentilhomme de la Chambre du roi de Pologne, écrivait le 30 septembre 1709, à Paris[1] :

Nous n'avons pas grandes nouvelles à vous faire savoir d'ici. Le Hospodar de Valachie m'a mandé qne le Roy de Suède est encore à Bender et que feu Mazeppa n'a pas esté mené à Jassy, mais enterré à Bender. Il m'est venu avis des environs de l'Ukraine que les régiments cosaques qui étaient en marche pour venir encore en Pologne sont retournés vers le Nieper sur le bruit que les Tartares et les Cosaques Zaporoges font de grands désordres dans le voisinage de Czerryn.

[1] Suède, vol. 120.

Et, de Léopol, ou Lemberg, en Galicie, le 6 décembre 1709 :

Nous avons eu avis de Valachie que le Hospodar de cette principauté a été dépossédé, conduit à Constantinople, et qu'il devait venir à Jassy, suivant l'opinion de quelques personnes, un Bassa, pour y hiverner avec le Roy de Suède. Les apparences donnent lieu de croire que cela sera ainsi. Les principaux Sgrs de Valachie allarmés de cette nouvelle se sont absentés. Les chefs des cosaques sont allés à Bender pour y faire l'élection d'un nouveau général à la place de Mazeppa. On dit, sous main, que les Tartares doivent entrer dans l'Ukraine, mais comme on ne peut pas encore assurer cette nouvelle, il est bon d'en attendre la confirmation.

Le 22 novembre, il avait dit :

Les dernières nouvelles de Bender marquent qu'on y disait que Le Seraskier avait envoyé demander au commandant des troupes du Czar, qui sont de ce côté-là, les Suédois qui avaient été enlevés par les troupes près de Czernikovice en Valaquie ; on y disait aussi que le Grand Seigneur faisait faire une couronne de grand prix pour en faire présent au Roy de Suède. Le général Mazeppa s'est réuni à l'église avant de mourir, il a été enterré à Jassy, où il a laissé de quoi faire bâtir une église grecque. Les Tartares n'ont point fait d'irruption dans l'Ukraine et les bruits qui s'étaient répandus sur ce sujet se sont trouvés faux.

Ainsi finit cette campagne de Charles XII qui avait commencé si brillamment. Son alliance avec les Turcs ne produisit aucun résultat ; et il dut prendre la dangereuse résolution de retourner en Suède, traversant comme un fugitif cette Ukraine où le parti de Mazeppa n'existait plus. Le reste est trop connu pour qu'il soit utile de le mentionner.

COMPTES RENDUS

Un grand Espagnol apôtre du droit des peuples : Emilio Castelar, par M. E. Varagnac. Paris, Bloud et Gay, 1920, in-8°.

L'étude que M. Varagnac vient de consacrer à Emilio Castelar n'est pas seulement une émouvante biographie, c'est encore une grande leçon de politique internationale et de morale sociale. Le livre est en outre plein de souvenirs personnels sur trente années d'histoire contemporaine, l'auteur ayant beaucoup fréquenté Castelar et ses amis pendant les longs séjours qu'il fit en France.

Le grand patriote espagnol fut, comme l'on sait, tantôt témoin, tantôt acteur dans les nombreuses révolutions que subit la Péninsule depuis la chute de la reine Isabelle jusqu'a la régence d'une princesse qui ressemblait si peu à sa belle-mère.

Dans ce pays si profondément monarchique, on voit se succéder au gouvernement en peu d'années l'amiral Topete et les conspirateurs de septembre 1868, la royauté éphémère d'Amédée de Savoie, la République parlementaire de 1873, l'anarchie qui tua promptement la République, le coup d'État du 3 janvier 1874 et la restauration des Bourbons avec Alphonse XII.

Dans tous ces événements Castelar joua son rôle, qui fut souvent le premier. Son enthousiasme républicain, son éloquence entraînante, sa poésie naturelle, qui ne faisait pas tort à son bon sens, amenèrent dans son esprit d'étonnantes transformations qu'il avait la franchise très rare et d'expliquer et dont on peut suivre le développement dans ses nombreux écrits. Amoureux de toutes les libertés, même de celle de ses adversaires, il ne faisait pas plus tôt une révolution qu'il voulait l'arrêter au profit d'un pouvoir stable et raisonnable ; et il s'indignait d'être toujours dépassé ou désavoué par ses propres partisans.

Au plus dangereux moment de l'anarchie organisée par Pi y Margall au nom d'une impossible fédération, quand il n'y avait plus ni finances, ni armée, et que l'Espagne était divisée entre les émeutes des comités révolutionnaires et l'insurrection presque régulière des carlistes, on eut un instant recours à Castelar comme à un sauveur et on le nomma président de la République et dictateur.

Il lui fallut gouverner despotiquement contre tous ses principes, refaire en quelques mois une armée permanente dont il avait été toujours l'adversaire, rétablir l'ordre dans le pays, résoudre de graves difficultés diplomatiques avec les États-Unis, et en même temps dompter tous les jours les Cortès par son éloquence. Sa chute était fatale ; et le coup d'État du général Pavia sauva l'Espagne de la ruine.

En même temps, le rôle actif de Castelar était fini. Les vingt années qu'il vécut encore ne furent employées qu'à donner à ses compatriotes et à ses

amis des conseils qui ne furent pas souvent suivis. Et cependant, son expérience, ses longues observations lui avaient donné des vues véritablement prophétiques. C'est ainsi qu'en 1888 dans son discours d'adieu aux Cortès, où il était resté simple député, il exprimait avec émotion toutes ses inquiétudes, pour l'avenir de l'Europe, sur la transformation de l'Allemagne en une puissance de guerre et de proie. Il se disait obsédé par la vision d'une mêlée de peuples où couleraient des ruisseaux de sang. L'augmentation de l'armée exigée par Bismarck sans raison plausible lui semblait une incessante menace pour le commerce, l'industrie, pour l'honnête et fécond labeur. « Aveugle, s'écriait-il, qui ne verrait pas le ciel sillonné de tous ces éclairs qui annoncent l'orage prochain. » Et faisant un retour sur la France, il ajoutait : « Pour que le monde ait la paix, il faut entre l'Allemagne et la France la réconciliation. Comment peut-elle s'accomplir? Que l'Allemagne cède à la France ce qu'elle n'a pas encore conquis, Metz et Strasbourg.

« Une alliance entre la Russie et la France, alliance incompréhensible, se dessine à l'horizon en vue de faire obstacle à l'Allemagne. Il appartient à l'opinion de déclarer le désarmement général et la réconciliation en Europe. L'Angleterre n'a pas dit son dernier mot; l'Amérique n'a pas dit son dernier mot. Le concert des intelligences peut peser d'un poids immense. »

Ces déclarations eurent un grand retentissement. En France deux députés patriotes, d'opinions bien opposées, M. Jules Ferry et l'évêque d'Angers, Mgr Freppel, écrivirent spontanément à Castelar pour le remercier au nom des enfants de l'Alsace-Lorraine. Et l'on s'en est souvenu après sa mort, quand on a donné son nom à une rue de Paris.

Au reste, il avait été l'ami non seulement de Thiers, de Léon Say, de Jules Simon, de Dufaure, mais aussi de Victor Hugo, de Gambetta, de Spuller, de Challemel-Lacour, et il répétait souvent à ces derniers que le « grand danger pour les démocraties c'est l'impatience »; ce qui, dans sa pensée, voulait dire l'injustice et la violence. Rien d'étonnant si dans un entretien avec Léon XIII il s'était trouvé d'accord avec le grand pape qui avait si bien compris son temps.

Le portrait qu'a tracé M. Varagnac n'est pas un panégyrique inconscient; il appuye ses appréciations sur de nombreux extraits des écrits de Castelar; s'il apprécie sa bonne foi, il condamne parfois sa conduite. Mais il a pris de son héros les allures enthousiastes et poétiques, et c'est pour le lecteur un charme et un attrait de plus.

B. P.

La Marche de la guerre, par Jacques Bardoux. Paris, librairie Alcan, 1919, in-8°.

On dit souvent qu'il est très facile d'avoir raison après l'événement. Le volume de M. J. Bardoux date de 1913; et, s'il a été publié quatre années après avoir été écrit, il a été composé et professé à *l'Ecole des Sciences politiques* bien avant la guerre. Son grand mérite est donc d'avoir prévu les faits et annoncé leurs conséquences.

Ce qui effrayait à bon droit l'écrivain très averti de la politique anglaise,

française et russe, c'était l'indécision de l'alliance des trois puissances, leur manque de préparation, le peu de crainte qu'elles inspiraient à l'Allemagne, dont les aspirations et les plans de conquête étaient connus de tout le monde, mais que ses dirigeants n'auraient jamais osé réaliser s'ils n'avaient spéculé sur l'imprévoyance de leurs adversaires. « Tous ceux qui ont refusé de croire au péril pangermanique, dit M. Bardoux, sont les auteurs responsables de la guerre au même titre que Guillaume II. L'invasion des Huns n'a été possible que parce qu'elle a été précédée par l'invasion des Chimères ».

La conclusion est dure pour les gouvernants de France et d'Angleterre : elle semble juste, si on la rapproche des fautes commises pendant les deux premières années de la guerre, fautes diplomatiques surtout, que M. Gauvain a si clairement exposées dans sa série d'études. Mais les leçons de l'histoire sont rarement profitables ; et il restera seulement de l'exposé de M. Bardoux un travail très documenté et très clairement présenté qui deviendra classique pour les jeunes générations intelligentes, tel que l'a été autrefois le bel ouvrage de M. Albert Sorel, auquel l'auteur a succédé comme professeur à cette école qui aurait dû devenir la pépinière des diplomates, si l'on avait eu un peu plus le culte de la compétence.

L'Europe au jour le jour, t. VIII. *La Guerre européenne (février-novembre 1915)*. Ed. Bossard, Paris, 1920, in-8°.

Le nouveau volume de M. Gauvain sera certainement un des plus intéressants de son grand recueil. Il est plein de critiques rétrospectives d'autant plus frappantes qu'elles ont été écrites dans des moments difficiles et que les conséquences des fautes signalées alors se déroulent encore aujourd'hui. Les gouvernements alliés mettaient une singulière obstination à ne rien voir ; et en reproduisant la partie des articles censurés, il est difficile de nier que les ministres dirigeants n'aient pas été avertis à temps. Mais ils vivaient d'illusions et d'idées préconçues.

Les deux points particulièrement mis en lumière sont l'intervention de l'Italie et la trahison bulgare. La déclaration de guerre à l'Autriche seule, aussi bien que des prétentions territoriales inacceptables, annihila en quelque sorte une action militaire mollement menée, qui ne pouvait effrayer en rien l'Allemagne et qui ne l'empêcha pas de continuer ses négociations avec les Turcs et avec Ferdinand de Bulgarie jusqu'au moment où le signal fut donné d'écraser les Serbes. La veille encore les puissances alliées, — ce que M Gauvain appelle le trio Grey-Sazonof-Delcassé, — croyaient à la loyauté de la Bulgarie qui ne pouvait mobiliser que contre nos ennemis De là, la trahison du roi de Grèce et les échecs de la Triple Entente aux Dardanelles.

On trouvera les détails de ces tristes affaires exposés *au jour le jour* avec une connaissance de l'Europe, qui aurait pu être utilisée, et qui ne servira maintenant qu'à fournir des documents à l'histoire.

D'une guerre à l'autre. *Essai sur la politique extérieure de la Troisième République (1891-1914)*, par CHRISTIAN SCHEFER. Paris, librairie Félix Alcan, 1920, in-8°.

L'histoire contemporaine est celle que nous connaissons le moins. C'est aussi la plus utile et la plus difficile à enseigner. Les documents ne sont pas encore à la disposition des travailleurs et les témoins ont souvent intérêt à ne pas tout dire. L'opinion publique n'était pas d'ordinaire consultée sous les monarchies; elle ne l'est pas toujours à temps en République. Heureusement qu'il y a en France des traditions qui ne changent pas et se perpétuent sous les divers régimes politiques. Les Affaires étrangères sont parfois mal dirigées; elles ne s'écartent pas beaucoup du but à atteindre.

M. Christian Schefer, qui professe à l'École des Sciences politiques depuis quelques années, où il a succédé aux Sorel et aux Vandal, a suivi de près pendant plus de trente ans les événements extérieurs; et il les explique à ses élèves, appréciant avec beaucoup d'impartialité la politique et ceux qui l'ont faite. Il n'épargne pas les reproches qu'il croit mérités; mais il constate en même temps les louables efforts tentés depuis la guerre de 1870 pour le bien de la France.

Il fallait reprendre une place en Europe, refaire des alliances, chercher des compensations dans l'accroissement de notre domaine colonial, éviter les conflits et affirmer nos idées pacifiques. Telle a été notre histoire d'une guerre à l'autre. L'auteur la résume en quatre périodes : l'effacement jusqu'à 1879; le relèvement jusqu'à 1892; l'équilibre caractérisé par l'alliance russe à laquelle vient s'ajouter l'alliance anglaise, qui nous ont permis de résister à la quatrième période justement nommée : l'agression.

Et après cette démonstration, l'auteur peut conclure que si « à l'heure du danger suprême la France trouva des secours précieux, ce n'est pas le hasard seul qu'il faut bénir. » L'histoire extérieure de la Troisième République révèle des desseins bien arrêtés que des chefs peu nombreux poursuivent obstinément, un enchaînement de péripeties qui se groupent d'elles-mêmes, bref des traits qu'on estime habituellement n'avoir caractérisé que les diplomaties d'autrefois. Il est possible que des critiques sévères trouvent que les observations de M. Schefer sont empreintes de trop d'optimisme. L'avenir le dira, mais on ne saurait lui reprocher de dénigrer son temps vis-à-vis des jeunes générations et de leur enlever l'espoir, qui est après tout le grand mobile des efforts humains les plus efficaces.

G. BAGUENAULT DE PUCHESSE.

L'Année des diplomates (1919), par RENÉ MOULIN. Librairie Félix Alcan, 1920, in-12.

M. René Moulin est très au courant de toutes les négociations qui se sont succédé depuis l'armistice et la fin de la guerre; mais il est peu favorable aux diplomates. Avec un courage et une probité, du reste faciles, il critique assez âprement l'œuvre des représentants officiels de la France qui, selon lui, après avoir cédé aux fallacieuses promesses des États-Unis et de

l'Angleterre, ont laissé violer les clauses du traité et montré une faiblesse dont les Allemands ont su profiter. Rien n'est perdu encore, mais il faudrait que notre diplomatie sût s'adapter aux circonstances et pratiquer, avec des méthodes nouvelles et souples, une politique de réalisation : qu'elle ne se contente pas, en un mot, d'assister aux événements sans se préoccuper de les diriger.

C'est dans cet esprit qu'il a traité successivement de la seconde paix de Versailles, de l'Autriche, de la Bulgarie, du bolchevisme. Ces chapitres sont la reproduction de chroniques publiées dans *la Revue hebdomadaire*, à divers intervalles. Nous comprenons l'utilité de la réimpression dans un volume de ces études, qui sont des documents intéressants à consulter, auxquels M. Moulin n'a voulu changer « ni une ligne, ni un mot », mais il aurait fallu alors ne point omettre la date à laquelle ils ont été écrits et qui est nécessaire pour fixer leur véritable valeur.

Le style en est alerte, et les informations sont d'ordinaire exactes et d'autant plus discrètes que les hommes politiques responsables n'y sont que très rarement nommés.

L'Italie sous le ministère Orlando (1917-1919), par Louis Hautecœur. Un volume in-8° de 276 pages. Paris, éditions Bossard, 1919.

Il ne faut pas chercher dans cet ouvrage, bien que son titre y invite, une histoire complète du ministère Orlando qu'il serait prématuré d'entreprendre avant quelque temps. L'auteur, ancien membre de l'École française de Rome, a puisé aux sources d'information qu'il a cherchées principalement dans les journaux italiens et a voulu tracer un tableau aussi clair que possible de l'état moral de l'Italie durant ce ministère.

La crise intérieure et militaire d'octobre 1917 en Italie au moment de Caporetto a eu sur l'esprit public de ce pays une influence que les écrivains de la péninsule ont dû reconnaître.

Elle a démontré en effet que la guerre, dont l'opportunité se discutait âprement depuis deux ans entre neutralistes et interventionnistes, s'imposait à présent comme une nécessité et qu'avant tout il fallait repousser l'ennemi, mais, par la suite, la victoire de Vittorio-Veneto apparut comme une revanche sur la gloire des Alliés. C'est l'erreur, nous dirions plutôt l'aberration dans laquelle est tombée la presse italienne.

L'ouvrage de M. Hautecœur avait pour objet, quand il parut l'an dernier, de la dissiper et de rétablir entre la France et l'Italie les rapports amicaux qui s'imposent aux deux nations. Issues de la civilisation romaine et constituant la latinité, il semble qu'une sorte de pacte de famille doive dominer leurs relations.

A. P.

Ma Mission au Japon (1907-1914), par A. Gérard, ambassadeur de France. Un volume in-8° de III-412 pages. Paris, 1919, chez Plon-Nourrit, éditeurs.

L'auteur, en publiant récemment le récit de sa mission en Chine, nous laissait prévoir qu'il lui donnerait une suite dans la relation de son ambas-

sade au pays du Soleil-Levant. Le présent ouvrage réalise sans retard cette promesse. M. Gérard, depuis son retour de Chine, était ministre de France à Bruxelles, lorsqu'en 1906 les puissances européennes, après la paix de Portsmouth, ayant décidé d'élever leurs légations à Tokio au rang d'ambassades, il fut désigné pour y représenter la France en qualité d'ambassadeur. Les connaissances des choses et des hommes de l'Extrême-Orient qu'il avait amassées dans sa mission de Chine et le rôle important qu'il y avait rempli ne furent pas étrangers à cette promotion. C'est dans la première année de sa mission, qui se prolongea jusqu'à la fin de 1913, que furent conclus les accords entre le Japon, la France et la Russie, puis ceux entre l'Angleterre et la Russie.

Le Japon, depuis ses guerres victorieuses, avait pris en Extrême-Orient une prépondérance qui, dès le commencement de la Grande Guerre, s'imposa à l'Allemagne au profit de la Triple-Entente, et ici l'on ne saurait trop admirer l'esprit politique et la modération d'un État, nouveau venu à la civilisation moderne, qui sut n'user de son triomphe inattendu sur le colosse russe que pour se faire admettre au rang des grandes puissances.

Le livre de M. A. Gérard entre dans les détails les plus précis sur la politique intérieure du Japon dont il trace une véritable histoire pour les années 1906 à 1914. Il note « la précieuse affinité de sympathies intellectuelles et morales qui assurent aux relations franco-japonaises un durable et fécond avenir ». Il a observé aussi et c'est à retenir que « si le Japon admet la puissance intellectuelle et matérielle de l'Occident et s'y adapte en ce qui est nécessaire à son évolution, il garde la conviction que la conception et la pratique de l'Orient, en tout ce qui touche la vie intérieure, la morale, la recherche et la possession du bonheur sont supérieures à celles de l'Occident ».

C'est au cours de son ambassade à Tokio que survint le grand événement de la Révolution chinoise en 1911, et l'année suivante la mort de l'empereur Mutsu-Hito dont l'avènement en 1868 avait donné le branle aux réformes qui tranformèrent rapidement un pays jusqu'alors inaccessible aux étrangers en un État constitué suivant les méthodes modernes d'Europe. Ses funérailles célébrées avec une pompe extraordinaire, en présence des représentants que toutes les grandes puissances y avaient spécialement députes, furent une manifestation mondiale à la mémoire du souverain défunt et une éclatante reconnaissance de l'ascendant pris par son pays dans l'univers sous son règne.

M. Gérard rentré en France, sa mission ayant pris fin, a continué à suivre les événements d'Extrême-Orient et a joint à l'objet principal de son livre une relation succincte des faits qui se produisirent au Japon depuis la fin de 1913 jusqu'au traité de Versailles de 1919.

A. Pommier.

La Belle-fille de Louis XIV, par Émile Collas. Paris, Emile-Paul. 1920, in-8° de VII-318 pages.

C'est un mariage tout politique que le Grand Roi voulut faire faire à son fils unique, connu sous le nom du « Grand Dauphin ». La diplomatie y joua

un grand rôle, le jeune prince se laissant faire, comme dans toutes les circonstances de sa vie.

Il y avait à Munich une princesse électorale, fille de Ferdinand-Marie, duc de Bavière, et d'Adélaïde de Savoie. Cette Cour était un peu dans la dépendance de l'Autriche : il fallait la rattacher à la France, en lui offrant la main de l'héritier du trône; et, comme elle avait un frère, on pouvait lui donner la fille du duc d'Orléans, Mlle de Valois. L'envoyé extraordinaire chargé en 1679 de la négociation n'était autre que le président Colbert de Croissy, frère du grand Colbert, qui avait déjà négocié les traités d'Aix la-Chapelle et de Nimègue. Les qualités de la princesse semblaient l'accessoire. Cependant le roi demandait qu'on lui envoyât d'elle des portraits; et en choisissant ceux qui paraissaient les plus flatteurs, on faisait remarquer qu'elle présentait « le bout du nez un peu trop gros et le menton un peu trop court ».

Telle qu'elle était, elle plut à l'entourage et au Dauphin et fut d'autant mieux reçue en France qu'elle s'appliqua à plaire au roi et à favoriser ses desseins. Elle ne se mit pourtant pas au niveau de la galanterie, des fêtes perpétuelles et du luxe d'apparat qui régnait alors et qui, avec la chasse à courre, était la principale occupation du Dauphin. Très réservée, peu coquette, bonne chrétienne, attachée à ses devoirs, elle eut sa santé débile constamment ébranlée par des grossesses plus ou moins heureuses, et ne vécut guère que dix ans, laissant pour enfants le duc de Bourgogne et le duc d'Anjou.

C'est son histoire que, sous le titre de « la Belle-fille de Louis XIV », a voulu écrire, avec tous les détails rapportés dans les mémoires du temps, M. Émile Collas, dans un beau volume, élégamment imprimé, ce qui est aujourd'hui aussi rare que méritoire. La correspondance de la duchesse d'Orléans, de Mme de Sévigné, de Bussy-Rabutin et de Mme de Maintenon, aussi bien que les dépêches tirées des Archives des Affaires étrangères, pouvaient fournir une vaste documentation, que l'auteur a utilisée de façon à rendre son récit, sinon nouveau, — la Cour de Louis XIV est à présent bien connue, — du moins d'une lecture très agréable.

G. Baguenault de Puchesse.

Le Grand Condé et le duc d'Enghien. Lettres inédites à Marie-Louise de Gonzague, reine de Pologne, sur la cour de Louis XIV (1660-1667), publiées par Émile Magne. Paris, Émile-Paul, 1920, in-8°.

C'est presque un volume de documents diplomatiques que le recueil de correspondances privées que M. Émile Magne a tiré des riches archives de Chantilly. Nul ne pouvait les mieux mettre en valeur que l'auteur de tant de publications sur la première moitié du dix-septième siècle : *Madame de Villedieu, Madame de la Suze, Madame de Châtillon, Voiture et l'hotel de Rambouillet*. Marie-Louise de Gonzague, qui avait passé toute sa jeunesse à Paris et à Nevers, liée intimement avec toute la société du temps, rapprochée encore des Condés par sa haine de Mazarin, parvenue enfin à force d'intrigues au trône de Pologne, auquel avait prétendu un instant le duc d'Enghien avec son appui, était bien faite pour devenir, au centre de l'Eu-

rope, le refuge de toutes les petites nouvelles venues de France, où elle avait conservé tant de liens étroits. On peut regretter que beaucoup des lettres qu'elle recevait aient été perdues. Celles qui restent n'en sont que plus précieuses quand elles sont signées du vainqueur de Lens et de son fils.

Elles embrassent les sept premières années du règne personnel de Louis XIV, notant non seulement la chronique de la cour, mais les grandes séances du Parlement, les procès célèbres, comme celui du surintendant Fouquet; la vie privée du roi, avec les divertissements du Louvre et les solennités de Versailles, la faveur de Molière, aussi bien que les succès de Mlle de La Vallière ou de Mlle de La Mothe, les pâles figures d'Anne d'Autriche ou de Marie-Thérèse, puis les exploits des intrigants comme Guiche, Vardes, Marsillac ou le chevalier de Lorraine, et aussi les affaires internationales : le différend de la France avec la Papauté, l'entreprise de Candie, la guerre hollandaise et la guerre de Dévolution. C'est plus qu'il ne faut pour piquer la curiosité, surtout quand chaque lettre est accompagnée de notes discrètes sur les personnages dont elles parlent.

Histoire de la Gaule, par M. C. Jullian, membre de l'Institut. Tomes V et VI. *La Civilisation gallo-romaine*. Paris, 1920, 2 vol. gr. in-8° (Hachette).

On sait le succès obtenu par le grand ouvrage de M. Jullian sur les origines de la France moderne. L'épigraphie et l'archéologie lui ont permis de renouveler un vieux sujet; et il a mis toute sa science et toute sa conscience à restituer l'état moral et matériel de la Gaule sous la domination romaine. Selon lui, cette domination fut au fond bienfaisante; car elle ne ressembla en rien à un despotisme violent ou même bureaucratique, comme nos civilisations modernes en ont donné tant d'exemples. Une fois la conquête de César assurée, les Romains s'appliquèrent à faire jouir les peuples de la fameuse paix romaine, c'est-à-dire à organiser l'administration du pays à l'aide des habitants eux-mêmes, à fonder des municipes autour desquels se groupaient les centres qui furent depuis nos provinces, à créer des routes, à développer le commerce et l'industrie. Surtout, ils préservaient la Gaule contre l'invasion des barbares germains et autres, qu'il fallut longtemps combattre.

Auguste, à peine empereur, établit sa légion sur le Rhin que Sénèque qualifiait de barrière nécessaire : *Rhenus Germanos, avidam gentem belli, repellens*. « Le pays de Trèves, avec sa capitale armée, son palais impérial, ses villas et ses bourgs entremêlés, ses équipes d'agriculteurs, son va-et-vient de soldats, ses marchands qui essaiment vers toute la Gaule, apparaît comme l'image de l'Empire » C'est le Palatinat et l'Alsace. Plus tard, Claude, né à Lyon, fait de cette ville un autre centre aussi latin que gaulois, et se rejoignant dans le Midi à la Narbonnaise. Trois siècles après, les invasions de Goths et d'Alamans ayant accumulé des ruines analogues à celles dont nous venons d'être les tristes témoins, l'empereur Aurélien s'appliqua à fortifier les villes de l'intérieur, comme Orléans et Dijon. De tous ces bienfaits les populations, qu'aucun lien national, qu'aucune langue natale ne réunissait, ne pouvaient manquer d'être reconnaissantes. Elles adoptèrent peu à peu la religion, les mœurs, la législation de Rome. Ce qui facilita encore cette fusion des peuples, c'est que les Gaulois prenaient

volontiers du service dans les légions romaines, qui défendaient leurs frontières, et que, revenant dans leurs foyers, ils y apportaient ce langage latin populaire qui est pour une bonne part l'origine de notre langue

M Jullian ne s'est pas borné à l'exposé complet de l'histoire politique et administrative de la Gaule, il a voulu encore décrire les différentes régions et cités, qu'il fait toutes aboutir à la métropole, Lyon. C'est un tableau singulièrement intéressant, qui peut être utile aux diplomates comme aux historiens et que l'auteur a animé de son souffle patriotique.

Le Ministère de Talleyrand en 1814, par M Dupuis, professeur à l'Ecole des Sciences politiques, t. II, Paris, Plon, 1920, in-8° de 372 pages. Prix : 15 francs.

Le second volume de l'histoire du rôle de Talleyrand comme ministre des Affaires étrangères de Louis XVIII vient de paraître sous les auspices de la *Société d'Histoire diplomatique* qui l'offre comme le premier à ses sociétaires, près desquels il aura le même succès. Les circonstances présentes en font une œuvre presque d'actualité. Nous assistons aux divisions des alliés contre Napoléon, dont les intérêts sont différents et qui se trouvent en présence d'une Europe à refaire, avec quelque défiance contre la France vaincue et le grand vainqueur de la coalition, l'empereur de Russie. L'habileté de Talleyrand, très secondé par le roi, éclate dans les très remarquables instructions des plénipotentiaires français au Congrès de Vienne. Rédigées par M. de la Bernardière, elles sont résumées et commentées par M. Dupuy, qui fait observer que, « s'appuyant sur le droit public et sur la raison, elles mettent en relief la hauteur de vue avec laquelle, rejetant l'appât de profits misérables, la politique française cherche son avantage dans l'utilité commune et trouve sa grandeur à ne réclamer pour elle-même que l'application aux autres des règles de modération qu'elle devait subir et qu'elle a su accepter ». C'est ce qui prépara les succès du Congrès de Vienne, à l'ouverture duquel l'auteur nous fait assister. C'est ce qu'il appelle assez heureusement « le paradoxe de l'autorité de Talleyrand, défenseur des principes ». L'œuvre de M. Dupuy est ainsi complète et son intérêt s'accroît jusqu'à la fin.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

(OCTOBRE 1920)

MM. les Membres de la Société sont priés de vouloir bien faire connaître leurs changements d'adresse à M. Jean de Boislisle, trésorier de la Société, 1, avenue de Tourville.

Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des sociétaires qui ont racheté leur cotisation annuelle.

La mention *M. d'H.*, signifie *Membre d'Honneur*.

MM.

ADAM (Léon), conseiller à la Cour de Douai (Nord).

ADATEI (Le docteur M.), ministre plénipotentiaire du Japon à Mexico.

ABUL FAZL, Reader at the High Court, a Commissionner for the State of Illinvis, Kapurthala, India.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE BELGIQUE *(Bibliothèque du ministère des)*, 5, rue de Louvain, Bruxelles.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE COSTA-RICA *(Ministère des)*, San José de Costa Rica.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE FRANCE *(Bibliothèque des Archives du ministère des)*, 130, rue de l'Université, Paris.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES D'ITALIE *(Ministère des)*, Rome.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE SERBIE *(Ministère des)*, Belgrade.

ALLIZÉ, ambassadeur de France en Suisse, 130, rue Saint-Honoré, Paris.

ALOÏSI (baron), ministre d'Italie, à Copenhague.

AMBOIX DE LARBONT (général D'), 11, avenue Hoche, Paris.

AMSTERDAM *(Bibliothèque de l'Université d')*, Pays-Bas.

ANTHOUARD (baron D'), ministre plénipotentiaire, 121 *bis*, rue de la Pompe, Paris.

AUBERT DE LA RÜE (Hippolyte), archiviste-paléographe, 7, rue du Colonel-Moll, Paris.

* AUBRY-VITET (Eugène), 69, rue de Varenne, Paris.

AULNEAU (J.), avocat à la Cour d'appel, 128, rue de l'Université, Paris.

AUZOUX, avocat à la Cour d'appel, 26, avenue Bosquet, Paris.

AVRIL (baron Louis D'), ministre plénipotentiaire, 21, rue Casimir-Perier, Paris.

* AZAN (colonel Paul), 21, avenue de Suffren, Paris.

* BAGUENAULT DE PUCHESSE (comte), *directeur des publications*, correspondant de l'Institut, 24, rue de Surène, Paris.

BALLERO (Eugène), secrétaire d'ambassade honoraire, 51, rue de Miromesnil, Paris.

BALNY D'AVRICOURT (comte), ministre plénipotentiaire, 27, rue de la Faisanderie, Paris.

BAPST (Edmond), ambassadeur de France à Tokio, 5, avenue Montaigne, Paris.

BARANTE (baron DE), *vice-président de la Société*, 22, rue du Général-Foy, Paris.

* BARBEY (Frédéric), archiviste-paléographe, 20, rue de Tournon, Paris.

BARRAL-MONTFERRAT (marquis DE), château du Lassay, par Étréchy (Cher).

BARRÉ DE LANCY, 5, rue de Grenelle, Paris.

BAUDRILLART (Mgr), de l'Académie française, recteur de l'Université catholique, 74, rue de Vaugirard, Paris.

BELGES (S. M. le Roi des), Palais royal, Bruxelles (M. d'H.).

BELGIQUE (*Bibliothèque royale de*), Bruxelles.

BERCKHEIM (baron Théodore DE), ministre plénipotentiaire, 36, avenue Henri-Martin, Paris.

* BERNON (baron J.-A. DE), 3, rue des Saints-Pères, Paris.

BERTRAND (P.), bibliothécaire du ministère des Affaires étrangères, 51, boulevard Arago, Paris.

BESANÇON (*Bibliothèque de l'Université de*), Besançon, Doubs.

* BEZAGU (Louis), 61, cours d'Aquitaine, Bordeaux (Gironde).

BOCAGE (général C. R. DU), 48, rue Eduardo Coëlho, Lisbonne (Portugal).

BOISLISLE (Jean DE), *trésorier de la Société*, 1, avenue de Tourville, Paris.

BONAPARTE (prince Roland), de l'Institut, 10, avenue d'Iéna, Paris.

* BONIN-LONGARE (S. Exc. M. le comte), ambassadeur d'Italie, *vice-président de la Société*, 50, rue de Varenne, Paris.

BOPPE (M. Auguste), ministre de France à Pékin.

BORDEAUX (*Bibliothèque de l'Université de*).

BORGHGRAVE (baron DE), ministre plénipotentiaire, 25, rue de Berlin, Bruxelles (Belgique).

BOTTARO-COSTA (comte), ministre plénipotentiaire d'Italie à Rome.

BOULAY DE LA MEURTHE (comte), *membre du Conseil*, 7, rue de Villersexel, Paris.

BOURDEL (Joseph), 10, rue Garancière, Paris.

BOURGUET (Alfred), avocat, 9, rue du Val-de-Grâce, Paris.

BOUTIRON, ministre plénipotentiaire, 5, avenue George-V, Paris.

BOUTRY (Maurice), 36, rue du Colisée, Paris.

BREUIL (comte DU HAMEL DE), 22, rue du Regard, Paris.

BROGLIE (duc DE), 29, rue de Chateaubriand, Paris.

CAIX (vicomte Robert DE), 15, avenue de Tourville, Paris.

CAMBON (Jules), de l'Académie française, ambassadeur de France, *président de la Société*, 6, rue Dantzigny, Paris.

CAMBON (Paul), ambassadeur de France en Angleterre, Albert Gate House, Londres, S. W.

CARTIER DE MARCHIENNE (E. DE), ministre de Belgique à Pékin.
CASENAVE (Maurice), ministre plénipotentiaire, 85, avenue Malakoff, Paris.
CASTELLANE (marquis DE), 71, rue de Lille, Paris.
CASTELLANE (Mme la comtesse Jean DE), 61, rue de Babylone, Paris.
CERCLE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE, 7, rue Volney, Paris.
CERCLE *(Nouveau)*, ancien cercle agricole, boulevard Saint-Germain, 288, Paris.
CHAMBRUN (comte Charles DE), premier secrétaire d'ambassade, 71, avenue de Ségur, Paris.
CHARLES-ROUX (F.-J.), conseiller de l'ambassade de France à Rome, Palais Farnèse.
CHARVÉRIAT, 1, rue du Regard, Paris.
CHATEAUNEUF (Allard DE), premier secrétaire d'ambassade, 29, avenue Victor-Emmanuel-II, Paris.
CHAULIN (Mme la baronne), 3, avenue Montaigne, Paris.
CHAUMONT-QUITRY (marquis DE), 43, rue de Lille, Paris.
CLAUZEL (comte Bertrand), premier secrétaire d'ambassade, 21, rue Saint-Dominique, Paris.
CLÉMENT-SIMON (Louis-Frédéric), ministre plénipotentiaire, 193, rue de l'Université, Paris.
CLERCQ (comte Jules DE), ministre plénipotentiaire, 9, rue des Saints-Pères.
CLERMONT-FERRAND *(Bibliothèque municipale et universitaire de)*.
COLLOBRIANO (comte Louis DE), sénateur du royaume d'Italie, 3, via XX Settembre, Rome.
CONDÉ *(Bibliothèque du Musée)*, à Chantilly (Oise).
* CONTENSON (baron Ludovic DE), *secrétaire de la Société*, 78, rue Boissière, Paris.
CONTY (Alexandre), ambassadeur de France à Rio de Janeiro, 20, rue de Tournon, Paris.
COPENHAGUE *(Bibliothèque royale de)*.
CORNELL UNIVERSITY LIBRARY, Ithaca, New-York (États-Unis).
CORNUDET (vicomte), député de Seine-et-Oise, 115, avenue Henri-Martin, Paris.
COURCEL (Robert DE), secrétaire d'ambassade, 47, rue de Bellechasse, Paris.
CRESSON (William Penn), Graduate College, Princton University, Princton, New-Jersey, Etats-Unis.
CROZIER (Philippe), ambassadeur de France, *membre du Conseil*, 22, rue de Tocqueville, Paris.
CRUE DE STOUTZ (Francis DE), 15, cours des Bastions, Genève (Suisse).
CUNHA (S. Exc. Gastao DA), ambassadeur du Brésil, 75, rue Quentin-Bauchart, Paris.
* DECAZES (duc), 1, rue Auguste-Vacquerie, Paris.
DEDOUVRES (abbé), 27, rue de Brissac, Angers (Maine-et-Loire).
* DELAVAUD (Louis), ministre de France à Stockolm, *membre du Conseil*, 85, rue La Boétie, Paris.
DELCASSÉ, ambassadeur de France, 11, boulevard de Clichy, Paris.
DÉPUTÉS *(Chambre des)*, Palais-Bourbon, Paris.
DESCHANEL (Paul), ancien président de la République, Paris.
DESCOS (Léon), ministre plénipotentiaire, 22, rue Boissière, Paris.

Djuvara (T.-G.), ministre de Roumanie à Bruxelles, 209, avenue Louise (Belgique).
Doude van Troostwyk (W. J.), La Haye (Pays-Bas).
* Doulcet (Jean), ministre plénipotentiaire, 7, rue Saint-Dominique, Paris.
Dugas (Paul), 35, rue de la Faisanderie, Paris.
Dumaine (Alfred), ambassadeur de France, *membre du Conseil*, 5, rue du Regard, Paris.
* Dunant, (S. Exc. M. Alphonse) ministre de Suisse, *membre du Conseil*, 51, avenue Hoche, Paris.
Duras (Mme la duchesse de), 41, rue de Bellechasse, Paris.
Dupuis (Charles), 27, rue Saint-Guillaume, Paris.
* Durrieu (comte Paul), de l'Institut, *vice-président de la Société*, 74, avenue Malakoff, Paris.
Durrieu (baron), 10, rue Copernic, Paris.
Escoffier (Maurice), 1, rue Récamier, Paris.
Espagne (S. M. le Roi d'), Madrid *(M. d'H.)*.
Espeuille-Vicence (comte d'), 49, rue de Bellechasse, Paris.
États-Unis *(The Department of State's Library)*, 5, rue de Chaillot, Paris.
Eu (S. A. R. Mgr le comte d'), 7, boulevard de Boulogne, Boulogne-sur-Seine.
Fitzmaurice (lord Edmond), Leigh House, Bradford on Avon, Wilts (Angleterre).
* Florian (comte Xavier de), ministre plénipotentiaire, 8, rue Royale, Paris.
Foch (le maréchal), 138, rue de Grenelle, Paris *(M. d'H.)*.
Fontarce (René de), 3, rue Mollien, Paris.
Forbin (marquis de), 71, rue Monceau, Paris.
Frémy (comte), 11 *bis*, rue Casimir-Perier, Paris.
Gabriac (comte Alexandre de), 8, rue Tronchet, Paris.
* Gaiffier d'Hestroy (S. Exc. M. le baron de), ambassadeur de Belgique, *membre du Conseil*, 20, rue de Berry, Paris.
* Gallavresi (Giuseppe), 35, via Monforte, Milan (Italie).
Gallina (comte), 2, via Accademia delle Scienze, Turin (Italie).
* Gavoty (Georges), 32, rue La Boétie, Paris.
* Geoffray (Léon), ambassadeur de France, *membre du Conseil*, 37, rue de la Pompe, Paris.
* Gérard (Auguste), ambassadeur de France, *membre du Conseil*, 21, boulevard Saint-Germain, Paris.
Ghika (S. Exc. le prince Démètre), ministre de Roumanie, 11, rue Brémontier, Paris.
Giers (Nicolas de), ancien ambassadeur de Russie, à Rome.
Girod de l'Ain (Édouard), 24 *bis*, avenue du Président-Wilson, Paris.
Gilbert (André), ministre plénipotentiaire, 35, avenue Victor-Hugo, Paris.
* Gontaut Saint-Blancard (marquis de), 5, rue de la Chaise, Paris.
Gorrini (Giacomo), 35, via Ludovisi, Rome.
Gout (Jean), sous-directeur aux Affaires étrangères, 51, rue Saint-André-des-Arts, Paris.
Grandidier (Alfred), membre de l'Institut, 26, avenue Marceau, Paris.
Grenoble *(Bibliothèque de l'Université de)*.
Greppi (comte G.), *membre du Conseil*, 12, via San Antonio, Milan (Italie).

GUARDIA (Ricardo-Fernandez), San José, Costa-Rica (Amérique centrale), via New-York.

GUICHEN (comte DE), 1, avenue Marigny, Paris.

GUICHEN (vicomte Eugène DE), premier secrétaire d'ambassade honoraire, *membre du Conseil*, 13, avenue Bosquet, Paris.

HANOTAUX (G.), de l'Académie française, ambassadeur de France, *membre du Conseil*, 4, avenue Hoche, Paris.

HARCOURT (vicomte D'), 9, rue de Constantine, Paris.

HAUSSONVILLE (comte D'), de l'Académie française, *vice-président de la Société*, 5, rue de Constantine, Paris.

HÉNIN (prince D'), sénateur des Vosges, 20, rue Washington, Paris.

HINNISDAL (comte D'), 60, rue de Varenne, Paris.

HOMBERG (Octave), premier secrétaire d'ambassade, 18, place des États-Unis, Paris.

HOYER (Olof), 25, boulevard de Grenelle, Paris.

HUSSEY-WALSH (V.), 7, rue Galilée, Paris.

HYRVOIX DE LANDOSLE, 19, quai de Bourbon, Paris.

IMBART DE LA TOUR, de l'Institut, *membre du Conseil*, 25, avenue Marceau, Paris.

INSTITUT DE FRANCE *(Bibliothèque de l')*, Palais Mazarin.

JERMINGHAM K. C. M. C. (Sir Hubert), 14, Bruton Street, Londres, W.

JETTÉ (Sir Louis-A.), à Québec (Canada).

JOUSSELIN (Fernand), villa Guibert, 5, rue de la Tour, Paris.

KARNEBECK (M. A. P. C. VAN), ministre d'Etat, 14, Princessegraft, La Haye (Pays-Bas).

KLERCKER (DE), ministre de Suède, 30, rue Van-Eyck, Bruxelles (Belgique).

KNIGHT (Jean), 17, rue de l'Annonciation, Paris (XVIe).

LABOUCHÈRE (G.), 90, avenue Niel, Paris.

LA BOULINIÈRE (J. DE), ministre plénipotentiaire, 4, rue Saint-Philippe-du-Roule, Paris.

* LABRY (comte DE), 21, avenue Kléber, Paris.

LACAZE (Alfred), ministre plénipotentiaire, 67, avenue des Champs-Elysées, Paris.

LACOMBE (comte DE), 30, rue Saint-Dominique, Paris.

LAFAURIE (baron), 123, rue de Lille, Paris.

LA GORCE (Pierre DE), de l'Académie française, *membre du Conseil*, 1, rue Joseph-Bara, Paris.

LA HAYE *(Bibliothèque royale de)*.

* LA HAYE *(Bibliothèque du Palais de la Paix à)*.

LAHOVARY (Alexandre-Emile), ministre plénipotentiaire de Roumanie à Rome.

LA MOTTE-HOUDANCOURT (Mme la duchesse DE), 7, rue de Galilée, Paris.

LA MAZELIÈRE (marquis DE), 40, rue Barbet-de-Jouy, Paris.

LARRETA, 22, rue de la Trémoïlle, Paris.

LA RIBOISIÈRE (comte DE), député d'Ille-et-Vilaine, 50, avenue Montaigne, Paris.

LA ROCHEFOUCAULD (comte Aymeri DE), 93, rue de l'Université, Paris.

* LAUDET (Fernand), de l'Institut, *membre du Conseil*, 4, rue de Gribeauval, Paris.

LASTEYRIE (comte Charles DE), député de la Corrèze, 4, rue Bayard, Paris.

LAUNAC (Harris-Phelps, comte DE), 7, rue de Presbourg, Paris.

La Tour d'Auvergne-Lauraguais, née Pleumartin (princesse de), 16, boulevard des Invalides, Paris.
Lavollée (René), *membre du Conseil*, 162, boulevard Haussmann, Paris.
Lavollée (Robert), 16, rue Christophe-Colomb, Paris.
Lefaivre (Paul), ministre plénipotentiaire, 73, rue de Courcelles, Paris.
Lefèvre-Pontalis (Pierre), ministre plénipotentiaire, chargé du haut-commissariat de la République à Vienne, 14, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, Paris.
Le Glay (abbé André), chanoine titulaire de la cathédrale de Monaco, 16, rue de Lorraine, Monaco.
Le Marchand (Edgard), ministre plénipotentiaire, *membre du Conseil*, 93, rue de Lauriston, Paris.
Leroy (André), 7, rue de Lille, Paris.
Levé (général), 17, rue Cassette, Paris.
Levidis (Spiridion), Athènes.
Lhomel (comte G. de), 55, avenue Kléber, Paris.
Ligne (prince de), château de Belœil, Hainaut (Belgique).
Lillers (marquis de), 10, boulevard de La Tour-Maubourg, Paris.
Loreau, rue d'Anjou, Paris.
Loudon (S. Exc. le Jonckheer J.), ministre des Pays-Bas à Paris, *membre du Conseil*, 55, avenue Kléber.
Lyon (*Bibliothèque de l'Université de*).
Lyautey (général), membre de l'Académie française, résident de France au Maroc, 5, rue Bonaparte, Paris.
Mac Swiney de Mashanaglass (marquis de), 8, rue Édouard-Fournier, Paris.
Malvezzi de' Medici (comte Nerio), sénateur du royaume, Bologne (Italie).
Mandrot (Bernard de), 42, avenue du Président-Wilson, Paris.
Manneville (comte de), ministre plénipotentiaire, 63 *bis*, rue de Varenne, Paris.
Marcello (comte Andrea), Venise (Italie).
Marcena (comte Albert de), 16, rue de la Pépinière, Paris.
Marees van Swinderen (le Jonckheer R. de), 32, Green Street, Londres, W.
Mareuil (comte de), 19, rue Marbeuf, Paris.
* Margerie (de), ambassadeur de France à Bruxelles, 124, avenue Victor-Hugo, Paris.
Mathorez (Jules), inspecteur des finances, 1, rond-point Bugeaud, Paris.
Maurouard (Lucien), ministre plénipotentiaire, 39, rue Mozart, Paris.
Mayor des Planches (S. Exc. M. le baron), ambassadeur d'Italie, Moncalieri (Italie).
Melzi d'Eril (duc), 105, rue de Courcelles, Paris.
Michiels van Verduynen (baron), secrétaire général de la Cour d'arbitrage de La Haye.
Miron de l'Espinay (A.), Blois (Loir-et-Cher).
Missak-Effendi, ministre plénipotentiaire, *membre du Conseil*, 26, avenue George-V, Paris.
Monclar (marquis de Ripert-), château d'Allemagne, à Allemagne (Basses-Alpes).
Monteil (le colonel), 10, rue d'Aumale, Paris.
Montesquieu (baron Roger de), 34, avenue Victor-Hugo, Paris.
Montcheux (vicomte de), 31, rue Quentin-Bauchart, Paris.

MORTUREUX (Albert), 4, avenue
* MOUSTIER (marquis DE), député du George-V, Paris.
NALÈCHE (comte Etienne DE), 2, rue de Che
NAVENNE (Ferdinand DE), ministre plénipotentia esquet, Paris.
NERVO (baron Jean DE), 41, boulevard de La Tour-Maubourg,
* NEUCHÂTEL *(Bibliothèque de la ville de)* (Suisse).
NEUFVILLE (baron Jean DE), 14, rue de Trévise, Paris.
NIOAC (comte Albert DE), 21, rue du Colonel-Moll, Paris.
NISARD (Armand), ambassadeur de France, 166, faubourg Saint-Honoré, Paris.
* NOAILLES (vicomte DE), 43, rue de l'Université, Paris.
NOBEL *(Comité du Parlement norvégien)*, Drammenovei, 19, Christiania (Norvège).
OLIVEIRA LIMA (DE), ministre du Brésil à Bruxelles, 14, rue de Fleurus.
OLYNTHO DE MAGALHAÈS, 34, avenue de Tokio, Paris.
* ORMESSON (comte D'), ambassadeur de France, *membre du Conseil*, 7, rue Lamennais, Paris.
* ORMESSON (comte André D'), premier secrétaire d'ambassade, 7, rue Lamennais, Paris.
OUROUSSOW (prince Léon), ancien ambassadeur de Russie, Villa Maïtia, Monte-Carlo, principauté de Monaco.
PAGEOT (Mme), née DE REVERSEAUX, 16 *ter*, avenue Bosquet, Paris.
PACHECO E SILVA, 8, rue Benjamin-Godard, Paris.
PALÉOLOGUE (Maurice), ambassadeur de France, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, 1, rue de la Baume, Paris.
PAGLIANO (Émile), ministère des Affaires étrangères, Rome (Italie).
* PALLAIN, gouverneur de la Banque de France, *membre du Conseil*, 3, rue de La Vrillière, Paris.
* PAULA-MATHEUS (Francisco DE), Bogota (Colombie).
PERALTA (marquis DE), ministre de Costa-Rica, *membre du Conseil*, 15, rue Erlanger, Paris.
PÉREIRE (Alfred), 35, faubourg Saint-Honoré, Paris.
PÉRIGNY (comte Maurice DE), 4, avenue Malakoff, Paris.
* PETIN (Hector), 4 *bis*, rue de Franqueville, Paris.
PICCIONI (Camille), ministre plénipotentiaire, *membre du Conseil*, 1, rue de Bassano, Paris.
PINGAUD (Léonce), 17, rue Mégevaud, Besançon (Doubs).
PLANCY (comte DE), ministre plénipotentiaire, 14, rue de Lincoln, Paris.
* PLANAS-SUAREZ (comte de), ministre du Venezuela à Lisbonne.
PLANTET (Eugène), secrétaire d'ambassade honoraire, *membre du Conseil*, 28, rue Hamelin, Paris.
PRINET (Gaston), ministre plénipotentiaire, 1, place Saint-Sulpice, Paris.
PRIOR, Palazzo Litta, Varese (Italie).
QUINONES DE LEON (S. Exc. M.), ambassadeur d'Espagne, *membre du Conseil*, 77, avenue Marceau, Paris.
* RAIN (Pierre), 47, rue de l'Université, Paris.
RABEN-LEVETZAU (comte DE), Copenhague (Danemark).
RAINDRE (Gaston), ambassadeur de France, 118, faubourg Saint-Honoré, Paris.

* Ramos Montero (Dionisio), ministre plénipotentiaire de l'Uruguay à Santiago di Chili.
Reay (lord), 6, Great Stanhope Street, Londres.
* Renaut d'Oultre-Seille, 38, rue de Lourmel, Paris.
* Reventlow (comte F.), Vindeholme, Nakskov (Danemark).
Riffault, ministre plénipotentiaire, 21, boulevard de La Tour-Maubourg, Paris.
Rigault (Abel), 130, rue de l'Université, Paris.
Rochegude (marquis de), 34, rue Beaujon, Paris.
* Rodocanachi (Emmanuel), 54, rue de Lisbonne, Paris.
Rohan (Mme la duchesse douairière de), 35, boulevard des Invalides, Paris.
Romanos (S. Exc. M. Athos), ministre de Grèce, 17, rue Auguste-Vacquerie, Paris.
Romieu (Joseph), 29, rue Octave-Feuillet, Paris.
Rothschild (baron Edmond de), 54, faubourg Saint-Honoré, Paris.
Rott (Edouard), membre correspondant de l'Institut, *secrétaire de la Société*, 50, avenue du Président-Wilson, Paris.
Roulleaux-Dugage (baron), 15, rue Lesueur, Paris.
Roumanie (LL. MM. le Roi et la Reine de), Bucarest. *M. d'H.*
Roumanie *(Bibliothèque de l'Académie roumaine)*, Bucarest.
Ruspoli (Dom Mario), prince de Poggio Suasa, 2, avenue Montaigne, Paris.
Saint-Gilles (comte Hervé de), Givisiez, près Fribourg (Suisse).
Saint-Paul (G.), conseiller d'État, 8, place des États-Unis, Paris.
Saint-Quentin (comte René de), secrétaire d'ambassade, 3, rue de Magdebourg, Paris.
Saint-René Taillandier (G.), ministre plénipotentiaire, 11, rue Sédillot, Paris.
Saporta (marquis de), 43, rue de Lisbonne, Paris.
Saporta (comte de), 43, rue de Lisbonne, Paris.
* Sartiges (vicomte Louis de), château Dubarry, Louveciennes (Seine-et-Oise).
* Sciences politiques *(Bibliothèque de l'Ecole des)*, 27, rue Saint-Guillaume, Paris.
Ségur (le comte Louis de), 44, rue La Boétie, Paris.
Ségur-d'Aguesseau (le comte de), ministre plénipotentiaire, 11, rue Montalivet, Paris.
* Seillière (le baron Ernest), de l'Institut, *membre du Conseil*, 16, rue Hamelin, Paris.
* Semallé (le comte de), ancien secrétaire d'ambassade, *membre du Conseil*, 16 *bis*, avenue Bosquet, Paris.
* Seynes de Larlenque (Henri de), 43, rue Boissière, Paris.
Sheffield (lord), 14, Devonshire Street, Londres.
Société d'histoire générale, 11, boulevard de la Madeleine, Paris.
Sonnaz (comte Albert de Gerbaux de), 4, via San Francesco da Paolo, Turin (Italie).
Soulange-Bodin, ministre plénipotentiaire, 9, rue de Téhéran, Paris.
Standish (Henry), 3, rue de Belloy, Paris.
Strasbourg *(Bibliothèque de l'Université de)*.
Taigny (Olivier), ministre plénipotentiaire, 17, avenue du Président-Wilson, Paris.

TARDIEU (André), député de Seine-et-Oise, ancien ministre, 26, avenue de Messine, Paris.

TAUSSERAT-RADEL (Alexandre), 36, rue Friant, Paris.

TERNAUX-COMPANS, conseiller d'ambassade honoraire, 25, rue Jean-Goujon, Paris.

TETS VAN GOUDRIAAN (le Jonckheer A. W. VAN), 29, Lange Voorhout, La Haye (Pays-Bas).

THIERS *(Bibliothèque)*, place Saint-Georges, Paris.

THOUVENEL (L.), ancien secrétaire d'ambassade, *membre du Conseil*, 40, rue Spontini, Paris.

TILLET (le marquis DU), 20 *bis*, rue Boissière, Paris.

TOUTAIN (Edmond), ministre plénipotentiaire, 73, rue de Courcelles, Paris.

TRÉUILLE (Raoul), 156, rue de Rivoli, Paris.

TROPLONG (Édouard), 127, boulevard Malesherbes, Paris.

TYSZKIEWICZ (le comte Michel), délégué de la République de l'Ukraine à la Conférence de la Paix, 37, rue La-Pérouse, Paris.

UNIVERSITÉ DE FRANCE *(Bibliothèque de l')*, à la Sorbonne.

UTRECHT *(Société d'histoire d')* (Pays-Bas).

VALLERY-RADOT (René), 11 *ter*, rue Colbert, Versailles (Seine-et-Oise).

*VAUVINEUX (comte DE), ministre plénipotentiaire, 2, avenue Montaigne, Paris.

* VENDÔME (S. A. R. Mgr le duc DE), 24, rue Borghèse, Neuilly-sur-Seine.

* VESNITCH (S. Exc. Mil. R.), président du Conseil des ministres du royaume des Serbes, Croates et Slovènes, *vice-président de la Société*, 7, rue Léonce-Reynaud, Paris.

VILLERMONT (comte Carlos DE), château de Boussu-en-Pagne (Belgique).

VINDRY (Fleury), à Francheville-le-Haut (Rhône).

VISSIÈRE (Arnold), ministre plénipotentiaire, 44, rue du Ranelagh, Paris.

WALISZEWSKI (K.), *membre du Conseil*, 30, avenue de la Bourdonnais, Paris.

WALLACE (Donald-Mackenzie), 3, Penbrocke Gardens, Kensington, Londres, W.

WEDEL JARLSBERG (S. Exc. le baron DE), ministre de Norvège, 25, rue de Surène, Paris.

WEIL (commandant), 3, rue Rabelais, Paris.

WELDEREN-RENGERS (le baron DE), ministre des Pays-Bas à Constantinople.

WENDEL (Mme Guy DE), 26, avenue Victor-Hugo, Paris.

WEMYSS (lady Wester), 66, Great Cumberland Place, Londres, W.

WHITE (Hon.-Henry), 2620, 16th Street, Washington (États-Unis) D. C.

WHITELAY (James-Gustavus), 223, West Lanvale Street, Baltimore (Maryland).

* WOOD'S BLISS (Robert), 4, rue Henri-Moissan, quai d'Orsay, Paris.

* WRANGEL (comte), ministre de Suède à Londres, 73, Portland Place, Londres, W.

YOVANOVITCH, ministre de Serbie à Londres, 195, Queen's Street.

TABLE DES MATIÈRES

DES TRENTE-TROISIÈME ET TRENTE-QUATRIÈME ANNÉES.

Bureau de la Société en 1919 v
Conseil d'administration vi
Le Baron de Courcel, par G. Seydoux vii
Une Française en Allemagne sous Louis XIV, par P. Bonnefon 1
L'Organisation constitutionnelle du Brésil, par F.-P. Renaut 39
Un Diplomate lorrain au dix-huitième siècle, par le baron de Montureux 90
Catherine de Médicis et le duc de Nemours, par M.-P. Van Dyke 105
Comptes rendus 113, 231, 348
Discours de MM. J. Cambon et Al. Ribot 125
Le Duc de Lucques, par le commandant Weil 167
La Maison d'Autriche et le traité de Westphalie, par E. Griselle 206
Assemblée générale de la Société en 1920 237
Rapport de M. le Trésorier 238
Rapport de MM. les Secrétaires 242
Le Traité franco-serbe de 1308, par M. le comte L. de Voïnovitch 258
La Tradition française dans la politique des frontières, par M. A. Gérard. 279
Discours de M. le Président 298
La Suède et la politique allemande 305
Charles XII et l'Ukraine 336
Liste des Membres de la Société d'histoire diplomatique (octobre 1920). 357
Table des matières des trente-troisième et trente-quatrième années .. 366
Table alphabétique des auteurs 367

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS

Baguenault de Puchesse (Comte) 113, 115, 236, 348
Boislisle (Jean de) 238
Bonnefon (Paul) 1
Cambon (Jules) 125, 298
Contenson (Baron Ludovic de) 242
Gérard (A.) 279
Griselle (Eugène) 206
Montureux (Baron de) 90
Pommier (Al.) 116, 352, 353
Renaut (F.-P.) 39, 124, 234
Ribot (Al.) 149
Seydoux (Jacques) VII
Van Dyke (Paul) 39
Voïnovitch (Comte L. de) 258
Weil (Commandant) 118, 167, 233

Le Gérant : J. BOURDEL

PARIS — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 252[illegible]

REVUE

D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

REVUE
D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

PUBLIÉE PAR LES SOINS

DE LA

SOCIETE D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE

PARIS 1921

KRAUS REPRINT
Nendeln/Liechtenstein
1968

Reprinted from a copy in the collections of the
University of Illinois Library

Réimpression avec accord des éditions A. Pedone
KRAUS REPRINT
A Division of
KRAUS-THOMSON ORGANIZATION LIMITED
Nendeln/Liechtenstein

Printed in Germany
Lessingdruckerei in Wiesbaden

AVANT LA GUERRE MONDIALE

LA PAIX DE BUCAREST DE 1913[1]

Les stipulations de la conférence de Bucarest — pour être bien comprises — doivent être étudiées en regard des conditions de la paix conclue par les alliés balkaniques avec la Turquie, à Londres, le 20 mai de la même année 1913. A Londres, la Turquie fut obligée de se désister de toutes ses possessions territoriales, sises au nord et à l'ouest de la ligne Midia-Énos, et de renoncer à ses droits de suzeraineté sur l'île de Crète. Après quoi, la fixation des frontières de la future Albanie indépendante, ainsi que la question des îles de l'Archipel, étaient déférées aux décisions des grandes puissances, tandis que la délimitation entre la Serbie, la Bulgarie, le Monténégro et la Grèce était laissée aux décisions de ces quatre pays.

Il y avait encore une clause du traité de paix de Londres qui semblait ne provoquer aucune controverse ni aucune passion, mais à laquelle j'attachais une importance particulière. Cette clause stipulait que le territoire du Mont-Athos devenait État indépendant avec la réserve de la suprématie spirituelle du Patriarche œcuménique. « La République des Vingt-Couvents » — car telle se présentait depuis des siècles cette originale agglo-

[1] Les pages qui vont suivre sont extraites de l'ouvrage, non encore paru en français, mais traduit en anglais et intitulé : *Diplomatic reminiscences before and during the World War 1911-1914*, by A. Nekludoff, fomerly russian minister at Sofia and at Stockholm, and ambassador at Madrid. London, John Murray, 1920.

mération de moines orthodoxes — fut reconnue par l'Europe et déclarée libre de toute suzeraineté temporelle. L'idée de cette clause, que j'avais saluée avec sympathie, appartenait entièrement à M. Sazonow. Strictement orthodoxe par son éducation et ayant appris, pendant son long séjour auprès du Vatican, à ne rien négliger de ce qui a trait au domaine politique de l'Église, Sazonow, quoique ne possédant pas l'expérience personnelle de l'Orient, comprit cependant, mieux que qui que ce soit de son entourage, ce que représentait la « Montagne sainte » pour les populations orthodoxes de la Russie et du Levant.

Le Mont-Athos avait joui, comme on le sait, de tout temps, d'une autonomie et de privilèges spéciaux que les Turcs avaient respectés. Les vingt plus anciens monastères, dont dépendaient les autres couvents, envoyaient chacun un représentant au *Protat*, c'est-à-dire au Conseil supérieur qui siégeait à la Karée, petite bourgade ramassée autour d'une antique cathédrale; le Protat constituait la haute instance judiciaire pour tous les couvents de la Montagne sainte et l'organe par lequel la République des moines communiquait avec le monde extérieur, c'est-à-dire avec le Patriarcat de Constantinople et avec l'autorité turque. Cette dernière était représentée à la Karée par un employé ottoman ayant à ses ordres une douzaine de soldats qui possédaient une mosquée, mais ne pouvaient pas amener avec eux leurs familles. A côté de cette minuscule force armée, le Protat entretenait lui-même quelques dizaines de gardes recrutés parmi des Grecs et des Macédoniens orthodoxes. Ces *Palikares*, échelonnés principalement dans l'isthme étroit[1] qui réunit la presqu'île du Mont-Athos à la presqu'île Chalcidique, gardaient le territoire des couvents contre l'incursion des loups et des bandes de brigands. L'entrée des femmes dans ce territoire était catégoriquement prohibée par tous les statuts de la Montagne sainte.

Mais si les cénobites étaient ainsi protégés contre la férocité des bêtes, contre la violence des hommes et contre le charme

[1] C'est l'isthme que fit jadis creuser Xerxès; on voit encore les traces du canal.

des femmes, ils étaient toujours exposés à une autre grande tentation de la vie monastique : aux querelles intestines; et dans le courant des dernières dizaines d'années, un nouveau sujet de discussion s'ajouta à ceux qui avaient existé de tout temps : le sujet politique. Le conflit ecclésiastique gréco-bulgare fut le signal de la première tension sérieuse dans les rapports entre Grecs et Russes. La protection accordée aux Bulgares par l'ambassadeur de Russie à Constantinople, le général Ignatiew, avait profondément révolté tous les Grecs, même ceux qui, jusque-là, étaient restés des sincères partisans de la Russie. Depuis, les Grecs de Constantinople, tout comme ceux d'Athènes, se mirent à voir partout et à dénoncer à l'Europe des intrigues russes. Comme l'une des preuves de ces dangereuses intrigues, on aimait à citer le Mont-Athos, « cette admirable position stratégique », où le général Ignatiew entretenait, sous le froc des moines, toute une division de troupes russes. En Europe, on y croyait à demi, mais, en tout cas, on y regardait les moines russes du Mont-Athos d'un œil plutôt défavorable et on les dénonçait à la vigilance de la Porte. La situation de ces pauvres gens devint surtout critique pendant la dernière guerre russo-turque et à l'époque du Congrès de Berlin.

Mais il n'y a pas de calomnie qui ne finisse par tomber et de difficultés qui ne s'arrangent, quand on sait s'y prendre. Dans le courant des seize années de la mémorable ambassade à Constantinople de M. de Nélidoff, la situation des cénobites russes du Mont-Athos se raffermit et les absurdes accusations qu'on portait contre eux tombèrent d'elles-mêmes. En général, l'activité de M. de Nélidoff et de son tout aussi sage successeur, M. Zinoview, ne saurait être assez appréciée dans l'histoire de nos relations avec l'Orient. Malgré l'absence d'un principe dirigeant à Saint-Pétersbourg, malgré l'accroissement progressif de l'influence allemande sur les rives du Bosphore, ces deux diplomates éminents surent garder intacts l'honneur et le prestige du nom russe et ressusciter la confiance en nous de toutes les nationalités orthodoxes de la péninsule balkanique. Cette confiance, ébranlée

un certain temps sous l'empire des rivalités et des luttes de ces nationalités, il fallut la reconquérir par une conduite impartiale, bienveillante et en même temps prudente à l'égard de leurs vrais besoins et de leurs justes droits. Les deux ambassadeurs avaient su se concilier en plus les sympathies personnelles et le profond respect des Turcs; et cela étayait leurs intercessions et leurs démarches.

Au cours de l'ambassade de M. de Nélidoff, la situation de nos compatriotes au Mont-Athos se raffermit, comme je l'ai déjà dit, et le monastère de Saint-Pantéléïmon devint, avec le soutien de l'ambassade de Russie, le représentant et le guide reconnu de tous les moines russes de la Montagne sainte. D'excellentes relations s'établirent entre ces moines et le Patriarcat œcuménique. L'éminent patriarche Joachim III, ami personnel de M. de Nélidoff et qui occupa à plusieurs reprises la chaire de saint Jean Chrysostôme, en se retirant dans l'intervalle au Mont-Athos, fut surtout le protecteur des moines russes. Les rapports de ces derniers avec l'autorité turque étaient excellents. Parmi les couvents grecs même, plusieurs entretenaient des relations étroites avec le grand couvent russe; c'étaient ceux dans lesquels la règle cénobitique s'était maintenue intacte.

La foi du peuple russe a toujours porté une empreinte plus monastique que hiérarchique. Souvent trompé dans sa confiance par des moines indignes de ce nom, l'homme du peuple russe fut quand même et constamment à la recherche d'exemples d'une vraie vie cénobitique et de monastères qui réalisassent son idéal ardent d'ascétisme et d'incessantes prières.

Le Mont-Athos attira les pensées et le pèlerinage des Russes dès les premiers temps de leur conversion au christianisme. Et lorsque, dans les cinquante dernières années, refleurit la vie monacale russe sur la Montagne sainte, et qu'en même temps les voyages en Orient furent devenus infiniment plus faciles et accessibles aux plus petites bourses, nos pèlerins commencèrent à y affluer en quantités considérables. Ils rencontraient dans nos couvents du Mont-Athos tout ce qui leur avait toujours

semblé être l'idéal de la vie monastique : une vraie frugalité d'existence, une sévère règle cénobitique, de magnifiques offices et surtout une prière presque incessante et strictement consciencieuse pour les vivants et pour les morts.

L'idée de profiter des événements qui s'étaient déroulés dans la péninsule des Balkans pour stipuler l'indépendance du Mont-Athos était par conséquent une idée essentiellement russe. Elle ne présentait pas d'avantages politiques directs; mais elle constituait une reconnaissance éclatante de l'idéal religieux russe et pouvait donner des résultats bienfaisants d'ordre cultuel et politique. Depuis les temps de Pierre le Grand et jusqu'à nos jours, la politique russe s'efforçait, à chaque occasion favorable, de rehausser et de glorifier le nom du monarque autocrate, de renforcer la puissance militaire et navale de l'Empire, de favoriser ses intérêts commerciaux, enfin, soit de libérer les nationalités congénères et chrétiennes de l'Orient, soit d'apporter quelque allégement à leur sort. Mais c'était la première fois que notre diplomatie eût pensé à la défense et à la glorification de l'idéal populaire russe et eût reconnu l'importance de l'œuvre de simples gens du peuple qui avaient apporté en Orient le levain de leur foi et y avaient accompli une vraie conquête spirituelle.

Lorsqu'on me communiqua de Saint-Pétersbourg les stipulations de la conférence de Londres, je félicitai bien sincèrement M. Sazonow de son idée concernant le Mont-Athos.

Le traité de paix de Bucarest présente une tout autre structure que le traité de Londres. Il ne constitue pas un règlement définitif des troubles du proche Orient mais seulement la liquidation de la guerre de 1913 entre les nationalités chrétiennes de la péninsule balkanique. La Bulgarie, en sa qualité d'initiatrice de cette lutte fratricide, devait subir une juste punition, et ses anciens alliés avaient droit à des accroissements territoriaux à ses dépens, acquisitions qui les eussent rendus plus forts et moins exposés à l'avidité et aux ambitions bulgares. Mais, si ce principe pouvait et devait être admis à l'égard de la Serbie, de la Grèce et même de la Roumanie, il n'entrait aucunement dans

les intérêts des puissances de l'Entente et de la Serbie de voir la Bulgarie privée de presque toutes ses conquêtes en Thrace; et même, en procédant à la délimitation des Bulgares avec Serbes, Grecs et Roumains, il eût été de bonne politique d'épargner tant soit peu l'amour-propre du peuple bulgare et de considérer ses intérêts réels.

C'est précisément de cette façon que fut comprise chez nous, au commencement, la tâche de la conférence de paix de Bucarest. D'abord je reçus l'ordre de déclarer au gouvernement bulgare, de la part de S. M. l'Empereur, que nous ne tolérerions pas une humiliation et un affaiblissement excessif de la Bulgarie. Ensuite M. Sazonow protesta de la façon la plus énergique contre l'avance des troupes turques en Thrace et la réoccupation par elles d'Andrinople, de Kirk-Kilissia, etc. Lorsque l'ambassadeur ottoman, Turkhan-Pacha, un digne et respectable vieux diplomate, vint chez Sazonow, sur l'ordre de la Porte, afin d'obtenir notre bienveillant consentement à la reprise de la Thrace par les Turcs, le ministre lui répondit qu'il refusait de s'entretenir avec lui sur ce sujet; qu'il en causerait, par contre, de la façon la plus sérieuse avec ses collègues russes, les ministres de la Guerre et de la Marine. D'autre part, le ministre de Russie à Bucarest, M. Schébéko, en recevant les délégués bulgares leur donna de l'espoir et promit de faire tout ce qui dépendrait de lui afin d'assurer à la Bulgarie une partie des acquisitions de 1912, faites au prix de tant de sang bulgare. Pendant les neuf jours que dura la conférence, M. Schébéko joua un rôle saillant dans les négociations, ou du moins les dehors de ce rôle lui furent volontiers reconnus par les parties, lesquelles s'adressaient constamment à son intermédiaire, mais ne suivaient pas ses conseils.

Peu de temps avant la conférence de Bucarest, la diplomatie russe avait proposé de prendre comme base de délimitation entre les anciens alliés un tracé de frontière qui eût suivi le cours de la Bregalnitza, celui du Vardar (jusqu'à un certain point), puis la chaîne de Belachitza et enfin le cours inférieur de la Strouma,

tracé qui eût laissé à la Bulgarie les villes de Kotchane, de Radovij, de Pehtchévo, de Drama et de Kavala; mais, à Bucarest, nous ne réussîmes nullement à faire adopter ce tracé. La frontière entre la Bulgarie et la Serbie passa par la ligne du partage des eaux du Vardar et de la Strouma, de sorte que Kotchane et Radovij revinrent à la Serbie, et la frontière entre la Bulgarie et la Grèce suivit le cours de la Mesta, de façon que les villes de Demir-Kissar, Sérès, Drama et Kavala revinssent à la Grèce. Au sujet de Kavala, une réserve fut faite, visant la possibilité de la revision de cette clause du traité, et la diplomatie russe se plaça dans cette question du côté bulgare. Mais, lorsque l'Autriche-Hongrie se mit à exiger la revision de tout le traité de Bucarest, la Russie, bien entendu, ne voulut pas soutenir une pareille proposition. En même temps et eu égard à l'intercession énergique de la France en faveur des Grecs, nous abandonnâmes finalement notre intention de solliciter le retour de Kavala aux Bulgares.

Pour ce qui est de l'occupation de la Thrace par les Turcs, nos protestations devenaient de jour en jour plus rares et plus faibles et finirent par cesser complètement. La Bulgarie, qui, de son côté, avait longtemps insisté sur le point de vue que la question d'Andrinople et de la Thrace était une question européenne et qui, en conséquence, sollicitait l'intervention des grandes puissances pour le règlement de cette question, finit par céder sur ce point et entama elle-même des négociations avec la Porte. Il était même aisé de reconnaître au choix des négociateurs bulgares que le roi Ferdinand et ses ministres ne comptaient plus que sur la protection de l'Autriche-Hongrie et celle de l'Allemagne redevenue toute-puissante à Constantinople. Ce fut le vieux M. Natchévitch, ancien stambouloviste, depuis longtemps retiré de la politique, que l'on persuada de retourner à Constantinople où il avait été pendant de longues années agent diplomatique de la Bulgarie, tandis que M. Tontchew et le général Savow, — rentré en grâce auprès de Ferdinand, — fonctionnèrent comme plénipotentiaires spéciaux pour conclure l'ar-

rangement définitif avec la Porte. Après de longs et ardus pourparlers, — au cours desquels le soutien de l'ambassade de Russie fut quand même prêté aux Bulgares, — ces derniers durent renoncer à toute la Thrace, située entre la mer et la rive gauche de la Maritza, et au district de Démotika sur la rive droite de cette rivière. En somme, la Bulgarie ne gardait de toutes ses conquêtes qu'une partie de la Thrace aboutissant au port de Dédé-Agatch et le massif des Rhodopes qui présente un obstacle bien plus qu'un lien entre la Bulgarie et ce bout de littoral de la mer Égée. Par contre, les Bulgares perdaient un grand morceau de la Dobroudja et du Déli-Orman, avec les villes de Toutroukan et de Dobritch et les ports de Kavarna et de Baltchik sur la mer Noire.

Enfin, ni à la conférence de Bucarest, ni après, on ne dit mot de l'indépendance du Mont-Athos, projetée à Londres. La Montagne sainte, « cet apanage de la Sainte Vierge », comme l'appellent les légendes du lieu, devint tout simplement l'apanage du roi Constantin XIV. Même les droits canoniques du Patriarcat de Constantinople ne furent pas spécialement spécifiés.

Je fus profondément étonné, à cette époque, que M. Sazonow eût pu admettre un si complet effondrement des principes qu'il avait avancés lui-même avec tant de justesse de vue et de sentiment pour l'arrangement définitif de l'imbroglio balkanique. J'ai su depuis qu'il avait pour cela des raisons dont les unes étaient d'un poids réel, tandis que d'autres, par contre, ne méritaient à mes yeux qu'une considération très relative.

Pour ce qui est de l'occupation d'Andrinople et de la Thrace par les Turcs, M. Sazonow rencontra une opposition opiniâtre de l'Allemagne à tout essai de réintégrer les Bulgares dans leurs droits de conquête. Devant notre ministre des Affaires étrangères s'ouvrait de nouveau la perspective humiliante d'un ultimatum de Berlin, tandis que de tous ses collègues du Conseil, il n'entendait qu'un seul et même refrain : « Faites ce que vous voulez, pourvu que nous n'ayons pas de guerre. La guerre serait la perte de la Russie ! » La voix du président du Conseil, M. Ko-

kovtzow, se faisait entendre d'une façon particulièrement forte dans ce chœur. Les événements subséquents ont prouvé à quel point il avait raison!

Pour ce qui était de la délimitation entre Serbes et Bulgares, l'influence de M. Hartwig s'y fit certainement sentir et aussi nos sentiments très compréhensibles de sympathie particulière envers les Serbes. Nous autres, Russes, nous sommes généralement enclins à préférer les mols contours du sentiment aux lignes rigides du droit; il faut d'ailleurs reconnaître que les événements qui se déroulèrent depuis et la noble conduite des Serbes ont complètement justifié — au point de vue historique — la préférence que nous leur témoignâmes en 1913.

Dans la question de la délimitation gréco-bulgare, nous nous rangeâmes, avec beaucoup de raison, au principe que — après tout ce qui venait de se passer entre Grecs et Bulgares — il était impossible de donner aux Bulgares des territoires et des villes avec une population grecque. Ce principe seul eût suffi pour que nous n'insistions pas sur l'idée de laisser Kavala aux Bulgares; mais il y avait en plus les insistances de notre fidèle amie et alliée, la France, laquelle se laissait guider dans la matière par son philhellénisme conséquent et traditionnel.

Nul doute qu'en cédant aux prétentions territoriales quelque peu exagérées de la Serbie, de la Grèce et de la Roumanie, notre ministère des Affaires étrangères subissait aussi certaines influences de Cour. La maison royale de Grèce, doublement apparentée à notre famille impériale, avait acquis dans les derniers temps un nouvel avocat pour la Grèce en la personne de la séduisante grande-duchesse Hélène, fille de feu le grand-duc Wladimir qui venait d'épouser le prince Nicolas de Grèce. La Cour de Serbie avait, comme déléguée à Saint-Pétersbourg, l'intelligente et sympathique princesse Hélène, fille du roi Pierre, mariée depuis peu au prince du sang Jean Constantinovitch; enfin, à la Cour roumaine, les projets matrimoniaux de M. Sazonow semblaient avoir bien germé et nous escomptions déjà nos futurs liens de parenté avec Bucarest. Rien de pareil n'exis-

tait en faveur du roi Ferdinand. Après sa conduite répréhensible au cours des derniers événements balkaniques, personne chez nous ne songeait plus à la possibilité de sacrifier l'une des filles de l'Empereur en la soumettant au joug despotique d'un beau-père hostile et profondément désagréable. De ce côté aussi, Ferdinand avait perdu sa mise et était une fois de plus la cause de l'échec définitif des ambitions bulgares.

Beaucoup moins compréhensibles étaient les raisons en vertu desquelles nous laissâmes tomber complètement le projet de M. Sazonow et les stipulations de la conférence de Londres au sujet du Mont-Athos. Comme raison principale, on a considéré chez nous les dissensions regrettables qui éclatèrent parmi les moines russes de la Montagne sainte au printemps de cette même année 1913. Ces dissensions, qui avaient pour point de départ une controverse théologique d'ordre tout à fait secondaire et anodin, attirèrent malheureusement l'attention très exagérée du Patriarcat œcuménique qui alla jusqu'à crier à l'hérésie! Je n'ai aucun doute qu'en le faisant, le Patriarcat subissait l'influence de quelques politiciens qui voulaient que le Mont-Athos, avec ses lieux vénérés de pèlerinage, devînt tout simplement territoire grec. Il importait à ces intrigants politiques — à ceux-là mêmes qui, groupés deux ans plus tard autour de Constantin XIV, vendaient la Grèce à Guillaume II — de pouvoir démontrer le danger qu'il y aurait à octroyer aux moines de la Montagne sainte une indépendance aussi complète et sans précédent dans l'histoire de l'Orient orthodoxe, et les disputes des moines russes étaient venues à souhait pour appuyer leur thèse. Tout ce jeu était tellement clair, que je ne comprends pas, jusqu'à présent, comment notre ministère des Affaires étrangères et notre ambassade à Constantinople ont pu s'y laisser prendre et attacher eux-mêmes une importance si exagérée aux querelles d'opinion de quelques cénobites!

Quoi qu'il en fût, des mesures extraordinaires furent prises de notre côté. On expédia au Mont-Athos un évêque russe, Mgr Nikon, un membre du ministère des Affaires étrangères,

M. Mansourow, connu pour sa haute piété et sa connaissance admirable des affaires ecclésiastiques de l'Orient orthodoxe, et enfin notre Consul général à Constantinople, comme représentant du pouvoir « exécutif ». On commença par la libre discussion ; on passa ensuite aux arguments canoniques et dogmatiques ; mais comme les passions allaient s'échauffant et que les moines dissidents étaient peu à peu sortis de toutes les limites de l'obédience et du respect, on finit par faire jouer contre les turbulents cénobites des jets de pompes d'incendie *(argumentum ad hominem, argumentum ad Deum, argumentum baculinum)*; après quoi, on les saisit et on les envoya sous escorte en Russie..., où différents couvents les accueillirent avec affection et respect et sans que l'autorité ecclésiastique eût constaté dans leurs opinions la moindre teinte d hérésie !

Il eût paru qu'après cette pacification si essentiellement « spirituelle » on eût pu se rassurer sur la rectitude de foi de nos cénobites et revenir au projet de M. Sazonow. Mais l'exécution de ce projet eût créé des difficultés sans fin à notre ministère des Affaires étrangères et à notre ambassade à Constantinople. Infiniment plus simple et plus facile était donc de le retirer définitivement en se consolant par la pensée qu'une république monacale du Mont-Athos aurait pu ménager quand même de désagréables surprises à l'ordre et à la doctrine de l'Église orthodoxe !

Ainsi, peu à peu, tombaient et se réduisaient à néant toutes les idées et tous les plans de M. Sazonow ; et notre diplomatie balkanique se trouva finalement dans la situation du héros de ce vieux conte poulaire, qui avait échangé un gros lingot d'or contre un cheval de selle, le cheval contre une belle vache laitière, la vache contre un porc, le porc contre une oie, et enfin l'oie contre une pierre à remouler, laquelle était si lourde, si encombrante que lorsqu'elle tomba à l'eau, le brave garçon se sentit infiniment allégé et parfaitement heureux !

Le traité de Bucarest, à la place de tout ce qui avait été si bien pensé et combiné par M. Sazonow lors des conférences de

Londres, nous laissa en guise de consolation un seul résultat : celui-là même dont j'ai parlé plus haut et qui, au commencement, avait été si contraire à toute la façon de penser de M. Sazonow. Ce résultat, c'était l'alliance réunissant dans un seul faisceau Serbes, Roumains et Grecs, et dirigée principalement contre les Bulgares. On aimait à croire chez nous que cette nouvelle ligue balkanique servirait surtout de frein aux visées d'expansion de l'Autriche et obéirait dès lors à nos saines directives. C'est ainsi qu'on l'envisagea dans certains milieux de notre ministère des Affaires étrangères. En contemplant le châtiment du coupable et le renouveau de l'influence russe en Grèce et en Roumanie, où cette influence avait si longtemps périclité, quelques jeunes et fougueux employés de notre ministère criaient à la grande victoire de la politique russe en Orient, victoire remportée sans effusion de sang (*Velikaya bezkrovnaya pobéda*). Lorsqu'un jeune collègue venu à Sofia en courrier me rapporta ces propos, je le chargeai de dire de ma part à ceux qui les tenaient que, ou bien le triomphe ne pourrait persister et que nous serions obligés de renoncer à la majeure partie de nos illusions concernant les résultats du traité de Bucarest, ou bien qu'il y aurait du sang versé, et en quantité telle qu'il n'y en avait jamais eu autant de versé depuis la conquête des Mongols et les grands troubles du *Smoutnoïé Vramia*.

Lorsque les terribles événements de la guerre mondiale vinrent mettre à l'épreuve la solidité du nouveau système, il se trouva que les Serbes seuls étaient restés complètement fidèles à l'engagement moral qu'ils avaient contracté envers nous. En Grèce et en Roumanie, une partie seulement des hommes politiques envisagea les événements de 1913 comme liant ces États à la Serbie et à la Russie; d'autres n'y voyaient qu'un triomphe d'opportunisme diplomatique après l'enregistrement duquel on pouvait hardiment reprendre les anciennes sympathies et les anciens engagements. De fait, dans le moment de la grande épreuve, aucun des deux États ne songea à se porter immédiatement au secours de la Serbie. Quand celle-ci fut attaquée dans

le dos par les Bulgares, il fallut, tant à Athènes qu'à Bucarest, les efforts désespérés des hommes de conscience et de valeur pour ramener leurs pays dans la voie de l'honneur et du sacrifice.

Je ne pouvais non plus me défaire de l'obsession que les deux Empires du Centre ne pourraient jamais se réconcilier avec les résultats de la guerre balkanique et du traité de Bucarest. L'Allemagne, ayant fait restituer aux Turcs Andrinople et ayant reconquis elle-même toute son influence à Stamboul, devait maintenant remplir ses engagements envers l'Autriche-Hongrie, c'est-à-dire contribuer à humilier et à affaiblir la Serbie, que ses victoires et ses succès politiques rendaient le point de mire des populations slaves de l'Empire des Habsbourg. A partir du traité de Bucarest, je m'attendais tous les jours, soit à ce que nous soyons contraints d'entamer des conversations, bien humiliantes pour nous, avec Vienne et Berlin, et de laisser les deux puissances du Centre prendre sur le terrain politique des Balkans des avantages qui eussent annulé tous les succès de 1912 et de 1913, soit à ce que nous soyons tout simplement attaqués par les Empires du Centre. Sazonow, autant que je le sache, ne partageait pas ces craintes. Résolu à opposer une résistance calme et digne à toute tentative de chantage politique de la part de Berlin, comptant fermement sur l'appui de la France et de l'Angleterre, il croyait que cette attitude et cet appui suffiraient pour arrêter la politique allemande sur la pente dangereuse au bout de laquelle il ne pouvait y avoir que le redoutable gouffre d'une guerre mondiale. Les éléments subséquents démontrèrent l'inanité de tous ces calculs. Le traité de Bucarest avait singulièrement renforcé à Berlin les arguments de la propagande du parti de la guerre. Le concours actif de la Turquie était de nouveau assuré à l'Allemagne en cas de collision et à ce concours s'ajoutait, *in spe*, celui de la Bulgarie.

Dès lors, le parti militaire allemand ne s'occupait plus qu'à précipiter les choses, à insuffler de l'énergie et du courage à l'Autriche et à faire éclater la guerre avant que la Russie n'eût avancé ses armements.

La quinzaine de jours que durèrent les négociations de paix de Bucarest, ainsi que les jours qui les suivirent, furent pour la capitale de la Bulgarie une époque troublée et critique. On faisait passer en toute hâte par les lignes se croisant à Sofia les réservistes qui revenaient du front et qui souvent, au cours de la route, commettaient des actes d'indiscipline et de désordre. L'une de ces échauffourées, qui se passa à la gare de Sofia, faillit même prendre une tournure sérieuse. Heureusement la plupart des réservistes étaient si heureux de revenir à leurs champs, à leurs vignobles et à leur bétail, qu'ils redevenaient dociles dès qu'on leur avait avancé le train qui devait les conduire vers leurs « pays ».

A Sofia même, on sentait une fermentation et même une exaspération du public, d'une part contre le roi et de l'autre contre Danew que l'on considérait en ce moment comme le fauteur principal des malheurs qui avaient frappé la Bulgarie. Pendant quelques jours, on put craindre que la foule ne se portât sur la maison de l'ex-premier ministre et n'assommât ce dernier. La police veillait jour et nuit autour de cette demeure qui semblait abandonnée de tout le monde. Je crus de mon devoir de visiter — précisément pendant ces jours — le malheureux Danew. Il m'apparut affreusement défait et faisant peine à voir. On racontait en ville qu'il avait attenté à ses jours, mais que ses familiers le retirèrent à temps de la corde. Ferdinand était, comme de raison, terriblement angoissé et continuait à tenir ses automobiles prêtes pour pouvoir s'enfuir à chaque instant de Sofia. Cependant, peu à peu, la fermentation se calma et lorsqu'au commencement du mois d'octobre je quittais Sofia, le roi était déjà parti pour ses propriétés de Hongrie.

On s'est beaucoup étonné chez nous que la défaite et les malheurs de la Bulgarie n'eussent pas servi de signal à la chute de Ferdinand. Le fait qu'après tout ce qui était arrivé, il fût tranquillement resté à la tête du pays fit croire à quelques personnes — et des plus intelligentes — que le peuple bulgare avait été tellement habitué à la servitude que Ferdinand pouvait le

mener où il voulait. Mais j'ai toujours considéré cette théorie comme absolument fausse. Pendant tous les événements de 1912 et de 1913, la majeure partie du peuple bulgare fut aussi entièrement solidaire de son roi que le peuple allemand l'a été de Guillaume II. Toute la Bulgarie fut saisie à cette époque d'un désir passionné de mettre en vigueur le traité de San-Stefano et ne voulut entendre parler de rien moins. Le peuple bulgare savait que presque toute la presse russe — autrement dit toute l'opinion publique russe — avait pris le parti des Serbes, des Grecs et même celui des Roumains contre les prétentions bulgares. Et le peuple bulgare se mit à bouder la Russie, comme un enfant gâté et vicieux boude parfois sa propre mère.

Ferdinand n'avait jamais été populaire en Bulgarie et l'une des causes de cette impopularité gisait dans la conviction profonde du peuple que ce *Schwab latin* ne pouvait jouir des sympathies de la « Grande Mère Libératrice » *(velika Maïka Osvoboditelka)*. Depuis qu'on se croyait lésé par cette même *Maïka Osvoboditelka*, depuis que certains politiciens et « intellectuels » osaient l'attaquer publiquement et que d'autres la critiquaient amèrement, dans le fond de leur cœur, le peuple bulgare devenait par là même solidaire de son triste maître et enclin à subir l'orientation que Ferdinand voudrait désormais donner à la politique bulgare. Jusque-là, il n'y avait eu pour les Bulgares qu'un seul Tsar, *le Tsar Blanc*, orthodoxe russe; maintenant se renfermant de plus en plus dans ses plus mauvais sentiments, le Bulgare commençait à reconnaître un autre « tsar », celui qui personnifiait une vengeance profondément enracinée et à peine dissimulée...

Le 2/15 août 1913, quelques jours seulement après la signature du traité de Bucarest, la capitale bulgare fêta la rentrée solennelle de ses troupes. Les guerriers bulgares, avec leurs uniformes de campagne bruns, décolorés par le soleil et par les pluies, usés et rapiécés, chaussés d'*opankas* (espadrilles de cuir), portaient les traces d'une fatigue excessive sur leurs visages émaciés et noircis, mais marchaient quand même avec entrain

et fierté. Derrière l'infanterie, des spectres de chevaux traînaient les pièces à feu. La plupart des généraux, dont les noms étaient devenus si populaires en 1912, se trouvaient auprès de leurs troupes. Et la population de la capitale les saluait avec calme et sympathie, reconnaissant qu'ils avaient fait tout leur devoir et avaient bien mérité de la patrie. La plupart des militaires qui prenaient part au défilé étaient ornés de fleurs et entre autres, le roi Ferdinand et ses deux fils, qui précédaient à cheval le cortège des troupes et que la foule accueillit sans le moindre signe d'hostilité; on célébra un *Te Deum* d'action de grâce à la cathédrale où fut convié tout le corps diplomatique. Il me fut bien pénible d'assister à ce *Te Deum* et au défilé des troupes. Quelle que fût la responsabilité de Ferdinand et de la majorité des hommes politiques bulgares dans tout ce qui s'était passé, je ne pouvais me départir du sentiment que chacun des soldats bulgares, qui passait là devant moi, avait mérité par son patriotisme ardent et par sa bravoure à toute épreuve un résultat moins piteux pour sa patrie et une rentrée vraiment triomphante à son foyer. Je savais que le peuple bulgare avait sa part de faute dans cette triste issue des événements, mais je me demandais néanmoins si d'autres aussi n'en portaient pas une part et s'ils avaient fait tout ce qu'ils devaient faire pour prévenir cette triste liquidation de notre influence en Bulgarie?

A. Nekludoff,
Ancien ambassadeur de Russie.

LE VOYAGE DE PIERRE LESCALOPIER
" PARISIEN "
DE VENISE A CONSTANTINOPLE, L'AN 1574

Pierre Lescalopier, jeune Français qui eût pu vivre bourgeoisement au bercail, s'étant décidé à visiter le Turc, partit de Paris pour se rendre à Venise, de là à Raguse et à Constantinople, puis revint par la Thrace, la Bulgarie, la Transylvanie jusqu'aux confins de la Pologne, regagnant l'Italie par la Hongrie et l'Allemagne. Ayant fait preuve d'un entrain, d'une ténacité, d'une belle humeur au-dessus de son âge, il voulut en outre écrire le journal de son voyage. Le manuscrit en fut retrouvé à la bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier par M. le professeur Louis Humbert, et c'est grâce à lui qu'on peut en faire connaître quelques pages, qui prennent à l'heure présente un singulier relief [1].

Pierre Lescalopier était de famille très distinguée, alliée au président de Thou : la tradition rattache ses aïeux aux illustres *della Scala* de Vérone. Ils avaient longtemps vécu obscurément à Paris, dans le quartier des Lombards. Puis l'un d'eux, enrichi, acheta une charge au Parlement et fit bâtir, place Royale, le bel hôtel qui porte le n° 25 et que ses héritiers habitèrent jusqu'en 1860.

Notre voyageur avait été destiné à la « Robe ». Il a une solide instruction. Il parle couramment le latin ; il a suivi les

[1] *Voyage fait par moy Pierre Lescalopier, parisien, l'an 1574, de Venise à Constantinople.* Le manuscrit de Montpellier provient de la bibliothèque de M. le président Bouhiers. Il a figuré — ou une copie — en la bibliothèque du président de Thou, parent de l'auteur. (Catalogue de Thou, II, 468.)

cours de l'université de Padoue — qui est alors l'université élégante, — et voyage hors de France, « curieux, dit-il, de voir le monde selon son âge ».

*
* *

Ce n'était pas une entreprise de tout repos que le périple dont le voyageur avait formé le projet. L'Empire ottoman qu'il s'agissait de parcourir, après avoir conquis sous Sélim et Soliman II une partie de l'Europe centrale et un instant atteint Vienne, venait de subir une grande défaite le 7 octobre 1571 dans les eaux de Lépante. Mais la France, fidèle à l'alliance contractée sous François Ier, n'avait pas voulu se joindre à la Chrétienté contre la Turquie et jouissait près du Grand Seigneur d'une faveur dont profitaient ses nationaux.

Lescalopier partit le 1er février 1574 avec de puissantes recommandations.

M. du Ferrier, président aux enquêtes du Parlement de Paris, ambassadeur à Venise, le mit aux mains de M. Massiot, depuis conseiller à Bordeaux et qui était alors secrétaire de M. de Noailles, évêque de Dax, ambassadeur du roi de France à Constantinople. M. Massiot rejoignait son poste et le Doge lui donnait « conduite en ses gallères soubs la charge du S. Marco da Molino, capitaine du Goulfe. »

Le « capitaine du Goulfe » était nommé chaque année à la fin de l'hiver par la Sérénissime République, pour faire la course dans l'Adriatique et « ouvrir la navigation ». La *Parenzana*, c'est-à-dire la traversée de Venise à la petite ville de Parenzo sur la côte d'Istrie, était alors considérée comme fort dangereuse. Le capitaine Marco da Molino n'y parvint qu'en tirant bordées à Trieste, puis à Pirano, « petite ville belle et forte d'assiette », où les voyageurs furent gracieusement accueillis par le Podestat vénitien, Jean Morosini, « s'informant de toutes nouvelles jusques aux ridicules, combien nous avions de biscuits, de jambons, cervelats et bottes de vin... Il nous feit tant

d'offres que nous cuidions disner gratis, mais là tout aboutit à ung commandement faict à l'hoste de nous donner *ogni cosa* en payant ». Il convient de dire que le Podestat était aussi pauvre que ses administrés. « Nous y apprîmes une coutume digne de la prudence de ceste République d'entretenir en honneur leurs pauvres gentils hommes podestats aux bourgs et villes où y a moins d'affaires et moins de revenu. Là, avec peu de moyen estoit ce Morosin vestu comme les Pantalons des comédies mais honoré et servi de ces pauvres habitants comme ung Roy. »

Il leur avait fallu cinq jours pour cette traversée. Ils côtoyèrent ensuite Rovigno, « belle ville en isle où y a quantité d'orengers et citronniers », et Puola (Pola), à la pointe d'Istric, où ils firent relâche. Lescalopier nous décrit ici, aux portes de cette grande et belle ville antique, les ruines du palais de Dioclétien, « lequel en ses vieux jours quictant l'empire esllut une solitude en cette province. Il y a les plus grands architraves et autres pierres que j'aye jamais veu en œuvre. Les murs de ce palais sont de touttes pierres parpaines avec faces des deux côtés d'épesseur de plus de deux pieds et demy; tout autour il y a des niches et statuës romaines et auprès un amphitéatre en forme ovale encore bien entier et auprès une petite chapelle encroustée par dedans de petites pierres grosses comme noisettes et morceaux de verre de plusieurs couleurs, le tout cimenté en forme de mosaïque et auprès une fontaine de belle eau. » Au retour de l'excursion, on les consigne, afin de les protéger, en la galère du signor Primarino il Sotto, envoyé avec les autres galères, sous le capitaine Molino, pour la course de l'année.

Mais c'est une entreprise difficile que de passer les promontoires; « passage périlleux plein de grands rochers au milieu de la mer ». La galère du signor Primarino dut, repoussée au port, lutter contre le vent à force de rames, dont quatre furent mises en pièces, et parvint à franchir, le 18 février, le Quarnaro (golfe de Carnero), ainsi appelé « comme boucherie des hommes qui y périssent journellement ». Le 19, comme ils touchaient

au port de Saint-Pierre de l'Embo, ils virent surgir une grande barque de *Scocchi* — les brigands de mer. Mais le signor capitaine ne voulut hasarder aucun de ses hommes, « disant que sa galère ne se pouvant manier aisément à ung port si étroit. Sans hazard (dit-il), je mettray ces larronneaux à fonds quand la mer sera appaisée et ne pourront par la légèreté de leur barque fuir la course de ma gallère. Ce sont braves arquebuziers et résolus à la mort. » Le prudent capitaine eut raison. « De nuict ils se retirèrent sans bruict. »

Le 21 au soir, Lescalopier parvient à Zara, « ville grande et très forte, principale d'Esclavonie, » reliée à la terre ferme par un pont de bois « aisé à rompre si besoing était ». Les Vénitiens ont fortifié cette place le plus possible et y travaillent sans cesse, sous le seigneur Grimani, proviseur général de la Dalmatie vénitienne.

Dans ceste ville y a quantité de bons puys et cisternes, vivres et munitions de guerre pour soustenir un long siege et y a dordinaire grosse garnison entretenue de pied et cheval. Les Albanais sont souvent aux mains avec les Turcs, nonobstant la paix, ou par petites troupes qui vont à la picorée subjectes à désaveu, ou par duelz et autres combatz de deux ou de trois à trois. Près ceste ville y a des chasteaux et fortes garnisons de Turcs, lesquelz aussi donnent souvent la chasse aux cavaliers et soldatz chrestiens jusques à la veue de la ville : qui est de très grand interest pour la garde et conservation de tout le goulfe, quasi seule estant obstacle aux courses des Turcs par mer et par terre.

Le 22 février, nous fusmes invités au palais du conte de Zara où l'on nous donna le plaisir de voir courir la bague, et à la Quintane : c'estoit caresme prenant et touttes les compagnies y furent par bandes de diverses livrées en masque.

Le colonnel Moret nous donna à souper et après, le bal des dames : c'est un vieux capitaine qui avoit esté longuement en nos armées et parloit bon françois ; il nous ayme, et acceulle en ses compagnies touts les François que ses amis luy peuvent envoyer ; il disoit que le François bien conduict vaut beaucoup et n'abandonne poinct son capitaine, affecte le vray honneur et craint d'estre blasmé.

Le 23 février, mardy gras, l'on nous proumena à voir les masques ; tout le monde y estoit Zani ou Pantalon ou francesquine. Nous estions

pour le soir invités à une comédie au palais du Proviseur ; mais le vent propre nous feit embarquer au soir en la gallere du s^r Jehan Contareni qui nous estoit ordonnée par le s^r Grimani, et la nuict feismes voille.

Le 25 février, nous passâmes à St-Jehan de Malvoisie petite chappelle bastie et dorée par ung riche Ragusois eschapé et sauvé comme par miracle entre plusieurs rochers qui sont en ce lieu ; sa nef estoit chargée de malvoisie.

Le 26, nous fusmes disner à Spalato, ville où y a ung évesché. C'estoit anciennement ung palais de Dioclétian né en ce pays comme a escript ung Antonio Proculeiano en son livre imprimé à Venize, le *Antichita di Spalato*. La ville est carrée, au milieu de laquelle y a ung temple divisé en quattre autres temples vers les quatre parties du ciel, celuy vers midi est en forme ronde dédié à Cibelle, celui vers septentrion en forme exagone dédié à Vénus, le troisième à l'occident quarré dédié à Janus et maintenant à St-Jehan baptiste, le quart devers l'orient en forme oxigone dédié à Jupiter et maintenant à la Vierge, où est l'archevesché ; au dessoubs est ung autre temple dédié à Sainte-Luce, au bout duquel y a une petitte grotte où Diocletian disoit consulter les oracles. Au-dessus y a de grandes colonnes de porphyre rouge et quattre diversifiées de plusieurs couleurs. Au milieu de ces 4 temples est ung grand portique quarré et au point millieu y a encore le pied destail d'un idole qui estoit veu des 4 portes de la ville par 4 ruës droictes et esgalles. Diocletian nomma ce palais Palatheum beau palais. Les murs des 3 costés de terre sont deffendus par plusieurs tours quarréës et le costé vers la mer est de plusieurs grandes arches soustenuës de grandes colonnes de marbre de couleurs diverses. Dedans y avoit quattre grands palais l'un pour Diocletian, le 2 pour ses paillardes, le 3 pour ses gentilshommes et le 4 pour les estrangers qui survenoient. L'on dit que Diocletian feit sa retraicte en ce lieu lors qu'il se desmeit de l'Empire.

Le 27 février, longeant la côte, ils abordent à Liegena — île de Lesina — et le 28, voulant gagner l'île de Corsole, sont jetés par les vents à Torcole. Lescalopier y signale le couvent de la Madone, « où y a des moines de Saint-Dominique qui avec petites barques vont à la queste aux habitations voisines ». Porto-Falazo, où ils parviennent le 5 mars, après avoir visité Cursola, possède aussi un couvent de moines de Saint-Benoît « en une petite île qu'ils deffendent de l'incursion des pirates ».

Le 9, nous passasmes à l'isle du milieu vis-à-vis de Raguse, puis à Granose petitte ville de la dite République, mais avec ung bon port capable de mille ou douze cents vaisseaux; puis aux Pigneri, rochers qui de loing paroissent comme dents de peignes; et arrivasmes le mesme jour à Raguse près laquelle la vieille ville, antiennement nommée Epidaurus ou Epidamnum est à présent peu habitée. Ceste République est gouvernée par ung conte changé chaque mois par élection avec douze conseillers qu'ils nomment picciolo conseglio : ilz ont encore le conseil d'i Pregadi, composé de cent anciens, plus le grand conseil où entrent ceux qui ont vingt ans passés. La République est tributaire du Turc et luy payent touts les ans douze mille ducats de tribut qu'ils luy envoyent touts les ans par deux ambassadeurs.

Les Ragusois sont superbes et n'estiment qu'il y ait au monde noblesse si antienne que la leur. Ilz parlent esclavon. Mais quasi touts les hommes entendent et parlent italien. Ilz s'entretiennent seulement par la marchandise, car ilz n'ont aucune terre que quelque peu de jardins le long de la rive de Raguse jusques à Granose. Les femmes ont le vestement peu advantageux : des robes plissées devant et derrière ceintes au-dessus des mamelles; sur leur teste une piramide d'un pied et demy et au bout un long pendant de toille fine. Les gentilzfemmes le portent de soie blanche; leurs chausses sans jartières tombent sur leurs talons, touts portent souliers ferrés. Les femmes sortent rarement, les filles jamais. Nous vismes aller le conte à vespre avec son conseil et en vismes sortir plusieurs femmes nobles et autres. Il n'y a point d'hostellerie en la ville et nous fallut attendre jusques au retour du comte pour impétrer un logis qui nous fut ordonné aux Cordeliers, fort mal en une chambrette basse où ny avoit aucun meuble. Il y a en la ville plusieurs bonnes fontaines qui viennent des montaignes voisines. Ceste ville est aux confins de la Dalmatie, mal située au pied d'une montaigne dont les passants voyent ce qui se faict dans la ville : les murs et fossés n'en valent rien. Il y a ung petit chasteau tout auprès nommé Castel san Blasio, leur patron, et est basti sur un roc environné de mer l'on y va de la ville par ung pont. Par chacun soir l'on y change la garde de laquelle est chef ung gentilhomme : on ne scait qui y doit aller iusques à l'heure que le comte l'envoye advertir. Leur port est taillé à main, duquel lentrée estroitte est fermée touts les soirs avec une chaisne. Ilz ont les plus grands navires de ceste mer. Ilz font touts marchandises : il est deffendu dy faire provision de bois vin et autres necessités de mesnage sinon petit à petit. Cest merveille comme en lieu si necessiteux ilz entretiennent

leur estat quasi en despit de la nature et comme en lieu si pauvre et sterile ilz peuvent assembler des richesses et abondances de touts biens.

Le onziesme iour de mars 1574 nous cheminasmes quasi toutte la iournée à pied pour les chemins rompus et arrivasmes bien tard à Trebing, ainsi nommé dune riviere du mesme nom qui y passe sur laquelle est ung pont de pierre et au delà ung carvacerat couvert de plomb basti par Mechmet Bassa de Soliman II, empereur; le filz de ee Bassa mourut gouverneur de ceste province, le père feit bastir cet hospital affin d'inviter les passantz de prier Dieu pour son filz. Les Turcs croyent à ung purgatoire et au prouffict des prieres pour les trepassés.

Ceste province est Servia, qui commance à ce lieu et confine (y compris la Bulgarie antiennement dicte Misia ou Moësia) à la Thrace du costé de levant, d'occident à la Dalmatie, de midi à Macedoine et de septentrion à la Dace vers le Danube.

Les carvaceratz[1] sont hospitaux où riches et pauvres logent faute de mieux; ilz sont comme granges bien grandes; on y a jour par canonières au lieu de fenestres et ny a autre plancher que la couverture : par le dedans tout à l'environ sont des reliefz de la hauteur de deux pieds et demi larges de sept pieds sur lesquelz montent les personnes pour loger separés des bestes, lesquelles sont liées emmi la place à des anneaux de fer attachés aux reliefz : ainsi chacun void son cheval près de soy et luy met son manger sur les reliefz et pour faire manger l'avoine ou l'orge ilz usent de sacs de crin ou le cheval mange pendant que les pendants du sac sont passés par dessus les oreilles du cheval : cela est ung peu plus grand qu'une museliere, et la laissent au cheval environ demiheure après l'orge mangée, pour ce quilz estiment que la fumée du cheval, avec l'odeur de son manger retenue en ce sac, lui faict bien. Au dessus de ces lieux relevés, y a tout autour des chevilles aux murs ou ung chacun pend ses hardes sans crainte de rien perdre pource que le lendemain matin le carvaceratgis (c'est l'hoste) n'ouvre point la porte qu'il n'ayt tournoié et enquis uug chacun si lon a perdu. De 4 en 4 toises il y a des cheminées; le carvaceratgis vend du bois et des vivres s'il n'y a village ou ville où on les puisse achepter; il y a grand marché de tout. Souvent on arrive en lieu où il n'y a que le seul carvacerat, car en ces frontieres le pays est désert, ce qui empesche les esclaves chrestiens et autres de s'enfuir car il n'y a point de couvert où re-

[1] Caravansérails.

paistre ou dormir, sinon telz hospitaux bastis comme bornes de chacune iournée et lhospitalier veut scavoir où et d'où vous venés et qui vous estes : il faut cheminer du matin iusque au soir si quelque ruisseau ou prairie ne vous donne moyen de mettre pied à terre et tirer de la saccoche quelque viande froide et d'un cheval de charge ou de l'arcon de votre selle quelque bouteille de vin, pour repaistre à la legere environ le mydi pendant que vos chevaux desbridés et ayantz dos entraves aux pieds paissent ou mangent ce que on leur donne : à ceste cause nous fusmes advertis dès Raguse de faire provision de longs clouds pour pendre nos hardes aux murs des carvaceratz desgarnis de chevilles car à faute de ce, il faudroit laisser sur terre le manteau, le chapeau, les bottes, la bride, etc. Plus, qui n'a dequoy employer ung cheval de bagage doibt achepter une saccoche de tapis de turquie battu et serré de mode qu'elle endure la pluie sans percer et ce qu'on met dedans n'est point mouillé, plus une bouteille de cuir boully affin de porter les heurts sans rompre : les selles turques peuvent servir à touts chevaux pour ce que la garniture desoubs les arçons est ung feutre seulement; ni a ni toille ni crin comme aux selles de notre pais. On met le feutre plus espais ou moins selon que le cheval est gros ou menu.

Par telz carvacerats il faut payer contant tout ce qu'on achepte en sorte que le lendemain il ne faut point s'amuser à conter et payer, mais le carvaceratgis se tient à la porte à voir sortir touts ses hostes et leur dict bon jour Salamalech. Cest merveille qu'en mesme carvacerat arrivent touttes sortes de gens et nations, Arabes, Turcs, Grecs, Juifz, Armeniens, Francs et autres. Ils nomment ainsi les chrestiens latins. Touts logent si paisiblement que l'un ne se plaint de l'autre.

Le douziesme iour de mars nous passasmes une longue et haute montagne et trouvasmes le matin ung Turc qui avec pic et pelle se travailloit à reparer le chemin. Notre chaous (cest le nom des commissaires de la Porte ou court du grand seigneur turc) nous dict que pour le remède de l'ame de quelque parent ou amy trepassé les Turcs font de semblables œuvres penales ou donnent l'aumône ou font prières comme aussi en ce lieu un Turc deffunt avoit ordonné qu'on feit tailler en ceste montagne le chemin ou nous passions. Pleust à Dieu que les chrestiens fussent aussi charitables au public à faciliter les mauvais chemins. Nous vinsmes coucher à Cluaz petit village de Turcs au-dessus duquel est ung vieux chasteau tout ruiné.

Par Cluaz et Curita, ils gagnèrent Cernice où Assam Bassa, — « lequel n'est de la Porte, mais nommé Bassa par honneur

c'est-à-dire chef », — leur procura des vivres et un truchement jusqu'à Constantinople. C'était un vieux capitaine à qui l'on avait donné pour récompense d'être gouverneur « de la Servia et Bossina, beaux pays qui appartenaient à Scanderbie, c'est-à-dire en turc Sr Alexandre ». L'héritier de Scanderberg, dont le nom terrifiait les enfants turcs, perdit ces provinces (Serbie et Bosnie) et s'enfuit à Venise « où l'on dict que la race dure encore, avec moyens honestes, receus au nombre des gentilzhommes vénitiens ».

Le voyage continue à cheval, sur des bêtes que louent les *quirigis*, de Ragase à Sofia, et l'on en imagine les dangers, par la fonte des neiges, dans des plaines inondées, au long de la Drina que l'on suit entre deux montagnes, la passant et repassant sur des ponts de bois pour rechercher la commodité du chemin. Le 17 mars, Lescalopier est à Cozza, « ville à la mode turquesque, sans murs ni portes. Là sont plusieurs mosquées basties en rond, l'on y entre par le septentrion, l'on y prie vers le midy, la ville est fort marchande et à la sortie l'on passe Drina sur ung pont de bois où n'eschappe de Turquie aucun cheval qui vaille plus de 20 ducatz, et qui y en ameine de plus grand prits sans passeport du grand seigneur est contraint de le vendre à vil prits ou despenser plus qu'il ne lui a cousté, en présens qu'il faut faire au sangiac du lieu et à ses gens ».

La route au travers du Sandjak de Novi-Bazar a continué d'être hasardeuse, mais on n'y doit plus retrouver à Plevie la garde pittoresque que les « chrestiens serviens » y maintenaient. « ung homme au haut de la montagne qui descouvre [l'horizon] et avec ung petit tabourin de cuivre advertit les passants par autant de coups qu'il void de chevaux ou gens de pied. » Priepolie est le terme de cette passe dangereuse, « gros bourg de chrestiens serviens où Selim, père de Soliman, meit ung gros impost dist telotz, qu'ils payent encore à présent. Il avoit promis d'exempter de ce tribut ceux qui feroient ung enfant masle turc, ce que la pluspart ayant fait, il ne tint promesse néantmoins... De trois masles d'une maison le Turc prend le mieux formé et

faict norrir et instruire telz enfans comme siens et faict janissaires les plus forts et les plus adroictz ».

Le 21, nous vinsmes à Vuatz, villotte de Turcs. De là nous vismes le monastère de St Sava, convent de moynes serviens caloiers, vestus de noir, parlant esclavon et vivants selon l'Église grecque : ilz nous feirent baiser ung grand os du bras de St Sava duquel ilz disoient avoir le corps, nous veismes des Juifz et Turcs baiser cet os avec autant de révérence que les chrestiens et leur font plus d'aumosnes : ces moynes payent certain tribut au Grand Seigneur. Notre chaous nous dict qu'un Turc, allant ung jour demander ce tribut, pour avoir usé de quelque violence aux moynes tumba mort à la porte du monasnastère ; ilz nous donnèrent à disner de la soupe à l'huille avec poireaux, ung peu de poisson et du pain brun.

Le 24 de mars, nous passasmes la montagne grande et difficile en hyver quil y a des neiges en sorte qu'on a peine à trouver les chemins. Tout au milieu faut passer demie lieuë de chemin à peine large de trois pieds où l'on ne passe sans crainte de tumber aussi bas que la veuë se peut estendre, precipice très dangereux entre plusieurs que l'on rencontre par ce voyage, car de l'autre costé de ceste sente la montagne s'eslève aussi haut et n'y a autre voye. A l'embouchure de ce passage deux chevaux de charge de M. Massiot se pressèrent à qui iroit le premier, desquelz l'un tombant fut retenu comme par miracle entre deux roches, sa charge s'estant desliéë et rompuë toutte en pièces. Ceste montagne est nommeë d'argent à cause des minières d'argent où le grand seigneur faict travailler incessamment. Ça esté antiennement la demeure d'Orphée qui abominant les femmes et chantant en leur déshonneur fut par elles massacré et déchiré en pièces sa lire et sa teste iectéë en la Morave ou Hebrus qui fluë au pied du mont. Ce mesme iour nous couchasmes à Statoria, village de chrestiens au pays de Moplissa où passe le fleuve du mesme nom qui tombe en Hebrus.

Le 25 de mars, nous vinsmes à Suanza, village de chrestiens en la mesme province Toplissa, bon pays abondant en toyts biens. C'est une plaine semée de petits tertres, où l'on commance à respirer des peines du chemin passé et nous fut dict que le reste du voyage seroit de plaisir.

Le 27, à Clissurissa, village de Grecs en la Bulgarie séparéë de ce costé du mont Cunovissa près lequel nous vismes le chasteau Coprivatz à main droitte ; les femmes, en ce pays là, couppent leurs cheveux et ne les permettent croistre jusques à ce qu'elles soient mariées

et alors elles les tortillent et les laissent pendre derrière, avec ung long pendant de fillasse jusques au jaret ; les autres portent de grands plateaux sur la teste ainsi que celles qu'en France on nomme Égyptiennes, et tout autour y pendent des pièces d'argent, de l'ambre et de verre peint; elles ont des pendants aux oreilles, gros comme œufz, qui sont d'estain ou de plomb avec de petites chaisnes de fil d'arichail. Quand il leur meurt quelque parent ou amy, elles s'esgratignent le visage tant que le sang en sort, elles s'arrachent les cheveux et les attachent sur la fosse de leur mari, ce quelles font la plus part plus par coutume que par deuil. Aucunes filles vinsrent dancer devant nous pour gaigner de l'argent et se parèrent en espouséës mettant ung plateau entouré de plumes de diverses couleurs qu'elles attachoient sur leur teste ; leur dance estoit de deux ensemble vis-à-vis l'une de l'autre et enfin la mesure estoit hastéë et elles sauteloient et trepignoient des pieds d'une mesme mesure, leurs menestriers estoient 4 de leurs compagnes se tenants deux à deux et respondants les unes aux autres ung mesme chant.

Le 29 mars, nous passasmes deux fleuves, Zuccova et Nissava, et coùchasmes à Dragoman, village de Grecs à l'entrée de la plaine de Sophia.

Le 30, nous traversasmes ceste pleine belle et large entouréë de petites montagnes où il vient quantité de vin comme en la plaine quantité de bled et de riz, il y a aussi des prés et pastis ou paissent beufles, juments, bœufz, chameaux, moutons, etc., en grand nombre. Et arrivasmes à Sophie, ville turquesque, grande, belle et bien peupléë de Turcs, Juifs et Ragusois. Il y a une église antique qui donne le nom à la ville, qui estant reduicte en mosquéë retient néamoins son mesme nom de Sophie. Il y a encore hors la ville une belle chapelle de chrestiens. Les maisons de la ville sont peu élevéeës basties daiz et de pierre et la plus part de terre. A ung quart de lieue passe le fleuve Isca.

Lequel nous passasmes par deux fois et en toutte la plaine de Sophie ne visme ung seul arbre. Nous couchasmes à Ternourssa, village de Grecs bulgares ; le premier d'avril à Dervien, dernier bourg de la Bulgarie au milieu duquel est encore ung grand portail antique pour séparation de la Bulgarie et Macédoine.

Le 3 estoit le Barvan des Turcs, leur pasque qu'ilz celèbrent deux fois l'an en grande réjouissance. Ilz se faisoient brandiller, comme font nos petitz enfans, assis sur une corde double penduë en haut. Au dessus est ung grand drap estendu comme en aucunes ruës à la feste Dieu. A ce drap sont attachés et pendent pommes, poires et

plusieurs ceintures jartières et autres bagattelles qui sont pour qui peut en prendre quelque chose avec la main lors que la brandilloire enlève en haut celuy qui y est assis.

Le soir, nous passasmes à Philipopoli, ville antienne, demeure du père d'Alexandre le Grand, partie situéë sur petites montagnes et partie en plaine: les murs entiers et beaux y sont encore et n'y a guere de ruines; il n'y a plus apparence de portes, le dedans de la ville a esté tout ruiné et rebasti a la turque de petites maisons de terre. Ennemis de l'antiquité, les Turcs ont bruslé et effacé toutes choses où ilz ont trouvé des statuës ou inscriptions. Vray est qu'ilz ont couvert ceste impiété du masque de leurs superstitions : ilz disent l'une et l'autre estre deffendue de Dieu qui ne veut inscriptions ni honneur pour autre que pour luy seul, et estant jaloux a deffendu toutte representation.

A Philipopoli commance une grande plaine près laquelle passe la rivière Marissa qu'aucuns prennent pour Morava ou Hebrus. Mais elles se joignent ensemble et tumbent en mer près Gallipoli où est Certos et Abidos. Nous traversasmes ce fleuve sur ung pont de bois long de trente arches au dessus duquel y tumbe Stanouch, autre fleuve; le tour de ceste ville semble de plus de trois lieuës et paroist diminué de sa grandeur antienne. Aucuns estiment qu'en ceste campagne fut la bataille entre César et Pompée, mais il est plus croyable, selon Appian, que celle d'Octavius et Antonius contre Cassius et Brutus y ayt esté : l'on void encore en la plaine quantité de montagnettes que l'on dit estre assemblées par les tas des corps de ceux qui sont morts en ceste bataille, ainsi que j'apris d'un Ragusois demeurant en lad. ville. Philipopoli est métropolitaine de la Macédoine, bornéë de septentrion par la Dalmatie, Servie et partie de la Thrace, suivant du costé d'Orient d'une partie de Thrace et du Propontide, du costé du mydi de l'Epire et de la part du mont Pindus et vers ponent de la mer Adriatique. Mais les Turcs confondent touts ces noms et avec ce qui leur appartient en l'Europe nomment tout ensemble Bosnanie, c'est à dire Grèce.

Ce jour mesme nous couchasmes à Catovincé.

Le 5e jour d'avril, nous cheminasmes dans la forest d'Andrinople où une trouppe de voleurs nous costoyait tousiours et souvent nous les voyons et sembloient attendre à nous charger si nous nous séparions, pour ce que nos scingani, gens de pied, n'eussent peu nous suivre, si nous eussions esté notre train.

Sur le mydi nous passasmes la rivière Carmanlich, c'est-à-dire la rivière du Roy et peu après devant la fontaine du Roy Vucassim

Mresich, de laquelle l'on conte que au temps de la rébellion de Servie contre Mathias Corvinus, Roy de Hongrie, la Servie se donna au Turc par le moyen de George Despot qui en estoit gouverneur. Vucassim, Roy de Moldavie, meuvit des trouppes au secours de Mathias et lassé de ses longues iournéës voulut boire et se reposer à ceste fontaine, où il fut tué par Versouich, son escuier, qu'il avoit retenu seul auprès de luy pendant que ses trouppes continuoient leur chemin, et qu'à l'instant (les élémentz mesmes détestant ceste trahison) l'eau douce devint amère. Touts ceux du pays qui y passent y laissent quelque pièce de sur eux, croyantz superstitieusement, quand ilz ont beu, qu'elle guérit les fièvres et empesche qu'elles ne reviennent.

Nous fusmes coucher à Pont de Mustaffa, qu'ilz nomment Mustaffa Bassa Chiouperich. Il a 25 arches sur Marissa fort droict et de marbre mal poly. Au milieu est érigéë une grand pierre doréë escripte en grandes lettres d'azur arabes pour le temps, le fondateur, l'architecte, l'occasion et la desfense. Le mesme a faict bastir en ce lieu une belle mosquée et ung carvacerat où l'on donne à souper à touts passants. C'est ung gros bourg bien habité d'un costé de Turcs et de l'autre de Grecs, le pont entre deux.

Le 6e jour d'avril, nous arrivasmes à Andrinople, ville antienne, qui semble avoir plus de 7 lieuës de tour; elle a esté un long temps le siège de l'Empire du Turc, avant qu'il eût pris Constantinople. Entrant l'on passe sur ung pont de pierre aux costés duquel coulent Marissa et Tuns, deux rivières très commodes à faconner les maroquins, plus que l'eau de Montélimar en France. A main gauche nous vismes ung grand palais sérail du sultan Selim, père de Soliman, et ung autre auprès pour instruire les destinés à estre janissaires. En ceste ville demeuroit le d. Selim la plus part du temps comme aussi son petit-filz Selim y passe touts les estés : l'on faict en ce lieu les plus beaux ouvrages pour les chevaux, l'on y travaille aussi excellemment de fer damasquin, aiguilles, cousteaux, fers de flèches, etc. Dedans et dehors y a plusieurs belles églises chrestiennes réduictes en mosquées. Il y demeure nombre de Grecs, peu de Latins, grande quantité de Juifz et plus de Turcs. Il y a plusieurs belles mosquées modernes; entre autres celle du sultan Amurath est en estime avec ung carvacerat, où se faict aumosne à tous passants; la plus riche estoit bastie par Selim lors régnant, à l'imitation de celle bastie par son père à Constantinople : et plusieurs disent que là y a autant dames vivantes qu'à Constantinople.

Nous ouysmes messe à la romaine célébréë par ung prestre ragusois, en une chapelle entretenuëe par tous les Latins qui passent là.

Partout les voyageurs trouvèrent chez les chefs turcs le meilleur accueil. Comme le 9 avril était le Vendredi-Saint, on apporta « pour leur aumosne du bois en quantité, de la chandelle de suif, cinq ou six écuelles pleines de mouton et de riz, avec du pain brun abondamment ». Ils n'acceptèrent pas « la chair » à cause du Carême; mais apprécièrent la tolérance et les prévenances des Turcs.

*
* *

Les plaines de Thrace que tant de guerres avaient ensanglantées et devaient ensanglanter paraissent, dans le récit de Lescalopier, hospitalières à l'étranger qui les traversent. A Eschibaba, « c'est-à-dire *vieux père*, près lequel village l'on void une petitte montagne où l'on tient St Nicolas avoir esté enterré et depuis transporté en ce lieu dedans une petitte chapelle ronde, de pierre antique[1] »; à Bergas (Lule Bourgas), « où Mehemet, premier Bassa, faict parachever une mosquée et carvacerat où il faict norrir touts passants et y a faict faire des estuves, fontaines et ung long parc de costé et d'autre à cause des mauvais chemins »; à Chiorlich (Chorlu) « où se plaisoit la sultane rousse, femme de Rostan Bassa ».

C'est ung port de Propontide. fort commode pour passer en l'Asie Mineure; vis-à-vis sont les monts de Broussia en Natolie où se font les beaux velours fleuronnés d'or. Il n'y a ville au reste de la Thrace si remarquable pour reste de l'antiquité qui paroist aux inscriptions (bien que égratignéës et effacées par les Turcs) et aux temples chrestiens; peu de Turcs y demeurent. Nous estions venus sur chevaux de louage jusques à Andrinople où nous avions loué des coches qu'ilz nomment araba et le cocher arabagis. De Silivréë en avant, le chemin

[1] « Sur l'autel contre la muraille y a une crosse de bois et deux mittres de feutre blanc et sur l'autel une vieille lampe de cuivre que les prestres turcs entretiennent ardente de la graisse d'un mouton noir que ilz y sacrifient; ce lieu leur est religieux et y a tousjours dedans quelque prestre turc qui met de cette graisse prise à lact. lampe avec le bout de son doigt et en touche le front de touts ceux qui y viennent prier soient chrestiens, Turcs ou autres. »

estant plus inégal, il fallut relouer des chevaux et pour ce qu'on nous les louoit trop chèrement, notre chaous mena l'un de nous au cadi; c'est le juge, lequel vouloit faire coucher par terre le maquignon et luy avoit sur le champ ordonné 50 bastonnades sur la pance et sur la plante des pieds, nonobstant son excuse qu'il estoit maistre de ses chevaux et les pouvoit loüer aux chrestiens plus qu'aux Turcs, mais à la supplication de M. Massiot il fut quitte pour nous bailler ses chevaux à bon pritz. En ce pays là, il ne couste rien à plaider. Il n'y a advocat ni procureur. Le cadi a ses gaiges et rien plus. Son clerc tient registre de ses jugementz qui n'en prend rien. Le Grand Seigneur les paye très bien, mais s'ilz avoient refusé ou dilayé de faire justice, ilz seroient pendus.

Le 12 avril, nous arrivasmes à Constantinople peu après mydi, le chaous nous laissa en chemin et s'advança pour aller advertir le 1er bassa de notre venüe, car il veut sçavoir qui va et vient et ceux qui y conduisent des estrangers sont tenus de donner pareil advis à peine de la teste. Il retourna bien tost vers nous avec asseurance de la bien venüe comme françois amis des Turcs. Il nous mena descendre aux 7 tours où est gardé le trésor du Grand Seigneur : c'est la pointe de Constantinople vers la terre, la ville estant comme en triangle et ayant deux autres pointes l'une au fonds du port, l'autre vis-à-vis du canal de la mer Noire, à l'emboucheure du port, ayant son aspect d'un costé sur le port et de l'autre sur le Propontide. De la pointe des 7 chasteaux nous descendismes à la mer et y prismes des pannes . ce sont barques pour passer de là à Péra par terre en tournoyant le port. Mais le chemin est long. Nostre chaous estimant que nous estions à sauveté et que nous n'avions plus besoing de son assistance nous quicta pour aller descendre en son logis à Constantinople. Son deffaut nous meit en peine, car au milieu du traject les Daciers, advertis des charges de 16 chevaux qui estoient escarlattes satins et damas que M. Massiot faisoit apporter de Venize, envoyèrent un janissaire nous faire commandement de mener tout à la douane. Nous avions beau alléguer les privilèges des ambassadeurs, ce janissaire n'entendoit point raillerie et se feit obéir et nous causa la honte des iniures que chacun nous disoit à ceste douane comme fraudeurs de la gabelle. Ilz y retindrent tout ce que nous avions, nostre souper enfermé dans des paniers, nos ustancilles, nos valises, etc. Et nous vouloient mener prisonniers, si M. l'ambassadeur adverti de nostre peine n'eust envoyé ses janissaires qui, après avoir langui en ces iniures et frayeurs 2 ou 3 heures, vinsrent nous delivrer avec menasses à ces maletostiers et à leur compagnon qui nous

avoit menés ; il s'excusoit que nous n'avions marque ni passeport, ni conduicte et les Daciers deffendoient leur droit par détention de tout : ces janissaires nous menèrent saluer M. l'ambassadeur qui nous feit ung gratieux accueil et nous feit mener à ung grand logis où n'y avoit rien que les murailles. Nous estions affamés et morfondus, mais nous eusmes incontinent du bois et des vivres en payant ; nous feismes grand feu toutte nuict et couchasmes à l'atre sur la dure. M. François de Noailles, évesque de Dax, ambassadeur, tenoit peu de train et petite cuisine et invitoit peu ou point. Le lendemain au soir j'eus mes hardes.

Je descrirois icy ce que j'ai remerqué en Constantinople, mais Nicolas Nicolai l'a escript très bien au voyage qu'il y a fait avec M. d'Aramont, ambassadeur du grand roy François premier. Sond voyage est imprimé à Lion des l'an 1567. J'y adiousteray seulement ces vers engravés sur la baze de la piramide qui est à l'Hyppodrome.

Difficilis qunodam dominis parere serenis
Jussus, et evictis palman portare tyrannis
Omnia Theodosio cedunt sobolique perenni.

Il se trouve peu ou point d'autres escriptures en Constantinople.

Pendant que nous estions là, se préparoit la ruyne de Thunes et de la Golette par une arméë de deux cents cinquante vaisseaux compris 14 mahonnes, grosses galleasses que nous vismes partir du port le 15 may 1574, estantz généraux de l'arméë Cinam Bassa et Occhiali Bassa, celuy qui se sauva de Lepante, passant 22 galeres sur le ventre des chevaliers maltois abandonnés par le Doria qui feignoit aller prendre le vent. Deux jours avant le départ de ceste arméë, nous veismes aller le Grand Seigneur à la mosquéë à ung vendredy [1], faire vœux et prières pour le salut de luy et de ses gens. Puys le matin de leur partement à la sortie du port, sur la pointe de Péra qui va vers la mer Noire. Nous vismes descendre en terre les généraux et quelques capitaines des galleres pour sacrifier une brebis noire sur la sépulture de Barberousse ; ce que faict et eux retournés en leurs vaisseaux, ilz les feirent voguer en belle ordonnance depuis le canal de la mer Noire où s'estoit faicte l'assembléë par devant la pointe de Constantinople qui est entre le port et le Propontide (où est la Porte et serrail du Grand Seigneur) où ilz feirent une salve dartillerie, puis s'allèrent ancrer auprès la pointe des 7 tours pour attendre le vent.

Le lendemain 16 de avril, M. le vicomte de Tavanes estant venu de

[1] Cérémonie de Selamlik.

Poullogne et avec luy un Dugué, filz de l'advocat du Roy à Chartres, et quelques autres François regrettants de n'estre arrivés ung iour plus tost pour voir ceste arméë, nous les menasmes voir l'arméë où nous remarquasmes une rigoureuse exécution de leur justice en la personne d'un sangiac d'Égypte qui, pour estre venu dun jour trop tard bien qu'il peut s'embarquer en l'arméë laquelle n'estoit encore partie, fut empallé sur le bord de la mer et la plus part de ses capitaines enganchés et pendus par le commandement de Cinam, les soldats cassés et renvoyés. Nous nous meismes à pied au rivage qui est au dessous de la ville, laquelle nous tournoyasmes passantz par devant les 7 chasteaux et de là à la pointe du port. Ce costé de terre a trois murailles qui excèdent l'une par-dessus l'autre environ 6 pieds; derrière chascun mur y a ung rampart espois d'une perche et des tours assez dru, mais par le tout il y a des ruines en quantité : l'on n'y a faict aucune reparation depuis la prise de la ville, pource que les Turcs ne veulent point de villes clauses, ni portes ni murailles.

Ung autre iour nous nous feismes proumener dans le canal de la mer Noire, dicte Ponctus Euxinus. Au bout de son eslargissement, sur ung haut rocher, y a une colonne de marbre blanc que l'on remarque du temps d'Hercules. Au milieu du chemin entre ceste colonne et Constantinople sont les tours tant renommées à Malte où le Grand Seigneur tient en misérable captivité touts les chevaliers et autres chrestiens pris en guerre. Depuis ces tours, de la mer Noire jusques à Péra, sont maisons de plaisance et jardinages des bassas et autres riches turcs.

Ung autre iour nous fusmes sur les rives de la Natolie devers Brusse voir plusieurs monastères de caloyers que les Turcs y permettent vivre paisiblement.

Ung autre, à Scutari, nous veismes en plusieurs carvacerats quantité de beaux chevaux que l'on y ameine de touttes parts; l'on les tient là pour les refaire avant que les passer en Constantinople; l'on nous montra le lieu (mais sans aucune remerque) où Calcedon fut bastie par les Mégariens : Pausanias ayant amené en ce destroit une flotte de Lacédémoniens pour y habiter, envoya à Delfe consulter où il bastiroit une ville? L'oracle répondict, « Vis-à-vis des Aveugles », désignant les Mégariens qui avoient choisi le pire lieu et où la mer est stérile. A ceste cause il feit sa ville où est Constantinople.

Ung peu plus avant en terre est ung magnifique palais serrail des femmes du Grand Seigneur, avec jardins, où souvent il se va resiouir comme plusieurs fois nous l'avons veu, d'une gallerie du logis de l'ambassadeur de France, descendre de sa Porte et palais et entrer

dans une petite frégate suivie d'une semblable, auxquelles sont les pouppes couvertes et paréës: et traicter vers Scutari.

Nous fusmes voir les aqueductz par lesquelz l'eau vient à Constantinople de six lieues, par dedans des canaux où ung homme peut demeurer debout pour y nettoyer et réparer quand besoing est. Il y a des montagnes percéës où l'on faict traverser ce canal, puys, pour esgaler le canal d'une montagne à une autre, ce canal est eslevé sur des arcades avec une excessive despence et admirable, si l'on voit le reste d'une antiquité romaine qui est près de Nismes en Languedoc nommée le pont du Gard. Car l'eau est menéë de ceste façon par une infinité de valléës et montagnes, et est cet aqueduct de telle commodité à Constantinople que quasi à touts les carrefours y a une fontaine où chacun peut boire dans des vaisseaux de fer blanc qui y sont attachés avec des chaisnes de fer. Par le chemin nous vismes les chevaux du Grand Seigneur, qui estoient aux herbes où on les meine tous les ans en ceste saison: il y avoit plusieurs pavillons pour les coucher, de peur qu'ilz n'eschappent. On leur empiète les pieds de devant avec ceux de derrière, puis l'on fiche en terre des chevilles de fer faictes comme ung manche de ballet auxquelles on lie les pieds de derrière avec une corde de crin et poil de chèvre qu'on leur laisse longue d'environ trois pieds et cela se faict soit quilz paissent ou qu'ilz soient en la tente ou en l'escurie, et pour paistre on leur change leurs chevilles de fois à autre.

Nous fusmes en une frégate voir les isles des Princes, à 18 et 20 milles de Constantinople où l'on void les ruynes de plusieurs palais sumptueux, délices des empereurs chrestiens et des princes de leur suitte: les Turcs ont négligé l'entretien de ces bastiments et n'oseroient en avoir où le Grand Seigneur peut avoir envie, car pour les avoir il les feroit mourir.

Les Turcs se siéent bas sur le plancher, les jambes croizéës et les pieds retroussés soubs le siège et ce qui nous sembleroit penible leur est aisé par accoustumance: ilz ne se proumènent dans le logis ni ailleurs, si ce n'est en leurs iardins et disent que c'est une action de singe. Ilz n'usent d'aucuns meubles comme lict, table, buffet, chaise, forme, escabelle, mais leurs chambrettes sont tapisséës par bas où ilz estendent leurs matelats et couvertures pour dormir et les retroussent contre le mur et quelque tabouret ou peloton basset pour se soir et soulager leurs pieds qu'ilz tiennent néantmoins croizés et cachés.

Par d'autres jours, nous nous faisions conduire par des janissaires a voir les mosquéës de Constantinople, les hospitaux ou carvacerats,

les restes de l'antiquité, les bestes sauvages que le Grand Seigneur fait nourir par plaisir : lions, ours, tigres, onces et loups rares en ceste province de Thrace. Il les loge en parties séparéës du temple de Sainte-Sophie. Nous y vismes une vache qui avoit cinq pieds et ung singe d'une excessive grandeur et deux onagres masle et femelle de poil gris cendré.

Nous occupions ainsi nostre temps à voir chacun jour quelque chose, tantost Sainte-Sophie, de laquelle les Turcs ont converti en mosquéë la couppe du milieu qui estoit entre la nef et le cœur; elle est d'une démesurée grandeur et hauteur et y a par bas pour la soustenir quattre grosses colonnes de marbre de plusieurs assemblages et couleurs. Au dessus y a cinq estage avec 16 colonnes de porphire fort hautes qui montoient jusques à la voute. Nous y montasmes et par bas nous avions veu ung prescheur en chaire et l'autel au mydi; ilz ont changé les verreries et mis des portes de bronze qui servoient aux chrestiens pour fermer ceste rondeur qu'ilz ont appropriéë à leur usage. Ilz ont desmoli la plus part de ce grand temple, où d'ordinaire il y avoit mille chanoines et en ont gardé le bas de la nef, ou ilz gardent lesd. bestes.

Ung jour nous voyons l'Atbazar, marché aux chevaux, ung autre le Bazestan.

Le Bazestan est comme une foire Saint-Germain, mais de sumptueux édifices, des rues hautes à deux éstages et de grands escaliers de belles pierres pour y monter. Il y a de très belles boutiques de mercerie et de linges de coton ouvrés d'or et de soye, d'armes, de cousteaux, tapis, ceintures, jartières, tissus, toillettes, qu'ilz nomment macremants et de toutes choses belles et gentilles ; là aussi l'on vend les esclaves chrestiens masles et femmes au plus offrant. On les proumène par les ruës en criant leur prix, les femmes ou filles sont couvertes d'un voille et qui y veut enchérir lève le bas du voille pour voir, on lève la gencive pour voir la denture, on epreuve l'haleine; et l'œil avec le mouvement de la main ainsi qu'aux chevaux. Aucuns obtiennent (disant le mot à la charge d'avoir le corps sans tache) de les tirer à part et les voir nuës par tout.

Il n'y a reste des arcs triumphaux, palais, cirques, colonnes ni autres magnificences qui y ont esté, autant qu'à Rome, sinon l'Hippodrome et une grande colonne grande comme la romaine d'Antonin, mais seulement de marbre sans aucune représentation ni figure ou image.

Nous proumenans par ville, nous avions grand plaisir de boire frais à des boutiques de chandeliers qui nous mesloient du cidre,

peré, tizane et autres bouchetz avec de la glace qu'ilz gardent tout l'esté.

Devant les mosquéës il y a des portiques, charniers et places, où demeurent les femmes turques à faire leurs devotions, pource quilz disent que les seulz circoncis peuvent entrer en paradis et aux temples; les femelles ne peuvent estre circoncises et partant elles n'entreront en paradis, mais Dieu leur assignera quelque béatitude à la porte. En ces places, j'ai veu une façon de charlattans qui, à la façon de ceux d'Italie, assemblent le peuple à voir leurs bastelleries et par ce moyen vendent des unguentz, eaux distilléës, savons et autres bagatelles.

Pour nous proumener ainsi en asseurance, il nous falloit mener ung janissaire, que nous prenions chez M. l'ambassadeur et luy donnions pour un jour 8 ou 10 aspres. A l'entréë du logis de M. l'ambassadeur, il y en a d'ordinaire 6 ou 7 et ung apprentif qui les sert; chacun qui va en ville, en prend ung pour asseurance, les domestiques de Mond. s^r ne leur donnent rien. Ilz se deffraient sans qu'il en couste rien aux ambassadeurs, encore sont-ilz bien joyeux d'estre esleus à ce service pour ce que l'ambassadeur, à son départ pour revenir en France, obtient ordinairement leur récompense d'une augmentation de paye et solde et accroissement de dignité pour deux ou trois.

Pendant que nous demeurasmes là, M. l'ambassadeur fut trois fois au Divan : c'est ung palais où Mehemet, premier Bassa, donne tous les iours audience. L'on monte par ung bel escalier en une grande sale, des sièges y sont attachés tout autour où siéënt ceux qui attendent l'audience pour entrer à leur rang dans une petite chambrette à costé, où le Bassa les escoute. M. l'ambassadeur y alloit, monté sur une grande mule doréë, luy vestu de robe de velours figuré et une grande toque de velours ; touts ses janissaires marchoient en teste devant luy et nous touts avec ses gens suivions la mule. Personne n'y porte espéë ou cimeterre, sinon les solachi de garde, mesmes les janissaires n'ont qu'une cane grosse comme ung estœuf et longue de 5 pieds, encore qu'ilz soient formidables à tout le peuple qu'ilz chastient en toute liberté, couchants par terre ceux qu'ilz jugent avoir failly et leur donnantz des bastonnades sur la pance et plante des pieds tant qu'ilz veulent: et n'y a point d'appel de leur jugement, et qui leur est rebelle est en danger de mort. La première fois que nous fusmes au Divan, Mond. s^r nous présenta à Mehemet, auquel nous baisasmes la robe. Il dict au truchement de France qu'il s'estonnoit de la curiosité des François, qui, sans affaire expresse et pour ung plaisir qui estoit plus tost un malaise, venoient si loing : Ils usent de

pellerinages de dévotion, mais non de visites des pays estranges.

M. l'ambassadeur luy respondict que nous, affectionnés à nos Roys, faisions tels voyages pour tout le monde pour nous rendre capables d'y aller servir nos Roys quand ilz veulent y envoyer — outre la doctrine — les mœurs et perfection que l'on y prouffite.

Ung jour repassants le traject, nous veismes un Turc qui se lavoit les fers aux pieds, tout nud, et au sortir de l'eau sur la rive de Constantinople, on le meit soubs un gibet à deux pilliers et luy attacha une corde au col passéë au dessus dedans deux pouliës par où il fut tiré en haut et aussi tost ung juif et quelques pauvres Turcs luy vindrent tirer les jambes tant quil fut estranglé. Ainsi les condamnés, au lieu de prestre, ont permission de se laver; ilz croyent que ce lavement extérieur pénètre en l'ame et se lavent touttes les fois quils veulent prier, sinon tout le corps, au moins bras jusqu'au coude et les pieds et le visage; s'ilz trouvent quelque chrestien ou juif ilz le contraignent par ignominie d'ayder à l'exécution des criminelz et l'entrepreneur de l'exécution ilz le preignent au rabais.

Une fois je veis en ung cimetiere de Turcs que les fosses sont bornéës de deux pierres longues trois pieds ou environ et droittes; celle de la teste est vers septentrion et au bout est taillée en figure de l'habillement de teste que portoit le deffunt. On cognoist la qualité d'un chacun par la teste diversement paréë. Il y avoit des hommes et femmes avec des chapeletz en main; ilz prient Dieu pour les trépassés et aux sépultures des Grands il y a des prestres à leur mode et des cierges allumés plusieurs annéës après leur mort, comme nous veismes à la mosquéë de Soliman, la plus belle de toute la Turquie.

Quant à ce qué j'ay peu remerquer de Péra, c'est une ville comparable à Orléans en grandeur où maintenant habitent touts les Grecs que Selim n'a plus voulu permettre en Constantinople. En Péra aussi, habitent des Turcs et des juifz qui sont en plus grand nombre en Constantinople. Il y a dix-sept églises grecques et trois romaines, scavoir des Cordeliers, des Jacobins et des moines de Saint Georges vestus comme ceux de Saint-Benoist où vont servir Dieu les vrays habitans pérotins, colonie de Genevois, lesquelz sur le declin de l'Empire de Levant prenoient de force les isles dud. Empire : Metelin, Chio, les chasteaux du Bosphore, de Thrace et s'aydoient des Turcs pour combattre les Grecs. Ilz passèrent les Turcs en Europe, quand la Macedoine fut perduë pour les chrestiens et partie de la Thrace et depuys la Bulgarie et Servia et Bossena et malgré les Empereurs ilz bas tirent ceste ville vis à vis de Constantinople que les Grecs nommèrent Péra pource qu'elle estoit delà leur port. Ils la nommèrent aussi Ga

lata pource qu'elle estoit blanche estant neufve. L'on exerce en ceste ville la religion catholique en toutte liberté, jusques aux processions italiennes des battus et, à la feste Dieu, les ruës tapisséës soubs la garde de deux ou trois janissaires auquelz l'on donne quelques aspres.

Ceste ville s'élève peu à peu et au milieu faict une petite montagne au sommet de laquelle est une tour haute et forte qui sert de prison; le reste de la ville s'estend en bas de touts costés, et la plus grande estendue et mieux habitée est vers le port au tour duquel est l'arsenal d'environ cent arches de pierre bien voutéës.

Les habitans de Galata, vrais Pérotins, portent de longues robes et sotanes et en teste raze une calotte et pardessus une toque de drap ou de Mantoue : les autres, Grecs, juifz et Turcs qui y demeurent sont aussi vestus de long mais de couleur et touts portent le turban, les Turcs le portent blanc, les Grecs bleu, les juifz jaune. Les femmes y paroissent plus qu'elles ne sont belles, pource qu'elles se fardent au possible et employent tout leur avoir à se vestir et parer avec forces anneaux aux doigtz et pierreries sur la teste, la plus part desquelles sont fauces.

Ung jour je veis une Pérotine convaincuë d'adultère. Le cadi condamna le mari de la porter sur son dos comme au jeu de la vache mortê et il estoit suivi par ung janissaire qui frapoit incessamment à coups de sa canne sur les fesses de ceste femme, et je m'asseure que ses habitz n'empeschoient pas qu'elle ne sentit bien les coups. Quand le mari l'eût ainsi portéë le chemin ordonné, il la laissa à la porte du cadi et s'enfuit plorant. Nous la veismes aussi tant rompuë qu'elle ne pouvoit tenir en pieds, la populace luy disoit des iniures, ung porte faiz la reporta en sa maison.

Les Grecques sont descouvertes, mais les femmes turques vont par ville avec ung couvrechef qui baisse bas jusques aux yeux et jusqua la bouche. Elles sont couvertes d'ung autre linge blanc qui les bride comme une barbutte de nos antiennes religieuses et environ 4 doigtz de large de visage descouvert qui seroit entre les deux linges est caché d'un crespe noir a travers duquel elles voyent; par dessus leur robe de femme elles ont une longue robe sans ceinture, ainsi que les hommes, les bras vestus de manches qui ne vont que jusques aux coudes; tant hommes que femmes ne se servent de gands, mais tiennent toujours leurs mains dans leurs pochettes.

*
* *

Parmi les compagnons de Pierre Lescalopier quatre allèrent, par terre, à Jérusalem. Montant à Damas afin de voir quelques restes des forteresses, on les prit pour des espions espagnols « à cause que M. du Tillet, noir comme ung Africain, parloit trop bien l'espagnol ». Ils furent emprisonnés et leur janissaire et truchement mis aux fers comme traître. Cela dura quatre mois. Enfin, l'ambassadeur obtint du Grand Seigneur qu'un chaous les allât délivrer, mais le retour fut tragique à M. d'Harcourt « qui avoit esté norri enfant d'honneur soubs le Roy Henri 3 pour lors roy de Pologne, mourut dans le vaisseau avec soubçon de peste qui le feict jeter demy vif en l'eau ». M. du Bec Bourry, surnommé de Gousseville, s'en retourna par mer à Venise sur les baïles de Sa Seigneurie, les autres voulurent attendre le retour de l'ambassadeur par le chemin qu'ils avaient suivi en venant.

L'ambassadeur, qui s'intéressait à Lescalopier sur la recommandation du président du Ferrier, lui avait déconseillé ce voyage par terre à Jérusalem. Il l'engagea par contre à regagner Venise par un détour en Valachie, Transylvanie et Pologne, disant « qu'il se vouloit servir de mon latin ». Et ce fut l'occasion d'un voyage diplomatique dont le plan subtil ne manque pas de pittoresque.

Il me donna ses lettres latines de créance auxd. vaïvodes et m'instruiit de ce quil avoit fait et moyenné avec Mehemet-Bassa en faveur d'Alexandre, vaïvode de Valachie, chassé par Juan le Moldave, auquel il avoit procuré le secours du Beillerbei de la Grèce qui l'alloit restablir. Pourtant M. l'ambassadeur desiroit quil tint ceste grace du Roy de Pologne par le commandement duquel il avoit interposé l'authorité du Roy de France nostre maistre ; la fin estoit qu'il rendit au palatin Laski deux chasteaux que le Walaque luy avoit usurpés, prétendant qu'ilz étoient dans les bornes de Walachie et que Laski ne luy en avoit faict l'homage. Envers le Transsilvain que le mariage a luy offert de Mlle de Chasteauneuf, l'une des filles de la Royne Mère, que le Roy nommoit sa cousine, estoit agréable au Grand Seigneur et luy

confirmeroit sa bonne grace et l'amitié du Roy de Pologne son voisin; que si j'estois pris des Moldaves, je parlasse de toute autre chose. Si je voulois sauver ma vie, que je die n'avoir autre charge sinon de remercier ces deux vaïvodes de leurs bienfaictz aux François, qui avoient passé de Pologne au Levant, et ma creance de quelques bagues volées en Walachie au s^r conte de Tavannes ou quelque autre feinte à ma volonté, que je communicasse bien et au long avec M. de Lisle, Gilles de Noailles, son frère, désigné son successeur en cette ambassade, lequel il estimoit que je deusse encore trouver à Cracovie; que je luy rendisse bon compte de tout ce que j'aurois faict, veu et appris en ces expeditions, affin d'y ayder à son passage. Et me meit seul François avec mon valet en la compagnie des ambassadeurs de Transsilvalnie, qui estoient vesnus communiquer le mariage de leurd. prince et en requérir le consentement du Grand Seigneur. M. l'ambassadeur le feit trouver bon à Mehemet et luy feit croire que ce seroit fortifier ce prince, amy des Turcs, contre les Allemants et Espagnolz communs ennemis des Turcs et des François et feignit avoir advis que ce prince estoit secrettement sollicité pour espouser la fille de l'empereur d'Austriche. Tant y a que ces ambassadeurs transsilvains emportoient le consentement du Turc à l'exécution de ce mesme mariage.

Avec M. Massiot estoit venu de Paris George Mikaloski, gentilhomme Poulaque, envoye par le Palatin Laski pour viser plus haut, car comme il estoit à Paris avec les autres s^rs Poulacques qui venoient quérir le Roy, il fut adverti par courrier expres que Jüan Moldave estoit entré avec 60 mille hommes en Walachie et avoit tué Alexandre de Walachie dans sa ville de Boccaretzchte[1] et présupposant la place vide, il envoyoit offrir dix mille ducatz d'augmentation de tribut annuel et 200 mille ducatz de corruption, moitié pour Mehemet et moitié pour les 3 autres Bassatz, affin que led. Palatin Laski fut nommé vaïvode de Walachie. Mais Mikaloski trouva les affaires en autre disposition. L'incursion du vaïvode Moldave et la prise de Boccareschte estoit vraye, mais le prince walacque s'estoit sauvé à la course à Schat Joanestchte sur le bord du Danube; il avoit assemblé une petite armée de 10 à 12 mille hommes, où il fut ung moys après secouru du beillerbei de la Grèce, qui envoya dénoncer guerre au Moldave s'il passoit outre avant que d'avoir le consentement du Grand Seigneur.

Si le Moldave eût suivi sa fortune, il ruynoit son ennemi; mais, craignant le retour des matines, il porta respect à ceste menace et en-

[1] Bucarest.

voya des ambassadeurs à Constantinople remonstrer que sa querelle particulière estoit avec ung desir de servir mieux le Grand Seigneur, que le Walache avait le premier couru son pays et après avoir usurpé les terres de Laski vouloit faire de mesme en la Moldavie. Le Walaque aussi y envoya des ambassadeurs et impétra particulièrement le secours de M. de Dax et les affaires luy succédèrent que le beillerbei de la Grèce fut commandé de passer le Danube à Schat Joaneschte avec le plus de force qu'il pouvoit, ce quil feit si à souhait que le Moldave se retira par composition et le Walaque fut réintégré; et touts deux promirent d'aller à Constantinople, dedans l'an, pour sur leur querelle obéir au jugement qu'en donneroit le Grand Seigneur.

Le premier jour de juin 1574, partis de Péra, nous couchasmes au logis du Transilvain à Constantinople où plusieurs hongrés, poulonnois et transilvains, faitz turcs, soupèrent avecques nous : les uns estoient trinitaires, autres anabaptistes, zvingliens, luthériens et d'autres religions modernes qu'ils disoient exercer plus librement soubs l'habit de Turc qu'en leur pays. Mais l'ambassadeur me dict que pour leurs faultes civiles et criminelles ilz avoient fuy la justice en cet asile des mauvais chrestiens.

Il me souvint d'un M. Adam, Lionnais, trouvé et reconnu par un François de nostre trouppe en nous proumenant par Constantinople. Il avait esté ministre des François réfugiéz près le conte palatin, il avoit souvent dogmatizé ce François qui suivoit lors led. conte et néantmoins il estoit Turc et nous dict que la verité cachéë se descouvre peu à peu, que catholique il avoit voulu tout esprouver et avoit erré par quelques annéës parmi les erreurs de Calvin, mais en fin que Dieu l'avoit inspiré de se ranger à la meilleure opinion qui estoit de Mahomet. Il n'en faut disputer à peine de la vie ni en bien ni en mal. Ce beau ministre n'eut aucune contradiction. Mais le François qui l'avoit cognu lui feit seulement une demande : laquelle il croyoit meilleure la prétendue ou la papiste; et l'autre respondant « la papiste est moins mauvaise », nostre compagnon de voyage se changea de huguenot en bon romain catholique. Nous sceusmes que ce beau M. Adam avoit adultéré avec la femme de son hoste, qui l'avoit recherché fuitif jusques dans Genève, d'où il s'estoit eschapé et s'estoit sauvé en Turquie.

Le retour en pays turc fournit à Lescalopier les mêmes témoignages de tolérance et d'hospitalité. « Le long des chemins l'on trouve des Turcs qui par aumosne présentent de l'eau à boire

aux passants... gratuitement, et ont quelque miroir pour vous donner moyen de nettoyer les taches qui pourroient estre au visage. » Partis le 1er juin de Péra, ils traversent la Bulgarie par Tiscé, village de chrétiens bulgares qui tiennent le rite grec. Là commencent les croix par les chemins. Par Catzello, Lescalopier et ses compagnons arrivent le 14 sur les bords du Danube, à Rusci (Rouschouk), où ils logent chez le vaïvode de Valachie.

Le 15, nous y reposasmes encore nos chevaux harassés par ces montaignes, foretz et mauvais chemins de la Bulgarie si peu habitée que souvent nous ou nos chevaux demeuroient la nuict à l'air.

Ceste ville est peupléë et y a quantité de marchandise de toutes sortes et des vivres en abondance et à bon pritz.

Là nous convins monstrer nos passeportz, autrement l'on ne nous eut permis passer le Danube. Plusieurs Turcs y demeurent parmi les Bulgares, qui ont la charge de prendre garde à tout ce qui passe et permettent emmener ung cheval qui vaille plus de vingt ducats ou mille aspres.

Le ducat vaut 60 aspres, l'escu de France 52, l'escu d'Italie et d'Espagne 50, et les talers ou pièes de 40 R. valent 40 aspres. Ces talers sont ordinairement portéës en toutte la Turquie ou il y a moins de difficulté à les exposer et plus de proufit.

Le 6 de juin, nous passasmes le Danube dans un grand bac; l'on y vint visiter entre nous s'il ny avoit aucun esclave fugitif.

Nous demeurasmes ce iour en l'autre rive du Danube en ung gros village qui appartient au Grand Seigneur pour commander aux deux bords de ce grand traject. Avec les Turcs il y demeure grande quantité de Walacques. Vis à vis environ 30 pas en l'eau est une tour quarréë et la ruine d'une antienne forteresse que l'on dit avoir été ruynéë par l'armée de Pierre Lhermite qui passa par là du temps de Godeffroy de Bouillon.

Nous estions partis devant le jour et vinsmes à Bocareschte, Bucarest, qu'il estoit nuict. Les murs de ceste ville sont de gros troncs d'arbres fichés en terre contre l'un l'autre et attachés ensemble avec des solives de travers fichéës auxd. troncs avec de longues et grosses chevilles de bois; le pavé de la ville est de tronc d'arbres. Il y passe une rivière nommée Dambovisca. En ceste ville, nous trouvasmes le vaïvode Alexandre au secours duquel estoient venus les principaux de son pays et les Turcs. Il faisoit bonne garde en son chasteau fermé

comme la ville, où nous luy feismes la révérence; l'on eut bien de la peine à trouver ung truchement latin pour moy. Enfin le prince nous feit loger et traicter et nous donna son coche bien attelé avec ung sien secrétaire pour nous faire passer tout son pays sans qu'il nous couste rien. Il reçeut gratieusement la lettre de M. l'ambassadeur et promit de faire ce quil désiroit de luy et de rescrire à Constantinople que si M. son frère venant de Poulogne passoit par là, qu'il l'honoreroit comme légat d'un roy de France auquel il vouloit servir.

Son palais estoit de cloisonnages de charpenterie remplie de torchis de bouë et herbe hachéë parmi. L'on nous mena parler à luy dans une grande sale tapisséë de Turquie, des reliefz tout au tour denviron 3 pieds de haut, ainsi qu'aux carvacerats [caravansérails]. Au bout de la sale, vis à vis de la porte, ce prince estoit assis dans une chaire. Personne n'estoit sur ces lieux relevés sinon luy et ung page debout à costé, qui prit ma lettre et la bailla au prince; plusieurs armes de haches où marteaux d'armes estoient emmi la place de ceste sale. Ce truchement latin estant venu, le prince luy fait bailler ma lettre par son page pour la lire haut et l'interpréter. Je sçavois qu'il ny avoit rien de secret, mais pour parler il feit retirer le monde au bout de la sale et son page aussi et ne demeura que ce truchement qui sembloit expliquer mon parler latin avec longs discours, le prince me parloit en peu de parolles. Je sortis du chasteau avec une torche et fusmes menés en maison-bourgeoise, où depuis furent ramenés nos Transilvains qui avoient pris logis ailleurs pendant que j'estois retenu avec le prince; l'on nous feit grande chère par ung cuisinier du prince qui fut envoyé exprès.

Le lendemain 19 de juin, je me promenay par la ville où je ne veis aucun beau bastiment. Deux églises, l'un à la grecque, l'autre de luthériens, estoient de bois, toutes les couvertures de tuilles, de bois ou de chaume; le pays est fructueux, mais il n'y a ni pierre ni ardoise. Après desieuner, disner, nous fusmes coucher à Vopeschta, village où le viconte de Tavanes, allant de Pologne en Constantinople, pensa estre bruslé en une méchante cabane où le feu s'esprit par la négligence d'un des siens qui, ayant attaché sa chandelle contre le mur de bois et torchis, s'endormit; les paisants accoururent au feu et croyants que ce fussent gens du bogdan moldave les chargèrent et blessèrent; le s^r de Tavanes se sauva dans les bois d'où le lendemain, se trouvant à Boccaretzchte, le vaïvode le reçeut humainement, envoya pour recouvrer quasi tout ce qu'il avoit perdu, feit rapporter les blessés, auxquelz il bailla ung chirurgien qui les accompagna jusques à Constantinople pour les médicamenter par le chemin.

Le 23, nous vinsmes à une petite ville dernière de Walacchie où le vaïvode tient une garnison de peu de gens qui, à l'ayde d'une seule barre qui ferme le chemin, empeschent que l'on ne passe sans passeport; ilz sont dans une tour où ilz entrent avec une longue eschelle qu'ilz tirent après eux.

Tout ce pays et Moldavie et la plupart de la Transilvanie a esté peuplé des colonies romaines du temps de Trajan l'Empereur; le capitaine se nommoit Flaccus, qui a donné ce nom nouveau au pays de Flacchie par glissement de la langue Wlacchie. Ceux du pays se disent vrays successeurs des Romains et nomment leur parler romanechte, c'est-à-dire romain ; la plus part de leurs parolles sont demies italiennes et demies latines meslées de grec et de baragouin. Ilz ont en fort grande horreur le pape et l'Église romaine et honorent comme Dieu leur vaïvodatz; et en tout ce qu'ilz font ou prient, ilz le mettent tousiours le premier. Ilz boivent excessivement : le premier coup est pour la sanitat da dna zou (c'est la santé du seigneur Dieu), le deuxième pour celle du vaïdova, le troisième pour celle du Turc, le quatrième pour la santé de touts bons chrétients, où ilz ne nous comprennent pas ; le cinquième pour la paix et le sixième ilz commancent à ceux de leur compagnie avec grandes cérémonies et prières de salut, santé, bon voyage et retour, d'accomplissement des désirs, etc. Preschantz ainsi sur la vendange, ilz se lèvent en pieds. tenant le boire en main haute, boivent debout et vous ont en réputation si vous faictes comme eux. Ilz boivent dans des fioles qui ont un long goulet penible à qui ne l'a accoustumé. J'appris que quand le vaïdova mange en compagnie, il a sa table fort haute et auprès une autre beaucoup plus basse où sont assis ceux qui mangent aveques luy et, quand quelqu'un veut boire, il va premièrement baiser les pieds du vaïvode, et mangent toujiours la teste nuë.

Ayant passé les Alpes, Lescalopier est reçu à merveille par le voïvode de Transilvanie, qu'il va trouver « par commandement du Roy de France — il ne le dit pas sans orgueil — pour chose que ce dict prince avoit agréable ».

Le *Maïeur* l'accompagne, lui disant « en bon gros latin que il sçavoit que son prince recherchoit de se marier avec la cousine du Roy de France, que les grands du peuple et les villes de son estat désiroient une si noble alliance ». Bref, il retire force protestations en l'honneur des Français et comme l'un des chefs, Milesvar, loue fort en cheminant l'anneau orné d'un

saphir que Lescalopier porte au doigt et le veut acheter, notre ambassadeur d'un jour lui en a fait largesse. C'est un échange constant de prévenances. L'abbé Gilles de Noailles, frère de l'ambassadeur à Constantinople, qui arrive le même jour de Pologne avec « deux contes pollonnois et deux ou trois chevaux de selle, y est reçu avec du grand honneur ».

Le 1er juillet, Lescalopier arrive à Hermestat (Hermannstadt), « grande belle ville toute peinte pour le dehors des maisons, habitée seulement d'Allemands qui y font garde aux portes perpétuellement, encore que tout ce pays soit en bonne paix soubs la protection du Grand Turc ». Le 2, il traverse la Maroussa (la rivière Maros) et parvient à Deba Julia « qui est ung fort et grand chasteau accompagné d'un bourg grand, marchant et peuplé comme une ville ». C'est l'actuelle Carlsbourg, toujours importante par sa situation et ses richesses minières.

Le 2 juillet, on arrive à Carlsbourg.

Il y a apparence qu'en ce lieu y ayt eu autresfois une fort grande ville et auprès se voyent encore les reliques des murailles antiennes; et dedans et dehors le chasteau sont plusieurs inscriptions romaines faisant mention d'un Decebalus, Roy des Daces, dont ceste province faict partie, lequel fut vaincu par Trajan.

Le 3e jour de juillet, je fus saluer le prince Estienne Battoric, extraict de la noble famille des srs de Somlijo. Il me reçeut fort humainement, me tendant sa main dont il estreignit la mienne en grande faveur et ne permeit que je lui baisasse sa main. Il parla avec moy fort longuement en latin sur la créance mentionnée aux lettres de M. d'Aegs [Aix], que je luy avois présentéës s'enquérant en outre de tout ce que j'avois veu et appris en nostre voyage. Puis, il me commanda de voir son chancelier M. Martin Wersovitius et le sr Blandrat son conseiller, François comme moy (me dict-il); mais son premier conseiller estoit de Savoye et retenu conseiller d'Estat du vivant du dernier Roy et premier vaïvoda.

Cependant que je le saluois, le sr Estienne son neveu me regardoit de loing fort attentivement et comme je laissois le prince, il vint m'embrasser à son veu, dont j'estois estonné, jusques à ce que me parlant italien je recognus sa voix plus tost que son visage. Nous avions esté compagnons aux exercices de Padoüe. Il me mena chez M. le chancelier Wersovitius, qui me témoigna l'obligation de son

prince envers M. d'Acgs pour avoir dextrement faict que Mehemet avoit procuré le consentement du mariage prétendu en France, d'autant que c'estoit oster le plus grand empeschement qui fut à craindre pource que les Turcs appréhendoient le voisinage des François et craignoient d'avoir guerre avec aucune nation, sinon avec les François; mais il trouva mauvaise la feinte du mariage d'Austriche pource que son prince ne pouvoit conserver la bonne grace du Turc, sinon en laissant les impérialistes. Il ne pouvoit parler allemand au s^r Normand, ambassadeur de France vers luy pour led. mariage, et luy respondoit par truchement, pource que le d. s^r Normand n'entend point latin. Il ne parloit jamais aus deputés et magistratz sinon latin ou hongrois, et haïssoit qu'on luy parlast une langue que le Turc haïssoit · après séstre enquis de plusieurs choses que je ne sçavois point, de la dame offerte en ce mariage, son aage, sa beauté, sa descente ou parentele avec les Roys de France, le degré, son père, sa maison, etc., il me commanda voir M. le Normand et le prier de parler françois au prince et m'admettre pour truchement. Je le feis et quictay le logis qui m'avoit esté donné pour porter mon bagage chez led. s^r le Normand, où touts les matins l'on nous envoyoit des chevaux de l'escurie du prince où, montés, nous lui faisions compagnie à proumener deux heures ou à la vollerie ou chasse au lièvre; tousiours le prince parloit à moy latin et si par pudeur je me tenois derrière M. le Normand, il me faisoit venir à son costé. Tous les grands nous festoyoient et s'enyvroient pour nous faire plaisir.

Il nous survint une disgrace pour ung Italien sonneur de lire et chantre qui venoit de France et disoit en secret que Mlle de Chasteauneuf n'estoit point parente du Roy et qu'elle estoit, etc., y meslant quelqu'autre chose. Sur quoy je fus tenté [interrogé] plusieurs fois par le s^r Estienne, neveu du prince, et par Blandrat. Mais je pouvois bien avoir bon bec, car je ne sçavois rien du faict [1].

[1] Il s'agit de Renée de Rieux, dite « la belle Châteauneuf », de très noble famille bretonne, demoiselle d'honneur de Catherine de Médicis, — mais qui n'était pas, en effet, parente du roi. L'*etc*... de Lescalopier trouve son explication dans la chronique de l'époque Elle avait alors environ vingt-cinq ans et était d'une telle beauté qu'elle avait tout éclipsé à la Cour, même Mlle de Rouet. Elle avait inspiré de vives passions : Brantôme, Strozzi la courtisaient Elle devint, vers 1570, la maîtresse du duc d'Anjou, qui s'éprit d'elle à tel point qu'il refusa d'épouser Élisabeth d'Angleterre.

Pour écarter son influence, Catherine de Médicis essaya de la marier au voyvode de Transylvanie, qui fut entrepris à cet égard par Vulcob, notre ambassadeur à Venise.

Exilée de la Cour par la reine, Mlle de Châteauneuf épousa d'abord un

Dans ces promenades, Lescalopier, en bon humaniste, s'intéresse aux vestiges du passé, et il remarque « aux ruines d'ung vieux bâtiment seul, en une grande pierre carrée, deux filles les cheveux épars qui essuyoient leurs larmes ». Entre elles était gravée une inscription en l'honneur de Julianus. Une autre pierre rappelle le proconsul Semprosius et sur une porte du château — Lescalopier pense que ce fut le Capitole — on voit « une grande louve taillée de relief en une pierre et deux petitz enfantz qui la tettent ».

Un autre jour, nos voyageurs visitent « la minière d'or où l'on va fort avant soubs une grande montagne ».

Le 5e jour de juillet, nous vismes la minière d'or, où l'on va fort avant soubs une grande montagne. Ilz en tirent de la pierre quilz font premièrement cuire comme plastre, puis piler avec ung moulin à eau qui chasse dans un canal de bois les pierres cuittes où des gros potteaux les pilent, haussants et baissants l'un après l'autre; la poudre ou gravier est emportéë peu à peu à travers ce canal par l'eau qui à la sortie de ce canal le respand sur des toilles grosses estendues sur ung daiz, penchantz doucement dans ung fort grand cuvier, l'on s'attache à ces toilles, ce qui ne s'y prend tombe dans ce cuvier et l'eau par dessus se perd en bas; deux fois en 24 heures, ilz lèvent ces toilles, les lavent dans d'autres cuviers, puis dans de grands plateaux de bois; ilz preignent ce qui est dans ces cuviers de l'eau et du sable, qu'ilz debattent peu à peu tant que l'or se tire d'un costé et le gravier inutile demeure de l'autre costé du plateau.

Ainsi j'ay veu quelquesfois sur notre pont au change tirer l'or tombé parmi les ordures des boutiques. Quand ilz ont tiré quantité de ce gravier d'or, ilz le mettent dedans une petite chapelle à distiller avec ung peu de vif argent, où par l'opération du feu, le vif argent réduit l'or en lingots et le vif argent s'évapore.

Le 6e, nous vismes la minière de vif argent. Sur une montagne haute demi-lieue, il y a des trous ronds comme des puys par lesquelz l'on descend dedans les minières, d'où l'on tire de la terre de couleur entre jaune et rouge, de laquelle ilz emplissent des pots de terre qui ont la bouche fort estroitte, à l'entrée de laquelle ilz mettent ung peu de charbon de terre, puys ferment ce trou ou bouche du pot d'une boëte

certain Antonetti, qu'elle poignarda, puis un capitaine des galères, qui fut tué en duel.

de bois d'une pièce et agencent plusieurs pots ainsi accoustrés la bouche contre bas tenus avec de la terre molle, puys ilz font ung grand feu dessus. par après le feu estant cessé et les pots refroidis, ils deffont et retirent les pots et trouvent que de la terre de dedans est coulé, à travers ce charbon mis à la bouche de chacun pot, le vif argent que l'on void mouvoir dans ces boëtes : il y a environ 500 potz ainsi accoustrés à chacun feu qu'ilz font.

Cependant, la mission diplomatique de Lescalopier se hérissait de complications : d'abord les avis donnés au prince des « deffaults » de Mlle de Châteauneuf, puis la nouvelle de la mort de Charles IX et du retour de Pologne « que le docteur Blandrat, docteur médecin et conseiller du Prince nommait fuitte » d'Henri de Valois : moins d'un an s'était écoulé depuis son élection au trône qu'il abandonnait pour prendre la succession de son frère à la couronne de France. Les seigneurs polonais, froissés, devaient le remplacer promptement et le brave Transylvain ne voulait plus s'engager dans l'alliance qu'il avait projetée. Néanmoins comme les nouvelles étaient mal assurées, cette incertitude leur fit continuer encore quelques jours leur bonne chère. Cela dura jusqu'au 20 juillet.

Le 20e le prince nous envoya quérir et parla latin à M. le Normand : qu'il estoit certifié des nouvelles de France, qu'il y avoit débat pour la couronne, que le Roy de Poulogne s'y acheminoit pour se la conserver, qu'il n'estoit séant parler des ioyes de mariage à des princes affligés de telles divisions, que cela seroit cause de suspendre son désir jusques au restablissement des affaires de France, qu'il escrivoit à la Royne humbles actions de grace de sa volonté, qu'il rechercheroit quand il verroit les affaires du royaume le permettre, que à M. le Normand et autres se qui avoient travaillé pour luy en ceste alliance qu'il avoit recherchéë, il offroit son amitié pour récompense. J'interpretay à ce dire à M. le Normand, qui feit response en françois pour ce coup qu'il réputoit heureux le service faict au Roy son maistre en ceste affaire, puis qu'il avoit esté agréable à ung prince si vertueux, que le Royaume de France ne pouvoit recevoir trouble ni guerre pour le droict du successeur, qu'il le prioit d'escrire au Roy Henry 3e, lequel le renvoyroit bien tost afin de parachever en joye et bonne paix l'alliance qu'il avoit tousiours affectionéë d'ung si grand prince avec sa cousine. Nous nous humiliasmes à luy baiser le bas de

sa robe qui le couvroit jusques deux doigts au dessoubs le genou et il nous accolla.

Nous fusmes dire à Dieu à ceux qui nous avoient traictés. Le prince donna à M. le Normand quatre beaux chevaux de coche et à moy un cheval de selle et luy envoya ses lettres au Roy et à la Royne.

Le 22 juillet, ils arrivent à Torda, sur la rivière Aragnavis (en hongrois *eau d'or*), où sont exploitées aussi des mines de sel, affermées pour 4000 écus à l'an; le 23 à Colosvar (Klausenbourg), « belle et forte ville toutte peinte par les ruës meslée d'Allemands et d'Hongrois qui, peu d'années auparavant, estoit habitée seulement par des Allemands ».

C'est que Charlemagne, assure-t-on, a élevé dans la région une ligne de sept forteresses saxonnes pour maintenir les Hongrois : Meges, Susebes, Beistrich, Sebin, Brapovia, Saquesvar et Colosvar. En 1574, les Hongrois n'y sont admis que depuis peu et n'y peuvent résider. S'ils s'y marient, ils doivent emmener leur femme. Les étrangers logent en un monastère, hors ville, où s'élevait — jadis — le château des Paléologues, empereurs de Constantinople, réfugiés en Transylvanie. De nombreuses inscriptions lapidaires rappellent, là encore, la mémoire de Trajan qui avait fortifié Colosvar. Lescalopier les relève avec soin.

Passés en Hongrie, une maladie de M. Le Normand les immobilisa une quinzaine à Sachmar. De là, ils gagnent Cassovia (Kachau ou Kassa, au confluent du Hernath et de la Tchemel).

Le 20 aoust, à Oïvar autre village, le 21 à Cassovia, l'une des plus belles villes de Hongrie où sont entretenuës plusieurs compagnies d'Allemans et lansquenets et mortes payes pour la garde du chasteau. Il y a en la ville plusieurs belles églises à la romaine, mais où l'on faict le service à la luthérienne pour les Allemans et quasi à la calviniste pour les Hongrès, lesquelz ne font aucunes prières sinon en leur langue maternelle. Sur le plus haut clocher, y a deux sentinelles perpétuelles qui descouvrent les avenuës de touttes partz et sonnent autant de coups sur une cloche comme ilz descouvrent de personnes et près led. clocher est entretenue une compagnie de menestriers laquelle, entendant aud. son de cloche qu'il arrive quelque honeste

train, monte sur led. clocher et sonne avec cornetz quelque chançon pour honorer les survenantz. Ilz en font autant à minuict, au point du jour, à mydi et au soir entre 6 et 7. Touttes femmes sortans par ville portent sur leur teste ung chapeau de velours noir, faict quasi comme les mortiers des presidens du Parlement; ilz ont des couvertures d'oreilles pour les attacher à leur coiffure et sont fourrés de belle panne. Du reste elles sont vestuës à l'allemande. Les Hongrès et Transilvains et Walacques et Moldaves sont vestus comme ont esté veus en France les Polonois; les Allemans et Lansquenetz, quelque part qu'ils soient, ne changent rien de leur accoustrement.

La ville est belle, grande, forte, toutte peinte en huile par le dehors des maisons. Nous y sejournasmes jusques au 9e iour de septembre à cause que la maladie de M. le Normand continuoit.

Le 9 septembre, je pris congé de M. le Normand et avec quelques Hongrès je vins à Eperies, ville belle et bien peupléë aux confins de Hongrie et de Poulogne; nous couchasmes à un grand fauxbourg, où il y a plusieurs bonnes hostelleries que l'on commance à trouver au sortir de Transilvanie. Au reste du chemin depuis Constantinople, l'on donne souvent le couvert sans lit et par fois en payant et en Turquie pour rien.

Le 19 septembre, Lescalopier est reçu à Posonia (Presbourg) par M. de Vulcob, agent pour le Roi. Dix jours plus tard il reprenait, en la compagnie du courrier de Milan, la route d'Italie. Le 5 octobre, ils couchent à Heirt, village où commence le territoire de Venise.

Suivant le mesme chemin que peu de temps auparavant avoit faict Henry troisième revenant de Poulogne, nous voyons partout des remarques des magnificences à luy faictes par la République de Venize, comme esplanades et réparations de chemins aux passages dangereux, sur les eaux, fleuves et torrents, des ponts quelques fois ravagés en une nuict par l'excroissance subite d'un torrent et refaictz avec diligence et frais incroyables, arcs triomphants aux entrées et avenues des logis à luy préparés somptueusement et commodément,

A l'occasion de l'accueil fait au puissant Roi de France — et de Pologne, un arc porte ceci : *Bis rex Henricus ter, summo dignus honore*, et on demanda à Tiepolo d'en consacrer le souvenir : c'est la fresque du musée Jacquemart-André.

Ce voyage de dix mois, si vaillamment supporté, sans la

moindre maladie, faillit, au port, devenir tragique. Le 9 octobre, voulant passer le torrent du Conigliano, ils « pensèrent être noyés ».

Il pleuvait depuis une semaine et la rivière avait débordé en sept grosses branches.

A la dernière, mon cheval ne peut monter sur la rive creusée où estoit la violence de l'eau. tellement qu'il me fallut rebrousser chemin... Le courrier de Milan étoit tombé à la quatrième branche et bien luy prist que ce fut près du bord où son cheval le traîna.

Enfin, le 11 octobre, ils gagnaient Trévise, malgré les inondations de la Brenta.

Belle ville et grande et forte, où l'on feit difficulté de nous laisser entrer pour crainte que nous ne vinssions de Trente où l'on se mouroit de peste. Enfin l'honneur du nom françois et la mémoire fresche du Roy qui y avait passé fut cause qu'on eut pitié de moy tout en eau de la pluye du jour.

On lui délivra même une lettre de sanitat qui lui permit d'entrer, deux jours plus tard, à Padoue. « Je logay non en l'hostellerie, mais en maison bourgeoise *Al pozzo della vacchà*, si bien traicté que j'oubliay aisément mes peines passées. »

C'est ainsi que Pierre Lescalopier fit son apprentissage de la vie. Neuf ans plus tard, — le 15 janvier 1583, il était reçu conseiller au Parlement de Paris, ayant épousé Magdeleine Seguier, fille d'un maître des Comptes. Il devint, en 1597, maître des requêtes de l'Hôtel du Roi, puis président de la Chambre des Enquêtes. Et dans les temps troublés où il exerça ces différentes charges, il dut souvent porter sa rêverie aux jours lointains de son voyage « chez le Turc » dont la bienveillance, l'esprit de tolérance et la douceur l'avaient jadis captivé.

EDMOND CLERAY.

L'ÉLECTION D'UN ÉVÊQUE PATRIOTE

A LIÉGE EN 1764

Le 27 janvier 1763, mourait en son palais épiscopal de Liége Son Altesse Célestissime Jean-Théodore, duc de Bavière, cardinal-prêtre de la sainte Église romaine, prince-évêque de Liége, de Freysingen et de Ratisbonne.

Cette mort arrivait d'une façon imprévue, presque subite. Le prince s'était senti malade le 20 : « M. le cardinal de Bavière, écrivait le 24 janvier, en l'absence de son chef, le secrétaire de la légation française, M. de Villers, s'est senti incommodé, il y a quelques jours ; on crut que ce ne serait rien. La nuit dernière a été fort mauvaise. M. Pellerin, célèbre médecin de Maestricht, mandé par plusieurs exprès, est arrivé dans la matinée. Il a paru très embarrassé de l'état du malade. J'ai su que le prince avoit demandé à se confesser et j'ai vu qu'on allait lui porter le Saint-Viatique. »

Le défunt avait été nommé prince-évêque de Liége en 1744. Son élection avait été due à l'erreur d'un chapelain, s'il faut en croire le duc de Luynes : « Il y a à Liége, raconte-t-il, quarante-deux chanoines capitulaires, dont la moitié était pour le parti de la reine de Hongrie. M. de Sade, notre envoyé à Cologne, étant allé à Liége et y étant arrivé dans le même temps que le ministre de la reine de Hongrie, se logea *au Mouton*. Le grand doyen du chapitre, qui est entièrement dévoué au parti autrichien, sachant l'arrivée du ministre de cette princesse, lui envoya un de ses aumôniers lui rendre compte en détail du nombre de voix et de

l'état où était l'affaire ; cet aumônier alla *au Mouton* et demanda M. l'envoyé ; on le fit entrer chez M. de Sade. Il n'y avoit point d'autre envoyé dans ce cabaret, celui de la reine de Hongrie logeait dans un autre. L'aumônier, après bien des compliments, remit à M. de Sade un paquet de cartes géographiques qui étoient destinées à l'envoyé autrichien et croyant toujours parler à cet envoyé lui fit un grand détail des différents mouvements que M. le doyen s'étoit donnés pour le parti de la reine et des espérances qu'il avait pour le succès de cette affaire. M. de Sade n'eut garde de le détromper de l'erreur où il étoit ; il lui fit même plusieurs questions pour en tirer des instructions plus amples. Après cette conversation, il dépêcha tout de suite un courrier à l'Électeur de Cologne pour lui représenter la nécessité indispensable de sa présence. » L'Électeur était frère du candidat et chanoine de Liége. Bien qu' « extrêmement incommodé d'hémorrhoïdes », il répondit à l'appel : et son arrivée fit pencher la balance du côté bavarois : « Le parti autrichien sentit l'inutilité de ce qu'il pouvoit faire et, voulant se donner au moins la bonne grâce et le mérite d'avoir concouru à l'élection du prince Théodore, ils se réunirent au parti des Bavarois et il fut effectivement élu unanimement. »

Le duc de Luynes, jugeant le nouvel élu, dit que « c'est un bon prince qui a peu d'esprit, mais qui est fort attaché à son frère et à la France ».

Au bout du compte, l'événement avait donné raison aux pronostics du duc de Luynes. Sur les dix-sept années que régna Jean-Théodore, les cinq premières avaient été troublées par la guerre de la Succession d'Autriche, les sept dernières par la guerre de Sept ans, de sorte que la principauté ne connut guère la paix sous son gouvernement.

Des corps de partisans se formaient sous l'un ou l'autre étendard, plus avides de pillerie que de gloire : « Un détachement d'un corps hanovrien formé près de Munster par le s^r Doucel, natif de Liége, s'étant porté sur le pays de Liége, a brûlé 42 pontons autrichiens, puis, fort de 60 hommes, s'est avancé jusqu'à

Weert[1] pour des contributions. Les paysans ont pris les armes sur l'ordre du bourgmestre, sont tombés sur le détachement, ont fait prisonniers 15 soldats et un officier... Nous avons appris de quelques François déserteurs de ce détachement, qui sont venus à Liége pour jouir de l'amnistie, que cette troupe est environ de 600 hommes. Que le s^r Doucel en avoit choisi les plus déterminés pour cette incursion, qu'ils avoient passé sur les terres de Hollande, travestis en habits paysans, portant avec eux un havresac où étoit leur uniforme, disant qu'ils alloient en France pour jouir de l'amnistie que le Roi vient d'accorder[2]. » Ce Doucel était un terrible partisan; il mettait sur les dents le résident français et le gouvernement autrichien ou liégeois[3].

Dans ce pays, mangé par les armées, les finances étaient lamentables; la façon dont le cardinal les administrait en avait accru le désordre. Dès 1753, le bruit était public qu'un traité de subside le liait à la France. Le prince le niait, il avouait seulement « qu'il avoit tiré de l'argent de la France, mais que c'étoit pour dédommagement de sa mense épiscopale[4] ».

Mais ce subside, qu'on estimait à 150 000 livres par an, était bien insuffisant pour fournir aux dépenses épiscopales. Aussi l'évêque recourait-il à la pratique courante de ses devanciers et frappait-il de la monnaie d'un titre inférieur. « On a toujours eu pour maxime dans le pays de Liége, note M. de Cressner, d'y tenir les espèces plus foibles qu'elles n'étoient dans les pays voisins et cela afin de les y conserver. »

La politique financière du cardinal de Bavière avait fini par provoquer les protestations du Chapitre. Le prince, obligé à des ménagements, avait répondu assez froidement « qu'il feroit attention à ces représentations ». Mais séduit, s'il faut en croire

[1] Village du Limbourg autrichien.

[2] Ministère des Affaires étrangères à Paris, Liége, vol. 58. Boyer au ministre. 11 août 1761

[3] Peu après. Doucel négocia, par l'entremise de M. de Lautremange, son entrée au service de la France et de l'Autriche.

[4] Archives de la Secrétairerie d'État à Bruxelles, Cressner à Cobenzl, 25 novembre 1753.

notre correspondant, par le comte de Horion, ministre et favori de Jean-Théodore, il consentit à la frappe de « 30 000 marcs d'argent à un tel titre et que M. de Bierset [1] était sommé par le chapitre de prendre l'inspection des monnoyes ».

« Les amis de M. de Bierset, ajoutait notre informateur, disent qu'il n'a pas eu part dans le profit qui surpasse 250 000 francs, mais que la promesse qu'il avoit obtenue de Son Altesse, de président de la Chambre des Comptes après M. de Cortenbach, l'avoit induit de fermer les yeux [2]. »

Cependant les yeux étaient ouverts sur les irrégularités qui se passaient à l'hôtel des Monnaies et un parti s'était formé dans le chapitre qui réclamait des éclaircissements. Dans le public, une quarantaine de négociants s'étaient mis en campagne ouverte contre Jean-Théodore et avaient chargé l'un des plus considérables d'entre eux, le sr Le Rond, de rédiger un mémoire destiné à l'Empereur et signé par cinquante-trois commerçants. Que sous ces honnêtes apparences se dissimulassent des visées politiques autrichiennes, il suffit pour s'en convaincre de lire le titre et l'exorde du mémoire en question. Le but avoué de celui-ci est d'obtenir de Sa Majesté Impériale une commission pour contrôler les monnaies liégeoises, mais, ajoutait-il, « il me semble qu'Elle ne doive pas se borner à la seule affaire des monnoies. Il y a, en effet, longtemps que le pays de Liége semble avoir oublié qu'il est soumis au chef de l'Empire : le prince, le chapitre, les États se sont soustraits en vingt occasions à la subjection qu'ils doivent à Sa Majesté Impériale et on les a vus assez constamment dans les temps de guerre, plutôt comme tributaires de la France que comme sujets de l'Empire. » A moins d'être absolu-

[1] Ferdinand Conrad, baron de Haxhe, seigneur de Bierset, Hamal, etc., avait épousé par contrat du 4 décembre 1736 Marie-Anne van der Heyden, à Blisia. Veuf, il entra dans les Ordres et fut reçu tréfoncier de Liége en 1749. Il devint successivement archidiacre d'Ardenne en 1771, grand prévôt de Saint-Lambert en 1782 et prévôt de Tongres en 1791. Deux frères de Haxhe étaient chanoines de Liége, l'un s'intitulait baron de Haxhe, l'autre, baron de Bierset.

[2] Liége, 27 janvier 1755.

ment aveugle, l'auguste prince ne pouvait se tromper sur l'innocence de ceux qui provoquaient cette médiation : ils en voulaient et à sa politique et à l'indépendance du pays. Aussi une poursuite criminelle fut-elle ordonnée contre le s^r Le Rond et les autres signataires du mémoire.

Le sieur Le Rond était à Vienne, bien à l'abri des foudres épiscopales, ainsi qu'un sieur Gontier, personnage interlope, aux gages du gouvernement des Pays-Bas et très mêlé à la composition du mémoire. Car l'affaire du mémoire paraît avoir été une machine de guerre dirigée par la faction autrichienne contre la faction française, alors toute-puissante avec le grand maître et premier ministre du prince-cardinal, Maximilien-François, comte de Horion, chanoine tréfoncier et grand trésorier de l'église de Liége, abbé de Mouzon et prévôt de Maeseyck. Cet important personnage, grassement prébendé, et par son maître et par la France, était le point de mire de toutes les intrigues. Fortement teinté de philosophie, de mœurs relâchées et de conscience accommodante, il était méprisé de ceux des Liégeois qui aspiraient à relever leur pays.

A la tête de ces derniers, se trouvaient les deux frères Rougrave. Le Rougrave Hyacinthe et son frère, l'abbé de Ciney, étaient issus d'une très vieille et très considérable famille des marches luxembourgeoises. Les deux Rougrave étaient des hommes de valeur, honnêtes, désireux de relever leur petite patrie de l'abaissement et du mépris où ses souverains l'enlisaient et qui s'employèrent activement dans ce but : « L'abbé de Ciney, écrit le résident anglais [1], parle bien : il est estimé par ses confrères ; il a beaucoup d'adresse. Le comte Hyacinthe, son

[1] Comte de Cressner. Cobenzl écrivait au sujet de ce personnage, le 26 avril 1749 : « J'ai cru devoir informer Votre Excellence des particularités qui me sont connues de cet homme. Il a fait une insigne banqueroute pour laquelle il a été annoncé dans les gazettes et je ne sais si à peu près la même chose ne lui est pas arrivée à Venise où il s'est retiré avec toute sa famille. Le duc de Cumberland y étant arrivé, la chronique scandaleuse disoit que Cressner a gagné la protection de ce prince par les charmes de sa fille, tant il y a qu'il eut la résidence de Liége, malgré que M. Burrist en étoit encore revêtu. »

frère, est homme d'honneur et de probité; il gouverne l'État noble et l'État tiers; il a autant d'esprit que de mérite. » Tous deux avaient des mœurs irréprochables. Dans l'espoir d'abattre Horion, les deux frères prirent en main l'affaire du mémoire Le Rond; Jean-Théodore, obligé de compter avec eux, les appela dans ses conseils : Hyacinthe, comme ministre de Conférence, l'abbé de Ciney comme conseiller de Finances. Mais Horion demeura à la tête du ministère.

Aussi le pouvoir des deux Rougrave fut-il éphémère. Dès le mois de janvier 1755, le prince-évêque leur redemandait toutes leurs charges; Rougrave Hyacinthe répondait avec beaucoup de dignité, mais non sans insolence : « Quand Votre Altesse m'honora du caractère de ministre de Conférence, j'etois persuadé, aussi bien que le public, qu'Elle avoit pris la ferme résolution de remercier M. le comte de Horion et de changer de système [1]. »

Un sentiment de dégoût se mêlait vraisemblablement à l'échec des Rougrave. Comme elle en a donné trop de fois l'exemple, l'Autriche abandonnait ceux qu'elle avait mis en mouvement et cherchait un accommodement avec la cour de Liége.

Il semble que Horion ait dû la continuation de sa faveur, en partie, du moins, à son union étroite avec celle qu'on appelait la *Pompadour* de Liége, la comtesse Seldnitzki. Grâce, paraît-il, au chanoine de Trappé, tréfoncier influent à Rome qui y avait obtenu que le Pape fermât les yeux sur ce scandale, la dame avait son appartement dans tous les châteaux et palais épiscopaux. Autrichienne de naissance, pensionnée par la France, la comtesse entraînait son amant vers telle ou telle amitié, au mieux de ses intérêts, mais elle avait paru, en général, pencher vers la France.

En 1753, elle avait entrepris, sous le prétexte d'un polype à soigner, un voyage à Versailles, qui avait mis aux champs tous les informateurs autrichiens. L'absence fut courte; de l'inquiétude, les informateurs passèrent à une sarcastique jubilation :

[1] Secrétairerie d'État, Cressner à Cobenzl, 28 mai 1755.

elle avait ambitionné le tabouret; il lui avait été refusé : « Au travers de plaintes amères, écrit Cressner, qu'elle a faites publiquement au sujet du tabouret, on a remarqué en elle une certaine satisfaction. » A ce diplomate qui la complimentait, elle avait répondu « d'un air assez vif » « qu'elle désiroit la tranquillité, qu'elle laissoit le soin des affaires à des gens plus jeunes qu'elle, qu'enfin elle avoit pris un parti dont elle ne changeroit plus ».

La femme du résident français, se raillant de la favorite, disait qu'elle avait des *raisons pesantes* pour se tenir tranquille.

En réalité, si la « Pompadour » de Liége cherchait à se faire bien voir de sa patronne de Versailles, elle conservait, dans sa patrie, des intérêts qu'elle entendait sauvegarder. Elle avait un fils qu'elle voulait faire entrer à l'Académie et une fille dont elle voulait faire une chanoinesse de Nivelles. L'admission de son fils avait été l'occasion d'un voyage à Vienne en juillet 1753. Bien qu'elle eût obtenu le fonds, elle n'avait pu partir plus heureuse de Vienne que de Versailles. L'Impératrice l'avait « accueillie *cosi cosi* »; et bien que la comtesse Rodolphe Chotek se fût faite son introductrice, elle avait dîné chez les ministres, non à la cour.

L'année suivante, c'était à Bruxelles qu'elle était allée remercier le gouverneur général de la nomination de sa fille à la prébende tant convoitée de Nivelles.

Les informateurs sur son compte se croisent et se contredisent. A en croire l'un d'eux, cette année 1753 où l'on s'occupa beaucoup d'elle, faillit être fatale à la « Sultane ». Une demoiselle de Bulow, âgée de dix-sept ans, avait fait impression sur Jean-Théodore, qui nomma son père directeur de l'école de peinture à Maseick. La marque de faveur ne paraît pas bien extraordinaire, et nous ne savons pas si l'intrigue alla plus loin. Mais Bulow était Prussien jusqu'aux moelles et la nécessité de faire face à sa fille, aurait poussé la comtesse à resserrer son alliance avec le grand maître Horion.

Autour du prince, les plus petites questions soulèvent les plus

graves tempêtes : « Il y a de nouveau du tapage à la cour pour des préséances. Les femmes des résidents y ont donné lieu... Nos dames ont rechigné; le pourpré s'est fâché. » C'est un goupillon qui a été la cause de tout le mal. Mme d'Aubigny, la femme du résident français, se trouvait dans la tribune du prince à Seraing; l'aumônier s'avance pour lui donner l'eau bénite. La comtesse de Berlo[1] voit le mouvement, se lance en avant et saisit le goupillon.

A quelques jours de là, le 3 novembre, le prince a invité à dîner le corps diplomatique : il a donné les places d'honneur à sa favorite, à Mme d'Ecker sa fille, à Mme de Berlo. Les femmes des résidents sont reléguées aux bas bouts. En sortant, le résident d'Angleterre, le comte de Cressner, donne la main à Mme d'Aubigny, passe derrière le cardinal et « entre avec sa madame le premier dans l'appartement ». On devine la rumeur; le prince déclare qu' « il étoit maître chez lui et puisque les ministres le tracassoient, il ne les inviteroit plus à dîner ».

Puis il y avait les intrigues et les prétentions des bâtards épiscopaux. Le prince semble avoir eu une affection particulière pour sa fille, la baronne d'Ecker : « Elle est dans l'usage d'être seule un quart d'heure avec le prince son père quand il se retire le soir dans son appartement. » Or, d'après le même informateur, « elle ne demande qu'à jouer un rôle, mais trop jeune et sans expérience, il faudroit quelqu'un qui la guidât[2] ». C'était une invite à lui trouver le guide.

Cette parenté peu glorieuse était avouée sans façon de toute la maison de Bavière : « Mme d'Ecker a donné de nouveau un petit-fils au cardinal qui accourut sur-le-champ voir ce beau rejeton du sang de Bavière. M. de *Cinq-Églises*[3] et l'électrice de

[1] Anne-Louise de Haudion, fille de Charles Donat, comte de Wyneghem, seconde femme de Maximilien-Henri, comte de Berlo et d'Hozémont, voué de Sclessin et d'Ougrée, gentilhomme de l'État noble du pays de Liége, conseiller intime du prince-évêque de Liége, chambellan de l'électeur de Cologne, commandant en chef de ses troupes, etc. Elle mourut veuve à Bruxelles, le 29 avril 1769

[2] Secrétairerie d'Etat, Gontier à Cobenzl, 4 septembre 1753.

[3] Joseph-Clément, duc de Bavière, frère du cardinal bénéficiaire de quatre

Bavière[1] sont parrain et marraine, le premier, représenté par le chancelier, et la seconde par la comtesse de Berlo[2] ».

Cette « du Barry » avait troublé par ses prétentions et ses brouilleries les dernières années de son malheureux amant. En 1761, le représentant français s'occupe d'une querelle entre les soubrettes de Mmes Alcardi et de Preysing qui a brouillé leurs maîtresses. Le cardinal s'en est inquiété, a raccommodé les dames; mais la réconciliation « ne fut pas de longue durée, la jalousie et les propos de l'une contre l'autre n'ayant fait qu'ajouter à leur tracasserie Enfin, écrit M. de Villers, le prince fit dire avant-hier à Mme Preysing par le comte de Piosasque que, comme il aimoit la paix, il la prioit de vouloir bien renvoyer sa femme de chambre ». La comtesse, naturellement, prit le parti de sa camériste, quitta sur-le-champ le château de Seraing pour s'en aller rejoindre sa mère en Champagne

A la faveur de mœurs relâchées, les opinions philosophiques et antireligieuses s'étaient largement répandues durant le règne de Jean-Théodore dans la principauté. Elles avaient eu pour principal protagoniste un littérateur de dernier ordre, réfugié français du nom de Rousseau. Celui-ci s'était établi à Liége avec la recommandation de l'électeur palatin et y avait répandu un *Journal encyclopédique*. Le titre était transparent et attira de suite l'attention et les protestations du clergé liégeois qui devinrent d'une violence extrême lorsque le *Dictionnaire encyclopédique* eut été condamné à Rome. Malgré qu'il accumulât, lui aussi, sur sa tête, les bénéfices ecclésiastiques, Horion, le premier ministre, était un sceptique et affectait des airs d'esprit fort. Il se fit le protecteur de Rousseau et, tant qu'il vécut, le *Journal encyclopédique* se moqua de toutes les censures ecclésiastiques. Mais Horion mort, son successeur Velbruck, bien qu'il fût peut-être encore moins religieux que lui, n'eut pas l'autorité ou peut-être

évêchés et grand maître de l'Ordre teutonique. De là le sobriquet de *Cinq-Eglises*.

[1] Marie-Anne de Saxe, femme de Frédéric-Auguste II, électeur de Saxe, roi de Pologne.

[2] Jacquotte à Cobenzl, 28 juillet 1753.

la volonté nécessaires pour protéger le gazetier et Rousseau avait dû quitter la principauté. Mais la mauvaise graine était semée.

Ainsi servitudes et pilleries militaires, mauvaise administration et mauvaises finances, mœurs licencieuses et opinions subversives avaient, au cours de ces sept longues années de guerre, créé dans la principauté, à l'heure où expirait l'Éminence de Bavière, un malaise et un mécontentement généraux. Pendant quatre générations la maison de Bavière avait considéré la principauté presque comme un apanage de cadet. La France s'était inféodée à cette politique de famille et n'avait cessé d'encourager et d'appuyer l'intronisation de princes qui restaient ses fidèles alliés. Mais, ce faisant, elle sacrifiait aux intérêts de l'alliance bavaroise le bien-être des populations mosanes et rhénanes, que lui attachaient de séculaires traditions. Aussi bien le développement intellectuel que la discipline des mœurs, aussi bien la prospérité matérielle que le sentiment religieux avaient été profondément compromis par des princes médiocres et voluptueux. Gens de Liége ou de Cologne, toute *la rue des prêtres*, comme on disait alors, était lasse d'être mal gouvernée et, quoi qu'il leur en dût coûter, les capitulaires étaient bien décidés à tenir bon contre les intrigues du dehors et à n'élire qu'un des leurs.

Cologne avait donné l'exemple deux ans auparavant en nommant, pour remplacer Clément de Bavière, le comte de Kœnigsegg.

La mort de Jean-Théodore arrivait à l'improviste. Le résident français, le comte de Drouville-Lupcourt, venait de partir pour ses terres de Lorraine, où il avait des procès à faire juger. Le chef du parti autrichien, le comte d'Argenteau [1], était depuis peu de temps à Vienne, également pour solliciter un procès.

Le pouvoir tombait aux mains du Chapitre et du grand vicaire. Celui-ci, un vieillard, l'abbé Stoupy, prêtre dont le grand zèle et

[1] Charles-Joseph Dieudonné, comte d'Argenteau, chanoine de Liége, abbé d'Amay, prévôt d'Harlebeke, conseiller intime d'État de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, mort en 1781.

le bon jugement n'étaient pas toujours accompagnés de l'esprit de décision, semblait depuis longtemps dévoué à la politique française. Le comte de Horion était mort en 1761; la place de grand maître avait été alors donnée par le défunt prince au comte de Velbrück. Celui-ci était un gentilhomme bavarois, de très grande famille, mais absolument sans fortune. Il ne comptait avec le pays de Liége d'autre lien que sa sœur mariée au chef de la maison de Horion. Lui-même n'avait sollicité une stalle de tréfoncier qu'à l'instigation du Roi Très Chrétien et, dépourvu de tout scrupule, pour y faire sa fortune. Couvert de dettes, il ne présentait, pour faire face à un train de vie écrasant, que les bienfaits assez parcimonieux de la France, sa haute charge liégeoise étant de beaucoup plus honorable que lucrative. Il se trouvait donc astreint par avance à faire la politique qui lui serait dictée de Versailles.

Pour la première fois depuis des siècles, les deux grandes puissances, dont la rivalité avait fait l'intérêt des élections précédentes, allaient marcher d'accord. Il n'y avait plus de prince de la maison de Bavière; mais déjà depuis quelque temps, la France sollicitait le cardinal de Bavière pour qu'il assurât une prébende au jeune prince Clément de Saxe [1], frère de la dauphine, et qu'il le prît comme coadjuteur. La cour de Dresde entretenant de bons rapports avec celle de Vienne, les projets de Clément de Saxe étaient également bien vus par Marie-Thérèse.

Mais soit par un effet de sa lenteur et de son indécision naturelles, soit qu'il craignît des complications en se désignant un héritier, le cardinal mourut sans donner suite à aucune de ces sollicitations et la question de l'élection s'ouvrait tout entière.

Aussi dès la nouvelle de la mort, le secrétaire d'État aux Affaires étrangères envoie-t-il à M. de Villers, le chargé d'affaires en l'absence de Drouville, de pressantes recommandations.

[1] Clément-Wenceslas, fils de Frédéric-Auguste II, électeur de Saxe et roi de Pologne, et de Marie-Josèphe, archiduchesse d'Autriche, né le 28 septembre 1739, prince-évêque de Freysingen en 1763, de Ratisbonne en 1764, d'Augsbourg en 1768, archevêque de Trèves et électeur en 1768. Il mourut le 27 juillet 1812.

Le Roi, lui écrit-il, « compte entièrement sur l'attachement que lui a marqué jusqu'à présent le comte de Velbrück ; vous lui témoignerez la plus entière confiance; vous prendrez ses avis et ses conseils et vous concerterez avec lui sur toutes les mesures nécessaires pour faire réussir l'élection du prince Clément. »

Le prince de Saxe, de son côté, avait mandé au duc de Praslin, le ministre des Affaires étrangères de France, sur la bienveillance de laquelle reposait tout son espoir : « C'est avec la plus entière confiance que je m'adresse à vous, monsieur, dans une circonstance qui peut être décisive pour moi et dont les suites pourroient me dédommager de toutes les espérances que j'ai vues s'évanouir successivement. Vous m'avez donné trop de preuves de votre amitié pour moi et j'ai trop de raisons de compter sur les bontés du Roi pour qu'il soit besoin que je vous recommande mes intérêts autrement qu'en les remettant entièrement entre vos mains... et en réclamant la protection toute puissante de Sa Majesté [1]. »

En fait, malgré les velléités d'indépendance du Chapitre, l'élection ne paraissait pas bien difficile à faire réussir. Le grand doyen [2], le chancelier de Breidbach, le chanoine d'Oultremont avaient chacun leurs partisans. En dehors du Chapitre, l'électeur de Cologne faisait insinuer à Liége que sa candidature serait appuyée par l'Angleterre et la Hollande. Enfin on parlait d'un prince de Hesse-Darmstadt, prince-évêque d'Augsbourg, personnage assez effacé, mais qui avait de bonnes relations dans la ville de Liége.

Dès le 8 février, Jacqmotte, conseiller intime et représentant à Liége de ce dernier, assurait à Cobenzl qu'il ne poserait pas sa candidature. Les prétentions de l'électeur de Cologne ne furent pas de plus longue durée. La lutte dès lors se circonscrivait entre les candidats capitulaires et Clément.

Le duc de Praslin s'était mis vigoureusement à la besogne et

[1] 1er février 1763.

[2] Guillaume-Marie, baron de Condenhove, né le 9 avril 1709, reçu tréfoncier le 14 janvier 1747, élu grand doyen le 3 juin 1751.

il s'efforçait de souffler un peu de son énergie à la cour de Bruxelles : « Le Roi désire très vivement, écrit-il le 20 février au résident français aux Pays-Bas, que le prince Clément de Saxe soit élu évêque de Liége et Sa Majesté a ordonné d'écrire à Rome pour obtenir un bref d'éligibilité en faveur de ce prince. Leurs Majestés Impériales sont à cet égard dans les mêmes dispositions... Je suis persuadé que M. le comte de Cobenzl ne tardera pas à recevoir en conséquence les instructions et les ordres de sa cour ; mais comme il est essentiel de ne pas perdre un moment pour préparer les esprits et les choses..., il nous paroît important que M. le comte de Cobenzl veuille bien engager M. le comte d'Argenteau sur lequel il a beaucoup de crédit à promettre sa voix au duc de Saxe. Il seroit également nécessaire que M. le comte de Raigecourt se rendît à Liége pour s'assurer ainsi du suffrage du chanoine à Blisia qui lui doit sa prébende. Enfin il faudroit que M. le comte de Cobenzl envoyât à Liége le jeune comte de Corroy pour déterminer M. le comte de Glymes dont il est coadjuteur ».

Le bref d'éligibilité fut accordé sans peine au frère de la dauphine ; c'était un pas important puisque par là le Pape levait les empêchements résultant de son âge et de ce qu'il n'était pas encore prêtre et le désignait presque au choix des capitulaires. En même temps le Souverain Pontife leur écrivait pour les autoriser à faire l'élection et leur recommander de choisir un évêque capable de faire refleurir les mœurs et la religion : « Mieux que n'importe qui, disait-il, vous qui êtes sur les lieux, vous voyez combien dans votre diocèse la discipline s'est énervée dans le clergé, combien dans le peuple les mœurs s'écartent de la piété chrétienne ; c'est la considération qui doit vous guider. » D'élire le jeune prince que recommandait le bref papal n'était pas, à considérer le passé, le moyen de ramener la discipline dans le clergé, ni les mœurs dans le peuple.

Heureusement, le Chapitre s'ancrait dans son idée de faire une élection *in gremio*. Dès le 8 février, il n'y a plus que trois candidats sérieux en présence, Breidbach, le chancelier, le

grand doyen et le comte d'Oultremont. Le parti « du comte d'Oultremont est le plus fort ; celui du baron de Breidbach baisse à vue d'œil, parce qu'ils disent qu'ils veulent un bon évêque ».

Que le chancelier fût de l'étoffe des bons évêques, il s'en fallait de beaucoup ; c'était un prêtre mondain, « dévoré d'ambition, cupide et très décidé à se faire acheter pourvu qu'on y mît le prix ; les chanoines qui s'attachèrent à sa candidature étaient les membres les moins considérés du chapitre. Ayant peu de chances de se faire élire, sa candidature semble bien n'avoir été qu'un moyen de faire payer sa voix plus cher par Louis XV. Au résident français qui l'interroge, il répond « qu'il s'est mis sur les rangs, qu'il veut voir ce qui en arrivera ». Et comme son interlocuteur, jugeant inutile de combattre de front son projet, lui représentait seulement les obstacles qu'il rencontrerait et lui exprimait l'espoir qu'au cas où il ne pourrait les surmonter, il se rallierait au prince, « d'autant qu'il se ménageroit par là la protection du Roi qui pourroit le dédommager dans une occasion aussi importante et plus à sa portée », Breidbach, en homme d'esprit, « répondait que dans le temps il me verroit[1] ».

C'était l'amorce d'une négociation que Breidbach fera traîner jusqu'au dernier jour et où toutes les promesses, pension, abbaye en France, appui pour l'électorat de Trèves seront mises en jeu pour assouvir son ambition ou sa cupidité.

Son concurrent, Charles-Alexandre d'Oultremont, né à Liége le 26 juin 1716, était fils de Jean-François-Paul-Émile, comte d'Oultremont, gentilhomme de l'État noble du pays de Liége, et de Marie-Isabelle de Bavière, dite de Schagen, comtesse héritière de Warfusée. Il avait été reçu tréfoncier de la cathédrale le 5 octobre 1735. Il ne semble pas qu'il se soit mis de lui-même en avant. Il était en Hollande quand le cardinal de Bavière tomba malade. Un gentilhomme liégeois, le comte de Launoy-Clervaux[2], lui demanda si, en cas de vacance, il ne se mettrait

[1] Drouville, 13 février 1763.

[2] Adrien-Jean-Baptiste, comte de Lannoy et de Clervaux, seigneur de

pas sur les rangs. Le chanoine répondit négativement. « Dans l'intérêt du pays, déclara Lannoy devant les enquêteurs après l'élection, je désirais qu'il fût prince et je le priai de hâter son retour à Liége pour voir ses confrères; il a toujours rejeté ma proposition et il a absolument refusé de hâter son retour[1].

Revenu à Liége, il eut à subir les assauts de son confrère de Trappé qui le déclarait le plus digne du chapitre et qui fut un des plus ardents promoteurs de son élection. Il y répondit en toute humilité. Le grand chantre, baron de Stockhem[2], un des membres les plus estimés du Chapitre, le prit à son tour à partie, l'appelant un homme selon le cœur de Dieu. D'Oultremont l'écouta perplexe, hésitant, alléguant son indignité. Stockhem insista, le suppliant « de ne pas résister à ce que nous voulons faire pour l'utilité de l'Église et le bien de notre État ». Son frère, survenant, joignit ses instances à celles du grand chantre et ne pouvant encore vaincre la résistance du comte d'Oultremont, ils le prièrent, du moins, d'en parler à l'évêque auxiliaire Jacquet, évêque d'Hippone, et de suivre ses conseils.

Jacquet était un prêtre d'âge, arrivé à ce haut poste par son mérite et que le résident de France regarde comme inaccessible à aucune influence mondaine.

A la fin de février, M. de Drouville comptait que sur les 52 suffrages à émettre, le prince Clément était assuré de 17; il en attribuait 11 au chancelier, 10 à d'Oultremont, 6 au Rougrave, abbé de Ciney, 3 à l'Écolâtre, et il en considérait 5 comme douteux, parmi lesquels l'évêque d'Hippone.

La pression à laquelle ce ministre se livrait était effrénée et cynique. De Versailles, on insistait pour qu'il fît la liste des chanoines à gagner. Il faut le dire, à la louange des tréfonciers de Liége, la liste de ceux qu'il juge pouvoir acheter avec de l'ar-

Ham, Trembleur, etc., membre de l'État noble du pays de Liége, grand mayeur et souverain officier de Liége, grand bailli de Moha.

[1] Archives nationales à Paris, fonds Liége.

[2] François Lambert, baron de Stockhem, baptisé le 17 juin 1714, reçu tréfoncier le 20 mars 1744, grand chantre et archidiacre du Condroz et prévôt de Maeseyck.

gent est courte : le baron Van der Heyden à Blisia, « comme il joue, un peu d'argent lui ferait faire beaucoup » ; — le chanoine de Woot de Tinlot, « vieillard brusque et entêté, partisan bien décidé du chancelier ; comme il n'est pas riche, l'argent seul pourroit le tenter » ; — Van den Steen, abbé d'Amay : « il lui faudrait promettre quelque chose ou un bénéfice » ; — Georges-Albert, baron de Sluse : « on lui a promis une abbaye depuis 1744 ; il a déterminé la dernière élection en prenant les ordres pour voter ; il a refusé du parti contraire une pension de 2000 couronnes. Jusqu'ici, il n'a rien eu ; il n'entrera pas dans notre parti qu'on ne lui donne une pension, en attendant une abbaye. Il est d'autant plus important qu'il dispose de la voix de son frère. »

Et maintenant c'est une ritournelle qui ne cessera de revenir dans la correspondance du comte de Drouville : promettez des abbayes ou des pensions, sinon, rien à faire.

De Versailles, le ministre répond : « Promettez tout ce que vous voudrez, mais restez dans le vague. » On a bien moins de bénéfices que de quémandeurs ; on veut les réserver, non sans raison, aux nationaux, et on compte bien ne pas tenir ce qu'on promettra à Liége. Seulement, la manœuvre n'est pas neuve et personne ne se contente plus d'une promesse sans précision : pour réussir l'élection, il faudrait gagner des voix ; et nul ne veut donner la sienne en échange de promesses dont on connaît le néant.

Cependant, dès la mort de Jean-Théodore, la résidence française s'était mise en mouvement. C'est Stoupy qui « mène notre barque », écrit Drouville, et ce président de séminaire la mène avec l'entrain, la hardiesse et la fougue d'un homme que n'embarrassent pas les scrupules de légalité ou de moralité. Il est vivement secondé par Velbrück, non moins engagé que lui avec le parti français, encore moins scrupuleux et capable de tout pour assurer sa fortune. Aussi Drouville insistera-t-il sans relâche sur la nécessité de subsidier largement ce cadet bavarois.

Ni l'un ni l'autre ne jouissait d'une influence prépondérante

dans le Chapitre. Les deux frères Sluse boudaient, mécontents d'avoir été joués. Les Rougrave, dont l'influence était considérable parmi leurs confrères, se tenaient sur la réserve. Ils n'avaient jamais beaucoup aimé la France; mais ils devaient la ménager à cause d'un troisième frère, maréchal des camps et armées du roi Louis XV; ils avaient eu beaucoup à se plaindre de l'Autriche, qui les avait lâchés dans l'affaire des monnaies. Aussi éviteraient-ils de prendre aucun engagement.

Mais jusqu'ici le diplomate français était seul à se dépenser. L'abbé Stoupy se plaignait que « l'incertitude où l'on est du sentiment de la cour de Vienne met une variation dans les partis qui fait qu'on ne peut compter vingt-quatre heures sur la même personne [1] ».

Aux premières ouvertures que lui avait faites le ministre de Marie-Thérèse à Bruxelles, Cobenzl avait répondu assez froidement qu'il attendait les ordres de sa Cour. A une seconde démarche, à la fin de février, Lesseps l'a trouvé changé en apparence et il « n'a rien laissé à désirer sur ses dispositions et sur son zèle dans cette occasion ». Son action personnelle, en effet, est importante. Non seulement il dispose du chanoine d'Argenteau, personnalité bavarde, bouffie d'ambition et de cupidité, plus encombrante qu'utile, mais il est ou se croit en excellents termes avec les Rougrave, avec l'abbé de Saint-Hubert à qui l'on attribue beaucoup de crédit à Liége; il est en relations suivies avec ces gazetiers et ces nouvellistes qui s'essaient à faire l'opinion publique.

En fait, il ne s'empresse pas de travailler l'élection. Il a des vues particulières qui concordent assez mal avec l'élection du prince de Saxe. Il sollicite, à Rome et à Liége, pour son fils cadet la prébende qui serait vacante en cas d'élection d'un capitulaire.

Dès la fin de février, une mauvaise impression se dégage pour Lesseps des renseignements qu'il recueille : « De ce qu'il (le

[1] Drouville, 17 février 1763.

comte de Grossberg) nous a dit et de ce qu'on sait d'ailleurs, il résulte que ces chanoines montrent un dessein pris de ne pas sortir du Chapitre pour fixer le choix de son évêque. » Les partisans de d'Oultremont de leur côté ne restent pas inactifs. Le chanoine de Trappé est l'un de ses plus chauds tenants. Aussi son nom ne vient-il pas sous la plume du résident français sans que celui-ci le traite de fourbe et d'intrigant. De fait c'est un personnage, sinon édifiant, du moins adroit et insinuant : « Près de quatorze ans de séjour à Rome, où il a su s'attirer beaucoup de considération et se procurer quantité de bénéfices, en ont fait une espèce d'Italien assez délié. Se cachant sous un air franc et même brusque, il s'est mis en possession de dire durement des vérités dures... M. de Trappé pense bien, mais agit avec trop de chaleur; les obstacles l'irritent. Il oublie, en certaines occasions, les maximes ultramontaines et se montre trop à découvert [1]. »

Hors du Chapitre, la candidature du comte d'Oultremont est surtout défendue par son frère, le comte de Wégimont [2]. Celui-ci, écrira plus tard Drouville, « joint à beaucoup d'esprit et d'intelligence dans les affaires une ardeur étonnante dans toutes celles qu'il entreprend, il n'est point d'obstacle qu'il ne veuille surmonter pour en venir à son but. Il a conduit toute l'affaire de l'élection; on sait assez quelle chaleur il y a mise et tous les moyens qu'il a employés pour vaincre les difficultés. Depuis fort longtemps le comte de Wégimont s'est appliqué à la connoissance des affaires de son pays; il est travailleur et, dans toutes les occasions, il a cherché à s'attirer l'attachement du peuple en faisant paroître qu'il étoit plus occupé du bien du pays que de son intérêt personnel. Il y a d'autant mieux réussi que ses efforts ont constamment abouti à contrebalancer l'autorité du prince à la cour duquel il n'alloit pas. »

[1] Gonthier à Cobenzl, 1753. Secrétairerie d'État.

[2] François-Henri-Émile, comte d'Oultremont, de Wégimont et de Warfusée, membre de l'État noble du pays de Liége, marié à Anne-Louise de Launoy-Clervaux, ministre de son frère.

Le temps avançait. Au début de mars, l'objet de tout le zèle et la sollicitude du parti français, le prince Clément, n'a pas paru encore à Liége, il se dit malade; mais cette indifférence désole ses partisans; ils le réclament à cor et à cri : sans lui, rien à faire : « Sans cette démarche, j'espère peu de nos soins et de notre travail, lui écrit Drouville. Je ne dois même pas Lui (Son Altesse) cacher que je suis occupé depuis deux jours à ramener dans son parti un des membres du Chapitre les plus importants pour nous qui m'a avoué s'être engagé pour un autre candidat, voyant que Votre Altesse n'arrivoit point, ni personne de sa part. »

Le prince se décide pourtant à envoyer, pour le représenter, le comte de Tœrring-Scefeld : « On dit ici que cet envoyé ne sera pas agréable dans le pays, parce qu'il a été attaché au dernier prince et du nombre de ceux qui avoient influence sur son esprit et dont on détestoit la domination. »

Comme si la maison de Bavière eût eu à tâche de redoubler les inquiétudes de l'opinion publique, voilà que quelques jours après, la nouvelle court que le comte van Eyck est nommé ministre de cette cour à Liége. Or, Van Eyck est encore un de ces Bavarois exécrés et dont on redoute le retour au pouvoir si Clément est élu. Aussi « tout est dans une fermentation et une intrigue qui nous fait craindre de voir tous les jours la partie liée pour le comte d'Oultremont. Chaque jour nous apprenons la défection d'un de nos partisans, au mépris des paroles d'honneur et des engagements les plus formels [1] ».

Il faut voir la pression éhontée que le résident français exerce sur les créatures de la France. Parce que le vieux comte de Poitiers, grand prévôt de l'Église, a une abbaye en France, il est tenu en laisse; la même pression s'exerce sur son neveu Saint-Mauris, aux yeux duquel on fait miroiter l'expectative de l'abbaye de son oncle.

Le grand doyen est un « homme doux et sage », l'idole du

[1] Drouville, 1er mars 1763.

Chapitre, au dire de Drouville, en tout cas un homme de mesure et de bon sens. Dès le début de mars, il a senti la nécessité de faire l'union entre tous les bons patriotes ; le 2, à son instigation, un engagement est pris entre ses partisans et ceux d'Oultremont que dès que l'un d'eux aura réuni dix-huit voix, l'autre se joindra à lui. Un projet de contrat est alors libellé : « Nous soussignés déclarons de proposer le comte d'Oultremont pour être élu évêque et prince de Liége, vu que nos signatures ci-dessous n'auront force d'engagement qu'autant que cette proposition aura été agréée et signée par la pluralité des capitulaires. Ainsi est-il ce 2 mars 1763. » Le seul de Thier avec d'Oultremont a signé la minute, qui, nous ne savons de quelle façon, tombe aux mains des clémentistes. Aussitôt c'est un déchaînement dont rien ne donne une idée.

Au milieu de mars 1763, Wavrans est arrivé, chargé de représenter le gouvernement des Pays-Bas. C'est un joli garçon, comme dit Cobenzl, mais absolument ignorant des us et coutumes de *nos* élections allemandes. Drouville et lui courent se plaindre aux Rougrave de l'engagement pris par les capitulaires de ne choisir que l'un d'eux. Le Chapitre tient bon, réclamant fièrement sa liberté de faire une élection conforme aux sacrés canons et aux constitutions impériales. Les partisans de Saxe ne pouvaient pas garder beaucoup d'illusions, les pointages devenant assez menaçants : 26 voix pour d'Oultremont, 19 pour le prince, 4 au chancelier, c'était la débâcle !

Alors, pour essayer de se sauver, naissait dans leur esprit l'infernale pensée « d'établir dans le pays des troupes, soit françaises, soit autrichiennes » et de « leur laisser un peu de liberté ». On pensait, non sans raison, impressionner ainsi le Chapitre et « faire sensation dans le peuple », qui, s'imaginait bien à tort M. le comte de Drouville, « est totalement pour M. le prince Clément. »

A Versailles, on ne conservait plus guère d'espoir de faire triompher le prince de Saxe; et le ministre, à l'instigation de la Dauphine, suggérait la candidature du vieux comte de Poitiers,

caduc et jouet de la France, avec le prince Clément comme coadjuteur.

Le parti autrichien avait envoyé à Liége un ardent protagoniste dans la personne du chanoine d'Argenteau. Il détestait les Français, criait à la simonie et employait impudemment des publicistes gallophobes. Bientôt le prince se décida à venir lui-même ; très aimable, il fut reçu par les trois États avec les honneurs dus à son rang [1]. Il essaya de l'influence du baron de Praîture, grand veneur du prince de Liége, qui était en même temps capitaine des gardes, conseiller intime de l'électeur de Bavière et général de ses troupes. On comptait sur ses perpétuels besoins d'argent, mais c'était un moyen de succès bien problématique.

Dans une conversation qu'il avait eue avec le comte Hyacinthe Rougrave, le résident français avait acquis la certitude que ces deux importants électeurs étaient perdus pour lui. Rougrave « m'assura qu'ils avaient offert leurs services au comte d'Oultremont, me montra une grande lettre qu'il écrit à cette occasion à M. le prince de Soubise dans laquelle, en voilant avec tout l'art possible les démarches insidieuses de son frère, et peut-être les siennes, il rejette sur la nécessité et l'inutilité dont eussent été leurs suffrages au prince Clément, le parti qu'ils ont pris de les porter au comte d'Oultremont. Je lui ai répondu à sa lettre : « Monsieur, il ne faut pas tant de travail pour expliquer votre conduite ; tant que vous avez cru qu'il étoit de votre intérêt de donner des marques d'attachement à la France, vous l'avez fait, et du moment que vous avez cru qu'il y avait plus d'avantage pour vous à suivre le parti du comte d'Oultremont, vous l'avez fait aussi. Au reste, les affaires ne sont pas tellement assurées que vous aurez peut-être l'occasion de vous repentir de la préférence que vous donnez. Là dessus, il s'est récrié sur les services qu'il avait rendus, et j'en suis convenu. Aussi suis-je bien persuadé que c'est l'abbé de Ciney qui a tramé toute cette trahison. »

[1] Drouville, 30 mars 1763.

Cependant le jour de l'élection approchait : le Chapitre l'avait fixée au 20 avril. Le comte de Pergen avait été nommé commissaire impérial pour présider à l'élection. C'était un diplomate qui avait fait la plus grande partie de sa carrière sur les bords du Rhin et par conséquent il était très au courant des intrigues multiples et compliquées de ces petites cours. Mais c'était un diplomate imbu des méthodes autrichiennes, c'est-à-dire lent, gourmé, solennel et d'allures hautaines. Il prit un temps infini avant de se mettre en route. Ces lenteurs mettaient au supplice le bouillant Drouville. Lorsqu'il se fut décidé à partir, le voyage se fit à petites journées. Les nouvelles qu'il recevait de Bruxelles n'étaient pas de nature à hâter sa marche : « Les choses (à Liége) y sont gâtées au point qu'il n'y a que peu d'espérance de les rétablir », lui écrit-on le 24 mars ; il vous en reviendra d'autant plus de gloire si vous y réussissez et il n'y aura pas de reproche à vous faire si l'affaire ne se raccommode pas [1].

A son arrivée à Liége, le commissaire impérial y trouvait l'abbé de Saint-Hubert, dom Nicolas Spoirlet, venu là sous le prétexte des affaires de son abbaye, en réalité chargé par le gouvernement de Bruxelles de travailler secrètement les électeurs. C'était un religieux très adroit, pas mal intrigant, « bon pour les commissions sourdes ».

Mais pas plus que les colères intempérantes du comte d'Argenteau, les intrigues de l'abbé ou les négociations qu'entamait de suite le comte de Pergen ne pouvaient rétablir les affaires. Lui-même reconnaissait, dès son arrivée, que la cause était perdue : « Clément, écrit-on le 7 avril, est adoré à Liége, mais n'y gagnera pas une voix. » Et un anonyme me donne une note très juste : « Clément est aimable, sensé, spirituel, mais il est venu trop tard et ceux qui devoient s'intéresser en sa faveur, devoient le faire plus tôt et devoient employer d'autres personnes. Les mêmes gens qui ont gouverné le défunt, voilà ses gens ! jusqu'à ce que Van Eyck qui a volé l'argent donné pour la dernière

[1] Cobenzl à Pergen.

guerre... Voulez-vous que nos tréfonciers, connoissant à fond Oultremont et décidés pour lui, aillent subitement changer d'inclination et de sentiment pour se donner un prince qui paroît bon, qui promet de mieux valoir que le défunt, mais qui aura pourtant les mêmes gens et Van Eyck à la tête, sans compter un clan de Saxons [1]. »

Malgré les négociations de Pergen, malgré l'autorité que lui donne son caractère de commissaire impérial, le parti français n'escompte plus un changement dans la majorité et il prépare son élection schismatique. La majorité pressent les dangers qui la menacent et s'en énerve. Mais, écrit le résident le 11 avril, « l'inquiétude qui se glisse dans le parti d'Oultremont, loin d'en détacher des partisans, ne fait que resserrer les liens qui les unissent et il ne reste de secours que dans la double élection. Le grand vicaire... se prépare, et son parti, à la faire et à la soutenir. Dans cette vue, j'ai encore été ce matin voir les comtes de Poitiers de Ghistelles... J'ai été content de leurs promesses [2] ». Bien que Pergen se vantât d'avoir pris l'affaire tant à cœur qu'il en avait « une attaque de fièvre chaude », le résident français se plaint de sa tiédeur et de ce qu'il « va toujours son chemin, employant la simple négociation et pas au delà ». Pergen affecte vis-à-vis de Drouville une attitude indifférente et presque blessante. Celui-ci « sachant qu'il se disait incommode, lui a fait le premier une visite de politesse. Le surlendemain, il y est retourné pour causer de l'affaire. Il a trouvé le commissaire impérial « debout avec le ministre de Sa Majesté Impériale dans une grande salle où il n'y avait pas de chaises. Le Français entama la cause. « Il me répondit très vaguement, disant qu'il n'était encore au fait de rien. » Le surlendemain, nouvelle visite de Drouville pour inviter Pergen à un dîner avec le prince Clément. Il est reçu dans la même salle sans siège et de la même façon glaciale. Après le dîner, Drouville entame de nouveau le sujet. Le commissaire impérial lui répond sentencieusement qu'il faut à

[1] Jacqmotte à Cobenzl, 7 avril 1763.
[2] Drouville, 11 avril 1763.

ses insinuations le temps de germer, et comme son interlocuteur émet quelques doutes sur leur succès, il ajoute sèchement qu' « en sa qualité de commissaire, il ne pouvoit aller au delà des réflexions aux capitulaires et en traitant l'affaire fort généralement ».

A suivre les différentes correspondances que nous avons eues sous les yeux, on se demande si l'appui que les gouvernements de Vienne et de Bruxelles prêtaient au prince Clément était bien sincère. Sous le nouveau système d'alliance, les vieilles inimitiés subsistaient; il restait dur à un patriote autrichien de prêter main-forte à une affaire d'intérêt français. Car tout prince allemand qu'il fût, Clément était surtout le candidat de la France.

Le 15 avril, le chancelier de Breidbach faisait une démarche qui aurait peut-être pu peser à son heure, mais qui ne devait plus faire une impression efficace sur le Chapitre : « Il le sait bien, mais il a voulu conclure son marché, ce qu'il a fait avec le comte de Bellegarde qui en a passé par où il a voulu. » Il se ralliait à Clément avec les trois ou quatre tréfonciers qui lui restaient fidèles. A la même heure, on proposait à Drouville la voix du chanoine de Cartier pour 30 000 livres.

Le 16, après-midi, le courrier de Vienne apportait au Commissaire impérial une extension de ses pleins pouvoirs « tels qu'on peut les désirer ». Le même courrier était porteur d'une lettre du marquis du Châtelet informant Drouville qu'« ensuite d'une conférence tenue chez M. le vice-chancelier d'Empire, il a été décidé que, dans le cas d'une double élection, le Commissaire impérial refuseroit, de la part de l'Empereur, la confirmation à l'un et l'autre des candidats et ordonneroit que l'administration continueroit à demeurer entre les mains du Chapitre jusqu'à la décision de la cour de Rome ». Du Châtelet ajoutait, ce qui n'était guère encourageant pour les Clémentins, qu'« on ne regardoit point à Vienne le billet signé par le comte d'Oultremont et son confrère comme une pièce victorieuse ».

Or, ce billet du 8 mars était tout le pivot de l'accusation de

simonie qu'on préparait contre l'élection. Le même jour, le Commissaire impérial allait haranguer en grande pompe le Chapitre réuni en assemblée générale. Le cortège se composait de cinquante-quatre carrosses dont trois à six chevaux. Le comte occupait seul le fond du sien, deux membres des États étaient assis sur le devant. Les hallebardiers du feu prince entouraient le carrosse que précédait sa livrée. Une compagnie d'infanterie, drapeau déployé, musique en tête, fermait la marche. Sur le parvis de la cathédrale, deux députés du Chapitre saluèrent le Commissaire impérial. Le corps des chanoines l'attendait en avant du chœur et le conduisit à une stalle capitulaire surmontée d'un dais, d'où il harangua en latin MM. les tréfonciers. Son secrétaire assure que le discours fut fort goûté; le résident français prétend qu'elle fut suprêmement maladroite. Le grand Écolâtre répondit également en latin; puis lecture fut donnée de la lettre du Pape en faveur du prince de Saxe.

Durant ces derniers jours, les partisans de Clément redoublèrent de tentations pour gagner des voix. Le résident se décida à sortir du fallacieux système des abbayes promises, et ensuite jamais données. Il offrit au Rougrave Hyacinthe de le mettre de suite en possession de l'abbaye à lui destinée. Le Rougrave répondit avec dignité que « si l'intention du Roi était de lui accorder cette grâce, il la lui donneroit dans un mois comme aujourd'hui ». Et comme le résident lui objectait que, dans deux jours il ne serait plus maître de la lui offrir, Rougrave répliqua « qu'il étoit bien fâché, mais que son honneur ne lui permettoit d'accepter dans ce moment[1] ».

Le 19, nouvelle assemblée du Chapitre où fut produit le bref d'éligibilité de Clément de Saxe.

Le 20, enfin, le Chapitre se réunissait en séance solennelle pour l'élection. Entre dix et onze heures, le Commissaire impérial se rendait à la cathédrale en grand cortège pour présider la cérémonie. Elle s'ouvrit par une déclaration de Charles d'Oul-

[1] Drouville, 17 avril.

tremont qu'il ne s'était lié par aucune promesse. Puis il fut donné lecture d'une protestation publique des chanoines contre les bruits d'engagements pris : « De leurs paroles, de leurs actions ou de leurs écrits, on ne pouvait tirer la moindre chose qui eût apparence de la plus petite obligation ou quasi-obligation. »

Le grand doyen harangua ensuite les confrères ; il insista sur l'obligation pour eux d'élire un pasteur « qui instruirait les brebis du Christ par la parole et les œuvres, qui resplendisse de foi, d'espérance et de charité [1] ». Puis la messe fut chantée.

Trois scrutateurs furent désignés, parmi lesquels le résident avait tenu à faire figurer, malgré son âge et sa mauvaise santé, le vicaire général Stoupy. Il y avait cinquante votants. D'Oultremont recueillit 31 suffrages, Clément 18, Glymes 1 Le Scholastique, le tréfoncier de Clerex, en proclamant ces résultats, demanda si personne ne s'opposait à la publication de l'élection. Aucune protestation ne s'élevant, il proclama Charles d'Oultremont élu prince-évêque de Liége. Le nouvel élu répondit avec la modestie convenable qu'il acceptait, non qu'il présumât de lui-même ou de ses forces, mais se confiant uniquement en la grâce de Jésus-Christ. Alors le grand chantre de Trappé entonna le *Te Deum*. Le Scholastique sortit ensuite pour annoncer l'élection au peuple. A ce moment, quatre chanoines sortirent du chœur en protestant violemment. Une bagarre s'ensuivit en pleine église, sur laquelle il est assez difficile de découvrir la vérité. Les protestataires prétendirent qu'on leur avait refusé l'insertion au procès-verbal de leur opposition à la proclamation du nouveau prince.

Des témoins à l'instruction canonique affirment qu'il n'y avait rien à comprendre à ces cris incohérents. Alors, le comte Pergen, simulant l'impartialité, déclara ne reconnaître aucun des élus et continuer l'administration du temporel au Chapitre. Ainsi le soir même, Drouville pouvait écrire à sa cour : « Le projet de

[1] « *In fide, spe et charitate fulgeat.* » Procès-verbal de l'élection.

la double élection vient d'avoir son effet; les deux élections ont été proclamées dans le chapitre et le plan a été entièrement exécuté comme il avait été formé et convenu; mais ce n'a été qu'en éprouvant par nos capitulaires les violences les plus extrêmes de la part des autres et telles qu'elles ne pouvoient être portées plus loin. M. le comte de Pergen a refusé fermement d'aller au Chapitre ni au chœur: il a déclaré qu'il continuoit l'administration capitulaire et qu'il défendoit tous actes de la part ni à l'égard des élus, et malgré ces défenses, M. d'Oultremont est allé sur-le-champ prendre possession du palais et y a reçu les hommages des différents ordres. »

Le nouveau prince donna à dîner et se tint jusqu'au soir au palais pour bien affirmer son droit. Pergen, furieux de voir ses ordres outrepassés, traitait une pareille conduite de lèse-majesté. « Du côté du prince Clément, le vieux comte de Poitiers s'était comporté avec une force et un courage au-dessus de son âge. » Le parti allemand s'était également distingué par sa fidélité, surtout le comte de Waldeck, qui ne cessait, du reste, d'en réclamer le prix sous forme d'une abbaye.

Dès le 21 avril, le Chapitre s'empressa d'écrire au Pape pour l'informer de l'élection de d'Oultremont.

De leur côté, les Clémentins rassemblaient un dossier pour en obtenir la cassation et la confirmation de celle de Clément. Ce n'était pas chose aisée; aussi avait-on envoyé de Paris, dès que l'espoir d'une élection régulière de Clément avait été perdu, une des célébrités de l'époque, l'avocat Brunet, chargé de mettre sur pied le réquisitoire contre d'Oultremont. La tâche n'était pas aisée: le billet sur lequel se basait toute l'affaire pouvait difficilement être considéré comme simoniaque. Le résident français s'émerveille « de son zèle, de son activité, de la douceur avec laquelle il a bien voulu se concilier et travailler avec d'autres avocats de ce pays-ci dont l'esprit et la tournure étoient bien faits pour l'impatienter [1]. »

[1] Drouville, 21 avril 1763.

Tandis que Drouville se remue et s'agite pour mettre sur pied son recours à Rome, Pergen, toujours aussi glacial et hautain, quittait Liége sans dire un mot au résident français. Le 26 avril, au moment de monter en voiture, il écrivait au comte de Cobenzl : « Je m'étois toujours encore flatté d'avoir le bonheur de faire ma cour à Votre Excellence, quand même ce n'eût été que pour un seul jour; mais les circonstances exigent absolument que je quitte ces contrées et que je me rende dans celles où des affaires qui ne souffrent aucun retard me rappellent J'en suis au désespoir et je sens plus que jamais que le métier que je fais n'est pas celui qui fournit les plaisirs les plus doux. Je pars dans une heure ; je compte d'être ce soir à Cologne. »

Ce n'est pas d'un homme que l'insuccès de sa négociation préoccupe beaucoup.

A la même heure, Drouville refusait de recevoir la lettre par laquelle le Chapitre lui notifiait l'élection de Charles d'Oultremont.

Selon l'usage, celui-ci avait écrit à toutes les têtes couronnées pour leur notifier son avènement. Il priait le roi de Prusse « d'honorer de sa bienveillance Royale, sa patrie, son Chapitre et lui-même » La lettre au Roi Très Chrétien fut retournée en attendant le jugement de Rome.

A Liége, les choses se gâtaient. L'animosité, que le résident français apportait dans cette malencontreuse affaire, l'aveuglait. Ce ne sont plus que récriminations, plaintes, bruits faux et tendancieux.

Parce que les corps de ville, judicatures, clergé, ordres de l'Etat sont allés rendre hommage au nouvel élu, Drouville crie à l'arrogance. Clément vient d'être élu évêque de Freysingen : parce qu'à la notification de cette élection, le Chapitre s'est contenté d'envoyer deux chanoines féliciter le prince sans tirer le canon, il crie à « la hauteur et à l'inconsidération ». Plus encore qu'au prince, on en veut au baron de Trappé, « homme très intrigant » qui « a fait à Rome, il y a quelque vingt-cinq ans, un séjour considérable et, par ses manèges, s'est fait une fortune très honnête ».

Loin que les hommages rendus au nouveau prince fussent contraints, comme ne cesse de le répéter le résident français, son élection avait reçu l'approbation générale. Le grand vicaire, qui avait été l'âme et l'instrument du parti français, était « attaqué, insulté, poursuivi par la populace jusqu'à la porte » de Drouville. Avec cela il était malade d'inquiétude, très anxieux à l'égard de l'abbaye qui lui avait été promise.

C'est lui pourtant que le résident français jugea le seul assez adroit pour aller plaider sa cause à Rome. Il partit le 7 mai « en droiture », sans passer par Versailles comme il en avait été d'abord question, tant on était pressé qu'il arrivât. « Nous aurions désiré, écrit Praslin, que l'abbé Stoupy n'eût pas mis tant de lenteur dans son voyage, surtout dans la circonstance où l'archidiacre Trappé que nous connoissions pour fourbe des plus adroits et des plus hardis va se trouver à Rome où il ne manquera pas d'employer tous les manèges possibles pour faire entrer, dans l'esprit des cardinaux et du Pape même, des préventions désaventageuses au prince de Saxe et favorables au comte d'Oultremont. »

En fait, ce Trappé tant redouté ne partit point ; dès cette heure la validation de l'élection était indubitable pour les esprits impartiaux. « Le nonce de Cologne, continue le comte de Praslin, nous a fait donner par le sr Lefébure, assurance... de ne rien faire qui puisse déplaire au Roi et à M. le prince Clément et de se conformer quant au spirituel à la conduite que le comte de Pergen tiendra à l'égard du temporel ; mais il n'a pas dissimulé en même temps que, dans la copie de la promesse par écrit qui doit faire preuve de simonie, il n'a rien trouvé de contraire aux saints canons. Il a ajouté qu'on avoit voulu de même accuser de simonie auprès de lui les ministres qui avoient travaillé pour le prince de Saxe, mais qu'il avoit regardé ces accusations comme des impostures odieuses [1]. »

Toutes les consultations demandées à cette occasion, soit à

[1] Versailles, 2 mai 1763.

des particuliers, soit à la Sorbonne, prévoient un échec pour les appelants. Ceux-ci n'en continuent pas moins à se repaître d'illusions. Stockhem part-il pour représenter leur adversaire à Rome? Les voilà tout à la joie : « Si nous avions nous-mêmes nommé leur envoyé, nous n'eussions pu mieux faire, y en ayant peu de moins habiles, de plus inconsidérés et, à la vérité, de plus ardents que celui-là. »

Ils envoient au Pape un mémoire dont les raisons ne touchent en rien la validité de l'élection : « La situation de notre évêché exige plus que des vertus épiscopales; elle demande un secours qu'il ne peut pas trouver dans ses forces, et ce secours lui est même nécessaire pour le bien spirituel d'une partie considérable des diocésains... La voix d'un évêque allié et protégé par les grandes puissances est la seule qui puisse se faire entendre; un simple particulier, quelque vertueux qu'il soit, ne peut élever qu'une voix insuffisante. »

Pendant que se débattait ainsi son sort, le prince Clément s'était retiré, au lendemain de l'élection, dans la maison de campagne d'un de ses partisans. Ce fils de roi y vivait dans le dénuement. Il avouait « ingénument » au résident de France que « dans les circonstances difficiles où se trouvoit le roi, son père, il n'en tiroit pas le plus petit secours; » au contraire, Clément de Saxe montra à son visiteur une lettre où le père réclamait au fils une avance de vingt-cinq mille francs consentie sur les subsides de France.

C'est dans cette situation misérable que le prince apprit son élection au siège de Ratisbonne. Drouville eût voulu qu'il refusât; il craignait que Rome ne se prévalût du cumul d'évêchés pour confirmer d'Oultremont. Mais de Versailles, où l'on était plus prudent, on insista pour que Clément ne lâchât point la proie pour l'ombre. Entre temps, celui-ci s'efforçait de réchauffer et de stimuler le zèle très médiocre de la cour de Bruxelles : « Je profite du retour de M. de Wavrans, écrivait-il à Cobenzl, pour témoigner à Votre Excellence de la satisfaction que j'ai du zèle avec lequel Elle a travaillé au succès de mes vues et vous renou-

veler, en même temps, mes remercîments de vos bons offices et du vif intérêt que vous y avez pris. Souffrez, monsieur, que je vous en demande la continuation; le degré de protection que Leurs Majestés Impériales m'accorderont, influera beaucoup sur la décision du Saint-Père. Votre Excellence peut être persuadée de la reconnoissance que je lui en conserverai. »

Plus le temps passait, plus les chances du pauvre prince diminuaient; vainement, l'abbé Stoupy épuisait-il à Rome les exceptions et les dilatoires de la chicane; vainement Drouville se cherchait-il des motifs d'espérer, dès le mois d'août, le ministre lui écrivait qu'il ne croyait plus à un succès, mais que les puissances travailleraient jusqu'au bout.

De Liége affluaient à Rome les requêtes et les témoignages de tous les ordres de l'État pour obtenir la confirmation de l'élection De tous les doyennés, de toutes les abbayes, de tous les couvents, de corps laïques même arrivent des suppliques qui sont le plus bel éloge de Charles d'Oultremont. Les carmélites de Liége le proclament « un évêque si digne, orné de toutes les vertus demandées par l'Apôtre *ad* Timoth., ch. I. » Des députés de toutes les collégiales, abbayes, monastères de la cité et du patriciat de Liége l'appellent « un homme de mœurs angéliques, pieux, grave, prudent, désigné par son expérience et sa pratique très grande des affaires, par cette doctrine nécessaire dans un évêque et un prince que tout notre clergé et la noblesse desiraient et que tout le peuple souhaitait d'une seule voix. » Il y a un accord et une unanimité dans les sentiments du peuple, bien rares en tout temps.

Des témoignages nombreux et précis établissaient, devant la Congrégation des Évêques, que l'usage avait toujours été à Liége de solliciter les suffrages capitulaires et que le prince de Saxe et ses tenants avaient usé et abusé de cette faculté. Les chanoines n'avaient gardé d'admettre les pleins pouvoirs donnés à Tœrring-Lœfeld de solliciter leurs suffrages. Comme si tout se réunissait pour accabler le malheureux Clément, le notaire Begheim, qui était secrétaire de Stoupy et l'homme de confiance du comte

d'Argenteau, fut convaincu d'avoir authentiqué des déclarations fausses de la minorité et obligé de se démettre de sa charge le 9 septembre 1763.

Le 1er janvier 1764, « le cocher du baron de Trappé arrivait en courrier vers trois heures du matin, précédé de six postillons, passait sous les fenêtres du comte d'Argenteau, et entrait chez son maître. Quelques instants après, le comte, aux aguets derrière sa fenêtre, voyait passer Trappé et ses amis se rendant à la secrétairerie du Chapitre. « Quelques capitulaires furent convoqués tout de suite, le canon a ronflé et les cloches de toute la ville ont annoncé la joie. »

« Que deviendront, gémit le noble chanoine, les dignes gens qui se sont sacrifiés à la faveur du billet que j'ai remis à Votre Excellence? Moi, accoutumé aux disgrâces, étant à l'âge de soixante-deux ans, je prends tout de la main de Dieu; mais que feront gens qui ont toute leur parenté sous la verge du dominant[1]? »

Le « dominant » montra la plus grande modération. L'enthousiasme fut général; on chanta partout des *Te Deum*. La populace insulta le ministre de Saxe dans sa maison; on ne cite pas d'autres excès, à moins qu'on ne donne ce nom aux cris et aux « imprécations » qu'encore à minuit entendait sous ses fenêtres le digne chanoine d'Argenteau. A part ce dernier, les tréfonciers de la minorité, sur l'invitation du grand prévôt, allèrent reconnaître leur nouveau souverain

Un appel cependant restait suspendu en cour de Rome. Le prince Clément fit savoir le 1er mars qu'il s'en désistait.

Drouville était parti à la fin de novembre pour ses terres de Lorraine; devant le mécontentement qui régnait dans la principauté, on lui écrivit de ne point revenir. Aussi bien était-ce le parti le plus sage. L'affaire était, à tout égard, regrettable. L'idée de la candidature du prince de Saxe était partie de Versailles. Elle était dans la tradition de la politique française qui de-

[1] Argenteau à Cobenzl, 1er janvier 1764.

puis plus d'un siècle avait toujours appuyé, dans les pays rhénans, les prétentions d'une famille alliée traditionnelle de la France. La Bavière n'ayant plus de candidat, on avait cru avoir avantage à faire profiter le frère de la future reine de France de la tradition. Mais à d'autres temps, une autre politique. Un siècle et plus d'exécrable gouvernement avait lassé toutes les patiences, faussé et compromis toutes les institutions de l'État. Est-ce progrès de l'esprit public? Est-ce l'approche du danger qui rendaient les esprits plus clairvoyants? L'opinion avait évolué; le sentiment patriotique s'était éveillé; elle réclamait un prince, né sur le sol, connaissant les besoins et les mœurs du pays et soucieux de s'y conformer. Elle voulait une protection qui relevat et fît prospérer l'industrie du pays, une cour économe et décente telle qu'il convient à une population simple et peu riche, le respect de la religion pratiquée par le peuple.

Ce fut le tort de Drouville de ne pas pressentir cette évolution de l'esprit public, d'induire sa cour en erreur, de s'opiniâtrer dans cette erreur et, l'élection faite, de s'obstiner dans cette fausse ligne de conduite et de donner le spectacle mesquin de deux grands empires ligués pour imposer à une malheureuse ville un prince dont, à juste titre probablement, elle ne voulait pas.

Tout le règne de Charles d'Oultremont se ressentit du dissentiment avec ses puissants voisins qui avait marqué son élection. Vainement, après sa confirmation officielle par le Pape, écrivit-il humblement à Louis XV : « Je supplie Votre Majesté de me permettre que j'aie l'honneur de l'informer que le Saint-Père, d'après l'avis de la congrégation, a confirmé, le 24 mars dernier, mon élection... Cet événement, sire, mettroit le comble à mon bonheur, si dans l'état où la Providence m'a placé, je pouvois trouver les occasions de mériter et d'obtenir la bienveillance de Votre Majesté[1]. » Vainement écrit-il, en même temps, au secrétaire d'État des Affaires étrangères pour solliciter « ses

[1] 6 avril 1764.

bons offices durant tout son règne, la France, plus encore que le gouvernement des Pays-Bas, ne laissa passer aucune occasion de lui témoigner sa persistante rancune.

Et pourtant, les luttes apaisées et le prince commençant à régner, le résident, qui avait combattu avec tant de fougue, reconnaissait que « le prince de Liége a beaucoup de simplicité, d'honnêteté et de mœurs ». Mais, ajoutait-il un peu aigrement, « il sera toujours gouverné et ne fera jamais rien par lui-même ».

Le voyage du grand vicaire Stoupy à Rome eut un épilogue si caractéristique déjà de la fourberie et de l'instinct pillard allemand, que je m'en voudrais de le passer tout à fait sous silence.

Au mois de juin 1764, M. le comte de Cobenzl apprenait que la régence de Wurtemberg avait fait offrir au chapitre de Liége une cassette contenant des papiers, de l'argent, une lettre du prince Clément à la Dauphine, sa sœur, une tabatière avec des brillants et le portrait du prince. Cobenzl s'empressa d'écrire au comte de Montmartin, le premier ministre wurtembergeois, que ces papiers appartenaient à l'abbé Stoupy, que le Chapitre n'y avait nul droit et qu'il y aurait même inconvénient à ce qu'il en prît connaissance. Il priait donc M. de Montmartin de lui renvoyer la cassette et son contenu. M. de Montmartin le fit en protestant, le bon apôtre, qu'il n'avait écrit à Liége que pour savoir où était M. le grand vicaire.

Son Excellence ne s'expliquait, du reste, pas clairement sur la façon dont étaient tombés entre ses nobles mains ces papiers confidentiels et ce portrait enrichi de brillants. Il paraît que l'abbé Stoupy les avait perdus en chemin, sans s'en apercevoir!

Comte Carlos DE VILLERMOND.

COMPTES RENDUS

Un diplomate bourguignon au dix-huitième siècle : Durand d'Aubigny, 1707-1776, par le lieutenant-colonel CARNOT; à la Société d'archéologie de Beaune, 1919, in-8°.

Peu de personnes assurément connaissent Jacques-Abraham Durand d'Aubigny, qui fut successivement avocat au parlement de Dijon (1738), commis au Dépôt des Affaires étrangères, à Paris (1742), secrétaire du comte de Vaulgrenant, ministre du Roi en Pologne et à Dresde (1745), secrétaire chargé des affaires dans ces mêmes pays après le départ de M. de Vaulgrenant (1746), résident du Roi à la cour de Liége (1752), enfin ministre plénipotentiaire à la même cour (1758-1759). C'est cependant une figure de second plan, des plus instructives et des plus représentatives, que l'auteur fait revivre devant nos yeux, dans ce cadre de grandeur et souvent aussi de misère plus ou moins cachée, qui entourait jadis à l'étranger la vie des fidèles serviteurs du roi de France.

Par un rare bonheur et aussi au moyen d'une érudition locale parfaitement documentée, le lieutenant-colonel Carnot a pu nous faire envisager deux faces dans la vie de Durand d'Aubigny. Tout en nous montrant le diplomate mêlé aux affaires politiques étrangères de son pays, l'auteur sait faire revivre devant nous, entre deux voyages en Allemagne, l'homme privé, le propriétaire bourguignon, cultivant son bien, vendant à l'occasion les cuvées de ses grands vins dans les pays où l'appelait sa carrière, évoluant, sur la côte de Beaune, au milieu de toute une parenté locale fort curieuse à étudier.

Touchant lui-même à son héros, dont une grand'tante Durand avait épousé, au dix-septième siècle, un Lazare Carnot, de Nolay, l'auteur nous présente plusieurs tableaux généalogiques, des plus intéressants à consulter, car, parmi les familles alliées à Durand d'Aubigny, on compte non seulement des notabilités bourguignonnes des lettres, des arts, de la littérature, des jurisconsultes du parlement de Dijon, des généraux, mais aussi d'autres diplomates bourguignons, des ambassadeurs tels que M. de Chavigny et les deux Vergennes, dont l'un eut la gloire, en 1783, de signer le traité consacrant l'indépendance des États-Unis d'Amérique.

La mise au jour de nombreuses archives publiques et privées, ainsi que des registres paroissiaux d'avant la Révolution, a réduit actuellement au néant quantité de généalogies, fabriquées autrefois, et même plus récemment, pour satisfaire la vanité des bénéficiaires ou les aider à conquérir des places auxquelles la naissance seule semblait donner des droits : or, quand on consulte des tableaux généalogiques étendus, embrassant une période de quatre cents ans et établis sur des données d'authenticité certaine, comme ceux concernant la parenté de Durand d'Aubigny, on se trouve

frappé par la précision du cadre dans lequel il est ainsi loisible de placer le héros d'une biographie. Du premier coup d'œil ressort le nombre considérable d'individus qui, en partant seulement de quelques générations antérieures, descendent d'une souche commune. Brillants ou obscurs, les parents, ignorés quelquefois les uns des autres, sont cependant légion dans la même province, quand ils ne s'étendent pas ailleurs. Comme le dit le lieutenant-colonel Carnot dans son avant-propos : « Pourquoi les documents de cette nature manquent-ils à la plupart des biographies? Ils éclairent cependant l'atavisme et le milieu plus exactement que toutes les descriptions littéraires. » La science généalogique, bien comprise et bien appliquée, ne doit pas être méprisée. L'histoire des familles est le complement nécessaire de l'histoire générale. L'une aide à compredre l'autre. C'est aussi de l'histoire. C'est, en tout cas, de la science sociale au premier chef.

Sur le diplomate qu'était Durand d'Aubigny et sur les affaires qu'il eut à traiter à la cour de Dresde, pendant la période qui préceda le traité d'Aix la-Chapelle, en 1748, et à la cour de Liége pendant la guerre de Sept ans, nous ne saurions nous étendre. Ici ou là abondent les traits caractéristiques, montrant la vénalité des cours allemandes au dix-huitième siècle. En Saxe c'est l'un des ministres les plus illustres de l'électeur Frédéric-Auguste III, le comte de Brühl, qui sollicite des cadeaux du roi de France, tapisseries des Gobelins qu'il vend d'ailleurs ensuite à son souverain : « Cette cour est au plus offrant, écrit, vers 1746, Durand d'Aubigny au marquis d'Argenson. A Liége ce n'est pas seulement le souverain, le cardinal-évêque Jean-Théodore de Bavière, frère lui-même de l'électeur de Bavière Charles-Albert, qu'il s'agit de pensionner, ce sont les dignitaires qui l'entourent et sa maîtresse elle-même, la comtesse Sedlinsky, qui sont bénéficiaires de la générosité française, selon d'ailleurs la politique traditionnelle suivie en Allemagne depuis le traité de Westphalie.

Quant au chargé d'affaires Durand d'Aubigny, devenu Résident et enfin Ministre du Roi sur la fin de sa carrière, après une vie passée en démarches et en sollicitations, le mal dont il souffre le plus est celui que l'on peut qualifier du terme peu grammatical, mais significatif, d'impécuniosité, et ce mal lui est commun avec la plupart des diplomates français de l'ancienne monarchie. Comment d'ailleurs en serait-il autrement avec les émoluments et gratifications illusoires qu'il recevait, alors qu'à Liége, pendant la guerre de Sept ans, il tenait chaque jour table ouverte d'une vingtaine de couverts pour traiter, comme il seyait au représentant du Roi de France, nos généraux et officiers se rendant aux armées d'Allemagne?

Nos diplomates ne pouvaient que se ruiner à pareil métier et ils n'y manquaient pas; mais aussi, par compensation, le protocole du temps leur donnait, dans les cours de l'Europe, une situation qui, si elle ne les enrichissait pas, pouvait être envieé à d'autres points de vue. Le marquis d'Argenson ne jugea-t-il pas une fois utile d'infliger à Durand d'Aubigny une petite leçon d'assez fière allure qui en dit long sur ce sujet ? « Je ne dois pas omettre de vous observer, lui écrit-il un jour à Dresde, qu'on a remarqué dans votre lettre du 16, qu'en parlant au P. Guarini des sentiments du Roi pour le Roi de Pologne, vous aviez employé des expressions impropres et peu convenables à la dignité de Sa Majesté en supposant qu'Elle a donné et donnera toujours des marques d'attachement à Sa

Majesté polonaise. Je suis persuadé que le fond de votre pensée était bon, mais il faut conserver au Roi dans vos discours, quoique sans affectation, la supériorité qui lui est justement due sur toutes les autres têtes couronnées. »

Le consecencieux auteur de l'ouvrage que nous avons essayé d'analyser, doit être remercié d'avoir tiré de la vieille maison des Carnot, à Nolay, les papiers de l'*oncle ambassadeur*, comme on disait autrefois dans sa famille, et de les avoir utilisés avec autant d'art que de goût.

Ludovic DE CONTENSON.

L'Europe au jour le jour, par Auguste GAUVAIN, t. IX : la Guerre européenne (novembre 1915-août 1916), x-499 pages; Paris, Bossard, in-8°.

C'est l'histoire d'une période confuse, aussi bien dans la diplomatie que dans la guerre. M. Gauvain, poursuivant son examen détaillé des événements, constate les hésitations et les fautes commises de part et d'autre. On n'a pas voulu intervenir à temps dans l'expédition de Salonique, comme aux Dardanelles, et on a laissé écraser les Serbes et rendre inutile la décision de la Roumanie, trahie par la Grèce. Quant aux débats de l'Allemagne avec les États-Unis à l'occasion du torpillage de la *Lusitania*, le gouvernement de l'empereur Guillaume a hésité à donner une satisfaction suffisante pour ne pas s'interdire la guerre sous-marine, et le président Wilson a attendu pour se déclarer que sa réélection fût assurée; mais il se préparait à la guerre, bien qu'il eût de beaucoup préféré se présenter comme l'intermédiaire nécessaire pour traiter une paix blanche, qui aurait affaibli la France et permis à l'Allemagne de reconstituer son commerce avec le monde entier.

De là vient que l'effort considérable que devaient faire les États-Unis l'année suivante et qui a amené la victoire de l'Entente ait abouti à des conventions boiteuses, rédigées d'après les idées pacifiques et industrielles du président américain trop souvent partagées par l'Angleterre.

Au point de vue militaire, l'Allemagne, comme les Alliés, s'est obstinée à croire que la solution devait être obtenue sur le front français, tandis que victoire ou défaite sur le front oriental aurait beaucoup plus vite avancé les choses.

On s'en tint donc à une lutte purement défensive, avec un grand déploiement d'inventions nouvelles et une dépense prodigieuse de projectiles qui, en l'absence de conceptions stratégiques, aboutirent à l'épuisement des armées en présence. Comme le dit dans sa conclusion M. Gauvain, « on court ainsi au-devant des déceptions; les idées professionnelles préconçues, l'indifférence de solidarité, les arrière-pensées, les calculs personnels retardant la coordination des efforts à défaut de laquelle la victoire recule d'année en année. »

Ce sont des observations que devront consulter ceux qui voudront faire l'histoire définitive de cette guerre gigantesque, qu'il ne sera possible d'écrire que quand tous les témoins auront parlé.

B. P.

Un diplomate d'il y a cent ans : *Frédéric de Gentz*, par M. Adrien Robinet de Cléry. — Payot et Cie, 1917.

Ce titre est quelque peu fallacieux. L'auteur, en effet, s'est attaché, non à retracer les péripéties de la vie de Gentz, passant d'un obscur emploi prussien à un poste éminent quoique officieux de la chancellerie autrichienne, non à faire ressortir le rôle de Gentz dans la politique de Metternich, mais à suivre la formation et l'évolution psychologique du célèbre publiciste qui, d'ailleurs, ne fut jamais à proprement parler un diplomate. Il a préparé avec un soin minutieux, avec méthode, cette tâche ardue autant qu'aride et monotone en lisant tous les ouvrages de Gentz, ainsi que l'abondante bibliographie parue sur ce personnage dont l'histoire contemporaine a révélé l'importance.

Toutefois n'est-ce point faire œuvre illusoire que d'entreprendre ce travail, de dresser scrupuleusement le catalogue des influences diverses qui ont pu s'exercer sur un esprit cultivé en 1780-90, influences bien nombreuses qui ne se bornent assurément pas aux leçons de Kant, aux enseignements de l'école rationaliste ou au mouvement de l'Aufklärung. L'action du milieu berlinois, puis autrichien, au sein desquels Gentz évolua pendant plusieurs décades ne doit pas être négligée et il eût été intéressant d'avoir un tableau de la vie à Berlin sous Frédéric-Guillaume II et son successeur, ou des cercles politiques gravitant à Vienne autour du Hofburg.

Il est non moins factice de délimiter le domaine de chacune de ces influences par une marqueterie savante de textes, en contrôlant les mémoires à l'aide de correspondances et vérifiant celles-ci au moyen d'articles ou d'ouvrages contemporains. Suivre l'évolution des idées d'un homme qui, comme Gentz, est à la fois cosmopolite et passionné, c'est faire une œuvre louable, mais vaine: quel résultat, quelle conclusion obtenir d'une patiente instruction de chacun des états d'âme successifs qu'offre Gentz de 1789 à 1815 après avoir convoqué des témoins et réuni des preuves? Sur quelle base réelle peut-on fonder ses jugements? On ne rencontre que des apparences, des présomptions, car aucun journal intime, même retouché pour la postérité, ne vient fournir des éléments d'appréciation ou tout au moins un guide.

Quoi qu'il en soit, il n'est pas sans intérêt en parcourant ces pages écrites en un style clair — quoique atteint parfois par l'ambiance philosophique — d'assister aux variations d'opinion de Gentz : de grand admirateur de la Révolution française à ses débuts, il se transforme en 1792 en un adversaire irrémédiable de ces doctrines qu'il préconisait, puis il adopte en définitive une attitude plus calme et plus impartiale; de même à l'égard de Napoléon. Mais des réserves doivent être faites quant à la sincérité de ses appréciations lorsqu'il fut devenu la plume diplomatique de la chancellerie autrichienne : alors des considérations politiques durent modifier et altérer la réelle expression de ses sentiments. La partie de l'ouvrage consacrée à la théorie de l'équilibre, professée par ce publiciste, est l'une des plus attrayantes; mais, là comme ailleurs, on ne peut regretter que les lointaines allusions faites au rôle joué par Gentz avant, pendant et après le Congrès de Vienne, soient les seules vestiges de ce point de vue particulièrement intéressant.

En somme, malgré des chapitres aux titres bien nets, on ne peut s'empêcher de rester désorienté à la lecture de ce livre : on recherche un fil conducteur au milieu de ces citations, de ces comparaisons de texte et on attend avec impatience une conclusion qui n'apparaît point. Tout au plus aperçoit-on, en tableaux souvent imprécis, les conceptions de Gentz sur le gouvernement, le droit de la guerre, ses sentiments politiques envers la France, mais tout ceci est froidement classé sous une rubrique et sous une date; tout ceci est fragmentaire et se présente comme les débris épars d'un mouvement : il faudrait un coup d'œil d'ensemble. D'autre part, si ces conceptions, ces sentiments sont minutieusement présentés, on ne peut guère s'y intéresser, connaissant mal leurs causes très complexes et soumises aux conditions sociales ou intellectuelles du monde du dix-huitième siècle, ignorant surtout leurs résultats, leurs répercussions sur la chute de Napoléon, sur la formation de l'Europe du Congrès de Vienne, sur l'administration intérieure de l'Autriche de Metternich.

Cette étude si complète, si fouillée qu'elle soit, reste une contribution plutôt platonique et toute philosophique à l'Histoire diplomatique de l'Europe centrale sous la Révolution et l'Empire.

F. P. R.

L'Allemagne vaincue, par Ernest Lémonon. Paris, 1920, Éditions Bossard, in-8°.

Il y a une littérature de la guerre, et elle est si abondante qu'on ne peut signaler que les ouvrages qui présentent un vrai mérite. Sous ce rapport les cinq chapitres que M. Ernest Lémonon vient de réunir en volume offrent un intérêt qui peut être durable et méritent d'être extraits de *la Revue politique et parlementaire*. Ce n'est pas qu'ils n'aient déjà vieilli après dix-huit mois, à commencer par « la délivrance de la Grèce », qui s'est changée en une nouvelle servitude; et « la trahison russe », à laquelle on ne crut pas tout d'abord avec le pouvoir éphémère de Kerensky, même avec les débuts du sanglant despotisme de Trotsky et de Lénine. Mais l'opinion du moment est toujours bonne à noter, même quand elle doit changer plus tard.

Pour ce qui est de l'attitude des neutres, c'est-à-dire de l'Espagne, de la Suisse, des États scandinaves et de la Hollande, les observations de l'auteur sont pleines de sagacité et resteront comme un témoignage historique important.

Le chapitre sur « l'Allemagne vaincue et la paix » est le plus développé, et il présente plus d'une observation critique qui s'est singulièrement vérifiée depuis, et dont les conséquences ne sont pas épuisées. On a souvent répété que le traité du 28 juin 1919 vaudrait par les hommes qui sauraient l'appliquer. Sous ce rapport, on aurait eu besoin de quelques diplomates de vieille école sachant ce qu'ils voulaient et comment l'imposer, au lieu de tâtonner et de changer d'attitude chaque jour. M. Lémonon a donc eu raison de terminer son avant-propos par cette citation : « Il faut avoir confiance dans la volonté de la France, volonté qui brise les obstacles si elle est animée de la certitude que l'esprit à travers les siècles a toujours mené la matière. »

B. P.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

POUR 1921

Président : M. Jules CAMBON, ambassadeur de France, membre de l'Académie française.

Vice-présidents : M. le comte D'HAUSSONVILLE, de l'Académie française

M. le baron DE BARANTE.

M. le comte Paul DURRIEU, membre de l'Institut.

M. le comte BONIN-LONGARE, ambassadeur d'Italie.

M. Mil. R. VESNITCH, ministre du royaume des Serbes, Croates et Slovènes.

Secrétaires : M. Édouard ROTT, ancien secrétaire de légation, correspondant de l'Institut.

M. le baron Ludovic DE CONTENSON.

Trésorier : M. Emmanuel RODOCANACHI.

Directeur des publications : M. le comte BAGUENAULT DE PUCHESSE, correspondant de l'Institut.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Baguenault de Puchesse (comte), correspondant de l'Institut, *directeur des Publications*.

Barante (baron de), *vice-président de la Société*.

Boislisle (Jean de).

Bonin-Longare (comte), ambassadeur d'Italie, *vice-président de la Société*.

Boulay de la Meurthe (comte).

Cambon (Jules), de l'Académie française, ambassadeur; *président de la Société*.

Contenson (baron Ludovic de), *secrétaire de la Société*.

Crozier (Philippe), ambassadeur.

Delavaud (Louis), ministre plénipotentiaire.

Dumaine (A.), ambassadeur de France.

Dunant, ministre de Suisse à Paris.

Durrieu (comte Paul), de l'Institut, *vice-président de la Société*.

Gérard (Auguste), ambassadeur de France.

Greppi (comte J.), ancien ambassadeur, sénateur à Rome.

Geoffray (Léon), ambassadeur de France.

Gaiffier-d'Hestroy (baron de), ambassadeur de Belgique à Paris.

Guichen (vicomte de), premier secrétaire d'ambassade honoraire.

Hanotaux (G.), de l'Académie française.

Haussonville (comte d'), de l'Académie française, *vice-président de la Société*.

Imbart de La Tour, de l'Institut.

La Gorce (Pierre de), de l'Académie française.

Laudet (Fernand), de l'Institut.

Lavollée (René), ancien consul général.

Le Marchand (E.), ministre plénipotentiaire.

Loudon (J.), ministre des Pays-Bas.

Missak-Effendi (S. E. H.).

Ormesson (comte d'), ambassadeur de France.
Pallain (G.), ex-gouverneur de la Banque de France.
Peralta (marquis de), ministre de Costa-Rica.
Piccioni, ministre plénipotentiaire.
Plantet (E.), secrétaire d'ambassade.
Quinones de Leon, ambassadeur d'Espagne.
Rodocanachi (E.), *trésorier de la Société.*
Rott (Édouard), correspondant de l'Institut, *secrétaire de la Société.*
Seillière (baron E.), de l'Institut.
Semallé (comte de), ancien secrétaire d'ambassade.
Thouvenel (L.), ancien secrétaire d'ambassade.
Vesnitch (Mil. R.), ministre du royaume des Serbes, Croates et Slovènes, *vice-président de la Société.*
Waliszewski (K.).

Bertrand, bibliothécaire du ministère des Affaires étrangères.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

(AVRIL 1921)

MM. les Membres de la Société sont priés de vouloir bien faire connaître leurs changements d'adresse à M. Emmanuel Rodocanachi, trésorier de la Société, 29, rue Tronchet, Paris.

Les noms précédés d'un astérisque * sont ceux des sociétaires qui ont racheté leur cotisation annuelle.

La mention *M. d'H.*, signifie *Membre d'Honneur*.

MM.

ABUL FAZL, Reader at the High Court, a Commissionner for the State of Illinois, Kapurthala. India.

ADAM (Léon), conseiller à la Cour de Douai (Nord).

ADATCI (le docteur M.), ministre plénipotentiaire du Japon à Mexico.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE BELGIQUE *(Bibliothèque du ministre des)*, 5, rue de Louvain (Bruxelles).

AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE COSTA-RICA *(Ministère des)*, San José de Costa-Rica.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE FRANCE *(Bibliothèque des Archives du ministère des)*, 130, rue de l'Université, Paris.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES D'ITALIE *(Ministère des)*, Rome.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE PORTUGAL *(Ministère des)*, Lisbonne.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE SERBIE *(Ministère des)*, Belgrade.

AHMED FAYET-BEY, juge au tribunal indigène à Alexandrie (Égypte).

ALGER *(Bibliothèque de l'Université d')*.

ALLIZÉ, ambassadeur de France en Suisse, 130, rue Saint-Honoré, Paris.

* ALOÏSI (baron), ministre d'Italie, à Copenhague.

Amboix de Larbont (général d'), 24, place Malesherbes, Paris.

Amsterdam (*Bibliothèque de l'Université d'*), Pays-Bas.

Anthouard (baron d'), ministre plénipotentiaire, 121 *bis*, rue de la Pompe, Paris.

Aubert de la Rüe (Hippolyte), archiviste-paléographe, 7, rue du Colonel-Moll, Paris.

* Aubry-Vitet (Eugène), 69, rue de Varenne, Paris.

Aulneau (J.), avocat à la Cour d'appel, 56, rue de Rennes, Paris.

Auzoux, avocat à la Cour d'appel, 26, avenue Bosquet, Paris.

Avril (baron Louis d'), ministre plénipotentiaire, 21, rue Casimir-Perier, Paris.

* Azan (colonel Paul), 21, avenue de Suffren, Paris.

* Baguenault de Puchesse (comte), *directeur des publications*, correspondant de l'Institut, 24, rue de Surène, Paris.

Ballero (Eugène), secrétaire d'ambassade honoraire, 51, rue de Miromesnil, Paris.

Balny d'Avricourt (comte), ministre plénipotentiaire, 27, rue de la Faisanderie, Paris.

Bapst (Edmond), ambassadeur de France à Tokio, 5, avenue Montaigne, Paris.

Barante (baron de), *vice-président de la Société*, 22, rue du Général-Foy, Paris.

* Barbey (Frédéric), archiviste-paléographe, 8, avenue de Cortenberg, Bruxelles.

Barral-Montferrat (marquis de), château du Lassay, par Étréchy (Cher).

Baudrillart (Mgr), de l'Académie française, recteur de l'Université catholique, 74, rue de Vaugirard, Paris.

Bavier (de), secrétaire de la légation suisse, 14, rue Pétrarque, Paris.

Belges (S. M. le Roi des), Palais royal, Bruxelles (*M. d'H.*).

Belgique (*Bibliothèque royale de*), Bruxelles.

Béranger, 15, rue des Saints-Pères, Paris.

Berckheim (baron Théodore de), ministre plénipotentiaire, 36, avenue Henri-Martin, Paris.

* Bernon (baron J.-A. de), 3, rue des Saint-Pères, Paris.

Bertrand (P.), bibliothécaire du ministère des Affaires étrangères, 51, boulevard Arago, Paris.

Besançon (*Bibliothèque de l'Université de*), Besançon (Doubs).

* Bezagu (Louis), 61, cours d'Aquitaine, Bordeaux (Gironde).

* Bliss (Robert Wood), 4, rue Henri-Moissan, quai d'Orsay, Paris.

Bogota *(Facultad de Derecho y Ciencias)*, Colombie.

* Boislisle (Jean de), *membre du Conseil*, 1, avenue de Tourville, Paris.

Bonaparte (prince Roland), de l'Institut, 10, avenue d'Iéna, Paris.

* Bonin-Longare (S. Exc. M. le comte), ambassadeur d'Italie, *vice-président de la Société*, 50, rue de Varenne, Paris.

Boppe (M. Auguste), ministre de France à Pékin.

Borchgrave (baron de), ministre plénipotentiaire, 25, rue de Berlin, Bruxelles (Belgique).

Bordeaux *(Bibliothèque de l'Université de)*.

Bottaro-Costa (comte), ministre plénipotentiaire d'Italie à Rome.

Boulay de la Meurthe (comte), *membre du Conseil*, 7, rue de Villersexel, Paris.

Bourdel (Joseph), 10, rue Garancière, Paris.

Bourguet (Alfred), avocat, 9, rue du Val-de-Grâce, Paris.

Boutiron, ministre plénipotentiaire, 5, avenue George-V, Paris.

Boutry (Maurice), 36, rue du Colisée, Paris.

Breüil (comte du Hamel de), 22, rue du Regard, Paris.

Broglie (duc de), 29, rue de Chateaubriand, Paris.

Bucarest *(Bibliothèque de l'Académie roumaine de)*.

Caix (vicomte Robert de), 15, avenue de Tourville, Paris.

Cambon (Jules), de l'Académie française, ambassadeur de France, *président de la Société*, 6, rue Daubigny, Paris.

Cambon (Paul), ambassadeur de France, 146, boulevard Haussmann, Paris.

Cartier de Marchienne (E. de), ambassadeur de Belgique à Washington (États-Unis).

Casanatense *(Biblioteca)*, Rome.

Casenave (Maurice), ministre plénipotentiaire, 87, avenue Malakoff, Paris.

Castellane (marquis de), 71, rue de Lille, Paris.

Castellane (Mme la comtesse Jean de), 61, rue de Babylone, Paris.

Cercle artistique et littéraire, 7, rue Volney, Paris.

Cercle *(Nouveau)*, ancien cercle agricole, boulevard Saint-Germain, 288, Paris.

Chambrun (comte Charles de), premier secrétaire d'ambassade, 71, avenue de Ségur, Paris.

Charles-Roux (F.-J.), conseiller de l'ambassade de France à Rome, Palais Farnèse.

Charvériat (Émile), secrétaire d'ambassade, 1, rue du Regard, Paris.

Chateauneuf (Allard de), premier secrétaire d'ambassade, 29, avenue Victor-Emmanuel-II, Paris.

Chaulin (Mme la baronne), 3, avenue Montaigne, Paris.

Chaumont-Quitry (marquis de), 43, rue de Lille, Paris.

Clauzel (comte Bertrand), premier secrétaire d'ambassade, 1, rue de Villersexel, Paris.

Clément-Simon (Louis-Frédéric), ministre plénipotentiaire, 193, rue de l'Université, Paris.

Clercq (comte Jules de), ministre plénipotentiaire, 9, rue des Saints-Pères, Paris.

Clermont-Ferrand (*Bibliothèque municipale et universitaire de*).

Coïmbra (*Bibliothèque de la Faculté de droit de*) (Portugal).

Collobriano (comte Louis de), sénateur du royaume d'Italie, 3, via XX Settembre, Rome.

Condé (*Bibliothèque du Musée*), à Chantilly (Oise).

* Contenson (baron Ludovic de), *secrétaire de la Société*, 78, rue Boissière, Paris.

Conty (Alexandre), ambassadeur de France à Rio de Janeiro, 20, rue de Tournon, Paris.

Copenhague (*Bibliothèque royale de*).

Cornell University *Library*, Ithaca, New-York (États-Unis).

Cornudet (vicomte), député de Seine-et-Oise, 115, avenue Henri-Martin, Paris.

Courcel (Robert de), secrétaire d'ambassade, 47, rue de Bellechasse, Paris.

Cresson (William Penn), Graduate College, Princton University, Princton, New-Jersey, États-Unis.

Crozier (Philippe), ambassadeur de France, *membre du Conseil*, 34, rue de Tocqueville, Paris.

Crue de Stoutz (Francis de), 15, cours des Bastions, Genève (Suisse).

Cunha (S. Exc. M. Gastao da), ambassadeur du Brésil, 17, rue Quentin-Bauchart, Paris.

* Decazes (duc), 1, rue Auguste-Vacquerie, Paris.

Dedouvres (abbé), 27, rue de Brissac, Angers (Maine-et-Loire).

* Delavaud (Louis), ministre de France à Stockholm, *membre du Conseil*, 85, rue La Boétie, Paris.

Delcassé, ambassadeur de France, 11, boulevard de Clichy, Paris.

Députés (*Chambre des*), Palais-Bourbon, Paris.

Deschanel (Paul), ancien président de la République, Paris.

Descos (Léon), ministre plénipotentiaire, 22, rue Boissière, Paris.

Djuvara (T.-G.), ministre de Roumanie à Bruxelles, 209, avenue Louise (Belgique).

Doude van Troostwyk (W. J.), La Haye (Pays-Bas).

* Doulcet (Jean), ministre plénipotentiaire, 7, rue Saint-Dominique, Paris.

Dumaine (Alfred), ambassadeur de France, *membre du Conseil*, 5, rue du Regard, Paris.

* Dunant (S. Exc. M. Alphonse), ministre de Suisse, *membre du Conseil*, 51, avenue Hoche, Paris.

* Dupuis (Charles), de l'Institut, *membre du Conseil*, 27, rue Saint-Guillaume, Paris.

Duras (Mme la duchesse de), 41, rue de Bellechasse, Paris.

Durrieu (baron), 10, rue Copernic, Paris.

* Durrieu (comte Paul), de l'Institut, *vice-président de la Société*, 74, avenue Malakoff, Paris.

Escoffier (Maurice), 1, rue Récamier, Paris.

Espagne (S. M. le Roi d'), Madrid *(M. d'H.)*.

Espeuille-Vicence (comte d'), 49, rue de Bellechasse, Paris.

États-Unis *(The Department of State's Library)*, 5, rue de Chaillot, Paris.

Eu (S. A. R. Mgr le comte d'), 7, boulevard de Boulogne, Boulogne-sur-Seine.

Exportation *(Société d')*, 3, rue de Grenelle, Paris.

Familles *(Bibliothèque des)*, 37, rue Saint-Placide, Paris.

Fitzmaurice (lord Edmond), Leigh House, Bradford on Avon, Wilts (Angleterre).

Fleury (comte Maurice), 23, rue Jacob, Paris.

* Florian (comte Xavier de), ministre plénipotentiaire, 8, rue Royale, Paris.

Foch (maréchal), 138, rue de Grenelle, Paris *(M. d'H.)*.

Fontarce (René de), 3, rue Mollien, Paris.

Forbin (marquis de), 71, rue de Monceau, Paris.

Frémy (comte), 11 *bis*, rue Casimir-Perier, Paris.

Gabriac (comte Alexandre de), 8, rue Tronchet, Paris.

* Gaiffier d'Hestroy (S. Exc. M. le baron de), ambassadeur de Belgique, *membre du Conseil*, 43, avenue du Bois-de-Boulogne, Paris.

* Gallavresi (Giuseppe), 35, via Monforte, Milan (Italie).

Gallina (comte), 2, via dall' Accademia delle Scienze, Turin (Italie).

* Gavoty (Georges), 32, rue La Boétie, Paris.

Gebethner et Wolff, à Varsovie (Pologne).

Geer (de), secrétaire de la légation suisse, 14, rue Pétrarque, Paris.

* Geoffray (Léon), ambassadeur de France, *membre du Conseil,* 37, rue de la Pompe, Paris.

* Gérard (Auguste), ambassadeur de France, *membre du Conseil,* 21, boulevard Saint-Germain, Paris.

Ghika (S. Exc. le prince Démètre), ministre de Roumanie, 17, rue de Bellechasse, Paris.

Gilbert (André), ministre plénipotentiaire, 35, avenue Victor-Hugo, Paris.

Girod de l'Ain (Édouard), 24 *bis,* avenue du Président-Wilson, Paris.

* Gontaut Saint-Blancard (marquis de), 5, rue de la Chaise, Paris.

Gorrini (Giacomo), 35, via Ludovisi, Rome.

Gout (Jean), sous-directeur aux Affaires étrangères, 51, rue Saint-André-des-Arts, Paris.

Grandidier (Alfred), membre de l'Institut, 26, avenue Marceau, Paris.

Grenoble *(Bibliothèque de l'Université de).*

Greppi (comte G.), *membre du Conseil,* 12, via San Antonio, Milan (Italie).

Guardia (Ricardo-Fernandez), San José, Costa-Rica (Amérique centrale), *via* New-York.

Guichen (comte de), 1, avenue Marigny, Paris.

Guichen (vicomte Eugène de), premier secrétaire d'ambassade honoraire, *membre du Conseil,* 13, avenue Bosquet, Paris.

Hanotaux (G.), de l'Académie française, ambassadeur de France, *membre du Conseil,* 4, avenue Hoche, Paris.

Harcourt (vicomte d'), 9, rue de Constantine, Paris.

Haussonville (comte d'), de l'Académie française, *vice-président de la Société,* 5, rue de Constantine, Paris.

Heldring (Ernest), directeur de la Compagnie royale néerlandaise de navigation à vapeur, 478, Heerensgratht, Amsterdam (Pays-Bas).

Helsingfors *(Akademisca).*

Hengel (van), 285, Hoogstraat, Rotterdam (Pays-Bas).

Hénin (prince d'), sénateur des Vosges, 20, rue Washington, Paris.

Hinnisdal (comte d'), 60, rue de Varenne, Paris.

Homberg (Octave), premier secrétaire d'ambassade, 18, place des États-Unis, Paris.

Hojer (Olof), 25, boulevard de Grenelle, Paris.

Hussey-Walsh (V.), 7, rue Galilée, Paris.

Hyrvoix de Landosle, 19, quai de Bourbon, Paris.

Imbart de la Tour, de l'Institut, *membre du Conseil*, 25, avenue Marceau, Paris.

Institut de France *(Bibliothèque de l')*, Palais Mazarin.

Jetté (Sir Louis-A.), à Québec (Canada).

John Hopkings *(University)*.

Jousselin (Fernand), villa Guibert, 5, rue de la Tour, Paris.

Karnebeek (S. Exc. le Jonkheer M. A. P. C. van), ministre d'État, 14, Princessegraft, La Haye (Pays-Bas).

Klercker (de), ministre de Suède, 30, rue Van-Eyck, Bruxelles (Belgique).

Knight (Jean), 17, rue de l'Annonciation, Paris.

Labouchère (G.), 90, avenue Niel, Paris.

La Boulinière (J. de), ministre plénipotentiaire, 4, rue Saint-Philippe-du-Roule, Paris.

Lacaze (Alfred), ministre plénipotentiaire, 67, avenue des Champs-Élysées, Paris.

Lacombe (comte de), 30, rue Saint-Dominique, Paris.

Lafaurie (baron Alphonse), 123, rue de Lille, Paris.

La Gorce (Pierre de), de l'Académie française, *membre du Conseil*, 4, rue Joseph-Bara, Paris.

La Haye *(Bibliothèque royale de)*.

* La Haye *(Bibliothèque du Palais de la Paix à)*.

Lahovary (Alexandre-Émile), ministre plénipotentiaire de Roumanie à Rome.

La Mazelière (marquis de), 40, rue Barbet-de-Jouy, Paris.

La Motte-Houdancourt (Mme la duchesse de), 7, rue Galilée, Paris.

La Riboisière (comte de), député d'Ille-et-Vilaine, 50, avenue Montaigne, Paris.

La Rochefoucauld (comte Aymeri de), 93, rue de l'Université, Paris.

Larreta, 22, rue de la Trémoïlle, Paris.

Lasteyrie (comte Charles de), député de la Corrèze, 4, rue Bayard, Paris.

La Tour d'Auvergne-Lauraguais, née Pleumartin (princesse de), 16, boulevard des Invalides, Paris.

* Laudet (Fernand), de l'Institut, *membre du Conseil*, 4, rue de Gribeauval, Paris.

Launac (Harris-Phelps, comte de), 7, rue de Presbourg, Paris.

LAVOLLÉE (René), *membre du Conseil,* 162, boulevard Haussmann, Paris.

LAVOLLÉE (Robert), 16, rue Christophe-Colomb, Paris.

LEFAIVRE (Paul), ministre plénipotentiaire, 73, rue de Courcelles, Paris.

LEFÈVRE-PONTALIS (Pierre), ministre plénipotentiaire, chargé du haut-commissariat de la République à Vienne, 14, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, Paris.

LE GLAY (abbé André), chanoine titulaire de la cathédrale de Monaco, 16, rue de Lorraine, Monaco.

LE MARCHAND (Edgard), ministre plénipotentiaire, *membre du Conseil,* 93, rue de Lauriston, Paris.

LEROY (André), 7, rue de Lille, Paris.

LEVÉ (général), 17, rue Cassette, Paris.

LEVIDIS (Spiridion), Athènes.

LHOMEL (comte G. DE), 55, avenue Kléber, Paris.

LIGNE (prince DE), château de Belœil, Hainaut (Belgique).

LILLERS (marquis DE), 10, boulevard de La Tour-Maubourg, Paris.

LIVRE FRANÇAIS *(Maison du)*, 3, rue de Grenelle, Paris.

LOREAU, 12, rue d'Anjou, Paris.

LOUDON (S. Exc. le Jonckheer J.), ministre des Pays-Bas à Paris, *membre du Conseil,* 55, avenue Kléber.

LOUVAIN *(Bibliothèque de l'Université de).*

LOYNES (DE), ministre plénipotentiaire, 106, rue de la Faisanderie, Paris.

LYON *(Bibliothèque de l'Université de).*

LYAUTEY (maréchal), membre de l'Académie française, résident de France au Maroc, 5, rue Bonaparte, Paris.

MAC SWINEY DE MASHANAGLASS (marquis DE), 8, rue Édouard-Fournier, Paris.

MALVEZZI DE' MEDICI (comte Nerio), sénateur du royaume, Bologne (Italie).

MANNEVILLE (comte DE), ministre plénipotentiaire, 63 *bis*, rue de Varenne, Paris.

MARCELLO (comte Andrea), Venise (Italie).

MARCHENA (comte Albert DE), 16, rue de la Pépinière, Paris.

MAREES VAN SWINDEREN (le Jonckheer R. DE), 32, Green Street, Londres, W.

MAREUIL (comte DE), 19, rue Marbeuf, Paris.

* Margerie (de), ambassadeur de France à Bruxelles, 14, rue Saint-Guillaume, Paris.

Mathorez (Jules), inspecteur des finances, 1, rond-point Bugeaud, Paris.

Maurouard (Lucien), ministre plénipotentiaire, 39, rue Mozart, Paris.

Mayor des Planches (S. Exc. M. le baron), ambassadeur d'Italie, Moncalieri (Italie).

Melzi d'Eril (duc), 105, rue de Courcelles, Paris.

Michiels van Verduynen (baron), secrétaire général de la Cour d'arbitrage de La Haye.

Miron de l'Espinay (A.), Blois (Loir-et-Cher).

Missak-Effendi, ministre plénipotentiaire, *membre du Conseil*, 26, avenue George-V, Paris.

Monteil (le colonel), 10, rue d'Aumale, Paris.

Montesquieu (baron Roger de), 37, avenue Victor-Hugo, Paris.

Montpellier (*Bibliothèque de l'Université de*) (Hérault).

Montureux (vicomte de), 4, rue Quentin-Bauchart, Paris.

Mortureux (Albert), 4, avenue Marceau, Paris.

* Moustier (marquis de), député du Doubs, 15, avenue George-V, Paris.

Nalèche (comte Étienne de), 2, rue de Chanaleilles, Paris.

Nancy (*Bibliothèque de l'Université de*).

Navenne (Ferdinand de), ministre plénipotentiaire, 28, avenue Bosquet, Paris.

* Nervo (baron Jean de), 41, boulevard de La Tour-Maubourg, Paris.

* Neuchatel (*Bibliothèque de la ville de*) (Suisse).

Neufville (baron Jean de), 14, rue de Trévise, Paris.

Nioac (comte Albert de), 21, rue du Colonel-Moll, Paris.

Nisard (Armand), ambassadeur de France, 166, faubourg Saint-Honoré, Paris.

* Noailles (vicomte de), 43, rue de l'Université, Paris.

Nobel (*Comité du Parlement norvégien*), Drammenovei, 19, Christiania (Norvège).

Olyntho de Magalhaès, 34, avenue de Tokio, Paris.

* Ormesson (comte d'), ambassadeur de France, *membre du Conseil*, 7, rue Lamennais, Paris.

* Ormesson (comte André d'), premier secrétaire d'ambassade, 7, rue Lamennais, Paris.

Pacheco e Silva, 8, rue Benjamin-Godard, Paris.

Pageot (Mme), née de Reverseaux, 16 *ter*, avenue Bosquet, Paris.

Pagliano (Émile), ministère des Affaires étrangères, Rome (Italie).

Paléologue (Maurice), ambassadeur de France, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, 1, rue de la Baume, Paris.

* Pallain, ex-gouverneur de la Banque de France, *membre du Conseil*, 3, rue de La-Vrillière, Paris.

* Paula-Matheus (Francisco de), Bogota (Colombie).

Peralta (marquis de), ministre de Costa-Rica, *membre du Conseil*, 21, rue Erlanger, Paris.

Péreire (Alfred), 35, faubourg Saint-Honoré, Paris.

Périgny (comte Maurice de), 4, avenue Malakoff, Paris.

Per Lamm, 7, rue de Lille, Paris.

* Petin (Hector), 4 *bis*, rue de Franqueville, Paris.

Piccioni (Camille), ministre plénipotentiaire, *membre du Conseil*, 1, rue de Bassano, Paris.

Pichon (Stéphen), sénateur, 28, rue Guynemer, Paris.

Pingaud (Léonce), 17, rue Mégevaud, Besançon (Doubs).

Plancy (comte de), ministre plénipotentiaire, 14, rue de Lincoln, Paris.

* Planas-Suarez (comte de), ministre du Venezuela à Lisbonne.

Plantet (Eugène), secrétaire d'ambassade honoraire, *membre du Conseil*, 28, rue Hamelin, Paris.

Poitiers *(Bibliothèque de l'Université de)* (Vienne).

Prinet (Gaston), ministre plénipotentiaire, 1, place Saint-Sulpice, Paris.

Prior, Palazzo Litta Visconti, Varese (Italie).

Quinones de Leon (S. Exc. M.), ambassadeur d'Espagne, *membre du Conseil*, 77, avenue Marceau, Paris.

* Rain (Pierre), 47, rue de l'Université, Paris.

Raben-Levetzau (comte de), Copenhague (Danemark).

Raindre (Gaston), ambassadeur de France, 118, faubourg Saint-Honoré, Paris.

* Ramos Montero (Dionisio), ministre plénipotentiaire de l'Uruguay à Rio de Janiero.

Rasmussen (libraire-commissionnaire), 1, rue Hautefeuille, Paris.

Reay (lord), 6, Great Stanhope Street, Londres.

* Renaut d'Oultre-Seille, 38, rue de Lourmel, Paris.

* Reventlow (comte F.), Vindeholme, Nakskov (Danemark).

Riffault, ministre plénipotentiaire, 21, boulevard de La Tour-Maubourg, Paris.

Rigault (Abel), 130, rue de l'Université, Paris.

Rochegude (marquis de), 34, rue Beaujon, Paris.

* Rodocanachi (Emmanuel), *trésorier de la Société*, 54, rue de Lisbonne, Paris.

Rohan (Mme la duchesse douairière de), 35, boulevard des Invalides, Paris.

Romanos (Athos), ministre plénipotentiaire, 17, rue Auguste-Vacquerie, Paris.

Romieu (Joseph), 29, rue Octave-Feuillet, Paris.

Rothschild (baron Edmond de), membre de l'Institut, 54, faubourg Saint-Honoré, Paris.

* Rott (Édouard), membre correspondant de l'Institut, *secrétaire de la Société*, 50, avenue du Président-Wilson, Paris.

Roulleaux Dugage (baron), 15, rue Lesueur, Paris.

Roumanie (LL. MM. le Roi et la Reine de), Bucarest. *(M. d'H.)*

Roumanie (*Bibliothèque de l'Académie roumaine*), Bucarest.

Saint-Aulaire (comte de), ambassadeur de France en Grande-Bretagne, Albert Gate House, Londres, S. W.

Saint-Gilles (comte Hervé de), 18, rue Marignan, Paris.

Saint-Paul (G.), conseiller d'État, 8, place des États-Unis, Paris.

Saint-Quentin (comte René de), secrétaire d'ambassade, 3, rue de Magdebourg, Paris.

Saint-René Taillandier (G.), ministre plénipotentiaire, 11, rue Sédillot, Paris.

Saporta (comte de), 43, rue de Lisbonne, Paris.

Saporta (marquis de), 43, rue de Lisbonne, Paris.

* Sartiges (vicomte Louis de), château Dubarry, Louveciennes (Seine-et-Oise).

* Sciences politiques (*Bibliothèque de l'École des*), 27, rue Saint-Guillaume, Paris.

Ségur (comte Louis de), 44, rue La Boétie, Paris.

Ségur-d'Aguesseau (comte de), ministre plénipotentiaire, 11, rue Montalivet, Paris.

* Seillière (baron Ernest), de l'Institut, *membre du Conseil*, 16, rue Hamelin, Paris.

* Semallé (comte de), ancien secrétaire d'ambassade, *membre du Conseil*, 16 *bis*, avenue Bosquet, Paris.

Sénat *(Bibliothèque du)*, Palais du Luxembourg, Paris.

* Seynes de Larlenque (Henri de).

Sheffield (lord), 14, Devonshire Street, Londres.

Shotwel (J. H.), American Commission for Peace.

Société d'histoire générale, 11, boulevard de la Madeleine, Paris.

Sonnaz (comte Albert de Gerbaux de), 4, via San Francesco da Paolo, Turin (Italie).

Soulange-Bodin, ministre plénipotentiaire, 9, rue de Téhéran, Paris.

Strasbourg *(Bibliothèque de l'Université de)*.

Taigny (Olivier), ministre plénipotentiaire, 17, avenue du Président-Wilson, Paris.

Tardieu (André), député de Seine-et-Oise, ancien ministre, 26, avenue de Messine, Paris.

Tausserat-Radel (Alexandre), 36, rue Friant, Paris.

Ternaux-Compans, conseiller d'ambassade honoraire, 25, rue Jean-Goujon, Paris.

* Tets van Goudriaan (le Jonckheer A. W. van), 29, Lange Voorhout, La Haye (Pays-Bas).

Thiers *(Bibliothèque)*, place Saint-Georges, Paris.

Thouvenel (L.), ancien secrétaire d'ambassade, *membre du Conseil*, 40, rue Spontini, Paris.

Tillet (marquis du), 20 *bis*, rue Boissière, Paris.

Tokio *(Tokyo imperial University)*.

— Gaismusho-Toshobu *(Dep. of foreing Affairs)*.

— Waseda University *(Library of the)*.

Toutain (Edmond), ministre plénipotentiaire, 73, rue de Courcelles, Paris.

Treuille (Raoul), 156, rue de Rivoli, Paris.

Troplong (Édouard), 127, boulevard Malesherbes, Paris.

Tyszkiewicz (comte Michel), délégué de la République de l'Ukraine à la Conférence de la Paix, 37, rue La-Pérouse, Paris.

Université de France *(Bibliothèque de l')*, à la Sorbonne.

Upsal *(Bibliothèque de l'Université d')*, (Suède).

Utrecht *(Société d'histoire d')* (Pays-Bas).

Vallery-Radot (René), 11 *ter*, rue Colbert, Versailles (Seine-et-Oise).

* Vauvineux (comte de), ministre plénipotentiaire, 2, avenue Montaigne, Paris.

* VENDÔME (S. A. R. Mgr le duc DE), rue Borghèse, Neuilly-sur-Seine.

* VESNITCH (S. Exc. Mil. R.), ministre du royaume des Serbes, Croates et Slovènes, *vice-président de la Société*, 7, rue Léonce-Reynaud, Paris.

VILLENEUVE-BARGEMON (comtesse), née KERMAINGANT, 102, avenue des Champs-Élysées, Paris.

VILLERMONT (comte Carlos DE), château de Boussu-en-Pagne (Belgique).

VINDRY (Flury), à Francheville-le-Haut (Rhône).

VISSIÈRE (Arnold), ministre plénipotentiaire, 44, rue du Ranelagh, Paris.

VOÏNOVITCH (comte Louis DE).

WALISZEWSKI (K.), *membre du Conseil*, 30, avenue La Bourdonnais, Paris.

WALLACE (Donald-Mackenzie), 3, Penbrocke Gardens, Kensington, Londres, W.

WEDEL JARLSBERG (S. Exc. le baron DE), ministre de Norvège, 25, rue de Surène, Paris.

WEIL (commandant), 3, rue Rabelais, Paris.

WELDEREN-RENGERS (S. Exc. le baron DE), ministre des Pays-Bas à Constantinople.

WEMYSS (lady Wester), 66, Great Cumberland Place, Londres, W.

WENDEL (Mme Guy DE), 26, avenue Victor-Hugo, Paris.

WHITE (Hon.-Henry), 2620, 16th Street, Washington (États-Unis), D. C.

WHITELAY (James-Gustavus), 223, West Lanvale Street, Baltimore (Maryland).

* WRANGEL (comte), ministre de Suède à Londres, 73, Portland Place, Londres W.

YOVANOVITCH, ministre de Serbie à Londres, 195, Queen's Street.

ZAMOISKI (comte Maurice), ministre de Pologne en France, 14, avenue Henri-Martin, Paris.

Le Gérant : J. BOURDEL.

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 25925.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

Le jeudi 16 juin 1921, à neuf heures du soir, a eu lieu l'assemblée générale de la Société sous la présidence de M. Jules Cambon, de l'Académie française, devant le nombreux et distingué public accoutumé.

On a entendu successivement le rapport de M. E. Rodocanachi, trésorier, celui de M. le baron Ludovic de Contenson, secrétaire, et les lectures suivantes :

La valeur politique et militaire des idées de chevalerie à la fin du moyen âge, par M. J. Huyzinga, professeur d'histoire à l'Université de Leyde;

Les deux « Saintes-Alliances », 1815-1819, par M. Charles Dupuis, membre de l'Institut.

On a procédé au vote pour le renouvellement du Conseil, et ont été nommés : MM. Paul Cambon, le baron Ludovic de Contenson, le comte d'Haussonville, Imbart de La Tour, Le Marchand, le comte d'Ormesson, Eugène Plantet, Quinones de Léon, E. Rodocanachi, K. Waliszewski, élus par 37 suffrages.

Enfin, M. le Président, avant de lever la séance, a prononcé une allocution fort applaudie.

RAPPORT DE M. LE TRÉSORIER

Je vais avoir l'honneur de vous rendre compte de notre situation financière actuelle, puisque le Comité a bien voulu me charger des fonctions de trésorier à la suite de la démission de M. de Boislisle, dont vous avez pu apprécier comme moi, j'en suis certain, les rapports élégants et clairs. Mon rapport ne saurait être que très bref, puisqu'il n'est relatif qu'à trois mois d'exercice.

Quand j'ai pris en main les services, nous avions :

A la Société Marseillaise . . . . . Fr.	344 35
et chez MM. Plon-Nourrit et Cie	892 55
Soit.	1 236 90
Depuis, nous avons eu des encaissements pour un montant de.	2 609 30
De plus, l'avoir Plon est passé de 892 fr. 55 à 2 597 fr. 50, soit une augmention de	1 704 95
	5 551 15
dont il y a lieu de déduire les dépenses s'élevant à	606 45
Notre avoir serait donc de	4 944 70
dont il convient de déduire le coût probable du dernier fascicule paru, soit.	2 665 10
Il nous reste donc.	2 279 60

non compris notre avoir en titres à la Société Marseillaise, lequel se décompose ainsi :

1° Dix-sept francs de Rente française 5 %, récépissé n° 4247 ;

2° Trois obligations P.-L.-M., 3 %, nouv., récépissé n° 4071 ;

3° Deux cent cinquante francs de Rente française 5 °/₀ 1920, récépissé n° 4563. Ce qui représente 5800 francs environ au cours actuel.

Les temps sont durs pour les sociétés; bon nombre, hélas! et des plus intéressantes, se meurent ou même ont disparu. La nôtre subit la loi commune et traverse une crise, comme vous pouvez le constater. Néanmoins, notre Comité, qui ne connaît pas le pessimisme, cette négation de toute action, et pour qui le mot impossible n'existe pas, a décidé de mettre en distribution le dernier volume de l'œuvre si importante de notre confrère, M. Boulay de la Meurthe. Vous l'avez pour la plupart entre les mains et vous devez juger de sa valeur historique.

Il vous appartient, mes chers confrères, mesdames et messieurs, de nous aider dans notre œuvre persévérante : la Société de l'Histoire diplomatique est une force qu'il ne convient pas de laisser s'anéantir; elle contient d'admirables éléments de travail et de propagande; elle a, parmi les sociétés françaises, une situation prééminente à l'étranger. Votre Comité est bien résolu à aller jusqu'au bout de ses efforts pour entretenir ce foyer et pourrait prendre, lui aussi, la fière devise : « Je maintiendrai. » Mais qu'on nous y aide!

E. Rodocanachi

RAPPORT DE MM. LES SECRÉTAIRES

Mesdames, Messieurs,

Avant de passer en revue les travaux de notre Société pendant le cours de l'année écoulée, nous vous demandons d'adresser une part d'hommages et de regrets à ceux d'entre nos collègues que nous avons eu la douleur de perdre depuis notre dernière assemblée générale.

M. le Président se réserve de vous dire la peine profonde, causée parmi nous, par la disparition récente et prématurée d'un de nos vice-présidents les plus dévoués, d'un de nos collaborateurs les plus attentifs, M. Vesnitch, ministre du royaume des Serbes, Croates et Slovènes. Il vous parlera aussi de M. le comte Greppi, ancien ambassadeur d'Italie, l'illustre centenaire qui fut l'un des fondateurs et était resté depuis de nombreuses années déjà le doyen de notre Société.

Moins favorisé que le comte Greppi, c'est en pleine activité et au milieu d'un fructueux travail que la mort est venue prendre à son poste, à Pékin même, M. Boppe, ministre de France en Chine. Attaché à l'ambassade de Constantinople en 1890, puis à Belgrade l'année suivante, secrétaire d'ambassade à Constantinople de 1895 à 1898, consul général à Jérusalem de 1902 à 1904 et revenu de nouveau ensuite à Constantinople, M. Boppe y resta en qualité de conseiller d'ambassade jusqu'en 1914. C'est dire à quel point il était initié à la pratique de la diplomatie française en Orient. Doublé d'un historien et d'un érudit, il connaissait tous les ressorts de notre politique en ce pays, qu'il s'agît

de l'application des capitulations ou de nos traditions politiques et religieuses. En juillet 1914, Boppe fut nommé ministre à Belgrade et suivit nos vaillants alliés serbes dans leur tragique retraite jusqu'à Corfou. Lui-même a écrit le récit de ces événements dans la *Revue des Deux Mondes* et dans son volume intitulé : *A la suite du gouvernement serbe de Nich à Corfou*.

Antérieurement, M. Boppe avait publié d'importants travaux d'histoire, mis au jour la *Correspondance du comte d'Avaux*, pendant le Congrès de Munster, et le *Journal du Congrès de Munster*. Puis il décrivit les relations de Karageorges avec Napoléon Ier et fit aussi des incursions dans l'art avec son étude sur les peintres du Bosphore au dix-huitième siècle.

M. Léon Béclard, dont nous avons également à regretter la perte, appartenait à une famille de diplomates. Son père, qui avait épousé une Roumaine, fut consul général de France à Bucharest et mourut ministre à Tanger. Léon Béclard, entré lui-même au ministère des Affaires étrangères en 1883, fut secrétaire d'ambassade à Madrid, puis attaché à la direction politique de 1893 à 1898; mais le goût de la littérature et de l'érudition l'attira en dehors de la carrière et il demanda à être placé en disponibilité.

Il publia alors un ouvrage sur Sébastien Mercier, l'une des figures les plus originales de la fin du dix-huitième siècle et du commencement du dix-neuvième. Littérateur, critique, chroniqueur, auteur dramatique, député à la Convention et aux Cinq-Cents, professeur d'histoire, Sébastien Mercier finit par devenir membre de l'Institut sous l'Empire. L'étude qui lui est consacrée est des plus intéressantes et fut couronnée par l'Académie française en 1905.

Léon Béclard ne borna pas là son activité. De nombreux articles signés de son nom se trouvent dans la *Revue bleue*, *la Revue hebdomadaire*, la *Revue politique et parlementaire*, *le Journal des Débats* et *la République française*.

Nous avons encore perdu un de nos associés étrangers des plus anciens et des plus distingués, le comte Albert de Gerbaise

de Sonnag, qui occupait une situation importante à Turin et dans le royaume d'Italie.

Si, maintenant, nous parcourons la suite des travaux de la Société d'histoire diplomatique, vous vous souvenez tout d'abord que, lors de notre dernière assemblée générale, nous vous avions rendu compte du premier volume du remarquable ouvrage de M. Charles Dupuis, membre de l'Institut, notre collègue, et qui est intitulé : *le Ministère de Talleyrand en 1814*. Ce livre s'arrête au traité de Paris du 30 mai, qui assurait à la France le retour à ses limites de 1792 en les élargissant même quelque peu. Cette année, M. Dupuis, dans le deuxième volume que nous avons eu l'honneur de vous distribuer cet hiver, nous met au courant des pourparlers qui eurent lieu tant entre les Alliés et la France qu'entre les Alliés eux-mêmes depuis le traité de Paris du 30 mai 1814 jusqu'à l'ouverture du Congrès de Vienne, le 14 septembre de la même année.

Cette période de trois mois et demi constitue une sorte d'entr'acte entre les deux éléments que nous venons de mentionner et qui, à la suite d'un quart de siècle de guerres presque ininterrompues, devaient assurer l'équilibre européen pour bien des années. Grâce à l'habileté de Talleyrand soutenu par la volonté persévérante du roi Louis XVIII, souvent même inspiré par lui, nous verrons que cette courte période fut loin d'être inféconde pour la grandeur future de la France. Celle-ci, envahie de toutes parts, au nord, à l'est et au midi, foulée aux pieds par les Alliés, dont plusieurs étaient dévorés par les rancunes et les appétits, la France, dis-je, menacée d'anarchie, sans gouvernement et sans pouvoir établi, s'était soudain retrouvée debout, le 30 mai, sous le sceptre de la monarchie légitime avec un souverain qui datait tranquillement ses actes de la vingt-troisième année de son règne. D'aucuns, à tort ou à raison, ont pu en sourire. N'empêche que la vieille nation aux quatorze siècles d'existence venait encore d'opérer un de ces merveilleux rétablissements dont son histoire est coutumière. Nous venons encore d'en faire récemment l'expérience.

Ce qui frappe, quand on étudie à distance l'histoire des négociations des grandes puissances d'alors, à Paris et à Londres, au cours de cet été de 1814, c'est le calme dans lequel elles se déroulaient. Que nous sommes encore loin du fracas des articles de journaux, des nouvelles sensationnelles et tendancieuses, comme on les voit fleurir dans les temps actuels, des communiqués plus ou moins officieux ou officiels, des dépêches émanant d'agences aux attaches financières, des appels à l'opinion se réclamant d'idées démocratiques, nationalistes ou socialistes. Ouvrez les gazettes du temps en 1814 : les jours sont nombreux où elles ne font même pas allusion aux discussions diplomatiques en cours, et cependant la liberté de la presse avait été reconnue par la Charte. Elle ne devait être l'objet de mesures restrictives que plus tard. L'opinion publique d'alors était constituée spécifiquement par un nombre d'hommes infiniment moins considérable qu'aujourd'hui, habitués des salons politiques et des réunions strictement fermées. L'atmosphère de sérénité dans laquelle délibéraient les hommes d'État de 1814, presque tous gens du métier et d'esprit traditionaliste, ne pouvait avoir qu'une influence favorable sur la bonne marche des négociations; mais il fallait savoir en profiter, c'est ce que ne manqua pas de faire M. de Talleyrand.

Peu gênés par le principe des nationalités qui n'avait que peu ou point fait son apparition dans les chancelleries, ni par le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, quelques ministres des souverains alliés eussent volontiers taillé sur la carte des tranches de territoires et de populations pour caser les cadets de maisons régnantes ou pour dédommager les victimes princières de quelques expropriations : « Pour les vainqueurs, dit M. Charles Dupuis, pour certains d'entre eux, au moins les Russes et les Prussiens, le droit de conquête est l'alpha et l'oméga de la philosophie politique. » Cependant, Talleyrand était là pour rappeler de temps en temps à l'ordre ceux qui en prenaient trop à leur aise avec le principe de la légitimité, la pierre angulaire du système sur lequel le ministre de Louis XVIII

avait décidé d'asseoir l'œuvre de reconstitution de la puissance extérieure de la France. « Ou l'Europe assemblée pour établir un régime de droit, disait Talleyrand, avouera cyniquement qu'elle n'admet d'autres règles que l'empire de la force, ou elle s'inclinera devant le principe de légitimité et ne disposera de rien sans le consentement de ceux qui ont seuls le droit de disposer. »

Il faut lire dans le deuxième volume de M. Dupuis les pages qui traitent de la reconstitution éventuelle du royaume de Pologne que le tsar Alexandre eût désiré réaliser en réunissant sous son sceptre, en un État autonome, les parties dispersées de l'ancienne nation. Mais l'Angleterre ne pouvait admettre cet agrandissement de la puissance russe qui eût menacé de nouveau, après Napoléon, l'équilibre mondial; l'Angleterre restait fidèle à sa politique séculaire qui la pousse à toujours combattre la puissance qui tend à devenir prépondérante sur le continent.

Louis XVIII et Talleyrand considéraient que le rétablissement du royaume de Pologne serait un très grand bien, mais à deux conditions notamment, c'est qu'il fût indépendant et qu'il eût une constitution forte. Ces deux conditions étaient pour lors impossibles à réaliser en raison des convoitises et intrigues des trois puissances co-partageantes et il y avait donc lieu de remettre à plus tard la résurrection du peuple polonais; mais comment, à ce sujet, ne pas rappeler les paroles prophétiques contenues alors dans les instructions suivantes de Louis XVIII à Talleyrand :

« En restant partagée, la Pologne ne sera pas anéantie pour toujours. Les Polonais ne formant plus une société politique formeront toujours une famille. Ils n'auront plus une même patrie, mais ils auront une même langue. Ils resteront donc unis par le plus fort et le plus durable de tous les liens. Ils parviendront, sous des dominations étrangères, à l'âge viril auquel ils n'ont pu arriver en neuf siècles d'indépendance, et le moment ne sera pas loin de celui où, émancipés, ils se rattacheront tous à un même centre. »

Il a fallu exactement un siècle pour que la prophétie de Louis XVIII s'accomplît.

Au traité de Paris du 30 mai 1814 la France n'était encore qu'une vaincue, à laquelle l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse octroyaient comme par charité le droit de vivre encore. Moins de quatre mois après, le 15 septembre, le travail diplomatique de Talleyrand avait été si habilement mené que les représentants de Sa Majesté Très Chrétienne s'asseyaient côte à côte avec ceux des plus puissants monarques de l'Europe pour discuter d'égal à égal avec les vainqueurs d'hier, s'allier tantôt avec les uns, tantôt avec les autres, pour faire pencher la balance en définitive où ils le jugeaient à propos. Mais ils ne devaient pas toutefois cesser de respecter un des grands principes politiques de Talleyrand, le maintien de l'entente avec l'Angleterre que celui-ci jugeait indispensable à la durée de la paix dans le monde. Il était entendu toutefois que cette entente franco-anglaise, large sur les détails, ne devait rien sacrifier de ce qui constituait les droits vitaux et séculaires de la France.

Les instructions données par Louis XVIII à Talleyrand, partant pour le Congrès de Vienne, et dont M. Dupuis nous cite le texte, constituent un traité de fine diplomatie. Bien que rédigées par M. de la Besnardière, elles semblent presque l'œuvre de celui auquel elles étaient destinées et portent quelque peu sa marque. Qu'importe, d'ailleurs? Le grand mérite de Louis XVIII fut d'avoir compris qu'au printemps de 1814 les affaires de la France, au point de vue extérieur, étaient dans un état presque désespéré et qu'un seul homme était capable de les remettre d'aplomb : Talleyrand. C'est à bon droit toutefois que M. Dupuis se permet à l'égard de son héros une légère ironie, en soulignant « ce paradoxe de Talleyrand, défenseur des principes ». Encore une fois, hélas! diront quelques-uns; heureusement, en cette occasion, reprendra le plus grand nombre, en politique les hommes sont peu de chose, il n'y a que les résultats qui comptent.

Dans le cours de l'année qui vient de s'écouler, la Société

d'histoire diplomatique a également distribué à ses membres un autre volume : *l'Histoire de la négociation du Concordat de 1801*, par le comte Boulay de la Meurthe, notre collègue Déjà, il y a quelques années, avait paru, sous les auspices de la Société, un recueil en six volumes intitulé : *Documents sur la négociation du Concordat et sur les autres rapports de la France avec le Saint-Siège en 1800 et 1801*. L'ouvrage actuel condense les précédents documents, évitant au lecteur un renvoi trop fréquent aux sources. Il apporte un ordre nouveau par la division en chapitres. Il réunit et met en œuvre toute une série de renseignements volontairement omis dans un recueil dont le caractère devait rester diplomatique.

Après nous avoir tracé un tableau de l'état religieux de la France au 18 Brumaire. M. le comte Boulay de la Meurthe nous décrit le dessein du Concordat de Bonaparte et les ouvertures à Pie VII après l'élection de ce dernier et son arrivée à Rome. Toutes les circonstances qui préludèrent à ce grand acte nous sont présentées avec un luxe de détails des plus précieux et dans un ordre magistral; mais il convient de retenir cette appréciation de l'auteur sur l'une des œuvres capitales du futur empereur : « Il a fallu à Bonaparte, dit M. Boulay de la Meurthe, son bon sens pour discerner dans la foule le sentiment religieux qui sommeillait, pour comprendre la nécessité de le réveiller, s'il voulait compléter la réorganisation de la France, en fortifiant, par les pratiques du culte demeuré national, la famille et les mœurs privées, en redonnant l'ancien appui de la doctrine catholique à la législation et au gouvernement. Les préjugés contraires qu'il rencontrait dans son entourage et dans une partie de la nation, bien qu'appuyés sur les maximes de la Révolution et de la philosophie, ne l'ont jamais détourné de son dessein, parce qu'il avait la certitude d'être engagé dans la voie véritable. » Et, plus loin, l'auteur ajoute : « Il ne s'agissait pas d'un de ces traités imposés par les armes, d'une paix de Lunéville et de Florence, mais d'un accord amical, comme œuvre d'union, raisonnée et étudiée, que le chef de l'État et celui de l'Église ont

également désirée, le premier par des vues supérieures de gouvernement, le second par la conviction profonde de ses devoirs envers la religion. La restauration du culte catholique, telle qu'elle était possible alors en France, était regardée comme un bienfait si réel, que le projet destiné à l'assurer ne pouvait tourner à une entreprise sans issue, ni manquer d'aboutir à une convention permanente et durable. »

On le voit, la question religieuse change d'aspect avec les temps, mais elle ne disparaît pas. Les besoins moraux et religieux des peuples restent les mêmes. Ils surgissent parfois des événements avec une acuité singulière. Puis il arrive que la diplomatie elle-même est contrainte parfois de chercher à ce sujet les solutions nécessaires. Il y a cent vingt ans, c'était sur une question d'ordre intérieur que la diplomatie de Bonaparte engageait des pourparlers avec Rome. Aujourd'hui la question religieuse a dépassé les frontières; mais c'est toujours avec le même interlocuteur que l'État français, sur d'autres sujets, mais toujours pour le bien du pays, juge à propos de reprendre une nouvelle conversation.

De l'étude des deux importants ouvrages que nous venons d'analyser brièvement devant vous, quelle conclusion, mesdames et messieurs, devons-nous tirer, sinon celle que nous avons déjà formulée devant vous l'année dernière et que nous ne cesserons de répéter, c'est-à-dire qu'il devient de plus en plus nécessaire, pour l'instruction de tous et même pour collaborer à la paix future du monde, de développer l'étude de l'histoire diplomatique? C'est une grande éducatrice par les temps où nous vivons, où, depuis des années, pendant et après la guerre, le travail de la diplomatie est resté au premier plan. Pourquoi ne pas le dire? Si, parfois peut-être, des fautes graves risquent d'être commises dans la rédaction des traités, fautes contre l'histoire, fautes contre les traditions de la politique extérieure, fautes contre les intérêts séculaires des pays, pouvant renfermer le germe de guerres futures, ne serait-ce pas à l'ignorance de l'histoire diplomatique qu'il y aurait lieu souvent d'en attribuer les causes?

Il arrive aussi que, dans les pourparlers succédant aux grandes crises mondiales et se ressentant encore de la chaleur du combat, la voix des vrais diplomates, possédant les connaissances historiques professionnelles, ait quelque peine à se faire écouter et même qu'elle ne soit pas du tout entendue. Dans notre très modeste sphère, nous essayons d'y remédier, malgré que notre parole reste bien faible dans ce grand concert qu'on appelle l'opinion publique, une puissance des temps modernes.

La Société d'histoire diplomatique ne se borne pas aux volumes qu'elle offre chaque année à ses membres et qui sont, autant que possible, des travaux de principes, des bases d'études. Nous publions une revue qui, en ces derniers temps, n'a paru que deux fois par an. Nous allons nous efforcer de la rendre de nouveau trimestrielle, ainsi qu'elle l'était autrefois avant l'augmentation du coût du papier et de l'impression ; mais, pour y arriver, il faut des ressources, et nous faisons appel, à ce sujet, au zèle de tous nos membres en vue d'intensifier la propagande pour nous amener de nouveaux collègues et pour assurer le développement de notre Société.

Ainsi, en fouillant dans le passé, nous chercherons, par l'étude des événements d'autrefois, des enseignements pour l'avenir. Nous donnerons une part plus large et plus actuelle à l'étude de ces grandes questions qui passionnent dorénavant le monde, car, si l'on prend garde aux conversations des uns et des autres, on s'aperçoit vite aujourd'hui, — veuillez ne pas en sourire, — que les derniers événements ont fait de chaque citoyen pour le moins un diplomate ou un économiste.

Plus que jamais maintenant il reste prouvé que les guerres désormais ruinent matériellement les peuples, vainqueurs ou vaincus, sans parler de la profondeur insondable des ruines morales qu'elles entraînent ; il est avéré que ces mêmes guerres deviennent de plus en plus meurtrières et que, par leur horreur, elles ramènent sans contestation à la barbarie des premiers âges de l'humanité. La mission de l'historien, de celui qui cherche dans le passé des enseignements pour créer un nouvel avenir de

prospérité, devient de plus en plus sacrée. Particulièrement élevée se trouve la tâche par conséquent à laquelle nous nous adonnons spécialement, car elle consiste à rechercher dans l'étude impartiale de l'histoire diplomatique de tous les peuples certains fondements politiques et juridiques sur lesquels reposeront les sociétés futures, dans une atmosphère de paix véritable, de haute justice et d'entente sincère entre les nations.

Ludovic de Contenson.

LA VALEUR POLITIQUE ET MILITAIRE
DES IDÉES DE CHEVALERIE
A LA FIN DU MOYEN AGE

Mesdames, Messieurs,

Je serais très confus de me trouver parmi vous, pour prendre la parole dans cette assemblée générale, s'il ne m'était permis de reporter le grand honneur que m'a fait votre invitation sur l'Université de Leyde que j'ai l'honneur de représenter. Il y a quelques mois, un savant français nous a rappelé dans sa thèse en Sorbonne ce que l'Université de Leyde doit à la France. Nous ne l'avions point oublié d'ailleurs: comment pourrait-on oublier les noms de Scaliger, de Doneau, de Rivet, de Saumaise, qui ont illustré Leyde et la Hollande? — C'est en évoquant ces souvenirs d'une parenté d'esprit, déjà ancienne, entre la France et la Hollande, que je sollicite votre bienveillante attention.

En me proposant de vous parler de la valeur politique et militaire des idées de chevalerie à la fin du moyen âge, je n'ai nullement la prétention de vous apporter des choses nouvelles. Je ne veux que grouper sous un jour spécial certains faits bien connus, et réagir dans une certaine mesure contre les tendances actuelles de la science de l'histoire.

Les médiévistes de nos jours ne sont guère favorables en général à la chevalerie. A force de dépouiller les archives, où il est bien peu question de la chevalerie, on est arrivé à nous présenter un tableau du moyen âge, où dominent tellement les points de vue économiques et sociaux, que l'on pourrait parfois oublier

que la chevalerie a été, après la religion, la plus forte des idées générales et généreuses qui ont rempli les cerveaux et les cœurs de ces hommes d'autrefois. Nous sommes bien loin des romantiques qui voyaient surtout dans le moyen âge le temps de la chevalerie.

Quoi qu'il en soit de la chevalerie au temps des croisades, on s'accorde aujourd'hui à reconnaître qu'au quatorzième ou au quinzième siècle, elle n'a été qu'un rajeunissement plus ou moins factice de choses mortes, une espèce de renaissance très consciente et peu sincère d'idées dont la valeur réelle avait disparu. Cet engouement romantique pour la prouesse des Artur et des Lancelot est personnifié dans le roi Jean le Bon, qui faillit deux fois compromettre l'indépendance de la France : d'abord en perdant la bataille de Poitiers, puis en donnant la Bourgogne au plus brave de ses fils. De son temps, tout le monde s'empresse de fonder des ordres de chevalerie ; les tournois et les joutes sont à la mode comme ils ne l'ont jamais été ; des chevaliers errants parcourent l'Europe pour accomplir les vœux les plus étranges et les plus romanesques : on remanie les romans d'aventure, on fonde à nouveau le culte de l'amour courtois.

Tout cela peut être tenu, si l'on veut, pour un phénomène superficiel et futile : pour une mode littéraire et sportive de la noblesse et rien de plus.

Eh bien ! même si ce n'avait été rien de plus, ce n'en serait pas moins un fait historique de première importance. Car il y aurait là l'indice dans l'esprit d'une époque de la tendance à reproduire dans la vie réelle une vision idéale du passé. L'histoire de la civilisation est pleine de pareilles hantises de l'autrefois. De tous les sujets d'étude il n'en est pas de plus importants. Cette nostalgie éternelle d'une perfection qui n'est plus, ce besoin jamais assouvi de renaissance, n'est-ce pas au fond une chose bien plus intéressante que la question de savoir si tel homme d'État a été traître ou dupe, ou si telle campagne militaire visait dès le début à la conquête ou n'était qu'une diversion ?

J'ai parlé de renaissance : il faut remarquer que les liens

qui rattachent à la Renaissance proprement dite ce renouvellement de la chevalerie vers la fin du moyen âge sont beaucoup plus forts qu'on ne se le figure. C'est comme un prélude naïf et partiel de la Renaissance. Car en ressuscitant la chevalerie on croyait revenir à l'antiquité. Dans l'esprit du quatorzième siècle, l'image de l'antiquité se confondait encore avec celle de la Table ronde. Le roi René, dans son poème *le Cuer d'amours épris*, nous montre les tombeaux de Lancelot et d'Artur entremêlés avec ceux de César, d'Hercule et de Troïlus, tous ornés de leurs blasons. Une coïncidence terminologique contribuait à faire remonter l'origine de la chevalerie à l'antiquité romaine. Comment aurait-on pu se rendre compte que le mot « miles » chez les auteurs romains ne désignait pas un « miles » dans le sens du latin médiéval, c'est-à-dire un chevalier, ou bien qu'un « eques » romain était autre chose qu'un chevalier féodal? Par conséquent Romulus, parce qu'il institua mille guerriers à cheval, était tenu pour le fondateur de la chevalerie. Un chroniqueur bourguignon, Lefèvre de Saint-Rémy, dit à la louange de Henri V, roi d'Angleterre : « Et bien entretenoit la discipline de chevalerie, comme jadis faisoient les Romains. »

Il est manifeste que l'histoire de la politique et des guerres des derniers siècles du moyen âge, telle que la décrit la plume de Froissart, de Monstrelet, de Chastellain et de tant d'autres, nous montre bien peu de chevalerie et beaucoup de convoitise, de cruauté, de calcul froid, d'intérêt bien entendu et de finesse diplomatique. La réalité de l'histoire semble perpétuellement désavouer l'idéal fantasque de la chevalerie.

Et pourtant tous ces écrivains-là ont vu l'histoire de leur temps tout illuminée de leur idéal prédominant, qui est la chevalerie. Malgré la confusion et les horreurs monotones de leurs récits, ils l'ont vue, cette histoire, baignant dans une atmosphère de prouesse, de fidélité et de devoir. Ils commencent tous par annoncer leur dessein de glorifier la prouesse et les vertus chevaleresques, de raconter « nobles entreprinses, conquestes, vaillances et fais d'armes » (d'Escouchy), « les grans merveilles et

li biau fait d'armes qui sont avenu par les grans guerres » (Froissart). Ensuite ils l'oublient un peu. Froissart, l'enfant terrible de la chevalerie, nous raconte trahisons et cruautés sans fin, sans trop s'apercevoir de la contradiction entre ses conceptions générales et le contenu de son récit.

Tous ces auteurs sont fortement persuadés que le salut du monde ainsi que le règne de la justice dépendent des vertus de la noblesse. Les temps sont mauvais, seule la chevalerie pourra y remédier. Voici comment s'exprime à ce sujet *le Livre des faicts du mareschal Boucicaut*. « Deux choses, dit-il, sont par la volonté de Dieu establies au monde, ainsi comme deux piliers à soustenir les ordres des loix divines et humaines... et sans lesquels serait le monde ainsi comme chose confuse et sans nul ordre... Iceulx deux piliers sans faille sont Chevalerie et Science qui moult bien conviennent ensemble. »

L'idée de la chevalerie tend même à envahir le domaine métaphysique. Le fait d'armes de l'archange Michel est glorifié par Jean Molinet comme « la première milicie et prouesse chevaleureuse »

La conception de la chevalerie constituait pour ces auteurs-là l'ensemble des idées générales à l'aide desquelles ils s'expliquaient les ressorts de la politique et de l'histoire. Leur point de vue était très insuffisant et très fantaisiste sans doute. Le nôtre est beaucoup plus vaste; il embrasse les causes économiques et sociales entre autres. Pourtant cette vision d'un monde régi par la chevalerie, toute superficielle et fausse qu'elle fût, c'était ce que pouvait concevoir de plus clair l'esprit laïque du moyen âge dans le domaine des idées politiques. C'est la formule par laquelle les hommes de ce temps réussirent à comprendre, tant soit peu, la complexité effrayante des événements. Ils ne voyaient autour d'eux que violence et confusion. La guerre, c'était, la plupart du temps, un procès chronique d'incursions isolées. La diplomatie, c'était une procédure très solennelle et très verbeuse, où une foule de questions de détail juridiques se heurtait à quelques traditions très générales et à

quelques points d'honneur. Toutes les catégories dont nous nous servons pour comprendre l'histoire leur faisaient presque totalement défaut, et pourtant ils avaient, comme nous, le besoin d'y voir de l'ordre. Il leur fallait une forme pour leur pensée politique, et c'est là qu'intervient l'idée de chevalerie. Grâce à la fiction chevaleresque, l'histoire se ramène pour eux à un grave spectacle d'honneur et de vertu, à un noble jeu de règles édifiantes et héroïques.

On me dira que tout cela, tout en étant du plus haut intérêt pour l'histoire des idées, ne suffirait pas à prouver que les traditions de chevalerie aient eu une influence réelle sur l'histoire des événements. Or, c'est cela que je voudrais démontrer. Est-ce bien difficile après tout? Quand j'ai appelé le roi Jean le Bon le type de cette renaissance de la chevalerie, chacun a pu se rappeler que c'est précisément à cause de son préjugé chevaleresque que son règne a été fatal à la France. La bataille de Poitiers a été perdue par suite de l'imprudence et de l'obstination chevaleresque qu'il montre vis-à-vis de la tactique de l'armée anglaise inférieure en nombre. Après l'évasion de son fils qui servait d'otage, le roi, fidèle à l'honneur, se rend en Angleterre, livrant le pays aux périls d'une nouvelle régence. Autre acte de chevalerie, admirable en somme. L'aliénation de la Bourgogne, quels que fussent les calculs politiques, fut dictée en premier lieu par un motif de chevalerie, devant lequel la raison d'État s'efface : c'était la récompense de la vaillance déployée par le jeune Philippe à Poitiers.

En voilà assez pour se convaincre que les idées de chevalerie ont pu avoir une influence réelle, et le plus souvent funeste, sur le sort des pays. On peut même dire que la politique et la guerre comme telles, quelles que fussent les réalités de la diplomatie ou de la stratégie, étaient conçues du point de vue de la chevalerie. Tout conflit entre deux pays se présentait à l'esprit comme une cause en droit entre deux individus nobles, comme une querelle, au sens juridique du mot. On soutient « la querelle » de son seigneur, comme si on le suivait devant le juge pour jurer

avec lui. Par conséquent, la bataille ne diffère que graduellement du duel judiciaire et du combat de chevaliers en champ clos. Honoré Bonet, dans son *Arbre des batailles*, les range tous les trois sous une même catégorie, tout en distinguant nettement « grandes batailles générales » de « batailles particulières ».

De cette conception de la guerre comme n'étant qu'une extension du duel, résulte l'idée que le meilleur moyen de finir un différend politique serait le duel des deux princes, porteurs de la « querelle ». Il y a là un exemple curieux d'une idée politique qui a hanté les esprits durant plusieurs siècles comme une possibilité très sérieuse et un moyen très pratique, sans s'être jamais réalisée. Jusqu'en plein seizième siècle, plusieurs princes de divers pays ont annoncé leur intention de combattre en champ clos leur adversaire. Ils l'ont défié en due forme ; ils se sont préparés au combat avec beaucoup d'entrain. Puis rien n'en est résulté.

On pourrait n'y voir qu'une réclame politique, soit pour en imposer à son ennemi, soit pour apaiser les doléances de ses propres sujets. Pour moi, je croirais volontiers qu'il y avait là quelque chose de plus, que j'appellerais le besoin chimérique, mais sincère après tout, de se conformer à l'idéal de la chevalerie, en se posant devant tous comme le champion du droit qui n'hésite pas à se sacrifier pour son peuple. Comment s'expliquer autrement la persistance étonnante de ces projets de duels princiers? C'est Richard II d'Angleterre qui offre de se battre, lui quatrième, avec ses oncles de Lancastre, de York et de Glocestre, contre le roi de France, Charles VI, avec les siens, les ducs d'Anjou, de Bourgogne et de Berry. C'est Louis d'Orléans qui défie le roi d'Angleterre Henri IV. C'est Henri V d'Angleterre qui, avant de marcher à Azincourt, provoque le dauphin. C'est surtout le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, qui montre un attachement acharné à ce moyen d'en finir. En 1425, il défie Honfroi, duc de Glocester, à propos de la question de Hollande. Le motif, comme toujours, est établi expressément dans ces

termes : « Pour éviter effusion de sang chrestien et la destruction du peuple, dont en mon cueur ay compacion », je veux « que par mon corps sans plus ceste querelle soit menée à fin, sans y aler avant par voies de guerres, dont il convendroit mains gentilz hommes et aultres, tant de vostre ost comme du mien finer leurs jours piteusement ».

Tout était prêt pour le combat : l'armure magnifique et les vêtements d'apparat, les pavillons, les étendards, les bannières, les cottes d'armes pour les hérauts, le tout orné richement des blasons ducaux et de ses emblèmes, le briquet et la croix de Saint-André. Le duc s'était soumis à l'entraînement, « tant en abstinence de sa bouche comme en prenant peine pour luy mettre en alainne ». Il s'exerçait chaque jour dans son parc de Hesdin avec des maîtres d'escrime. M. de Laborde donne par le menu le détail des frais que suscita cette affaire, mais le combat n'eut pas lieu.

Cela n'empêcha pas que, vingt ans plus tard, le duc ait voulu de nouveau décider une question touchant le Luxembourg par un combat singulier avec le duc de Saxe. Dans ses vieux jours, il fit encore vœu de combattre corps à corps le Grand Turc.

On retrouve la coutume de ces défis entre souverains jusqu'en pleine Renaissance. François de Gonzague offrit de libérer l'Italie de César Borgia par un duel à l'épée et au poignard. Charles-Quint lui-même, à deux reprises, proposa formellement au roi de France de finir leur différends par un combat singulier.

N'essayons pas de préciser trop rigoureusement le degré de sincérité que contenaient ces projets fantastiques qui ne se sont jamais réalisés. Sans doute il faut y voir un mélange de conviction sincère et de fanfaronnade héroïque. N'oublions pas que dans toute civilisation archaïque, la démarcation nette entre le sérieux et la pose se dérobe à nos regards. Dans la vie chevaleresque, le jeu grave et solennel se confond sans cesse avec la raison et le calcul. En négligeant l'élément de jeu on ne comprendrait pas tous les ressorts de la politique médiévale.

J'ai dit jeu ; ne faudrait-il pas plutôt dire passion ? Ah ! je ne veux pas dire que dans la politique de nos jours les passions ne comptent pour rien. Mais au moyen âge elles avaient pris une formalité distincte, un aspect presque personnel, comme les figures allégoriques qu'on voit sur les tapisseries. La passion de l'honneur, de la gloire et de la vengeance se dressait devant les esprits dans la splendeur de la vertu et du devoir. La vengeance, pour un prince du quinzième siècle, est un devoir politique de premier ordre, non pas chrétien sans doute, mais qui pour lui tient néanmoins du sacré. Aucun motif de guerre ne frappait autant les imaginations que celui de la vengeance. D'après le *Débat des heraulx d'armes de France et d'Angleterre*, la « juste querelle » qui oblige le roi de France à conquérir l'Angleterre se fonde en premier lieu sur le fait que le meurtre de Richard II, époux d'une princesse française, n'avait pas été vengé. Viennent en second lieu la réparation des « innumerables maulx » que la France a souffert des Anglais et « les grans richesses » que promet la conquête.

Mais nous risquons de nous éloigner de notre sujet, car après tout la vengeance, quoique étant un point d'honneur éminemment chevaleresque, a ses racines dans une couche d'idées encore plus profonde que celle de la chevalerie.

Revenons donc à l'effet de ces idées proprement dites sur la conduite de la guerre. Un seul exemple suffira pour illustrer comment se heurtaient continuellement les exigences de la stratégie ou de la tactique et les préjugés chevaleresques. Quelques jours avant la bataille d'Azincourt, le roi d'Angleterre, en chevauchant à la rencontre de l'armée française, dépassa un soir par méprise le village que les fourrageurs de son armée lui avaient désigné comme endroit pour y passer la nuit. Il aurait eu le temps de reculer, et il l'aurait fait, si un point d'honneur ne le lui avait défendu. Le roi, « comme celui qui gardait le plus les cérimonies d'honneur très loable », venait de promulguer une ordonnance d'après laquelle ses chevaliers, en reconnaissance, devaient ôter leurs cottes d'armes, parce que l'hon-

neur ne souffrait pas qu'un chevalier reculât en vêtement de bataille. Or, le roi lui-même avait vêtu sa cotte d'armes, partant il ne pouvait pas regagner le village désigné. Il passa donc la nuit là où il était venu et fit pareillement s'avancer l'avant-garde, malgré les dangers que cela aurait pu entraîner.

Sans doute, quand il s'agissait d'une décision importante, la plupart du temps la prudence stratégique l'emportait sur les points d'honneur. Les invitations à l'ennemi, qui étaient d'usage, pour s'entendre sur le choix d'un champ de bataille, indice très clair de l'assimilation d'une bataille à une décision judiciaire, sont généralement refusées par celui qui occupe la meilleure position. La raison ne l'emporte cependant pas toujours. Avant la bataille de Najera (ou de Navarrete), où Bertrand du Guesclin fut fait prisonnier, Don Henri de Trastamara veut à tout prix se mesurer avec l'ennemi en rase campagne. Il se prive volontairement des avantages que lui offrait la configuration du terrain et perd la bataille.

On n'exagérera pas en disant que les idées de chevalerie ont exercé une influence constante sur la conduite de la guerre, soit en retardant, soit en précipitant les résolutions, en faisant manquer les chances et négliger les profits. Influence réelle, par conséquent, mais en somme négative.

Il y a cependant un autre côté de la question qu'il faut envisager quelques instants. En appelant le système d'idées de la chevalerie un noble jeu de règles d'honneur et de préceptes de vertu, j'ai touché le point où l'on peut constater des rapports entre la chevalerie et l'évolution du droit des gens. Quoique les origines de ce dernier remontent à l'antiquité et au droit canon, c'est la chevalerie qui a été le ferment qui a rendu possible le développement d'un droit de guerre. La notion d'un droit international a été précédée et préparée par l'idéal chevaleresque d'une belle vie d'honneur et de loyauté.

Ce n'est pas une hypothèse que j'énonce. On trouvera effectivement entremêlés les premiers éléments du droit des gens avec la réglementation casuistique et souvent puérile des pas d'armes

et des combats en champ clos. En 1352, le chevalier Geoffroi de Charny, mort à Poitiers en portant l'oriflamme, adresse au roi, qui vient d'instituer son ordre de l'Étoile, un traité composé d'une longue série de « demandes », c'est-à-dire de questions de casuistique, concernant la joute, le tournoi et la guerre. La joute et le tournoi ont la priorité, mais l'importance des questions des droits de guerre se manifeste par leur nombre très élevé. Rappelons-nous que cet ordre de l'Étoile fut le comble du romantisme chevaleresque, fondé expressément « sur la manière de la Table ronde ».

Mieux connu que ne le sont les « Demandes » de Geoffroi de Charny est l'ouvrage qui parut vers la fin du quatorzième siècle et dont la vogue a duré jusqu'au seizième : *l'Arbre des batailles,* de Honoré Bonet, prieur de Selonnet en Provence. Il faut s'étonner que M. Ernest Nys, qui s'est tant occupé des précurseurs de Grotius et spécialement de Honoré Bonet, ait nié l'influence des idées de chevalerie sur le développement du droit des gens. Comme nulle part il n'apparaît mieux que dans *l'Arbre des batailles,* à quel point la conception dirigeante qui inspire à l'auteur, ecclésiastique lui-même, ses idées très remarquables, est celle de la chevalerie. Les problèmes de la guerre juste ou injuste, ceux du droit de butin et de la fidélité à la parole donnée se présentent à l'esprit de Bonet comme des cas de conduite chevaleresque, qu'il traite par distinctions spéciales et formalistes. On y trouve pêle-mêle les questions d'honneur personnel et les questions les plus graves du droit des gens. En voici quelques exemples :

« Se harnoys perdu en bataille se doit rendre quant il a esté presté. » — « Se harnoys et chevaulx loués en bataille, et illec sont perdus, silz se debvoyent rendre ou non. » On sait que la rançon des prisonniers nobles était d'une importance extrême dans la guerre du moyen âge, et c'est ici surtout que convergent l'honneur chevaleresque et les principes du droit des gens. « Se ung homme est prins soubz le sauf-conduist de ung aultre se il est tenu de le délivrer à ses propres despens. » — « Se ung homme

doibt retourner en la prison après ce que il a esté mys hors de la dicte prison pour aller veoir ses amys ou pour traicter de sa finance et il ne la peut finer, se le dit homme doibt retourner en la prison en esperance de souffrir mort. » Insensiblement on passe des suppositions spéciales aux questions d'ordre général. « Ceste fois nous vueil je faire une telle question, c'est assavoir par quel droit ne par quelle raison peut-on mouvoir guerre contre les Sarrazins ou autres mescreans, et se c'est chose deue que le pape donne pardon et indulgence pour ces guerres. » L'auteur prouve qu'elles ne sont pas même licites dans le but de convertir les païens à la foi. Quant à la question importante : « Se ung prince à ung aultre peult les passaiges de son pays refuser », on ne saurait être d'accord avec l'auteur, qui prouve que le roi de France a le droit d'exiger le passage par l'Autriche pour aller guerroyer en Hongrie. On le sera de tout cœur, au contraire, dans la question, si le roi de France, en guerre avec l'Angleterre, peut faire prisonniers « les povres Angloys, marchands, laboureurs de terres et les bergiers qui gardent les brebis aux champs ». Bonet répond que non ; non seulement la morale chrétienne le défend, mais encore « l'honneur du siècle ». L'esprit de mansuétude et d'humanité, dans lequel l'auteur résout ses questions, va jusqu'à étendre le privilège de sûreté en pays ennemi au père d'un étudiant anglais qui voudrait aller voir à Paris son fils malade.

L'Arbre des batailles, hélas! n'était qu'un traité théorique. Nous savons très bien que la guerre de ces temps-là a été très cruelle. On a trop peu respecté les belles règles et les exemptions généreuses telles que les énumérait le bon prieur de Selonnet. Pourtant si un peu de clémence s'est introduit lentement dans les mœurs politiques et militaires, c'est plutôt le sentiment d'honneur qui y a contribué que les convictions de légalité et de morale. Le devoir militaire a été conçu d'abord comme l'honneur d'un chevalier.

Taine a dit : « Dans les conditions moyennes ou inférieures le principal ressort est l'intérêt. Chez une aristocratie,

le grand moteur est l'orgueil. Or, parmi les sentiments profonds de l'homme il n'en est pas qui soit plus propre à se transformer en probité, patriotisme et conscience, car l'homme fier a besoin de son propre respect, et pour l'obtenir, il est tenté de le mériter. »

Il me semble que c'est là le point de vue duquel il faut envisager l'importance de la chevalerie dans l'histoire de la civilisation. L'orgueil assumant les traits d'une haute valeur éthique, la fierté du chevalier préparant la voie à la clémence et au droit. Si vous voulez vous convaincre que ces transitions d'idées sont réelles, lisez *le Jouvencel*, le roman biographique de Jean de Bueil, compagnon d'armes de la Pucelle. Qu'il me soit permis d'en citer un seul passage, où la psychologie du courage a trouvé une expression simple et touchante.

« On s'entr'ayme tant à la guerre. Quand on voit sa querelle bonne et son sang bien combatre, la larme en vient à l'ueil. Il vient une douleeur au cueur de loyaulté et de pitié de veoir son amy qui si vaillamment expose son corps pour faire et acomplir le commandement de nostre créateur. Et puis on se dispose d'aller mourir ou vivre avec luy, et pour amour ne l'abandonner point. En cela vient une délectation telle que, qui ne l'a essaiié, il n'est homme qui sceust dire quel bien c'est. Pensez-vous que homme qui face cela craingne la mort? Nennil; car il est tant reconforté, il est si ravi, qu'il ne scet où il est. Vraiment il n'a paour de rien. »

Voilà le sentiment de la chevalerie qui se transforme en patriotisme. Tous les meilleurs éléments de celui-ci : l'esprit de sacrifice, le besoin de justice et de protection envers les opprimés, ont germé dans le sol de la chevalerie. C'est dans le pays classique de la chevalerie qu'on entend pour la première fois les accents émouvants d'un amour de la patrie, empreint du sentiment de justice. Il n'est pas besoin d'être un grand poète pour dire ces simples choses dignement. Aucun auteur de ces temps-là n'a donné au patriotisme français une expression plus touchante et plus variée qu'Eustache Deschamps, poète assez

médiocre. Voici, par exemple, en quels termes il s'adresse à la France :

> Tu as duré et durras sanz doubtance
> Tant com raisons sera de toy amée,
> Autrement, non; fay donc à la balance
> Justice en toy et que bien soit gardée.

La chevalerie n'eût point été l'idéal de vie de plusieurs siècles si elle n'avait contenu de hautes valeurs sociales. C'est dans l'exagération même de ses vues généreuses et fantastiques qu'a résidé sa force. L'âme du moyen âge, féroce et passionnée, ne pouvait être conduite qu'en plaçant beaucoup trop haut l'idéal vers lequel devaient tendre les aspirations. Ainsi fit l'Église, ainsi a fait la pensée du féodalisme. Que la réalité ait continuellement démenti ces hautes illusions d'une vie sociale pure et noble, qui oserait le nier ? Mais, en définitive, où serions-nous, si nos pensées n'avaient jamais dépassé l'exacte distance du réalisable ?

J. Huyzinga.

LES DEUX SAINTES-ALLIANCES

(1815-1919)

Mesdames, Messieurs,

Si, en 1918, à l'arrivée du président Wilson à Paris, quelqu'un de ses admirateurs avait salué en lui l'Alexandre des démocraties triomphantes et l'avait félicité d'apporter en présent à l'Europe la Sainte-Alliance démocratique de la Société des Nations, le compliment eût été sans doute fort médiocrement goûté par le tout-puissant président des États-Unis. L'arbitre de la paix du monde n'eût peut-être pas été flatté d'être mis au rang d'un simple arbitre de la paix de l'Europe; le président démocrate eût été certainement scandalisé de s'entendre comparer à un tsar autocrate de toutes les Russies; le promoteur de la Société des Nations eût été surpris et indigné que son projet inédit et grandiose fût ravalé au niveau d'une expérience manquée et d'un précédent mesquin. Cependant, à côté de différences certaines et profondes, entre les hommes et les choses, quelles analogies singulières et frappantes entre le chef de la coalition de 1813 et 1815 et l'auteur du dénouement de la coalition de 1918, entre la Sainte-Alliance d'Alexandre et de Metternich et la Sainte-Alliance du traité de Versailles.

Chez Alexandre comme chez le président Wilson, l'ambition de vaincre n'est que le prélude, l'accessoire ou la condition d'une ambition plus haute : celle d'établir non pas une paix accidentelle et vulgaire sur les ruines d'un empire détesté, mais la paix définitive et universelle dans le triomphe du droit pour

le bonheur de l'humanité. Chez le président Wilson comme chez l'empereur Alexandre, la passion pacifique s'allie à une dextérité remarquable, à des talents supérieurs dans l'art de pourvoir à la guerre. Chez Alexandre, comme chez le président Wilson, la magnanimité à l'égard des vaincus se pare d'un désintéressement qui ne va sans doute pas jusqu'à l'oubli de sa propre gloire. Chez l'un comme chez l'autre, l'amour des idées libérales et le souci des aspirations nationales se concilient, de la façon la plus naturelle et la plus contradictoire à la fois, avec la passion de tout plier à leur volonté, à cette différence près qu'Alexandre s'adjuge, sans scrupule, compétence et qualité pour décider du sort des peuples, tandis que le président Wilson s'imagine, de la meilleure foi du monde, laisser aux nations le droit de disposer d'elles-mêmes selon ses propres vues.

La Sainte-Alliance d'Alexandre et de Metternich, comme la Société des Nations du traité de Versailles, vise à assurer la perpétuité de la paix internationale, mais ni l'une ni l'autre ne bornent leur activité à une tâche aussi formidable; elles prétendent en même temps assurer la paix intérieure, la paix sociale. Elles ouvrent ainsi la voie à des interventions multiples, à des conflits fréquents; elles risquent d'imposer de lourdes charges aux États invités à des besognes de police internationale qui leur répugnent. Elles se heurtent à des oppositions qui font périr la première, qui mettent la seconde en péril. Elles dressent en contradiction deux conceptions d'organisation internationale dont l'une serait, selon la pittoresque expression de lord Castlereagh, « une union pour le gouvernement du monde ou pour l'inspection des affaires intérieures des autres États », dont l'autre serait une simple association visant seulement à prévenir ou à résoudre les conflits menaçants pour la sauvegarde de la paix.

C'est particulièrement sur cette contradiction des deux conceptions d'organisation internationale que je voudrais appeler, pendant quelques instants, votre bienveillante attention. Antérieure à la constitution de la Sainte-Alliance de 1815, elle a mis aux prises, en 1820, les trois cours du nord d'une part, l'Angle-

terre et aussi la France, de l'autre; de 1919 à 1921 elle a opposé à la conception américaine du président Wilson la conception non moins américaine et sans doute même beaucoup plus américaine du Sénat des États-Unis et du président Harding.

Dès 1804, Alexandre Ier avait eu l'idée de fonder la paix de l'Europe sur la destruction de la domination napoléonienne, sur l'affranchissement de tous les pays opprimés par l'empereur des Français, sur la liberté des peuples et le respect des aspirations nationales. Les frontières des États devaient être établies selon des principes rationnels, en tenant compte des conditions géographiques et économiques en même temps que des affinités des populations entre elles ou avec leur gouvernement. La France aurait le libre choix du gouvernement qu'elle voudrait elle-même se donner. Pour les autres pays, le libéralisme d'exportation d'Alexandre était plus circonspect ; les principes devaient être partout les mêmes, mais leur application devait être mesurée aux circonstances locales.

« Le grand but (fixer sur des bases solides et durables la tranquillité future de l'Europe), portaient les instructions secrètes données le 11 septembre 1804 par Alexandre à M. de Novossiltzow, ne pourrait être regardé comme atteint que lorsqu'on parviendrait, d'une part, à attacher les nations à leurs gouvernements, en rendant ces derniers capables de ne se conduire que pour le plus grand bien des peuples qui leur sont soumis, tandis que, de l'autre, on fixerait les rapports des États entre eux sur des règles plus précises et qu'il serait de leur intérêt de respecter.

« Ce n'est point le rêve de la paix perpétuelle qu'il s'agit de réaliser; cependant on se rapprocherait, sous plus d'un rapport, des résultats qu'il annonce si, dans le traité qui terminerait la guerre générale on parvenait à fixer sur des principes clairs et précis les prescriptions du droit des gens. Pourquoi ne pourrait-on pas y soumettre le droit positif des nations, assurer le privilège de la neutralité, insérer l'obligation de ne jamais commencer la guerre qu'après avoir épuisé les moyens qu'une

médiation tierce peut offrir, avoir de cette façon mis au jour les griefs respectifs, et tâché de les aplanir? C'est sur de semblables principes que l'on pourrait procéder à la pacification générale et donner naissance à une ligue dont les stipulations formeraient, pour ainsi dire, un nouveau code du droit des gens qui, sanctionné par la plus grande partie des États de l'Europe, deviendrait sans peine la règle immuable des cabinets, d'autant que ceux qui prétendraient l'enfreindre risqueraient d'attirer sur eux les forces de la nouvelle union. »

Du principe des nationalités à l'examen obligatoire des litiges avant recours aux armes et à une ligue des nations en frôlant le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, les idées d'Alexandre, avec un peu plus de souplesse et d'indétermination, annonçaient les idées du président Wilson; les instructions de Novossiltzow traçaient le plan de la Société des Nations et du traité de Versailles.

Novossiltzow, chargé de porter l'évangile d'Alexandre à la Grande-Bretagne, trouva, au dire du prince Adam Czartoryski, M. Pitt très peu préparé à écouter les propositions de l'empereur de Russie. Pitt, fidèle à des traditions qui ne se sont pas éteintes avec lui, avait moins de zèle pour l'ordre universel et pour la paix perpétuelle que pour l'intérêt britannique. Il lui suffisait d'abattre la puissance napoléonienne, de faire une bonne paix, très britannique, de la faire solide et durable, de lui donner pour base et pour garantie un traité général où toutes les principales puissances s'engageraient à se protéger et aider mutuellement contre toute tentative belliqueuse.

Novossiltzow était de l'école des diplomates improvisés qui s'admirent d'obtenir des succès faciles en concédant de bonne grâce quand ils craignent de ne pas persuader. Il n'osa suivre avec fermeté les instructions qu'il avait reçues; il balbutia à peine les conditions auxquelles Alexandre attachait la plus grande importance; il ne fit aucune mention de l'état précaire de l'Europe, causé par des iniquités qu'il fallait redresser. Il remit à Pitt un projet d'alliance entre la Russie et l'Angleterre; Pitt

annota et corrigea le projet selon les vues britanniques. L'alliance, qui fut signée le 30 mars/11 avril 1805, visait à organiser fortement une ligue européenne pour abattre la puissance de Napoléon; elle renvoyait aux calendes brumeuses d'une paix incertaine le soin de mettre au point les idées d'Alexandre, d'organiser une ligue pour le maintien de la paix et de préciser les principes du droit des gens.

Le traité du 30 mars/11 avril 1805 conduisit Alexandre d'Austerlitz à Tilsitt. La future ligue de la paix fut engloutie dans les marécages de la Pologne, tandis que la ligue pour la guerre volait en éclats successifs sous les coups formidables que Napoléon assénait tour à tour aux alliés changeants de la Russie et de l'Angleterre, à la Russie elle-même, d'Ulm à Iéna, à Eylau et à Friedland.

Les idées et les principes de 1804, assoupis par les revers, furent réveillés par la victoire. Ils se traduisirent dans une mêlée complexe de textes, d'usurpations, de tendances et de passions souvent contradictoires que l'on a fréquemment confondus, dans une admiration ou une réprobation trop simplifiées, sous l'étiquette assez vague de la Sainte-Alliance.

La Sainte-Alliance, au sens strict du terme, c'est l'alliance stipulée en termes mystiques dans le traité du 14/26 septembre 1815, mais l'expression de Sainte-Alliance a été couramment employée pour désigner le système de gouvernement ou de contrôle collectif de l'Europe par les grandes puissances pour la préservation de la paix européenne.

Ce système ne fut pas construit tout d'une pièce. Il fut édifié par des architectes qui s'inspirèrent de plans divers, y apportèrent des matériaux disparates et le renversèrent, à peine achevé, faute de s'entendre sur la manière de s'en servir. Lord Castlereagh en fut peut-être le plus ardent promoteur. Il entendait lui donner de solides fondations et ne point l'élever au delà du rez-de-chausssée. A ce niveau, il pouvait s'accorder avec ses hauts et puissants alliés. Il s'émut, s'inquiéta, se fâcha lorsque ses associés de la première heure s'enhardirent à élever, sur les

assises primitives, des donjons aventureux et des tours hasardées, dans lesquels le noble lord se refusait à enfermer les peuples dont les ébats, trop libres au gré de ses partenaires, ne portaient nul ombrage à l'intérêt britannique.

L'origine du système est dans l'usurpation très consciemment commise par l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie, pour le bien commun, sur la souveraineté des alliés plus modestes qui guerroyaient avec elles contre Napoléon. A l'ouverture du Congrès de Châtillon, les quatre grandes puissances s'érigent en Conseil suprême de l'Europe se déclarant chargées de « traiter de la paix avec la France au nom de l'Europe ne formant qu'un seul tout » et se portant fort que leurs moindres alliés accepteront ou subiront ce qu'elles auront décidé. Quatre victoires de Napoléon en cinq jours, aux lieux que Foch devait illustrer de nouveau en 1914, Champaubert, Montmirail, Château-Thierry, Vauchamps, jetèrent le trouble et menacèrent de jeter la discorde parmi les grands alliés. Castlereagh jugea urgent de resserrer les liens qui se relâchaient. En bon Anglais, il reprit les idées de Pitt et réussit, dans le traité de Chaumont — son traité — à définir, selon les vues britanniques, le but de la quadruple alliance : imposer, dans un parfait concert, la paix à la France; garantir le maintien de la paix et de l'équilibre, le repos et l'indépendance de l'Europe, par le même concert des quatre soutenu par l'engagement de se prêter, le cas échéant, pendant vingt ans, le concours de forces militaires déterminées et par l'invitation aux États les plus exposés à une invasion française d'accéder à la grande alliance.

Le traité de Chaumont ne donnait nulle hospitalité aux idées balbutiées, en 1804, aux oreilles prévenues de Pitt. Alexandre n'avait point renoncé au rêve d'être l'arbitre de la paix et le gardien de la justice parmi les nations; mais il était assez malaisé de concilier, en mars 1814, toutes les conceptions de la justice internationale et toutes les avidités de certains alliés, y compris celles de l'empereur de toutes les Russies, ambitieux d'affranchir la Pologne en réunissant tous les Polonais sous son sceptre. Le

tsar voulait, avant tout, étaler à Paris sa magnanimité dans le triomphe. Avec un sens très avisé des périls qui rôdaient autour de la coalition, il entendait ajourner les questions qui risquaient de diviser les alliés, prévenir par là tout conflit entre eux, tant que la puissance de Napoléon ne serait pas abattue et que l'Europe n'aurait pas imposé les conditions de sa paix à la France vaincue.

Anémiée par la victoire, l'alliance de Chaumont faillit se dissoudre à Vienne sous l'habile action de Talleyrand, tournant, par le désintéressement de la France, l'Angleterre et l'Autriche contre les cupidités de la Prusse et de la Russie. Le retour de l'île d'Elbe reforma instantanément la coalition. L'esprit de Chaumont, ravivé par l'effroi de Napoléon, mena les alliés, par Waterloo, une seconde fois, à Paris. Alexandre crut l'occasion favorable pour reprendre, sous une forme nouvelle, le plan de 1804. Dans un élan d'effusion mystique, il entrevit la nécessité des forces morales pour soutenir les combinaisons politiques, les prescriptions des traités et les principes du droit. Il fut effleuré d'ailleurs plus que pénétré de cette vision à laquelle ses alliés demeurèrent parfaitement insensibles. Le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche signèrent avec lui, par politesse et déférence envers lui, le traité du 14/26 septembre 1815; les trois souverains y affirmaient l'intention de ne prendre pour règle de conduite que les préceptes de justice et de paix de la religion chrétienne, de se regarder comme frères, de se prêter, en toute occasion, assistance, aide et secours et de traiter en pères de famille leurs sujets et armées. Toutes les puissances étaient invitées à entrer « dans cette Sainte-Alliance ». La plupart des souverains y entrèrent, séduits par la promesse d'aide et secours où ils voyaient une assurance mutuelle contre les risques de la révolution; plus enclins d'ailleurs à comprendre dans les devoirs de la paternité l'usage des verges pour leurs peuples, enfants rebelles à l'obéissance, qu'à bannir de leurs relations fraternelles les rivalités, les jalousies et les querelles.

Les politiques jugèrent avec dédain le traité du 14/26 sep-

tembre 1815. Metternich le traitait de monument vide et sonore. Castlereagh déclarait ne pouvoir conseiller au prince régent de signer parce que le Parlement ne donnerait jamais son adhésion à « une simple déclaration de principes bibliques qui aurait reporté l'Angleterre à l'époque des saints, de Cromwell et des Têtes rondes »[1]. Mais, s'ils n'accordaient nul crédit à la Sainte-Alliance, les ministres attachaient un grand prix à l'alliance tout court et à la prépondérance du Conseil suprême des quatre. L'alerte des Cent-Jours avait mis en évidence l'avantage du concert prolongé au delà de la paix pour la sauvegarde de la paix. Waterloo avait décidé du sort de Napoléon. L'Angleterre s'était chargée de la garde de l'Empereur. Mais l'éloignement du grand capitaine, prisonnier de l'Océan, n'avait point paru une garantie suffisante contre de nouveaux accès d'ambition française. Le 20 novembre, le jour même où elles imposaient à la France des réductions de frontière à titre de peine, une occupation militaire à titre de précaution, les quatre grandes puissances signèrent un nouveau traité pour accroître leurs sûretés.

L'armature nouvelle de la quadruple alliance devait être le Conseil suprême, investi de la mission de pourvoir à la protection des « grands intérêts communs, à l'examen des mesures les plus salutaires pour le repos et la prospérité des peuples et pour le maintien de la paix en Europe ».

Comme le repos des peuples, troublé par le retour de Napoléon, pourrait l'être encore par des mouvements révolutionnaires en France, les quatre veilleront non seulement à la perpétuelle exclusion du trône de France de la famille de Napoléon mais encore au maintien et à l'affermissement de l'autorité royale et de la charte constitutionnelle. Les puissances avaient adopté la thèse de M. de Gentz, qui imposait des limites à la liberté des révolutions, vainement invoquée, en mars 1815, par Napoléon en faveur du peuple français se donnant derechef à son Empereur. « Les puissances, avait écrit Gentz, ne se croient pas autorisées

[1] Albert Sorel, *le Traité de Paris du 20 novembre 1815*, p. 136.

à imposer un gouvernement à la France; mais elles ne renonceront jamais au droit d'empêcher que, sous le titre de gouvernement, il ne s'établisse en France un foyer de désordre et de bouleversements pour les autres États. » Le traité du 20 novembre applique la thèse et la dépasse même, en liant essentiellement le repos de l'Europe au maintien de la charte. Les quatre s'arrogeaient ainsi un droit, limité sans doute, mais considérable, d'inspection dans les affaires intérieures de la France. Ce droit pourrait être étendu à d'autres États; il pouvait être généralisé; il le fut, par les trois cours du Nord, sous l'inspiration de Metternich.

Metternich, après le Congrès de Vienne et la seconde chute de Napoléon, était satisfait de la situation de l'Autriche et de la sienne; il entendait les conserver toutes deux. « Une des premières notions, écrivait-il en 1817, je dirai même la base de la politique contemporaine, est et doit être le repos; or, l'idée fondamentale du repos, c'est la *sécurité dans la possession*. Si les premières puissances de l'Europe partent de ce principe, il faut que de petits États qui peuvent à peine se tenir debout l'acceptent également, de gré ou de force[1]. »

Le repos, la sécurité dans la possession peuvent être mis en péril par les idées révolutionnaires. C'est pourquoi Metternich combattra les idées révolutionnaires partout où elles seront une menace pour les intérêts de la monarchie autrichienne : en Allemagne, par la prépondérance de la Diète; en Europe, par la prépondérance du Conseil suprême, appelés tous deux à prêter aide et assistance aux souverains dont l'autorité serait contestée. Il lui suffira de développer la thèse de Gentz et du traité du 20 novembre 1815 pour disposer d'un frein à l'aide duquel il se flattera de contenir la révolution partout où besoin sera, grâce à la dextérité de sa diplomatie. Il forgera l'instrument à Aix-la-Chapelle avec discrétion; il le présentera à Troppau avec hardiesse; mais en se découvrant ouvertement, il provoquera le choc qui déterminera l'écroulement du système.

[1] *Mémoires*, t. III, p. 61-62.

Le Congrès d'Aix-la-Chapelle admit la France à siéger au Conseil suprême. Mais la confiance faite à Louis XVIII n'allait pas sans quelque défiance à l'égard de la nation française; à l'assurance pour la paix par l'entrée de la France au Conseil, les quatre jugèrent bon de joindre la contre-assurance d'une confirmation secrète de leur alliance de Chaumont et de Paris.

Alexandre eût voulu substituer au concert aristocratique des grandes puissances l'assemblée générale des membres de la Sainte-Alliance, la garantie solidaire des territoires reconnus aux puissances par les actes de 1815, et la garantie solidaire de la souveraineté légitime.

Metternich préférait le concert restreint; il usa de toutes les ressources d'une diplomatie subtile pour concilier, en formules d'une souplesse équivoque, la contradiction de la prépondérance des grandes puissances et de l'égalité de tous les États, du respect du droit des gens et de l'intervention indéfinie. Le protocole du 15 novembre 1818 proclama que l'union intime des cinq grandes puissances ne devait avoir « d'autre objet que le maintien de la paix générale, fondé sur le respect religieux pour les engagements consignés dans les traités et pour la totalité des droits qui en dérivent ». L'intégrité territoriale devait donc être respectée, mais elle n'était pas garantie. L'union devait se manifester et agir au moyen de réunions des souverains ou de leurs ministres pour « y traiter en commun de leurs propres intérêts, en tant qu'ils se rapportaient à l'objet de leurs délibérations actuelles ». Si les réunions devaient avoir pour objet des affaires spécialement liées aux intérêts des autres États de l'Europe, « elles n'auraient lieu qu'à la suite d'une invitation formelle de la part de ceux de ces États que lesdites affaires concerneraient et sous la réserve expresse de leur droit d'y participer directement ou par leurs plénipotentiaires ». La formule était insidieuse; elle semblait promettre que les grandes puissances ne traiteraient d'affaires autres que les leurs que sur invitation des États intéressés, mais le protocole affirmait sans restrictions ni réserves le droit des grandes Puissances de traiter de leurs propres inté-

rêts en tant qu'ils se rapportaient au maintien de la paix générale et à l'exécution des traités; il n'expliquait pas ce qu'il fallait entendre par affaires spécialement liées aux intérêts des autres États. Les puissances qui n'avaient pas hésité à intervenir dans les affaires françaises pour sauvegarder leurs propres intérêts, la paix et les traités, ne devaient éprouver aucun scrupule à intervenir, pour les mêmes motifs, dans les affaires d'autres États sans aucune sollicitation de la part de ceux-ci.

En janvier 1820, une révolution éclate en Espagne. Alexandre s'émeut. Il n'est plus sensible aux formes et apparences de la liberté; il est hostile aux manifestations tumultueuses des peuples qui ne se conduisent pas en fils respectueux et dociles. Il s'est posé, dans le secret d'Aix-la-Chapelle, en champion de la légitimité; il veut s'afficher ouvertement en paladin des trônes en péril. Mais il se heurte à l'Angleterre. Castlereagh très nettement signifie qu'il ne connaît qu'une alliance, la sienne, celle de Chaumont dont l'union des cinq, formée à Aix-la-Chapelle, n'est, pour le ministre anglais, que l'élargissement ou plutôt la doublure.

« Dans cette alliance, comme dans toutes les autres affaires humaines, écrit Castlereagh en mai 1820 à l'adresse des cours d'Autriche, de France et de Russie, rien ne peut plus nuire à son utilité réelle et même la détruire que la tentative d'étendre ses devoirs et ses obligations au delà de la sphère que lui prescrivent l'idée première et ses principes reconnus; c'était une union formée pour la conquête et la délivrance d'une partie du continent européen du pouvoir militaire de la France; ayant vaincu ce conquérant, elle a pris sous sa protection l'état des choses, tel qu'il a été établi par la paix; mais elle n'a jamais été destinée à devenir une union pour le gouvernement du monde ou l'inspection des affaires intérieures des autres États.

« On nous trouvera toujours à notre place, quand un danger réel menacera l'Europe; mais l'Angleterre ne peut ni ne veut agir d'après des principes de précaution abstraits et spéculatifs. »

L'avertissement ne fut pas entendu. Lorsque la révolution de Naples, en juillet 1820, eut amené les cinq grandes puissances à convenir d'une réunion pour parer au danger direct et imminent qui menaçait l'Autriche par l'Italie, les trois cours du Nord s'enhardirent à proclamer les principes dont les nuages du protocole d'Aix-la-Chapelle avaient dissimulé les germes. Le protocole signé à Troppau le 20 novembre 1820 [par leurs représentants] prononçait la peine de « l'exclusion de l'alliance européenne contre les États coupables d'avoir subi, dans la forme de leur régime intérieur, une altération opérée par la révolte et dont les suites seraient menaçantes pour d'autres États » ; il y ajoutait le refus de reconnaître les changements consommés par des voies illégales et, le cas échéant, l'emploi « d'une force coercitive » pour ramener les États en faute au sein de l'alliance, par le rétablissement de la légalité.

Castlereagh fit une vigoureuse réplique :

« ... Le gouvernement de Sa Majesté ne croit pas, écrivit-il le 19 janvier 1821 aux agents britanniques près les cours étrangères, que, d'après les traités existants, les alliés aient le droit d'assumer aucuns pouvoirs généraux de cette espèce, et il ne croit pas davantage qu'ils puissent s'arroger des pouvoirs aussi extraordinaires, en vertu d'aucune nouvelle transaction diplomatique entre les cours alliées, sans s'attribuer une suprématie incompatible avec les droits d'autres États, ou même, en acquérant ces pouvoirs du consentement spécial desdits États, sans introduire en Europe un système fédératif, oppresseur, et qui non seulement serait inefficace dans son objet, mais encore pourrait avoir les plus grands inconvénients. »

Pour empêcher l'alliance — son alliance — d'être détruite, Castlereagh condamnait à périr la Sainte-Alliance selon les formules d'Alexandre et de Metternich. Les dissentiments accusés en 1820 et 1821 s'accentuèrent au Congrès de Vérone et « l'union pour le gouvernement du monde » expira dans l'agonie misérable des conférences de Saint-Pétersbourg de 1824-1825. Mais sa disparition laissa subsister le texte et l'esprit du traité de

Chaumont pour l'exécution de la paix imposée à la France; elle laissa subsister le concert éventuel et accidentel des grandes puissances pour la sauvegarde de la paix générale, quand l'esprit de sagesse et de conservation l'emporterait sur la volonté de puissance et de domination.

L'actuelle Société des Nations n'est pas sortie toute armée du cerveau du président Wilson; elle est sortie toute armée — ou plutôt toute désarmée — des délibérations d'une commission de la Conférence de Paris. Elle ne doit pas une existence précaire et des frontières contestées aux dispositions disparates de documents épars; elle doit la confusion qui l'enveloppe aux dispositions identiques des divers traités de paix qu'elle encadre également entre le pacte de la Société des Nations qui les ouvre et la partie XIII — travail — qui en précède de fort peu la clôture.

Elle n'a point le contrefort ou l'étai d'un traité de Chaumont. Moins sages que les alliés de 1814, les vainqueurs de 1918 ne se sont pas avisés de faire la paix d'abord, de la garantir ensuite. Ils ont commencé par bâtir le grandiose édifice consacré à la paix universelle, puis ils y ont abrité tant bien que mal les petites paix accidentelles et particulières avec l'Allemagne et les dignes acolytes de cette grande dame de guerre. A la dernière heure seulement, certains ont cédé, avec un scepticisme lassé, aux sollicitations inquiètes de la France pour souscrire, sans foi, une contrefaçon misérable et conditionnelle du traité de Chaumont.

Le 28 juin 1919, par deux actes séparés et subordonnés cependant l'un à l'autre, l'Angleterre et les États-Unis ont promis de prêter, en certaines circonstances, leur aide à la France, si celle-ci venait à être l'objet d'un acte non provoqué d'agression de la part de l'Allemagne, mais aucun de ces deux actes n'a reçu la ratification requise pour donner vie à l'autre.

La majesté et la puissance de la Société des Nations devaient, d'après les promoteurs de la « grande illusion » démocratique,

inspirer aux nations, heureuses de disposer d'elles-mêmes, l'esprit de fraternité qu'Alexandre invitait les souverains à puiser aux sources de la religion chrétienne. Mais l'ampleur des desseins et le poids des charges de la nouvelle Sainte-Alliance inquiètent plus qu'ils ne rassurent; ils poussent aux écueils de la contradiction où s'est brisée la première.

Le président Wilson et ses partenaires n'ont voulu faire ni un super-État, selon le néologisme à la mode, ni une Confédération universelle. Ils n'ont pas moins donné à la Société des Nations figure d'un gouvernement du monde, appelé à s'insinuer, sans discrétion, dans les affaires intérieures des États.

Le Conseil et l'assemblée de la Société, servis — ou poussés — par la bureaucratie plus ou moins internationale du secrétariat, doivent connaître non seulement de toute question affectant la paix du monde, mais de toute question rentrant dans la sphère d'activité de la Société, et cette sphère est immense autant que mal définie.

Non seulement toute guerre ou menace de guerre doit amener convocation immédiate du Conseil, mais tout membre a droit d'appeler l'attention du Conseil ou de l'assemblée sur toute circonstance de nature à affecter les relations internationales, et qui menace par suite de troubler la paix ou la bonne entente entre nations, dont la paix dépend. L'assemblée peut, de temps à autre, inviter les membres à procéder à un nouvel examen des traités devenus inapplicables, ainsi que des situations internationales dont le maintien pourrait mettre en péril la paix du monde. Plus heureux qu'Alexandre à Aix-la-Chapelle, le président Wilson a réussi à obtenir la garantie réciproque de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique des États membres. Ainsi la Société des Nations est investie d'une large mission de surveillance et de contrôle de la politique extérieure des États.

Elle est appelée, d'autre part, à contrôler l'administration des puissances héritières des colonies allemandes ou des débris de l'Empire ottoman sur les territoires soumis à l'étrange régime

des mandats. On ne sait si elle a qualité pour distribuer ou pour révoquer les mandats, mais les mandataires lui doivent rendre compte de l'accomplissement d'une mission qu'elle a, en certains cas, qualité pour définir. Elle doit assurer la protection des minorités ethniques ou religieuses dans les États que leur faiblesse a mis à la discrétion des vainqueurs; elle pourrait connaître, si le traité de Sèvres était ratifié, des réclamations que le singulier article 95 de ce traité semble permettre aux juifs d'élever en tous pays, contre toutes modifications législatives leur portant ombrage. Elle est invitée, en termes dont l'imprécision est due sans doute aux difficultés d'une tâche contraire aux traditions, tendances et légitimes répugnances des États modernes, à assurer la liberté des communications, ainsi qu'un « équitable traitement du commerce des membres de la Société ».

Enfin, par l'organisation internationale du travail, la Société des Nations lie — de façon fort arbitraire et fort artificielle d'ailleurs — la paix internationale à la paix sociale; elle se glisse, sous ce prétexte, dans l'économie sociale de tous les pays. Pour remédier à l'anarchie des souverainetés, — source de guerres internationales, — elle menace de porter l'anarchie dans l'organisation des souverainetés et d'aviver les luttes sociales qu'elle prétend apaiser.

La Conférence générale des membres — sorte de Parlement international du travail — et le bureau international du travail sont à demi dépendants, à demi indépendants et parfois fort indépendants des États, tant dans leur composition que dans leur fonctionnement. Si les textes ne leur permettent point de dicter des lois aux États, certains délégués n'ont point dissimulé la prétention d'imposer bon gré mal gré les décisions du Parlement du travail aux puissances récalcitrantes. La grève universelle deviendrait l'auxiliaire inattendu de la diplomatie démocratique des délégués ouvriers. Il n'est pas surprenant que semblable prétention ait été émise; il serait plus surprenant qu'elle ne l'eût pas été, alors que les classes les plus bruyantes en tous pays recevaient le privilège d'une représentation spé-

ciale dans une assemblée maîtresse de ses votes, à côté et en dehors des États, et tentée par là de s'élever au-dessus des États.

L'ampleur du programme assigné et l'excès des interventions promises à la Société des Nations devaient provoquer des inquiétudes et susciter des oppositions. Le conflit entre les deux conceptions de l'organisation internationale, qui n'avait éclaté qu'après plusieurs années dans la première Sainte-Alliance, se dessine nettement dans la seconde, avant même que les termes du pacte de la Société des Nations aient été définitivement arrêtés.

Dès le 3 mars 1919, le premier projet de la commission de la Société des Nations provoquait une manifestation d'hostilité de la part du Sénat américain. Trente-neuf sénateurs — plus du tiers de l'assemblée, parmi lesquels M. Harding — s'assemblaient à Washington et y votaient une résolution qui, après avoir rappelé la nécessité de l'assentiment des deux tiers du Sénat pour qu'un traité oblige les États-Unis, déclarait nettement que le projet de Ligue des Nations apporté de Paris par le président Wilson ne pourrait pas être accepté par l'Union nord-américaine.

« Les négociations, en ce qui concerne les États-Unis, portait la résolution, devraient immédiatement tendre à négocier d'urgence une paix avec l'Allemagne qui soit satisfaisante à la fois pour les États-Unis et pour les nations avec lesquelles les États-Unis se sont associés dans la guerre contre le gouvernement allemand. Alors seulement, la proposition de former une ligue des nations pour assurer la paix permanente du monde pourra être prise en considération attentive et sérieuse. »

Les trente-neuf sénateurs demandaient que les bœufs fussent mis devant la charrue. Le président Wilson craignait une rupture d'attelage; il craignait que la charrue destinée à retourner le monde pour faire germer la paix universelle demeurât inerte, embourbée et rouillée avant d'avoir servi. Il ne tint pas plus de compte de l'avertissement des sénateurs que les cours du Nord

n'avaient tenu compte, en 1820, de l'avertissement de Castlereagh. Comme elles, il se flatta de forcer l'assentiment. Il prétendit imposer le pacte, en le liant si bien au traité que l'acceptation du traité dût entraîner celle du pacte. Le calcul fut déjoué. L'opinion américaine, surmenée par des desseins qui menaçaient de l'entraîner au delà de ce qu'elle était préparée à admettre, loin de se rendre par lassitude, se cabra et s'affermit dans son opposition. Le Sénat refusa d'approuver le traité de paix si les puissances signataires ne consentaient à accepter les quatorze réserves auxquelles il subordonnait son assentiment. Il fallait effacer la garantie de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique. Le Sénat ne voulait point engager les États-Unis dans des opérations de police internationale indéfinies, échappant à toutes prévisions. Il ne voulait point avoir à transporter les troupes fédérales au delà de l'Atlantique pour toute querelle qui, de Fiume à Dantzig ou de Téhéran à Varsovie, pourrait pousser les nations à disposer des autres sous prétexte de disposer d'elles-mêmes. Il entendait n'abdiquer les prérogatives de la souveraineté américaine ni en autorisant l'acceptation éventuelle d'un mandat indéterminé sur un territoire inconnu, ni en renonçant au droit exclusif de régler, en toute liberté, les questions d'ordre économique intéressant les États-Unis. Il était résolument hostile à l'organisation du travail selon le traité, à toute confusion et intrusion susceptibles de dresser contre l'autorité souveraine des États-Unis l'autorité indécise et troublante d'un Parlement du travail. Il rejetait enfin toute généralisation de la doctrine de Monroë et refusait de l'ériger, comme le voulait le président Wilson, en doctrine mondiale, parce qu'il entendait ne pas la dépouiller de son caractère américain.

Le président Harding a manifesté, dans son message du 4 mars 1921, la volonté de rester fidèle aux traditions américaines et à la politique du Sénat. Il s'est déclaré nettement hostile à toute organisation internationale qui impliquerait abandon de la liberté d'action des États-Unis dans le domaine politique

ou dans le domaine économique, nettement favorable à toute organisation internationale tendant simplement à conserver la paix et à développer la justice dans le respect de la souveraineté des États.

« L'Amérique, a-t-il dit, ne peut entrer dans aucune combinaison politique, ni assumer aucune obligation économique qui assujettirait nos décisions à une autorité autre que notre propre autorité... Nous sommes prêts... à nous unir à ceux qui veulent exprimer les aspirations du monde et chercher un plan pratique pour traduire son désir de justice et sa haine de la guerre; mais tout engagement de notre part doit être fait dans l'exercice de notre souveraineté nationale[1]. »

L'opposition du Sénat américain et du président Harding barre la route à la Sainte-Alliance démocratique de la Société des Nations du président Wilson, comme l'opposition de Castlereagh avait barré la route à la Sainte-Alliance d'Alexandre et Metternich.

La Sainte-Alliance de 1814-1825 a légué à l'Europe le concert européen qui, malgré ses défauts, ses faiblesses et ses défaillances, a rendu quelques services à la paix internationale.

L'échec de la Sainte-Alliance démocratique du président Wilson a laissé subsister le Conseil suprême qui n'a point abdiqué et ne semble pas enclin à abdiquer en faveur du Conseil de la Société des Nations, son héritier présomptif. Il laissera, sans doute, subsister la Société des Nations avec ses cadres coûteux et ses ambitions anémiées, mais il faudrait une puissance d'illusions singulière pour attendre de ce mécanisme atrophié la distribution automatique de la paix et de la justice internationale et sociale. Nul mécanisme, d'ailleurs, n'y saurait pourvoir à défaut d'un moteur d'ordre moral et non matériel. Une foi naïve en la bonté native des nations — fâcheuse amplification du sophisme de Jean-Jacques Rousseau sur la bonté naturelle

[1] *Le Temps*, 6 mars 1921, p. 2.

de l'homme — ne saurait être ce moteur. Souhaitons du moins qu'après les erreurs de la diplomatie sans diplomates, une diplomatie plus avisée, instruite des précédents et des traditions des divers États, attentive aux leçons du passé et docile aux enseignements de l'histoire, veille à ce que la Société des Nations, délaissée par les États-Unis, ne dégénère pas en une Confédération européenne ou à demi mondiale dans laquelle il plairait à l'Allemagne de jouer le rôle que la Prusse a joué, avec autant d'adresse que peu de scrupules, dans la Confédération germanique de 1815, réduite en poussière par le canon de Sadowa.

CHARLES DUPUIS.

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs,

MM. les Secrétaires de la Société d'Histoire diplomatique viennent de nous faire connaître la suite de ses travaux, et M. le Trésorier nous a exposé sa situation financière. Permettez-moi de remercier ces messieurs, en votre nom, de leurs communications, ainsi que du dévouement qu'ils ne cessent de dépenser au service de notre Société.

Je serai également votre interprète en exprimant à M. Huyzinga et à M. Charles Dupuis le plaisir que nous avons éprouvé à les entendre. Le choix même des sujets de leurs études est le signe des sentiments qui, en matière de politique internationale, dominent sur le moment les esprits. Les règles de la chevalerie résumaient la pratique des idées de justice telles que les concevait le monde civilisé à l'heure où le moyen âge allait finir et les temps modernes commencer, — et le nom même de Sainte-Alliance donné au siècle dernier à l'Union des gouvernements qui poursuivaient les desseins égoïstes de leur politique traditionnelle, indiquait la préoccupation des hommes d'État d'alors de couvrir leurs entreprises de je ne sais quel manteau de désintéressement et presque de religion. Ces gouvernements cherchaient en 1815 (et surtout en Allemagne) à éveiller la colère des peuples, à exalter leurs ressentiments, à y trouver un appui et une force. Ils entraînaient ainsi les imaginations, assurés qu'ils étaient que la foule ne pénétrerait jamais dans les coulisses du Congrès de Vienne et ne connaîtrait pas les vrais ressorts que faisaient jouer les auteurs de la comédie qui s'y déroulait. En agissant de la sorte, ces politiques obéissaient, sans s'en rendre compte, à des nécessités que n'avaient pas connues les hommes du dix-huitième siècle et qui étaient nées de la Révolution française. Par là, ils introduisaient une grande

nouveauté, mais ils ne soupçonnaient pas les bouleversements qu'elle engendrerait. Depuis lors, ces nécessités n'ont naturellement fait que grandir. Il existait autrefois entre les peuples et les hommes d'État qui les gouvernaient une sorte de collaboration obscure. Un Henri IV ou un Richelieu poursuivaient leur tâche patriotique en plein accord avec le sentiment public de leur temps, mais cet accord n'apparaissait pas au dehors. Ces obscurités ont disparu. La presse et les parlements représentent aujourd'hui l'esprit public, mais, en même temps, ils exercent sur lui une action constante, et les courants de l'opinion changent et se déplacent à leur gré. Il faut sans doute chercher là la source des incertitudes et des contradictions qui, dans tous les pays, caractérisent la politique contemporaine.

Quoi qu'il en soit, il ne faut pas regretter que la part du sentiment, et même de l'imagination dans les affaires humaines, soit devenue plus considérable. Nous en avons tiré quelque bénéfice. Dans les terribles années que nous venons de traverser, qui pourrait mesurer le rôle qu'a joué la révolte de la conscience universelle? C'est elle qui s'est sentie blessée par la violence et le manque de foi; c'est elle qui a rassemblé presque toutes les nations de l'univers aux côtés de la France et de la Belgique injustement attaquées. Qui pourrait aussi mesurer la part de l'imagination dans le mouvement qui a fait revivre des nations jadis opprimées et que l'on pouvait croire à jamais disparues?

L'année dernière, j'avais l'honneur de vous dire que la question qui se posait à tous les esprits était de savoir si la démocratie, après avoir victorieusement terminé la guerre, saurait reconstituer l'Europe dans la paix. Les faits ne nous ont point encore apporté de réponse à cette question redoutable. Le monde est encore ébranlé et tremblant de l'effort qu'il a dû donner pendant quatre ans, et cependant il ne semble pas disposé à chercher dans le repos le remède aux maux dont il souffre. Il ne faut pas s'en étonner.

C'est un lieu commun démocratique de dire que les peuples livrés à eux-mêmes ne troubleraient jamais la paix, et que les

guerres sont toujours le fait du prince. Le prince, c'est aux yeux de la foule l'orgueil d'un souverain, l'ambition d'un homme d'État, l'amour de la gloire d'un général, l'esprit d'intrigue d'un diplomate ; c'est le hasard : la fantaisie, l'imprévu ; ce n'est jamais le Demos ignorant et passionné. De plus, l'imagination populaire a une tendance à donner des choses les plus simples une interprétation romanesque : elle y a été souvent conduite par les poètes, par les romanciers et même par les historiens. M. Scribe écrira *le Verre d'eau* pour expliquer la paix d'Utrecht, et M. Michelet fera jouer à la fistule du grand roi un rôle prépondérant dans la politique de la fin du règne. Tout cela est le fait de gens qui n'ont jamais approché des événements et qui ignorent les affaires. Les rois, les hommes d'État, les généraux et les diplomates ont toujours été des personnages plus ou moins représentatifs; leur action n'a jamais été absolument arbitraire : ils n'étaient puissants qu'en proportion de leur union avec le sentiment des nations qu'ils conduisaient à la grandeur. Napoléon lui-même s'est écroulé quand sa pensée a cessé d'être d'accord avec l'âme des peuples du grand Empire. Croire que les grands hommes qui ont fait l'histoire ont vécu dans une sorte d'Empyrée, loin du commun des hommes, comme des demi-dieux, et que c'est ainsi qu'ils ont agi sur le monde, c'est s'en faire une idée singulièrement surannée. Il faut laisser de côté ce préjugé vulgaire, cette illusion enfantine qui ose affirmer que la paix ne serait jamais troublée si l'on substituait à la politique des cabinets celle des peuples eux-mêmes.

Votre Société, messieurs, qui par ses nombreux travaux met en lumière l'œuvre de ceux qui nous ont précédés dans la conduite des affaires internationales, aidera, j'en suis convaincu, à dissiper ces idées fausses. J'ai moi-même assez vécu de la vie de mon temps pour apprécier l'œuvre accomplie en vue du maintien de la paix par tous les hommes qui, dans la plupart des capitales de l'Europe, ont été mêlés à la vie publique au cours des cinquante dernières années ; mais je ne me fais point d'illusion. Caliban accusera toujours Prospèro de sa propre infirmité.

Les derniers événements devaient pourtant nous éclairer sur ce point. La Conférence de la Paix, en 1919, a fortement cherché à se conformer au sentiment public : elle a voulu réparer ce que nous étions accoutumés de considérer comme un legs d'injustice laissé par le passé; elle a par là éveillé bien des espérances; malheureusement, elle a aussi soulevé bien des passions, sur tous les points où les droits des peuples semblent se contredire. On reprochait à la vieille diplomatie d'être sans entrailles, et voici qu'à l'heure où une dipomatie démocratique veut se faire humaine, à l'heure où elle écoute les récriminations, les plaintes, les sanglots que font entendre les nationalités méconnues par une tradition politique impitoyable, ce n'est pas la paix qu'elle apporte au monde, c'est presque la guerre. L'opprimé d'hier est déjà accusé d'être un oppresseur, et l'on s'aperçoit qu'en substituant à la sage et saine doctrine de l'équilibre celle du droit absolu des nationalités, on a créé le chaos et suscité bien des haines.

Tout cela s'apaisera : la raison finit toujours par avoir raison, et l'on a beau mépriser l'expérience et la compétence, il arrive sûrement une heure où on leur fait appel... Je n'en veux pas d'exemple plus frappant que celui de deux hommes éminents qui ont appartenu à notre Société, que nous venons de perdre et dont vous me feriez reproche de ne pas rappeler ici le souvenir.

Le comte Greppi, Milanais, est mort dans sa ville natale le 8 mai dernier. Il était assurément le doyen des diplomates du monde entier, car il venait d'entrer dans sa cent troisième année. Tous ceux qui l'ont approché aimaient ce causeur alerte et charmant, cet esprit libre, cet ami de la justice et du droit. Il était entré dans la carrière autrichienne en 1842; il s'était rallié en 1848 à la cause de l'Italie, et après un intervalle de onze années, avait repris du service en 1859.

Envoyé en Allemagne, en Orient, en Espagne, il fut finalement nommé ambassadeur à Pétersbourg en novembre 1883. Un désaccord avec M. Crispi amena son rappel en 1888, mais trois ans

après, le roi le nommait sénateur à vie. Ce survivant du Risorgimento était toujours plein des enthousiasmes de la jeunesse, et dès 1914, la cause des Alliés n'eut pas en Italie de défenseur plus ardent ni plus sincère que lui. Il sentait que la grande œuvre d'affranchissement pressentie en 1848, et accomplie en 1859, ne pouvait s'achever que par le plein accord de la libre Italie avec les nations libérales de l'Europe.

Dans ces dernières années, le comte Greppi avait vécu un peu loin de nous : M. Milenko Vesnitch était au contraire un collaborateur assidu de notre Société. Il est mort subitement dans la journée du 19 mai et sa fin imprévue nous a privés d'un ami dont chacun de nous avait pu apprécier le dévouement éclairé.

La destinée de M. Vesnitch a quelque chose de romanesque et résume en quelque sorte l'histoire du peuple serbe pendant les cruelles mais héroïques années qui ont définitivement reconstitué une grande Serbie. Fils d'un Serbe du Sandjak de Novibazar jadis assassiné par les Turcs, M. Vesnitch avait été conduit tout enfant par sa mère en Serbie où elle avait cherché un asile. Il y fit de bonnes études qu'il compléta en Allemagne et en France ; il entra jeune dans la politique : à vingt-neuf ans, il devint ministre de l'Instruction publique dans le cabinet Gronitch. Comme il appartenait au parti radical qui combattait la politique autrichienne du roi Milan, il fut en 1899 poursuivi avec M. Pachitch sous l'inculpation de participation à un complot, et condamné à quinze ans de prison. Il fut gracié en 1900. Le cours des événements ayant changé, il fut nommé ministre à Paris en 1904, et il conserva ses fonctions jusqu'à sa mort. Il ne les quitta que pendant deux courts moments, en 1906 pour prendre la présidence de la Skoupchina, et en 1920 pour diriger le cabinet de Belgrade. Correspondant de l'Institut, vice-président de notre Société, il avait conquis droit de cité à Paris et il se considérait volontiers comme un Français du dehors.

J'ai beaucoup vu et fréquenté M. Vesnitch pendant les années de la guerre et durant les travaux de la Conférence de la Paix. Je puis lui rendre témoignage. La Serbie perd en lui un enfant

fidèle et la France un ami loyal. Il a été certainement un des ouvriers les plus actifs de la grandeur de son pays. Il apportait dans sa tâche une passion, une énergie, une ténacité incomparables : les heures douloureuses qu'il a traversées ont trouvé leur récompense. Il ne cessait de lutter, mais quelle joie fut la sienne aux heures de la victoire! Il sut à Rapollo s'employer au succès de la transaction destinée à mettre fin aux derniers désaccords entre l'Italie et son pays, et il aura eu cette satisfaction de voir réalisé ce qui avait été le rêve de sa vie.

Enfin, je ne saurais clore cette séance sans rappeler la mémoire d'un ami, d'un diplomate distingué, de M. Boppe, que la maladie nous a enlevé à Pékin où il représentait la France. Il aimait l'histoire et ses travaux avaient été remarqués. Il a succombé, jeune encore, épuisé par les fatigues qu'il avait ressenties, lorsque, ministre à Belgrade, il avait accompagné le plus souvent à pied, dans la neige, et par des chemins de montagne, l'armée serbe en retraite et cherchant à gagner les côtes de l'Adriatique. Il est lui aussi une victime de la guerre : notre amitié gardera toujours le souvenir de cet homme excellent, si fin et si droit.

Ainsi chaque année, nous rappelons les noms de ceux qui ne sont plus. Nous voulons qu'ils ne soient pas oubliés. Ils ont tous été des amis de notre Société et ses collaborateurs attentifs. Ils ont partagé notre sollicitude pour maintenir le culte d'un passé qui a été grand, pour en appliquer les leçons, et pour préparer ainsi un avenir qui ne sera pas moins glorieux. Par leurs actes, ils ont agi sur l'histoire de notre temps et ceux qui viendront après nous, feront bien d'étudier et leur vie et leurs travaux. En nous quittant, ils ont laissé sur le sable la trace de leurs pas, et dans le cœur de leurs compatriotes la reconnaissance de leurs services.

L'ORGANISATION CONSTITUTIONNELLE DU BRÉSIL[1]

LA GUERRE CIVILE DU SUD CONTRE LE NORD (1824)

Le Brésil, étant donnée son immense étendue, manquait par sa structure géographique d'homogénéité, et les circonstances politiques qui avaient caractérisé les dernières années n'étaient point de nature à rendre au pays la moindre unité nationale ou à provoquer la plus légère communauté d'intérêts. C'est pourquoi toutes les perturbations survenues dans le Rio-de-Janeiro sous l'influence du gouvernement central ne pouvaient que susciter des répercussions inattendues. L'Empire du Brésil n'était, en somme, qu'un État en formation qui justifiait la réserve des chancelleries étrangères.

Le São-Paolo et le Minas-Geraes approuvaient bien tous les actes accomplis par dom Pedro, mais dans cette adhésion l'élément essentiel, la conviction, faisait défaut. Parmi les provinces méridionales, le Rio-Grande-do-Sul suivait avec nonchalance la marche des événements et préférait s'absorber dans un modeste et prudent isolement. En revanche, la Banda Oriental Cisplatina, conquête récente et annexion fictive, constituait une véritable épine plantée au flanc du Brésil. Ce territoire, malgré le corps d'occupation, menaçait d'échapper à tout instant à la domination du gouvernement de Rio-de-Janeiro.

A l'extrémité opposée de l'Empire, un danger plus imminent

[1] Voir la *Revue* des années 1918 et 1919.

était à redouter. Les provinces septentrionales éloignées du centre de la monarchie échappaient naturellement à l'attraction gouvernementale, ainsi qu'à l'active propagande entreprise par dom Pedro et ses partisans dans le São-Paolo et le Minas-Geraes. Aussi les opinions les plus extrêmes avaient pu se donner libre carrière, d'autant plus aisément qu'elles étaient encouragées par le voisinage des fougueux et turbulents Hispano-Américains de Nouvelle-Grenade ou du Haut-Pérou. De bonne heure, l'opposition au régime impérial était apparue spontanément, puis s'était renforcée au cours de l'année 1823; car les populations de ces districts, très soucieuses de conserver leurs franchises, mécontentes d'assister au déplacement à leur détriment du centre de gravité du Brésil, étaient toutes disposées à accentuer leur attitude traditionnellement frondeuse à l'égard des orgueilleux et triomphants Fluminenses, qui se targuaient avec ostentation d'avoir une part prépondérante, sinon exclusive, à la direction des affaires.

L'insurrection de Pernambuco, en 1817, était un indice de cet état d'esprit qui, depuis lors, malgré la répression implacable du comte dos Arios, ne s'était point démenti et qui n'avait fait que se développer lors de la rupture des liens officiels entre le Portugal et sa grande possession américaine en 1821. En conséquence, l'hostilité contre tout centralisme, entretenue par certains ambitieux et appuyée par les masses populaires fidèles à l'ancien régionalisme colonial symbolisé par les capitaineries[1], avait abouti à la constitution de petits gouvernements locaux, Juntes groupant les éléments les plus actifs et les plus turbulents, excluant de l'administration publique tout représentant du pouvoir central[2].

[1] Bahia et Pernambuco avaient été fondés à une date bien antérieure à Rio-de-Janeiro, et même la première de ces villes avait été le centre de l'administration brésilienne jusqu'au jour où le marquis de Pombal eut transféré celui-ci à Rio-de-Janeiro. Cette dernière cité, par l'arrivée de la cour de Lisbonne en 1808, acquit une prépondérance qu'elle n'avait jamais connu auparavant, le rôle du vice-roi du Brésil étant fort effacé; aussi aspirait-elle à conserver le premier rang.

[2] Les gouverneurs de province nommés par dom Pedro pour les régions

Toutefois, si les habitants du Nord communiaient en un patriotisme provincial aussi ardent que fortement enraciné et même d'autant plus exacerbé que les discours des porte-parole impérialistes de Rio-de-Janeiro étaient plus enflammés[1], ils ne fraternisaient point en un idéal politique identique. Dans le Bahia et le Pernambuco, centres à la fois intellectuels, commerçants et maritimes, les idées républicaines ralliaient, surtout depuis le départ des garnisons métropolitaines, d'enthousiastes partisans qui faisaient de nombreux prosélytes. Les chefs de ce mouvement disposaient, en fait, de forces plus résolues que nombreuses, mais ils n'en dominaient pas moins la foule et recrutaient une partie de leurs séides — fait notable au début du dix-neuvième siècle — parmi les esclaves nègres, instruments dociles aux mains de défenseurs des libertés individuelles. Maîtres des assemblées gouvernantes, ils dirigeaient l'opinion publique passive, tout en s'abstenant de proclamer ouvertement les principes qui leur étaient chers. Ils jouissaient d'une indéniable popularité, car ils s'appliquaient à faire respecter l'ordre.

Au contraire, dans les provinces voisines de Para, de Céara et de Parahyba, il semblait que des programmes constitutionnels moins tranchés fussent en faveur; là, on était prêt à accueillir un système de fédéralisme plus ou moins monarchique basé sur une large décentralisation. Cependant, l'absence de toute majorité en faveur d'un parti quelconque entretenait une situation anarchique qui contrastait, surtout au Para, avec le calme qui régnait à Bahia et à Pernambuco.

Dès lors, on conçoit aisément l'effet produit dans ce milieu facilement impressionnable par l'annonce du coup d'État effectué le 13 novembre par dom Pedro, en dissolvant les Cortès natio-

du Nord avaient été contraints, soit de se soumettre entièrement aux volontés des juntes locales (Céara Recife), soit de renoncer à exercer leurs fonctions (Bahia).

[1] Les populations du nord du Brésil étaient beaucoup mieux renseignées sur les événements de Rio-de-Janeiro que les Fluminenses sur ceux des provinces septentrionales, car elles avaient des représentants de toute nature dans la capitale.

nales brésiliennes. L'émotion fut considérable et le mécontentement très vif parmi les populations de ces régions ; car il semblait bien à celles-ci que c'était là un nouvel outrage qui leur était fait en la personne de leurs représentants, en même temps qu'une atteinte portée aux privilèges locaux, déchirés par l'abus de pouvoir d'un souverain despotique. Cette irritation générale ne pouvait manquer d'inciter les partis extrémistes, adversaires décidés d'une monarchie même constitutionnelle, à rejeter tous les voiles qui jusqu'alors avaient dérobé au vulgaire leur action et à se déclarer ouvertement en lutte contre le gouvernement de Rio-de-Janeiro.

Au Parahyba, au Céara et au Maranhao, les autorités voyaient avec consternation l'acte brutal qui supprimait l'Assemblée générale constituante librement élue. D'une façon générale, elles avaient été convaincues qu'en envoyant dans la capitale impériale des délégués, ceux-ci travailleraient avec conscience et énergie à maintenir un certain lien entre les diverses portions du Brésil, tout en soutenant avec intransigeance les droits du particularisme. Ces espoirs, quelque peu vains, n'avaient reçu aucune apparence d'exécution, et ils sombraient définitivement dans ce dilemme : se soumettre aux volontés impériales, ou résister à l'unification. Le doute n'était plus possible sur les intentions des gouvernants fluminentes : le régionalisme et, à plus forte raison, le fédéralisme, avaient succombé devant les baïonnettes du brigadier général Moraes, sommant les Cortès de se dissoudre; un empire centralisé et autoritaire allait évidemment s'élever sur les ruines de la légalité. Il convenait d'agir pendant qu'il était temps de le faire, en vue de prévenir une telle éventualité que l'opinion publique à Maranhao et à Céara considérait comme une calamité. Ce fait reçut une éclatante démonstration par l'accueil qui fut fait à la proclamation solennelle de la déchéance de dom Pedro dans ces villes (fin novembre 1823).

Au contraire, les dirigeants des Juntes bahianaise et pernambuquienne assistaient avec quelque intime satisfaction à la réalisation de leurs prévisions, ils n'avaient nourri aucune pensée

de collaboration sincère avec cette camarilla de la cour de dom Pedro ou avec la faction pauliste qui suivait aveuglément les frères Andrada. Dès la première heure, ils s'étaient rendu compte de l'invincible opposition d'intérêts économiques et de projets politiques qui régnait entre leurs concitoyens et les Fluminenses éblouis par les splendeurs et la vie fastueuse des hôtes de Boa Vista. S'ils avaient procédé à la nomination de députés aux Cortès, c'est qu'ils avaient jugé indispensable à la fois de faire une expérience sans dangers et de donner un gage d'apparente fidélité à la cause nationale. Ils savaient bien qu'alors l'heure n'était point propice à une sécession brutale et inopinée, que les populations, mal préparées à une semblable décision, s'alarmeraient d'un tel geste; aussi attendaient-ils avec confiance le moment où le souverain et ses ministres commettraient des fautes fatales à l'unité du pays. La domination des Andrada sur le conseil et sur l'assemblée avait ajourné quelque temps ce résultat, mais lors du renvoi de ces hommes d'État, en juillet 1823, il devint inévitable que telle fut la marche des événements. Ainsi les gouvernants de Bahia et de Pernambuco étaient préparés à l'éventualité d'un coup de force dirigé implicitement contre les partis libéraux et ils étaient prêts à agir en conséquence. C'est pourquoi l'impulsion la plus forte pour la résistance vint des chefs-lieux de ces provinces : il y fut décidé à l'unanimité presque absolue que l'indépendance locale serait un fait accompli si les Cortès, illégalement dissoutes, n'étaient pas rétablies dans l'intégralité de leurs prérogatives. Une des conséquences de cet entraînement populaire fut le renversement du parti modéré qui depuis presque un an était aux affaires[1]. Dans la Junte se produisit une épuration naturelle et la majorité passa des particularistes qui, sous la direction d'Affonso Albuquerque de Maranhao, répugnaient à dénouer tout lien avec les régions méridionales

[1] Ce parti était arrivé au pouvoir par réaction contre les éléments républicains qui avaient pour chef Gervasio Ferreira. Pour compléter le tableau des factions politiques à Pernambuco, il faut signaler un dernier groupe ultra-modéré qui devait à son tour dominer la province à la fin de 1824.

aux fervents apôtres de la séparation dont le chef était Manoel de Carvalho de Andrada. Enfin au Para, où le parti portugais, ailleurs presque inexistant, restait sinon le plus important, du moins très influent, le contre-coup de la dissolution des Cortès revêtit un aspect tout caractéristique. L'occasion parut alors favorable non seulement pour donner satisfaction aux aspirations locales en s'isolant du centre monarchique, mais encore pour préparer un rapprochement avec la métropole. Malheureusement ce mouvement de réaction fut éphémère et n'eut d'autre conséquence que de susciter des troubles. L'administration de la province, sans donner une bruyante adhésion aux événements de Rio-de-Janeiro, se borna à attendre que le sort se fût prononcé dans les districts voisins pour la sécession ou pour l'unification sous le sceptre de dom Pedro.

Tandis que tout le nord du Brésil se prononçait contre le coup d'État ou observait à cet égard une incertaine neutralité, le jeune empereur, exalté par la docilité des députés déchus et des membres de l'opposition, rassuré sur les dispositions des populations du São-Paolo et du Minas-Geraes, se hâtait de poser les bases du nouveau régime qu'il méditait d'instituer. Il promulguait au début de janvier la constitution que sous son influence avait élaboré son Conseil d'État et qu'avait approuvé la municipalité fluminente le 17 décembre 1823. Les nouvelles venues des provinces excentriques n'étaient point de nature à fournir quelque encouragement aux menées des absolutistes, mais nul parmi les gouvernants ne voulait s'alarmer des événements.

En effet, si des résistances locales s'accusaient aux extrémités de l'État, des déceptions sans nombre frappaient également la chancellerie brésilienne au point de vue diplomatique. Dom Pedro et son ministre des Affaires étrangères, Carvalho e Mello, constataient avec mélancolie que les puissances étrangères se dérobaient à toute reconnaissance officielle de l'indépendance du nouvel État. Loin d'être sûrs de la bienveillante neutralité de l'Europe dans le conflit qui s'éternisait avec la métropole, ils en venaient à redouter que l'intervention française en Espagne

(heureusement terminée en novembre 1823) n'eut son corollaire dans le domaine américain du Portugal. De tels bruits circulant dans tout le Brésil (sans doute à l'instigation d'agents anglais), ils n'étaient point sans se laisser quelque peu influencer par eux malgré les avis rassurants du représentant de Louis XVIII.

Le souverain et son entourage, dépités et chagrins de ces abstentions, étaient enclins à ne plus se leurrer des formules encourageantes venues de Londres. Passant d'une excessive confiance à une ombrageuse défiance, ils soupçonnèrent la Grande-Bretagne de se livrer à des manœuvres peu désintéressées, rapprochant de tentatives faites par Castlereagh en 1815 et 1817 pour obtenir la cession de l'île Santa Catarina [1] certaines ouvertures présentées discrètement par le consul général britannique à Rio-de-Janeiro, Chamberlain. L'inaction de celui-ci révélait nettement le désir de son gouvernement de ne point encore s'engager en des relations officielles avec l'empire du Brésil, État indépendant de son client traditionnel, le Portugal. C'était là, d'ailleurs, un contraste avec les menées occultes du Cabinet de Saint-James qui s'employait, en même temps que celui de Washington, à seconder activement le soulèvement particulariste.

Un incident en apparence secondaire allait modifier cette attitude de l'Angleterre : ce fut le rappel du consul général de France à Rio-de-Janeiro, le colonel Maler, en fonction depuis les Cent-Jours. Le comte de Gestas, vieil émigré, qui dès le début de la Révolution avait cherché asile au Portugal, puis au Brésil, fut appelé à ce poste sans que rien d'autre qu'une ignorance complète de la politique générale et un attachement aveugle aux principes absolutistes eût justifié ce choix. Autant son prédécesseur avait été soucieux depuis 1821 de se conformer aux instructions venues de Paris en jouant un rôle effacé et en évitant

[1] Cette île, située à une vingtaine de milles du littoral, à mi-route entre Sao-Paolo et la Plata, constitue une merveilleuse station navale qui commande tout l'Atlantique sud-ouest. Elle était convoitée par l'Angleterre depuis le dix-huitième siècle.

de donner aucun gage de reconnaissance formelle, autant il afficha avec ostentation et zèle turbulent, par ambition personnelle, son désir de tenir le premier rang en évinçant les Anglais. Ceux-ci s'acharnèrent de cette activité insolite et craignirent que le gouvernement de Louis XVIII n'eût de secrètes visées sur la portion sud-est du nouveau monde. Aussi Chamberlain, avant même de recevoir de nouveaux ordres de Londres, se prépara-t-il à sortir de la réserve énigmatique qu'il observait depuis deux ans.

Si dom Pedro ne tirait de la politique pratiquée par les cours européennes que peu de motifs de satisfaction[1], il n'en trouvait guère plus dans celle des républiques américaines. Les États-Unis, quelque libéraux qu'ils aimassent à paraître, donnaient évidemment le pas à leurs propres intérêts sur les théories de liberté des peuples. Parmi d'autres préoccupations, ils semblaient désireux d'éviter qu'un État monarchique trop étendu et par suite trop puissant ne se constituât dans la partie méridionale du nouveau monde et ne contre-balançât en définitive leur influence sur ce continent. Le 2 décembre 1823, le président Monroë, dans son message annuel au Congrès, avait exposé le principe en vertu duquel les gouvernements d'Europe étaient exclus des affaires américaines, hormis pour leurs colonies particulières. Il estimait que le débat entre le Brésil et sa métropole était clos, car le Portugal ne pouvait guère espérer sans appui étranger être plus heureux que l'Espagne dans la reconquête de son domaine d'outre-mer[2]. Mais les gouvernants de Washington refusaient de s'engager définitivement vis-à-vis des autorités impériales de Rio-de-Janeiro par une reconnaissance formelle et s'efforçaient secrètement d'amener le Brésil à se morceler à l'image des vice-royautés hispaniques.

[1] Depuis vingt ans, il se trouvait sans contact direct avec la société européenne.

[2] Le Cabinet britannique, qui s'était signalé par son opposition à l'intervention française en Espagne, ne pouvait manquer de prendre ombrage des actes peu mesurés de Gestas, si bien qu'après avoir multiplié en 1824 les sommations à cet égard à l'ambassadeur de France à Londres, prince de Polignac, il échangea sur cette question des notes peu cordiales avec le ministre des Affaires étrangères, baron de Damas, au cours de l'été de 1825.

Quant à l'Union platéenne, encore dans l'enfantement lors de la conquête de la Banda Oriental en 1817, elle avait acquis en quelques années une vitalité plus grande. Échappant à la domination molle de Puyerredon, elle était dirigée par Rivadavia, théoricien constitutionnel brillant et républicain ardent, qui avait posé autant qu'imposé les bases d'une organisation nationale et qui avait rattaché, grâce à une entente fédérale à Buenos-Ayres, les provinces de Corrientes, Entre-Rios et Cordoba.

L'entrée de la Banda Oriental dans l'Union devenait le but logique de ce gouvernement, qui assistait au développement croissant du mécontentement des populations uruguayennes contre le Brésil et qui ne pouvait manquer de fournir à ces dernières un appui décisif pour renverser la tyrannie étrangère [1]. En effet, toute mesure pacifique pour écarter un conflit avait été rendue vaine : des tentatives diplomatiques faites par Rivadavia dans ce sens n'avaient abouti qu'à envenimer le débat pourtant fort aigu. L'envoyé platéen venu à Rio-de-Janeiro en août 1823 pour plaider la cause de la liberté des peuples, le chanoine José Valentins Gomez, ne put vaincre l'intransigeance de dom Pedro et de ses entours [2]; congédié brusquement, il attesta par son retour la nécessité d'une solution belliqueuse. Solution dont l'issue ne pouvait être douteuse, car, d'une part, l'Empire du Brésil était en proie à mille troubles et n'avait point de forces militaires disponibles, d'autre part l'appel des Cisplatéens à la lutte pour l'indépendance devait fatalement être entendu par leurs frères de race espagnole.

[1] La Banda Oriental était mise en coupe réglée par les Brésiliens. On évalue le bétail exporté dans les provinces avoisinantes du Brésil de 1817 à 1823 au chiffre de quatre millions de têtes : les saladeiras du Rio-Grande-do-Sul passèrent de 13 à 120 dans ce laps de temps, grâce à l'afflux des troupeaux cisplatéens. En revanche, le commerce extérieur de la région uruguayenne était en pleine décadence, comme l'attestent les statisques fiscales : le montant des droits de douane présentant un déficit annuel de 40 à 50 000 piastres.

[2] J.-V. Gomez avait été chargé de négocier l'achat de la Banda Oriental, mais, après d'infructueux pourparlers, il remit le 15 septembre 1823 une note finale par laquelle il rappelait la nécessité pour l'Union Platéenne d'écarter toute domination étrangère de la rive gauche du Rio de la Plata.

Aussi, quand, en octobre 1823, un mouvement insurrectionnel éclata à Montevideo pour contraindre le général Lecor et ses contingents brésiliens[1] à évacuer le pays, il était appuyé, non seulement par des bandes d'exilés rentrant les armes à la main dans leur patrie, mais encore par des volontaires argentins. Les autorités de Buenos-Ayres, sans intervenir officiellement, faisaient des vœux pour les insurgés; elles se réservaient sans doute d'agir au cas où la domination brésilienne sur ces territoires, moins chancelante qu'elle ne paraissait, deviendrait à nouveau menaçante.

Cependant à Rio-de-Janeiro, souverain et ministres ne purent bientôt plus se dissimuler que les provinces de Bahia et de Pernambuco étaient en pleine révolte contre leur pouvoir et menaçaient d'entraîner les régions voisines dans les voies de la sécession. C'était une rude atteinte portée à leur optimisme invétéré, mais ils se consolaient de ce manque de perspicacité par la persuasion que seule une faible minorité d'agitateurs sans foi ni loi provoquait cette résistance inconcevable en terrorisant la population fidèle à la cause monarchique et unitaire. Bercés par cette illusion, ils n'en furent que plus ardents à vouloir dompter cette rébellion, d'autant plus dangereuse qu'elle risquait d'impressionner fâcheusement les puissances étrangères et de fournir même quelques prétextes aux membres de l'opposition appartenant aux anciennes Cortès.

Aussi la presse fut-elle surveillée plus étroitement encore que de coutume afin d'étouffer tout bruit relatif à ces événements du Nord qui démentaient si brutalement cette intime union de tous les Brésiliens, union proclamée officiellement à tout moment. Cette conspiration du silence, quelque gouvernementale qu'elle fût, n'était qu'un palliatif aussi vain qu'inefficace, car il était impossible d'empêcher les bâtiments relâchant dans la capitale de répandre des nouvelles. Toutefois, bien que les incidents de

[1] Les troupes portugaises cantonnées dans la Banda Oriental s'étaient retirées au printemps de 1823 et les effectifs brésiliens devenaient insuffisants pour tenir en respect le pays tout entier.

Bahia, de Pernambuco, de même que ceux survenus dans la Banda Oriental fussent connus dans leurs grands traits par les Fluminenses, aucune manifestation contre le régime impérialiste ne se produisit et un plébisciste, effectué par vote public, vint donner une apparence d'acquiescement de la part des habitants des provinces méridionales à la nouvelle constitution.

Sans doute, la camarilla absolutiste de Boa Vista, encouragée par l'atmosphère de calme que créaient ces mesures administratives et la présence des fidèles régiments brésiliens, se berçait d'illusions au sujet des impondérables qui guident les peuples, en se flattant que tous les Brésiliens étaient prêts à fournir des preuves de leur sincère et ardent loyalisme et en déniant toute existence aux intérêts particuliers des Bahianos ou des Cisplatéens. Mais si elle s'abusait étrangement sur ce point, elle était contrainte de reconnaître que les moyens de dompter la « secte factieuse » maîtresse des ports septentrionaux leur faisaient presque entièrement défaut tant dans le domaine militaire que dans celui des finances.

L'argent, auxiliaire indispensable de tout gouvernement, était peu abondant dans le Trésor public, plus en raison des dépenses excessives faites par le souverain que par suite des besoins de l'État. Cependant, grâce aux efforts obstinés mais obscurs des ministres des Finances, les impôts, quoique lourds, avaient été perçus dans les régions soumises sans conteste à l'autorité impériale : ce n'était là que des ressources insuffisantes. Par bonheur, les emprunts contractés à Londres à d'onéreuses conditions [1] assuraient dans une certaine mesure l'afflux en Amérique des livres sterling, compensant la disparition des cruzades de la métropole. Mais toutes ces sommes, obtenues non sans difficultés, étaient pour une grande partie absorbées par la vie luxueuse que menaient la cour et, à son exemple, la bourgeoisie

[1] En raison de l'attitude bienveillante de l'Angleterre vis-à-vis des nouveaux États indépendants du nouveau monde, Londres était le grand centre financier émettant les titres des républiques sud-américaines. Ces emprunts d'État étaient généralement au taux de 7 °/₀ avec prime de 20 ou 25 °/₀ sur le chiffre d'émission.

fluminente : prodigalités qu'encourageaient les Anglais dispensateurs de l'or monnayé et contrôleurs des importations en vertu des stipulations de l'Acte de Bahia, resté tacitement en vigueur depuis 1821.

D'autre part, l'armée peu nombreuse et récemment créée n'avait joué jusqu'alors que le rôle de force de police et elle ne pouvait guère faire autre chose; elle était mal entraînée à la guerre, comme l'avaient prouvé les tentatives faites plusieurs mois auparavant pour chasser les garnisons portugaises de Bahia et de Pernambuco. Seules les troupes qui avaient pris part à la campagne de la Banda Oriental offraient des éléments plus aguerris, mais elles ne pouvaient être retirées de la province qu'elles occupaient au moment où celle-ci s'insurgeait. Il est vrai que les armées impériales auraient à combattre, non des corps réguliers, mais des milices renforcées de bataillons locaux et de soldats transfuges politiques, adversaire qui, animé par l'ardeur et le patriotisme, pouvait être redoutable.

Enfin la marine de guerre ne présentait point un ensemble de bâtiments bien formidable et bien homogène : composée d'unités très disparates, elle ne comptait que peu de navires susceptibles de faire une longue croisière [1]. Aussi le ministre Francisco Villela ne pouvait-il espérer mettre en ligne qu'une minuscule escadre accompagnant un modeste convoi de transport. Mais — fait plus grave encore — cette marine de guerre échappait pratiquement au contrôle des autorités impériales. Cochrane avait recruté ses équipages parmi les Anglais et disposait souverainement de cet instrument de puissance à tel point que le ministère de la Marine n'était qu'une organisation de façade masquant aux yeux des Brésiliens cette mainmise britannique. Aussi dom Pedro et ses conseillers durent-ils compter avec les ambitions de l'avide amiralissime lorsque se posa la question d'envoyer contre

[1] En se basant sur les rapports du commandant de la station française au Brésil plutôt que sur les états officiels de la marine impériale, les forces réelles de cette dernière peuvent être évaluées à un vaisseau de ligne, trois corvettes et un pareil nombre de frégates.

Pernambuco une expédition. Bien que répugnant à laisser un étranger jouir d'une influence si considérable, ils se résignèrent à souscrire à toutes les prétentions de Cochrane qui s'assura la direction absolue et exclusive des opérations et revendiqua même des attributions politiques.

Ce n'était point sans ironie qu'on pouvait voir ce Cabinet ministériel à l'existence si fragile, aux moyens si débiles, se jeter à corps perdu dans une lutte qui menaçait d'être violente. Se préparant à faire face de toutes ses forces contre les insurgés du Nord, il abandonnait dans la Banda Oriental le général Leeor à ses seules ressources : politique imprudente qui risquait d'aboutir à un double échec. De même, l'empereur autocrate si jaloux de son pouvoir qu'il ne reculait point devant les hasards d'une guerre civile n'hésitait point à accepter un rôle secondaire et à laisser à un orgueilleux Anglais la possibilité de décider du sort de la monarchie.

L'amiral, ayant vu toutes ses demandes bien accueillies, daigna se poser en défenseur de l'Empire du Brésil et, le 29 février 1824, une proclamation officielle annonçait à la population de Rio-de-Janeiro que le blocus allait être mis devant Pernambuco pour réduire les rebelles : c'était moins l'ouverture des hostilités qu'une déclaration de guerre à la junte dirigée par le fougueux Carvalho.

Or, durant ce mois de février, étaient apparus dans les eaux brésiliennes en station permanente des bâtiments que le Cabinet des Tuileries envoyait dans l'intention patente de protéger ses nationaux en cas de troubles — mais peut-être aussi dans la pensée plus secrète de ne point laisser le champ libre aux représentants de la Grande-Bretagne dans l'Amérique du Sud. La présence de ces forces navales, pourtant peu considérables, souleva aussitôt l'émotion de tout ce parti gravitant autour de l'Angleterre : aux insinuations perfides mais discrètes ne tarda pas à succéder une ardente campagne de presse menée de façon peu modérée contre cette mesure de prudence prise par la France. En particulier des rapprochements furent faits avec le rôle

assumé l'année précédente en Europe par le gouvernement de Louis XVIII : c'est ainsi que fut mise en vogue l'expression de cordon sanitaire du Brésil, par allusion à celui qui avait été formé en 1823 au pied des Pyrénées et qui avait constitué le prologue de la campagne d'Espagne en faveur de Ferdinand VII. L'envoi de quelques navires de guerre français était représenté par l'opinion inféodée aux Anglais comme le prélude menaçant d'une intervention militaire dictée par la Sainte-Alliance et destinée à rétablir les droits du Portugal dans sa colonie du nouveau monde.

Il arriva même que ces agitateurs à la solde des gouvernants de Londres firent preuve d'un zèle extravagant et compromirent leurs succès, en voulant les accroître encore. Ils profitèrent de la faiblesse du ministère Carvalho e Mello et ne se bornèrent plus à lancer de violentes diatribes contre la France : non seulement ils firent agir Cochrane qui se plaignit amèrement auprès de l'empereur de ce contrôle naval exercé par une puissance étrangère et qui se fit délivrer à cette occasion de nouveaux pleins pouvoirs plus étendus que les précédents, mais encore ils se livrèrent, sous forme de placards révolutionnaires et séditieux affichés à profusion dans les rues de la capitale, à des attaques contre le souverain dans le but d'intimider celui-ci. La seule conséquence de ces tentatives d'émeutes fut l'application de nouvelles mesures de police plus sévères, mais la grande majorité des Fluminenses resta sourde aux appels des agents britanniques.

Cependant ces manœuvres déloyales pouvaient être sinon justifiées, du moins expliquées par une imprudente démarche du comte de Gestas. Ce dernier, en effet, sans mandat ni instructions, avait proposé le 22 février à la chancellerie brésilienne de faire participer la division navale française au blocus projeté de Pernambuco. Cette mesure, nullement légitimée par les circonstances, eût fait prendre parti au gouvernement de Louis XVIII entre les pouvoirs républicain et impérial du Brésil, pouvoirs qui officiellement n'étaient pas reconnus à Paris ; elle était le résultat

d'une initiative toute personnelle du consul général qui s'était laissé guider en cette occasion par son zèle ultra-royaliste et qui s'exposait au blâme de son chef immédiat [1].

Dom Pedro accueillit avec courtoisie cette ouverture qu'il déclina cependant, soit par crainte de compromettre ses relations avec l'Angleterre au moment où l'appui diplomatique et financier de cette puissance devenait indispensable et où les services de Cochrane revêtaient un caractère d'absolue nécessité; soit que, se fondant sur l'attitude réservée et expectante de la cour des Tuileries, il soupçonnât Gestas d'agir de sa propre autorité [2]. Ce refus eut pour conséquence de calmer les appréhensions du parti dévoué aux intérêts britanniques et contribua, de concert avec certaines preuves d'énergie que montra le ministère, à mettre un terme à l'agitation anti-française et pseudo-révolutionnaire.

Du reste, il importe de souligner le fait que les bruits d'intervention française dans le nouveau monde s'étaient répandus, non seulement à Rio-de-Janeiro, mais encore à Pernambuco [3], et la junte locale en avait pris ombrage, si bien que le consul de France en cette ville dut démentir formellement et à plusieurs reprises ces rumeurs et déclarer que les bâtiments français ancrés dans les ports brésiliens n'avaient aucune intention hostile à l'égard d'un parti ou de l'autre [4]. L'origine de ces nouvelles tendancieuses apparaît avec beaucoup de vraisemblance comme britannique si l'on songe que les Français étaient représentés

[1] Le vicomte de Chateaubriand, ministre des Affaires étrangères de Louis XVIII, n'hésita pas à rappeler Gestas à la modération dans ses instructions du 5 avril 1864. *Archives des Affaires étrangères*, Brésil, III, f° 46-48.

[2] Les instructions du ministère de la Marine au chef de l'escadre française et aux commandants des divers bâtiments portaient que la plus stricte neutralité devait être observée à l'égard des partis brésiliens

[3] Il en était de même à Bahia

[4] Des bruits semblables se répandirent de nouveau dans les provinces de Bahia et de Pernambuco au mois de mai suivant. Ils avaient cette fois pour fondement une démarche du chargé d'affaires brésilien à Paris auprès du ministre des Affaires étrangères de Louis XVIII, démarche qui avait pour but de solliciter la France de reconnaître officiellement l'Empire indépendant du Brésil

auprès des Fluminenses comme les défenseurs de João VI et auprès des populations du Nord comme les plus fermes soutiens de la domination impériale...

Tandis que devant Pernambuco croisait l'escadre de Cochrane, les autorités impériales, sous l'impulsion de dom Pedro lui-même, mettaient en vigueur dans les provinces voisines de Rio-de-Janeiro la constitution acceptée par les Fluminenses dès les premiers jours de cette année 1824. La prestation de serment fut l'occasion d'une solennelle et somptueuse cérémonie qui eut lieu le 25 mars et qui provoqua parmi la plèbe de la capitale des manifestations bruyantes de loyalisme. Il ne fut procédé toutefois à la création du Sénat que trois mois plus tard; la plupart des sièges de cette assemblée échurent en partage aux plus fervents et plus serviles soutiens du régime : aux membres du Conseil d'État, à l'évêque diocésain ainsi qu'à de nombreux magistrats. Récompenses distribuées à des favoris et non choix d'esprits éclairés ou compétents, ce qui ne devait fournir aucun appui au jeune monarque. Quant aux élections à la Chambre basse, elles furent ajournées jusqu'au cœur de l'été [1], l'empereur et ses conseillers jugeant sans doute peu sage de précipiter ces mesures et préférant procéder graduellement à ces innovations constitutionnelles. On peut juger par là des libertés brésiliennes.

D'ailleurs les embarras du gouvernement étaient tels que toute action ou tout contrôle d'un Parlement même docile eût été une gêne dans la gestion de services publics qui vivaient au jour le jour. La dictature sans responsabilité était seule possible et était appropriée aux circonstances. Les populations du Brésil central, le seul qui fût à même de jouir d'une paix et d'un ordre relatifs, redoutaient fort que le Portugal ne fît des préparatifs longs et formidables en vue d'une expédition de reconquête, et elles attendaient, d'autre part, avec impatience, les résultats de la poli-

[1] Les dernières nominations complétant le Sénat eurent lieu au mois d'août au moment où se réunissaient les électeurs du premier degré pour la désignation des députés.

tique énergique déployée contre les insurgés pernambuquiens.

Or, cette politique énergique ne se traduisait pas par des mesures de vigueur, le blocus revêtant un caractère tout pacifique et les seules opérations belliqueuses se bornant à l'enlèvement de quelques bâtiments de commerce à destination du port bloqué. Cochrane, soucieux de ses intérêts personnels, estima qu'il devait disposer à son gré de ces prises mais le ministère à Rio-de-Janeiro, fort à court de ressources financières, étant d'un avis opposé, il se hâta pour soutenir ses droits en cette affaire — ou plutôt pour mieux affirmer le caractère décisif de son concours, si ce n'est même dans des intentions pires [1] — de lever, en juin 1824, de son propre mouvement, le blocus et vint revendiquer en personne son butin tout en réclamant quelque indemnité comme compensation à ces outrages.

La situation était alors critique pour l'Empire du Brésil : cette retraite inopinée, succédant à une immobilité étrange des forces navales impérialistes, risquait de compromettre à jamais son prestige militaire et de provoquer un désastre politique irrémédiable en encourageant les résistances locales. Pour prévenir de telles conséquences, il n'y avait d'autre moyen que de souscrire une fois de plus aux impérieuses exigences de l'ambitieux amiral. Ce fut ce qui eut lieu en juillet 1824. En même temps, on sacrifia les derniers revenus de la couronne pour constituer un nouveau corps expéditionnaire contre Pernambuco.

Alors que ces mesures étaient poussées avec intensité et ardeur, par une incohérence que justifie l'état de confusion régnant dans le pays, dom Pedro essaya de venir à bout de la rébellion en offrant au dictateur Carvalho les fonctions de gouverneur de la province qui lui obéissait en fait [2]. Démarche inu-

[1] On prétendit que Cochrane avait entamé des négociations particulières avec les insurgés de Pernambuco et s'était laisse corrompre par eux : de là son inaction et son brusque retour à Rio-de-Janeiro couvert par le vain prétexte d'un debat avec le ministère des Finances au sujet des prises. Le chiffre de 400 contos de reis (800 000 francs) a été mis en avant à ce propos.

[2] Cette attitude de dom Pedro à l'égard de Carvalho souleva la colère du zèle légitimiste qu'était le comte de Gestas : celui-ci, dans ses dépêches au

tile et imprudente qui ne pouvait avoir de suites. En effet, Carvalho fit concevoir par là à son parti une nouvelle confiance dans ses forces; il s'empressa d'accuser l'empereur d'être de connivence avec João VI pour écraser l'esprit de liberté au Brésil et pour restaurer l'autocratisme de la métropole ainsi que le régime colonial. Exalté par la retraite de l'escadre adverse, il se proclama vainqueur et fit les plus grands efforts pour décider les régions voisines — surtout le Bahia — à entrer en ligue avec le Pernambuco et à former ainsi une Confédération de l'Équateur, dont chaque membre jouirait, sous la forme républicaine, de la plus complète indépendance interne. Dans cette tentative, il était soutenu par des Hispano-Américains et même par des représentants des États-Unis : cette dernière puissance était jalouse de s'assurer dans le nord du Brésil une influence aussi grande que celle dont paraissait jouir l'Angleterre dans le sud.

Ces combinaisons tant diplomatiques que constitutionnelles furent ruinées par la réapparition dans les eaux de Pernambuco, au début d'août, de l'escadre commandée par Cochrane, accompagnée de transports portant plus de deux mille hommes de troupes[1]. L'amiral avait les pouvoirs les plus étendus pour diriger les opérations : il avait mission de se montrer impitoyable dans la répression, non seulement de faire reconnaître l'autorité de dom Pedro de façon effective, mais encore d'établir en vertu d'un décret impérial une administration purement militaire avec suspension des garanties constitutionnelles, institution d'une cour martiale, etc. Son zèle à cet égard était stimulé par la libre disposition des fonds destinés à l'expédition (environ 1 250 000 francs).

En vain, la Junte pernambuquienne, pressentant le péril qui

vicomte de Chateaubriand, évoquait avec douleur la faiblesse du sultan donnant l'investiture à des pachas révoltés et la comparait à l'incroyable mansuétude du souverain brésilien. En revanche, il ne témoignait aucune indignation pour les prétentions de Cochrane, prétentions qu'il signalait dans ses rapports.

[1] Des troupes de terre avaient pris part à la première expédition, et, lors du départ de l'escadre, étaient restées à guerroyer peu activement contre les insurgés.

menaçait sa cause, tenta d'ouvrir des pourparlers avec Cochrane ; elle dut y renoncer bientôt et recourir à la fortune des armes. Les hostilités, suspendues depuis quelque temps, reprirent sérieusement. Le corps de débarquement, par sa seule présence et par quelques mesures de police, fit rentrer dans la soumission les provinces voisines du centre de l'insurrection, marcha sur celui-ci et y mit le siège à la fin d'août. Il avait été placé sous le commandement d'officiers français et se montra particulièrement actif.

Dès le 25 août, un engagement naval sur la côte d'Alagoes s'était terminé par la destruction de la flottille insurgée : aussi le blocus devint-il bientôt rigoureux sans pourtant que l'offensive fût jamais menée avec violence. Ce fut plutôt une série de démonstrations militaires que de combats. Le 17 septembre 1824, la ville capitulait, plus par la lassitude des assiégés privés de tout espoir de salut, que par la vaillance des assiégeants ou l'intervention décisive de l'escadre qui joua surtout le rôle de spectatrice. Le triomphe des centralistes ne fut point suivi des sanglants excès qu'annonçaient les terribles proclamations édictées à Rio-de-Janeiro. Les officiers français étaient peu partisans de la rigueur, les troupes impériales ne professaient point des sentiments de haine bien forts contre leurs compatriotes des régions septentrionales. Quant à Cochrane, il donna asile, par une conduite assez intéressée, sur son propre navire, à Carvalho et aux membres influents de la Junte. Il n'allait pas tarder d'ailleurs à être tenu en suspicion par les fougueux séides de dom Pedro pour cette attitude, et il devait bientôt conduire sa flotte dans la rade de Bahia pour y attendre les événements.

Lorsque l'annonce de l'écrasement de la révolte se fut répandue dans la capitale, l'enthousiasme stimulé par les organes officiels fut sans bornes. Le gouvernement, ayant reçu de Londres une notable partie de l'emprunt contracté sur ce marché[1], étant débarrassé de tout souci relatif à la sécession de Pernambuco,

[1] Environ 300 000 livres sterling ou 7 millions et demi de francs.

se laissait aller à des espérances quelque peu prématurées sur l'union définitive des diverses parties du Brésil sous le sceptre de dom Pedro. En effet, le feu du particularisme et du républicanisme, loin d'être éteint, continuait à couver sous la cendre, comme le démontrèrent des troubles qui ne tardèrent point à éclater dans les provinces réputées soumises de Bahia, de Céara et de Maranhao (novembre 1824) et qui forcèrent les autorités centrales à composer avec le parti fédéraliste.

Si la répression impérialiste et unitaire de Pernambuco avait été couronnée de succès, le mérite de ce triomphe revenait plus à l'isolement des insurgés qu'aux sages et habiles dispositions de l'amiral Cochrane et des généraux français. Les conditions politiques et diplomatiques où se trouvait alors le Brésil avaient été le facteur déterminant de ce triomphe. En effet, le Portugal avait assisté indifférent à une guerre civile (peu meurtrière, il est vrai) qui lui aurait permis d'intervenir en Amérique avec quelques chances de succès pour y relever sa domination expirante, alors que moins de deux années auparavant il avait déployé tous ses efforts militaires et financiers pour former une expédition destinée à protéger les bases de Bahia et de Pernambuco contre la colonie émancipée. Mais une telle attitude de renoncement lui avait été dictée en réalité par diverses causes : d'une part, la situation intérieure de la monarchie portugaise ne permettait point de tenter de lointaines entreprises; parti absolutiste et parti libéral se déchiraient avec rage depuis la contre-révolution qui avait eu pour signal la dissolution des Cortès lisbonnaises l'année précédente; armée et marine, également désorganisées par la pénurie financière, se mêlaient avec ardeur à ces luttes intestines; d'autre part, le cabinet de Saint-James, soucieux d'assurer ou de maintenir sa prépondérance tant à Lisbonne qu'à Rio-de-Janeiro, jugeait contraire à ses desseins de mettre aux prises colonie et métropole, cette dernière devant fatalement succomber dans cette œuvre de reconquête qui alarmerait les républiques hispano-américaines et les États-Unis, tandis que l'échec de la mère patrie susciterait peut-être parmi

les cours les plus imbues de la Sainte-Alliance un mouvement d'hostilité contre les États indépendants du nouveau monde.

Là, d'ailleurs, par une étrange coïncidence, les populations de la Banda Oriental, ainsi que les gouvernants de Buenos-Ayres, ne profitèrent point des inextricables embarras qui assaillaient le Brésil pour attaquer ce dernier et libérer de son joug les régions conquises en 1817. La Confédération platéenne, toute ardente qu'elle fût vers la fin de 1823 à dégager de toute emprise étrangère la rive septentrionale du Rio de la Plata, se trouvait elle-même peu préparée à ouvrir des hostilités et avait besoin d'un certain délai pour achever son organisation interne sous la direction du président Revadavia : en particulier, pour faire taire toute discussion entre les provinces d'Entre-Riss, de Corrientes et le reste de l'Union.

Quant aux Cisplatiens, soulevés en octobre 1823 contre le corps d'occupation brésilien, ils avaient été amenés à ajourner toute insurrection générale par les concessions que les autorités locales : le général Lecor, marié à une Uruguayenne, et le vicomte de Lagura, vieillard peu énergique, leur avaient octroyées. Les chefs du mouvement, gagnés à ces vues de pacification, n'avaient, dès lors, donné aucun encouragement aux fauteurs de troubles et une vague autonomie s'était constituée par compromis tacite. Cette politique de conciliation, à peine tolérée par dom Pedro et ses conseillers, prit subitement fin à la nouvelle du rétablissement du pouvoir impérial à Pernambuco. La cause de l'unité triomphant dans le Brésil du Nord devait également triompher dans les confins méridionaux : l'ordre de rétablir le système administratif brésilien dans toute sa rigueur centraliste fut expédié de Rio-de-Janeiro à Montevideo et fut appuyé par l'envoi d'un petit contingent de troupes en avril 1825.

Le général Lecor n'eut point le loisir d'expérimenter le nouveau régime, car cette rupture de compromis, aussi inopportune que possible, souleva tous les esprits dans la Banda Oriental Cisplatina et fournit l'occasion de reprendre l'agitation contre la domination tyrannique de l'empereur dom Pedro. A ce moment,

le gouvernement de Buenos-Ayres était en mesure d'intervenir dans ce conflit brésilo-uruguayen. En effet, tandis que la résistance s'organisait dans l'hinterland cisplatéen (Montevideo étant à l'abri de toute surprise par sa garnison renforcée), des nuages commençaient à obscurcir le ciel des relations diplomatiques entre Brésil et la Plata; un incident ne tarda pas à éclater à propos de la conduite du consul brésilien à Buenos-Ayres.

A la fin d'avril, les troupes impériales étaient attaquées par les Cisplatéens qui, réfugiés dans les États voisins, accouraient alors pour libérer leur patrie. Dès le mois suivant, la Banda était en flammes : habitants et milices faisant cause commune sous les ordres de Fructuoso Ribeira, ancien lieutenant de J. Artigas, contre l'oppresseur qui, dispersé sur une vaste étendue, était battu dans toutes les rencontres. En vain réunit-on à Rio-de-Janeiro une armée de secours : les provinces brésiliennes répugnèrent à fournir des contingents, et les moyens de transport maritime manquaient, puisque tous les bâtiments de la flotte étaient immobilisés par Cochrane à Bahia. Il fallut donc réunir les renforts à Santa-Catarina, les acheminer par terre à travers le Rio-Grande-do-Sul : aux retards s'ajoutèrent la mortalité et les défections. La campagne tournait en désastre; au mois d'octobre 1825, la Banda Oriental était perdue pour le Brésil qui conservait seulement Montevideo et quelques postes sur le rio San-Sacramento. Une minuscule escadre sous les ordres de l'amiral Lobo croisait bien dans l'estuaire de la Plata pour tenter d'intimider la Confédération platéenne, mesure plus politique que militaire.

Le 8 octobre, le gouvernement de Buenos-Ayres déclarait brusquement la guerre à l'Empire du Brésil, arguant de l'état d'insécurité existant sur ses frontières à la suite de ces opérations[1].

[1] Les deux belligérants n'ouvrirent pas immédiatement les hostilités; ils lancèrent tout d'abord de longs manifestes aux États neutres pour se laver de toute accusation d'agression, le Brésil le 10 décembre 1825, la Confédération platéenne le 3 janvier 1826.

Ainsi, dans le sud du pays se déchaînait une lutte qui menaçait d'être plus grave que celle occasionnée par la sécession du Pernambuco et qui provoquait des complications diplomatiques au moment où les puissances européennes manifestaient quelques velléités de s'occuper des affaires brésiliennes.

J.-P. Renaut.

(A suivre.)

UN DIPLOMATE ÉRUDIT ET ARTISTE

M. AUGUSTE BOPPE

(1862-1921)

Un télégramme auquel rien n'avait pu préparer faisait connaître, à la date du 14 mai dernier, le décès à Pékin du ministre de France, M. Auguste Boppe[1]. Même les moins renseignés sur les services qu'il a rendus ont ressenti ce qu'a d'émouvant la mort, dans un poste très lointain, d'un agent diplomatique brusquement arraché à une noble tâche qu'il laisse inachevée. Quant à ses collègues (et lequel ne tenait à se dire son ami?), ils ont été frappés de la plus douloureuse surprise. Ils savaient bien que Boppe avait eu à s'initier très vite aux redoutables complications par où l'ex-Céleste Empire en mal de révolution est devenu une presque inintelligible énigme : sur ce terrain d'action et d'étude nouveau pour lui, où s'étaient prodigués ses initiatives et son dévouement, déjà sa compétence et sa droiture lui valaient d'être le plus considéré des représentants. Mais pouvait-on supposer que cet effort au profit des intérêts, de la dignité et de la large part d'influence de la France, serait poussé jusqu'au sacrifice de sa vie? Son courage sans défaillance lui a fait remplir tous les devoirs de sa fonction bien au delà de la limite de ses

[1] Ses obsèques ont été célébrées solennellement le 10 septembre 1921, en l'église Saint-Mansuy, à Nancy, où l'inhumation a eu lieu dans la sépulture de famille.

forces. Cette fin, de même que les diverses formes de son activité au cours d'une carrière de trente années, resteront comme un admirable exemple de conscience professionnelle.

A cet hommage qui lui est unanimement accordé, un autre doit être ajouté, tout spécial et le seul que l'on veuille lui apporter ici. Il convient, en effet, de rappeler et peut-être de révéler à plusieurs de ceux qui croyaient le bien connaître, la valeur et l'originalité des travaux d'histoire et d'iconographie auxquels il vouait avec délices ses rares loisirs.

Quiconque rencontrait Boppe était frappé de sa réserve, de la discrétion de son maintien, de son effacement volontaire. Silencieux par goût, il s'exprimait en termes brefs et comme à regret, d'une voix un peu sourde, et sans que son regard à demi caché par un lorgnon aux verres assombris perdît de son impassibilité. Ce masque de froideur recouvrait une sensibilité et une ardeur intellectuelle qu'il lui déplaisait de laisser deviner. La pudeur des sentiments intimes a toujours été une caractéristique de la race lorraine : Boppe, comme Nancéien, s'y rattachait par toutes ses fibres. C'est seulement dans le tête à tête et bien en confiance qu'il s'abandonnait en propos plus abondants et souvent enjoués. Mais, presque partout, son souci de n'attirer en rien l'attention était si constant qu'il en arrivait ainsi à se faire remarquer.

La modestie et la timidité se combinaient pour déterminer son attitude habituelle ; cette influence restrictive s'est exercée jusque dans le choix de ses travaux et surtout dans sa façon d'en dissimuler autant qu'il le pouvait les très flatteurs résultats.

Abordait-il l'histoire, c'était par des côtés infréquentés ou négligés, au moyen de notices, monographies, opuscules, où son vaste et minutieux savoir avait le plus de chance de passer inaperçu. Un des soins qu'il prenait était d'en disperser l'insertion dans des périodiques provinciaux, des annales à tirage limité, des recueils édités à l'étranger.

Ses recherches portaient-elles sur des questions d'art, il était attiré par celles dont il ne pouvait attendre que le plus maigre butin. Singulier chasseur que stimulait le risque de revenir bre-

douille et d'autant plus ardent à battre les buissons qu'il y savait le gibier plus rare. Ses découvertes furent pourtant nombreuses et appréciées, il en goûtait sans doute quelque satisfaction ; mais que de précautions par crainte qu'on lui en fît compliment!

*
* *

De cette pénombre qu'il ne trouvait jamais trop obscure, je voudrais faire sortir ce qui forme son œuvre personnelle et durable : mis à part au moins deux douzaines d'articles et plaquettes qu'on ne rassemblerait qu'à grand'peine, le travail de toute une vie est condensé en deux petits volumes, rien de plus. Sous une apparence presque mesquine, très précieuse est la contribution qu'ils ont fournie, l'un à l'histoire diplomatique, l'autre à l'histoire de l'art.

C'est de l'Orient seul qu'il y est question. Car, dès avant son entrée dans la diplomatie, la curiosité de Boppe n'était déjà tournée que vers les Osmanlis. Par une condescendance peu fréquente, le département des Affaires étrangères eut égard à cette passion. On le fit débuter comme attaché à Constantinople, en 1890. Rappelé deux autres fois en Turquie en qualité de troisième, puis de premier secrétaire, en 1895 et en 1905, envoyé dans l'entre-temps à Belgrade, chargé d'affaires à Cettigné, consul général à Jérusalem, il ne se déplaça que pour mieux juger du monde ottoman sous des points de vue différents : tel un artiste qui tourne autour de son modèle afin d'en observer tous les aspects.

Plus il s'en pénétra et plus il s'en éprit. Si bizarres que fussent restés les usages et les procédés de gouvernement, il déplorait de n'avoir pas connu les musulmans d'avant la réforme, indemnes des contacts avec l'Occident, imbus de leurs préventions ancestrales contre les *roumis*, purs encore de toutes les souillures par quoi se sont marqués chez les Turcs les progrès de la civilisation. C'est d'ailleurs une impression qui s'impose que celle du respect pour l'attachement infrangible du peuple turc à certains

devoirs moraux autant qu'à de très assujettissantes prescriptions religieuses. Si l'on n'a pas vu des villageois musulmans priant devant leur seuil au coucher du soleil ou soumis humblement à l'autorité du vieux *hadji* qu'ils ont élu pour chef, on ne se figure pas à quel degré de beauté peuvent s'élever la candeur de la dévotion et l'obéissance librement consentie. Parfois, il est vrai, ces mêmes hommes aux vertus édifiantes terrifient par des explosions du fanatisme le plus violent ou se dépravent tout à coup avec une déconcertante aisance. S'il n'en était ainsi, qu'est-ce qui nous justifierait donc de les avoir jugés des barbares ?

Cette haute valeur morale, nos consuls et nos drogmans, par leur résidence dans les provinces et l'exercice de leurs fonctions judiciaires, sont de beaucoup les mieux en situation pour l'apprécier. Quant au personnel des ambassades, il ne fréquente à Péra et à la Sublime-Porte que des fonctionnaires pour qui le bon ton est d'emprunter à l'Occident ce que les mœurs y ont de moins louable : en mélangeant les tares spéciales à chaque nation, ces représentants de la nouvelle Turquie croient atteindre à un prestigieux cosmopolitisme. Ils sont, pour la plupart, la caricature souvent haïssable de modèles, d'ailleurs mal choisis, auxquels ils s'appliquent à ressembler. Afin de se dédommager d'avoir à frayer avec ces Ottomans de la décadence, Boppe s'accorda la joie de faire revivre ceux du bon vieux temps ; à sa manière toutefois, discrète, hésitante, scrupuleuse à l'extrême. Il ne prétendait certes pas se hausser au rôle d'historien ; qu'on le qualifiât d'amateur de curiosités ou de collectionneur, c'est tout ce qu'il aurait toléré. Ses véritables aptitudes lui traçaient sa voie. S'il l'a quelque peu élargie ou allongée, c'est sans aucune pensée ambitieuse. On peut regretter cet excès de modestie ; il a pourtant montré que pour exceller rien ne vaut de se limiter.

A d'autres il laissait le soin de remonter aux causes, « de voir par quels ressorts se donne le branle », comme dit Montaigne qui ajoute : « C'est une hasardeuse et haute entreprise, je vou-

drais que moins de gens s'en mêlassent. » Plutôt que d'être confondu avec ces présomptueux, Boppe se serait volontiers interdit toute autre besogne que réunir, classer et cataloguer des documents. Il se mit néanmoins à les commenter, et son sens critique s'y montra des plus affinés : puis il raconta les faits avec une précision et une clarté parfaites, en illustrant ses textes d'images authentiques que mieux que personne il s'entendait à découvrir. A son insu, presque contre son gré, ces travaux si consciencieusement accomplis lui valent d'avoir pris rang parmi les plus estimés dans l'orientalisme.

Ses ouvrages ont été composés, peut-on dire, par stratification, autour de personnages tout à fait secondaires et qui n'ont droit qu'à la petite porte pour entrer dans l'histoire. Il les signale, les isole d'abord dans des monographies et rattache ensuite leur action à celle de gens de premier plan; il expose des événements accessoires dont la connaissance aide à en comprendre de plus importants; ainsi, par couches successives, en grossissant et amalgamant ses notices et ses essais, il en arrive à produire un livre complet, un excellent fragment historique.

Qui est l'adjudant-commandant (autrement dit le colonel d'état-major) Mériage, à qui Boppe, encore sur les bancs de l'École des Sciences politiques, a consacré une étude en 1885? C'est un officier chargé d'une mission à Widin, de 1807 à 1809, en vue d'un éventuel concours militaire des Turcs contre les Russes. D'un coup d'œil sur ses cartes, Napoléon avait vu que Widin s'imposait comme résidence d'un observateur. De ce poste, sur la route des courriers entre Vienne et Constantinople, la seule qui restât libre depuis que les Russes avaient fermé celle de Valachie, il est prescrit à l'agent français de maintenir la communication avec la Turquie; d'exciter les Turcs à s'opposer à la jonction des Russes et des Serbes en révolte contre le Sultan; de servir d'intermédiaire entre les armées françaises de de Pologne et de Dalmatie et celle des Turcs qui s'assemblait sur le Danube. A ce sous-ordre subitement appelé à l'honneur

de réaliser une conception impériale, l'énormité du programme ne cause nul embarras. Deux ans durant, il s'efforce de l'exécuter, s'épuise à créer des obstacles à l'avance des Russes; mais pendant ce temps, Napoléon traite avec eux, la mission n'a plus d'objet, et Mériage, que son audace eût peut-être conduit à la gloire, rentre dans le néant.

Simple épisode à peine digne d'être mentionné, puisqu'il n'en est rien résulté. Mais sur la piste de Mériage, une autre s'est rencontrée qui la croisait plusieurs fois, celle de Nicolo Papas Oglou. Boppe ne la quitte plus, jusqu'à ce qu'il ait reconstitué de toute pièce l'histoire mouvementée et bizarre de cet autre personnage.

Grec de race, originaire de Tchesmé près Smyrne, c'était un patron de barque qui se trouvait, en 1785, à Constantinople, quand, par un coup d'audace, il fit évader de prison quelques beys retenus en otages. Il les rapatria en Égypte et en récompense de cet exploit, fut nommé amiral de la flotte des Mameluks, c'est-à-dire chef d'une flottille de police qui, hormis le temps de la grande crue du Nil, restait paisiblement à l'ancre devant le palais de Gizé par crainte d'échouer dans le fleuve.

L'expédition de Bonaparte vint troubler cette félicité. Les Mameluks mis en déroute à la bataille des Pyramides, le souple Hellène s'empresse de passer dans les rangs des vainqueurs. Il s'habille à la française, reçoit un sabre et des épaulettes de général, se distingue dans quelques affaires. Kléber lui donne le commandement de la légion grecque. Cette utilisation d'auxiliaires indigènes, il est à remarquer que présentement on l'imite dans le Levant où des légions arméniennes et assyro-chaldéennes sont adjointes à notre corps expéditionnaire. Avec les débris de ces troupes grecques, coptes, syriennes et égytiennes évacuées en France, Papas Oglou transformé en colonel Nicole est chargé de composer un bataillon de chasseurs d'Orient qui, en 1806, est envoyé en Dalmatie. Comme on y comptait presque autant d'officiers que de soldats, on essaye de renforcer les effectifs avec des recrues ramassées en Thrace et en Albanie,

mais qui désertent dès la solde touchée. L'année suivante, Nicole est en mission à Janina auprès de l'astucieux Ali de Tepelen : ce pacha, tant qu'il spécule sur l'appui de Napoléon, comble de faveur le colonel, le met à la tête de sa petite armée, le laisse disposer de toutes les ressources de l'Épire. L'ex Papas Oglou ne se montre pas plus embarrassé de son rôle de négociateur qu'il ne l'avait été de ceux d'amiral ou d'officier supérieur : il fait même figure de héros par sa façon de se défendre dans Parga, petite place indispensable au ravitaillement de Corfou. Avec une poignée d'Albanais, il résiste aux attaques de 10 000 autres Albanais lancés à l'assaut de la ville par son ami de la veille, Ali pacha, jusqu'à ce que les Parganiotes, excédés de la durée et des souffrances du siège, livrent en secret la place aux Anglais et obligent à capituler. De l'ancien bataillon des chasseurs d'Orient, il restait 33 hommes, lorsqu'en 1813, on en ordonna le retour Ancône. La carrière du colonel Nicole était terminée.

Mais, pour cette simple biographie, Boppe a multiplié ses recherches en tous sens. Il a remarqué quel ardent foyer d'intrigues et de luttes a été l'Albanie convoitée ou dominée par le fameux Ali de Tepelen. Tandis que Français, Russes, Anglais et Turcs se disputent les îles Ioniennes, le pacha, rusant ou combattant tour à tour, s'efforce d'asservir les beys de son pays et d'ajouter à ses possessions continentales les îles de Sainte-Maure ou de Corfou.

> Ali Tepeleni, lumière des lumières
> Qui sièges au divan sur les marches premières
> . . . . . .
> Ombre du padischah, qui de Dieu même est l'ombre [1],

n'a pas gagné à cette revision de sa légende. Boppe le montre cauteleux, cruel, rapace ou magnifique, expert dans toutes les fourberies. Ce dont ses mânes pourraient le plus s'enorgueillir, c'est de ce que son machiavélisme de demi sauvage obligea souvent Napoléon à s'inquiéter de ses manœuvres d'agitateur.

[1] Victor Hugo, *Orientales* (le Derviche).

Stimulé par de si intéressantes découvertes, Boppe est entraîné par son sujet; le cadre en est débordé par l'abondance et la richesse de sa documentation, par la variété des incidents qui se relient les uns aux autres. Sous cette poussée, il s'accorde un plus libre et large essor et ne résiste pas à retracer la partie vraiment originale et à peu près ignorée des entreprises et des interventions napoléoniennes dans les Balkans. De ces enquêtes successives autour de quelques comparses est sorti, fort heureusement, ce très attrayant volume, *l'Albanie et Napoléon (1797-1814)*, sur les relations de la France avec les beys albanais et les populations grecques de la côte d'Épire. Quoique publié dans les premiers jours de 1914, quand l'obsession d'une crise imminente détournait de regarder à cent ans en arrière, le livre valut à son auteur plus de réputation que celui-ci n'en souhaitait. C'est un ouvrage qu'il est permis de qualifier de définitif. Outre que dans la forme la plus concise il contient l'essentiel sur la politique de l'empereur dans l'Europe orientale, on s'y référera toujours comme à un répertoire complet des sources où aurait à puiser quiconque voudrait fouiller plus profondément encore le sujet.

Papas Oglou n'est pas seulement un subalterne mêlé de près à des intrigues et des bagarres albanaises; c'est aussi un spécimen de ces aventuriers qui piquent et amusent la curiosité des lecteurs, même les plus casaniers et embourgeoisés. Des déclassés et des dévoyés, la Turquie en attira de tout temps. Qui ne s'est intéressé aux retentissantes esclandres de l'abbé de Watteville et du comte-pacha de Bonneval? Ces risque-tout au caractère excessif, incapables de contrainte, rebelles aux disciplines, ont toujours su, à force d'insouciance courageuse et de joyeuse humeur, se faire pardonner leurs pires escapades d'enfants perdus. Boppe, correct jusqu'à la rigidité, en a, tout comme les autres, subi la séduction.

Dépister certains de ces personnages anecdotiques, et non des moindres, a été une de ses joies. Tel fut le cas avec un agent en Orient sur qui il avait déjà dû prendre quelques fiches dès le

temps où il éditait, en 1887, la *Correspondance du comte d'Avaux avec son père Jean-Jacques de Mesmes (1627-1642)*, à quoi fit suite, en 1893, le *Journal du Congrès de Munster par François Ogier, aumônier du comte d'Avaux (1643-1647)*.

Ces publications de textes habilement reconstitués, annotés avec le soin le plus attentif, avaient donné la mesure de ses mérites d'érudit.

Collectionner, c'est aimer à compléter des séries : définition due à M. Taine et qui s'adapte à merveille à la personnalité de Boppe. Que ce fussent des faits historiques ou des productions d'art, il ne se satisfaisait qu'après avoir rassemblé avec une patience d'entomologiste tous les documents sur la question qu'il étudiait. Ainsi, dès ses débuts, avait-il procédé pour la mission de Mériage à Widin, mais s'en tenant alors, il faut en convenir, à la précision un peu sèche d'un bordereau de dossier. Dans le nombre des familiers du président de Mesmes et des d'Avaux, le nom de Gédoyn dit « le Turc » le frappa. « Si vous l'écoutez, vous prendrez le turban », en disait le président à ses fils; propos plus que suffisant pour éveiller l'attention de Boppe. Lentement, après beaucoup d'investigations, il réussit à découvrir un ensemble de très instructifs documents sur les voyages et les missions de ce fantaisiste diplomate.

La Société d'Histoire diplomatique lui fit l'honneur d'accepter cet ouvrage parmi ses publications (1909). Aussi n'est-ce pas ici qu'il y a lieu de rappeler en détail la carrière de Louis Gédoyn, seigneur de Bellan, emmené en qualité de premier secrétaire par Jean de Gontaut-Biron, baron de Solignac, dans son ambassade en Turquie de 1605 à 1610. Revenu en France où il resta pendant plusieurs années en défaveur, il repartit en 1623 pour occuper le poste de consul à Alep. Était-ce bien l'homme pondéré et d'une rigoureuse intégrité qui eût convenu pour mettre de l'ordre dans l'administration de nos agences consulaires du Levant? Les particularités et les défauts de cette organisation étaient bien connus de Boppe : il avait fait paraître en 1902 un travail en trois brochures sur les consulats du Levant : Alep, le

plus ancien de tous, remontait à 1548. Gédoyn le géra deux ans, plutôt, semble-t-il, pour tirer profit des abus que tâcher d'y remédier.

Ce qu'il avait vu dans son voyage, en allant prendre possession de son poste, n'était pour lui inspirer ni estime ni crainte du gouvernement turc. Il relate, par exemple, que pendant qu'il séjournait à Constantinople, le 19 juillet 1624, « des Cosaques et des Russes, peuples sujets aux Polonais... avertis que la capitale était sans vaisseaux de rames, sont entrés dans le canal de la mer Noire, sont descendus avec soixante-dix barques à deux lieues du sérail du Grand Seigneur, ont pillé, saccagé et brûlé le gros bourg de *Villeneuve* (Yeni-Keuï), ont indifféremment tué Turcs, juifs et chrétiens et ont emporté un million d'or à la vue du prince qui n'a pu secourir ses sujets ». Spectacle fâcheusement instructif pour un agent allégé déjà de scrupules et qui retrouvait notre ambassade livrée à de très scandaleuses dissensions. Impliqué lui-même dans des démêlés équivoques, il fut bientôt dépossédé de son consulat. Néanmoins, en 1629, il repartait pour une troisième mission, investi, cette fois, de pouvoirs de contrôle qui le réhabilitaient. Les jouissances d'amour-propre qu'il s'en promettait lui échappèrent; quand il eut atteint Corfou : il y mourut « d'une fièvre continue ».

Son journal de route et ses lettres sont d'un homme d'esprit ; disgrâces, fatigues et dangers ne le détournent jamais de la recherche de son plaisir, ni des observations du voyage. Bonnes fortunes et mésaventures sont racontées avec la même verve gaillarde. On trouve à le lire autant d'agrément que d'enseignements, surtout à cause de l'introduction et des notes du très soigneux éditeur.

Boppe aura été bien dédommagé de ses peines par le goût que Gédoyn eut, autant que lui, de pénétrer le mystère qui recouvrait les origines d'une quantité de renégats. Que penser, par exemple, de ce Soliman aga, « Français de nation et Turc de considération », avec qui voyagea le consul pour se rendre à Alep? « Soit que sa maison ne répondît pas à la fortune qu'il se promet-

tait en Turquie, soit que sa conscience lui reprochât la honte et faiblesse du parti qu'il avait pris », il fallut renoncer à en obtenir des confidences. Et ce M. de Poitrincourt, gentilhomme picard devenu pacha et vice-roi de Bude? Et ces Français, épaves nombreuses d'un régiment passé en entier du service de l'empereur germanique à celui du Grand Seigneur et qui n'éprouvaient nul embarras, quoique musulmans, à fréquenter notre ambassade à Constantinople dans l'intervalle de leurs campagnes? Et, cas plus bizarre encore, celui de ce M. de Brèves, prédécesseur comme ambassadeur en Turquie du baron de Solignac, qui demeura inconsolable de son retour en Europe et, rendant l'âme, invoquait, bien que s'étant confessé, le nom d'Allah? Impossible de ne pas traiter avec une bienveillante indulgence des amis aussi forcenés de l'Orient.

*
* *

Ce ne sont toutefois pas ses recherches purement historiques qui mettraient Boppe hors rang dans la foule un peu confuse de ses émules. La place tout à fait à part que lui mérite l'indiscutable originalité de son œuvre, il la devra à ses études sur *les Peintres du Bosphore au dix-huitième siècle*. Rien n'y manque de ce qu'on désire en savoir.

« Pourquoi, s'est-il demandé, trouve-t-on en si grand nombre des sultanes et des personnages à turban dans l'œuvre de peintres qui n'ont jamais voyagé en Orient, comme Parrocel, La Tour, Cochin, Lancret et les Vanloo? » Vers l'époque de la Régence commença cet engouement. Auparavant l'Orient n'existait qu'en tant que terre classique. Ceux qui le parcouraient n'avaient d'yeux que pour les antiquités; le pittoresque de la vie et du costume leur échappait, et ils ne voyaient dans les sujets du sultan que les ennemis de la religion catholique. La réaction se produisit après la mort de Louis XIV : par protestation contre l'excès de rigorisme, on se plut à mettre en honneur les mécréants.

L'élan vers l'exotisme paraît avoir été donné par l'ambassade à Paris de Méhémet effendi qui, en 1721, éblouit la cour et la ville de la magnificence et des bizarreries de son faste. Le jeune Louis XV prit plaisir à voir ces étrangers si différents des gentilshommes à qui le protocole avait jusque-là permis d'approcher de sa personne : tout au contraire de son illustre aïeul qui, cinquante ans plus tôt, jugeait ridicule une première ambassade du Grand Seigneur. Par l'exclamation de Mme Jourdain devant son mari déguisé en *mamamouchi* : « Qui vous a fagoté comme cela? » Molière exprimait, en 1670, l'impression qui dominait alors. Elle fut tout autre dès qu'on eut admiré et fréquenté Méhémet effendi, inlassable dans sa bonne grâce à répondre à la curiosité de la société. Dès lors, les turqueries entrèrent dans l'ornementation tout autant que les chinoiseries, avec un succès, excusez l'irrévérence, égal à celui des singeries. Des amours enturbanés chevauchant des chameaux ou fumant des tchibouks envahirent les trumeaux, ornèrent les panneaux des boudoirs, fournirent des motifs aux tapisseries d'Aubusson et des Gobelins.

Peut-être allait-on s'en lasser, lorsqu'un autre envoyé turc vint, en 1742, raviver le goût des Français pour les costumes et les accessoires orientaux. La mascarade en peinture s'étendit alors à tous les genres, gentilshommes en caftan, belles dames habillées en odalisques, bachas amoureux, sultanes au bain, prenant des sorbets ou même lisant, genre d'occupation imaginé par Boucher « et qui aurait surpris les vraies habitantes du Bosphore ». Aucun souci de la vérité ni de la vraisemblance ne gênait les artistes. Il fallut soixante ans pour que la vogue des turqueries à l'usage des Parisiens finît par s'épuiser.

Sur cette donnée, une première moitié du volume est écrite avec la plus aimable alacrité et une très amusante érudition. Que de musées, de collections privées, de résidences familiales au fond des provinces Boppe avait visités pour vérifier un tableau ou identifier un portrait! Muni d'une information si sûre et si étendue, en pleine maîtrise, il entreprit l'autre partie de sa tâche, celle où il a montré que, jusque dans les parties les moins favo-

risées, l'influence de la France s'est constamment exercée sur l'Empire ottoman. De cette action ininterrompue de notre pays, il apportait des preuves toutes nouvelles, flatteuses pour notre amour-propre, révélatrices comme manifestations d'art. C'était une découverte dans le domaine de l'esthétique. Tout autre que lui en aurait fait grand état. Boppe, au contraire, s'est appliqué à en réduire l'importance, voulant simplement rappeler le souvenir de quelques artistes trop oubliés, les premiers qui se soient épris de l'exotisme et aient voué à en faire connaître le charme toutes les ressources et la sincérité de leur talent. Est-ce donc si peu de chose, et leur mérite était-il négligeable d'avoir ouvert les yeux de leurs contemporains sur un des aspects encore ignorés de la beauté? A leur suite, combien, depuis, se sont illustrés en décrivant par le pinceau ou la plume ce que ces prédécesseurs leur ont appris à regarder! On n'omet pas de rappeler le titre spécial à notre reconnaissance de La Fontaine, de J.-J. Rousseau pour avoir découvert la poésie des champs, ni celui de Chateaubriand, qui s'émut, le premier, devant la campagne romaine. Aucune assimilation ou équivalence avec eux, bien entendu, pour les clients de Boppe. Mais n'y avait-il pas une injustice à réparer, sans fracas, envers ces révélateurs, dont le nom n'est pas toujours cité dans les dictionnaires biographiques?

Depuis Gentile Bellini qui exécuta en 1480 le portrait de Mahomet II, un petit nombre de peintres avait voyagé en Turquie. Un seul y passa toute sa vie et y est mort, Van Mour, de Valenciennes (1671-1737). Peu soucieux de la renommée, il se contenta du bon accueil que firent à son talent et à son affabilité la société *franque* et les musulmans. Si Boppe n'était intervenu, son nom sombrait à jamais dans l'oubli. Van Mour fut amené, jeune encore, en Turquie par l'ambassadeur M. de Ferriol qui l'y laissa, mais ramena en France la belle et sensible Aïssé. Double transplantation en sens contraire, dont les résultats furent aussi brillants d'un côté que de l'autre. La Circassienne se vit adopter et choyer dans les salons de Paris, tandis

que l'artiste flamand s'acquit et conserva, trente ans durant, à Constantinople, une faveur que nul ne connut après lui.

Il avait commencé par peindre plus de cent petits tableaux où depuis le sultan, le grand vizir, le capitan pacha jusqu'aux janissaires et aux *cadileskiers* « avec leurs turbans dépassant en largeur ceux de tous les autres musulmans », chacun était représenté avec les particularités de son habillement. Il voulut montrer aussi les accoutrements des Hongrois, Tartares, Grecs et Valaques, des habitants des îles et des marchands *francs* qui combinaient la longue robe orientale avec le chapeau à corne et la perruque des Occidentaux. Par les soins de M. de Ferriol revenu en France, les estampes gravées en 1712 et 1713 d'après ces peintures formèrent un album avec texte imprimé et commentaire. Les éditions s'en multiplièrent dans toute l'Europe jusqu'à ce que Choiseul Gouffier eût publié, à la fin du siècle, son célèbre *Voyage pittoresque de la Grèce* (1782).

Il y aurait ingratitude à ne pas signaler le soin qu'ont eu presque tous les diplomates envoyés par la cour de France auprès des sultans, de s'adjoindre des artistes qui bénéficiaient largement de leur protection. A ces initiatives est due la lignée des peintres du Bosphore : c'est par eux, en somme, que l'Europe fut initiée peu à peu aux beautés et aux étrangetés d'une contrée où les immunités diplomatiques suffisaient à peine pour qu'on y pût pénétrer et circuler.

Les ambassadeurs se plaisaient surtout à faire reproduire leur audience d'arrivée chez le Grand Seigneur, cérémonie très singulière pour celui qui était reçu, mais réglée par un cérémonial d'une si précise minutie que, chaque fois, les mêmes fonctionnaires dans les mêmes costumes y occupaient exactement la même place. Le tableau, qu'il s'agît d'envoyés français ou étrangers, se trouvait composé d'avance. Avec un protocole d'un hiératisme aussi immuable, le peintre se bornait à la perpétuelle réplique d'une scène où décor et acteurs ne changeaient jamais d'aspect.

Par bonheur, les « entrées solennelles » offraient plus de

variété. C'était une tradition où l'on n'a pas persisté, que les représentants en Turquie se ruinassent au service de la France. En livrées, carrosses, table ouverte et luxueuses réceptions, les fortunes fondaient rapidement, d'autant plus vite que l'ambassade durait moins, les titulaires n'ayant pas le temps de se rattraper des énormes dépenses de leur installation. Tel fut, entre autres, le cas du vicomte d'Andrezel : à peine terminés les deux tableaux où sa vanité voulait que fût commémoré le faste de ses débuts, il mourait subitement. Ses enfants restèrent dans la misère, avec le seul souvenir des somptueux gentilshommes et des laquais innombrables dont ils avaient vu leur père escorté.

A la longue, les Turcs oublièrent que Van Mour était un étranger et un infidèle. Il en profita pour pénétrer dans l'intimité du palais impérial, se faufiler dans les salles et les cours, peindre, par exemple, la foule des janissaires se ruant « comme un essaim d'abeilles » sur les plats de pilaw que le Sultan faisait déposer par terre à l'intention de son armée: ou encore, sous un déguisement oriental, pour pénétrer dans le *tekké* des derviches tourneurs et rendre avec une exactitude parfaite un spectacle auquel à cette époque il était rigoureusement interdit aux Européens d'assister. Son œuvre, des plus curieuses pour l'histoire des mœurs en Turquie, méritait bien que Boppe en rappelât le souvenir. Il est parvenu à en établir un très intéressant catalogue.

Sans lui, la postérité n'aurait été guère moins oublieuse d'Antoine de Favray. Que saurait-on de cet ancien pensionnaire de notre Académie de Rome, qui, attiré à Malte par l'offre d'y faire quelques portraits, n'y resta pas moins de dix-huit ans et eut l'honneur, en 1751, d'être introduit dans l'ordre comme « chevalier servant d'armes de la langue de France » [1]? Les loisirs que lui laissaient les *caravanes* à bord des galères de la religion, il les

[1] Le chevalier de Favray (1706-1791) n'a pourtant pas été complètement négligé. On trouve un petit tableau de lui dans les collections du Louvre, sous le n° 279 : *Dames maltaises se rendant visite*. Peinture sans éclat, œuvre de peu d'importance qu'on est surpris, à la vérité, de voir figurer dans notre Musée National.

employait à peindre dans les églises, à reproduire la richesse des costumes des Maltaises. Une frégate du roi eut à remorquer à Constantinople, en 1762, la galère *Capitane*, gracieusement restituée au Sultan. Favray se saisit de cette occasion tant désirée d'aller en Turquie. Heureux de la visite d'un peintre à son ambassade, le comte de Vergennes n'eut pas plus de peine à le retenir qu'on n'en avait eu à l'acclimater à Malte. C'est aussi que l'artiste avait subi l'enchantement de la vue de sa fenêtre, à Galata, sur Stamboul. Le voilà devenu le peintre infatigable de la Corne-d'Or, de l'entrée du port, des montagnes de Bithynie, vastes panoramas exécutés avec un excès de méticuleuse exactitude, « en comptant — comme il s'en vantait — les arbres et les maisons, l'une après l'autre, ce qui vous prend un temps infini... » Que cet idéal par trop cadastral ait été peu goûté à Paris, on ne s'en étonne pas. Diderot ne lui découvrait pas une étincelle de génie et ne trouvait à louer que sa patience. Pourtant, s'il faut en croire Boppe, aucun autre peintre ne sut autant que lui donner l'illusion de la réalité.

Des tableaux plus séduisants lui étaient inspirés, heureusement, par les belles Grecques chez qui les Européens commençaient à être admis. Suivant la coutume d'un pays aux communications malaisées, les visites étaient alors d'une durée de plusieurs jours; d'où les facilités charmantes qu'il eut à reproduire la vie intime du Bosphore, pour l'agrément de M. de Vergennes. Après dix ans de ces aimables travaux, le chevalier de Malte se mit à regretter son île. Il y rentra, fut pourvu d'une commanderie, et atteignit l'âge de quatre-vingt-deux ans, sans cesser de peindre « malgré la faiblesse de la vue, la pesanteur de la main et l'épuisement de l'imagination ». Le plus souvent, pour exécuter ce qu'il appelle « quelques bagatelles », c'était sur ses souvenirs de Turquie qu'il se guidait. L'inventaire des tableaux de Favray, concernant Constantinople, ne compte pas moins de vingt-deux numéros.

Cette fois aussi, de même que pour l'Albanie au temps de Napoléon, Boppe avait modestement commencé en esquissant

des biographies, avant d'entrevoir qu'il possédait déjà la matière de tout un ouvrage. Par ses déblaiements dans la poussière de l'oubli, quantité de vestiges exhumés avaient accru son butin. N'y avait-il pas là, pour ce fervent collectionneur, « une série à compléter »; et surtout, pour ce Français si vibrant d'orgueil national, une parcelle à nous restituer de notre patrimoine artistique? Il n'eut qu'à rassembler ses notes : un livre, et des plus désirables, se trouvait fait. La réserve, l'impersonnalité auxquelles il s'astreignait cèdent alors à la joie de vanter des admirateurs des pays turcs, les devanciers de son enthousiaste ferveur. Il ne se satisfait plus de la froideur de nomenclatures; une sorte de tendresse l'émeut quand il exalte les travaux d'Hilaire, d'Aved, de Cassas, érudit autant qu'artiste, de Melling, véritable amoureux de ce Bosphore aux eaux changeantes, tantôt emportées par la violence du courant du Diable, tantôt endormies dans les tiédeurs de la côte d'Asie. « On croirait, à regarder certains de ses dessins, — avoue Boppe hanté de souvenirs nostalgiques, — entendre ce clapotis si familier à ceux qui ont vécu à Thérapia! »

C'est leur curiosité intelligente, la conscience et la probité de leur effort, plus encore que la plénitude de leur talent, qui lui ont paru mériter une revendication en faveur de ces méconnus; l'art français doit lui en conserver une toute particulière gratitude.

*
* *

Il faut se resteindre et, pour terminer, en venir à la mission qui fit d'Auguste Boppe, comme ministre en Serbie, un des acteurs, en même temps, hélas! qu'une victime de la guerre mondiale.

Dans le moment où apparut imminente l'agression de l'Autriche contre le petit État voisin, la légation de France à Belgrade, du fait de la maladie de notre représentant, était sans titulaire. Boppe, désigné par son expérience des crises balka-

niques et nommé à ce poste de combat, partit sur l'heure. Le 26 juillet 1914, il m'avertissait qu'il allait traverser Vienne, et me priait de lui procurer des nouvelles, à son passage avec l'Orient-Express. Celles que je vins lui communiquer pendant l'arrêt en gare se trouvaient être douloureusement décisives : l'injurieux *ultimatum* était déjà suivi d'une mise en marche des troupes austro-hongroises vers la Serbie.

Le train qui l'emportait atteindrait-il seulement Semlin? Et comment lui, Boppe, pénétrerait-il dans Belgrade? Durant les trente minutes d'une émouvante conversation, furent envisagées entre nous, et dans quelle angoisse! les pires hypothèses. J'étais presque certain qu'il se heurterait à des obstacles infranchissables, ordres formels de l'état-major ou ponts détruits, et qu'il reviendrait, le surlendemain, me demander asile. Il passa néanmoins; son train fut le dernier qui franchit la Save.

Mais déjà le territoire serbe est envahi, Belgrade menacé. Une première série de victoires délivre la capitale et refoule l'ennemi jusqu'auprès de Serajevo. Les alternatives de succès et de revers se succèdent de semaine en semaine; Belgrade tombe un moment aux mains des Autrichiens, puis est brillamment reconquis. Toutefois, ces efforts surhumains ne peuvent se prolonger; les Bulgares s'ajoutent aux Austro-Allemands, c'est alors l'écrasement d'une poignée de héros sous la masse toujours accrue des adversaires. Il fallut céder, abandonner peu à peu la terre sacrée de la patrie, et de Nich, provisoirement devenu résidence diplomatique, se replier sur Mitrowitza, Diakovo, Ipek, avec la perspective du Monténégro comme dernier refuge.

Ce que fut l'exode, sous le coup d'incessantes alertes, avec des itinéraires changés chaque jour suivant les progrès de l'ennemi, dans l'encombrement lamentable de toute une population éparse sur les chemins, de troupes à la débandade, d'hôpitaux et d'ambulances brusquement évacués, Boppe l'a dit en termes poignants. Ces pages, les dernières qu'il ait publiées, sont le modèle d'un récit où, sous la sobriété de la phrase, se perçoit le frémissement de la plus profonde pitié. Volontairement, on le sent, il

est resté au-dessous de la vérité, s'interdisant de trop marquer la désolation du désastre, d'insister sur un désarroi inévitable, mais qui fut vite au comble de l'horreur, ou surtout de dénoncer des défaillances révoltantes au lieu des secours à espérer. La discrétion du diplomate s'ajoute à la réserve innée d'un témoin qui réprouve toute effusion déclamatoire. Il endura, quant à lui, des fatigues dont moins que tout autre il pouvait supporter l'excès. Sa santé en fut irrémédiablement détruite. Il se garde bien de le laisser soupçonner.

Cet émouvant carnet de route est daté du 20 octobre 1915 au 14 février suivant. Dès le début des quatre mois d'une course sans direction, tantôt à l'ouest vers Rachka, tantôt plus au sud en visant Prisrend, le désordre paralyse tous les mouvements : il faut tout de suite sacrifier les bagages, brûler les archives, jeter à la rivière jusqu'aux sceaux et aux timbres des légations pour désencombrer les sacoches. Les convois militaires, les files de prisonniers autrichiens, déguenillés, misérables, nu-pieds, sous la garde de vieux paysans, obstruent les routes. Des masses humaines affolées rebroussent chemin, sans qu'on sache si les neiges ou des *comitadjis* bulgares les y ont forcées. Serait-elle donc fermée, l'unique issue vers laquelle tendent toutes les espérances? Sur les ministres alliés s'efforce de veiller M. Pachitch. Mais que peuvent ses ordres dans ce désastre? La caravane de chevaux de selle et de bât se traîne par des sentiers ravinés, à travers des forêts, s'engouffre dans des gorges où se perdent des torrents, s'enlise dans la neige, s'abat sur des verglas. Les rares voies frayées se trouvent coupées par des inondations, les cols des montagnes fermés par les glaces. A pied, à dos de mulet, en carriole, malgré tout on avance. C'est dans quelques automobiles envoyées du Monténégro que les diplomates exténués et affamés finirent par atteindre Podgoritza.

« Depuis huit jours, nous étions sans nouvelles du reste du monde, — consigne le ministre de France; — nous avions marché en ne pensant qu'à l'heure présente, sans prendre le temps de réfléchir au développement des événements tragiques dont

notre voyage n'était qu'un épisode. » Ce qu'on leur annonça, c'est la défaite complète de la Serbie. Il ne restait plus qu'à rejoindre, à travers les montagnes monténégrines, le gouvernement royal réfugié à Scutari.

Là s'accroît encore la désolation. Aucune subsistance à distribuer à des milliers de fugitifs, épuisés de fatigue, mourant de froid, achevés par l'inanition. Les ravitaillements sont retenus dans les ports italiens, sous la menace des torpilleurs autrichiens à l'affût dans l'Adriatique.

Le 17 décembre, jour de sa fête, le prince Alexandre de Serbie désespérait de prolonger l'existence des débris de son peuple et de son armée, quand un télégramme lui annonça qu'un transport français a pénétré dans le port de Saint-Jean-de-Medua; c'est un secours de quelques centaines de tonnes de vivres et de deux millions en petite monnaie qui aideront à se réapprovisionner sur place. Sur l'insistance du gouvernement français a été risqué cet audacieux exploit. Mais pourra-t-il se renouveler? D'autres expéditions passeront-elles avec le même succès? Le nombre des affamés augmente chaque jour; cette armée que l'on croyait détruite reforme des effectifs qui, de 40 000 hommes, s'élèvent bientôt à 80 000, sans qu'il y ait rien pour les nourrir.

A la famine s'ajoutent les bombes dont les avions autrichiens accablent la ville de Scutari. Cernés de tous côtés par la mort, innombrables sont les miséreux, soldats et paysans, fuyant vers la mer, répandus sur le rivage dans l'attente longtemps déçue des bateaux qui devraient les passer en Italie. Un paquebot français tente de leur venir en aide; en entrant dans le port, il touche une mine et coule aussitôt... C'est pourtant à notre marine, à l'héroïque dévouement de l'amiral de Gueydon et de son escadre que les Serbes devront leur salut; c'est sous pavillon français que tous les survivants de l'extraordinaire odyssée seront transportés à Corfou, c'est avec notre secours que se reconstituera l'armée libératrice de la patrie. Mais avant ce glorieux épilogue, les représentants des puissances alliées, avec les ministres serbes, deux dames, un amiral anglais et un offi-

cier italien, avaient pu, dans l'obscurité et le silence d'une pluvieuse nuit d'hiver, aborder un bateau qui les déposa en territoire hellénique.

Boppe semblait donc sauvé : illusion que lui seul ne partageait pas. Des épreuves trop rudes avaient usé sa force de résistance, il savait quelle en serait l'inévitable conséquence. Il ne s'en obstina pas moins à prodiguer son active sollicitude à ses amis serbes. Relevé enfin de sa mission et de retour auprès des siens, est-ce quand la France donnait son suprême effort qu'il se serait accordé un repos devenu si nécessaire? Il n'y pensa même pas et s'empressa d'accepter le poste de ministre en Chine où, trois ans sans relâche, il se montra le plus vigilant et clairvoyant défenseur des intérêts moraux et matériels de notre pays.

Lorsque se produisit la courte crise à laquelle il a succombé, l'épuisement de son délicat organisme était complet. « Néanmoins, — a écrit son fidèle collaborateur M. Gaston Maugras, — à l'heure même où l'esprit lucide encore, les mots hésitaient déjà sur ses lèvres, il continuait de se préoccuper des affaires qu'il craignait d'avoir laissées en souffrance. Jamais homme de devoir n'a fait à la vie des adieux plus simples, plus dignes et plus édifiants. » Ces lignes doivent être retenues : elles ne visent que les qualités et les mérites du diplomate, dont il n'a pu être parlé dans cette notice. Mais, par un si noble éloge, la physionomie de l'érudit et de l'artiste ne se trouve-t-elle pas aussi plus nettement éclairée et mise en plus belle lumière?

* * *

Pour donner une idée des travaux si variés et fragmentés d'Auguste Boppe, il n'est que d'essayer d'en fournir la bibliographie, même incomplète; c'est le genre d'hommage à son labeur qu'il eut le plus facilement toléré.

1. « La mission de l'adjudant-commandant Mériage à Widin ». *Annales de l'École des Sciences politiques*, 15 avril 1885.

2. *Correspondance inédite du comte d'Avaux avec son père Jean-Jacques*

de Mesmes, seigneur de Roissy, 1627-1642. Un vol. in-8°, Plon-Nourrit, 1887.

3. « Documents inédits sur les relations de la Serbie avec Napoléon Ier (1809-1814). Extrait de l'*Otatchbina*. Livres XIX et XX. Belgrade, imprimerie d'État, 1888.

4. *Journal du Congrès de Munster*, par François Ogier, aumônier du comte d'Avaux (1643-1647). Un vol. in-8°, Plon-Nourrit, 1893.

5. « Le colonel Nicole Papas Oglou et le bataillon des chasseurs d'Orient (1798-1815) ». *Carnet de la Sabretache*, 1900.

6. « Les décorations des royaumes de Hollande, de Westphalie, de Naples ». *Carnet de la Sabretache*, 1900.

7. *Les introducteurs des ambassadeurs (1585-1900)*. Sans nom d'auteur, en collaboration avec M. Louis Delavaud. Grand in-4° illustré. Félix Alcan, 1901.

8. « Conseils à un élève du ministère des Affaires étrangères », par d'Hauterive. *Revue d'Histoire diplomatique*. 2e livraison, 1901.

9. « Les anciens uniformes du ministère des Affaires étrangères ». *Revue d'Histoire diplomatique*, 1901.

10. *Les consulats du Levant*, trois brochures : I. *Smyrne et Satalie de Caramanie* (de 1610 et 1607 à 1900) ; II. *Larnaca* (de 1673 à 1900) ; III. *Alep, Seidé, Tripoli de Syrie* (de 1548 à 1900). Sans nom d'auteur. Berger-Levrault, Nancy, 1902.

11. « Les deux tableaux « turcs » du Musée de Bordeaux ». *Revue philomathique de Bordeaux et du Sud-Ouest*, 1er juin 1902.

12. « Un amateur marseillais au dix-huitième siècle. Inventaire du cabinet de Pierre-Augustin Guys ». *Revue historique de Provence*, juin 1902.

13. « La mode des portraits turcs au dix-huitième siècle ». *Revue de l'Art ancien et moderne*, t. II, septembre 1902.

14. « Le peintre Jacques-François Martin et la mascarade turque à Rome en 1748 ». *Revue d'Histoire diplomatique*, 1902.

15. « Le régiment albanais ». *Carnet de la Sabretache*, 1902.

16. « Les « peintres de Turcs » au dix-huitième siècle ». *Gazette des Beaux-Arts*, 1905.

17. « Le consultat général de Morée et ses dépendances ». *Revue des Études grecques*, t. XX, n° 87, janvier-avril 1907.

18. *Journal et correspondance de Gédoyn « le Turc », consul de France à Alep*. Ouvrage publié par la Société d'Histoire diplomatique. Un vol. in-8°, Plon-Nourrit, 1909.

19. *Les peintres du Bosphore au dix-huitième siècle*. Un vol. in-16, Hachette, 1911.

20. *L'Albanie et Napoléon (1797-1814).* Un vol. in-16, Hachette, 1914.

21. *Les vignettes emblématiques sous la Révolution,* en collaboration avec M. Raoul Bonnet. Un vol. in-4°, Nancy, Berger-Levrault.

22. *Les députés de la nation à Constantinople,* petite plaquette sans nom d'auteur.

23. « A la suite du gouvernement serbe, de Nich à Saint-Jean-de-Medua ». *Revue des Deux Mondes.* 15 décembre 1916-1er janvier 1917. Publié chez Bossard, un vol, in-16, 1917,

Alfred Dumaine,
Ambassadeur de France.

COMPTES RENDUS

Le Gallicanisme et la réforme catholique. Essai historique sur l'introduction en France des décrets du Concile de Trente (1565-1615), par l'abbé V. Martin. In-8°. Paris, Picard, 1919.

Cet ouvrage a pour but d'étudier, non l'effet sur les mœurs de la réforme promulguée par le Concile de Trente, mais l'opposition du parlementarisme gallican à l'introduction officielle des décrets disciplinaires dudit Concile, regardés par le parti des politiques comme contraires aux droits de la Couronne et aux libertés de l'Église gallicane. Tous les États catholiques acceptèrent assez vite le Concile et en appliquèrent les règles de discipline, tandis que le Roi Très Chrétien, malgré l'insistance des papes, refusa toujours de le reconnaître officiellement. C'est l'histoire des négociations aussi longues que complexes, sous Pie V, Grégoire XIII, Sixte-Quint et Clément VIII, que M. V. Martin expose ici, d'après les nonciatures conservées aux Archives vaticanes et les principaux écrits polémiques du temps. C'est aussi l'évolution des idées du clergé français, qui considère de moins en moins comme possible une Église nationale indépendante en matières religieuses, qui s'attache d'autant plus à la discipline réformatrice du Concile que ce sentiment est plus vivement contrarié par les juristes, et qui arrive par degrés à un état d'opposition complète au Parlement, publiant à la fin de sa propre autorité, dans l'assemblée de 1615, les décrets de Trente, après avoir distingué les attributions du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel, et en avoir fixé les limites. Cette indépendance, due aux circonstances politiques de l'époque, le clergé gallican, domestiqué par le Grand Roi, la perdra au dix-septième siècle, et l'assemblée de 1682 prendra vis-à-vis de Rome le contre-pied de celle de 1615.

G. Constant.

La Crise d'Orient de 1839 à 1841 et l'Europe, par le vicomte de Guichen. Un fort volume in-8° de 600 pages. Emile-Paul, éditeur.

M. de Guichen, poursuivant ses importants travaux sur le gouvernement de Juillet, vient de publier un ouvrage considérable sur l'un des événements les plus marquants de cette époque : la crise d'Orient en 1840. Pour édifier cette œuvre, M. le vicomte de Guichen a consulté les archives de presque toute l'Europe, qu'il est à peu près aujourd'hui le seul historien français à avoir pu explorer; ce qui a représenté un immense travail.

C'est avec un sentiment de tristesse qu'on parcourt ces pages. Dès le début de la crise, l'Angleterre prend nettement position contre nous. Elle veut à tout prix affaiblir la puissance de Mehemet Ali, notre protégé, et le

réduire au rang d'un subordonné. La Russie, bien qu'en conflit avec Londres en Perse, en Afghanistan, en Turkestan, ne poursuit qu'un but : séparer l'Angleterre de la France pour isoler cette dernière à laquelle elle porte, depuis 1830, une haine implacable. Les deux missions du baron de Brunow tendent à ce dessein et aboutissent enfin à la convention du 15 juillet 1840, par laquelle l'Europe entière se ligue contre nous. Mehemet Ali est sommé d'évacuer la plus grande partie de la Syrie. Le chapitre que M. de Guichen a consacré à cette convention a un caractère véritablement dramatique, lorsqu'on lit les discussions si vives de lord Palmerston avec nos agents inquiets et désabusés, et les rapports du baron Brunow au tsar, dans lesquels il exprime sa joie bruyante de l'humiliation de la France. Si M. de Guichen a tenu à rendre pleine justice à Louis-Philippe qui, dans une situation vraiment inextricable, a su maintenir la paix et s'est refusé à suivre Thiers qui souhaitait la guerre, il a pourtant démontré, par des documents irréfutables empruntés aux archives de plusieurs villes d'Allemagne, que l'agitation d'une portion de notre presse et de nos partis extrêmes, qui prêchaient la révolution et la conquête sur le Rhin, avait, hélas ! accentué le rapprochement de la Prusse et des États secondaires, et fait faire un pas immense à l'unité allemande. L'irritation contre la France, puisant sa source dans la période napoléonienne, était intense, et l'agent bavarois à Berlin pouvait écrire au roi de Bavière, le 8 janvier 1841 : *Pas une voix ne s'éleva en faveur de la France.*

L'Autriche et la Prusse reconnaissent enfin que l'accord étroit de la Russie et de l'Angleterre constituait pour elles un vrai danger. Elles interviennent énergiquement à Londres et finissent, non sans des efforts inouïs, par faire fléchir l'obstination de Palmerston, qui consent à laisser à Mehemet Ali l'Égypte héréditaire. Cette phase si grave se termine par la Convention des Détroits.

En dehors des questions diplomatiques pures, l'ouvrage de M. de Guichen contient encore de nombreux détails sur la situation intérieure de la Russie et de l'Autriche où, dès 1840, des agents informés prédisaient la révolution russe.

Le Rôle politique des protestants français, par M. l'abbé J. Dedieu. Paris, Bloud et Gay, 1921, in-12.

En dépit des révolutions, les archives publiques et privées de l'Angleterre se sont conservées intactes et fournissent à l'histoire les documents les plus précieux. Il suffit, comme preuve, de rappeler les grandes publications des *Calendars of State Papers domestic* ou *foreign*, qui forment une énorme collection élégamment cartonnée et qui se continue tous les jours, semblant inépuisable, tant il reste encore au *Public record office* des séries inexplorées.

C'est à l'aide de ces pièces inédites que M. J. Dedieu vient de publier un ouvrage intitulé : *le Rôle politique des protestants français*, couronné récemment par l'Académie française. A vrai dire, le titre beaucoup trop général indique mal le sujet traité. Il n'est guère question dans ce travail considérable que de la conspiration avec l'étranger des protestants français réfugiés en Hollande après la révocation de l'édit de Nantes, et surtout des

intrigues de leur chef, le ministre Jurieu. On connaissait ce pasteur par ses violentes polémiques avec Bossuet, comme avec Bayle. M. Frank Puaux, très loyalement, avait signalé en 1880, dans l'*Encyclopédie des Sciences religieuses*, le dévouement de Pierre Jurieu envers Guillaume d'Orange, et sa haine féroce contre Louis XIV ; mais on ignorait sa longue complicité avec le ministère anglais à l'époque de la Ligue d'Augsbourg. Il s'était constitué l'agent très actif de la coalition de l'Europe contre la France, l'organisateur d'un véritable espionnage, sans parler des écrits sans nombre qu'il composait avec autant de facilité que d'insolence.

Au fond, si ces campagnes militaires ne portent pas le nom de guerres de religion, la cause principale en est certainement la persécution contre les protestants, qui suivit l'acte inconsidéré de Louis XIV. La Hollande avait été le lieu de refuge des huguenots chassés de France. Guillaume d'Orange, qui venait de succéder aux Stuarts qu'il avait renversés, n'eut pas de peine à soulever contre le grand roi les rancunes de l'Empire et de l'Espagne. Comme au temps de la Réforme calviniste et par les mêmes motifs peu patriotiques, les protestants français n'hésitèrent pas à faire appel à l'étranger, ainsi que Coligny et ses partisans l'avaient fait sous Charles IX et Henri III. S'ils n'offrirent pas aux Anglais le Havre ou Calais, ils favorisèrent à l'intérieur la révolte des Vaudois et des Camisards.

Pour servir les ennemis de la France et organiser la lutte contre Louis XIV, Pierre Jurieu promit son concours. Il avait, comme on pensait, de grandes « habitudes » parmi les réfugiés et les « mal intentionnés ». Les provinces du Poitou et de la Saintonge étaient alors fort agitées et toutes prêtes à la révolte. L'Angleterre avait un agent, nommé Ch. Coxe, qui centralisait les renseignements utiles à la coalition. Cet agent avait un correspondant en France que lui avait indiqué Jurieu ; et il écrivait directement à Guillaume III : « Je ne doute pas que la personne de M. Jurieu, son caractère, son zèle ne soient bien connus de Votre Majesté. Il m'a assuré que tous ses amis et correspondants du Languedoc, du Dauphiné, de la Provence, des Cévennes et des autres provinces sont très intimement persuadés que s'il plaisait à Votre Majesté d'envoyer sans retard 500 officiers et 100 000 livres dans ces contrées, ils pourraient lever et lèveraient en une quinzaine de jours 100 000 hommes bien armés. »

Bientôt, lord Nottingham fut amené à demander directement à Jurieu son concours : et il en reçut des lettres comme celle-ci : « Milord, nous avons des correspondants dans tous les ports de France, Brest, Rochefort, Toulon et Marseille, qui sont intelligents et fidèles, et qui se sont heureusement tirés de divers embarras, de sorte qu'à présent ils semblent être hors du péril de la recherche. Ils ne sont pas tous taxés à même prix. Nous en avons aussi un à Paris, habitant du lieu, homme de distinction et qui a de grandes entrées à la Cour. Outre les gages que l'on donne aux correspondants, il faut payer à des entremetteurs, de sorte que chacun de ces quatre correspondants revient à trois cents pièces par an. Celui de Brest est plus cher. Il a voulu avoir trois mille florins, n'étant point suspect pour sa religion... » — « Milord, écrit-il encore à Schrewsburg, j'ai fait réponse à vos lettres : et je vous ai envoyé les listes exactes de la flotte française : on peut s'y fier. J'ai reçu il y a quelques jours un plan des fortifications de Brest : je les ai transmises au roi (Guillaume)... C'est en raison du secret que je n'ai pas souhaité que les lettres de change fussent payées à Rotter-

dam, parce que incontinent notre Bourse en aurait connaissance : je vous supplie que les lettres de change désormais soient payables à Amsterdam... »

Et au lendemain d'un succès militaire de Guillaume III sur les troupes françaises : « Il est de mon devoir de témoigner à milord duc la part que je prends à la gloire que le roi et votre nation ont acquise dans cette action que tout le monde regarde comme la plus glorieuse qu'on ait vue, non seulement en ce siècle, mais en plusieurs autres. Je prie Dieu qu'il le conserve et qu'il continue à se couvrir de gloire... »

Tous ces documents sont autographes, conservés au *Record office* dans les papiers de France et de Hollande. Ils font partie de la liasse 220. M. Dedieu en a publié de nombreux extraits, qui prouvent à quel point l'Angleterre a utilisé les renseignements que lui donnaient les protestants. Elle était dans son rôle d'avoir en France un service d'espionnage, ayant toujours cherché à la surveiller, même quand elle semble son alliée. Mais que dire de ceux qui étaient à l'intérieur ses complices et qui touchaient et distribuaient son argent ? Le fanatisme et le désir de vengeance peuvent-ils servir d'excuse ?

Après avoir fait ce métier pendant dix ans, Jurieu perdit la confiance de l'Angleterre. Le roi était mort, remplacé par la reine Anne, dont les ministres inclinaient à la paix. En même temps, la police française découvrit une partie des traîtres, que Jurieu ne put sauver, même en demandant encore l'intervention de l'Angleterre. Et le fougueux pasteur mourut bientôt, emportant le deuil de ses espérances criminelles. Lui et ses amis protestants avaient exaspéré Louis XIV ; et la diversion produite par la guerre de la succession d'Espagne fit presque disparaître la question religieuse.

L'étude si approfondie que nous offre cet ouvrage jette un jour nouveau sur un chapitre à peine connu de la guerre de dix ans avec l'Angleterre, qui se termina par la paix de Ryswick et par l'acquisition de Strasbourg.

B.-P.

Contribution à la Théorie générale de l'État, par M. Carré de Malberg, professeur à l'Université de Strasbourg. Tome I. Librairie de la Société du *Recueil Sirey*, 22, rue Soufflot, 1920, in-8°.

M. Carré de Malberg publie, sur la Théorie générale de l'État, un ouvrage considérable qui ne s'adresse pas à la foule, mais à ceux qui désirent se livrer à une étude approfondie du droit public. Par sa position personnelle, il était bien placé pour comparer les doctrines des auteurs français et celles des auteurs allemands, qu'il connaît parfaitement. C'est ainsi qu'il expose la conception germanique de l'autorité suprême du souverain dans la confection des lois, qui ne saurait trouver place dans le droit français, puis la distinction établie par les professeurs allemands entre les lois matérielles et les lois formelles, que nous avons quelque peine à comprendre, malgré les commentaires qui nous sont donnés. On voit qu'il est aussi familier avec les travaux des Laband et des Pellinck qu'avec ceux des Esmein, des Larnaude, des F. Moreau et des Laferrière. Il étudie successivement la personnalité et la puissance de l'État, ses fonctions primordiales, à savoir la fonction législative, la fonction administrative et la fonction juridictionnelle. Il nous fait pénétrer, en quelque sorte, dans la philosophie du droit, par exemple lorsqu'il recherche si les lois divines ou naturelles ne

doivent pas exercer leur influence sur la législation positive; mais il descend de ces hauteurs pour s'attacher au texte de la Constitution française de 1875 qui lui sert de règle pour définir à la fois les pouvoirs des Chambres, ceux de l'administration et ceux des tribunaux, soit judiciaires, soit administratifs. Il constate à ce propos que la tendance moderne est d'étendre de plus en plus l'application de la voie juridictionnelle en la substituant à la voie administrative. Cette tendance répond évidemment à l'opinion contemporaine, qui témoigne plus de confiance dans les juges que dans les agents d'exécution nommés par le pouvoir et révocables par lui.

Dans son introduction, M. de Malberg soulève une question intéressante : il se demande si l'État, tel qu'il existe depuis un demi-siècle, n'est pas appelé à subir une transformation prochaine. L'Allemagne lui avait attribué une force particulière ; son exemple, à des degrés divers, avait été suivi au dehors: les progrès de l'étatisme, avant et pendant la dernière guerre, en font foi. L'Europe va-t-elle renoncer à ce système pour revenir à des idées plus libérales? Rien ne le fait prévoir jusqu'ici. Il est vrai que dans la confusion présente, ni les gouvernements, ni les parlements, pressés par les besoins de chaque jour, par des nécessités multiples et urgentes, n'ont eu le loisir de songer à des réformes qui exigent avant tout de la réflexion et du temps. Sans doute, des événements aussi graves que ceux qui viennent de bouleverser le monde ne peuvent manquer d'exercer leur influence sur les institutions qui régissent les peuples, mais un avenir qui ne s'annonce pas encore prochain pourra seul nous montrer quels sont les changements désirés par l'opinion. Domination ou collaboration, voilà les termes dans lesquels l'auteur pose la question. La collaboration est évidemment souhaitable, mais à la condition qu'elle soit éclairée, et il est difficile d'affirmer que, dans les pays de suffrage universel, elle offre toutes les garanties requises. Quoi qu'on fasse, il faudra toujours accorder à l'État, et même à son chef, des pouvoirs suffisants. La difficulté consiste à en tracer les limites, en réservant à la liberté sa juste part, sa part indispensable. Mais, sur le terrain purement juridique, il faut reconnaître avec M. de Malberg que, quelle qu'elle soit, la loi commande, que son texte est impératif, qu'elle s'impose à l'administration comme aux tribunaux et aux individus. C'est cette subordination à la loi qu'il n'a jamais perdue de vue dans tout le cours de son ouvrage, elle en forme la base, elle en constitue la force et l'unité.

Que l'on partage ou non toutes les idées de M. Carré de Malberg, on ne peut que rendre hommage à sa science et saluer la publication d'un travail qui, par son ampleur et sa solidité, fait grand honneur à son auteur, en même temps qu'à la glorieuse Université de Strasbourg à laquelle il appartient.

E. Le Marchand.

Université catholique de Louvain, *Revue d'Histoire ecclésiastique*, recueil trimestriel, publié sous la direction de M. A. Cauchie, sous la présidence d'honneur de M. Ladeuze, recteur magnifique. Louvain, aux bureaux de la *Revue*.

On sait avec quel enthousiasme mondial des comités se sont formés pour rétablir la bibliothèque célèbre de l'Université de Louvain, si odieuse-

ment brûlée par les Prussiens au commencement de la grande guerre. Les Américains, avec leur générosité ordinaire, ont fourni les ressources nécessaires à la reconstruction de l'édifice, dont la première pierre vient d'être posée solennellement. Toutes les sociétés savantes des capitales comme des provinces se sont empressées d'offrir leurs collections; les bibliothèques publiques et privées ont donné leurs livres disponibles, sans se flatter de pouvoir reconstituer les collections uniques dont la rareté faisait la renommée de cette vieille et si respectable institution.

La *Revue* de l'Université a voulu répondre à ces générosités en continuant son œuvre interrompue par l'invasion. Elle s'est même imposé le sacrifice de réimprimer le numéro du 15 juillet 1914, détruit par les Allemands avant sa distribution, en même temps que la bibliothèque. Il contenait une étude sur la condamnation par le Saint-Office des cinq propositions de Jansénius, en même temps qu'une analyse du rôle du pape Alexandre VIII dans les affaires de France à propos du conclave de 1689, sans parler d'un article du regretté G. Kurth, mort depuis.

La *Revue* a repris sa publication régulière au début de 1921. Elle a toujours un caractère très savant et très spécial, qui s'adresse particulièrement aux érudits. Mais, en dehors des articles de fond et de l'analyse minutieuse des livres traitant de l'histoire en général et surtout de l'histoire ecclésiastique, elle offre une partie bibliographique que ne possède aucun recueil, avec une pagination spéciale et des tables très complètes. C'est un catalogue raisonné des publications contemporaines du monde entier; et on y trouve des renseignements précieux qu'on chercherait vainement ailleurs.

Ce sont là des travaux de la paix, qui favoriseront la reprise des études sérieuses que toutes les nations doivent encourager, si elles veulent sortir de la décadence générale qui sévissait partout depuis un demi-siècle.

G. Baguenault de Puchesse.

Matthew Prior, a study of his public career and Correspondence, by L. G. Wickham Legg, Cambridge, at University press, 1921, in-8°.

L'Université de Cambridge vient de publier, avec le luxe d'impression et de papier habituels en Angleterre, une étude sur la carrière diplomatique de Mathieu Prior, due à la plume exercée de M. Wickham Legg, un des dignitaires de l'Université d'Oxford. Prior fut placé en 1683, grâce à la protection du comte de Dorset, à ce même collège de Cambridge qui élève aujourd'hui ce monument à sa mémoire. Non pas que ce soit le premier ouvrage consacré à sa vie. L'auteur donne la liste très imposante des travaux dans lesquels il est fait mention du poète populaire un peu oublié. Mais ce n'est pas comme littérateur que son rôle est rappelé aux historiens, c'est particulièrement comme diplomate; et cela d'après les archives publiques et privées de la Grande-Bretagne, les lettres royales à lui adressées et les papiers du ministère des Affaires étrangères de France.

Après de très modestes débuts, car sa famille n'avait aucune situation, Mathieu Prior fit son apprentissage sous Guillaume III comme secrétaire des alliés à la coalition d'Augsbourg réunis à la Haye. Bientôt apprécié pour sa sagacité, il prit une place importante dans les négociations du traité de Riswick. Né en 1664, il avait alors trente-trois ans et ne tarda

pas à être nommé ambassadeur d'Angleterre à Paris, où il resta jusqu'en 1699, succédant au comte de Jersey, devenu secrétaire d'État, auquel il adressait ses dépêches. C'était le moment où Mme de Maintenon exerçait son influence sur Louis XIV, très fidèle à la petite cour de Jacques II à Saint-Germain, sous les ministres Pomponne et Torcy. Membre du Parlement et secrétaire d'État pour l'Irlande, Prior revint à Paris dans les dernières années de la reine Anne, soit en 1714. Bientôt les Whigs, s'étant emparés du pouvoir, exercèrent contre lui une véritable persécution, le condamnant en 1720 à un traitement *unjust and barbarous*, qui le força à passer ses dernières années dans la retraite, se consolant par la poésie, jusqu'à sa mort, survenue en 1721.

L'*appendice* le plus important publié à la fin du volume contient cinquante-huit lettres écrites de Paris en 1699 à lord Jersey et tirées des manuscrits conservés à Middleton Park et communiqués à l'auteur par les comtes de Jersey.

Une table biographique très exacte de tous les personnages mentionnés et un index très complet terminent cet ouvrage qui peut contribuer grandement à l'histoire diplomatique d'une époque sur laquelle nous avons en France peu de documents.

G. B. DE PUCHESSE.

L'Ambassade de Washington (octobre 1917-août 1919), par M. R. DE VILLENEUVE-TRANS. Paris. Éditions Bossard, 1921, in-8°.

Les graves questions politiques soulevées par l'intervention des États-Unis dans la grande guerre ne sont traitées dans ce volume que par les détails que peut apercevoir un témoin, bien placé assurément pour observer. M. R. de Villeneuve-Trans est arrivé à Washington comme attaché à l'ambassade de France en novembre 1917 : il ne connaissait pas l'Amérique et fut vite mis au courant de la vie et des mœurs du pays par l'ambassadrice et par son mari, M. Jusserand, qui occupe le poste de représentant de la France depuis longtemps sans abandonner ses succès littéraires et la place importante qu'il occupe dans la société française. Dès qu'il fut question de l'alliance américaine, le gouvernement de Paris envoya divers chefs de mission spéciale, comme Mgr Baudrillart, M. Bergson, et le plus important, M. Tardieu, qui y vint deux fois Mais aucun ne connaissait la situation aussi bien que M. Jusserand, qui avait succédé à M Jules Cambon.

Gracieusement accueilli par tous et sans responsabilité, le jeune attaché peut facilement tracer d'agréables portraits des diplomates, tant français qu'étrangers et des principaux personnages politiques. Il donne les causes de l'échec du président Wilson, qui, après avoir su décider son pays à l'intervention armée, se perdit dans ses rêves utopiques d' « ami des peuples », et ses idées pacifiques sur le rôle de la Société des nations. L'Amérique ne le suivit pas, et ses fautes, autant que l'énergique intervention du colonel Roosevelt, plus Français encore que lui, achevèrent de discréditer le parti démocrate et de préparer le triomphe des républicains. C'est contre lui que le Sénat américain repoussa l'intervention demandée par les Alliés contre la Russie; c'est contre lui que les États-Unis refusèrent de signer le traité de paix si compliqué qui est en grande partie son œuvre. On aurait dû

savoir tout cela en France, puisque notre ambassade à Washington ne l'ignorait pas : ce sera un des secrets de l'histoire. M. de Villeneuve-Trans n'a pas la prétention de le découvrir; mais il soulève discrètement un coin du voile, dans un exposé un peu décousu, agréablement présenté et d'un intérêt véritable. B. P.

La Politique belge depuis l'armistice, par MAURICE DES OMBIAUX. Paris. Éditions Bossard, 1921, in-18°.

Sous ce titre un peu vague, l'auteur présente la défense de M. de Broqueville, le grand ministre qui sauva l'honneur de la Belgique en 1913 et qui fut depuis attaqué avec tout d'injustice par les libéraux. On connaît les débats judiciaires qui se sont terminés tant à l'honneur du patriote qui, pendant la guerre, présida le gouvernement belge réfugié au Havre, et qui fut si bien secondé par le roi et la reine.

Mais ce qu'on connaissait peu en France, c'est la négociation de paix tentée une année avant la fin des hostilités par le baron von der Lancken, gouverneur allemand de Bruxelles, et à laquelle le baron Coppée et M. de Broqueville furent particulièrement associés. L'histoire en est contée dans le détail par l'auteur, auquel nous en laissons toute la responsabilité.

M. de Broqueville avait chargé le baron Coppée d'être l'agent de la politique secrète du gouvernement belge à Bruxelles. Ce dernier avait avec le baron von der Lancken des rapports assez faciles, et, après l'échec de l'offensive de Verdun, le gouvernement allemand lui confia le désir de l'empereur d'engager avec les Alliés des négociations directes de paix. Vu l'importance de la communication, M. Coppée jugea indispensable d'en prévenir M. de Broqueville et il alla le trouver à Stockx le 23 janvier 1917. Le ministre, comme le roi, pensèrent qu'il ne fallait pas de prime abord repousser ces avances et autorisaient l'envoyé à écouter de nouvelles propositions. Le baron von der Lancken ne manqua de renouveler sa démarche à la fin de mai; il ajouta qu'il avait les pleins pouvoirs de son gouvernement, et c'est ainsi qu'il offrait à la Belgique d'évacuer tout son territoire, de lui assurer toutes ses libertés politiques et économiques, de l'indemniser des pertes subies; et quant à la France on prendrait avec elle des arrangements pour l'Alsace-Lorraine et on lui assurerait la réparation de tous les dommages de guerre. Le 24 juin, M. Coppée allait au Havre prévenir M. de Broqueville, d'autant plus promptement qu'on sollicitait de lui une entrevue en Suisse, où les offres officielles lui seraient faites. Pendant qu'on délibérait au Havre, M. von der Lancken, pour appuyer encore ses démarches, se mettait en rapports à Bruxelles avec la comtesse Werner de Mérode, née La Rochefoucauld, et lui faisait les mêmes propositions, lui demandant de les porter à Paris où la comtesse devait se rendre à la fin de juillet avec le baron Evence Coppée (fils). Le diplomate allemand s'empressa de donner un passeport aux voyageurs et il fut convenu que M. Coppée ferait part de ces propositions à M. Briand, et il y fut autorisé par M. de Broqueville.

M. Briand, qui n'était pas alors ministre, demanda à prévenir le président de la République (qui avait déjà reçu une communication de Mme de Mérode) et le président du Conseil, offrant d'aller en Suisse en

mission officieuse conférer avec le baron von der Lancken, pour examiner, sans rien compromettre, si les avances de l'Allemagne étaient sérieuses et si on pouvait les transmettre aux Alliés. Le ministère français accepta et le jour fut pris pour l'entrevue. Le baron von der Lancken arriva incognito et alla rejoindre Mme la comtesse de Mérode et M. Evence Coppée, qui l'attendaient. Il leur dit qu'il avait passé par Berlin et par le grand quartier général, qu'il avait vu Ludendorff, et qu'il arrivait avec les dispositions les plus conciliantes. On convint même que les futures conférences pour la paix auraient lieu à Bruxelles.

M. Briand n'arriva pas au jour fixé, ce dont von der Lancken manifesta un grand mécontentement : il consentit à attendre vingt-quatre heures. Mais alors on reçut de Paris une dépêche, disant que par suite de certaines circonstances le voyage de M. Briand était remis à une date ultérieure. Le gouverneur allemand partit disant à ses interlocuteurs belges qu'il avait la certitude que l'entrevue aurait amené la paix. La comtesse de Mérode et M. Evence Coppée restèrent quelques jours en Suisse, et ils ne tardèrent pas à apprendre qu'un avis défavorable de M. Ribot, ministre des Affaires étrangères, avait empêché le départ de M. Briand. Celui-ci déclara depuis à M. Vandervelde, qui lui avait demandé quelques renseignements sur la négociation von der Lancken, que la conduite de M. de Broqueville avait été dans la circonstance irréprochable, qu'il avait voulu effacer la Belgique devant la France et les Alliés, faisant œuvre de bon patriote et de vrai diplomate.

Tel est le résumé de cet épisode émouvant, qui occupe la moitié du petit volume de M. des Ombiaux. Ces pages seules mériteraient qu'on attachât quelque importance à son écrit surtout si on en pouvait avoir quelque confirmation historique.

Calendar of State papers, foreign series, of the reign of Elisabeth, vol. XX, september 1585-may 1586. Edited by Sophie Crawford Lomas, London, 1921, gr. in-8°.

Après sept ans d'intervalle, causés par la guerre, le gouvernement anglais reprend la publication des *Calendar of State papers,* tirés du « Public record office » pour les années 1585-1586 du règne d'Elisabeth. L'éditeur est toujours Mrs Sophie Crawford Lomas, qui a fait précéder les documents originaux d'une excellente préface, dans laquelle elle expose longuement leur valeur.

On peut dire qu'ils ne se rapportent guère qu'à deux affaires importantes : la liberté et l'organisation contre l'Espagne des Provinces-Unies *(Low Countries),* et les progrès de la Ligue en France. Le protecteur de ces provinces, un ami du prince d'Orange et du comte de Nassau, était Robert Dudley, comte de Leicester, et l'ambassadeur anglais près des États était William Davison qui, de Middelburg envoyait de fréquentes dépêches à sir Francis Walsingham, secrétaire d'État d'Elisabeth. L'ambassadeur d'Angleterre à Paris se nommait sir Ed. Stafford; et il y a de lui une centaine de lettres sur ce qui se passe en France, à la cour, comme près du roi de Navarre ou du duc de Guise. Il se trouve bien des nouvelles qui ne sont que des bruits peu sérieux, comme le projet de Henri III de répudier sa femme

et d'épouser une fille de Mme d'Estrées dans l'espoir d'avoir des enfants. Mais la politique générale du roi en face de la Ligue est bien résumée; il déclare qu'il ne veut qu'une seule religion dans son royaume et il édicte des peines sévères contre les protestants, en même temps qu'il fait tous ses efforts pour convertir le roi de Navarre qui, depuis la mort du duc d'Anjou, est l'héritier du trône. L'Angleterre naturellement redoute cette conversion, et en même temps elle offre un asile aux huguenots qui veulent se réfugier chez elle. On trouve même une liste par province de ces émigrés, *for religion*, qui seraient intéressants, mais difficiles à identifier.

Le volume se termine par une table très complète dans laquelle les principaux documents sont analysés en les rapportant aux personnes, aux sujets et aux lieux, et qui, en dépit de quelques erreurs, fait le plus grand honneur à l'auteur.

G. Baguenault de Puchesse.

La Réforme en Italie, par M. E. Rodocanachi. Paris, A. Picard, 1920-1921, 2 vol. in-12.

Cet ouvrage, en exposant les progrès de la Réforme du seizième siècle dans l'Italie de la Renaissance, raconte en même temps la lutte de la diplomatie papale pour défendre le catholicisme près de tous les princes dépendant plus ou moins du Saint-Siège. M. Rodocanachi, qui par ses travaux antérieurs connaît si bien l'Italie, expose les progrès de l'agitation luthérienne, en dépit de l'Inquisition et des traditions populaires si vivaces. Si le sol était hostile, les efforts des protestants furent de leur côté très fanatiques. L'auteur, dans son minutieux exposé historique, se garde d'ailleurs de toute interprétation et conserve une impartialité absolue. La lutte pour la défense de l'antique foi s'étend sous neuf pontificats et reflète exactement le caractère du pontife régnant. Ce long procès politique, théologique et moral présente des épisodes émouvants; il éclaire à la fois une période historique peu connue, l'attention s'étant beaucoup plus portée sur la richesse artistique, qui demeure, que sur une crise d'un demi-siècle à peine, que l'unité de foi romaine a fait oublier.

Le Gérant : J. BOURDEL.

PARIS. TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8. — 26847.

TABLE DES MATIÈRES

DE LA TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE.

Avant la guerre mondiale. La paix de Bucarest de 1913, par M. A. Nekludoff, ambassadeur de Russie 5
Le Voyage de Pierre L'Escalopier « Parisien », de Venise à Constantinople, l'an 1574, par M. Edmond Cléray 21
L'Élection d'un évêque patriote à Liège en 1764, par le comte Carlos de Villermont 56
Comptes rendus 90, 210
Bureau de la Société pour 1921 95
Conseil d'administration 97
Liste des Membres de la *Société d'histoire diplomatique* 99
Assemblée générale de la Société en 1921 113
Rapport de M. le Trésorier 114
Rapport de MM. les Secrétaires 116
La Valeur politique et militaire des idées de chevalerie à la fin du moyen âge, par M. J. Huyzinga 126
Les deux Saintes-Alliances (1815-1919), par M. Charles Dupuis, membre de l'Institut 139
Discours de M. le Président 158
L'Organisation constitutionnelle du Brésil (suite), par M. F.-P. Renaut. 164
Auguste Boppe, par M. Alfred Dumaine, ambassadeur de France 187

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS

Baguenault de Puchesse (Comte) 92, 94, 213, 215, 216, 217, 219
Cambon (Jules) 163
Celeay (Edmond) 55
Constant (G.) 210
Contenson (Baron Ludovic de) 92, 125
Dumaine (Alfred) 209
Dupuis (Charles) 157
Huyzinga (J.) 138
Le Marchand (E.) 244
Nekludoff (A.) 20
Renaut (F.-P.) 94, 186
Rodocanachi (Emmanuel) 115
Villermond (Comte Carlos de) 89

PARIS — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE. — 27854.

JX Revue d'histoire diplomatique
3
R48
1919-21

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY